GUSTAVE DUCOUDRAY

DES CAVERNES AUX PALAIS

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE 484 GRAVURES

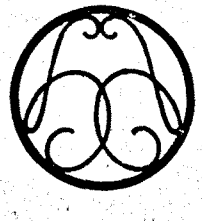

TROISIÈME ÉDITION

LIBRAIRIE HACHETTE

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

1923

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

PRÉFACE

Bien peu de noms sont restés aussi populaires dans les lycées, dans les écoles, que celui de M. Ducoudray! Pères et enfants, durant nos heures d'étude, auprès du vocable magique HISTOIRE, nous avons tous lu ce nom respecté.

J'ai l'honneur de présenter aux jeunes lecteurs et même aux parents, qui ont certainement conservé le souvenir de M. Ducoudray, l'œuvre suprême de l'Historien — œuvre qui a occupé ses dernières heures et qui résume sa carrière entière.

***

Notre époque méritera l'admiration autant pour son respect du passé que pour son ardeur à préparer l'avenir, pour sa curiosité des sociétés disparues que pour ses efforts à perfectionner la vie présente.

Voici, concernant le passé qui nous intéresse le plus, celui de la France — un volume riche de faits, pittoresque de présentation, fécond en motifs de réflexions, qui nous raconte ce que furent nos ancêtres, comment ils vécurent, nous montre ce que nous devons à leurs travaux.

L'auteur ne s'est point livré aux théories diverses, d'un éclat si facile et si trompeur, que de prétendus philosophes émettent complaisamment dès qu'il s'agit de civilisation. M. Ducoudray, avec une modestie pleine de bon sens, se contente de présenter les faits, qui parlent d'eux-mêmes un langage clair et précis.

DES CAVERNES AUX PALAIS — LES AGES DE LA CIVILISATION FRANÇAISE, ce titre déjà n'est-il pas singulièrement évocatif?

Après cette sorte de devise placée par l'historien au front de son monument, les chapitres viennent tour à tour, dans un ordre bien conçu, exposer le sujet dans son développement normal et complet.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

L'Habitation — l'Ameublement — le Costume — la Table — la Vie Militaire — la Vie Religieuse — la Vie Judiciaire — la Vie Économique — la Vie Agricole — la Vie Industrielle — le Commerce — les Transports — les Voyages. Enfin, l'École — la Littérature — les Sciences.

***

Après une telle lecture, qui doit être conduite lentement, et, à l'exemple des nourritures fortes, absorbée par petites doses, après cette lecture, dis-je, je demanderai aux jeunes lecteurs de ne pas oublier le conseil que je vais leur donner.

Lorsqu'ils se trouveront en présence de quelqu'une des merveilles que la civilisation a su réaliser, qu'ils tâchent d'évoquer en leur pensée un de ceux qui furent nos ancêtres et qu'ils comparent le décor lointain de son existence avec la vie contemporaine. Nos jeunes amis comprendront mieux ainsi la valeur de ce qu'ils voient, apprécieront avec plus d'intelligence le bien-être qui les entoure et puiseront plus d'ardeur à se préparer à collaborer pour leur part, dès qu'ils seront des hommes, à la marche en avant qui s'appelle la civilisation.

Peu à peu, entraînés par ce petit exercice, ils vivront avec la hantise du temps passé et sauront donner, par cette comparaison, une saveur aux moindres instants de leur existence. Cela leur permettra de ne jamais s'ennuyer durant les heures de solitude et de développer en eux l'enthousiasme et l'amour de la vie, qui sont les meilleurs des conseillers, les plus encourageants des compagnons.

***

De cette lecture ils sortiront ainsi pleins de reconnaissance pour le passé, d'ardeur pour le présent, d'espoir en l'avenir et ils comprendront la forte pensée qui, du fond des âges, s'élève de ces foules disparues, se lègue de génération en génération, parvient jusqu'à nous, que nous devons nous-mêmes mettre en pratique et passer à d'autres, et qui, telle qu'un mot d'ordre, se résume en cet avis :

TRAVAILLONS !

CH. MOREAU-VAUTHIER.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

DES CAVERNES AUX PALAIS

LES AGES DE LA CIVILISATION FRANÇAISE

LIVRE I. — LA VIE DOMESTIQUE

CHAPITRE I

LES ABRIS. L'HABITATION

I. — AUX TEMPS PRÉHISTORIQUES

L'homme aux âges préhistoriques.

L'âge de la pierre; l'abri des cavernes. — En France, comme en d'autres pays, on a retrouvé de nombreuses traces des hommes primitifs. L'homme y a vécu au milieu des mammouths, des cerfs gigantesques, des mastodontes, de ces races étranges d'animaux dont les éléphants, les rhinocéros, les hippopotames sont les derniers restes. Il errait dans des forêts de fougères arborescentes, de roseaux à volutes contournées, de plantes bizarres qui n'existent plus qu'à l'état de fossiles et qui ont constitué, à demi consumées, nos inépuisables mines de houille. Comment l'homme d'avant l'histoire, l'homme *préhistorique*, vivait-il au milieu de cette flore et de cette faune de dimensions extraordinaires? On ne le saurait dire. Mais déjà, grâce à un don plus précieux que la force musculaire, l'intelligence, il pouvait discipliner la nature et suppléer à sa propre faiblesse par toutes les forces des éléments.

L'homme d'abord conquit le *feu*. Soit qu'il l'eût fait jaillir des silex par le choc d'autres silex ou de branches d'arbres frottées l'une contre l'autre, il se trouva réchauffé, éclairé, armé pour vaincre bien des résistances. Retiré dans les abris que lui offraient ou des roches surplombantes ou des *cavernes* creusées par les eaux, il allumait, la nuit, de grands feux pour écarter les

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

animaux féroces. Les cavernes de Moustier, de Crao-Magnon (Dordogne), de Laugerie Basse (vallée de la Vézère), ont fourni quantité d'irrécusables témoignages de la présence de l'homme : silex taillés de toute façon, cornes et os d'animaux, affilés et percés en aiguilles, ivoires de mammouth et d'éléphant travaillés, plaques de schiste représentant un combat de rennes, etc. A Vézère, des aiguilles en os de diverses tailles, les ossements d'où l'on détachait ces longues

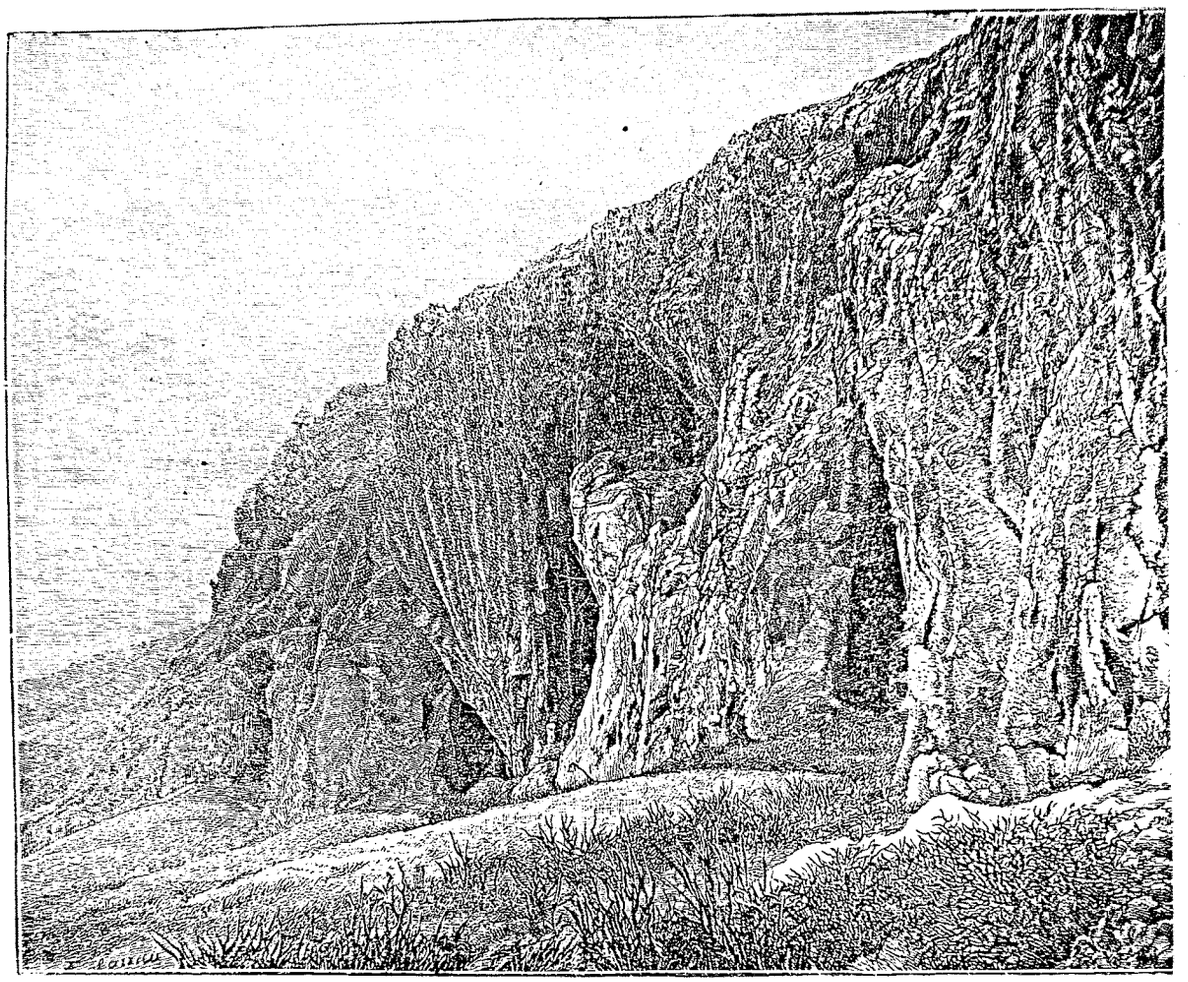

Caverne dite des Baoussé-Bossé (Rochers-Rouges) à l'est de Menton (Alpes-Maritimes).

esquilles, les silex pointus qui ont servi à perforer les os pour en faire des aiguilles, démontrent qu'il y avait là un centre de cette industrie particulière. Les nerfs, les boyaux, les crins s'employaient en guise de fil.

L'âge du bronze ; les habitations sur les lacs. — Après l'époque dite par les géologues *quaternaire*, un violent écoulement d'eaux torrentielles, un déluge changea encore les couches du sol et lui donna l'aspect qu'il présente aujourd'hui avec ses reliefs et ses replis divers. Par une évolution, un progrès dont on ne saurait déterminer les dates précises, l'homme passa de la caverne à la cabane faite de branchages, des outils de pierre aux outils de

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

métal, de la vie de chasseur et de pêcheur à celle d'agriculteur. Par la fusion du cuivre et de l'étain, l'homme produisit le *bronze*. Avec ce métal relativement dur, il put tailler le bois, se construire avec des troncs d'arbres des huttes solides.

En certains pays coupés de lacs, de marais, l'homme planta ses cabanes sur les eaux en les soutenant par des pilotis. Le fond des lacs de la Suisse, de la Savoie, a conservé des vestiges de ces pilotis avec quantité d'outils, de haches, de couteaux, de hameçons non seulement

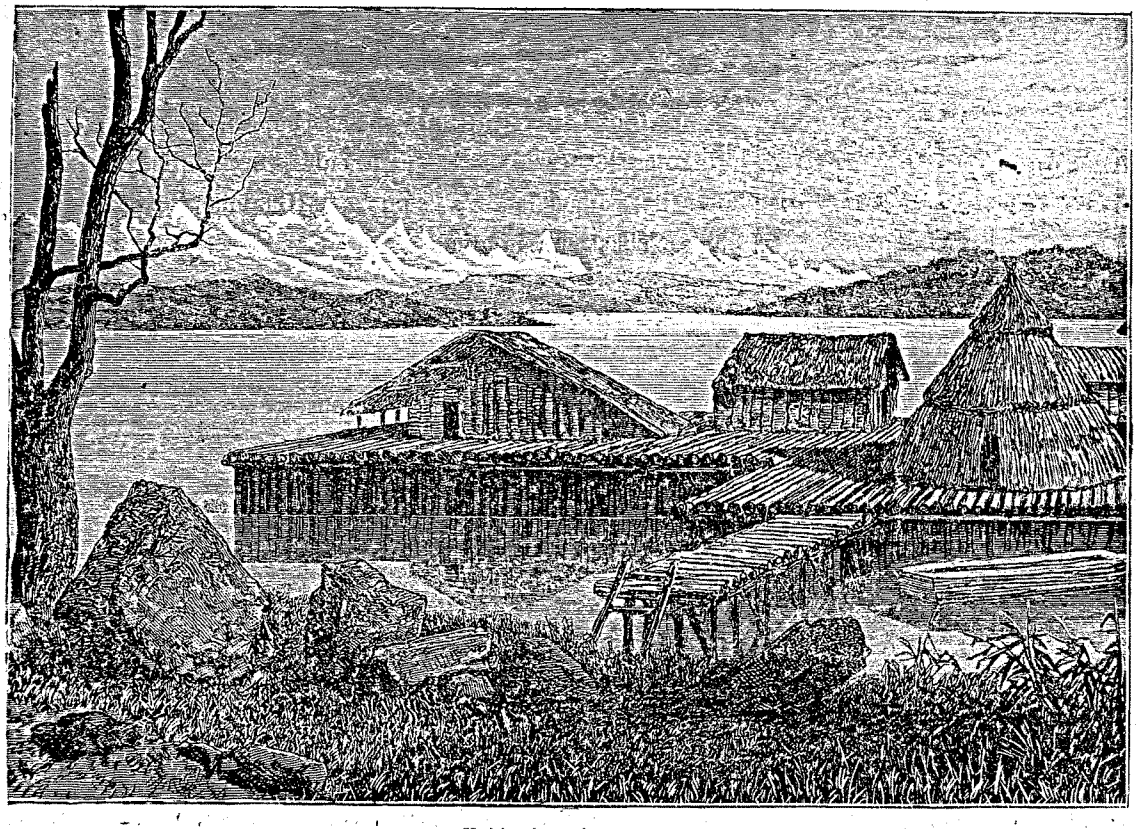

Habitations lacustres.

en silex, en os, mais en bronze. Le poisson assurait une nourriture abondante et l'eau rendait la vie facile. Le matin, l'homme des villages lacustres rétablisssait, par des planches, les communications avec le rivage, s'élançait à la chasse, revenait le soir chargé de gibier, relevait les ponts mobiles et mangeait, dormait tranquille sans avoir à craindre l'irruption subite d'animaux féroces ou d'hommes non moins féroces. La civilisation de cet âge du bronze paraît avoir été assez avancée si l'on en juge par les épingles, les bracelets mélangés avec les outils grossiers.

L'âge du fer. — Mais l'homme ne se trouva véritablement armé qu'avec le *fer*. Certains minerais durs et résistants avaient de bonne heure appelé son attention; le tout était de les fondre. Pour obtenir de hautes températures on creusa des trous le long des pentes exposées au

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

vent dont le souffle activait la flamme du foyer. Le fer ne se cassait pas comme le bronze. Le fer entama les roches, coupa les troncs d'arbres les plus épais. Le fer donna aux pointes de flèches une pénétration qui permit de percer la peau des aurochs et des sangliers. Le bronze néanmoins resta en usage concurremment avec le nouveau métal pour la fabrication des ustensiles de ménage et des ornements. Les érudits ne font pas remonter à plus de cinq ou six cents ans avant Jésus-Christ les débuts du fer en Gaule.

II. — AUX TEMPS HISTORIQUES. PÉRIODE GALLO-ROMAINE ET FRANQUE

Habitation gauloise figurée sur un bas-relief du Musée du Louvre. Le guerrier gaulois la défend l'épée haute.

La maison du Gaulois. — Les peuples, de race blanche, qui, dès les temps les plus reculés, occupèrent la France actuelle, s'appelaient *Celtes* ou *Galls* (Gaulois). Guerriers intrépides, chasseurs infatigables, les Gaulois cependant vivaient cantonnés dans les clairières des forêts où ils élevaient des troupeaux de porcs. Ils construisaient des maisons en planches, en claies, en roseaux qu'ils recouvraient d'un toit de chaume en dôme et dont ils creusaient le sol à l'intérieur, probablement pour mieux se garantir du froid. La fumée sortait par un trou percé dans le toit ou par la porte ouverte. Ces cabanes avaient la forme ronde qu'on a conservée pour les meules de blé, ou allongée qu'offrent les huttes de branchages édifiées dans les bois par les charbonniers. Des bottes de paille ou de feuillage servaient de sièges et de lits. Sur la porte, des têtes de loups clouées, des cornes d'aurochs indiquaient la demeure des plus adroits et des plus braves chasseurs.

La maison du Gallo-Romain. — Intelligents, les Gaulois se fussent sans doute, avec le temps, élevés d'eux-mêmes à une civilisation plus avancée. La conquête de leur pays par les *Romains* transféra subitement au milieu d'eux les arts de peuples policés et savants. Les Romains possédaient déjà tous les secrets de l'architecture, qu'ils avaient reçus des Grecs. Ils remplirent les cités de la Gaule de maisons aménagées à la mode italienne.

La maison romaine est en belles pierres. Extérieurement elle est nue : à peine quelques arcades rondes autour de la porte et de rares fenêtres. La vie du Romain se concentrait dans l'intérieur. Aussi l'édifice n'est-il d'abord qu'une simple cour encadrée par une galerie couverte dont les quatre toits inclinés déversent la pluie dans un bassin situé au milieu. Le logis rectangulaire, c'est *l'atrium*; le bassin s'appelle le *compluvium*. A l'entrée de l'*atrium*, le foyer, simple plate-forme carrée en pierres ou en briques, contenait le feu sacré, perpétuellement entretenu ; autour se dressaient les statuettes des dieux *Lares* ou divinités protectrices. De chaque côté de l'atrium, que les riches décoraient de colonnes, s'ouvraient les chambres, les magasins. Au fond, une pièce centrale, le *tablinum*, servait au maître pour renfermer dans un coffre scellé

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

au mur, son argent, ses objets précieux; il y plaçait aussi d'autres divinités protectrices; ses dieux *Pénates*. Il se tenait là, le jour, pour surveiller le personnel domestique ou, à l'aide de rideaux, il s'isolait. La maison, le plus souvent, se prolongeait par une autre cour rectangulaire entourée de galeries à colonnes : le *péristyle*, de plain-pied avec un jardin égayé de bassins et de jets d'eau. Des chambres s'ouvraient sur le péristyle : salles à manger pour l'été, pour l'hiver, salles de conversation, bibliothèques avec casiers pour les rouleaux des manuscrits, chambres à coucher. La cuisine était reléguée, avec ses dépendances, à l'extrémité de la maison, et là encore se trouvait un foyer sacré. Derrière le péristyle, lorsque l'espace et la fortune du maître le permettaient, un second jardin s'étendait jusqu'à l'autre rue, planté d'arbustes auxquels on donnait des formes bizarres, voire celles d'animaux. Dans l'intérieur de la maison, ce n'était que pavés de marbre, mosaïques, colonnes, statues, vases énormes et précieux, peintures de fleurs, de fruits, de paysages. A l'extérieur, parfois, à quelques fenêtres, des balcons treillagés faisaient saillie en dehors, et sur la terrasse s'élevait un pavillon décoré de plantes grimpantes.

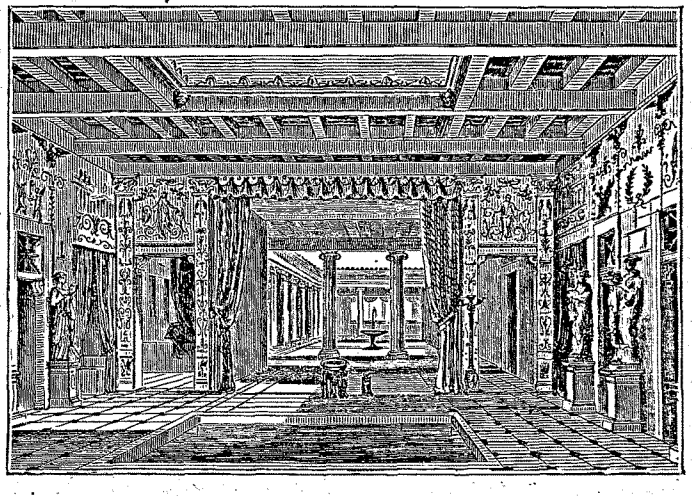

Coupe et restauration d'une maison romaine.

Les villas gallo-romaines. — Le terrain mesuré dans les villes, les nécessités d'un climat plus froid que celui de l'Italie ne permettaient pas aux maisons gallo-romaines d'avoir cette ampleur qui caractérisait les demeures des nobles à Rome ou à Pompéi. Les riches Gaulois, magistrats, sénateurs, étendaient au contraire à leur aise leurs résidences d'été, les *villas*. Placées au milieu d'un vaste domaine, ces villas avaient aussi leur *atrium*, leur péristyle, seulement plus large et enveloppant des parterres, des massifs de grands arbres. Le péristyle donnait accès à des salles à manger d'apparat ou intimes, à des chambres revêtues de marbre, décorées de peintures délicates, et partout des petites fontaines, des jets d'eau, des bassins où retombait l'eau avec un agréable murmure. En dehors du cadre de la villa, se multipliaient dispersés dans les jardins immenses, des bâtiments détachés, des bancs de marbre, des portiques et des bassins de marbre pourvus des installations nécessaires pour qu'on pût faire la collation sur leurs bords, des maisonnettes tapissées, à l'extérieur, de feuillage et, à l'intérieur, rafraîchies par des fontaines jaillissantes. Le domaine était complété par des groupes de cases destinées aux esclaves chargés de l'entretien des jardins et de la culture des champs.

La villa franque; la métairie de Braine. — Les invasions des Barbares, l'établissement en Gaule de populations nouvelles, Wisigoths, Burgondes, Francs, ramenèrent le trouble,

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

et une misère profonde. Une affreuse confusion se prolonge du v[e] au ix[e] siècle. Dans les cités, les opulentes maisons romaines tombèrent en ruines comme les monuments. Il n'en fut pas de même des villas. Les guerriers barbares vivaient en bandes : ils restèrent groupés, cantonnés

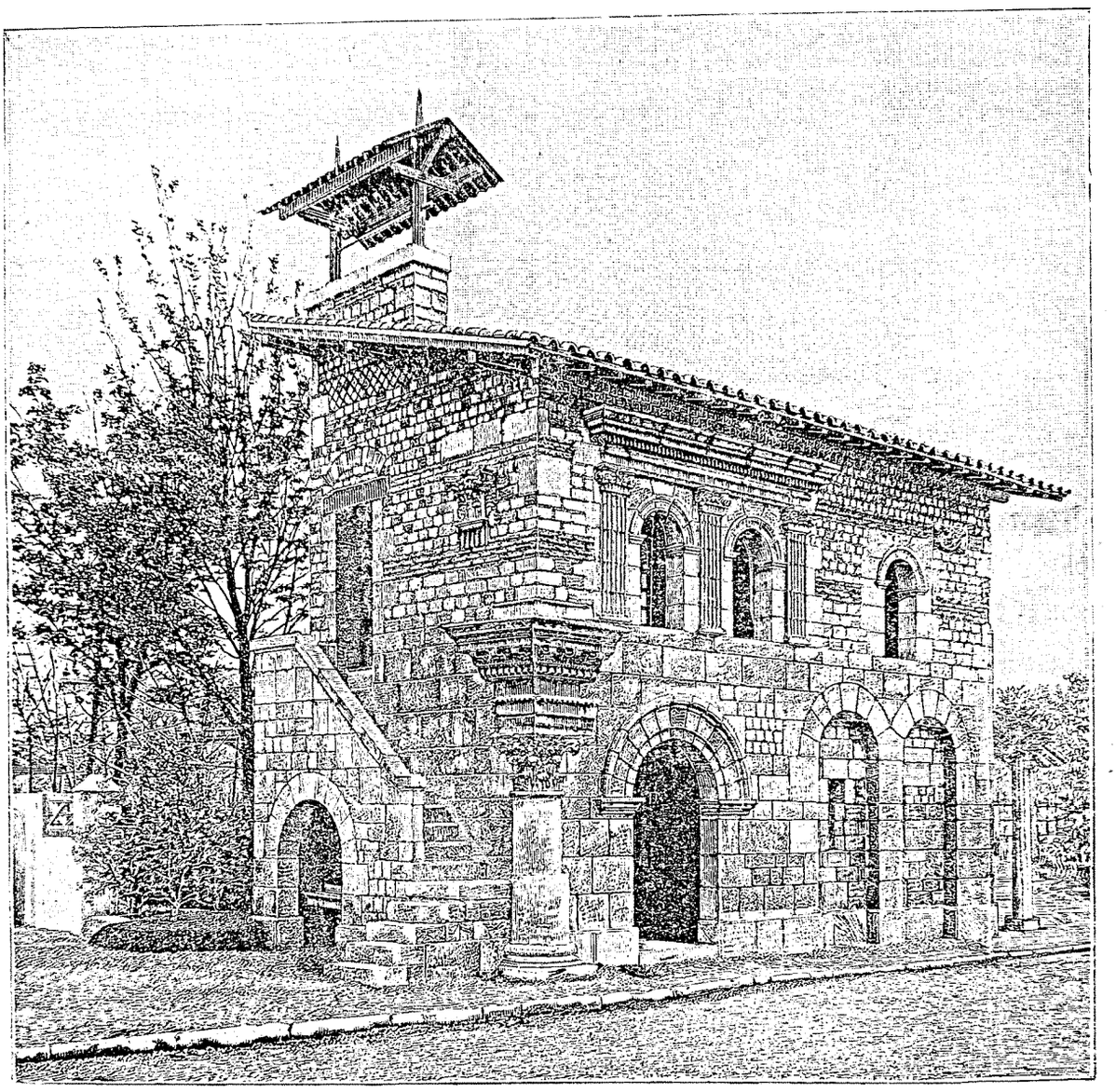

Reconstitution d'une villa gallo-romaine (Exposition de 1889).

dans les campagnes, et leurs chefs, parés de titres romains, ducs, comtes, s'établirent dans les riches villas avec leurs plus fidèles compagnons qui ne les abandonnaient jamais et s'honoraient de remplir à leur égard des fonctions domestiques. Ces hommes grossiers du Nord, habitués au mouvement, à la chasse, ne considérèrent ces villas éparses que comme des camps. Sans doute ils s'affublèrent des riches étoffes romaines et passèrent de longues journées dans les festins pour

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

lesquels ils employaient les vases d'or et d'argent des Romains. Mais bientôt, partant en expédition, ils reprenaient leurs casaques et leurs peaux de bêtes et la vie sauvage au milieu des bois. Les vases précieux furent dispersés ou détruits, non remplacés. Les mosaïques, les pavés de marbre s'effritèrent, non réparés; les peintures s'effacèrent, non refaites; les meubles luxueux

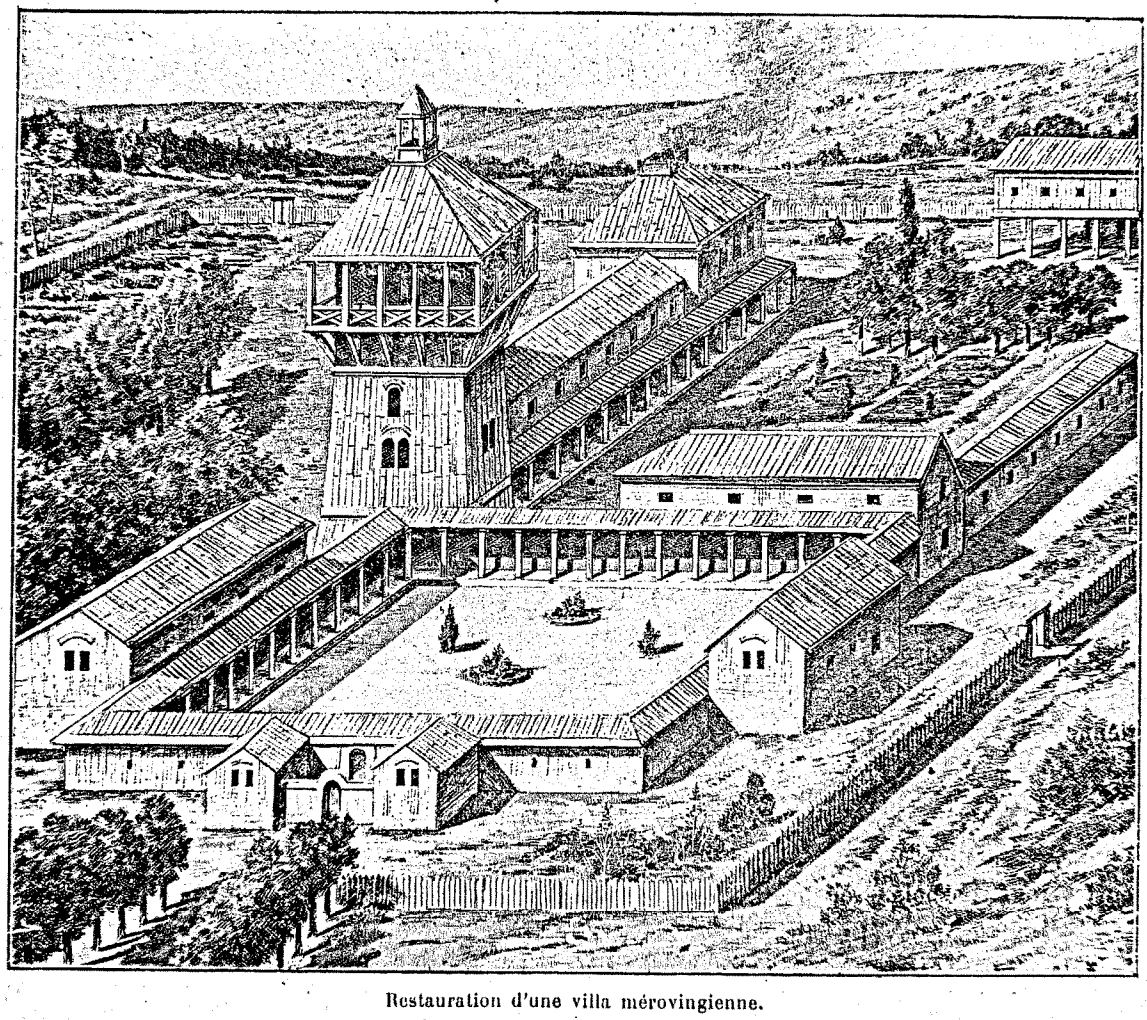

Restauration d'une villa mérovingienne.

s'abîmèrent, se brisèrent, non renouvelés. Ces Barbares aux cheveux graissés de beurre rance, sentant l'ail et l'oignon, entraient avec leurs chaussures boueuses dans les salles élégantes, s'allongeaient sur les coussins bientôt déchirés et éventrés. Les murs de la villa subsistaient, le charme s'évanouissait. La maison de plaisance devenait une petite place de guerre et une ferme.

C'est ainsi que les chroniqueurs nous représentent la villa des rois mérovingiens. Clotaire, le dernier des fils de Clovis, faisait son séjour favori dans la villa de Braine, à quelques lieues de Soissons. « C'était un vaste bâtiment, entouré de portiques d'architecture romaine, quelquefois construit en bois poli avec soin, et orné de sculptures qui ne manquaient pas d'élégance. Autour

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

du principal corps de logis se trouvaient disposés par ordre les logements des officiers du palais, soit barbares, soit romains d'origine, et ceux des chefs de bande qui, selon la coutume germanique, s'étaient mis avec leurs guerriers dans la *truste* du roi, c'est-à-dire sous un engagement spécial de vasselage et de fidélité. D'autres maisons de moindre apparence étaient occupées par un grand nombre de familles qui exerçaient, hommes et femmes, toutes sortes de métiers, depuis l'orfèvrerie et la fabrique des armes jusqu'à l'état de tisserand et de corroyeur, depuis la broderie en soie et en or jusqu'à la plus grossière préparation de la laine et du lin.... Des bâtiments d'exploitation agricole, des haras, des étables, des bergeries et des granges, les masures des cultivateurs et les cabanes des serfs du domaine complétaient le village royal, qui ressemblait parfaitement, quoique sur une plus grande échelle, aux villages de l'ancienne Germanie.... C'était là que Clotaire faisait garder, au fond d'un appartement secret, les grands coffres à triple serrure qui contenaient ses richesses en or monnayé, en vases et en bijoux précieux; là aussi qu'il accomplissait les principaux actes de sa puissance royale. Il y convoquait en synode les évêques des villes gauloises, recevait les ambassadeurs des rois étrangers, et présidait les grandes assemblées de la nation franque, suivies de ces festins traditionnels parmi la race teutonique, où des sangliers et des daims entiers étaient servis tout embrochés, et où des tonneaux défoncés occupaient les quatre coins de la salle[1]. »

La maison de ville. — La population gallo-romaine, grossie de soldats ou ouvriers barbares, demeura dans les villes. Depuis le III^e^ siècle la nécessité de la défense avait imposé la construction de remparts, les villes étaient devenues de sombres forteresses, et l'espace mesuré empêchait les maisons de s'étendre comme elles l'avaient fait à l'époque romaine. Alors on gagna en haut l'espace perdu en bas. On surélева la maison romaine. Dès l'époque mérovingienne, les maisons comptent un ou plusieurs étages au-dessus du rez-de-chaussée. Grégoire de Tours raconte que le duc Beppolen étant à table dans une maison à *trois étages*, tout à coup le plancher s'écroula. Ces maisons dont on a retrouvé des traces dans le nord de la France, se composaient d'une cave en maçonnerie non voûtée, de salles en maçonnerie surmontées d'autres constructions de bois. Sortant des forêts du Nord et de la Germanie, les peuples nouveaux, habitués aux maisons de bois, conservèrent d'abord sans doute la maison romaine basse, en pierres ou en briques, mais, lorsqu'ils s'appliquèrent à la surélever, ils employèrent les charpentes pour édifier les salles dont ils avaient besoin. Si la maçonnerie resta gallo-romaine, les étages supérieurs dénotèrent la main d'ouvriers familiers avec les pratiques des races du Nord. Dans la période franque et jusqu'au XII^e^ siècle se superposèrent ainsi deux systèmes différents de constructions qui se combinèrent enfin et d'où sortit l'originale maison du Moyen âge.

1. Augustin Thierry. *Récits des Temps Mérovingiens* (1^er^ récit).

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

III. — AU MOYEN AGE

La maison de bois. — En beaucoup d'anciennes cités du nord et du centre, surtout à Rouen, Lisieux, Lille, Amiens, Laon, Reims, Beauvais, Troyes, Sens, Joigny, Bourges, Montferrand, etc., on peut encore se faire une idée des maisons du Moyen âge. Plusieurs remontent au XIII^e^ siècle. Les vues ne sont plus prises sur des cours intérieures, comme dans la maison antique, mais sur la voie publique. La maison est pour ainsi dire toute en bois. Les charpentes sont si rapprochées et si visibles au dehors qu'à peine y a-t-il place pour quelque maçonnerie soudant ces charpentes entrecroisées. Au rez-de-chaussée, une *boutique* précédée parfois d'arcades basses qui, à certains jours, servent encore pour le marché dans plusieurs localités. Lorsque ces lourds portiques manquaient, la boutique était moins sombre : elle prenait jour le long de sa façade qui n'était qu'une vaste baie à petits carreaux. On voyait à l'intérieur l'artisan travailler sous les regards des passants. Au premier étage, la *salle*, lieu de réunion de la famille pour les repas et de réception pour les visiteurs. Une *allée* flanque la boutique, entre profondément dans la maison, et un *escalier droit* donne entrée directe de la rue dans la salle du premier étage. Au deuxième étage, une ou deux *chambres* à coucher. On n'y arrive que par un *escalier en vis* montant de la cour et joignant la *cuisine* aux salles. Cet escalier en vis descendait aussi dans la *cave*, généralement distincte des caves des boutiques. Dans la cour, un *puits*, un *appentis* pour les provisions de bois. Malgré la largeur des baies et des fenêtres, les salles étaient sombres, car

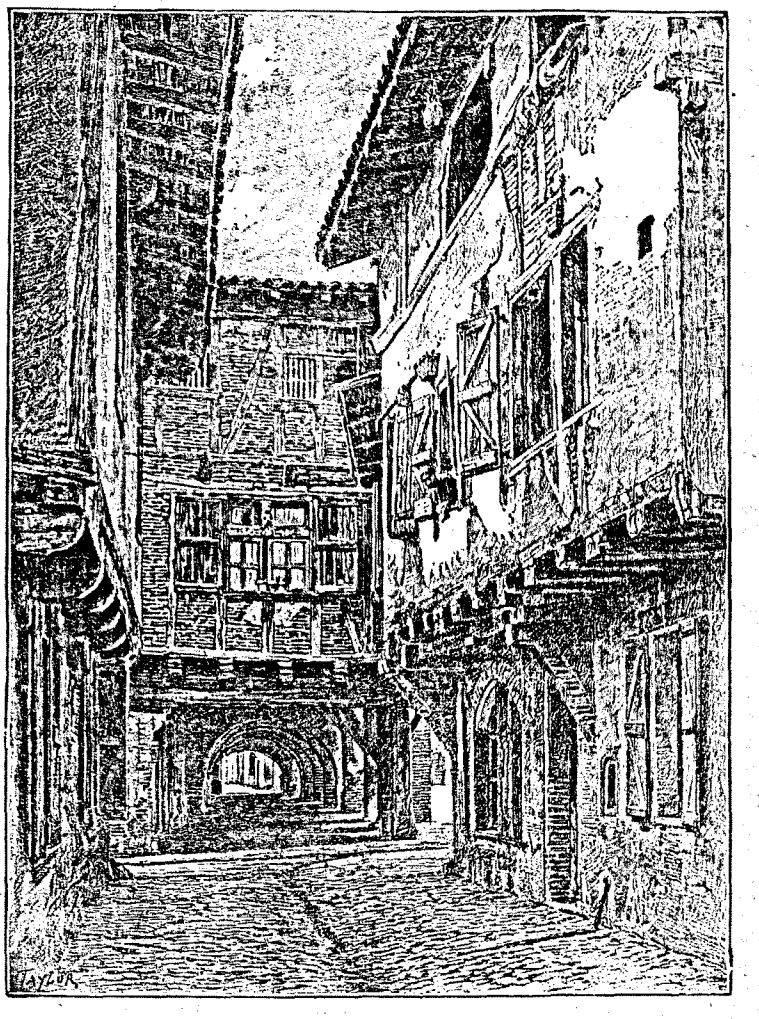

Maisons de bois (XIV^e^ siècle). Entrée extérieure de la Grande-Place à Lisle d'Albi (Tarn).

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

non seulement les maisons d'en face, très rapprochées, interceptaient la lumière, mais le premier étage, par de larges *auvents*, faisait saillie sur le rez-de-chaussée, le second sur le premier, le toit sur le second. Dispositions auxquelles l'humidité du climat avait obligé les maçons pour garantir des pluies les façades. Les toits étaient très inclinés pour l'écoulement rapide des eaux. Les *pignons triangulaires* regardaient la rue et on y encadrait une *arcade* ogivale. Au coin des rues les maisons avaient quelquefois deux pignons; des auvents à ces pignons, des auvents aux fenêtres qui s'ouvraient dans le toit et qu'on surmontait de petits pignons. De là une multiplicité de pointes, de reliefs, de saillies et de balcons d'un aspect varié et agréable. Aucun règlement n'imposait de symétrie et ne contrariait la fantaisie du constructeur. Chaque maison est une maison de famille : le propriétaire seplaît à l'édifier selon ses besoins et ses goûts; les enfants l'enjoliveront encore.

La maison de pierre. — Peu à peu cependant le bois cède la place à la pierre. Aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, les bourgeois, les marchands enrichis se firent construire des maisons plus vastes en pierre. La charpente néanmoins y restait apparente et fut ouvragée. Les jambages des portes, les cadres des fenêtres, figurèrent des généalogies de l'histoire sainte, des animaux, des plantes; on dressa des clochetons, des tourelles, suspendues en encorbellements, de petites échauguettes. L'art gothique, et peu à peu l'art de la Renaissance, ornèrent ces demeures de bourgeois qui retiennent aujourd'hui, dans certaines villes, les regards charmés des voyageurs. Dans le nord de la France, l'influence de l'art flamand modifie les pignons en pierre qui furent découpés en gradins ou dessinaient des courbes plus ou moins tourmentées. L'intérieur, ni dans la maison de pierre, ni dans la maison de bois, ne répondait au pittoresque de l'extérieur. Aucun souci de parer la boutique et la marchandise, de décorer la salle où se réunissait la famille pour les repas, où se trouvaient même les lits des parents et les bannes d'osier des enfants en bas âge. Les solives du plafond, découvertes, blanchies à la chaux, noircissaient vite par l'amas des poussières et les fumées s'échappant de la haute et large cheminée. Les escaliers en vis étaient étroits et obscurs. Sous les toits, de pauvres chambres, des *galetas*, abritaient mal les enfants, les apprentis, les serviteurs et les servantes.

Les châteaux. — Dans les campagnes, les anciennes villas étaient devenues, par suite des guerres perpétuelles, des forteresses, des *châteaux*. Ces demeures fortifiées faisaient la puissance et l'orgueil des seigneurs, maîtres d'un vaste pays et de nombreux vassaux. Ils s'y cantonnèrent derrière une, deux, trois, quatre enceintes ou successives ou concentriques. Ils ne songeaient pas à leur bien-être, mais à leur sûreté, et ces montagnes de pierres, ces accumulations de tours, de courtines, ces dédales de couloirs et d'escaliers faisaient des châteaux forts des XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles des habitations d'autant plus incommodes que les besoins de la défense y entassaient plus de monde. Au XIV^e^ siècle seulement, au XV^e^ siècle surtout, les progrès de l'unité et de la paix permirent aux seigneurs de faire dans leurs châteaux la part plus large à leur logement, à leurs salles. Louis d'Orléans, tout en reconstruisant sur un plan défensif le château de *Pierrefonds* et en le mettant en mesure de résister aux projectiles de l'artillerie, abrita, sous

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

cette enveloppe militaire, une résidence seigneuriale des plus élégantes, où les nervures et les fleurs ogivales font pressentir l'art gracieux de la Renaissance. Viollet-le-Duc a restauré, avec une sûreté de science qui tient du génie, ce château merveilleux, désormais l'unique spécimen en Europe d'une forteresse seigneuriale du xv[e] siècle. Les tours et le donjon imposent par leur situation et leur masse, puis, par un contraste saisissant, la cour intérieure ou cour d'honneur ravit les yeux par une façade à arcades, une galerie et une balustrade. La chapelle a pour abside l'hémicycle d'une des grosses tours et l'intérieur présente un chœur à double étage et une nef avec tribunes. Quoique nues, les salles des *Chevaliers de la Table Ronde*, la grande salle dite des *Neuf-Preuses* avec leurs dimensions, leurs cheminées monumentales, leurs poutres et solives peintes, leurs statues, causent une vive impression. On ne peut rien imaginer de plus noble et à la fois de plus beau qu'un tel logis. Un prince comme Louis d'Orléans qui embellissait encore *Coucy*, *la Ferté-Milon* et d'autres résidences honore son temps par son goût et l'emploi qu'il fit de ses richesses.

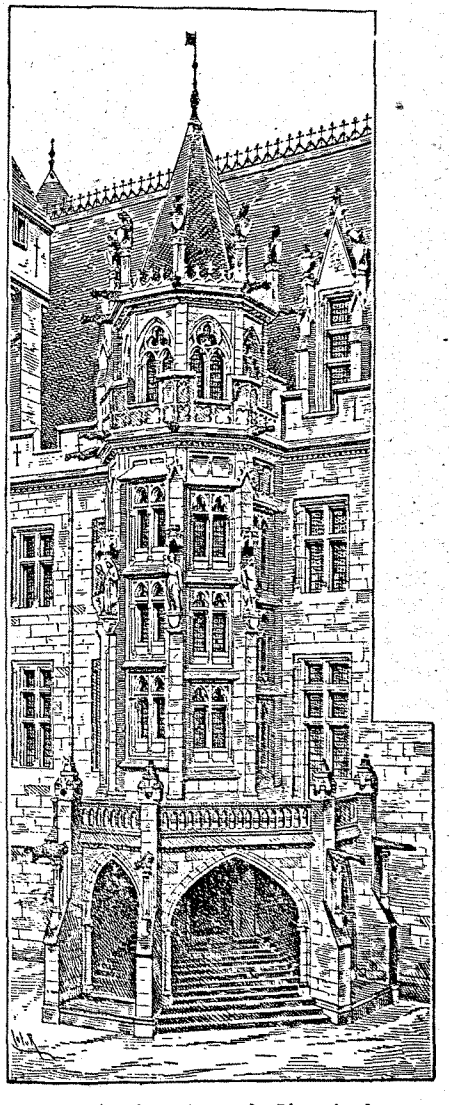

Escalier du château de Pierrefonds.

IV. — A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE

Les châteaux Renaissance. — A mesure que la sécurité augmenta, les châteaux s'ouvrirent de plus en plus. Ils furent élevés en général sur des substructions de châteaux anciens et gardèrent donjons et tours en signe de seigneurie. Les formes restèrent gothiques jusqu'au règne de Louis XII, mais les façades furent augmentées de portiques, de sculptures dans le goût Renaissance. Sur de grands combles dont le faîte se découpe dans le ciel en crêtes finement ajourées, des cheminées se détachent, brodées en dentelles variées et se mêlent à des clochetons, à des lanternes. De cette époque datent les beaux châteaux de *Meillant*, de *Nantouillet*, de *Josselin*, de *Châteaudun*, de *Chaumont*, d'*Amboise* et, le premier de tous celui de *Chambord*. Merveille de la Renaissance, Chambord rappelle pourtant le château gothique plutôt que le palais italien. Celui-ci ne connaissait pas les grands combles, les lucarnes, les cheminées qui couronnent et élancent la masse de Chambord. Grandiose et gracieux, monumental et élégant, le château que François I[er] fit sortir de terre dans un désert, reste aujourd'hui quasi abandonné au milieu de ses bois et vide de la foule de seigneurs et de dames se pressant jadis dans des

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

salles prodigieusement ornées. François Ier lui-même, prodigue de créations artistiques, le

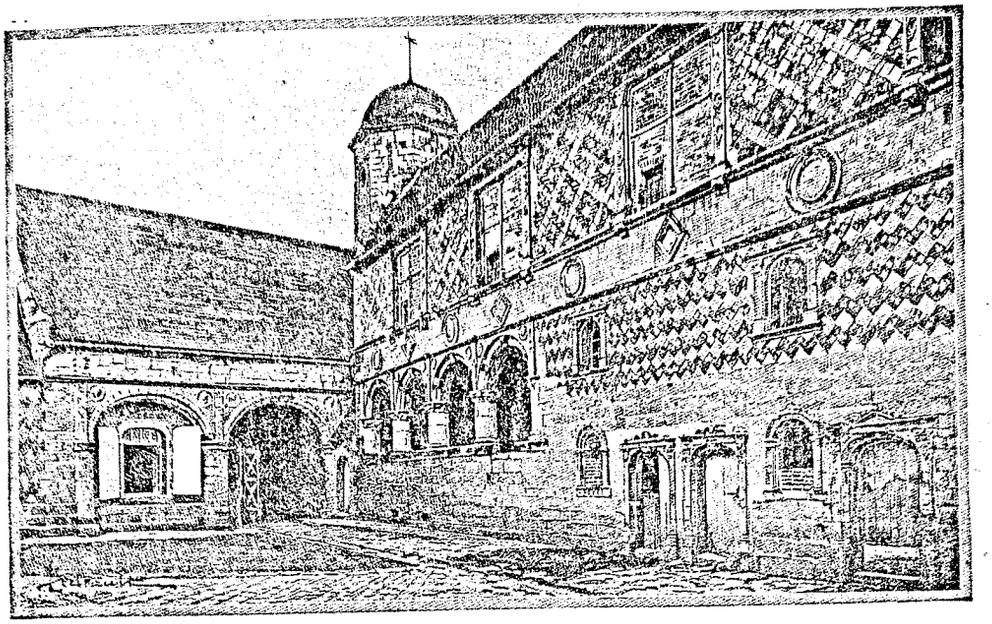

Manoir d'Ango, à Dieppe (1530-1545).

négligea pour *Fontainebleau* où peintres et sculpteurs italiens rivalisèrent avec les Français dans la décoration la plus splendide qui soit au monde et qu'on n'a pu égaler. A la même époque s'achevait *Blois*, se campait sur le Cher la charmante fantaisie de *Chenonceaux*, se bâtissait *Azay-le-Rideau*, aujourd'hui propriété de l'État, puis *Gaillon*, ruiné, dont quelques morceaux délicats ornent la cour de l'École des Beaux-arts, le magnifique château d'*Ussé* si imposant dans son enveloppe gothique, enfin ceux de *Villegongis*, de *Villebon*, vingt autres également intéressants, comme à l'extrémité de la France, le château de *Pau*, le berceau renommé de Henri IV.

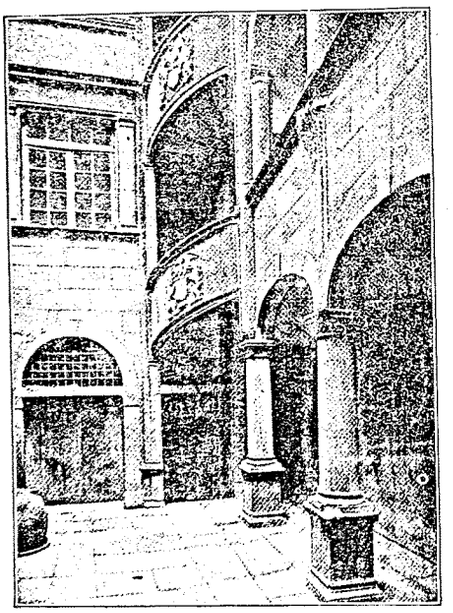

Cour intérieure et escalier de la maison du sire de Beaujeu, à Montferrand (Puy-de-Dôme). [Photo des monuments historiques.]

Les manoirs. — L'ancienne villa toutefois se retrouvait plutôt dans le *manoir*. On appelait ainsi l'habitation d'un propriétaire de fief, ne possédant pas tous les droits seigneuriaux entre autres celui d'élever un château avec tours et donjon. Le manoir est une agglomération de bâtiments destinés à l'exploitation rurale avec logis principal pour l'habitation du propriétaire. Le manoir cependant est mis à l'abri d'un coup de main par des fossés et des murs. Les riches seigneurs

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

firent de ces manoirs des maisons de plaisance. Les abbayes, les évêchés eurent leurs manoirs qui tendirent de plus en plus à ressembler aux châteaux, tandis que ceux-ci de leur côté, perdaient leurs tours et leur air rébarbatif. C'est le manoir, plus que l'ancienne forteresse, qui a donné naissance au château de la Renaissance et au château moderne. Un riche armateur de Dieppe, Ango, jeta bas le vieux castel de Varengeville et se fit construire (1525) un manoir à

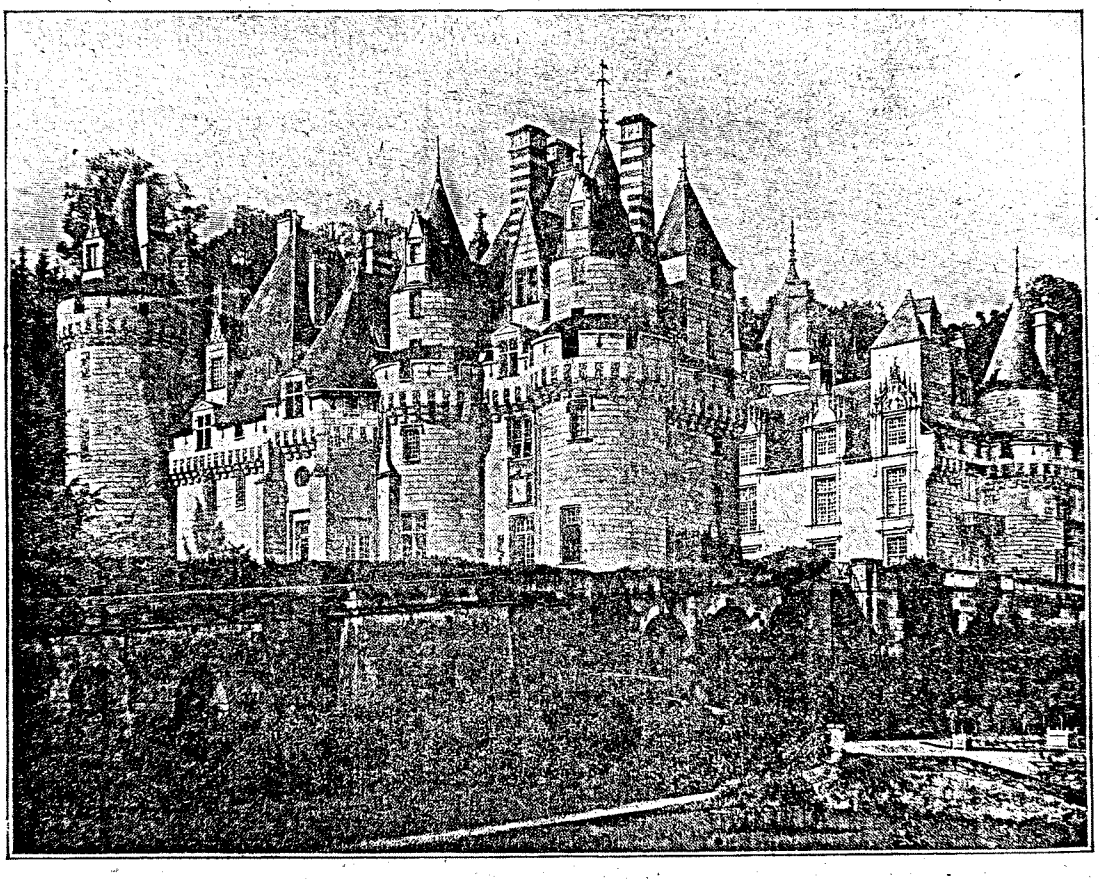

Château d'Ussé (Indre-et-Loire). Magnifique édifice Renaissance avec fortifications (xv[e] siècle). [Photo Neurdein.]

sa fantaisie. Il en reste quelques corps de logis convertis en ferme et que dans le pays, on persiste à nommer le *château*. Ango reçut François I[er] dans ce manoir élégant, surpassé plus tard par des manoirs princiers et royaux, semblables à des palais. Partout l'extérieur des châteaux et des manoirs était bordé de galeries hautes ou *coursières* en encorbellement et courant le long d'un bâtiment pour desservir les appartements, de *loges* ouvertes, de *bretèches* ou paliers couverts portés en encorbellement; d'*échauguettes*. Le *balcon* était rare au Moyen âge; on ne l'aimait point parce qu'il était trop exposé à la pluie.

Les hôtels. — On retrouvait des manoirs dans les villes : ils y prenaient le nom d'*hôtels*. Dès les temps anciens, les nobles avaient, dans les cités, occupé les logis les plus vastes. Souvent

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

même leurs habitations, bâties à l'écart, hors des enceintes primitives étaient devenues comme autant de jalons pour des bourgs nouveaux, des rues nouvelles. Ces manoirs se distinguaient des maisons des bourgeois par leur étendue, leur ampleur, leur analogie avec les résidences seigneuriales. Le bourgeois pose sa façade sur la rue : il vit quasi en public. Le noble assied son logis entre cour et jardin et l'enveloppe de murs ou de bâtiments qui forment des dépendances, des communs. A Paris, les hôtels *Saint-Pol*, des *Tournelles*, de *Bourbon*, de la *Trémoille*, de *Sens*, de *Guise*, de *Cluny* occupaient des espaces très étendus, et quelques-uns subsistent encore, faisant revivre à nos yeux ces belles demeures du xv^e^ et du xvi^e^ siècle. A Bourges, le célèbre et malheureux argentier de Charles VII, Jacques Cœur, appuya son

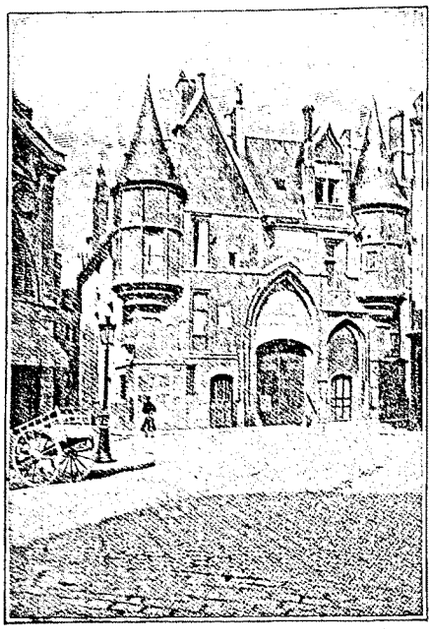

Hôtel de Sens, à Paris, rue du Figuier (xv^e^ siècle). [Photo Camille Guy.]

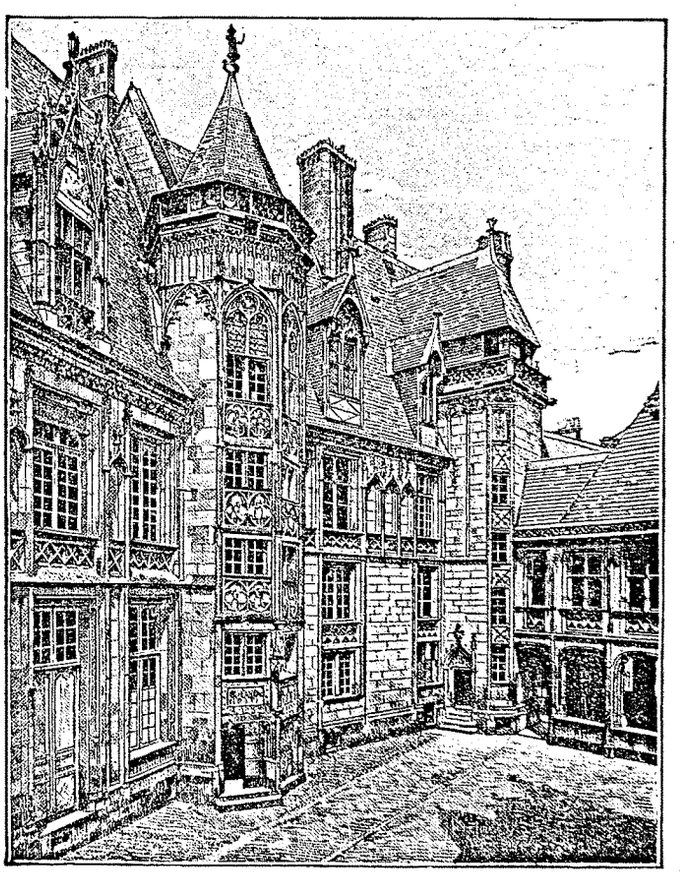

Hôtel de Jacques Cœur, à Bourges (xv^e^ siècle). [Photo Neurdein.]

hôtel-bijou aux murailles de la ville, ce qui lui conserve d'un côté un aspect féodal. Mais sur la rue, dans la cour bordée d'un cloître, on ne peut imaginer plus gracieux assemblage de tourelles, d'escaliers, de combles surmontés de tuyaux de cheminées, d'épis, de lucarnes, de faîtages de plomb autrefois dorés et peints. A l'intérieur, les plafonds des salles, des galeries sont peints. La voûte de la grande galerie (salle des Pas-Perdus du Palais de Justice) est voûtée en carène de navire renversée : elle offre deux belles cheminées sculptées avec de nombreux personnages représentant un tournoi grotesque, des joueurs d'échecs, etc. Partout des devises, ici gravées, là peintes sur des vitraux et principalement celle-ci, d'une haute moralité « A cœur vaillant

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

rien impossible ». Les grandes villes possèdent encore de jolis hôtels où l'on peut suivre les variations de l'architecture qui du gothique flamboyant passe aux lignes droites, aux attiques, aux pilastres, aux frontons de la Renaissance : à Angers, l'hôtel de *Pincé*; à Troyes, celui de *Vauxluisant*; à Toulouse, celui d'*Assezat*; à Paris, le célèbre hôtel *Carnavalet* dessiné par Pierre Lescot, orné de sculptures par Jean Goujon, puis remanié au XVII^e^ siècle et que madame de Sévigné vint habiter. Il a été transformé en *Musée de la ville de Paris*.

V. — *AUX TEMPS MODERNES*

Les hôtels du XVII^e^ siècle. — Au dix-septième siècle, les hôtels deviennent plus simples, plus appropriés à la vie intérieure, aux réunions élégantes. Il y en a cependant encore de fastueux comme l'hôtel de *Mazarin* englobé aujourd'hui dans les bâtiments de la Bibliothèque Nationale. D'opulents magistrats se font construire des demeures princières. Le Président Lambert de Thorigny fit élever, à l'extrémité orientale de l'île Saint-Louis, un hôtel sévère d'apparence qui est resté le type le plus achevé des hôtels du XVII^e^ siècle. La façade est nue. La cour est entourée d'une décoration sobre avec un entablement dorique. Toute l'ornementation est à l'intérieur et deux des plus grands peintres de l'époque, Charles Le Brun et Eustache Lesueur y embellirent les appartements, les galeries. Au premier étage l'appartement se trouvait de plain-pied avec un jardin, une terrasse et formait rotonde : là le Président Lambert avait installé dans une galerie sa bibliothèque; là Lesueur avait peint au plafond d'un magnifique cabinet cinq tableaux représentant la naissance de l'Amour, sa cour céleste, son triomphe où il s'appuyait sur la Jeunesse et la Beauté. Les appartements du deuxième étage, plus ornés, renfermaient une grande galerie longue de 78 pieds sur 15 de large et dont le plafond cintré avait été couvert par Charles Le Brun d'une éclatante composition mythologique semblable à celles qu'il prodigua à Versailles et représentant les combats d'Hercule, son apothéose. Les murs couverts d'un lambris doré étaient ornés de groupes d'enfants, d'aigles portant des bas-reliefs de stuc peints en bronze. Les tableaux de Lesueur ont été détachés et transportés au Louvre; l'œuvre grandiose de Le Brun, faisant corps avec la voûte de la galerie, demeure la gloire de l'*Hôtel Lambert* dont les richesses artistiques ont été soigneusement conservées par les princes Czartoryski.

Les châteaux du XVII^e^ siècle; le style Louis XIV. — Le XVII^e^ siècle inaugura un système tout nouveau de construction. C'est le siècle de l'obéissance, de la régularité, de la ligne droite, qu'on voit appliquée partout. Le château, comme l'hôtel, perd tout air gothique. Sans doute il garde quelques apparences de fortifications et de fossés, mais pure précaution contre les vagabonds et aussi pur ornement. Le château d'*Ancy-le-Franc* offre un des premiers exemples de l'architecture rectiligne : plan carré, pavillons carrés aux quatre angles, arcades sur la façade de la cour intérieure. Analogue est celui de *Sully*, quoique se rapprochant davantage du palais italien. Sous Louis XIII et même avant lui, on mêle la brique et la pierre, la brique pour les

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

remplissages, les cordons; la pierre pour les angles, les jambages. Tous les hôtels de la place actuelle des Vosges (ancienne place Royale) à Paris, offrent un ensemble parfaitement symétrique de ce mélange de la brique et de la pierre.

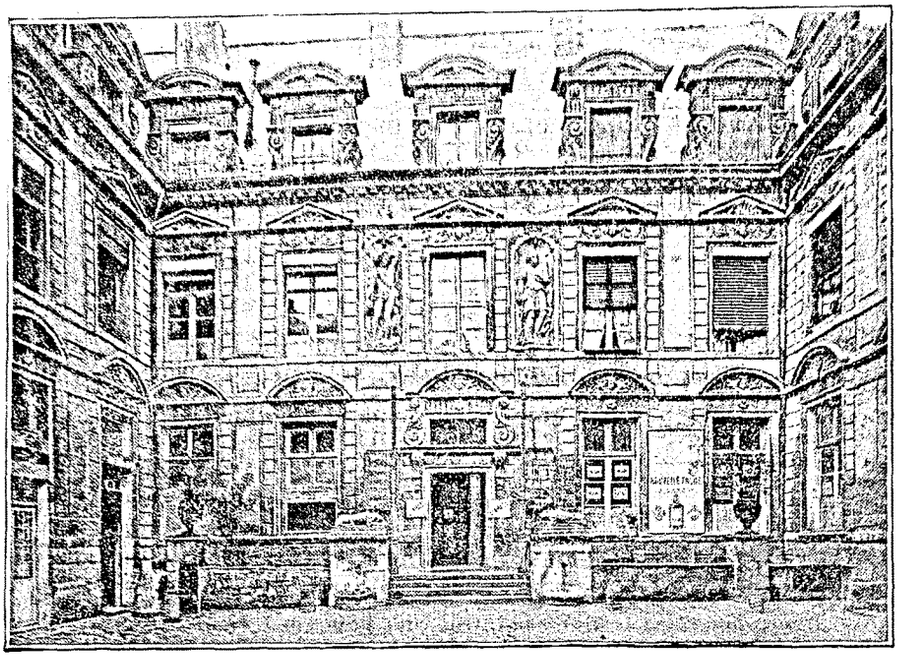

Hôtel Sully, rue Saint-Antoine (XVII^e siècle). [Photo des monuments historiques.]

Louis XIV n'en voulut plus. Le château, l'hôtel, la simple maison, prirent un tout autre aspect. Le château de *Vaux*, près de Melun, le château de *Maisons*, près de Paris, chefs-d'œuvre, le premier de Levau, le second de Mansard, devinrent les modèles imités par les seigneurs. A Vaux la cour d'honneur, fermée sur trois de ses faces par une balustrade, forme avec le château un même terre-plain qu'entoure un fossé. Le château, double en profondeur, annonce déjà la distribution moderne des pièces autour d'un point central. Un perron fort élevé conduit à un vestibule et à une grande salle elliptique de 19 mètres de longueur sur 17 mètres de hauteur. A droite et à gauche du vestibule, des escaliers relativement petits mènent à de nombreuses pièces de 8 à 9 mètres, décorées des plus riches peintures. Les solives apparentes ne marquent plus le plafond distribué en voûtes et caissons. Partout les murs sont garnis de lambris rehaussés d'or, d'arabesques, de peintures. En sortant de la grande salle on regagne le niveau du terre-plain par un vaste perron et, traversant le fossé sur un nouveau pont, on se trouve dans un splendide jardin à la française tracé par Le Nôtre. Les deux étages du château de Maisons présentent chacun un

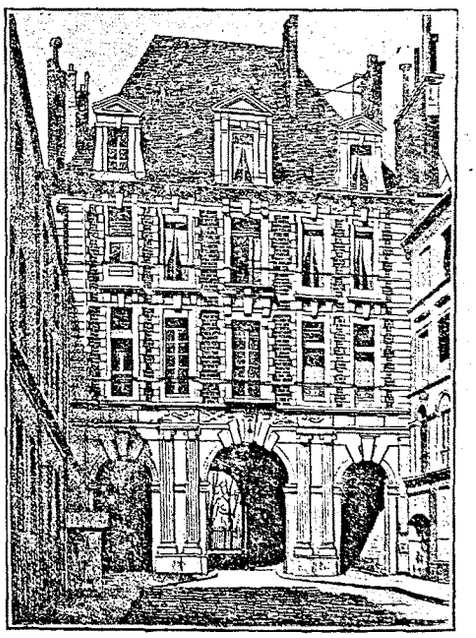

Une maison du début du XVII^e siècle. Rue de Birague. Entrée place des Vosges. Paris. [Photo des Monuments historiques.]

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

ordre particulier de colonnes, dorique au rez-de-chaussée, ionique au premier. Un double avant-corps couronné par un grand fronton occupe le centre de chacune des façades principales ; le toit s'y élève plus haut que partout ailleurs. Et cette partie centrale est aussi la plus décorée. Aux angles, les pavillons ont leur toit distinct et sur les combles se détachent de larges coffres de cheminées, des lucarnes toutes conçues dans le style sévère et régulier qui caractérise l'époque de Louis XIV.

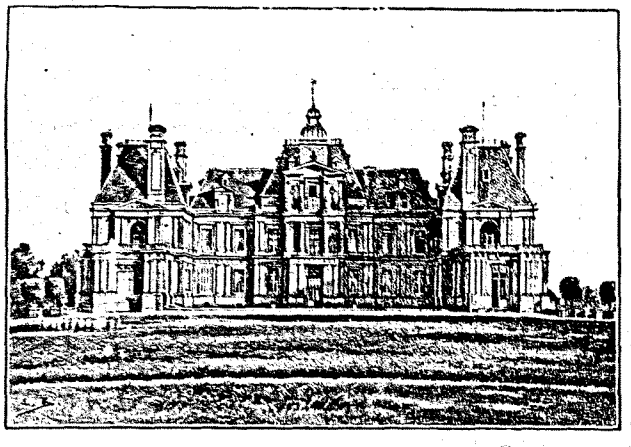

Château de Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise) (xvii^e siècle).

VI. — ACCESSOIRES DES CONSTRUCTIONS

Les fenêtres, les escaliers. — On avait tiré bon parti, avant le xvii^e siècle, des fenêtres pour l'ornementation des demeures seigneuriales, manoirs ou hôtels. On les accouplait en les séparant par de légères colonnettes ; on les surmontait d'arcs en ogive, plus tard de frontons Renaissance. Imaginée au xiii^e siècle, la fenêtre *à croisée* devint d'un usage général aux xiv^e, xv^e et xvi^e. La baie rectangulaire se divisait en quatre parties qui formaient une croix latine de pierre : les vitraux étaient maintenus dans quatre châssis de bois qui avaient chacun leurs verrous distincts. On n'ouvrait donc que un, deux ou trois panneaux ou tous à volonté. Au revers des châssis vitrés s'appliquaient des volets de bois placés à l'intérieur. Dans le gothique fleuri, les fenêtres les plus rapprochées du toit font saillie : on les surmonte d'un triangle allongé avec clochetons et fleurons. Les fenêtres forment ainsi autant de petits édicules distincts et contribuent à donner de la légèreté et de l'élégance à l'édifice entier. La croisée Renaissance fut plus simple avec des vitraux plus grands. Le fronton était ou triangulaire ou curviligne ; les ornements n'étaient plus déta-

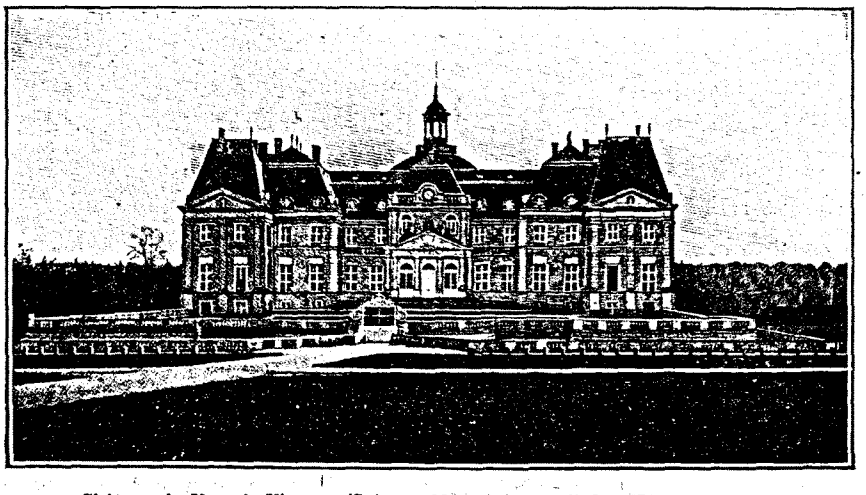

Château de Vaux-le-Vicomte (Seine-et-Marne) (xvii^e siècle). [Photo Duranty.]

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

chés, mais on brodait, on festonnait les montants et les meneaux. Les escaliers furent aussi employés par les maîtres de l'art gothique à augmenter la richesse des façades : on les logeait dans des tourelles. L'escalier de l'hôtel de *Jacques Cœur* offre l'un des plus beaux types d'escalier seigneurial, comme l'escalier de Dunois au château de *Châteaudun* et surtout le merveilleux escalier du château de *Blois*. La Renaissance conserva ces escaliers à tourelles en les décorant dans le style du monument.

Les chambres; les cheminées. — Dans les châteaux féodaux la plus grande des salles était accessible aux vassaux au milieu desquels vivait pour ainsi dire le seigneur. Il les y recevait, les hébergeait. C'était aussi la salle de justice. Au XIIIe, au XIVe, au XVe siècle, on prodigua dans ces salles majestueuses l'ornementation et les peintures. Les seigneurs cependant prirent l'habitude de s'isoler : ils avaient des pièces de tapisserie qui pouvaient se tendre dans une salle pour créer aux dépens de celle-ci des chambres. On modifiait ainsi selon les besoins les divisions intérieures. Les princes et barons voyageaient avec leurs chambres de tapisserie. Du reste les chambres fixes furent également décorées de tapisseries et on les désignait par le sujet que celles-ci représentaient. Puis on sculpta, on peignit, on dora les solives des plafonds. Le bois employé dans les constructions se prêtait à toutes les fantaisies des artistes : des lambris furent travaillés et délicatement fouillés.

La *cheminée*, au Moyen âge, devint le principal ornement des salles et des chambres des châteaux, des manoirs, des hôtels. A l'époque gallo-romaine on chauffait les maisons par des *hypocaustes*, c'est-à-dire des foyers souterrains; la fumée passait sous le dallage de la pièce qu'on voulait chauffer et le dallage reposait sur de petites piles de briques. Les Romains avaient connu pourtant la *cheminée* qui, depuis le XIe siècle, devint, en France, d'un usage général. Un grand retrait dans le mur marque la place du foyer, vaste, immense, proportionné aux salles qu'il devait illuminer et réchauffer de ses flammes. On y jetait des troncs d'arbres entiers. Pour protéger le mur on le revêtit de tuiles posées à plat et, à partir du XVe siècle, de plaques de fonte, de fer où des dessins en relief reproduisaient les armoiries du seigneur ou des animaux fantastiques. C'était là le *cœur* de la cheminée. On avança ensuite, faisant saillie vers le dehors, un *contre-cœur* pour augmenter et circonscrire en même temps les limites du foyer. Au-dessus la fumée s'échappait par un entonnoir en maçonnerie, en forme de hotte. Cette hotte, conique en haut, s'appuyait sur un linteau ou sur un arc qu'on appela le *manteau* de la cheminée : deux jambages le soutenaient et on en fit des colonnes, des colonnettes. La fumée sortait par les toits au moyen d'un conduit en poterie ou *mitre* et ces conduits devinrent autant de prétextes, au Moyen âge et à la Renaissance, aux décorations variées. Mais c'était le manteau, c'était la hotte de la cheminée l'objet principal sur lequel s'exerçait l'imagination des artistes. La cheminée devenait un monument de l'orgueil seigneurial. A l'hôtel *Saint-Pol*, la cheminée de la chambre du roi Charles V avait pour ornements de grands chevaux de pierre. Celle de sa chambre au *Louvre* était chargée de douze grosses bêtes et de treize grands prophètes. Une cheminée de l'hôtel de *Jacques Cœur* à Bourges représente un couronnement de château avec créneaux, mâchi-

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

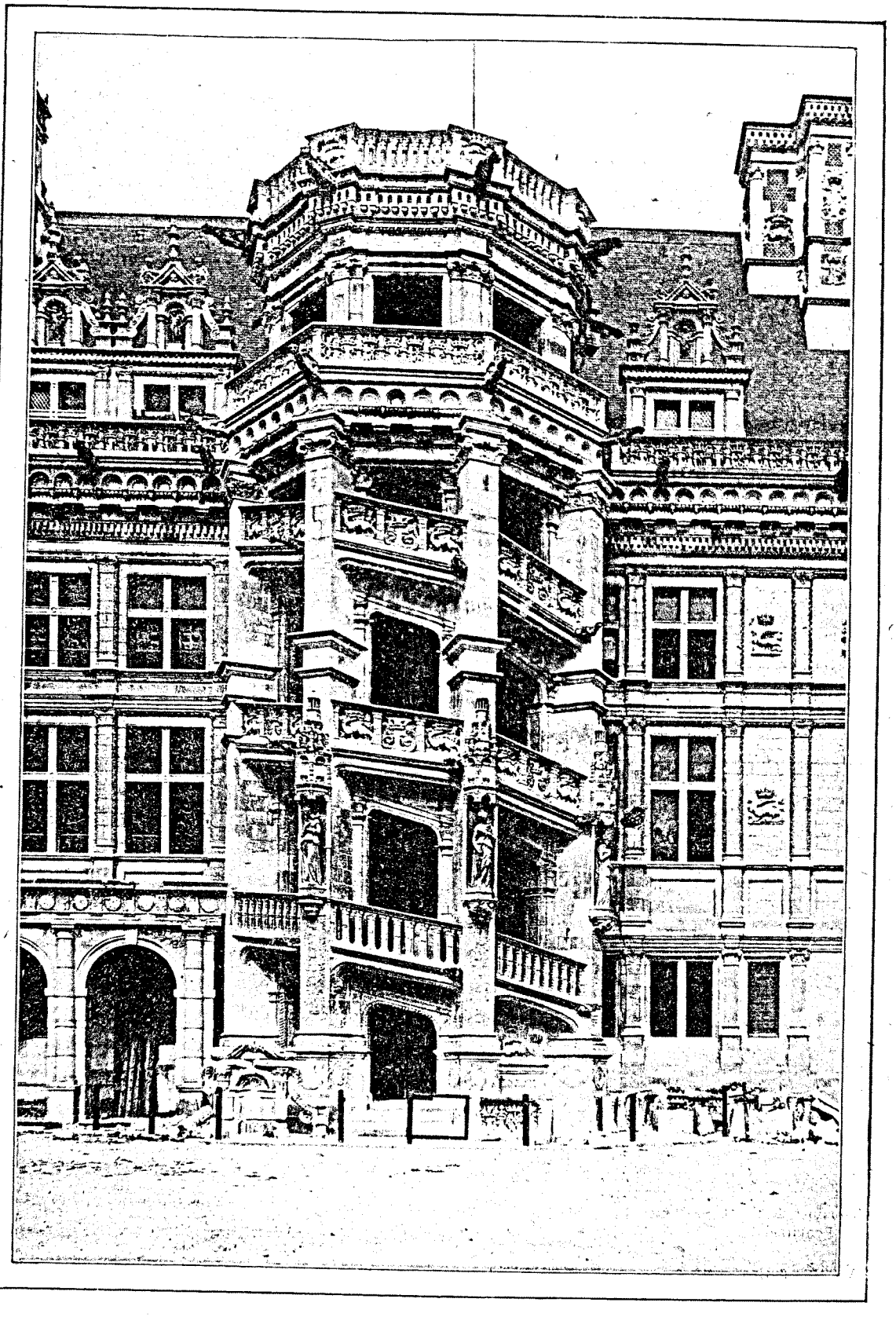

Escalier du château de Blois (Renaissance.) [Photo Mieusement.]

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

coulis, soldats tirant de l'arc ou de l'arbalète. La Renaissance modifia la forme de la hotte qui se composa d'un cadre ou de plusieurs cadres où on logea des bas-reliefs, des cartouches, des médaillons, des guirlandes, des cariatides. Si grandes que fussent les cheminées, si énormes les bûches qu'on y brûlait, elles chauffaient mal des salles immenses. Alors on accola deux et trois cheminées : ainsi à Laon (XII[e] siècle), au mont St-Michel (XIII[e] siècle), au château de Coucy (XIV[e] siècle). Il n'y en avait pas moins trop de tirage, trop d'air venant des portes et fenêtres mal closes. Au XVI[e] siècle on commença à réduire l'âtre limité par deux jambages proéminents; la cheminée, en saillie franche, n'eut plus les mêmes dimensions. Ce rétrécissement du foyer, cette réduction de la cheminée ne s'opérèrent que lentement et il fallut plus d'un siècle et demi pour que cette mode triomphât. Le XVII[e] siècle est encore l'époque des grandes cheminées, avec des manteaux si vastes qu'on se tient au-dessous au risque d'accidents. En 1603, un marchand de la paroisse St-Séverin, à Paris, fut, selon le journal de P. de l'Estoile, « assommé, sous la cheminée, des plâtras qui y tombèrent ». Mme de Montmorency écrivant à Bussy-Rabutin (1670) raconte que Mme de La Fayette a eu la tête cassée par une corniche de sa cheminée « qui n'a pas respecté une tête si brillante ».

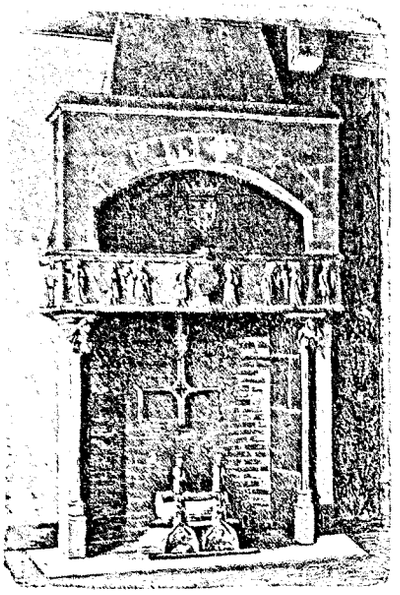

Cheminée chez un riche bourgeois du XV[e] siècle. Maison du Mans. Aujourd'hui au musée de Cluny.

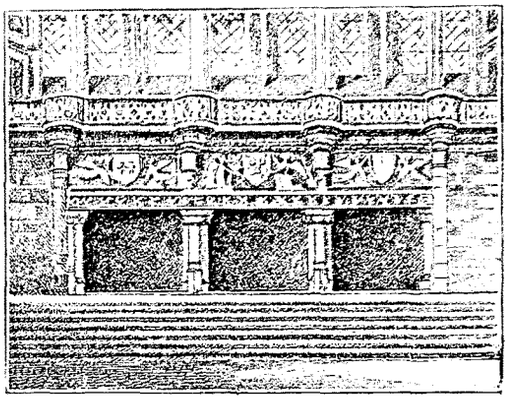

Cheminée à trois corps et à manteau armorié (XV[e] siècle). Poitiers. Palais-de-justice. Salle des Gardes.

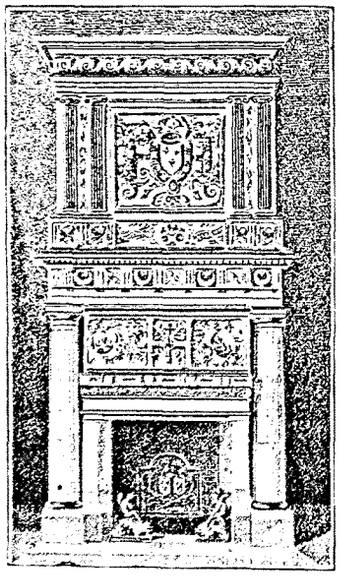

Cheminée de la galerie Henri II à Fontainebleau (XVI[e] siècle).

Plus petites, les cheminées purent être multipliées. Jusque là beaucoup de chambres en manquaient. Faute de cheminée dans la chambre de la marquise de Rambouillet « la compagnie en était réduite à aller se chauffer dans l'antichambre, alors que la maîtresse de maison restait sur son lit, les jambes dans un sac de peau d'ours ». Dans beaucoup de maisons, en province, il n'y avait de cheminée qu'à la cuisine. Diminuées, les cheminées purent être logées dans les petites salles, les cabinets. En 1667, le fumiste Varine ramone au château de St-Germain 191 cheminées, en 1677, à Fontainebleau 423. Les

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

foyers pourtant sont encore grands. Fagon dans son Journal de la santé de Louis XIV nous apprend qu'en 1704 et 1706 « la chaleur des grands feux que l'on faisait dans les appartements de Versailles et de Marly a valu au roi des indispositions sérieuses. »

Dès la seconde moitié du XVI^e^ siècle, on avait appliqué le marbre à la décoration des cheminées, d'abord par des chambranles tirés tout taillés d'Italie. Puis on avait fouillé, sculpté ces marbres. On enrichit le chambranle de bronze doré et orné dans ses angles de girandoles avec des génies. Au XVIII^e^ siècle un grand changement modifia l'aspect des cheminées : aux tableaux, aux bas-reliefs des manteaux on substitua des glaces. Alors il fallut, pour qu'on pût se mirer, abaisser le chambranle. Comme les glaces coûtaient cher, tout le monde ne pouvait les prolonger jusqu'au plafond : on partagea le manteau en occupant la case supérieure par une peinture ou un bas-relief, l'autre par une glace. Le cheminée se trouva très réduite avec de modestes chenets substitués aux landiers d'autrefois et aux majestueux chemineaux. Elle se proportionnait d'ailleurs aux dimensions des chambres. Le chambranle dut être plat pour appuyer la glace; on y logea pendules et candélabres et, de grandiose sous Louis XIV, de tourmentée sous Louis XV, de gracieuse sous Louis XVI, de classique et froide sous le premier Empire, la garniture de cheminée tomba dans le romantisme, le bizarre, le vulgaire en se répandant jusque dans les plus humbles demeures. En revanche l'industrie remplaçant l'art améliora le tirage par les trappes, les cheminées économiques et mobiles, puis supprima en beaucoup d'endroits les cheminées auxquelles on substitua les poêles, les calorifères et, au XIX^e^ siècle, on revint, avec des systèmes perfectionnés, au chauffage invisible des Romains par l'air chaud.

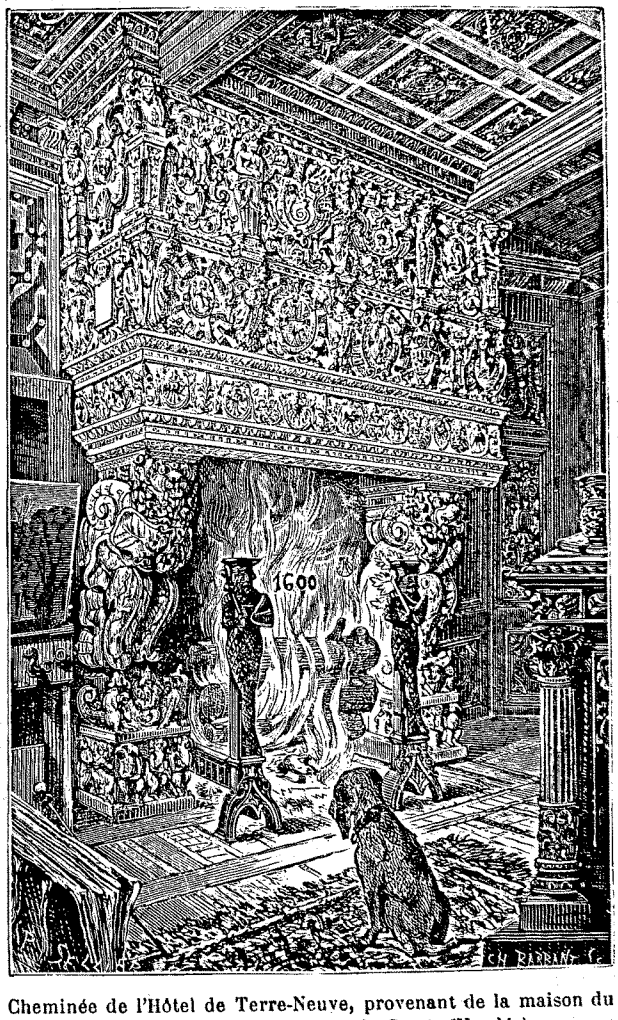

Cheminée de l'Hôtel de Terre-Neuve, provenant de la maison du Gouverneur (1600). Fontenay-le-Comte (Vendée).

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

VII. — *LE LOGIS MODERNE*

Les appartements. — Au Moyen âge et au début des temps modernes, dans les châteaux, dans les manoirs, dans les plus riches hôtels, les salles se succédaient sans ordre, sans symétrie. Le noble, comme le bourgeois, vivait dans la salle principale. Escaliers et chambres s'entremêlaient suivant la disposition des défenses du château, imitées ensuite dans le plan du manoir et de l'hôtel. Dans les maisons de ville déjà peu larges, l'escalier, planté le plus souvent au milieu, diminuait encore la place des salles : on en logeait une à droite, une à gauche au plus. Au XVII^e^ siècle une femme qui tient le sceptre parmi les beaux esprits, la marquise de Rambouillet, opéra silencieusement toute une révolution dans l'art des constructions urbaines. Elle aimait à bâtir, à communiquer ses idées aux ouvriers et aux artistes. Elle eut, pour son hôtel, l'ingénieuse inspiration de reporter l'escalier à l'une des extrémités de la façade. Les pièces, dès lors, ne furent plus séparées; on les groupa, on les distribua avec méthode. Ce fut l'*appartement*. On appela ainsi des salles et chambres se continuant et toutes de plain-pied.

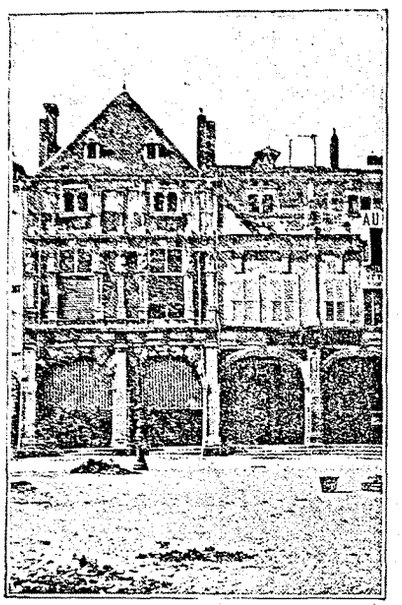

Maison dite des *sept péchés capitaux*, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) (XVIII^e^ siècle). [Photo M. Marin.]

Du reste l'appartement était restreint : quatre pièces, une antichambre, une chambre, un cabinet, une garde-robe dégagée par un petit escalier. C'était l'endroit où l'on habitait, où l'on couchait. Au premier étage se trouvait l'*appartement de parade*, de *réception*. En certains hôtels on poussa la division jusqu'à des appartements d'*été* et d'*hiver*. En 1760 la maison d'un conseiller à la grand'chambre du Parlement contient huit pièces au premier étage, cinq à l'entresol, cinq au second; la cuisine, l'office et le garde-manger sont au rez-de-chaussée. Cette distribution des pièces permit de grouper à chaque étage toutes celles qui étaient nécessaires à l'habitation d'une famille. On installa plusieurs familles dans une même maison. On louait jadis une maison entière, on put n'en louer qu'une partie. A un prix moindre on put jouir des avantages de plusieurs pièces communiquant ensemble, se commandant sans doute, mais utilisant toute la place qui se perdit ensuite dans des appartements de plus en plus divisés en couloirs, dégagements et portes.

La maison aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. — Au temps de Louis XIV et de Louis XV, les grands seigneurs seuls ou les très riches financiers peuvent faire élever pour eux des logis somptueux et artistiques comme l'hôtel de *Soubise* (aujourd'hui les Archives Nationales). Le bourgeois bâtit sa demeure sans ornement, sur des plans quasi invariables. C'est la symétrie, la nudité qui règnent. L'esprit d'initiative du Moyen âge est perdu. Un des architectes les plus notables

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

du XVII[e] siècle. Le Muet (vers 1620) ne dédaigna point pourtant, bien qu'il eût édifié à Paris les beaux hôtels d'*Avaux* et de *Luynes*, de s'occuper de la simple demeure bourgeoise. En son traité de la *Manière de bien bastir*, il fournit des modèles de maisons petites et moyennes : escalier à la porte comme au Moyen âge, cuisine en avant, salle en arrière avec un cabinet dit *serre-nappe* éclairé sur la cour où donne le *privé*. Au premier étage qu'on nommait alors le second, chambre très vaste (quinze pieds carrés), accompagnée d'une garde-robe et d'un cabinet. D'autres maisons sur des terrains plus larges ont deux corps de logis, un bâtiment de service sur la rue et un bâtiment de maître éclairé entre deux cours, la cage d'escalier reliant ces bâtiments l'un à l'autre. Au XVIII[e] siècle la petite maison bourgeoise des villes est presque toujours double en profondeur, mais les pièces sont moins grandes. Comme Louis XV dans les palais, comme les seigneurs dans leurs hôtels, le bourgeois aime les petits réduits. Le même espace de terrain est divisé autrement. On n'a pas plus de place, mais plus de chambres ou de cabinets, ne fussent-ils point logeables. Si le terrain le permet, le passage ou l'allée se trouve dans l'axe de la maison ainsi que la cage de l'escalier. A chaque palier s'ouvrent les portes des chambres, des logements ou des appartements habités par le propriétaire ou loués. Dans les grandes villes les maisons sont à trois, quatre, cinq étages. Ce sont les maisons à loyer, type essentiellement moderne qui se conserve au XIX[e] siècle avec des modifications habilement imagi-

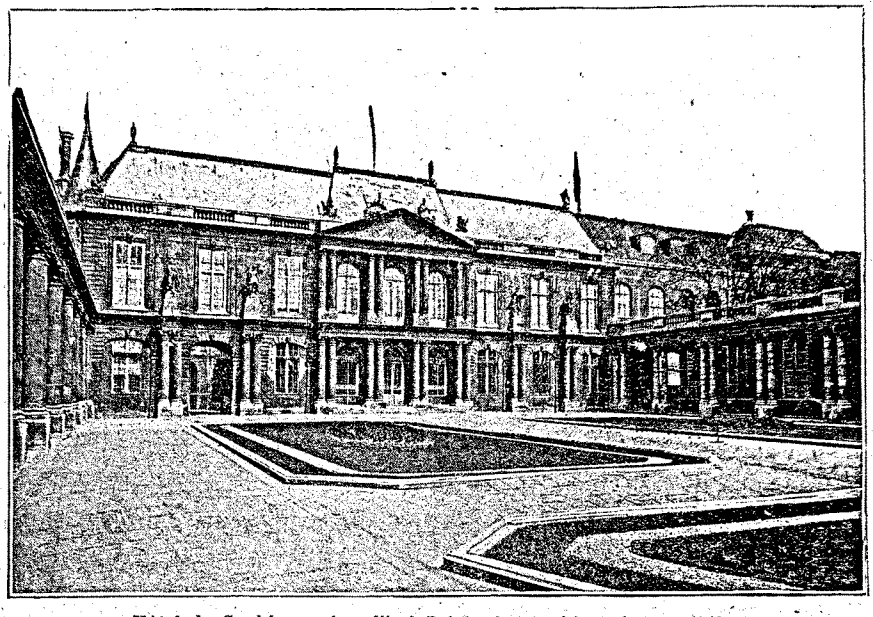

Hôtel de Soubise, aujourd'hui Palais des Archives (XVIII[e] siècle).
[Photo des Monuments historiques.]

Maison où naquit Bonaparte à Ajaccio
(XVII[e] siècle).

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

nées par la science des architectes, mais qui ne furent pratiques que dans les immenses immeubles bâtis sur de vastes terrains.

La maison au XIX^e siècle. — Dans la maison du XIX^e siècle on distribua ingénieusement les appartements avec toutes les combinaisons qui assurent le confort et l'agrément de l'existence. Malheureusement la spéculation l'emportant, on ne chercha, dans la plupart des maisons moyennes, qu'à tirer parti d'espaces restreints pour constituer, sur la superficie d'un seul appartement, deux ou trois appartements avec un ensemble de pièces imitant le grand appartement, mais étroites, incommodes, où l'on peut à peine loger les meubles indispensables. Ce fut l'uniformité imposée sans que l'on tînt compte de la composition infiniment variée des familles. Les maisons modernes, dans les grandes villes, n'offrirent plus que l'aspect d'immenses casernes.

Le modern-style. — Les architectes modernes, très instruits de tous les secrets de leur métier, ont cependant cherché aussi l'art. Ils n'ont réussi qu'à amalgamer tous les styles, et ce qu'on a appelé le *modern-style* n'est que la négation d'une originalité, une combinaison souvent disparate des procédés du Moyen âge, de la Renaissance, du XVII^e siècle. Les architectes parisiens, dans de nouveaux quartiers à l'ouest de la capitale, Passy, Auteuil, la plaine Monceau, l'avenue de Villiers, ont construit pour de riches particuliers des hôtels où ils ont donné carrière à leur fantaisie. La splendeur de certains de ces hôtels, le confort de leur aménagement intérieur n'empêchent pas qu'on ne peut point les comparer à ces hôtels du XVIII^e, du XVII^e, du XVI^e siècle, où l'on avait surtout mis le luxe dans la perfection de l'art.

Pour les maisons à loyer, les architectes ont essayé aussi, surtout depuis le début du XX^e siècle, de leur donner quelque aspect artistique. Disposant de vastes terrains, ils ont imaginé des façades quasi triomphales, des rotondes, des colonnes, des statues, des baies en saillie ou bow-windows, des ornements de toute sorte. Ces maisons modern-style rappellent surtout la liberté de l'architecture flamande : elles imposent par leur masse; mais confuses, étranges, elles étonnent l'esprit sans le charmer. A l'intérieur, la dimension des galeries, des salons que de légères cloisons vitrées séparent sans les isoler, montre pourtant qu'on a cherché à donner plus d'accès à la lumière comme à l'air, ce qui constitue en somme des qualités hygiéniques.

Habitations à bon marché. — On construisait avec trop de luxe les maisons des villes. Aussi songea-t-on à élever pour les classes ouvrières des habitations à bon marché. Un premier essai fait par Napoléon III n'avait pas réussi. Mais l'idée était trop juste pour qu'on ne s'appliquât point à de nouvelles combinaisons. Une immense maison, à Guise (Aisne), dite le *Familistère*, fut bâtie pour loger la population d'une manufacture. D'autres constructions, à Rouen (1886), à Lyon, avancèrent la solution du problème. A Paris s'organisèrent différentes sociétés qui élevèrent des maisons d'un heureux modèle. L'une des premières, rue Jeanne d'Arc (1899), contenait sur un terrain de 1800 mètres de superficie, 70 logements confortablement installés. Une autre, rue Ernest Lefèvre (1905), groupe une série de maisons indépendantes autour d'une grande cour centrale : elles ont toutes de petites cours largement aérées. Les logements comprennent cuisine, salle à manger, chambre pour le ménage, une ou deux chambres d'en-

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

fants, vestibule, débarras, water-closets, cave; partout distribution de gaz et d'eau et le nouveau système du *tout à l'égout* qui n'a pas encore été appliqué dans tous les quartiers de la capitale. Des annexes contiennent lavoir, bains, douches, remise pour bicyclettes, voitures d'enfants, ateliers, magasins. Les loyers varient, selon les étages et les dimensions des pièces, de 264 à 344 francs.

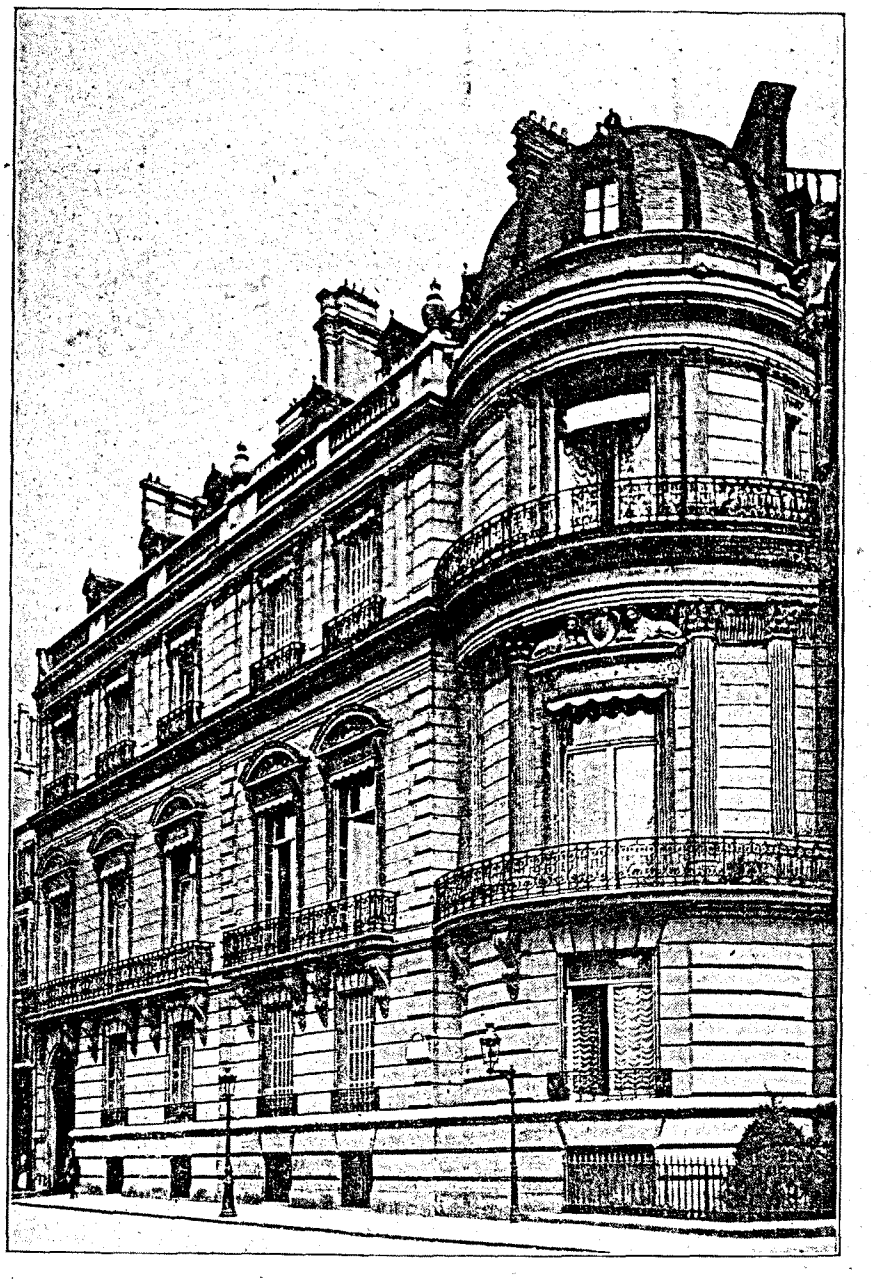

Maison à Paris, avenue des Champs-Elysées (XIXe siècle).

Maisons des champs. — Tandis que les siècles apportaient tant de changements aux maisons des cités, la *masure* primitive du paysan subsistait à peu près la même, ne comprenant guère qu'une seule chambre avec étable, écurie, grenier. Les provinces de France toutefois différaient sous ce rapport, selon leur degré de richesse. Si dans le Morvan, la maison basse restait à peu près ce qu'elle était il y a dix-huit siècles, dans le Nivernais, en Bourgogne, en Normandie elle avait plus d'ampleur, quelque ornement. Dans le Centre, Auvergne, Velay, nord de l'ancienne Aquitaine, on reconnaissait les traditions celtiques aux maisons en partie

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

creusées sous terre et recouvertes d'une sorte de tumulus formé de terre et de pierres. Le bois domine dans les constructions de l'Est : les maisons, bâties avec des troncs empilés, basses, larges, sont faites pour résister aux neiges et aux ouragans. Elles comptent trois pièces au rez-de-chaussée, quatre sous les combles. Sur les bords de la Garonne, dans le Languedoc, la Provence, le climat a permis d'ouvrir davantage les habitations rurales accompagnées souvent de portiques où s'enroule la vigne. On y retrouve la tradition romaine si persistante dans le Midi.

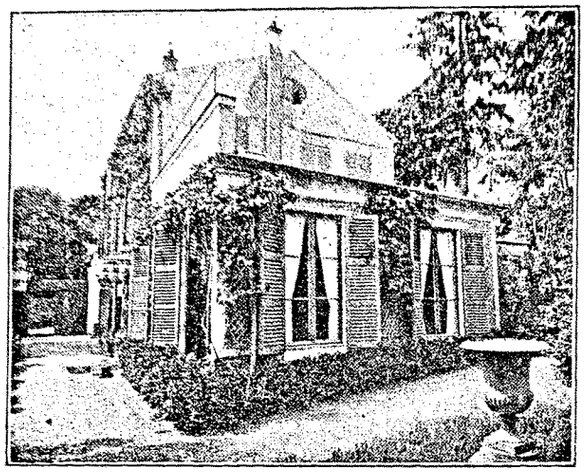

Maison de campagne de Gambetta, dite les *Jardies*, à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise). [Photo Boulanger.]

Enfin, après la terrible guerre de 1914 pendant laquelle plusieurs de nos départements furent entièrement dévastés, le Gouvernement, aidé par de nombreuses initiatives privées, fit reconstruire sur le terrain nivelé de nombreuses maisons d'une architecture simple et pratique, mais d'un aspect agréable.

A côté de ces maisons de villages qui, grâce aux progrès de l'aisance, se sont beaucoup étendues et améliorées, le citadin a installé, principalement dans les environs des grandes villes, des maisons de plaisance qui varient depuis l'humble cottage jusqu'à l'opulent château. Ces villas n'ont plus rien qui rappelle les villas romaines, mais leurs propriétaires ont souvent demandé aux architectes l'imitation des châteaux et manoirs d'autrefois. Une fantaisie inimaginable a ainsi entouré Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, d'une ceinture de coquettes villas qui se pressent encore plus nombreuses sur les plages renommées de la Manche et de l'Océan. Un très petit nombre de Romains pouvaient s'installer dans les villas somptueuses que nous avons décrites; aujourd'hui, la plupart des bourgeois et commerçants de Paris, même des artisans, ont leur maison des champs, et à leur profit ont été découpés en parcelles les parcs et jardins des anciennes résidences seigneuriales.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

CHAPITRE II

DANS LA MAISON. L'AMEUBLEMENT

I. — LES SIÈGES ET LES MEUBLES ANTIQUES

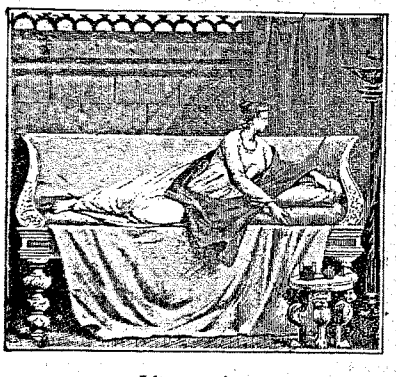

Lit romain.

Dans la cabane gauloise. — Le Gaulois, en sa hutte ronde, s'asseyait sur la terre nue ou sur quelque grosse pierre, quelque pièce de bois, des bottes de paille qui lui servaient de lit. D'abord il n'eut point de table et quand il en fabriqua avec quelques planches, les pieds étaient fichés en terre. Dans des coins reculés de certaines provinces, Vendée, Bretagne, on trouve encore de ces tables fixées dans la terre battue.

Dans la villa gallo-romaine. — Les Romains transformèrent la hutte ; ils apportèrent dans leurs villas un mobilier délicatement travaillé. La *cathedra*, siège à dossier, reposait sur des pieds élevés, on la garnissait de coussins. La *chaise curule* (*sella curulis*) au contraire était basse (un tabouret) avec des pieds en X; ornée d'ivoire, la chaise curule était une marque d'honneur réservée aux plus hauts magistrats. Le *bisellium* était un siège à deux places.

Les *lits* s'appuyaient sur des pieds élégamment tournés. On les fabriquait en bois précieux incrusté d'ivoire ou d'écailles ou d'or et d'argent. Il y avait des lits en bronze, en argent massif. On y installait des matelas bourrés de laine ou des lits de plume, des traversins, des coussins. Les couvertures, en étoffes brillantes, étaient ornées de bordures et de broderies. Les Romains se servaient d'oreillers (*pulvinus*). Outre ces lits de chambre à coucher, souvent assez hauts et où l'on montait par un escabeau, d'autres lits plus bas garnissaient la salle à manger. Ils étaient à trois places (*triclinium*). Les *tables* étaient faites selon la hauteur des lits. Les Romains en avaient en outre de petites, en bois précieux avec des dessus décorés de dessins mouchetés, à plumes de paon. La vaisselle d'argent ou d'or, les vases peints étaient placés sur des *trépieds*, eux-

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

mêmes objets d'art. On retrouva dans la Gaule romaine toute la variété des *vases*, des *amphores*, des *coupes* de l'Italie et de la Grèce. Nos musées sont remplis de modèles admirables de ces coupes et aussi de *lampes* de bronze. La lampe était parfois supportée par une colonne à feuillage, en marbre, le *candélabre*. D'autres colonnes étaient couronnées d'un chapiteau d'où partaient des bras gracieusement recourbés auxquels des chaînes rattachaient des lampes, c'étaient les *lampadaires*.

Siège romain.

Dans la villa mérovingienne. — Ces meubles antiques continuèrent à garnir les villas mérovingiennes, du moins tant que subsistaient des ouvriers capables de les reproduire. Ces artisans se firent de plus en plus rares. On a pourtant conservé le souvenir d'un habile orfèvre Éloi qui mourut évêque massacré dans les missions du nord. Une légende célèbre lui attribue la fabrication d'un siège en bronze pour le roi Dagobert et ce siège serait celui que possède aujourd'hui le cabinet des Médailles à la Bibliothèque Nationale. Les érudits admettent bien que ce siège a pu faire partie du trésor des rois mérovingiens, mais non dans sa forme actuelle, car les bras et le dossier auraient été ajoutés, à l'abbaye de Saint-Denis, au XII^e^ siècle, époque de l'abbé Suger. Le fauteuil où s'assit Dagobert, si c'est celui-là, devait être alors un siège pliant analogue, par son mécanisme, à beaucoup de sièges antiques.

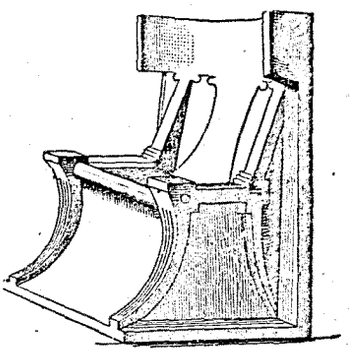

Cathedra, siège romain.

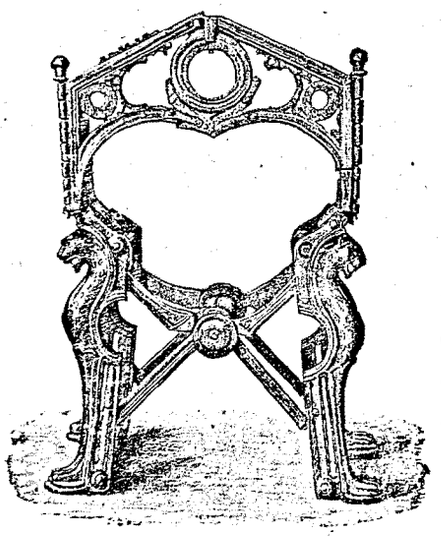

Trône dit de Dagobert.

II. — LES SIÈGES ET LES MEUBLES DU MOYEN AGE

Dans les châteaux et manoirs féodaux. — Massive était l'architecture des châteaux et des manoirs féodaux, massif fut leur ameublement. Il n'en est rien resté, car les meubles sont trop fragiles pour que ceux de ces époques reculées aient pu nous être conservés. Les plus anciens types que l'on connaisse sont une *armoire* de l'Orbazine (Corrèze), une autre du trésor de la cathédrale de Bayeux (XII^e^ ou XIII^e^ siècle). Coffres carrés, trapus, sans grâce, les meubles d'église montrent combien alors était primitive la menuiserie. L'armoire de la cathédrale de Noyon (XIV^e^ siècle), très délabrée, a la forme d'un édicule avec un toit, une fausse lucarne. Ses quatre vantaux se brisent et se replient

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

sur eux-mêmes. Un autre coffre, peint et ferré, provenant de l'abbaye de Saint-Denis (XIIIe siècle,) se voit au musée Carnavalet. Le musée de Cluny en possède aussi un du XIVe siècle, tout gothique, avec des arcatures abritant douze figures de personnages. Elles ne devaient pas être différentes les armoires basses que les seigneurs et dames plaçaient dans les chambres de leurs châteaux pour y serrer leurs vêtements. Au XVe siècle, les armoires riches sont peintes, telle celle d'Isabeau de Bavière; elles l'étaient encore au XVIe.

Cependant, dès la fin du XIVe siècle, on remplace la peinture par des décors en menuiserie. Au lieu de panneaux massifs on dressa un *bâti* ou cadre dans lequel les panneaux se trouvèrent *embrassés*. Ces panneaux se couvrirent de sculptures et le bâti de moulures. Aux XVIe et XVIIe siècles, les armoires abondaient dans tous les logis seigneuriaux ou bourgeois. Elles étaient très vastes, car celles du château de Vaux, d'après l'*Inventaire de Fouquet* (1661), étaient assez larges pour contenir « pailles », matelas, couvertures et traversin pour coucher un valet.

Les Stalles. — Les chevaliers, dans les châteaux, s'assirent d'abord sur les dalles qu'on recouvrait de tapis.

... Sor les tapis s'assiéent qui sont à or batu.
(*Aye d'Avignon*, v. 3742.)

Mais on fit aussi, dans les salles, dans les chambres des *stalles* comme dans les églises. A la fin du XIVe siècle, au début du XVe, on les enjoliva d'une manière remarquable comme en témoignent les 144 stalles de l'église de la Chaise-Dieu (Haute-Loire) avec leurs roses, leurs médaillons, leurs figures plus ou moins fantaisistes, voire grotesques. Outre les 56 stalles de la cathédrale de Lisieux (XIVe siècle), les 94 stalles de l'église romane de Saint-Benoît-sur-Loire, les stalles de la cathédrale de Rouen (XVe siècle) en grande partie détruites, on admire surtout les stalles de la cathédrale d'Amiens (1508-1522), merveilleux morceau de sculpture sur bois qui donne une haute idée de l'auteur le « huchier » Jean Turpin. C'est une des plus splendides floraisons de l'art gothique.

La chaire. — La *chaire* (chaière, chéière) c'est la stalle détachée du mur. Dans les châteaux le siège principal est en bois sculpté, large, souvent à deux places. La chaire avec ses bras, est le siège de justice et d'honneur. Le seigneur y trône pour ses audiences ou la réception des hommages. Suivant le degré de richesse et de puissance du maître, la chaire fut plus ou moins ornée de dorures et de peintures (XIVe et XVe siècles). Charles V siégeait en une chaire « à têtes de lion et d'aigles », garnie « de velours azuré à fleurs de lys ». Il en avait une autre, à grand dossier, haute, peinte à fleurs de lis, également garnie de velours azuré à fleurs de lis. La chaire est souvent à *ciel* ou *dais* : son dossier allongé a fini par former une sorte de toiture qui recouvre le personnage assis. Le dais a toujours été l'emblème de la dignité.

En dehors de la grande chaire d'apparat, les seigneurs du Moyen âge eurent des chaires « à peigner, à atourner, à barbayer (faire la barbe) ». Entre les quatre pieds on installa une petite armoire, on eut des chaires à coffre. La chaire était le meuble indispensable en harmonie

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

par sa dimension avec la grandeur des salles des châteaux ou des maisons. Un vieil auteur, Gilles Corrozet, ne tarit pas dans l'éloge qu'il en fait.

Chaire pleine de bons ouvrages,
Chaire enlevée à personnages,
Chaire de pris, chaire polye,
Chaire de façon bien jolie,
Chaire où l'ouvrier par bone entente,
Tailla mainte table d'attente,
Feuillage, vignettes, frizures
Et autres plaisantes figures,
Chaire couverte à chapiteaux,
Chaire garnie d'escripteaux
Avec le linge délyé,
Tant souef, fleurant, tant bien plyé;
Chaire belle, chaire gentille,
Chaire de façon très subtile,
Digne de la langue et de la bouche,
Chaire compagne de la couche,
Chaire près du lit approchée,
. . . . . .
Chaire faite pour reposer,
Pour caqueter et pour causer,
Chaire, de l'homme grand soulas
Quand il est travaillé et las;
Chaire bien fermée et bien close,
Où le museq odorant repose,
Tu es propre en toute saison
Pour bien parer une maison.

(GILLES CORROZET, *Blason de la Chaire.*)

La chaise. — De la chaire dériva la *chaise*. Jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle, toutes les chaires avaient eu des bras. Une évolution dans le costume des dames en entraîna une autre dans l'ameublement. La mode des *vertugadins* ayant singulièrement amplifié les jupes des femmes, pour leur permettre de s'asseoir sur les chaires on supprima les bras : on nomma la chaire ainsi transformée *chaise à vertugadin*. On la trouva commode : ce fut la *chaise* tout court.

Le premier document où il en soit question est l'*Inventaire* des meubles de la belle Gabrielle d'Estrées (1599). Les chaises furent employées pour la table : on ne fut plus gêné pour manger. Au XVII^e^ siècle, elles devinrent d'un usage général, et, plus mobiles, se portèrent aisément dans tous les coins des pièces : elles remplacèrent avantageusement les bancs, les escabeaux. Comme il fallait, pour les rendre moins dures, toute une épaisseur de coussins, on remplaça le siège de bois par un siège de paille : la chaise fut plus légère et on diminua la grosseur des montants et des pieds. Ce n'était pas un meuble riche, mais apprécié. Tallemant des Réaux, parlant du poète Malherbe, écrit : « Il était mal meublé et logeait d'ordinaire en chambre garnie où il n'avait que sept ou huit chaises de paille ». Au XVIII^e^ siècle, la mode s'engoua des chaises de paille que les princesses du sang introduisirent dans les palais. Au théâtre les jeunes seigneurs encombraient les côtés de la scène assis sur des chaises de paille. Puis de là elles descendirent dans les jardins publics pour lesquels on les fit grossières et massives. La chaise de paille devint, dans les maisons, la chaise du bourgeois, de l'artisan, du pauvre. Pour les salons on garnit les chaises d'étoffes, de tapisseries, on les tourna légères, à dossier ouvert, à arcades; les bois furent dorés, laqués. La fantaisie et le luxe en firent un des meubles les plus variés et souvent les plus gracieux.

Dès le XVII^e^ siècle, on allongea le siège de la chaise de façon que l'on pût étendre ses jambes : on eut la *chaise longue* ou de repos. Dès le Moyen âge, des rois, des princes se fai-

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

saient transporter assis dans leur chaise. L'empereur d'Allemagne Charles IV, vint visiter à Paris le roi Charles V en 1377 et on le portait, à cause de sa goutte, dans une chaise. Charles-Quint de même était transporté tantôt dans une chaise, tantôt dans une litière. On ferma la chaise par le haut. La tradition fait remonter à Marguerite de Navarre, première femme de Henri IV, l'idée de cette transformation. Ce fut la *chaise à porteurs*. Marie de Médicis en possédait une. Celle de Mazarin était entièrement de maroquin noir relevé de galons d'or et de clous dorés. L'intérieur était tendu de damas de Gênes rouge à petits fleurons avec galons d'or et franges. De chaque côté un petit vitrail de cristal laissait voir le ministre. Le marquis de Montbrun contribua beaucoup à populariser, au XVII^e^ siècle, l'usage des chaises à porteurs et une association se forma pour exploiter dans la ville ce nouveau genre de locomotion.

Chaire ou chaise de la fin du XV^e^ siècle.

Le fauteuil. — La chaise à bras, sorte de stalle, n'avait cependant point fait disparaître le siège antique, bas, à pieds en X. Ce siège bas, commode, était resté celui du sacre des rois. Les gravures du sacre de Louis XIV, de Louis XV, de Louis XVI montrent le monarque assis sur un siège à bas dossier. On peignait et coiffait aussi Louis XIV sur un siège pliant. Ce serait à ces sortes de sièges qu'on aurait appliqué d'abord le nom de *fauteuil* (faudesteuil, *faudestuel*), usité dès le Moyen âge. L'étymologie serait allemande et Ducange la dérive d'un mot signifiant « plier ». Origine singulière tout à fait contraire à la forme du fauteuil moderne, qui, à première vue, semble une chaire diminuée. Mais les textes la confirment. L'*Inventaire* de Catherine de Médicis (1589) mentionne « ung fauteuil brisé couvert de velours figuré bleu à fonds d'argent, garny de franges de soie bleue. » D'autres Inventaires du XVII^e^ siècle parlent de chaises « façon de fauteuil », de chaises de bois de noyer « façon de fauteuil » couvert de velours vert à ramage. Les mêmes Inventaires mentionnent les chaises en compagnie des fauteuils. En 1650, le fauteuil à bas dossier est très répandu et préféré aux hautes chaises qui dérangeaient l'ordonnance majestueuse de la perruque.

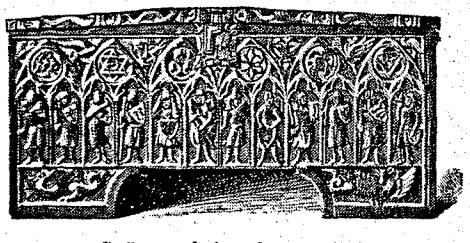

Coffre ou bahut du XIV^e^ siècle.

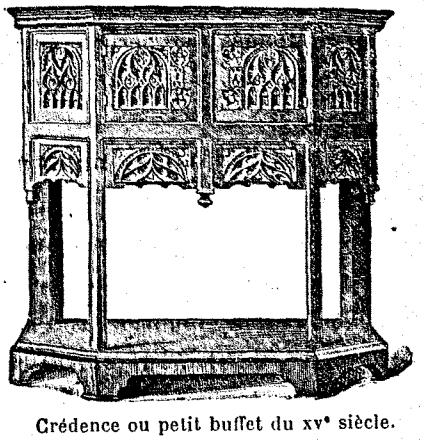

Crédence ou petit buffet du XV^e^ siècle.

Cependant le fauteuil primitif se modifie : il se rapproche de la chaire en élargissant son siège, en ouvrant davantage ses bras, en exhaussant un peu son dossier. Il devient une chaire moyenne, somp-

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

tueusement tapissée ou couverte de brocart d'or et d'argent, de satin, de damas de diverses couleurs. C'est le fauteuil qui, à la place de la chaire, devient le siège d'honneur. Le roi, les princes et les princesses du sang ont seuls droit au fauteuil et une étiquette compliquée hiérarchise les différentes formes de sièges au sujet desquelles naissent discussions et disputes. Telle la querelle violente qui, au XVIIIe siècle, s'engagea entre un secrétaire d'État, Amelot, et un commis, Pecquet. Celui-ci étant venu travailler avec son chef nouveau, avait voulu prendre un fauteuil comme il avait coutume de faire au temps de son ancien chef Chauvelin. Amelot ne le supporta point et l'altercation finit par l'arrestation de Pecquet (*Journal deBarbier*). Voltaire n'a pas manqué de relever ces sottises avec sa fine ironie : « Le fauteuil à bras, la chaise à dos, le tabouret, la main droite et la main gauche ont été,pendant plusieurs siècles, d'importants objets de politique et d'illustres sujets de querelles. »

Au XVIIIe siècle, le fauteuil carré et solennel de Louis XIV s'arrondit : les bras se reculent et se recourbent pour ne point gêner les robes à paniers. Les tapisseries, les étoffes qui les recouvrent sont plus claires, plus gaies. Puis le fauteuil, comme la chaise, devient plus simple et descend à la paille, remplacée heureusement par des garnitures en canne que les Hollandais introduisirent au début du XVIIIe siècle. Les fauteuils riches furent, au XIXe siècle, rendus de plus en plus confortables et, en 1825, on eut le fauteuil appelé, on ne sait pourquoi, du nom de Voltaire qui ne connut jamais ce siège profond, bas sur pieds, avec un dossier haut et renversé.

Le *canapé* ne fut qu'un fauteuil assez élargi pour qu'on pût s'étendre comme sur un lit de repos; aux XVIIe et XVIIIe siècles on le garnissait d'un matelas. Les canapés pourtant furent surtout employés pour grouper les causeurs; on recouvrit les dossiers et les sièges de tapisseries semblables à celles des fauteuils et des chaises. Sous Louis XV, Oppenord et Messonier composèrent des dessins de canapés très contournés, très riches. Sous Louis XVI, un superbe canapé de Marie-Antoinette couvert de brocart et de galon d'or coûta 10,600 livres.

Les progrès du confort firent naître quantité de sièges nouveaux, *divans*, *bergères*, *sofas*. Au XIXe siècle un tapissier, Devillers, inaugura (1838) les meubles à bois entièrement caché, les sièges capitonnés que perfectionnèrent Jeanselme et Sellier; alors on eut une foule de sièges très variés : *crapauds*, *poufs*, *seymours*, *bébés*, *fauteuils coussins*, etc. Ce luxe n'a fait que se développer.

Meubles variés; les buffets; les cabinets. — L'armoire restait toujours le meuble principal. Au XVIe siècle, on en fit à deux corps, l'un en bas, large, l'autre, en haut, plus étroit, élégant, svelte. On donna à ce nouveau meuble le nom très impropre de *cabinet*, car ce mot avait jusqu'alors désigné une sorte de coffret ou de petit pupitre. Cela vint sans doute de ce que ce meuble portatif, muni de cases successives, servit à serrer les objets précieux. Des cabinets de François Ier, de Henri II, furent des merveilles de sculpture sur bois. Un cabinet de Henri IV avait une façade monumentale : en bois de cèdre, orné de huit colonnes avec bases et chapiteaux dorés, il portait, dans une niche, la figure équestre du roi. On fit ces cabinets à étages; le musée de Cluny en possède un joli à trois étages, plaqué d'écailles, décoré de mosaïques. Les *Inven-*

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

taires de Mazarin contiennent un article spécial pour les cabinets. Ceux de Louis XIV étaient somptueux comme tous ses meubles. L'art italien se mêlait à l'art flamand. Les tiroirs superposés sont placés sur les côtés et le milieu est occupé par une façade d'architecture avec une perspective de peintures et de jeux de glaces.

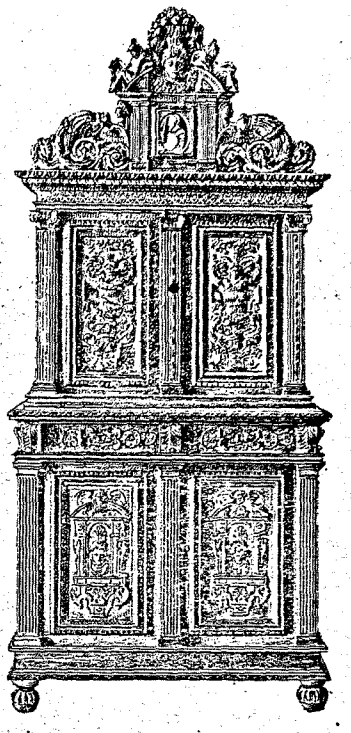

Cabinet François Ier (Musée du Louvre).

Moins riche était le *buffet*, à cause de sa destination. Comme on mangeait dans les chambres, le buffet, sorte d'armoire, était conçu pour porter la vaisselle : on y étalait les plats d'or et d'argent, les coupes. Le buffet-dressoir reçut lui aussi une ornementation, des sculptures entièrement différentes de celles de l'armoire. Il se vulgarisa de bonne heure.

En architecture, une partie saillante qui soutient une corniche, une galerie, s'appelle *console*. On l'isola et elle prit place dans le mobilier. La *console* fut un petit support mobile appliqué contre la muraille et portant des pendules, des statuettes. On se plut à l'enjoliver au XVIIIe siècle; on lui donna des formes souples, singulières; une végétation frisée, crispée, contournée se grefla sur les volutes que décrivaient ses pieds. Cet ornement des salons, très souvent placé entre deux fenêtres, enguirlandé, comme tous les meubles, sous Louis XVI, revint à la forme raide sous l'Empire et, au XIXe siècle, se vulgarisa dans la très simple console d'acajou.

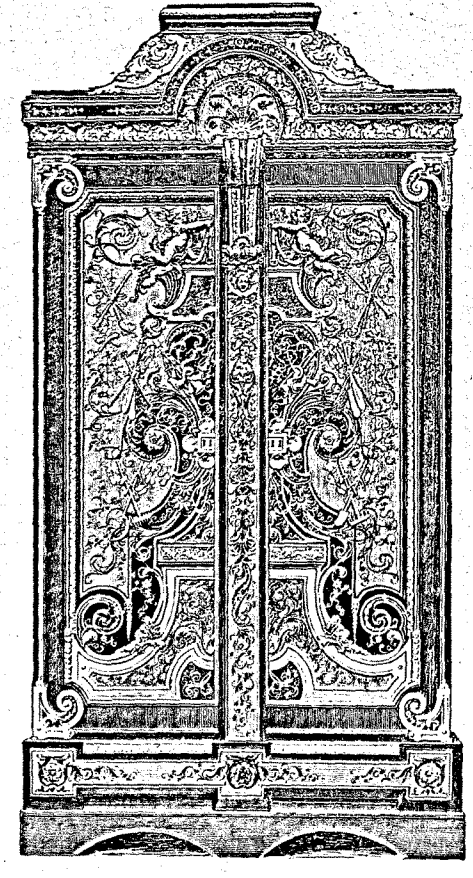

Meuble de Boulle.

Les meubles de Boulle. — Les rois avaient exercé une heureuse influence sur les progrès du mobilier, non seulement par leurs commandes et leurs achats, mais en intervenant directement dans cette industrie devenue un art, et en organisant, comme Henri IV, des ateliers dans le Louvre. Sous Louis XIV, l'établissement des Gobelins (1664-1667) devint une grande école d'art décoratif. Ce n'était pas uniquement une manufacture de tapisseries exécutées d'après les dessins de Charles Le Brun, mais on y fabriquait toutes les pièces du mobilier royal.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Un ébéniste resté célèbre et égalé aux artistes, André-Charles Boulle, né en 1642, contribua surtout à donner, au XVIIe siècle, au mobilier français un caractère de richesse qui se conserva par la suite. Son père ou son grand-père avait déjà, en 1649, son logement au Louvre; en 1672 il en obtint lui-même un « comme ébéniste, faiseur de marqueterie, doreur et ciseleur ». Ce logement contenait dix-huit ateliers d'ébénistes, deux établis de menuisier sans compter des ateliers d'ouvriers limeurs, monteurs, bronziers, etc. La famille ou dynastie des Boulle se continua par quatre fils qui aidaient André-Charles dans ses travaux : ameublements de toute sorte, boîtes de pendules, tables, bureaux en marqueterie, commodes, bibliothèques, guéridons, coffres. L'originalité de Boulle ce fut de couvrir le meuble, principalement les armoires, d'incrustations de cuivre et d'écaille; ce fut aussi l'ingénieuse disposition des marqueteries, des ornements de bronze ciselés. Les armoires vernies, laquées, décorées de dossiers dorés, les horloges monumentales présentèrent, surtout dans les châteaux de Louis XIV, un aspect magnifique. La mode s'en perpétua jusqu'à nos jours. Boulle, artiste plutôt qu'artisan, avait sans cesse sous les yeux les dessins des maîtres et sa maison était remplie de bronzes, de tableaux, de bas-reliefs, de gravures, de reproductions en plâtre des statues les plus belles.

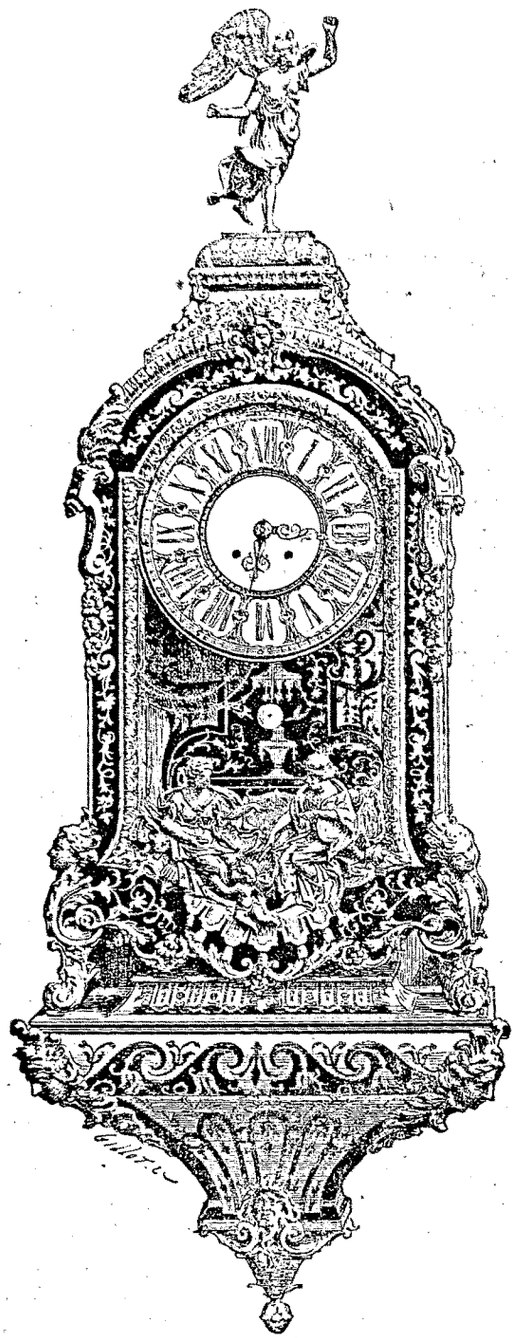

Pendule monumentale (XVIIe siècle).

Dans les intérieurs bourgeois, les armoires restèrent en bois plus ou moins sculpté, avec feuillages, scènes, animaux. On trouve encore, en certaines provinces, en Bretagne, en Normandie, ces armoires du XVIIe et du XVIIIe siècle; elles sont très recherchées aujourd'hui des amateurs et se vendent des prix élevés. Au XIXe siècle, l'armoire, très réduite à cause de l'exiguité des pièces d'appartement, devint commune, en noyer, en acajou. On la releva pourtant par une glace ou même par deux ou trois glaces dans les armoires à deux et trois corps.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Le Lit. — Les Francs gardèrent les mêmes lits que les romains. Rudes néanmoins ils ne craignaient point de coucher par terre. Même à la cour, jusqu'au xv^e^ siècle, on installait sur le sol le lit proprement dit, soit les paillasses, matelas, lits de plume, couvertures. Lorsqu'à cause de l'humidité du carreau on les établissait sur un bois de lit, ce bois s'appelait le *châlit*. Longtemps on le distingua ainsi et le mot *lit* ne s'appliquait qu'à la garniture. L'ornementation se porta sur le châlit principalement dans les chambres « de parement ». Le châlit où l'on avait accoutumé de « gésir » était beaucoup plus petit; il y eut aussi un châlit *rouleret*, mobile sur roulettes. D'abord on sangla simplement le fond du châlit. Puis on mit ces sangles sur un cadre qu'on pouvait enlever ou remettre à volonté. Le lit du seigneur devait, comme sa chaire d'apparat, avoir un *dais*, un *ciel*. Il fallut des colonnes pour ce dais qu'on fit de la dimension du lit. Les colonnes et le dais furent habillés de tentures. C'est la forme de tous les lits de luxe au Moyen âge et même dans les premiers siècles des temps modernes. Ces lits sont élevés; on y monte à l'aide d'estrades.

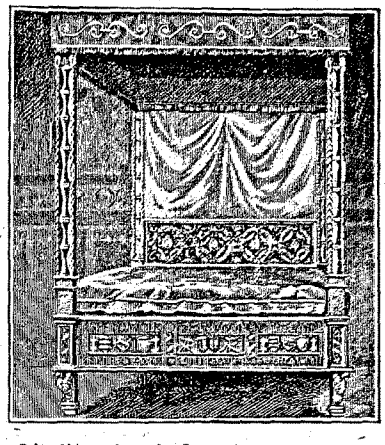

Lit d'Antoine de Lorraine (xv^e^ siècle).

Lit à courtines (xvi^e^ siècle).

Le lit trônait au milieu de la chambre. Puis, comme beaucoup de réceptions se faisaient dans cette chambre, on isola la partie où se trouvait le lit par une balustrade, on le poussa dans un coin. Plus tard on lui fit « une niche ». Le mot resta usité longtemps. Saint-Simon parle de la « niche de M^me^ de Maintenon ». La niche c'était l'*alcôve*. Même, avant qu'il y eût une alcôve, l'intervalle entre le lit et la muraille s'appelait la *ruelle*. Il y avait là, derrière les rideaux, comme un véritable réduit, un cabinet de toilette. La ruelle subsista dans les larges alcôves. Au xix^e^ siècle, les fermetures plus régulières des portes et des fenêtres, les appareils de chauffage perfectionnés permirent d'échapper à cette obligation de se confiner dans le coin d'une pièce ou dans une niche. L'alcôve fut abandonnée et n'a guère été conservée que dans les provinces et dans les maisons anciennes des paysans, restées semblables à ce qu'elles étaient jadis. Isolé, le lit était la principale décoration de la chambre. Aussi l'imagination des tapissiers s'épuisa-t-elle à trouver mille combinai-

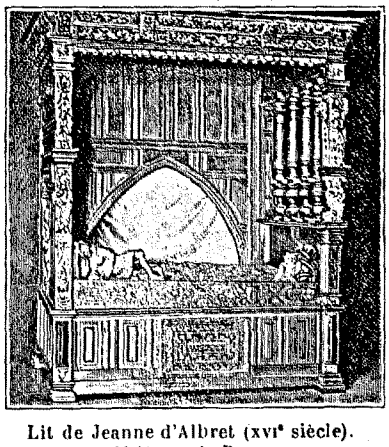

Lit de Jeanne d'Albret (xvi^e^ siècle). Château de Pau.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

sons de tentures : lits à *baldaquin*, à la *dauphine*, à la *duchesse*, en *tombeau*, à *flèche*, à *couronne*. Quand l'acajou commença à jouer dans le mobilier un rôle prépondérant, apparut le lit en *bateau*, le lit en *gondole*. Les formes aujourd'hui sont infiniment variées selon les styles adoptés pour l'ameublement général.

Draps et linge. — Primitivement les toiles dont on garnissait les lits étaient des toiles de chanvre. On en eut de plus fines, en lin. De là le nom de *linge* spécial à ces toiles, puis appliqué généralement aux autres toiles. C'était le mot opposé à *lange*, étoffe de laine. Ces toiles de lin s'appelèrent aussi, quand on les employait pour les draps, *linceul*, *linceuil*, *lincheux*.

Or faut-il des lits
Lits de plume pour les riches
Sus dormir et reposer.
. . . . . .
Sargis et tapis et couvertoirs
Et kieute-pointes aussi
Pour les lits couvrir,
Lincheus et orilliers.

(*Livre des Métiers*, Recueil du XIVe siècle.)

Or, au Moyen âge, à l'époque de la Renaissance, les nobles seuls, les riches étaient ensevelis dans des cercueils. La bourgeoisie, le peuple se contentaient d'envelopper les morts du meilleur drap ou *linceuil* qu'on eût au logis et de les porter ainsi au cimetière. Le mot *linceuil* prit donc une signification spéciale et funèbre. Le mot *drap* devint le mot usuel pour les lits. Les draps en toile de Tournay étaient renommés au XIVe siècle. Charles V, au château de Beauté, comptait quatorze nappes « de l'œuvre de Tournay ». Avec les villes de Flandre concoururent les villes de France, Laon, Reims, Compiègne, sans toutefois atteindre à la qualité des toiles de la Flandre et de la Hollande. Au XVe siècle, Louise de Savoie faisait des dépenses considérables pour son linge de chambre. Gabrielle d'Estrées couchait dans du *linomple* (linon, toile excessivement fine dans le genre de la batiste). Aux XVIIe, XVIIIe siècles, le linge devint très abondant non seulement chez les seigneurs, mais chez les bourgeois et jusque chez les paysans. Au XIXe siècle encore, les armoires remplies de linge faisaient l'orgueil des ménages même les plus humbles. Aujourd'hui l'exiguité exagérée des chambres, le peu de place laissé aux meubles les plus indispensables ne permettent plus cette accumulation prévoyante de linge dont dispense aussi la facilité du blanchissage.

III. — LES SALLES, LES CHAMBRES, LES SALONS

La salle. — Dans les châteaux, les palais, le seigneur, le prince tient ses audiences, sa cour en la « salle ». La salle du donjon primitif était basse et lourde. Mais les bâtiments en dehors du donjon permirent de développer la salle. La grande salle du Palais de Troyes avait cinquante-deux mètres de long sur vingt de large. La grande salle du Palais, à Paris, construite sous Philippe le Bel, longue de soixante-dix mètres, sur une largeur de vingt-sept, était soutenue par sept piliers qui portaient la voûte. De fines nervures partaient en gerbes et s'entrecroisaient de chaque côté en deux berceaux lambrissés et dorés sur fond d'azur. Guerriers avant tout, les

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

seigneurs féodaux suspendaient aux murs de leur grand'salle des cors, des écus, des lances. Puis ils les ornèrent de tentures, de tapisseries. C'est là qu'on plaçait la chaire du seigneur avec son dais. C'est là qu'il recevait les hommages des vassaux, tenait leurs assemblées, les hébergeait dans de bruyants banquets.

La chambre. — D'habitude pourtant le seigneur, le roi vit plutôt dans sa « chambre ». C'est là qu'il devise de ses affaires avec ses conseillers, ses officiers. C'est là qu'il mange avec sa famille. C'est là qu'il juge aussi les petites affaires. Le bon roi saint Louis ouvrait sa chambre aux

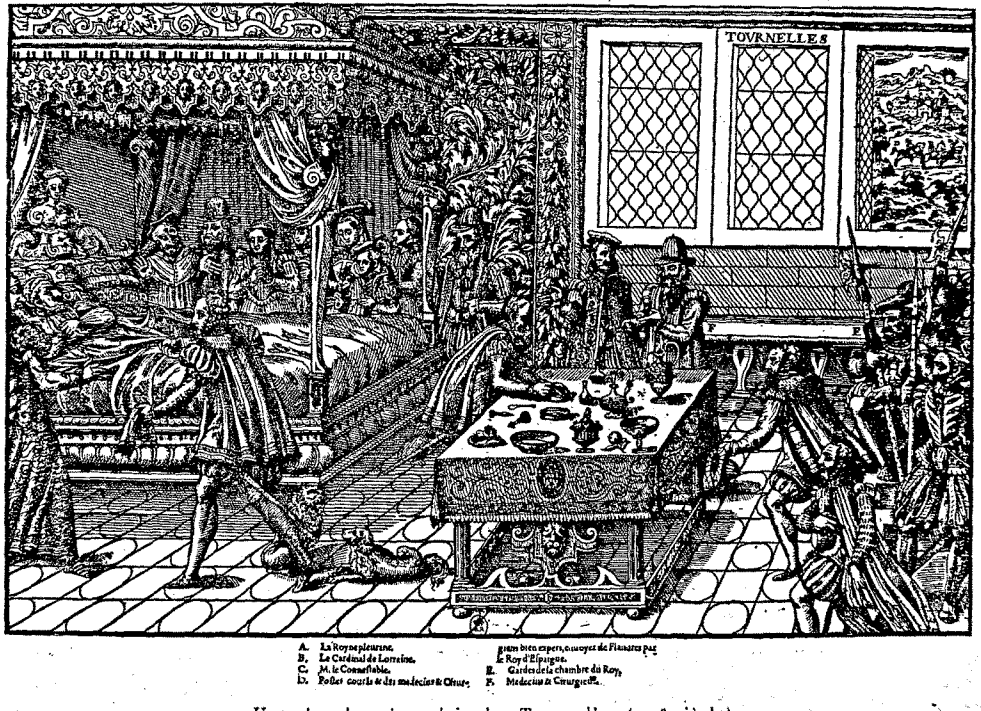

Une chambre du palais des Tournelles (XVI^e siècle).

plaideurs : il les écoutait assis au pied de son lit. Il laissait pénétrer les pauvres qu'il nourrissait de sa main. Saint Louis toutefois avait, dans son palais, sa *Chambre des plaids* où siégeait son Parlement. Il y venait. Ses successeurs s'y rendaient également, certains jours, avec solennité On dressait alors au roi, au-dessus de sa chaire, un dais, un ciel semblable à celui du lit de sa chambre. De là l'expression usitée plus tard : « tenir un lit de justice ». D'âge en âge aussi on conserva le nom de *Chambre* aux salles où se rendait la justice et ce nom devint universel comme synonyme de tribunal. Puis, comme dans cette Chambre du Parlement de nombreuses et importantes questions d'intérêts politiques étaient débattus, le nom de *Chambre* est resté aux assemblées politiques, en France, en Angleterre et ailleurs.

La chambre de parement. — Au Moyen âge la chambre — où le roi présidait son conseil, s'entretenait avec ses familiers, donnait ses ordres — n'avait de meubles que pour l'ornement; le

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

lit était de parade, c'était la chambre de *parement*. Le roi « gîtait » (couchait) la nuit, dans une chambre plus modeste. Au moment de sa mort, Charles V, au château de Beauté, est transporté de sa « chambre au giste » dans sa « chambre de parement ». Dans les vieux châteaux féodaux la chambre est le plus souvent voûtée en ogive. Ou bien, si le plafond ne fait qu'un avec le plancher de l'étage supérieur, les poutres sont peintes. Une chambre peinte est la marque principale de la richesse. Elle est peinte à fleurs, mais fleurs de convention, des dérivés de l'acanthe, rinceaux, enroulements d'origine antique. C'est au XIII^e^ siècle qu'on imita les fleurs naturelles. Sur les murs, même dès le XII^e^ siècle, on peignit aussi des scènes, comme un tournoi. Aux jours de fête la chambre de parement, comme la salle, est revêtue de tentures, d'étoffes venant d'Orient et fort recherchées depuis les Croisades, jonchée d'herbes, de fleurs, glaïeuls, roses, lis, usage qui se maintint jusqu'à la fin du XV^e^ siècle.

Charles VI, dans les pavillons de son hôtel Saint-Pol avait diverses chambres : « la chambre à parer, la chambre au giste, la chambre de l'estude, la chambre des bains, la chambre des tourterelles. » Le roi René de Provence, comte d'Anjou, avait en son château d'Angers, sa chambre royale, la chambre « du retrait », la chambre « des étuves », la chambre de « la garde-robe », celle de « la tapisserie », celle « du cabaret du roi », la chambre « de conseil » et d'autres désignées par leur genre de décoration : chambre « peinte à sèches (poissons), à gougourdes (gourdes), à groseilles rouges. » Jusqu'à nos jours s'est maintenu l'usage de distinguer les chambres par la couleur de leur tenture.

Chambres de dames. — Dès le XIV^e^ siècle, les chambres de princesses paraissent richement décorées. Celle de Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe le Long (1316) avait des tentures « de cendal vermeil brodé de perroquets armoiés de France et semé de papillons armoiés de Bourgogne ». L'étoffe de la chambre de la reine Clémence de Hongrie, veuve de Louis le Hutin, était de couleur « tannée », c'est-à-dire fauve ; au pied du lit garni de couvertures du même ton, douze carreaux de même nuance servaient à s'asseoir par terre ou se plaçaient sur les sièges. La chambre de Bonne de Luxembourg, femme du roi Jean, était en satin azuré ; celle d'Isabeau de Bavière, la trop funeste femme de Charles VI, en satin blanc. Des tapisseries de haute lisse recouvraient les murs de la chambre de Marie de Bourgogne, comtesse de Clèves (1415) : elles représentaient une chasse au cerf. Plus meublée était la chambre de Jeanne de Laval, la seconde femme du roi René, au château d'Angers : grand lit avec marchepieds des deux côtés et une petite couchette, grand banc qui allait du lit à la porte, deux autres bancs moindres, armoire à deux battants, petit « basset » ou tabouret à pied, un écran, un « torchier » pour l'éclairage de la pièce. Christine de Pisan, dans son *Trésor de la Cité des dames*, s'élève contre le luxe des bourgeoises. Elle décrit la chambre d'une de ces bourgeoises du XIV^e^ siècle. Malade, cette dame recevait de nombreuses visites : « Avant qu'on entrât dans sa chambre, on passait par deux autres chambres moult belles où il y avait en chacune un grand lict bien et richement encourtiné, et en la deuxième un grand dressoir couvert, comme un autel, tout chargé de vaisselle d'argent. Et puis de celle-là on entrait dans la chambre de la malade, laquelle était

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

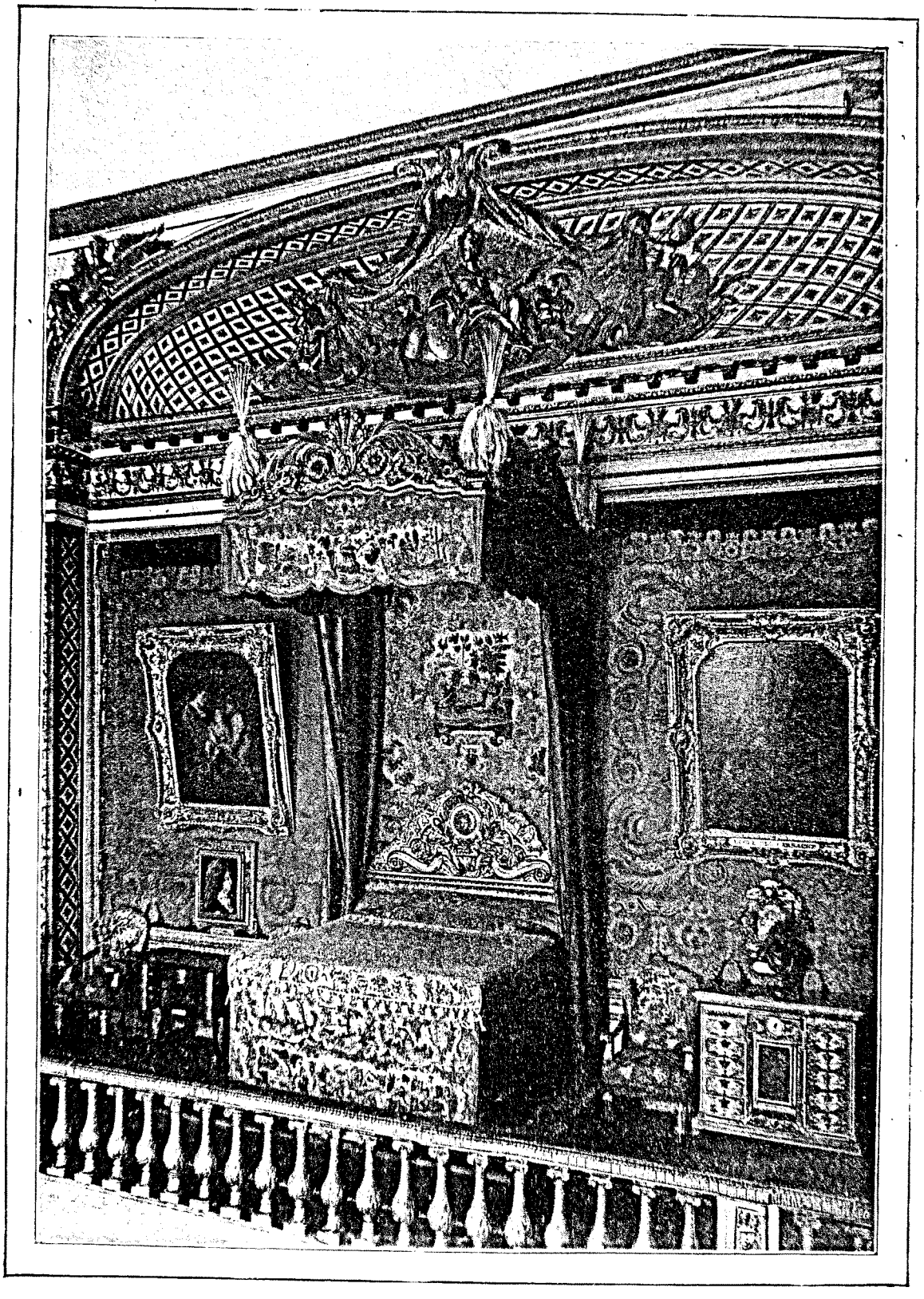

La chambre de Louis XIV, à Versailles. (Les sculptures dorées des frontons sont de Coustou et Lespingole, la balustrade et tous les ornements en bois sculptés qui décorent les murailles sont du temps.) [Photo Neurdein.]

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

grande et belle, tout encourtinée de tapisserie faite à la devise d'elle, ouvrée très richement en fin or de Chypre; le lict grand et bel, encourtiné d'un moult beau parement; et les tapis d'entour le lict mis par terre sur quoi on marchait, tous pareils à or, et étaient ouvrés les grands draps de parement qui dépassaient la couverture, de si fine toile de Reims qu'ils étaient prisés à 300 francs (aujourd'hui 3 240 francs); et, par-dessus ladite couverture à or tissu, était un autre grand drap de lin aussi délié que soie, tout d'une pièce et sans couture, qui est une chose nouvellement trouvée à faire et fort chère, qu'on prisait à 200 francs (2 160 francs) et plus : il était si grand et si large qu'il couvrait de tous côtés le grand lit de parement et passait le bord de ladite couverture, qui traînait de tous les côtés. Et en cette chambre était un grand dressoir tout paré, couvert de vaisselle dorée. Et en ce lit était la malade, vêtue de drap de soie teint en cramoisi, appuyée de grands oreillers de pareille soie à gros boutons de perles, atournée comme une demoiselle. » Christine de Pisan ajoute : « Si fut rapportée cette chose en la chambre de la reine, qui guère plus n'en ferait. »

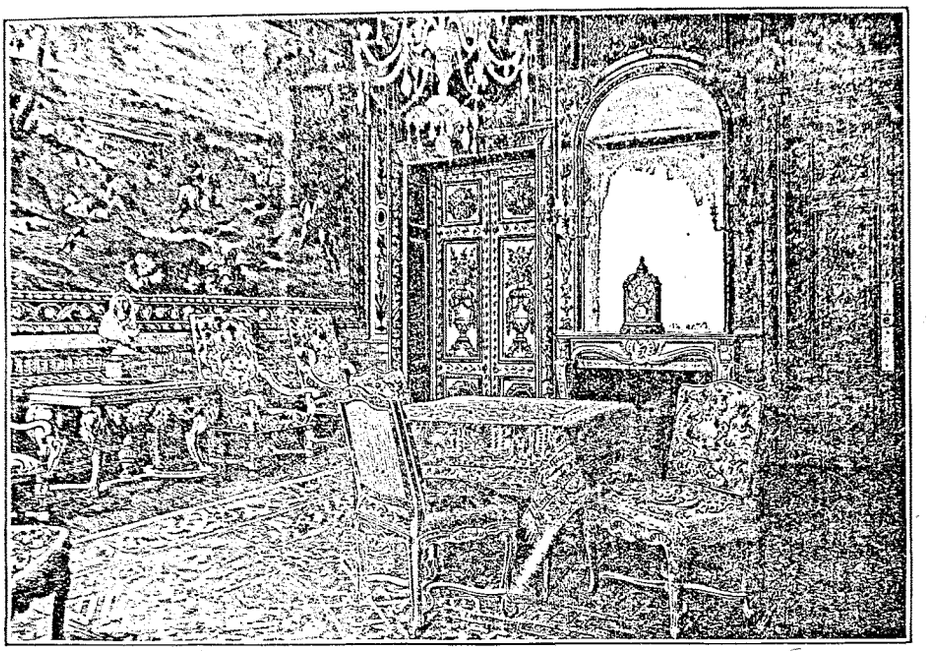

Un salon Louis XIV (Hôtel de Lauzun, quai d'Anjou, Paris). [Photo Guillot.]

Au XVI^e^ siècle, la chambre de Louise de Savoie, mère de François I^er^, était, en 1525, tendue de velours rehaussé de toile d'or « en façon de branches et feuilles de lierre ». Les panneaux de l'encadrement contenaient cinq « hystoires en toile d'or et d'argent à points de broderie », des devises et inscriptions. Cette chambre n'avait pas coûté moins de 8 550 livres tournois. Le luxe de Gabrielle d'Estrées dépassa tout ce qu'on avait encore vu. A l'hôtel de Sourdis, sa chambre était tendue de velours cramoisi, avec le lit et les rideaux de même étoffe, le tout chamarré de passementeries d'or et d'argent et de franges de soie cramoisi. Aux quatre coins du lit se dressaient quatre pommes enrichies de velours, « passementées d'or et d'argent et ornées de gros glands d'or ». Une table couverte d'un tapis cramoisi se trouvait au milieu de la pièce et, le long des murs, on voyait deux chaires, l'une à bras, l'autre sans bras, la chaire ou chaise « à vertugadin », toutes deux également garnies de velours cramoisi, de galons d'or et d'argent, de lon-

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

gues franges. Ce qui n'empêchait point la belle Gabrielle d'avoir d'autres chambres à tapisseries de haute lisse avec figures grotesques, puis à velours rouge, à toile d'or et violet.

Pendant des siècles, les dames, à la mort de leur mari tendaient leurs chambres en noir et s'entouraient ainsi d'un deuil au moins apparent.

Jusqu'au XVII[e] siècle, les dames reçoivent toujours dans leur chambre. C'est dans la chambre bleue de Mme de Rambouillet, dans celle de la marquise de Frontenac que se tenaient les cercles des poètes et des précieuses, si célèbres sous le nom de *ruelles*. Saint-Simon raconte qu'au lendemain de son mariage, la nouvelle duchesse « reçut sur son lit toute la France à l'hôtel de Lorges ». Ma mère, ajouta-t-il, « était encore dans son second deuil et son appartement noir et gris, ce qui nous fit préférer l'hôtel de Lorges pour y recevoir le monde ». Le lendemain de ces visites, Saint-Simon présenta sa femme au roi à Versailles et la duchesse, au souper du roi, prit possession du tabouret auquel lui donnait droit son nouveau rang. Le jour suivant, Mme de Saint-Simon « reçut toute la cour sur son lit dans l'appartement de la duchesse d'Arpajon ».

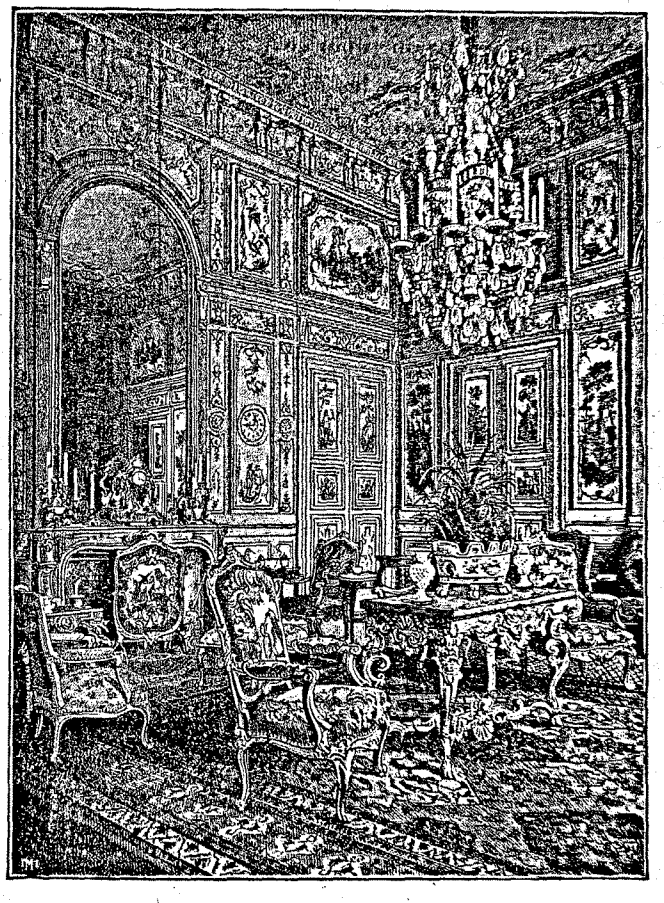

Un salon Louis XV (Château de Champs). [Photo Chevojon.]

Les chambres deviennent de plus en plus somptueuses et encombrées de meubles. On citait celles de Mme Fouquet à Vaux, de la maréchale de la Meilleraye à l'Arsenal. On y voyait pressés les fauteuils, les petits bureaux, les cabinets, les coffres, les miroirs de Venise, les pendules de cuivre et d'or dans une boîte d'écaille, les porcelaines posées sur des consoles dorées ou sur les cheminées, les candélabres et, aux plafonds, les lustres.

La chambre de Louis XIV à Versailles. — Célèbre est restée la chambre de Louis XIV à Versailles qu'on peut voir encore restaurée et presque rétablie en son ancien éclat. Louis XIV ne l'habita qu'en 1701. Il y mourut en 1715. La tapisserie de cette chambre est de velours cramoisi enrichi d'un gros galon d'or. Le lit est un monument. Œuvre de Simon Delobel, tapissier valet de chambre du roi, qui mit douze ans à l'achever, ce lit où l'or avait été prodigué

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

en relief et en plein avait des panneaux représentant le *Triomphe de Vénus*. On voit encore sur le dossier l'Amour endormi sur des fleurs au milieu des nymphes. La courte-pointe ornée de dessins profanes fut changée contre un couvre-pieds brodé par les demoiselles de Saint-Cyr : on y voyait le *Sacrifice d'Abraham* (qui aujourd'hui forme le ciel de lit) et le *Sacrifice d'Iphigénie*. Ce n'a pas été sans peine qu'on a pu reconstituer ce lit longtemps abandonné dans les dépôts de la couronne. Le couvre-pieds, vendu pendant la Révolution, traîna en deux morceaux en Allemagne, en Italie et fut racheté par Louis-Philippe. Le lit était séparé du reste de la chambre par une balustrade qui en occupait toute la largeur; on l'a retrouvée au Garde-meuble et remise en place, il n'y eut qu'à la redorer. Des tableaux d'Annibal Carrache, du Dominiquin, du Titien, de Van Dyck décoraient les murailles; on a aux mêmes places, fixé d'autres tableaux de maîtres. Sur la balustrade, de deux pieds et demi de haut, reposaient huit chandeliers, hauts chacun de deux pieds. L'estrade du lit est en marqueterie. A gauche du lit on voit un portrait de Louis XIV à l'âge de soixante-six ans par Antoine Benoist. Le portrait d'Anne d'Autriche par Mignard était déjà dans cette pièce sous Louis XIV : il est au-dessus d'une porte en face de celui de la duchesse de Bourgogne. Le milieu du plafond avait été laissé vide, sans peinture : au-dessus de la corniche sont figurés les quatre évangélistes par Valentin. Les quelques meubles du temps qu'on a placés ne sauraient donner une idée de la richesse de l'ameublement que Louis XIV avait encore fait renouveler en 1708 et il faut surtout se représenter son éclat lorsque le roi s'y tenait entouré, chaque jour, à son lever, à son coucher, à son dîner, à son souper, des princes de sa famille et de toute une cour de ducs, de comtes, de marquis rivalisant entre eux de luxe dans leurs costumes autant que de respect profond dans leurs révérences. Malgré ce faste la chambre royale était fort incommode. Elle n'offrait aucun dégagement. Mme de Maintenon écrivait au duc de Noailles en 1705 : « Si j'habite encore longtemps la chambre du roi, je deviendrai paralytique. Il n'y a ni porte ni fenêtre qui ferme. On y est battu d'un vent qui me fait souvenir des ouragans d'Amérique ».

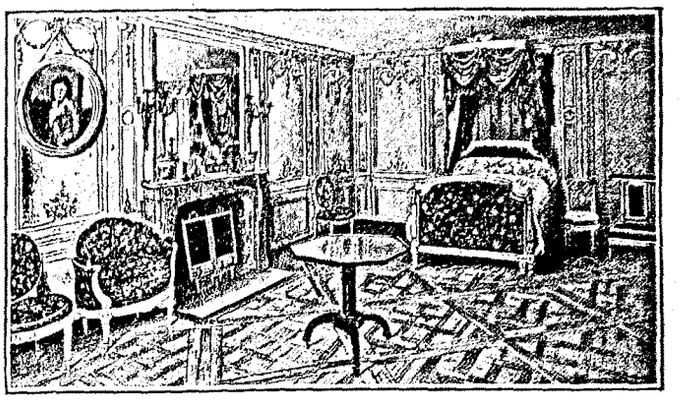

Une chambre Louis XVI (Chambre de Marie-Antoinette au Petit Trianon). [Photo Neurdin.]

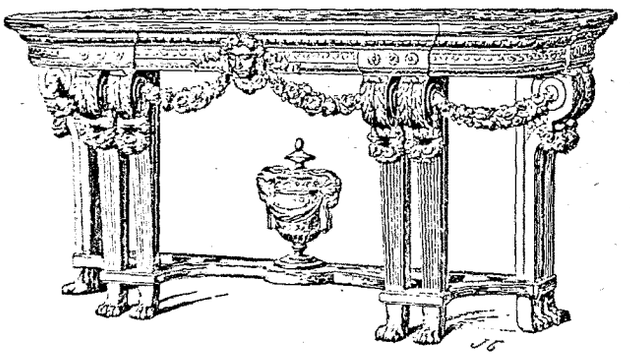

Console Louis XVI.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Chambres du XVIII^e^ siècle. — Le XVIII^e^ siècle, tout en réduisant les dimensions des pièces, conserva le même luxe de décoration et d'ameublement des chambres princières et seigneuriales. Au Palais-Royal le régent Philippe d'Orléans avait une chambre que les sculptures et les dorures, les glaces et la disposition élégante de l'alcôve rendaient charmante : le lit superbe était soutenu par deux colonnes dorées d'ordre composite et fermé d'une balustrade; la beauté de la cheminée répondait à tout le reste. On vantait aussi le bon goût de la chambre du comte de Toulouse dans son hôtel de la place des Victoires : le lit était un bel ouvrage en tableaux de tapisserie à petits points. Les auteurs du temps citent le superbe lit de parade de l'hôtel de Bretonvilliers, dans l'île Saint-Louis (aujourd'hui détruit), la chambre de parade de l'hôtel d'Amelot de Biseuil rue Vieille-du-Temple, sans parler des ameublements d'une somptuosité rare de l'hôtel Lambert, de l'hôtel de Rohan, de l'hôtel de Soubise.

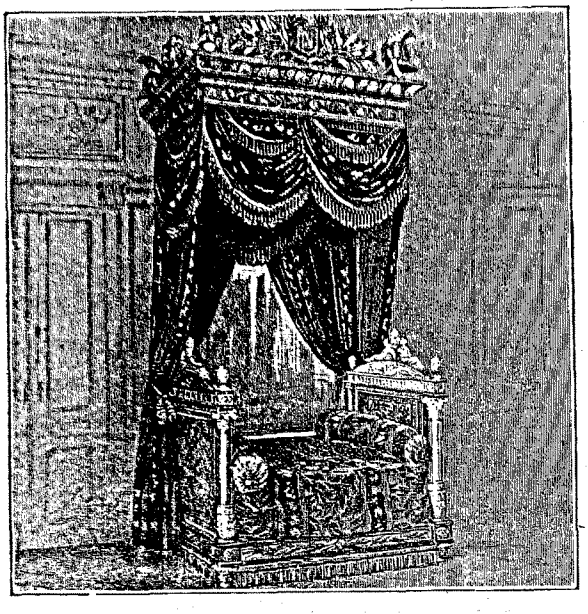

Lit de Napoléon I^er^ à Fontainebleau.

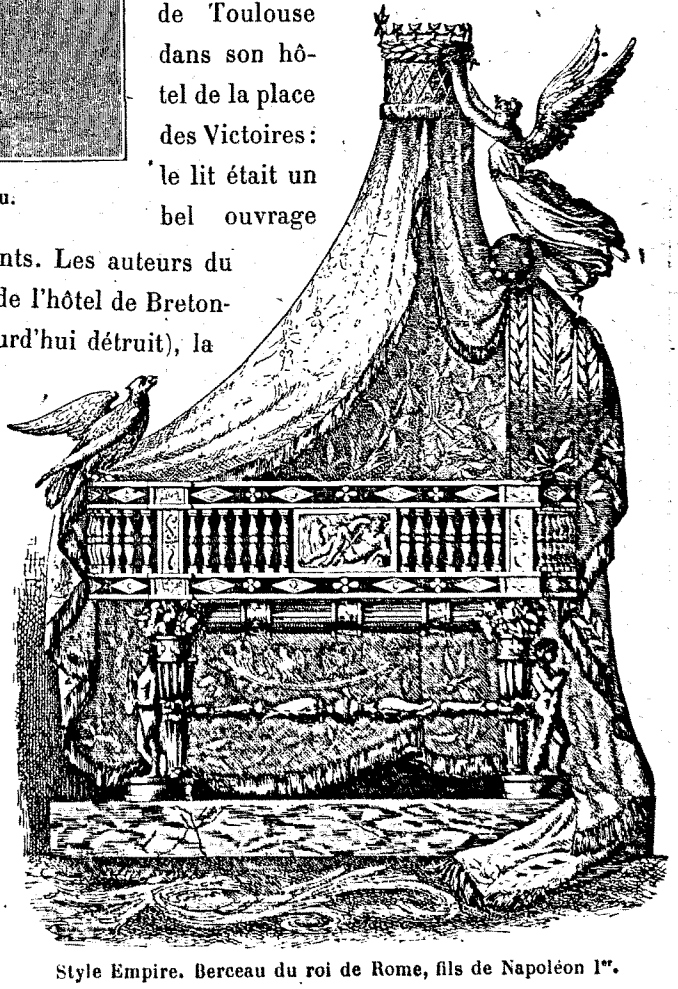

Style Empire. Berceau du roi de Rome, fils de Napoléon I^er^.

Bien que Louis XV eût, à Versailles, abandonné les immenses pièces de Louis XIV et que Louis XVI eût comme lui préféré les pièces réduites, plus confortables et plus gaies, néanmoins les reines eurent encore les grandes chambres primitives. La chambre de Marie-Antoinette est admirable par les boiseries dorées de son plafond; les murs en étaient garnis d'un splendide brocart à fonds rouges, avec broderie d'or et d'argent. Le lit à *l'impériale*,

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

en voussure, drapé de même étoffe, n'avait pas moins de 14 pieds et demi de haut. Surmonté d'un couronnement et d'une corniche à contours, fleurons et guirlandes que soutenaient des enfants tenant des branches de lis, ce lit se dressait sur une estrade comme un véritable autel; la reine y atteignait par un marchepied de deux marches couvertes de satin. L'inventaire de 1792

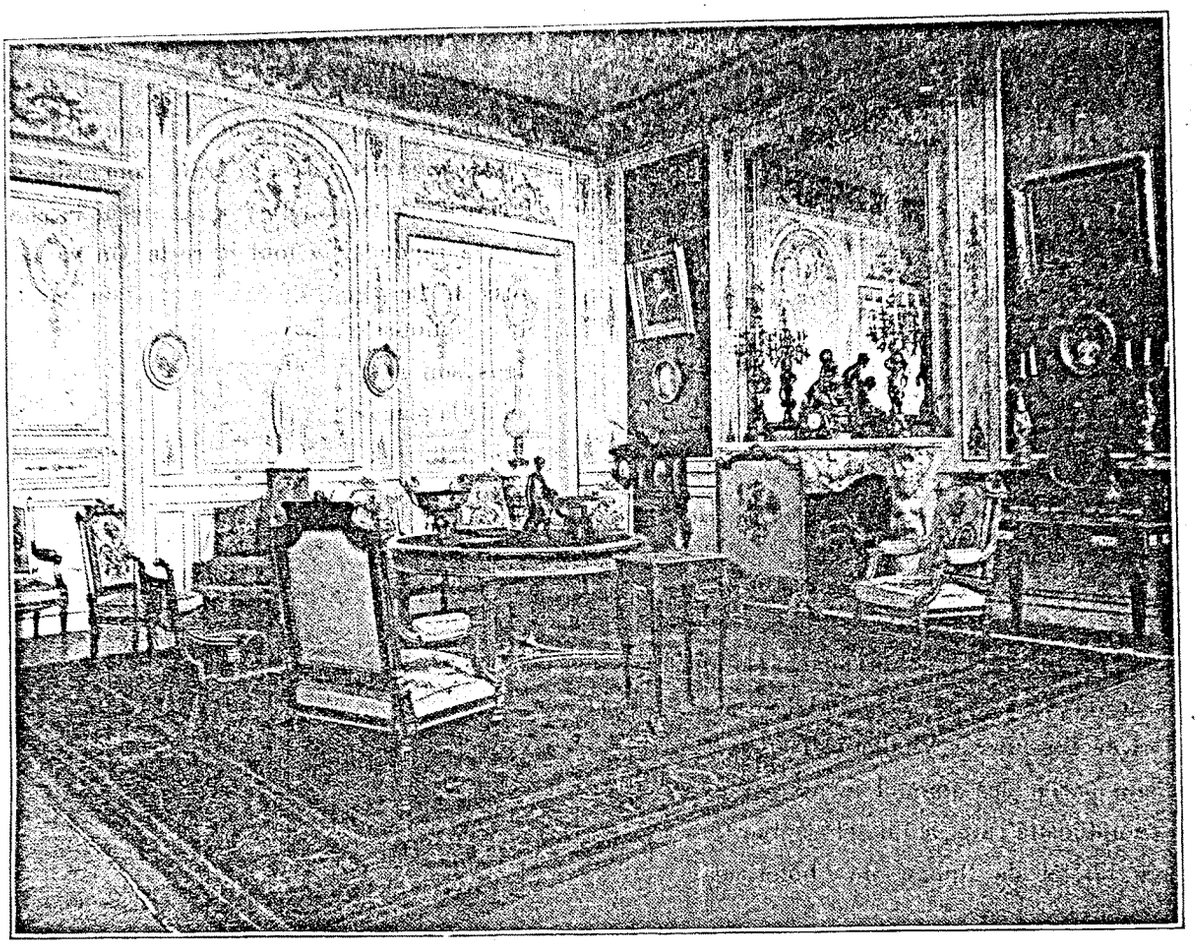

Salon du Second Empire (XIX^e siècle). Exposition rétrospective de 1900.

estimait ce lit à la somme de 135 000 livres et l'ameublement à plus de 286 000 livres, un demi-million de notre monnaie.

Intérieurs bourgeois. — Marie-Antoinette préférait pourtant à cette chambre d'apparat sa petite chambre à la fois élégante et modeste qu'on visite au Petit Trianon. Les intérieurs bourgeois aussi essayaient au XVII^e et au XVIII^e siècle d'unir l'élégance à la simplicité. Un sculpteur de Louis XIV, Gaspard de Marsy, avait une chambre tendue d'une tapisserie de Rouen, à pièces dépareillées, avec un petit lit garni de serge jaune et six sièges, de formes diverses, couverts d'une moquette usée. Un artiste de mérite du XVIII^e siècle, Noël Nicolas Coypel (1734) n'avait en sa chambre qu'un lit garni de serge rouge avec galon de soie blanche, un petit bureau antique de

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

marqueterie, 4 peintures à l'huile, deux têtes au pastel et trois estampes, une table de toilette, un tabouret, une petite tablette « en bibliothèque » sur laquelle se trouvait, au lieu de livres, un service de six tasses à café.

Les salons. — Rois et princes, seigneurs de tout rang, financiers et bourgeois, grandes dames et bourgeoises, n'habitaient, pour ainsi dire, que leur chambre. C'est seulement à la fin du XVII[e] siècle que l'on commença à séparer la vie intime et la vie de société. Les *salons* apparu-

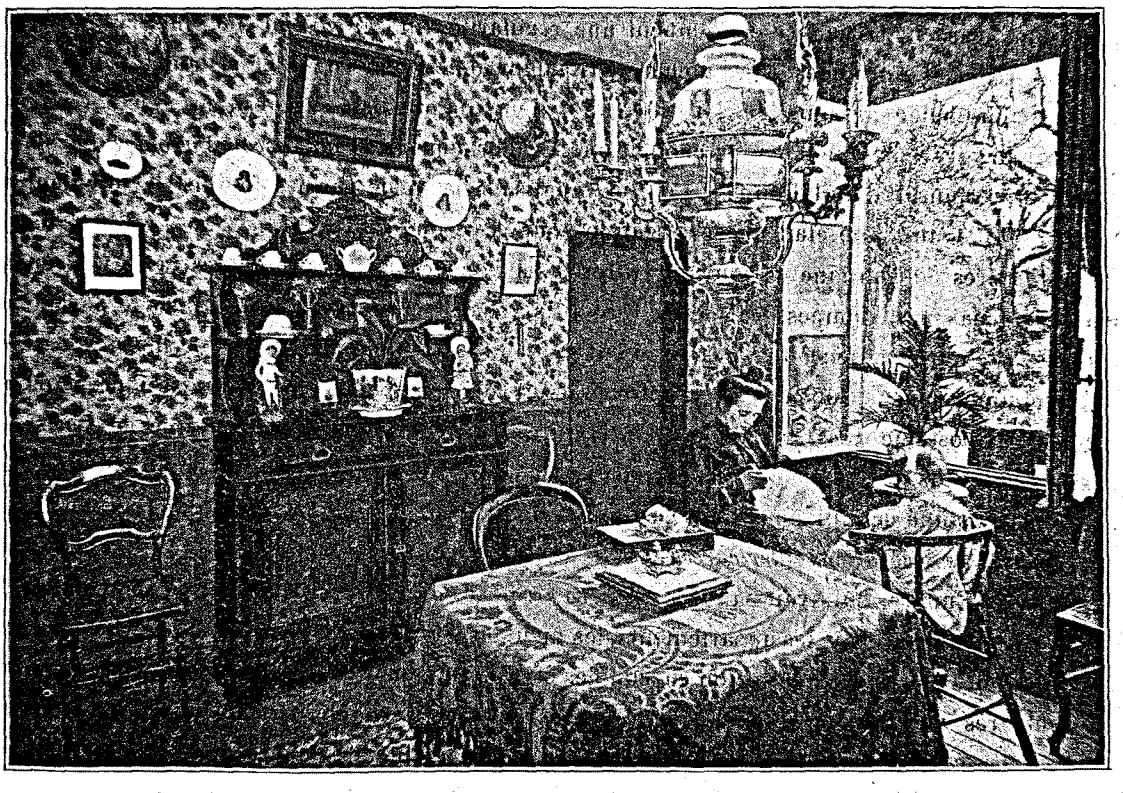

Intérieur d'ouvriers aisés (XIX[e] siècle).

rent. Ils sont déjà nombreux au XVIII[e] siècle, quoique l'ancien usage persiste encore. On revenait, en réalité, à la salle primitive des châteaux. Salons et galeries furent désormais, surtout depuis le XIX[e] siècle, le théâtre des cercles de conversation, des concerts et bals, de ce que nous appelons la vie mondaine.

Les styles. — Chacun des derniers siècles avait mis non seulement sur les bâtiments, mais sur les meubles, sa marque, empreinte de son caractère. Les meubles Renaissance avaient été dits, quelle que fût leur date précise, meubles *Henri II*. Les meubles du temps de Louis XIII, de Louis XIV avaient un aspect quasi-monumental, imposant, lourd malgré leur richesse. Le *style Louis XIV* visait au grand, au solennel, au majestueux dans les dimensions des armoires et des fauteuils aussi bien que dans les colonnades et les attiques. Les meubles de Boulle se

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

prêtaient le mieux à garnir les vastes appartements. Le *style Louis XV* mit au contraire plus de grâce et aussi de caprice dans les formes des meubles, il fut bizarre en son élégance souvent trop cherchée, trop apprêtée. Les salons Louis XV diffèrent absolument des salons Louis XIV : leur décoration est blanche, légère, toute en menuiserie et peintures fleuries, encadrées de filets d'or. Les salons Louis XIV visaient à la richesse massive : l'or et les couleurs frappaient les yeux ; dans les salons Louis XV, ils les charment. La simplicité de Louis XVI et de Marie-Antoinette amène une réaction contre certaines excentricités du style Louis XV. Le mobilier, la décoration des salons gardent l'élégance et prennent une régularité, une grâce qui ont conservé au *style Louis XVI*, à ses guirlandes, à ses nœuds artistement noués, une vogue persistante.

Au temps même de Louis XV, en 1769, un Italien, Giambattista Piranesi, architecte, peintre, dessinateur, graveur, publiait un recueil de motifs d'ornements et un *Discours apologétique* dans lequel il préconisait l'imitation de l'antiquité remise à la mode par les fouilles d'Herculanum (1737-1755). L'antiquité était quasi retrouvée pour la seconde fois. Piranesi dessina une foule de motifs tirés de l'antique et pouvant entrer dans une décoration : chimères, aigles, sirènes, trophées, masques, lampes, faisceaux, trépieds, chars, couronnes, etc. Ainsi se forma le *style Empire* qui commençait déjà à se montrer dès le temps de Louis XVI et ne fleurit qu'après la Révolution, sous le Consulat et l'Empire, où tout se régla selon la méthode classique, l'ameublement, le costume aussi bien que la littérature. Le berceau offert par la ville de Paris au roi de Rome, fils de Napoléon Ier, est considéré comme un chef-d'œuvre du style Empire. Ce style fut constitué définitivement par les architectes Percin et Fontaine qui publièrent, en 1801, leur *Recueil de décorations intérieures*.

Le style Empire, qui avait sa majesté, parut trop froid. Le XIXe siècle, sans l'abandonner, y fut infidèle. Il mêla, dans les appartements, les meubles de toutes les époques. Les riches demeures eurent des pièces décorées selon chacun des styles. Une meilleure connaissance de l'histoire, un goût très vif pour le Moyen âge développèrent une véritable passion pour les meubles anciens. On chercha surtout à se distinguer par la prodigalité, le débordement des tentures et des draperies. Puis le soi-disant *modern-style* apparut. Il révélait un très louable effort de nouveauté et il nous paraît plus équitable d'attendre encore avant de le juger définitivement. Dès à présent, on peut déjà lui reconnaître une bonne entente de la décoration murale, une recherche de stylisation souvent heureuse, une préoccupation de l'hygiène et du pratique, toutes qualités recommandables et dignes d'encouragement.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

CHAPITRE III

LE COSTUME

I. — *GAULOIS, GALLO-ROMAINS ET FRANCS*

Les vêtements des Gaulois. — L'homme primitif, pour se couvrir et se défendre contre le froid a pris naturellement la dépouille des animaux. Il a d'abord, dans les climats froids, eu

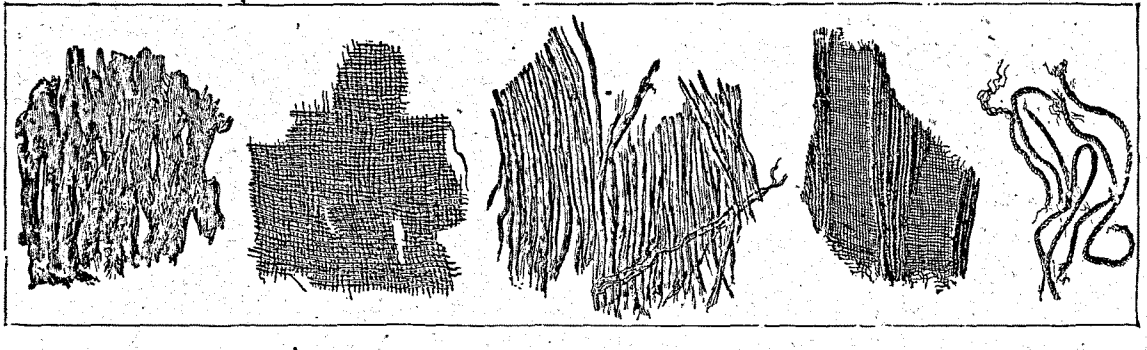

Tissus primitifs trouvés dans les stations lacustres.

recours aux fourrures. Puis il a ingénieusement tiré parti des toisons des brebis, des fibres de certaines plantes, le chanvre, le lin. Dès l'âge de bronze, il fabriquait des *tissus* dont on a retrouvé des fragments dans les vestiges qu'ont laissés les habitations lacustres.

Les Gaulois, avant la conquête romaine, savaient tisser et broder les étoffes. Ils s'enveloppaient les jambes de *braies*, sorte de pantalon très large, le corps d'une chemise à manches, d'étoffe rayée, descendant au milieu des cuisses, et d'une casaque ou *saie*, rayée comme la chemise, même bariolée de fleurs, de disques, de figures de toutes sortes. Les riches portaient brodées d'or et d'argent ces saies analogues aux plaids des Écossais et qui s'attachaient sous le menton avec une agrafe en métal. Les Gaulois mettaient aussi, en place de la saie, une *caracalle*, sorte de blouse dont la fabrication était spéciale à leur pays. Les pauvres se couvraient encore de peaux de bêtes fauves. Aux pieds, des lanières en bandes de cuir avaient reçu le nom de

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

chaussures gauloises, *gallicæ*, d'où est venu le mot français de *galoches*. Comme tous les peuples jeunes, les Gaulois aimaient les parures brillantes : anneaux d'or, colliers, bracelets, ceintures.

Costume gaulois. (Photographie d'une statuette en bronze du Musée de Saint-Germain.)

Le costume gallo romain. — Les avantages d'un climat chaud avaient permis aux Romains l'usage de vêtements amples et légers. Le Romain gardait les jambes nues, et ne portait qu'un caleçon court. Sur la peau une robe de laine fine, plus tard de lin, tenait la place de nos chemises. Cette robe était couverte de la *tunique*, vêtement ajusté, serré à la ceinture, descendant à mi-jambe. Point de manches; comme les jambes, les bras restaient nus. Par-dessus la tunique le Romain jetait le vêtement principal qu'il a rendu célèbre, la *toge*, robe de laine fort longue (3 fois la taille de l'homme, environ 4 m. 50), fort large, que l'on drapait en maintenant de la main gauche les pans flottants et rejetés sur l'épaule gauche de manière à laisser le bras droit découvert et libre. Les plis formaient sur la poitrine un enfoncement où l'on pouvait porter quelque chose. Au besoin on s'en couvrait le visage ou la tête. On ne pouvait se livrer au travail sans retrousser la toge qui était surtout un vêtement de ville et qu'on abandonnait à la campagne. La toge était le signe distinctif du citoyen : les candidats à une charge la portaient blanche; les citoyens en deuil, noire; les magistrats, les pontifes la relevaient d'une large bande de poupre. Les riches Gaulois, surtout ceux qui briguaient les charges municipales ou entraient dans l'ordre sénatorial, adoptèrent la toge et le vêtement romain. La masse de la population toutefois resta fidèle aux braies, aux saies, aux caracalles, que les Romains mêmes adoptèrent, comme le prouve le surnom donné à un fils de Septime Sévère, l'empereur *Bassien Caracalla* (211-217 ap. J.-C.). La ville d'Arras avait la réputation de bien fabriquer ces caracalles. Des manteaux à capuchon, des *cuculles*, sortaient des ateliers de Langres.

Une caracalle gauloise.

Les femmes gallo-romaines portaient, comme vêtement principal, une longue robe qui les couvrait entièrement, la *stola*.

Le costume franc. — Arrivent les Barbares. Au v^e^ siècle de l'ère chrétienne, les Francs s'établissent dans la Gaule qu'ils ne tardent pas à dominer tout entière. Les auteurs du temps nous en tracent un portrait peu séduisant : « Leurs cheveaux roux, dit Sidoine Apollinaire, sont ramenés du sommet de la tête vers le front, laissant la nuque à découvert; leurs yeux sont verdâtres et humides, leur visage est rasé et le peigne, au lieu de barbe, ne rencontre que de maigres

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

moustaches. Des vêtements collants serrent les membres de ces guerriers à la haute stature et laissent à nu le jarret. Un large ceinturon presse leur ventre étroit ». Les Francs, les rois, surtout, ne dédaignent pas de se parer des costumes romains, non sans les accommoder avec ceux dont ils ont l'habitude. Durant les périodes mérovingienne et carolingienne, le costume, si nous en jugeons d'après les miniatures dont sont ornés certains manuscrits du temps, consiste en une *chemise* et une *culotte* de toile; une *tunique* bordée d'une broderie et serrée à la taille; le pantalon est arrêté sous le genou par une jarretière que les riches relèvent d'or; les bas sont maintenus par des bandelettes entrecroisées; des brodequins lacés montent jusqu'au mollet. Par-dessus le costume le manteau, bleu, n'est guère qu'une sorte de grande pèlerine s'agrafant sur l'épaule droite; relevé devant sur le bras gauche, il tombe derrière jusqu'au talon. Souvent, Charlemagne en donnait l'exemple, le manteau était remplacé par une peau de bête fauve. L'homme des forêts reparaissait.

Romain revêtu de la toge.

Costume de femme romaine.

II. — *PÉRIODE DU MOYEN AGE.*

Le costume civil des nobles. — Par un mélange graduel des vêtements francs et romains se constitua le costume civil des nobles du x^e^ au xiii^e^ siècle. Il se distingua d'abord de celui des âges précédents par la richesse des étoffes : les *pailes*, tissus de soie brochés, brocarts d'or et d'argent; les *samits*, grosses étoffes de soie épaisse et solide, vertes ou rouges; les *cendals* (ou *cendés*), légers à la main, rayés, unis, écarlates, d'un prix moyen; les *ciclatons*, analogues aux soies appelées *samits*; les *osterins*, draps de soie teints en pourpre; les *diapres* ou draps de soie brochés à fleurs, soieries pourpres à reflets changeants et venant d'Orient. Le pays fournissait les étoffes communes, lainages de Flandre, Picardie, Champagne, Languedoc; pour l'hiver lainages épais, bleus, garance, verts, bruns; pour l'été, petits lainages, serges, étamines, tiretaines, droguets, etc.

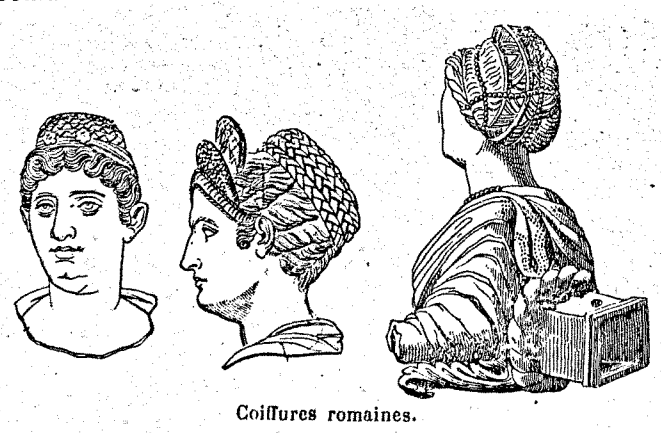
Coiffures romaines.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

La *chemise*, en toile blanche, le *cainsil*, garantit la peau contre le frottement de la laine. En fait, le mot chemise vient de *camisia*, sorte de tunique courte portée par les ordres religieux et qui n'était pas en contact direct avec le corps. Les riches ont des chemises de soie. La chemise de toile est plissée, gaufrée par le fer de la repasseuse. Les pans flottent, les manches sont longues. Les vieilles *braies* gauloises se sont maintenues, sorte de caleçon en toile comme la chemise, collant, retenu à la taille par une ceinture en étoffe ou à boucle, le *braïer*. Les braies laissent voir les *chausses*, sorte de bas en toute étoffe et toute couleur, souvent avec bandes rouges et noires. Le climat de la Gaule rendit d'un usage courant les vêtements de fourrure aimés de ces peuples chasseurs. Seulement on arriva à envelopper la fourrure entre deux étoffes de toile et de soie, le poil tourné du côté du corps et recouvert de toile, le cuir, recouvert de soie. La fourrure ne débordait qu'à l'encolure, aux poignets, au bas. C'était le *pelisson-hermin*, la *robe* ou *cote* de dessous, le vêtement chaud. Par-dessus, le *bliaut*, moins long que le pelisson, en soie légère ou *cendal*, rappelait l'ancienne tunique : les manches, serrées au poignets, s'évasaient du haut en bas. Des orfrois décoraient manches, encolure, bas de jupe. Vêtement du riche, du noble, bleu en général et d'un bleu tirant sur le violet, le *bliaut*, d'une longueur de 1 m. 30, était *entaillé* ou *gironné*, c'est-à-dire, par le bas, orné de découpures en forme de dents et de triangles. Le peuple aussi avait des bliauts, mais en *futaine*. La vanité se traduit surtout par l'éclat du *manteau*, demi-circulaire, doublé de fourrure (noir, gris, hermine, martre), présentant sur le devant quatre pièces carrées, très riches, bordées d'or et sur lesquelles on a jeté des pierres fines : ce sont les *tasseaux*. Ainsi qu'au IXe siècle, le manteau s'attache à l'épaule droite par une agrafe plus ou moins riche ou sur le devant du cou avec une ganse et des coulants. La fourrure rappelait l'ancienne peau de bête qui formait primitivement tout le manteau. On avait doublé la fourrure de soie et de drap, puis la pelleterie était devenue la doublure et la soie, le drap, le manteau lui-même. Aux pieds l'homme portait des *souliers* en cordouan très fin, avec semelles minces, sans talons et terminés par une pointe légère. Mais

Gallo-Romains (musée archéologique de Rouen).

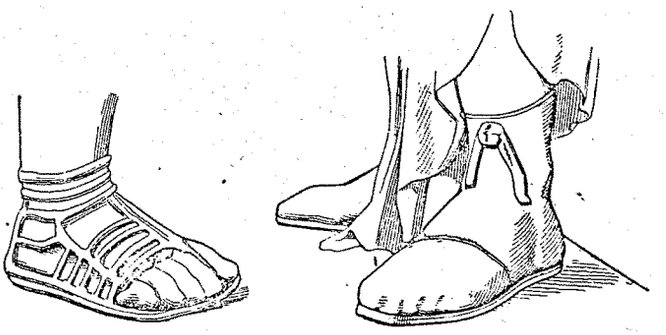

Chaussures romaines.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

déjà commence la mode des *pigaches* ou pointes exagérées, attribuée à un comte d'Anjou, Foulques le Rechin. On ne mettait que pour les voyages et la chasse, les *heuses*, vraies bottes en cuir « pour se garder de boue et de froidure » Les heuses serraient plus ou moins la jambe et s'évasaient par le haut. Sur la tête les nobles portaient le *chapel* d'orfèvrerie, en hiver un *bonnet* analogue au bonnet phrygien et des *coifes*, bonnets en toile, serrant la tête. Dans les dernières années du roi Louis VII parurent les *chapeaux* à basse forme et à petits bords. A la fin du XII^e^ siècle, se vulgarisa l'usage du *chaperon*, si populaire jusqu'au delà du XV^e^ siècle; coiffure en forme d'entonnoir plissé autour du cou avec une ouverture pour laisser passer le visage, coiffure pratique si elle n'est pas élégante et qui a été conservée dans les capuchons des moines, des gens d'église, et de beaucoup de journaliers.

Costume de cérémonie d'un seigneur franc (IX^e^ siècle), d'après une miniature de la « bible de Charles le Chauve ».

Le costume de la femme noble. — Le costume des hommes était resté très long, celui des femmes conserva le même caractère. Seulement sur la chemise, la femme porte dans la maison une *chainse*, seconde chemise si l'on veut, mais plutôt sorte de peignoir traînant. Le vêtement principal est toujours le *pelisson hermin*, mais plus léger avec galon d'or, passementerie. Peu à peu on supprima la fourrure intérieure, surtout l'été; le pelisson tourna à la *robe*. La coquetterie de la femme se porta surtout sur le *bliaut*, très léger, en soie verte, broché d'or et presque aussi long que la robe. Larges et longues, les manches traînaient presque à terre et laissaient voir celles du pelisson. On faisait le corps du bliaut très collant avec un petit découpage carré laissant voir, vers la gorge, la robe fourrée. La jupe, fendue par derrière, avait des plis. En avant une pièce d'étoffe, distincte, souple et légère emboîtait les hanches et se laçait par derrière comme le corsage. C'était comme un second corsage, une sorte de cuirasse sans soutien étranger. L'encolure du bliaut était ornée de longs galons d'or qu'on retrouvait au bord des manches énormes, taillades et découpées. La taille était

Costume féminin (IX^e^ siècle), d'après une miniature de la bible de St-Paul-hors-les-murs à Rome.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

enveloppée plutôt que serrée dans une ceinture jetée pour ainsi dire négligemment et où, selon la richesse de la dame, brillaient les topazes, les agates, les escarboucles et les sardoines. Ainsi que pour le seigneur, le manteau est la principale marque de la femme noble : un saphir, un rubis cache l'agrafe qui rattache à l'épaule droite ce manteau de couleur pourpre, garni de larges broderies sur les bords. Dans la maison, la femme porte à ses pieds des chaussures découvertes, des *eschapins* (escarpins). Pour s'habiller elle les emboite dans des souliers étroits à bec pointu, en beau cuir de Cordoue brodé d'or. Comme de tout temps, la coiffure est le plus grand souci de la femme achevant sa toilette. Les cheveux, tressés et séparés en deux nattes, retombaient en avant, par-dessus les épaules, entrelacés de rubans ou bandelettes de soie et de galons d'or. Sur le front, suivant les fêtes et cérémonies, les dames nobles portaient un chapelet, un tressoir ou un cercle d'orfèvrerie. Ces diadèmes assujettissaient parfois sur la tête une voilette de fin tissu, dit « mollequin ». En été fleurissaient les « chapels de roses ». On n'oubliait point les fards, les parfums; on recherchait le safran et bien des femmes de ce temps étaient « ensafranées ».

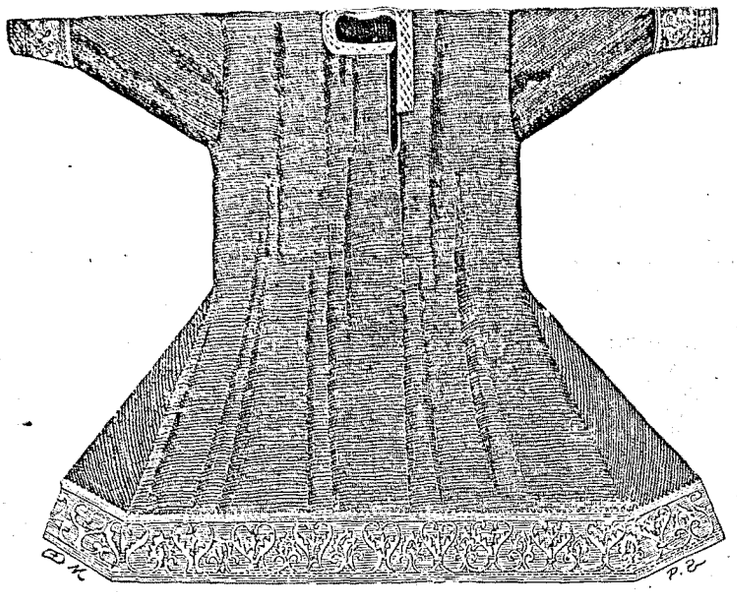

Bliaut d'homme (conservé au Trésor impérial de Vienne).

Les robes ou livrées; les manteaux. — Le roi nourrissait dans son palais, son hôtel, ceux qui le servaient et l'assistaient de leurs conseils. Il les habillait aussi. Lorsque aux grandes fêtes de l'année, le tailleur de l'hôtel parait le roi de robes neuves et de manteaux neufs, celui-ci ne voulait pas que ses fils, ses frères, ses grands officiers, ses chevaliers et ses clercs fussent humiliés par l'éclat des vêtements royaux. Eux aussi recevaient des robes, c'est-à-dire dans le sens qu'avait alors ce mot, des costumes complets et manteaux, des livrées. Au XIII^e^ et au XIV^e^ siècle, la *robe* d'un homme se composait d'une *cotte*, d'un *surcot*, d'une *cotardie* et d'une chape ou d'un autre surtout, soit *manteau*, soit *housse* ou *tabard*. Il y avait aussi la *cotardie*, surcot muni de longues ailes pendant derrière les bras, ou bien de courts et amples mancherons. Les robes et les surcots d'étoffes riches, le plus souvent d'*écarlate* (ce mot désignait une qualité supérieure de drap) étaient ou bleus, ou rouges, ou verts,

Houppelande (XV^e^ siècle), d'après une miniature d'un manuscrit de Froissart à la Bibliothèque nationale.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

suivant la couleur préférée du baron ou plutôt la couleur de ses armes; ou *mi-partis* (de plusieurs couleurs) et même *échiquetés*. Le manteau long et fermé devient la *houppelande*. Dans les groupes de personnages qui remplissent certaines miniatures, les robes sont rouges avec bordure blanche, ou vertes avec bordure brune. Les coiffures sont aussi de couleurs différentes qui, loin de se compléter les unes les autres, se heurtent plutôt. Quoique les artistes fussent arrivés à l'harmonie de tons dans les vitraux, le goût ne paraît point s'en ressentir dans les costumes. On tenait surtout à l'éclat et à la richesse. Dans les assemblées de seigneurs, sur le bleu, le rouge, le vert, le jaune des manteaux se détachent aussi les *armoiries* avec leurs *métaux* : or et argent, leurs *pièces* : fasces, pal, bande, barre, etc., et surtout leurs *meubles*, lions isolés ou affrontés, aigles à une ou deux têtes, léopards, animaux plus ou moins fantastiques, tours, têtes de Maures, clefs, merlettes, croix et croisettes. C'étaient autant d'images parlantes où les hommes de ce temps savaient lire l'illustration héréditaire de ces comtes, de ces ducs, souverains et guerriers, toujours prêts à justifier, la lance au poing, la gloire de leur maison dessinée au plein de leurs manteaux.

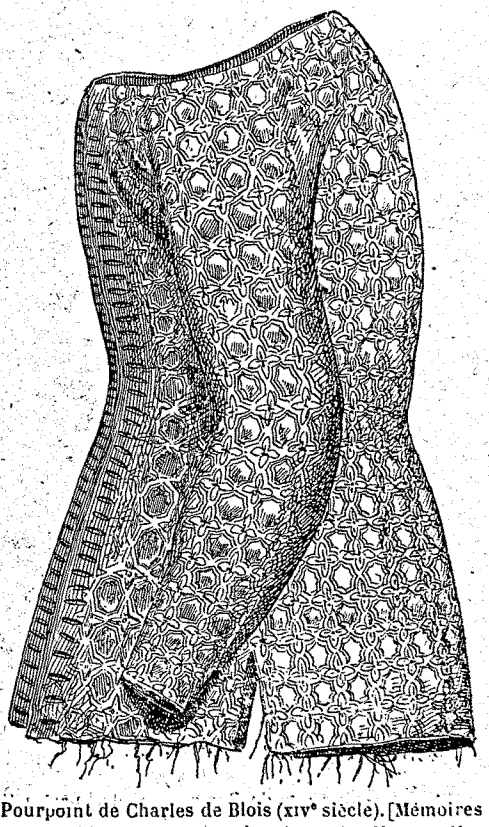

Pourpoint de Charles de Blois (XIV^e siècle). [Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie, 2^e série, t. II.]

Le costume court. — Au XIV^e siècle, une révolution complète s'opéra dans le costume des seigneurs comme des bourgeois. On rejeta la cotte longue : ce fut le règne des vêtements courts, des *justaucorps* boutonnés, des longues *chausses collantes* dont l'une était *rouge* et l'autre *bleue*, des *vestons* très courts, des *manteaux circulaires*, flottants ou à manches pendantes, des *souliers à la poulaine*. La robe avait caché le corps de l'homme presque à l'égal de celui de la femme. Les vêtements courts, au contraire indiquèrent les formes au point que les prédicateurs les accusèrent d'indécence. Le mauvais goût se développait autant que le luxe. Les oncles de Charles VI, le duc de Berry, le duc de Bourgogne, ses frères surtout, le duc d'Orléans rivalisaient de faste et de richesse, si bien que les moines chroniqueurs ne manquèrent pas de présenter comme un châtiment des mœurs les désastres de ce temps.

Le roi, à cause de sa dignité, conserva les vêtements longs; les princes et les seigneurs gardent aussi, au moins dans les cérémonies, la robe longue, pourpre ou bleue avec le manteau cape violet doublé d'hermine. Une Assemblée du chapitre de l'ordre de Saint-Michel, sous Louis XI, montre bien que les costumes longs se maintenaient dans les cérémonies d'apparat. Au Parlement les nobles siègent en robes longues, pelissons ou *houppelandes* très amples, ser-

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

rées par une ceinture à laquelle pendaient, suspendues à des baudriers ornés, l'épée et la dague, sans parler de l'aumônière. A plus forte raison la robe demeure le costume des prélats et du clergé.

Le costume féminin au XV^e^ siècle. — Les femmes n'avaient pas été les dernières à étaler un luxe prodigieux. A partir du XIV^e^ siècle leur robe s'allongea : elle eut une *traîne* que les dames relevaient sur leur bras gauche et que les princesses faisaient porter par des *pages* pour augmenter la majesté des cortèges. Le surcot devint une *jaquette* courte, ornée de parements en fourrure. C'est la coiffure surtout qui a rendu célèbre le costume féminin du XV^e^ siècle. Ou les dames plaçaient sur leur tête une sorte de *mitre* posée de travers et dont les cornes figuraient un V au-dessus du front; ou elles dressaient un cornet de linge et de dentelle, le *hennin*, haut parfois d'un mètre et que les prédicateurs appelaient un tuyau de cheminée. De ce gigantesque hennin, assez incommode, pendait un grand voile de mousseline qui couvrait à moitié le visage et retombait dans le dos en larges plis plus bas que la taille. On ne saurait énumérer les sortes de broderies dont les robes étaient couvertes : broderies au plumetis, au crochet, en perles; les ceintures garnies de boutons d'argent ou d'or, semées de perles et portant les armoiries; les fourrures prodiguées malgré leur prix très élevé.

Le duc de Berry, frère de Charles VI (XV^e^ siècle).

Un autre genre de luxe plus raisonnable se répandait : l'emploi du linge de corps. On portait des chemises faites de lin. On eut du linge fin dont l'usage se popularisa au XVI^e^ siècle.

III. — RENAISSANCE ET TEMPS MODERNES.

Le luxe de la Renaissance; le corset. — Les splendides palais, les mobiliers artistiques invitaient à chercher aussi l'éclat et l'élégance des costumes. Dans les galeries de Chambord, de Fontainebleau, les seigneurs français se promenèrent avec des *pourpoints* en riches étoffes apportées d'Italie. Taillades à la ceinture, ces pourpoints étaient surmontés d'une

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

fraise (collerette) en dentelle. Les *hauts de chausses* (ou culottes), gonflés comme des ballons, se rattachaient au pourpoint par des *aiguillettes*. Les seigneurs se coiffèrent de *toques* de velours ou de *chapeaux* agrémentés de perles, de diamants. Au lieu des grands manteaux d'autrefois on jetait sur les épaules le petit manteau qui s'arrêta au-dessus du genou. Les épées que portaient toujours les seigneurs et qu'ils tiraient volontiers pour vider leurs querelles avaient des poignées finement ouvragées et ciselées.

Louis XI tenant un chapitre de l'ordre de Saint-Michel.
Bibliothèque nationale (recueil de de Gaignères).

Les dames se montrèrent vêtues de robes en riches et pesantes étoffes. La robe devint l'ornement principal de la toilette et ne fut plus dissimulée. A l'Italie on emprunta un usage inventé pour exagérer la minceur de la taille. La noble dame, par coquetterie, emprisonna ses hanches dans des *éclisses* de bois, corset primitif, alors véritable instrument de torture. Le corps fut déformé, coupé en deux pour ainsi dire. La jupe, très ample, était élargie artificiellement par des *vertugadins* qui la maintenaient très raide et gênaient les mouvements. C'est, nous l'avons dit, à cause d'eux que l'on substitua la chaise à l'antique chaire à bras. Les élégantes du XVI^e^ siècle, guindées et sanglées dans leur corset, le cou engoncé dans une fraise godronnée ou dans un col de dentelle maintenu par des fils d'archal, embarrassées d'un *vertugadin*, sorte de cage d'osier qui donnait aux hanches une ampleur énorme tandis que le buste s'amincissait

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

en pointe, nous semblent avoir été de véritables martyres de la coquetterie et de la vanité. Les bras sont enfermés en des manches étroites autour desquelles se gonflent des bourrelets gradués, allégés par des *crevés*. Les mains se cachent sous des *gants* parfumés. A la cour de François Ier et de Henri II, les dames roulent leurs cheveux sur des *coussinets*, les soutiennent par de légers *peignes* d'ivoire et leur donnent des formes serpentines étranges à la mode d'Italie. Elles posent sur le sommet de leur tête un *chapeau* en velours bleu ou cramoisi bordé de perles, ou bien un petit *toquet* enroulé de chaînes d'or et piqué de pierres précieuses.

Dame coiffée du hennin (xve siècle).

Le costume sous Louis XIII. — Au temps de Henri IV et de Louis XIII il se fit de grands retranchements dans le luxe du costume qui tendit à devenir moins bizarre, sans être moins riche. On diminua l'épée que l'on suspendit à un *baudrier* orné de broderies. Un large *chapeau* ombragé de *plumes*, une large *collerette*, une *cravate* de dentelle; un *justaucorps*, un court *manteau* paré de rubans; au-dessous des genoux, des cercles de dentelles qu'on appelait les *canons*. A tous les joints du costume on attache des rubans, des *galants*. Le sieur de la Basinière, trésorier d'Espagne, portait ainsi 250 aunes (300 mètres) de ruban. Comme les hauts de chausses s'étaient abaissés, on réduisit les grosses bottes à des *demi-bottes* largement ouvertes.

Renaissance. François de Guise, en costume de cour.

Le costume sous Louis XIV. — Le *pourpoint*, vers 1635, changea de coupe et devint une *veste* ajustée, boutonnée depuis le cou jusqu'au milieu de la poitrine; les pans s'écartaient plus bas pour tomber mollement autour de la ceinture et laisser voir, par l'ouverture du milieu,

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

quelques plis bouffants de la chemise, avec ses ornements de dentelle, le *jabot*; il devait se transformer encore et donner le *gilet*. Le *justaucorps*, conservé pourtant comme vêtement privilégié, fut remplacé sous Louis XIV par l'*habit*, de forme analogue, mais pincé à la taille. L'habit demeura dès lors le vêtement de dessus jusqu'à la fin de l'ancienne monarchie. La coupe seule varia. Brodé de soie et d'or, l'habit marqua les rangs par sa richesse.

Les *hauts de chausses*, arrêtés aux genoux, devenaient la *culotte courte*. Comme l'habit, ils étaient en velours de couleur. Des *bas de soie* dessinaient la jambe et en faisaient valoir le modelé, la finesse. Aux pieds des *souliers à boucles d'or*.

La coiffure surtout fut originale. Les cheveux naturels disparurent sous une ample *perruque* qui se déroulait, frisée, jusque sur les épaules. Louis XIV avait son cabinet des perruques et en changeait plusieurs fois dans la journée. De leur côté, les femmes étagèrent très haut les coiffures mêlées de plumes. Elles collaient sur leur visage de petites bandes de taffetas noir, des *mouches*, pour rehausser la blancheur de leur teint. Le *vertugadin* devint plat au lieu d'être bombé, puis disparut. La robe cessa de déformer la taille : elle sembla un manteau ajusté, ouvert sur le devant et formant de gros tuyaux sur les hanches et par derrière.

Elisabeth de France avec ses bijoux (d'après le tableau de Clouet).

Quoique diminué, atténué, le luxe des costumes persiste au point de déterminer parfois des scènes plaisantes comme celle que nous raconte Mme de Sévigné. « La cérémonie de vos frères (la réception des chevaliers de l'ordre du St Esprit, auquel appartenait M. de Grignan) fut donc faite le jour de l'an à Versailles. Coulanges en est revenu. Il m'a conté que l'on commença dès

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

le vendredi. Ces premiers étaient profès avec de beaux habits et leurs colliers : deux maréchaux de France étaient demeurés pour le samedi. Le maréchal de Bellefonds était totalement ridicule, parce que, par modestie et par mine indifférente, il avait négligé de mettre des rubans au bas de ses chausses de page; de sorte que c'était une véritable nudité. Toute la troupe était magnifique; M. de la Trousse des mieux. Il y eut un embarras dans sa perruque, qui lui fit passer ce qui était à côté assez longtemps derrière, de sorte que sa joue était fort découverte; il tirait toujours ce qui l'embarrassait, qui ne voulait pas venir; cela fit un petit chagrin. Mais sur la même ligne, M. de Montchevreuil et M. de Villars (père du maréchal) s'accrochèrent l'un à l'autre d'une telle furie; les épées, les rubans, les dentelles, les clinquants, tout se trouva tellement mêlé, brouillé, embarrassé, toutes les petites parties crochues étaient si parfaitement entrelacées que nulle main d'homme ne put les séparer; plus on y tâchait, plus on les embrouillait, comme les anneaux des armes de Roger. Enfin, toute la cérémonie, toutes les révérences, tout le manège demeurant arrêté, il fallut les arracher de force et le plus fort l'emporta. Mais ce qui déconcerta entièrement la gravité de la cérémonie, ce fut la négligence du bon M. d'Hocquincourt, qui était tellement habillé comme les Provençaux et les Bretons, que ses chausses de page étant moins commodes que celles qu'il avait d'ordinaire, sa chemise ne voulait jamais y demeurer, quelque prière qu'il lui en fît. Car, sachant son état, il tâchait incessamment d'y donner ordre; et ce fut toujours inutilement; de sorte que Mme la Dauphine ne put tenir plus longtemps les éclats de rire. Ce fut une grande pitié : la majesté du roi en pensa être ébranlée, et jamais il ne s'était vu dans les registres de l'ordre l'exemple d'une telle aventure. Le roi dit le soir : « C'est toujours moi qui soutiens le pauvre M. d'Hocquincourt, car c'était la faute de son tailleur. » Mais enfin cela fut fort plaisant[1]. »

Gentilhomme vers 1595.

Élégant à la mode de 1650.

1. *Lettre de Mme de Sévigné*, 3 janvier 1689.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Madame de Sévigné, avec sa grâce inimitable nous a laissé encore de curieux renseignements sur le faste qui régnait, dans les costumes, à la cour du grand roi. « Je ne sais rien encore de ce qui s'est passé à la noce. J'ignore si ce fut à la face du soleil ou de la lune que le mariage se fit. Cependant, je vous dirai une nouvelle la plus grande et la plus extraordinaire que vous puissiez apprendre; c'est que M. le Prince (le grand Condé) fit faire hier sa barbe; il était rasé; ce n'est point une illusion, ni une de ces choses qu'on dit en l'air, c'est une vérité; toute la cour en fut témoin; et Mme de Langeron, prenant son temps qu'il avait les pattes croisées comme le lion, lui fit mettre un justaucorps avec des boutonnières de diamant; un valet de chambre, abusant aussi de sa patience, le frisa, lui mit de la poudre, et le réduisit enfin à être l'homme de la cour de la meilleure mine, et une tête qui effaçait toutes les perruques : voilà le prodige de la noce. L'habit de M. le prince de Conti était inestimable; c'était une broderie de diamants fort gros, qui suivait les compartiments d'un velouté noir sur un fond de couleur de paille. On dit que la couleur de paille ne réussissait pas, et que Mme de Langeron, qui est l'âme de toute la parure de l'hôtel de Condé, en a été malade. En effet, voilà de ces sortes de choses dont on ne doit point se consoler. M. le Duc, Mme la Duchesse et Mlle de Bourbon avaient trois habits garnis de pierreries différentes pour les trois jours. Mais j'oubliais le meilleur, c'est que l'épée de M. le Prince était garnie de diamants. La doublure du manteau du prince de Conti était de satin noir, piqué de diamants comme de la moucheture. La princesse était romanesquement belle, et parée, et contente[1]. »

Costumes sous Louis XIII, vers 1635. Fac-simili d'une gravure d'Abraham Bosse.

Et encore cette description : « Avez-vous ouï parler des transparents? Ce sont des habits entiers des plus beaux brocarts d'or et d'azur qu'on puisse voir, et par-dessus des robes noires transparentes, ou de belle dentelle d'Angleterre, ou de chenilles veloutées sur un tissu, comme ces dentelles d'hiver que vous avez vues; cela compose un transparent, qui est un habit noir et un habit tout d'or, ou d'argent, ou de couleur, comme on le veut; et voilà la mode. C'est avec cela qu'on fit un bal le jour de St-Hubert, qui dura une demi-heure; personne n'y voulut danser. Le roi y poussa Mme d'Heudicourt à vive force. Elle obéit; mais enfin le combat finit faute de combattants. Les beaux justaucorps en broderie destinés pour Villers-Cotterets servent le soir aux promenades, et ont servi à la St-Hubert.... M. de Langlée a donné à Mme de Montespan une robe d'or sur or, rebrodé d'or, rebordé d'or, et par-dessus en or frisé, rebroché d'un or mêlé avec un certain or, qui fait la plus divine étoffe qui ait jamais été imaginée : ce sont les fées qui ont fait cet ouvrage en secret, âme vivante n'en avait connaissance[2]. »

1. *Lettre de Mme de Sévigné*, 17 janvier 1680.
2. *Lettre de Mme de Sévigné*, 6 novembre 1676.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Le costume au XVIII^e siècle. — Le XVIII^e siècle recherche, aime la légèreté. Il rejeta ce qui était lourd et solennel. On supprima, dès le temps de la Régence, les solides dorures qui rendaient si pesants les habits des courtisans de Louis XIV. L'*habit* tendit de plus en plus à se simplifier. Le grand seigneur ne se distingua plus par la profusion des galons d'or et d'argent, se contentant de la richesse d'une étoffe de couleur, de parements et de boutons travaillés. La *veste*, brodée, descendait jusqu'au milieu des cuisses; ouverte depuis le haut jusqu'au creux de l'estomac, elle laissait passer (c'était là le grand luxe) des bouillons de dentelle et une cravate soyeuse. Pour chaussure, on garda les *souliers à boucle*. Les bourgeois, de même, éteignent, pour ainsi dire, l'éclat de leur costume. Les nuances de leur veste de gros drap varient entre le rouge sombre et le brun clair; toutefois les boutons d'argent ou de cuivre ciselé y brillent encore. Les perruques n'ont plus la longueur des perruques Louis XIV, elles sont courtes et terminées par une queue enfermée dans un petit sac de taffetas noir.

Louis XIV en grand costume.

A cette époque l'imitation anglaise mit en faveur la *redingote*, sorte de manteau ajusté avec manches, qui remplaça le manteau flottant. Elle abritait mieux le corps et les membres sans gêner les mouvements. Le col pouvait se relever et garantir la gorge. On importa aussi d'Angleterre de nouvelles formes moins heureuses de *chapeaux droits* qui pourtant, au XVIII^e siècle,

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

n'arrivèrent pas à détrôner le *tricorne* qu'on fit de plus en plus simple et nu. Bien qu'on gardât encore assez de différence entre les costumes de la noblesse, de la bourgeoisie et des artisans, bien que la fierté nobiliaire restât entière, la distance diminuait entre les classes qui s'étaient coudoyées dans la rue Quincampoix et continuaient à se mêler aux jardins du Palais Royal, des Tuileries et dans toutes les promenades publiques. Une certaine uniformité tendait à s'établir, présageant des temps nouveaux.

Marie-Thérèse, reine de France, en grand costume.

Les robes et les paniers. — L'imitation anglaise avait amené, dès 1718, dans la toilette des femmes une innovation qui eut un long succès : la mode des paniers. Au XVI^e^ siècle déjà, nous l'avons dit, on avait gonflé les jupes par des vertugadins. Cette fois on édifia des jupes montées sur des cerceaux qui les faisaient ressembler à des ballons. Les dames portaient ainsi une véritable cage, des *paniers* : paniers de toutes formes, à guéridons, à coudes, ainsi nommés parce que les coudes pouvaient s'appuyer sur l'énorme cage. Le bas des jupes atteignait ainsi une circonférence de trois aunes (3 m. 60). On ne pouvait plus prétendre à la fine taille; alors on prolongea le panier jusqu'au cou, on imagina la robe volante ajustée seulement sur la poitrine, flottante sur le dos et sur les côtés, avec des manches « en pagode » qui laissaient l'avant-bras

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

découvert. En haut du corset bouquets de fleurs artificielles, tours de gorge en dentelle ou palatines, colliers de fourrure suivant les saisons. On chiffonna les étoffes pimpantes et agrémentées de dessins, de fleurs, de roses; pour multiplier les ornements on garnit la jupe de volants, et la queue de la robe gênant, on la retroussa sur le panier.

La coiffure solennelle du temps de Louis XIV s'était abaissée dès les premières années de la Régence. Elle demeura basse durant presque tout le règne de Louis XV, poudrée à blanc et garnie de pierreries, de rubans. Mais vers la fin du règne, la mode changea et passa à l'excès contraire. On porta les cheveux relevés sur le sommet de la tête, en les tirant par devant et par derrière, de manière à former, à l'aide de perruques qu'on appelait des *chignons*, une sorte de diadème autour du front et des tempes. Des artistes coiffeurs imaginèrent des échafaudages de cheveux qui firent surtout fureur sous le règne de Louis XVI. Les dames avaient ainsi à porter sur la tête de véritables édifices rendus plus lourds par des ornements d'orfèvrerie ajoutés aux plumes déjà immenses.

Élégant de la Régence.

La redingote.

IV. — RÉVOLUTION ET EMPIRE.

Le costume sous la Constituante. — Les fantaisies ruineuses des coiffures théâtrales et des paniers s'écroulèrent en quelques années au milieu des orages de la Révolution. De 1789 à 1791, sous l'Assemblée Constituante, on garda encore une certaine recherche dans les étoffes et la toilette. Si les riches habits de cour disparurent, les hommes n'en avaient pas moins des habits à grands collets, des culottes de casimir ou de daim; les étoffes devinrent de plus en plus sombres; toute la coquetterie se manifestait dans les cravates garnies de dentelles. L'élégant de 1790 avait abandonné le chapeau à cornes; sur sa tête encore poudrée il portait un chapeau rond à forme élevée, entouré d'un cordon de soie dit *bourdalou*, orné de la cocarde nationale. Son frac de drap, effilé en queue de morue était garni sur le devant de deux courts revers laissant à découvert la plus grande partie du gilet; sur la gorge s'attachait par un gros nœud une cravate de couleur garnie de dentelle à ses deux bouts. La culotte de casimir ou de daim descendait jusqu'aux mollets et s'attachait par des rosettes sur des bas rayés en long.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Les pieds s'enfermaient dans de fines bottes à revers ou dans des souliers sans talons. Les mains se dérobaient sous des gants en étoffe rayée de deux ou trois couleurs. L'élégant de 1790 portait une grosse canne ficelée d'une corde à boyau.

Les « couleurs de la nation » étaient le fond de la mode patriotique. Aux bonnets de gaze les femmes ajoutaient la cocarde nationale; derrière la tête s'épanouissait un gros nœud de ruban aux trois couleurs; les robes étaient aussi rayées aux trois couleurs. Puis vint la « mise à la constitution » : bonnet demi-casque de gaze noire, fichu de linon, ceinture nacarat (un peu rouge) avec franges aux couleurs de la nation, robe fine d'indienne semée de petits bouquets blancs, bleus et rouges. On portait aussi des bijoux « à la constitution ».

Costume Louis XV (Madame Louise de France, par Nattier, musée de Versailles).

Le costume à l'époque de la Convention. — Les salons qui avaient encore connu des réunions élégantes au temps de l'Assemblée Législative, se fermèrent sous la Convention. Chacun s'isole le plus possible pour ne pas donner prise aux interprétations de paroles, aux soupçons d'incivisme. Les costumes, les manières devinrent tout à fait démocratiques.

Pour être réputé « patriote » il faut adopter le *pantalon* comme les sans-culottes qui se glorifiaient de ce terme d'abord méprisant; la veste à la *carmagnole*, la vaste *houppelande*, le *bonnet phrygien* de laine rouge. Le pantalon, à l'origine, n'avait été que la mise du matin des petits-maîtres, puis l'habillement des petits garçons. Il remplaça bientôt la culotte, et la qualité de l'étoffe, bure ou drap, distinguait seule la bourgeoisie et le peuple. Le bonnet phrygien n'avait d'abord figuré que dans les écussons avec le faisceau de verges et comme souvenir de la République Romaine. Lors d'une révolte militaire à Nancy, des soldats suisses du régiment de Châteauvieux avaient été condamnés aux galères. Libérés par la loi d'amnistie du 28 mars 1792, ils furent portés en triomphe encore coiffés du bonnet de laine rouge des forçats, semblable au bonnet phrygien. Les patriotes alors adoptèrent ce bonnet qui devint populaire. Le bonnet rouge et le pantalon de bure, la carmagnole ou la houppelande

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

devinrent le costume des révolutionnaires. Chaumette y ajouta les sabots que portaient même les membres du Conseil général de la Commune de Paris. Pourtant la plupart des députés de la Convention n'avaient point changé leur costume de drap fin, le jabot de batiste, la culotte de nankin, les bas de soie, la coiffure en ailes de pigeon. Robespierre affichait un grand soin dans sa mise correcte, même élégante.

Un ministre en habit de cérémonie sous Louis XVI.
[Photographie d'une gravure de Moreau le Jeune.]

Le costume sous le Directoire; les Incroyables. — Lorsqu'après le 9 thermidor la France respira, le luxe ne tarda pas à se montrer et s'étala avec exagération sous le Directoire. Les fantaisies les plus singulières se donnèrent cours. Les divisions des partis s'accusèrent nettement par des différences de costumes. Les royalistes, appelés d'abord les *muscadins*, puis les *incroyables*, se firent remarquer par des excentricités. Les incroyables portèrent des redingotes grises avec des collets noirs, des cravates vertes; leurs cheveux, au lieu d'être tondus, comme ceux des républicains, à la *Brutus* ou la *Titus*, étaient nattés, poudrés, relevés avec un peigne tandis que de chaque côté de la figure descendait une longue natte appelée en style du temps *oreille de chien*. Les incroyables enfonçaient leur cou dans une très ample cravate de mousseline; ils s'affublaient d'habits dont la taille venait à peine aux hanches, de pantalons excessivement larges ou de culottes de nankin mal ajustées; ils chargeaient leur gilet de longues chaînes de montre et de breloques, leurs oreilles

Clergé. Noblesse. Tiers état.
Costumes des trois ordres aux États-Généraux de 1789.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Patriote élégant en 1789 et 1790.

d'anneaux, leur nez de lunettes quand ils ne tenaient pas à la main un énorme binocle; sur la tête ils posaient tantôt un chapeau à larges bords, tantôt un chapeau minuscule et vacillant.

Pendant la Révolution, les femmes avaient conservé le buste allongé par des baleines, les étoffes rayées, les toiles de Jouy, et avaient remplacé les bijoux par des boucles de cuivre et d'acier. Sous le Directoire, les femmes s'éprirent des modes antiques : elles se drapèrent en de longues robes, droites, retenues par une ceinture au-dessus de la poitrine, le plus haut possible; elles se coiffèrent à la *grecque* à la *Titus* ou romaine. On copiait les anciennes statues. Les élégantes ou *merveilleuses* se faisaient remarquer par des robes traînantes à la *Flore*, à la *Diane*, à l'*Omphale*, des bas brodés et à jours, des souliers découverts, des cheveux frisés ou bien une perruque poudrée et retombant sur le front, des bonnets de dentelle entortillés à formes bizarres.

Un incroyable sous le Directoire.

Costume sous le Consulat et l'Empire. — Il fallut du temps pour qu'on pût se dégager de l'influence des muscadins, des incroyables, des merveilleuses. La mode cependant se régla, comme la société, sous le Consulat et surtout sous l'Empire. La France avait un maître qui entendait régenter les costumes aussi bien que les idées. Napoléon remit en honneur, pour ses dignitaires, ses ministres, ses députés, ses

Un membre du Conseil général de la Commune (1793).

Costume à la romaine (1799).

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

sénateurs les riches habits des nobles du XVIII^e^ siècle, les broderies, les ors, les cravates de dentelle, les gilets ornés, les culottes de velours, de satin, les bas de soie. Mais il y eut pour ainsi dire un abîme entre le costume de cour, le costume officiel, et celui de la ville. On sortait d'une crise où avait triomphé l'esprit d'égalité. Les vêtements de ville, de couleurs sombres, restèrent étriqués, fermés : ce furent les *pantalons* dont la coupe varia sans cesse, les longues redingotes, les chapeaux noirs, très bas et ornés d'une boucle. On continuait pourtant dans les salons à porter la culotte courte, les bas de soie, les souliers fins.

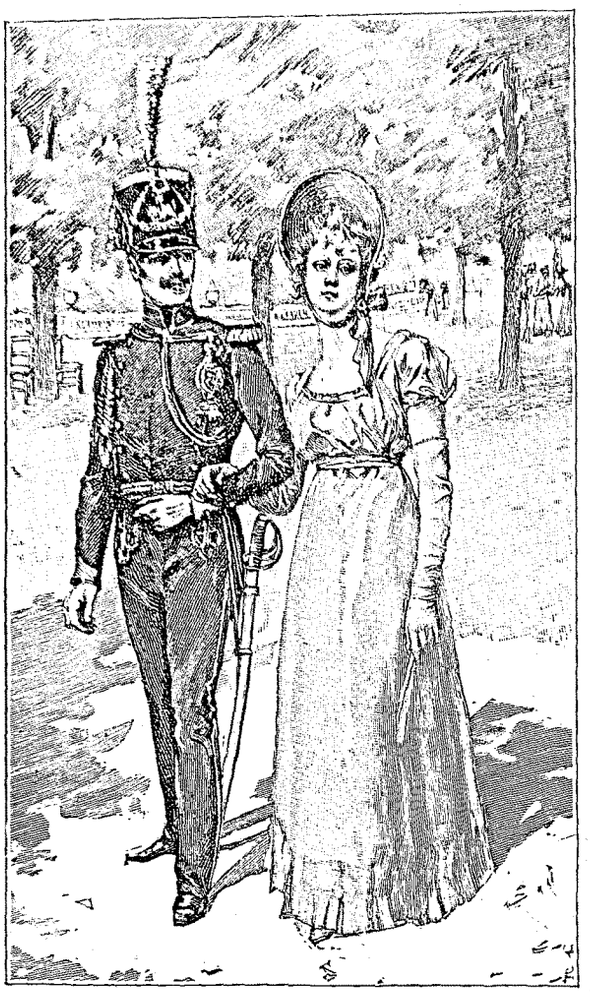

Costumes sous le premier Empire.

Les femmes se parent de couleurs claires, de robes longues et amples, à la taille courte et montant sous les bras, d'un turban, d'un chapeau dit *capote*, très évasé et fort peu gracieux malgré les plumes blanches. La perruque frisée retombe en boucles sur le front. Le costume se fixa en général à des robes à demi-queue, couvertes par une *tunique* avec ceinture à fermoir, des corsages très courts, une *écharpe* en fichu sur les épaules; sur la tête des chapeaux ou des bonnets noués en marmotte, des coiffes de mousseline à la Vestale.

Les costumes du premier Empire devinrent à peu près ceux qu'adoptèrent le XIX^e^ siècle. Ils ne subirent que des modifications de détail. Mais le grand luxe et la coquetterie reprennent leurs droits pour les dîners, les théâtres, les bals. Les dames sont alors coiffées « à la Titus » avec frisures sur le front et sur les tempes, à « la Siméon », à la « Benjamin », à « l'échevelée », à l' « Agrippine », à la « Vénus Anadyomène ». Dans les cheveux des bandelettes tissées d'or, ou des torsades de perles, ou des diadèmes et pierreries. Les robes sont en satin blanc, en crêpe rose lamé d'argent, en velours frisé héliotrope. C'est toujours la demi-nudité grecque du Directoire. Les jupes droites moulent le corps. La taille commence un peu en dessous de la gorge. Le corsage n'est qu'un lambeau rattaché aux épaules par de courtes manches à gros bouillons ou des plis d'étoffe. Aux grandes soirées des Tuileries il faut porter le lourd manteau de cour dont la traîne, quand on n'a point de pages comme les princesses doit être relevée, au défilé, sur l'avant-bras.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

V. — *LE XIXe SIÈCLE.*

Costumes sous la Restauration et Louis-Philippe. — Quelques tentatives qu'eût faites la Restauration pour revenir sur les conquêtes réalisées par l'égalité, elle ne chercha pas à la

Une promenade. Costumes sous la Restauration, d'après Eugène Lami.

détruire dans le costume. Les anciens nobles s'accoutumèrent aux modes de l'Empire : *bottes* à retroussis, *culotte* courte, *jabot* de batiste, *habit* à collet remontant, en drap de couleur, *gilet* à *châle*, *redingote* à cinq collets. La redingote anglaise se répandait de plus en plus; on la portait avec des jupes immenses. Les gilets gardent seuls quelque chose de l'ancienne ornementation de la veste et sont à ramages; au bas on laisse pendre des breloques d'or et d'argent. La culotte courte se remplaçait de plus en plus dans la bourgeoisie par le *pantalon collant*, tendu par des sous-pieds, ou *bouffant à la cosaque*, *à la normande*. Les *cravates*, hautes, faisaient plusieurs fois le tour du cou et la jeunesse romantique affichait, au contraire, des cravates lâches et négligemment nouées; c'était là, avec les coiffures bizarres, le caractère de la *bohème* littéraire et artistique.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Les toilettes des femmes contrastaient, par leur mauvais goût, avec leurs prétentions à la noblesse des pensées et à l'élégance du langage. Contournée, la touffe supérieure des cheveux était enlacée de rubans, de fleurs et de plumes ou bien, même pour la promenade de tous les jours, roulée en *anglaises*, en *tire-bouchons*. Les manches des robes, boursouflées, prenaient la forme de gigots et les jupes devenaient d'une largeur démesurée; les chapeaux s'avançaient comme des auvents et ressemblaient aux capotes abaissées sur les *cabriolets* (le nom leur en resta). Les dames ne sortaient qu'enveloppées d'un *châle* précieux en cachemire de l'Inde ou, en été, d'une légère et gracieuse *écharpe*.

Un élégant sous Louis-Philippe,
d'après une lithographie de Gavarni.

Sous Louis-Philippe, la bourgeoisie remplaça la noblesse à la Cour. Elle envahissait les galeries des Tuileries où le roi recevait avec une aimable familiarité les officiers de sa garde nationale et où les commerçants avaient facile accès. Louis-Philippe affectait de vivre comme le dernier bourgeois, et la simplicité de ses manières, ses grandes redingotes et son parapluie excitaient la verve des caricaturistes très libres. Le costume se modela de plus en plus sur le corps. Les grands collets et les grandes jupes des redingotes disparurent. La redingote courte devint même habit de salon, de dîner. Les hautes cravates s'abaissèrent. Pour les femmes, les modes devinrent aussi moins excentriques. La taille se ramena tout à fait à la ceinture et le corset reprit sa tyrannie. Seulement les progrès de l'industrie allaient en alléger de plus en plus l'armature de baleines et l'assouplir. Quant aux robes, aux coiffures, les modes commencèrent à présenter une variété qui n'a fait que s'accentuer depuis ce temps.

La crinoline sous le second Empire.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Le costume à la fin du XIXe siècle. — Après 1850, sous le second Empire, la vieille mode des paniers connut en quelque sorte une jeunesse nouvelle. Les paniers, les vertugadins reparurent pour ainsi dire avec les cerceaux de la *crinoline*. Ce fut un engouement sans bornes parce que la cour donna l'exemple. Pendant les années les plus brillantes du second Empire, la crinoline régna à la ville dans les salons, dans les promenades. La réaction, après 1871, fut, comme toujours, exagérée. La jupe alors fut étriquée, la marche, en quelque sorte, entravée par un fourreau collant. Les modes ensuite se mirent à changer non seulement chaque année, mais plusieurs fois dans la même année. On ne put désormais garder, pendant de longues périodes, les costumes de sa jeunesse. Il est impossible de suivre en tous ses caprices la mode contemporaine, en quelque sorte insaisissable, qui a déjà varié quand on est parvenu à la préciser, si bien que la description risque de ne plus être vraie. Les hommes s'acharnent à rester fidèles à la coiffure incommode appelée *chapeau haut de forme* tandis que les femmes portent tour tour des chapeaux vastes ou minuscules, chargés de plumes, de rubans ou de fleurs.

Une amazone (second Empire). (Extrait du *Moniteur de la Mode*, Bibliothèque nationale.)

On ne saurait regretter en somme de voir le costume de l'homme se simplifier et ne varier que dans des détails et celui de la femme passer par les formes les plus différentes. Il est d'accord avec la vie de plus en plus active et pratique que l'homme se préoccupe moins de sa toilette et que les arts du luxe trouvent surtout chez la femme les encouragements nécessaires au commerce et à l'industrie. Si au moment de la Renaissance, dans une société

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

mondaine et désœuvrée le luxe de la toilette a été une préoccupation aussi vive chez l'homme que chez la femme, le monde moderne qui honore le travail, considère que l'homme doit porter ailleurs son activité.

Costumes des provinces. — Si l'on veut se faire une idée de ce qu'étaient jadis les costumes populaires, il faut parcourir les provinces dont plusieurs ont conservé fidèlement les

Paysannes d'Auvergne (photo Montader).

Brestoise en costume de fête (photo E. Mage).

Costumes des provinces.

modes anciennes comme les vieilles traditions. Malgré l'uniformité qui, avec le triomphe de l'unité, s'est établie partout, il est des recoins de Bretagne par exemple où, aux jours de fête, les hommes et les femmes se parent de costumes qui semblent bizarres et qui n'en sont pas moins d'une grande richesse et d'une gracieuse fantaisie. La Brestoise arbore une coiffe conique et projetée en arrière; les Bretonnes de Quimper ont des coiffes plus basses, mais en fines dentelles. D'ailleurs chaque région a sa mode particulière, chaque village même s'enorgueillit de porter une coiffure particulière, différente de la coiffure du village voisin et en Normandie l'on retrouve les *hennins*, les hautes coiffures d'autrefois. Dans les pays de montagnes la fidélité aux vieux usages est restée semblable, en Auvergne, en Limousin, dans la Tarentaise. C'est là qu'on peut retrouver quelques images encore vivantes de la vieille France.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

CHAPITRE IV

LA TABLE

I. — CHEZ LES GAULOIS ET CHEZ LES FRANCS.

Les repas gaulois. — On imagine aisément le cadre de plaines et de bois que la nature, apportait aux repas des premiers hommes. Le paysan, à son travail, mange, à l'ombre d'un arbre, son pain et son fromage ou son morceau de lard à peu près comme ses ancêtres. Il ne nous est donc point difficile de comprendre la vie primitive des hommes préhistoriques ou des peuples des premiers âges de l'histoire. Un voyageur grec, Posidonius, nous a laissé une description saisissante des repas auxquels il avait pris part chez les Gaulois : « Autour d'une table fort basse, on trouve disposées par ordre des bottes de foin ou de paille; ce sont les sièges des convives. Les mets consistent d'habitude en un peu de pain et beaucoup de viande bouillie, grillée ou rôtie à la broche : le tout servi proprement dans des plats de terre ou de bois chez les pauvres, d'argent ou de cuivre chez les riches. Quand le service est prêt, chacun fait choix de quelque membre entier de l'animal, le saisit à deux mains et mange en mordant à même; on dirait un repas de lions. Si le morceau est trop dur, on le dépèce avec un petit couteau dont la gaîne est attachée au fourreau du sabre. On boit à la ronde dans un seul vase en terre ou en métal que les serviteurs font circuler; on boit peu à la fois, mais en y revenant fréquemment. Les riches ont du vin d'Italie et de Gaule qu'ils prennent pur ou légèrement trempé d'eau; la boisson des pauvres est la bière et l'hydromel. Près de la mer et des fleuves, on consomme beaucoup de poisson grillé, qu'on asperge de sel, de vinaigre et de cumin; l'huile par tout le pays est rare et peu recherchée. Dans les festins nombreux et d'apparat, la table est ronde et les convives se rangent en cercle alentour; la place du milieu appartient au plus considéré par la vaillance, la noblesse ou la fortune; c'est comme le coryphée (le chef) du chœur. A côté de lui s'assied le patron du logis et successivement chaque convive, d'après sa dignité personnelle et sa classe; voilà le cercle des maîtres. Derrière eux se forme un second cercle concentrique au premier, celui des servants d'armes; une rangée porte les boucliers, l'autre rangée porte les lances; ils sont traités

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

et mangent comme les maîtres. Après des repas copieux, les Gaulois aiment à prendre les armes et à se provoquer mutuellement à des duels simulés. D'abord, ce n'est qu'un jeu, ils attaquent et se défendent du bout des mains; mais leur arrive-t-il de se blesser, la colère les gagne; ils se battent alors pour tout de bon avec un tel acharnement que si l'on ne s'empressait de les séparer, l'un des deux resterait sur la place. Il était d'usage autrefois que la cuisse des

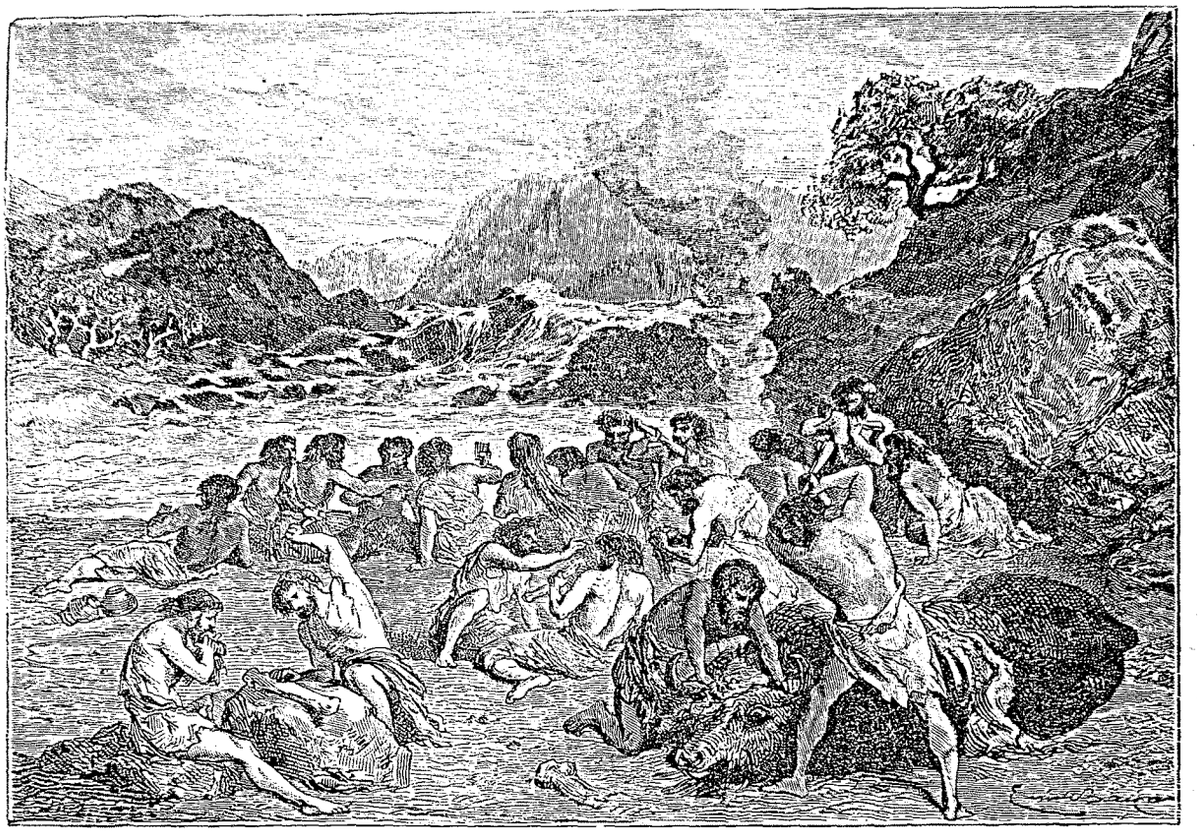

Un festin à l'époque de la pierre polie.

animaux servis sur la table appartînt au plus brave ou du moins à celui qui se prétendait tel; si quelqu'un osait la lui disputer, il en résultait un duel à outrance. »

La table romaine. — Sans transition, les Gaulois passèrent de ces grossières habitudes au luxe romain. Comme leurs vainqueurs ils dînèrent sur un *triclinium*, lit à trois places. L'usage romain était que le nombre des convives fût de neuf, trois par chaque lit. S'il y en avait davantage on dressait plusieurs tables. Les lits étaient souvent réunis en un seul, demi-circulaire, avec un bourrelet sur lequel les convives couchés s'accoudaient pour manger (c'était le *sigma*). Les invités qui avaient déposé la toge pour revêtir une robe légère, se couronnaient de guirlandes de fleurs, d'herbes ou de feuilles liées avec des bandelettes. Ils avaient les cheveux parfumés de nard, de lavande ou de parfums d'Asie. Après les invocations et les *libations* en l'honneur des dieux Lares dont les statuettes étaient sur la table, le repas commençait. D'abord, si c'était un vrai festin, la

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

gustatio, pour exciter l'appétit : coquillages, huîtres, salades, melons, asperges, olives, champignons, poisson salé et aussi des pâtés de volaille, des filets de chevreuil et de sanglier, etc., on buvait du vin doux (*mulsum*). Puis venait la *cœna* : au premier service, ou *prima mensa*, l'on servait des chairs de truie, de sanglier, des poissons, des canards, des sarcelles, des lièvres, et des rôtis de volaille. Les mets recherchés étaient : le paon, le francolin d'Ionie, espèce de faisan, la poule d'Afrique, la grue, les chevaux d'Ambracie, les rossignols. Les Romains, parmi les poissons, aimaient le mulet, le turbot, la lamproie, l'esturgeon. On apportait même sur la table des poissons vivants : c'était un plaisir de les voir expirer. Le second service (le dessert) comprenait des crèmes à la farine, des biscuits, des fruits de toute sorte, des confitures, des pâtisseries. Pendant le repas les esclaves apportaient, dans des amphores, des vins d'Italie ou de Gaule. On édulcorait souvent le vin avec du miel. Chacun faisait lui-même son mélange et demandait de l'eau chaude ou glacée.

Repas à l'époque romaine.

On buvait à la ronde et le comble de la politesse, après avoir vidé la coupe, était de la faire remplir et de la passer à son voisin en formulant un souhait. Les Romains connaissaient donc les toasts; sous l'Empire on se serait bien gardé de ne point porter la santé de l'Empereur. Les coupes étaient de bois de hêtre, de terre, d'ambre, de cuivre, d'argent ou d'or, quelquefois ciselées avec art, plus tard même enrichies de pierres précieuses. Ce luxe de la table nécessitait une organisation de services qui, avec le travail servile, ne présentait aucune difficulté : cuisiniers, pâtissiers, tous esclaves; découpeurs, servants, également esclaves et leur nombre permettait de décomposer à l'infini la besogne, les uns arrangeant les plats, d'autres versant de l'eau sur les mains des convives et leur donnant des serviettes pour les essuyer, d'autres distribuant le pain, d'autres apportant les plats, plaçant les coupes, les remplissant; d'autres enfin rafraîchissant la salle avec des éventails (*flabella*) et chassant les mouches. Les Romains étaient devenus gourmands; certains prenaient des vomitifs pour soulager leur estomac et le remplir à nouveau. « Ils vomissent, disait Sénèque, pour manger et ils mangent pour vomir. »

Les repas à l'époque franque. — Le raffinement des Romains ne convenait guère aux Barbares qui sans doute en prirent quelques avantages, mais gardèrent leur simplicité grossière. De leurs rudes mains ils portèrent à leurs lèvres épaisses les fines coupes romaines et chargèrent les plats d'or de montagnes de viandes capables de satisfaire leur robuste appétit. Dans certaines maisons gallo-romaines cependant, se conservèrent encore, durant la période mérovingienne, les usages et les mets des Romains. Un poète élégant pour l'époque, Venantius Fortunatus, accueilli par la reine Radegonde au monastère de Poitiers, vante en ses courts poèmes, les repas magnifiques qu'on lui servait malgré la règle sévère observée par les nonnes;

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

il raconte avec enthousiasme combien il aimait à voir les écuelles d'argent, les plats de marbre, les corbeilles remplies de mets abondants et de fruits odorants. Italien, il était flatté dans sa délicatesse par les fleurs qui garnissaient la table, par les lis, les roses qui, avec des murs cachés sous des grappes de lierre, la transformaient en jardin. Sa sensualité savourait avec délices les légumes assaisonnés de miel, les viandes, les poissons, les poulets dressés sur les plats en hautes collines. Les repas de Fortunatus gardent encore un air antique qui va de plus en plus se perdre sous le flot des invasions successives, qui jusqu'au IXe siècle, ne cesseront de venir des forêts septentrionales.

L'égalité qui règne d'ailleurs dans les bandes des Francs et le dévouement des soldats aux chefs, au roi, apportent un changement complet dans les usages de la table. Habitués à vivre en commun dans les expéditions et les chasses, ces guerriers ne professent point pour les services domestiques le mépris des Romains. Ils s'entr'aident aux repas, ils se servent mutuellement, ils aiment épargner à leur chef une peine, un effort, ils se regardent comme honorés de couper le quartier de viande qu'on placera devant lui, de lui présenter la coupe. Service de table, service de guerre c'est tout un et il en résultera une manière de vivre qui se perpétuera dans le palais des rois et les châteaux des princes jusqu'à la fin de l'ancien régime.

II. — LES REPAS AU MOYEN AGE.

Les festins dans les châteaux. — Quand la féodalité apparaît organisée, on ne la comprend nulle part mieux qu'aux tables seigneuriales. Les lits romains ont disparu ainsi que les tables fixes. Dans les salles voûtées en ogives, ou dans les chambres à solives découvertes et peintes, les tables sont apportées à chaque repas : panneaux posés sur des tréteaux, panneaux en nombre proportionné à celui des convives. Comme dans les forêts d'autrefois, le seigneur aime à vivre, à manger avec ses vassaux. Il les héberge aux jours de fête. Il les réunit tous ou à peu près selon sa puissance et sa fortune. La table du seigneur suzerain dépasse en hauteur les autres : c'est la maîtresse table avec un banc à dossier, le *maistre dois* (d'où est venu le mot dais). Ce sont des damoiseaux, de jeunes écuyers, de futurs chevaliers et seigneurs qui dressent les tables et les garnissent de *nappes*, de *napperons* (doublures), puis de plats qu'on apporte tout couverts et qui ne seront découverts qu'en présence des convives. De là l'expression de « mettre le couvert ». Ce couvert, au sens où nous l'entendons, était simple : un couteau, une cuiller, pas de fourchette sinon vers la fin du XIIIe siècle, point de serviette. Au moment de passer à table, les convives défilaient au « lavoir » disposé à l'entrée de la salle : à une série de petites fontaines on pouvait se laver deux par deux, trois par trois, usage qui a persisté dans quelques provinces. Dès le XIIe siècle toutefois, on se lavait les mains à table. Les écuyers apportaient des bassins de métal plus ou moins travaillé, souvent un bassin pour deux. On se lavait aussi les mains à la fin du repas.

Le seigneur a fait signe de se mettre à table. Chacun connaît sa place par son rang hiérar-

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

chique. Suzerains, vassaux, chevaliers bannerets, s'assoient en ordre sur des bancs disposés d'un seul côté des tables, car un côté reste toujours libre pour le service. Une coutume gracieuse s'établit de placer entre deux barons une des dames ou des jeunes filles. Devant chaque convive un gâteau de fine farine, du pain blanc, un *hanap* ou *nef* contenant un setier ou un demi-setier; au milieu de la table des *aiguières* en cuivre jaune, de grandes nefs pleines de vin (équivalant à nos bouteilles), des coupes à couvercle ou sans couvercle, des salières, des saucières. On sert le premier *mets* que les sergents et valets apportent des cuisines et que, de leurs mains, les écuyers prennent pour le poser sur la table, *trancher* les viandes, les présenter aux convives. Ceux-ci, avant le XII^e^ siècle, n'ont pas d'assiette : on plaçait le morceau de viande sur un morceau de pain, le *pain tranchoir* qui s'imprégnait du jus et des sauces, qu'on laissait sur la table et qu'on recueillait pour les pauvres dans des corbeilles dites à *aumône*. Les plus anciennes assiettes que l'on connaisse sont celles que Viollet-le-Duc a trouvées dans les fouilles du château de Pierrefonds et qui ne remontent pas au delà du XIV^e^ siècle. Ce mot même resta longtemps employé pour désigner non le petit plat sur lequel on mangeait, mais un groupe de mets : un dîner de trois assiettes était un dîner de trois services chacun de cinq à huit mets. C'est au XVI^e^ siècle que le mot *assiette* se rencontre avec l'acception moderne dans l'inventaire des meubles de Charlotte d'Albret (1514). Auparavant on disait *plat, écuelle*. Comme on n'eut d'abord qu'un plat, qu'une écuelle pour deux, on dit : *manger à la même écuelle*. Les repas féodaux étaient interminables : « Le manger ne fut pas court, dit un poète du XII^e^ siècle, et dura plus que ne dure une journée vers le temps de Noël. » Dans les noces, en beaucoup de campagnes, on demeure encore des journées entières à table. Les hommes d'autrefois, grands guerriers et grands chasseurs, d'une taille plus haute que la nôtre, avec des membres plus vigoureux, semblables en général aux plus robustes de nos cuirassiers, possédaient un estomac capable d'engloutir d'abord des pâtés, des boudins et saucisses, des morceaux de cerf, de sanglier, d'ours, de paon et de cygne rôtis sans compter les poulets, les lièvres, les lapins, puis les mêmes sortes de viandes en pâtés, pâtés de chevreuil,

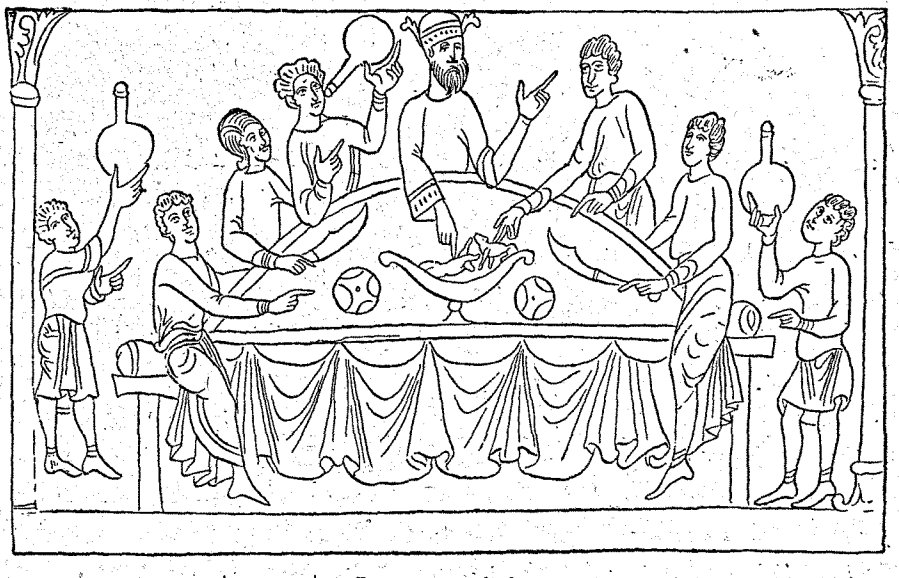

Repas au X^e^ siècle.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

de faisan, de lapin, de pigeon, etc. On n'avait plus faim quand apparaissaient les poissons, aloses, bars, mulets, brèmes, saumons, truites, pâtés d'anguilles. On n'en servait pas moins encore des *fouaces* ou gâteaux, des tartes et gaufres, *oublies* et *roinsoles*, puis les fruits, auxquels on touche peu, pommes, dattes, figues, châtaignes bouillies. Quoique tous les mets eussent été très épicés, arrosés de sauces poivrades, les convives achevaient encore le repas par des noix de muscade, des clous de girofle, du gingembre. C'est qu'il faut boire, boire toujours. A chaque mets on emplit le hanap. L'expérience a sans doute appris à ces hommes qu'il faut mettre de l'eau dans son vin. Ils ne se laissent pas persuader ou boivent le vin d'abord et quand on leur apporte l'eau, la repoussent. Ils aiment mieux gâter le vin par des épices, du miel, des aromates; goûts singuliers qui allèrent se perdant non sans laisser des traces jusque dans la passion moderne et trop répandue de boissons frelatées plus perfides encore que les bizarres mélanges du Moyen âge.

Saint Louis, en costume épiscopal, donnant à manger aux pauvres. (Longnon, Documents inédits de l'iconographie de Saint-Louis.)

Un banquet au temps de saint Louis. — Saint Louis était l'homme simple. Une vieille gravure le représente orné du costume épiscopal et servant lui-même à table les pauvres qu'il nourrissait. Cependant Joinville se rappelait les splendeurs d'un banquet que saint Louis avait donné en l'honneur de son frère Alphonse de Poitiers, armé chevalier : « Le roi tint une grande cour à Saumur en Anjou. A la table du roi mangeait à côté de lui le comte de Poitiers (son frère) qu'il avait nouvellement fait chevalier et après le comte de Poitiers, mangeait le comte Jean de Dreux qu'il avait fait chevalier nouvel aussi; après le comte de Dreux, mangeait le comte de la Marche, après le comte de la Marche, le bon comte de Bretagne. Et devant la table du roi, vis-à-vis du comte de Dreux mangeait messire le roi de Navarre (comte de Champagne) en cotte et en manteau de *samit*, bien paré de courroie, de fermail et de chapel d'or; et je tranchais (les viandes) devant lui. Devant le roi servait du manger le comte d'Artois, son frère; devant le roi tranchait du couteau le bon comte Jean de Soissons. Pour la table du roi garder était messire Imbert de Beaujeu qui depuis fut connétable de France et messire Enguerrand de Coucy et messire Archambaut de Bourbon. Derrière ces trois barons, avait bien trente de leurs chevaliers, en cottes de drap de soie, pour eux garder; et derrière ces chevaliers avait grand quantité de sergents vêtus des armes au comte de Poitiers, appliquées sur *cendal*... Le roi tint cette fête aux halles de Saumur faites à la guise des cloîtres. A la paroi du cloître où le roi mangeait, qui était environné de chevaliers et de sergents qui tenaient grand espace, mangeaient encore à une table vingt évêques et archevêques, et encore après les évêques et archevêques mangeait à côté de cette table la reine Blanche, sa mère. Et servait la reine

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

le comte de Boulogne qui depuis fut roi de Portugal, et le bon comte Hugues de saint Pol. Au bout du cloître d'autre part étaient les cuisines, les bouteilleries, les paneteries et les dépenses; de ce côté servait-on devant le roi et devant la reine de la chair, du vin et du pain. Et en toutes les autres ailes et au préau du milieu mangeaient de chevaliers si grand foison que je ne sais les nombrer; et dirent moult de gens que ils n'avaient onques vu autant de surcots ni d'autres garnitures de drap d'or et de soie à une fête comme il y eut là; et dit-on qu'il y eut bien trois mille chevaliers. » (Joinville. Histoire de saint Louis.)

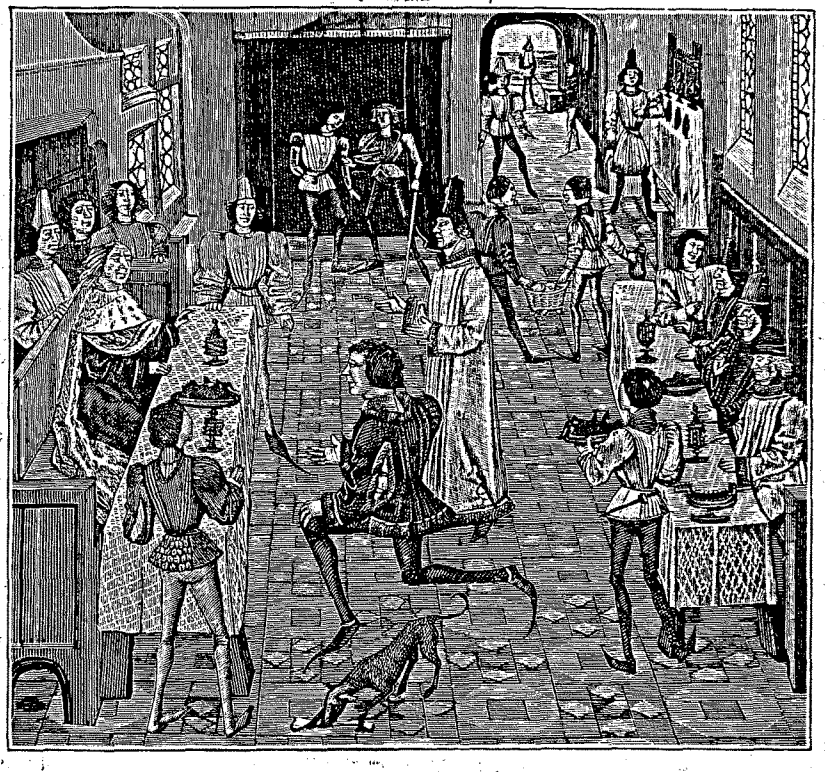

Banquet au XV^e^ siècle. (Bibliothèque de l'Arsenal, Ms. Fr., n° 5075.)

Les mets au Moyen âge. — Il nous semble étrange que les hommes du Moyen âge, même ceux des premiers siècles modernes, se soient nourris du *cygne*, pièce principale et ornement de la table, avec le *paon* qu'on revêtait, pour le servir, de son plumage chatoyant. On ne dédaignait pas le *héron*, dit même « viande royale », comme la *cigogne* d'ailleurs. Gaston de Foix offrait du *butor* à ses hôtes princiers malgré, dit un vieil auteur, « une saveur mal plaisante à qui ne l'a accoustumé ». Au XVII^e^ siècle encore on appréciait les jeunes *grues*. Au XV^e^ siècle, la *pintade*, espèce africaine, fut introduite en France peut-être par Jacques Cœur. Au XVI^e^ le coq d'Inde, le *dindon*, oiseau américain, fut acclimaté, recherché et devint rapidement populaire. En ce temps où l'on observait rigoureusement les jours maigres prescrits par l'Église, la *loutre*, la *grenouille*, la *barbue*, la *bernache* étaient considérées comme donnant une viande maigre. La *macreuse*, mise d'abord au rang des poissons, fut, au début du XVIII^e^ siècle, reconnue viande grasse. « La *baleine*, quoique sa chair ne soit rien estimée, écrit Ambroise Paré, était viande de carême ». Le *marsouin*, le *dauphin* étaient de consommation régulière comme le saumon, l'alose, la sole, la truite.

Les légumes figuraient rarement dans les menus. Les hommes de ces temps-là étaient surtout carnivores.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Les automates. Le vœu du faisan. — Vers la fin du Moyen âge on ne se contentait plus de jongleurs et de ménestrels pour égayer le repas. On avait recours à une série de procédés bizarres dont quelques-uns étaient cruels. Lors du service des pâtés, on en apportait un énorme; ouvert, il laissait s'échapper cent petits oiselets qui, effarés, allaient se heurter aux murs et se brûler aux flambeaux. Des fauconniers, du fond de la salle, lâchaient des émerillons, autours et faucons qui se précipitaient sur les pauvres petites bêtes et les tuaient. A la cour opulente des ducs de Bourgogne, Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon, Charles le Téméraire, c'était parfois un dromadaire imité portant un panier d'oiseaux que son conducteur amènait dans l'assemblée, ou un lion plus gros qu'un cheval qui chantait agréablement une ballade, un loup jouant de la flûte, des sangliers sonnant de la trompette, un quatuor d'ânes chantant un motet. On apportait aussi des montagnes de glace ornées d'ours, des châteaux forts, des moulins à vent, voire de colossales baleines de la gueule desquelles sortaient des sirènes, des chevaliers qui, après avoir joué leur rôle, rentraient dans le ventre des monstres. Des pâtés creux renfermaient une église avec ses moines et des orgues. Des entremets descendaient du plafond sur des chariots peints d'or

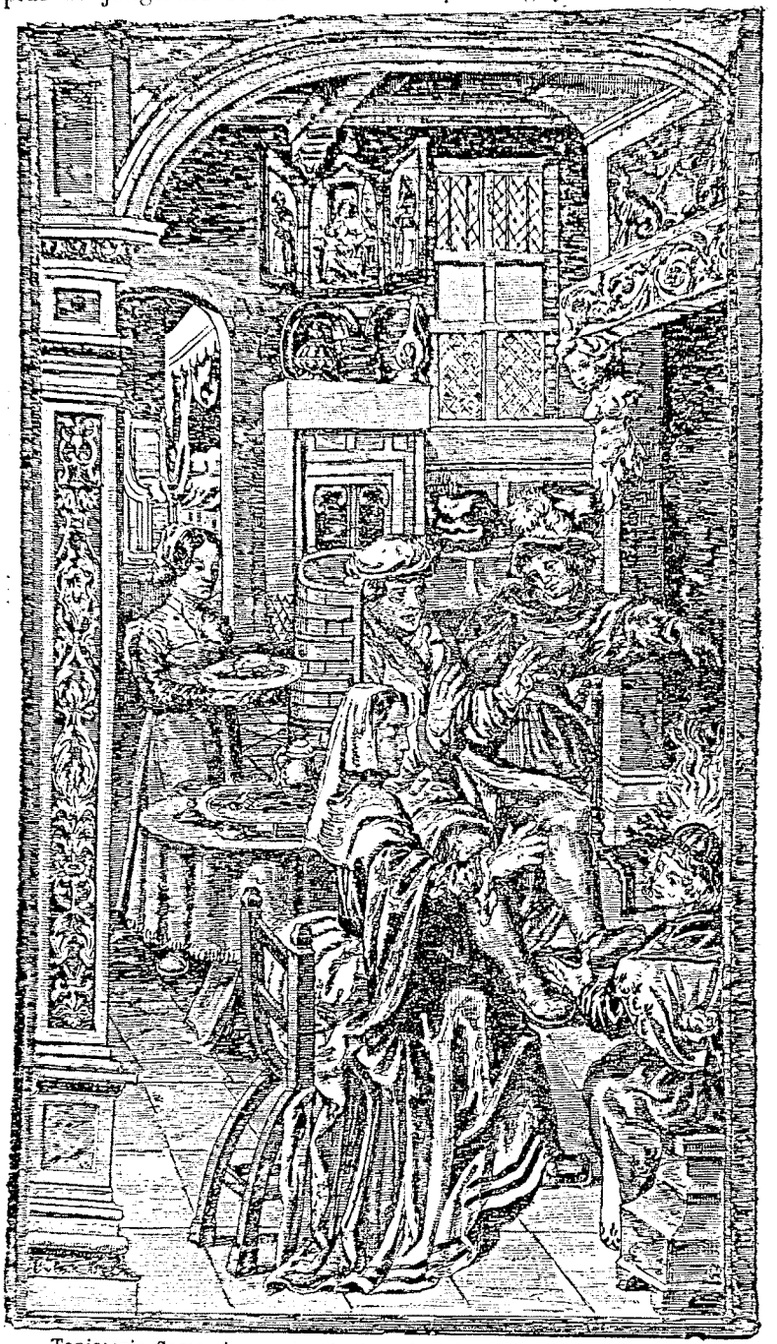

Tapisserie flamande représentant un intérieur du temps de Louis XII.
(Appartient à M. Orville.)

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

et azur aux armes du duc. Au fameux banquet du Faisan en 1454, indépendamment de ces automates assez fréquemment employés, on vit paraître un géant habillé en Sarrasin : il conduisait un éléphant couvert de soie sur lequel se dressait un château où se tenait « une dame en manière de religieuse » qui représentait l'Église et vint implorer le secours des chevaliers pour la délivrance de la Terre Sainte. Douze vertus figurées par douze dames en firent autant. Le roi d'armes, Toison d'or, entra tenant à la main un faisan orné d'un collier d'or, de perles et de pierreries. Alors Philippe le Bon fit vœu à Dieu et à la Vierge, et après aux dames et au faisan d'aller combattre le Turc. Tous les convives l'imitèrent, mais, comme Philippe le Bon ne partit point, aucun ne partit et le vœu du faisan alla en rejoindre tant d'autres.

Un dîner dans une chambre de dame au XVII[e] siècle.

Le linge de table. — Tant de faste déployé dans les repas donne à supposer qu'on n'oubliait point les ornements et les soins de la table elle-même. Dès le règne de Charles VI on faisait usage de toiles damassées. La nappe dressée dessinait parfois par ses bouillons une rivière ondoyante; les serviettes étaient contournées en fruits, en oiseaux. Le luxe du linge de table alla se développant à tel point qu'on le présentait à Gabrielle d'Estrées dans une nef d'argent doré et semé de camées antiques. Les dépenses pour ce linge étaient considérables au XVIII[e] siècle. Au château de Chanteloup, résidence du duc de Choiseul, on comptait le linge de table par centaines de douzaines. « Jamais une nappe, écrit Dufort de Cheverny, une serviette, des draps ne servaient qu'ils n'eussent été passés au cylindre. »

III. — LA TABLE MODERNE

Le XVII[e] siècle. — Le XVI[e] et le XVII[e] siècle, tout en supprimant les extravagances du XV[e], maintinrent les traditions des fastueux et copieux repas. Mme de Sévigné nous raconte qu'elle est allée dîner chez M. de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, lors de la session des États pro-

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

vinciaux. « On mange à deux tables dans le même lieu; il y a quatorze couverts à chaque table; Monsieur en tient une, et Madame l'autre. La bonne chère est excessive, on remporte les plats de rôti tout entiers; et pour les pyramides de fruits, il faut faire hausser les portes. Nos pères ne prévoyaient pas ces sortes de machines, puisque même ils ne comprenaient pas qu'il fallût qu'une porte fût plus haute qu'eux. Une pyramide veut entrer, une de ces pyramides qui font qu'on est obligé de s'écrire d'un bout de la table à l'autre; mais bien loin que cela blesse ici, on est

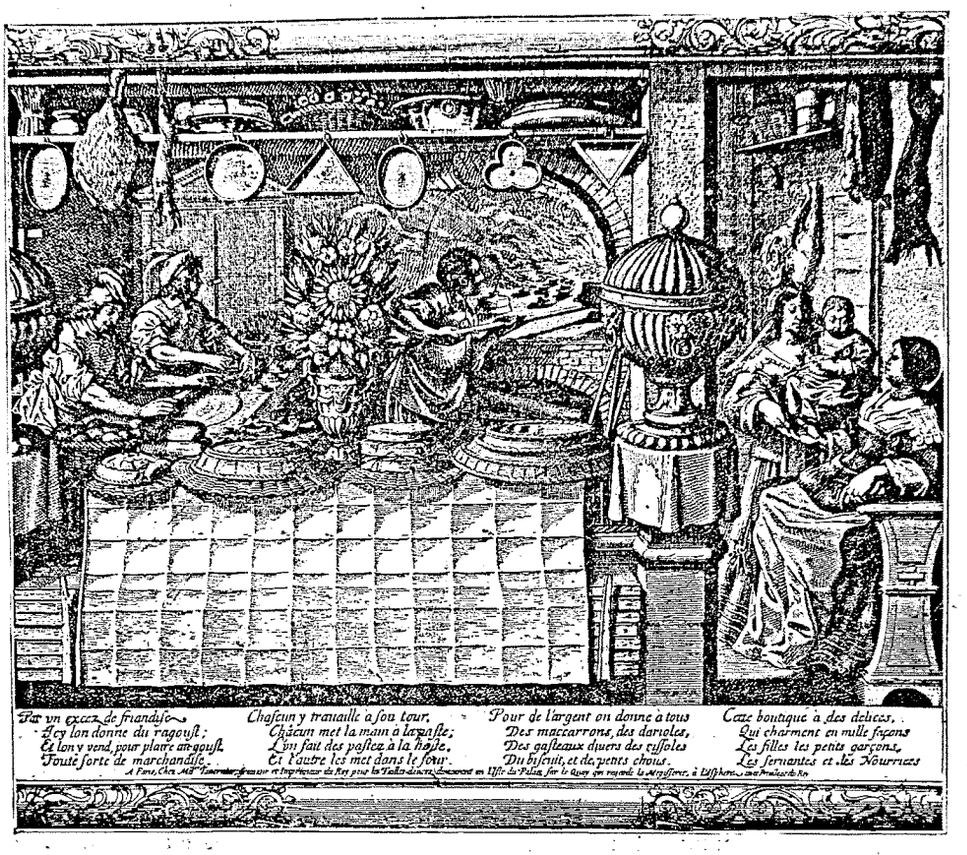

La boutique du pâtissier (XVII^e siècle, Abr. Bosse).

souvent fort aise, au contraire, de ne plus voir ce qu'elles cachent cette pyramide; donc, avec vingt ou trente porcelaines, fut si parfaitement renversée à la porte, que le bruit qu'elle causa fit taire les violons, les hautbois et les trompettes. »

Les dames recevaient à dîner dans leur chambre et s'égayaient par de copieux repas.

La gourmandise gagnait les classes moyennes. Au XVII^e siècle, les boutiques des pâtissiers sont très actives et achalandées. Elles sont, à l'entrée, ornées d'une lanterne transparente décorée de figures grotesques. Le peuple cependant, l'artisan se contente du mets traditionnel et national : à midi la soupe et le bœuf bouilli, le soir la persillade ou du bœuf à la mode.

Le dîner royal; l'appétit de Louis XIV. — Louis XIV dînait dans sa « chambre », à une heure, « au petit couvert », c'est-à-dire seul sur une table carrée vis-à-vis de la fenêtre du

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

milieu. Le service était plus ou moins abondant, car le roi ordonnait le matin « petit couvert ou très petit couvert »; mais ce dernier était toujours de beaucoup de plats et de trois services sans le fruit. Les principaux courtisans entraient, mais ils étaient bien plus nombreux le soir, au souper, à dix heures, c'est-à-dire « au grand couvert ». Alors le roi mangeait avec la maison royale, c'est-à-dire avec les fils et filles de France, les petits-fils et les petites-filles de France. Toute la cour bourdonnait à l'entour.

Le roi mangeait beaucoup à l'instar des princes du Moyen âge. Aussi son estomac se révoltait souvent et les médecins avaient peine à lutter contre cette « voracité »; ils avaient d'ailleurs aussi à craindre les courtisans. Quand ils prescrivaient un régime « qui aurait été beaucoup trop nourrissant pour un autre », on entendait aussitôt le murmure impertinent des courtisans goulus qui, « pour faire leur cour mal à propos et décidant de tout par ignorance et témérité », ne manquaient pas de trouver ce régime épuisant. Or le menu de ces petits repas consistait en croûtes, potage aux pigeons, trois poulets rôtis et ce n'était pas seulement pour l'ornement qu'on servait sur la table trois poulets : « le roi en mangeait quatre ailes, les blancs et les cuisses. » Toute l'année il mangeait une quantité prodigieuse de salade. Les potages étaient pleins de jus et d'une force extrême, et tout ce qu'on lui servait plein d'épices. A l'entrée de ses repas, pour se rafraîchir, il absorbait beaucoup de fruits à la glace, mûres, melons, figues et encore d'autres à son dessert qu'il finissait par quantités de sucreries. Rien d'étonnant que le *Journal de la santé* du Grand roi nous rapporte qu'il avait des vertiges et des vapeurs, des rhumatismes, la goutte, des indigestions, et qu'en sa vie, de 1647 à 1715, il prit de quinze cents à deux mille médecines.

Une cuisine moderne.

Louis XIV n'était pas une exception. Son frère le duc d'Orléans, Monsieur, mangeait beaucoup à ses deux repas, sans parler du chocolat abondant du matin « et de tout ce qu'il avalait de fruits, de pâtisseries, de confitures et de toutes sortes de friandises toute la journée, dont les tables de ses cabinets et ses poches étaient toujours remplies ». Aussi, en 1701, Monsieur mourut-il d'une apoplexie à la suite d'une indigestion.

Louis XV n'était pas de cette complexion. Il aimait surtout les œufs à la coque. Il se piquait de les ouvrir d'un seul coup et cette vanité amena, au milieu du XVIIIe siècle, la mode de servir les coquetiers, avec la salière, la poivrière, les cuillers dans des corbeilles en métal précieux.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Il avait aussi une grande passion pour les fraises, ce qui fit donner un grand élan à la culture de ce fruit exquis, longtemps confiné dans les bois.

La cuisine raffinée au XVIII^e^ siècle. — Au XVIII^e^ siècle, le raffinement des mœurs influença la cuisine française qui devint la plus savante et la plus renommée de toute l'Europe. On aima mieux des plats plutôt fins qu'abondants et les mets délicats, raffinés remplacèrent

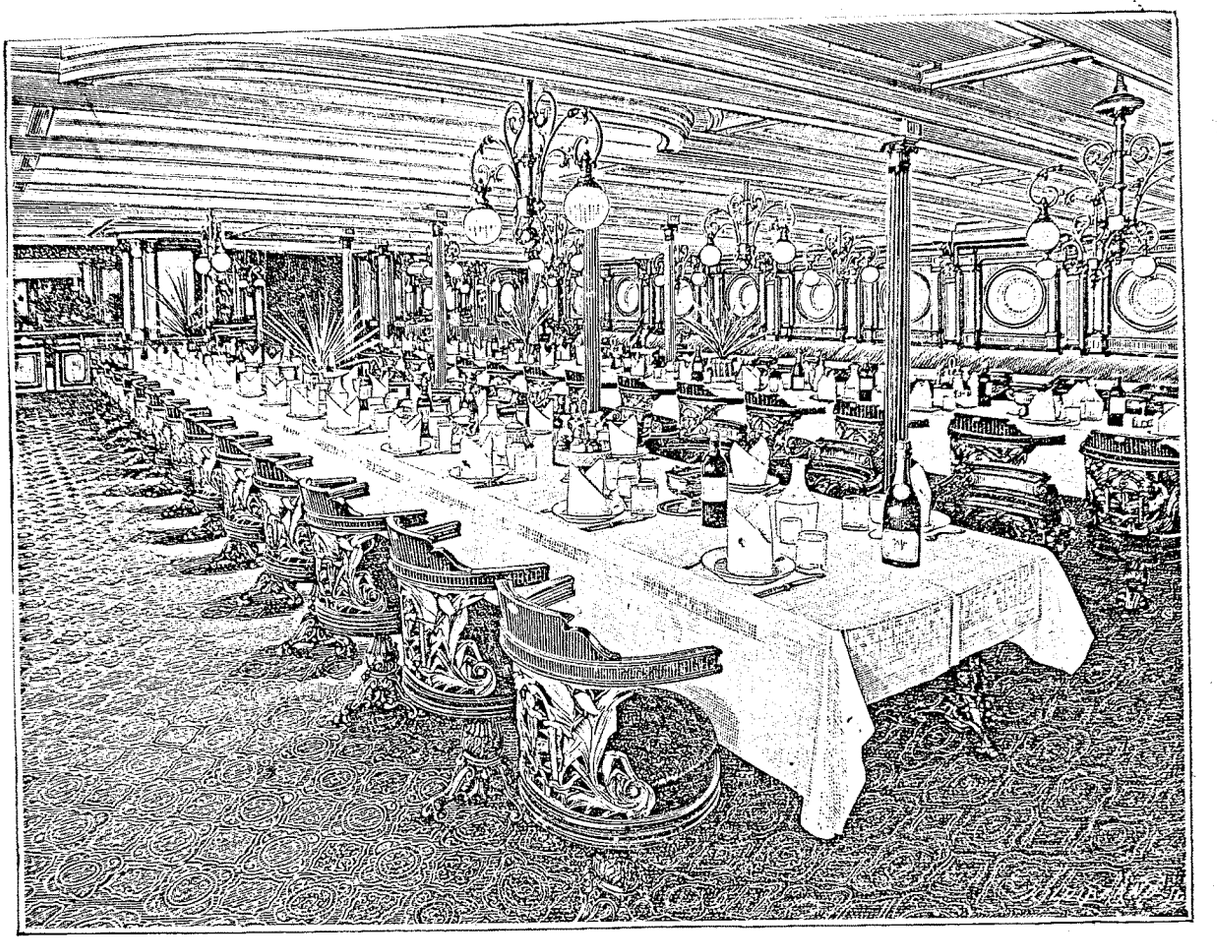

Salle à manger du paquebot transatlantique *La Gascogne*.

les entassements de viandes que jadis on engloutissait. Les généraux, dans leurs campagnes, firent mieux apprécier des divers pays les talents de leurs cuisiniers que leurs propres conceptions de stratégistes.

On avait aussi presque abandonné les assiettes et les plats de métal. Ce fut, paraît-il, selon M. Bapst, les conséquences de la résolution que prit Louis XIV, en 1688, et en 1702, de faire fondre toute l'argenterie du royaume. Les grands seigneurs ne voulant pas remplacer l'argent par l'étain qui servait dans les cuisines ou chez les gens de médiocre condition, préférèrent la vaisselle de faïence. Les fabriques de Rouen et de Nevers se développèrent alors et fournirent une vaisselle de table gaie et appropriée à toutes les fortunes.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

L'alimentation au XIXe siècle. — La cuisine française conserva sa réputation au XIXe siècle. Le luxe de la table se simplifia, non sans conserver ses porcelaines, ses cristaux, ses pyramides artistiques, ses corbeilles de fleurs et de fruits. Il fut plus à portée des classes bourgeoises en même temps que l'alimentation s'améliorait. A l'imitation des Anglais, on donna plus de place à la viande de bœuf dont la consommation se répandit dans toutes les classes, quoique le prix naturellement s'en fût élevé. A l'époque de la Révolution, un kilog. de viande

Un restaurant populaire. Bouillon Duval.

représentait déjà le prix de 3 kilogrammes de blé; plus tard de 7. Les progrès de l'élevage, si réels qu'ils soient, n'ont pas encore permis d'abaisser ces prix qui tiennent aussi aux frais considérables de la boucherie. De même on ne produit pas assez de volaille pour suffire aux demandes : poules et poulets coûtent quatre fois ce qu'il coûtaient il y a cent ans. Jadis les classes moyenne et pauvre ne consommaient que peu de volaille; l'élevage autour des fermes suffisait amplement dans chaque région et l'on ne songeait point à envoyer au loin cette marchandise. De nos jours au contraire elle afflue dans les grandes villes et sa quantité n'est pas encore en raison de la demande. Les œufs ont, de même, augmenté de valeur malgré le

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

nombre immense qu'on dirige sur les grands centres. A la fin de l'ancien régime, ils descendaient jusqu'à 18 centimes la douzaine au lieu 1 fr. 20 et même beaucoup plus pendant la guerre de 1914-1918 et pendant les années qui suivirent. Le lait, le beurre ont enchéri aussi; ce n'est pas d'ailleurs d'aujourd'hui qu'on les falsifie. On baptisait le lait au temps de Charles V. Le développement des pêcheries et la rapidité des communications ont permis de diminuer le prix du poisson frais. Jadis on ne pouvait guère, dans l'intérieur du pays, manger que du hareng, de la morue et des poissons salés. L'observation rigoureuse du Carême augmentait encore la pénurie. Elle est célèbre la mort de cet intendant du prince de Condé qui, ayant à traiter la cour à Chantilly, se perça de son épée dans son désespoir de ne point voir arriver la marée qu'il attendait. Aujourd'hui grâce aux chemins de fer, il n'est point de pays éloigné de la mer qui ne puisse recevoir soles, turbots, bars et saumons, sans parler des huîtres qui, sous l'ancien régime, coûtaient un gros prix. L'alimentation a reçu un secours précieux par la culture de la pomme de terre commencée sous Louis XVI qui l'encouragea et avait arboré à la boutonnière de son habit les premières fleurs cueillies aux premiers champs aménagés dans la plaine des Sablons à Neuilly. La fabrication du sucre de betterave qui vint combler les insuffisances des arrivages de sucre colonial, mit aussi cette denrée précieuse à la portée de toutes les bourses et, avec l'abondance du café, du thé, du chocolat, améliora singulièrement l'alimentation dans toutes les classes.

Les grandes cités offrent maintenant aux passants les séductions de restaurants de tout ordre, depuis les fastueuses salles des cabarets à la mode, et des riches hôtels cosmopolites, jusqu'à celles des paquebots transatlantiques où l'on a réalisé des prodiges de confort et de luxe, des wagons restaurants qui, dans les trains rapides, permettent de tromper la longueur du trajet par des repas aussi soignés que dans la salle à manger de la maison familiale. Que diraient les hommes des âges primitifs s'ils pouvaient se voir transporter ainsi avec une vitesse vertigineuse en dégustant des mets savamment composés et les vins des grands crûs de France! Que diraient-ils même s'ils pouvaient s'asseoir dans quelque bouillon Duval, dans quelque restaurant populaire et se rassasier de mets moins raffinés sans doute, mais sains, variés et appétissants! De la caverne à ces humbles salles où l'ouvrier répare ses forces, quel prodigieux changement!

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

LIVRE II. — LA VIE PUBLIQUE

CHAPITRE V

LA VIE MILITAIRE. PAR LE FER ET PAR LE FEU

I. — ARMES GAULOISES ET ROMAINES

Les armes de pierre. — La plupart des animaux naissent armés : l'éléphant a sa trompe et ses défenses d'ivoire, le rhinocéros une pointe qui se dresse terrible sur son museau, le lion ses griffes et ses crocs, le taureau ses cornes, l'abeille son dard, le serpent son venin. L'homme seul n'a rien reçu de la nature et c'est lui le mieux armé parce que son intelligence met à son service toutes les forces de la nature.

Dès les premiers âges, il remarqua les pierres à arêtes tranchantes et à bords coupants. Au moyen d'autres pierres il les façonna en forme de haches, de marteaux ou les aiguisa en pointes de flèche.

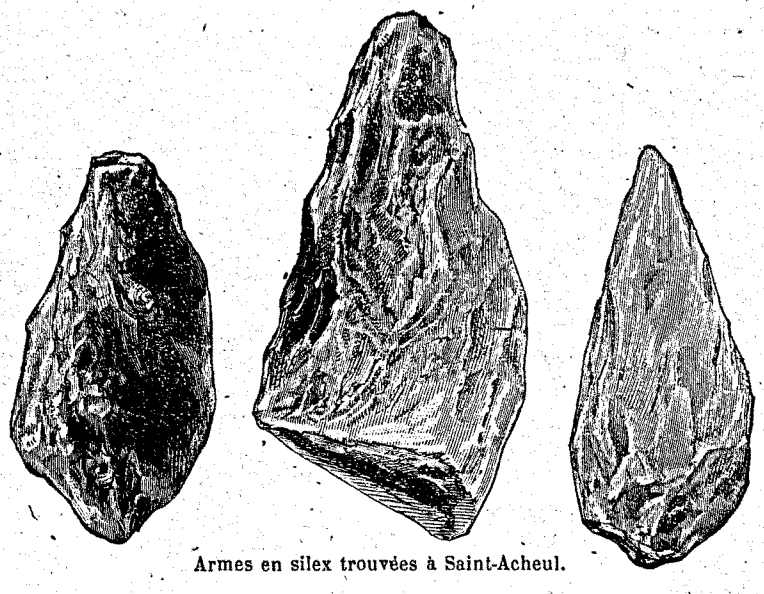

Armes en silex trouvées à Saint-Acheul.

Au Musée de Saint-Germain (salle II) on peut voir une collection de haches du temps de la pierre polie et de quantité de silex ayant servi d'armes de jet. Des silex étaient taillés en pointe aux deux bouts et troués au milieu pour être facilement emmanchés.

Les armes de métal. Les Gaulois. — Avec le métal l'homme obtint des armes vraiment puissantes : épées de *bronze*, couteaux de bronze, enfin, lames, pointes de *fer*. Les armes

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

de bronze durèrent longtemps mêlées aux armes de fer qui ne furent connues en Gaule que vers le VII[e] siècle avant notre ère. Au temps de César, les Gaulois avaient encore des épées de bronze. L'*arc* leur servait à la fois pour la guerre et pour la chasse. Ils maniaient aussi de longues *lances* de bois armées d'une pointe de fer. Bien que leur audace les portât à braver à demi nus les attaques de leurs adversaires, ils savaient aussi se protéger contre les coups de l'ennemi par de grandes planches de bois ou *boucliers* qu'on revêtait de plaques de bronze, de fer, d'argent ou d'or. La tête était garantie par des *casques* de métal surmontés de figures d'animaux ou d'oiseaux ou simplement d'une corne. N'orne-t-on pas encore les casques de la cavalerie de longues crinières en forme de queue de cheval?

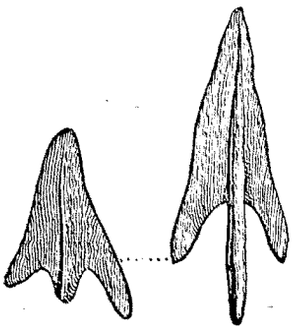

Pointes de flèches en bronze.

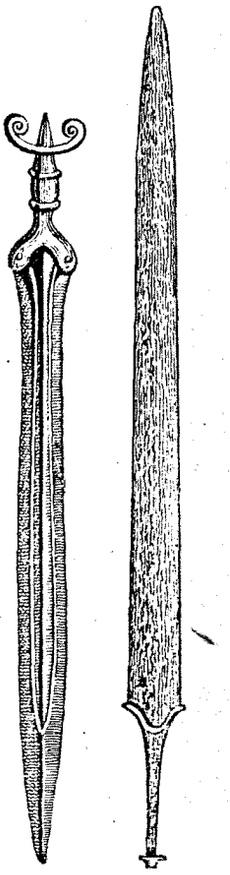

Épée en bronze. Épée en fer.

Les chefs Gaulois les plus riches montèrent sur des *chars de guerre* ornés de métaux précieux. Ils se ralliaient autour d'*étendards* primitifs : des perches supportant une figure de sanglier. Dans une sépulture retrouvée dans une couche de craie à la Gorge-Meillet (Haute-Marne) on a découvert un chef gaulois dont le squelette est conservé au musée de Saint-Germain, au milieu des débris de son char de guerre, avec son casque de bronze, sa grande épée de fer, ses lances. Il est accompagné du squelette d'un de ses serviteurs comme c'était l'usage.

Les armes romaines. — La supériorité des armes, autant que celle de la tactique et de la stratégie, assura la victoire des Romains. Le soldat romain avait la tête couverte d'un *casque* de peau ou de cuir et, le plus souvent, de métal; le corps caché par une *cuirasse* en métal (*lorica*), composée de deux pièces distinctes qui se rattachaient l'une à l'autre par des boucles présentant même l'image d'écailles de poisson en fer; aux jambes, de la cheville au genou, des *jambières*, en peau ou en métal (*ocreæ*). L'arme défensive par excellence, le *bouclier*, d'abord rond (*clipeus*), était oblong et convexe (*scutum*), d'une longueur de quatre pieds, en bois garni de peau, et, sur les bords, d'une lame de fer; il fut ensuite en métal, décoré de figures ou de signes destinés à distinguer les corps de troupes dans le combat. Pour l'attaque, les Romains se servaient du long *javelot* (*pilum*, 1 m. 70 à 2 m.)

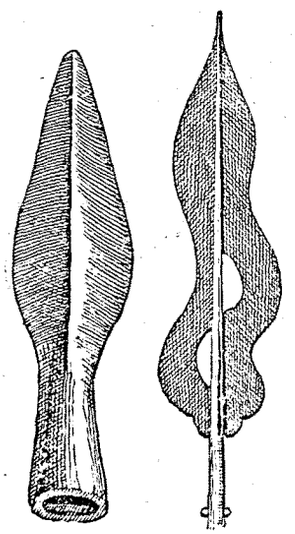

Fer de javelot. Fer de lance.

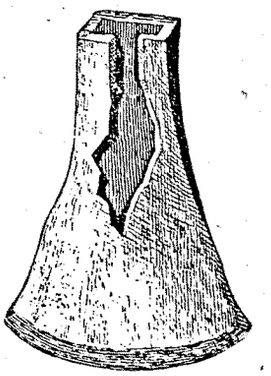

Hache en fer.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

moitié en bois, moitié en fer terminé par une pointe quelquefois barbelée. Les deux premiers rangs, arrivant à bonne portée, lançaient avec force le pilum qui allait se planter dans le bouclier de l'ennemi; celui-ci ne pouvait l'en détacher et le plus souvent était obligé d'abandonner son bouclier : il se livrait alors à découvert à l'épée du soldat romain. La *pique* (*hasta*), en bois de frêne, avait une tête pointue en fer avec laquelle on frappait l'ennemi; quelques-unes, très lourdes, étaient terminées par une masse de plomb. La hasta légère se lançait comme un javelot. L'*épée* était, de même, de plusieurs sortes : longue et large à deux tranchants, ou courte. Le *glaive* (*gladius*), analogue à l'épée grecque, avait une lame en forme de feuille avec une simple barre transversale pour la poignée; sa longueur était d'un demi-mètre. Comme *enseignes* les troupes avaient de longues piques ornées d'abord d'anneaux, de figures d'animaux. Au temps de César, les enseignes des légions romaines étaient surmontées de la tête d'un aigle en argent : c'étaient les célèbres aigles romaines, promenées dans toutes les parties du monde ancien, et dont les aigles françaises, sous Napoléon, renouvelèrent le prodigieux essor.

Casque gaulois.

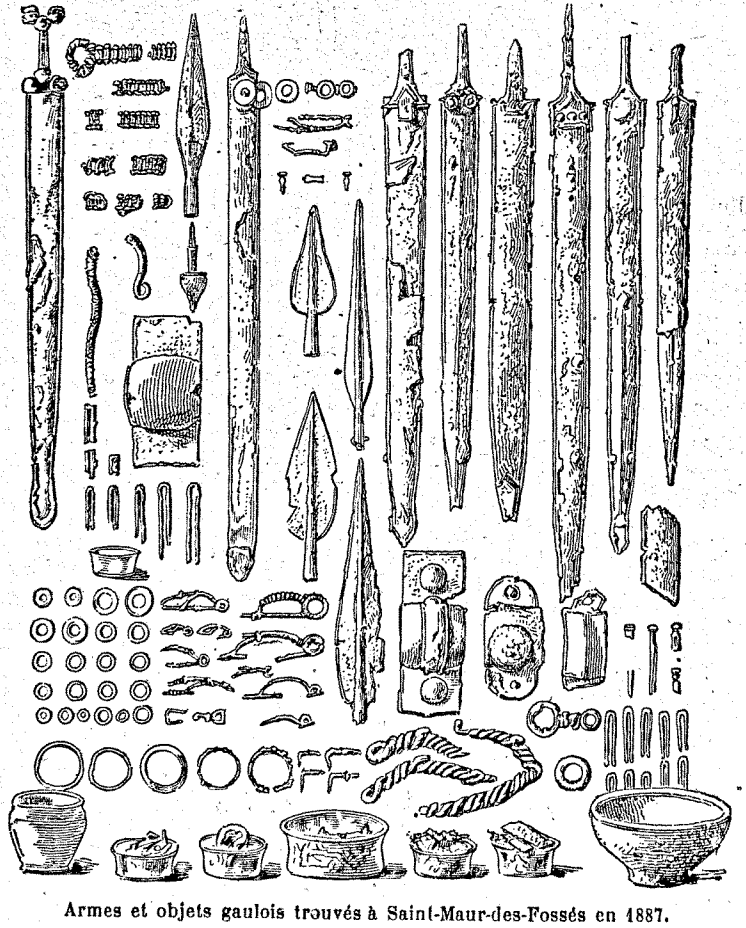

Armes et objets gaulois trouvés à Saint-Maur-des-Fossés en 1887.

La légion romaine. — Les Romains avaient fait de la guerre une science. A la multitude désordonnée des bandes gauloises, ils opposaient des cadres réguliers de soldats disposés en rangs, en compagnies, se joignant les unes aux autres ou se détachant aisément.

L'unité tactique était la *légion*, de 6 000 hommes environ, divisée en 10 *cohortes*; chaque cohorte se partageant en 3 *manipules* et chaque manipule en 2 *centuries*; ce qui donnait un total de 60 centuries, de 30 manipules. C'était l'*infanterie*. Chaque légion avait sa *cavalerie*, 30 *escadrons* (*turmæ*), placés aux ailes. Entre les manipules on

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

laissait des intervalles pour donner passage aux *vélites*, soldats d'infanterie légère qui couraient lancer des javelots et se retiraient aussitôt. Les officiers principaux étaient les *tribuns militaires* et les *centurions*. La légion ressemblait à un corps articulé. Les centuries et les manipules pouvaient se développer en lignes, se grouper, se resserrer et, au besoin, former une masse souple et maniable, irrésistible. Au fond c'était le vrai principe de l'art militaire; les armées modernes n'ont eu qu'à l'imiter.

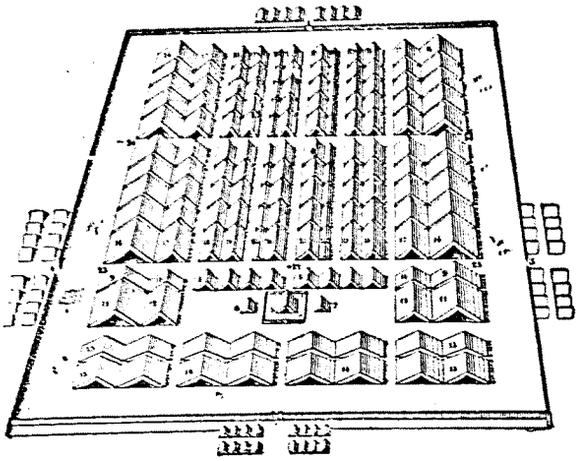

Camp romain.

Chaque soir, dans les marches, la légion traçait et fortifiait son *camp*. En pays ami comme en pays ennemi, elle se retranchait. Le camp était un grand carré régulier, entouré d'un fossé, d'une levée de terre et d'une palissade. Sur chaque face on ménageait une porte. Le carré était divisé en rues droites et parallèles le long desquelles on dressait les tentes. En avant se trouvait, dans le *prætorium*, la tente du général (souvent un préteur). Devant les portes on alignait les tentes des avant-gardes. Des sentinelles, relevées quatre fois chaque nuit, veillaient à la sûreté et à l'ordre du camp. Un mot d'ordre était donné pour chaque nuit.

Les soldats ne devaient jamais abandonner leurs enseignes ou étendards. Ils portaient eux-mêmes leurs vivres pour quinze jours, des ustensiles, une scie, un corebeille, une hache, un crochet, une chaine, un pot, etc., trois ou quatre pieux, quelquefois plus. La charge de chaque homme était de 60 livres. Néanmoins les étapes étaient longues et la marche rapide.

Légionnaire romain avec le casque, le bouclier, le glaive et le javelot (VIII[e] légion).

La discipline romaine. — Rien n'égalait la sévérité de la discipline romaine : lorsque les infractions à la règle étaient graves, on con-

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

damnait le soldat a être battu de verges et souvent à être vendu comme esclave, ou bien à mourir sous le bâton, ou encore à être lapidé, crucifié, décapité, et même livré aux bêtes sauvages. La perte de l'étendard était regardée comme un crime et celui qui le portait alors était passible de la peine de mort. En cas de sédition on *décimait* les coupables, c'est-à-dire qu'on tirait au sort un soldat sur *dix* pour être exécuté.

Le triomphe. — Par contre on stimulait le zèle et le courage par des récompenses : la *couronne civique* en feuilles de chêne, donnée à celui qui avait sauvé la vie d'un citoyen; une *couronne d'or* à celui qui escaladait le premier le rempart d'un camp ennemi; une couronne dite *murale* à celui qui gravissait le premier la muraille d'une ville ennemie; une dite *navale* à celui qui abordait un vaisseau ennemi. On distribuait aussi des armes, des colliers, des bracelets.

Tout général victorieux pouvait être, suivant l'importance de son succès, appelé aux honneurs du *triomphe*. Au milieu d'un long cortège de musiciens, de chars portant les dépouilles enlevées à l'ennemi, troupes de captifs, licteurs dont les faisceaux étaient entourés de lauriers, le général, vêtu d'une robe de pourpre brodée d'or, une couronne de laurier sur la tête, tenant dans sa main droite une branche de laurier et dans sa main gauche un sceptre d'ivoire surmonté d'un aigle, s'avançait sur un char doré, traîné par quatre chevaux blancs. Derrière venaient les soldats des légions, les chevaliers couronnés de lauriers et célébrant par des chants leur victoire, se permettant même des railleries à l'égard de leur chef qui, entouré de toute cette pompe, montait au Capitole pour remercier les dieux par des sacrifices. Après des succès moindres, le général n'obtenait que l'*ovation*, c'est-à-dire qu'il entrait dans la ville non plus sur un char, mais à pied et couronné de myrte, non de laurier.

II. — LES ARMÉES FRANQUES

Les Francs. — La forte organisation militaire qui avait assuré à Rome la domination du monde ancien, aurait pu résister aux invasions si les guerres civiles n'avaient désorganisé l'Empire. Les luttes des armées les unes contre les autres, les princes élevés et renversés par elles, amenèrent les empereurs du IVe siècle à affaiblir eux-mêmes la puissance militaire, à diminuer l'effectif des légions qui furent même ouvertes aux Barbares. L'invasion n'eut point de peine à triompher. Des peuples nouveaux s'établirent dans l'Europe occidentale et méridionale. La Gaule, sous Clovis, tomba au pouvoir des Francs.

Les Francs ne connaissent pas la discipline romaine. Ils marchent et combattent en bandes dévouées, comme celles des anciens Gaulois, à des chefs auxquels les soldats s'attachent à la vie, à la mort. On retournait à l'existence primitive. La guerre reprit son caractère farouche avec les Francs, hommes de haute taille qui relevaient sur le sommet du front leurs cheveux d'un blond roux, en forme d'aigrette. Serrés dans des *casaques* étroites qui descendaient à leurs jarrets, ils combattaient avec l'épée et maniaient avec adresse une *hache* ou *framée*, ou une *francisque*, hache à deux tranchants, qu'ils lançaient au visage ou contre le bouclier de l'ennemi. Outre la

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

francisque, ils avaient la *pique*, *angon* ou *hang*, dont la pointe était armée de plusieurs crochets tranchants, recourbés comme des hameçons. Quand ils jetaient leurs piques, c'était un jeu pour eux de les devancer par l'agilité de leurs sauts et d'atteindre l'ennemi avant qu'elles l'eussent frappé. D'un courage extraordinaire, les Francs pouvaient tomber mais ne reculaient jamais. Ce n'était plus la bravoure calme et disciplinée, mais la fougue individuelle qui entraînait tous ces guerriers recherchant la gloire de frapper les coups les plus terribles et ne connaissant rien au-dessus de l'honneur militaire. Le chef franc, au temps de Clovis et des Mérovingiens, est coiffé d'un casque rond, vêtu d'un manteau et d'une veste de fourrure par-dessus la tunique. On peut en voir une restitution à peu près exacte au Musée d'artillerie. Le pantalon est serré aux jambes par des bandelettes qui partent de la chaussure. Le guerrier tient, à la main gauche, la pique; à la main droite, la framée. Un bouclier et une épée sont suspendus à deux baudriers croisés sur la poitrine. Ce sont ces guerriers francs qui triomphèrent de tous les autres peuples barbares établis en Gaule, ce sont eux qui arrêtèrent au VIII^e^ siècle l'invasion des Arabes et brisèrent leur élan à la journée de Poitiers (732). Ce sont eux qui rétablirent un moment en Occident, l'empire romain avec le redoutable conquérant Charlemagne.

Chef franc (Musée d'artillerie).

Cavalier carolingien (Musée d'artillerie).

Les armées de Charlemagne. — Sous le règne du célèbre empereur reparut quelque organisation militaire. Charles recrutait ses armées parmi les *hommes libres* qui devaient s'équiper à leurs frais. Tout propriétaire de quatre *manses* (métairies) devait, au premier appel, se présenter devant le roi, armé de la *lance* et de *l'arc* avec *deux cordes* et douze *flèches*. Celui qui avait douze *manses* devait amener un *cheval* et avoir le *casque*, le *haubert*. Ainsi se formaient l'infanterie et la cavalerie du puissant roi des Francs dont l'empire s'étendait jusqu'au sud de l'Italie, jusqu'à la Theiss, affluent du Danube, jusqu'aux monts de Bohême, jusqu'à l'Elbe et la mer du Nord.

Des miniatures du temps de Charles le Chauve représentent le cavalier carolingien la tête

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

enveloppée d'un *capuchon* de cuir qui ne laisse voir que les yeux, le nez, la bouche, le menton; par dessus, il porte le *casque de métal* à haut cimier, de forme étrange; sur la tunique à manches, la *brogne*, cuirasse d'écailles de métal, est prolongée par une sorte de *jupon de cuir* tombant aux genoux. Les jambes sont serrées dans des *bandelettes*. A gauche un *bouclier rond* pend à un baudrier; une *longue épée* est attachée à un double ceinturon; dans la main droite le cavalier tient une lance avec une barre d'arrêt et un fanion.

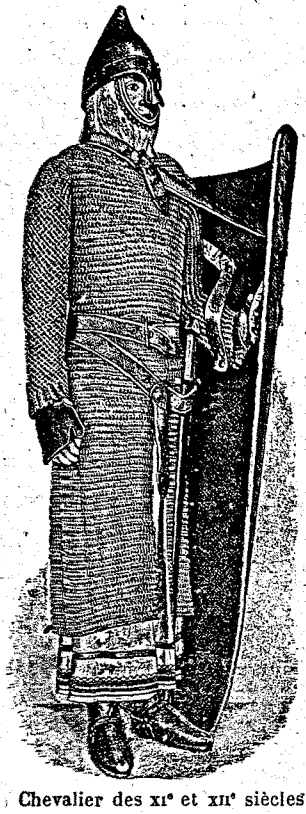

Chevalier des XI^e^ et XII^e^ siècles (Musée d'artillerie).

III. — LES ARMURES DE FER

Les cottes de mailles de fer. — Du V^e^ au XI^e^ siècle, la marche de la civilisation est entravée par les guerres continuelles qui troublent la société. Il faut se défendre. Les hommes de ces temps s'ingénient à se garantir des coups qui leur sont portés. L'industrie des ouvriers arrive à revêtir les guerriers de costumes entièrement en *mailles de fer* : *chausses* en mailles de fer, *haubert* ou chemise de mailles de fer que l'on portait sur les autres vêtements. Le haubert s'arrêtait aux genoux, mais ses manches dépassaient parfois le poignet et enveloppaient la main. Le haubert était muni d'un *capuchon* également en mailles de fer, qui enserrait la tête, ne laissant de visible que les yeux, le nez et la bouche. La tête était encore protégée par le *heaume*, casque conique muni, à sa partie inférieure, d'une pièce quadrangulaire, le *nasal*, qui couvrait le nez. Pour compléter cette armure défensive, le guerrier portait un *écu* ou bouclier, de forme oblongue et se terminant en pointe. Long de 1 m. 30, large de 0 m. 56, l'écu était primitivement fabriqué avec des planches recouvertes de cuir : on assujettissait le cuir sur le bois par des bandes de fer plus tard ornées et qui devinrent, croit-on, l'origine du *blason*. En voyage, on portait l'écu suspendu au cou; au combat, on passait son bras gauche dans des espèces d'anses.

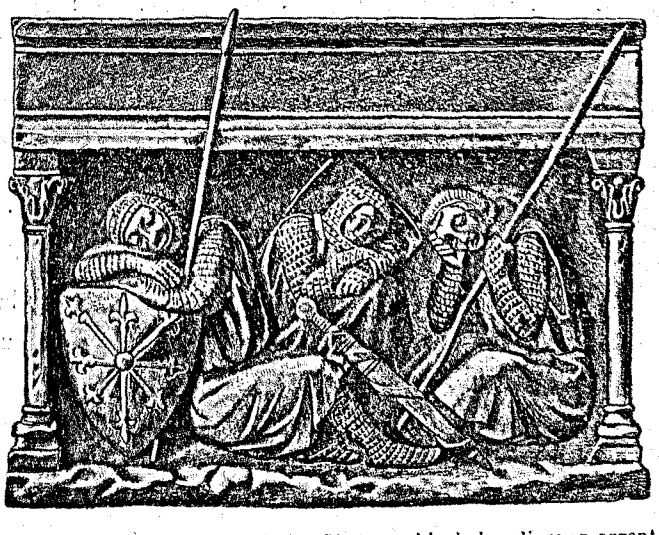

Costumes militaires du XIII^e^ siècle. (Photographie de la reliure en argent doré de l'Evangéliaire de Saint Louis). [Bibliothèque Nationale].

Les armes offensives n'ont presque point changé, mais elles deviennent

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

plus massives. C'est l'*épée*, avec une poignée en croix contenant quelquefois des reliques. L'épée *normande* est courte, large, et sa pointe est formée par une diminution insensible. Une autre épée, au contraire, est très longue, à tranchants parallèles recoupés du bout pour la pointe; les deux tranchants se rejoignent en arête médiane. La *lance* est en bois de frêne, de pommier ou de charme, munie d'un fer en losange. Au-dessous de ce fer, on fixait le *gonfalon*, étendard divisé en trois ou quatre langues d'étoffe de couleurs variées, décoré plus tard de figures héraldiques. L'*arc* est l'arme des fantassins ou hommes de pied, « la piétaille », qui commencent aussi à employer, au XII^e^ siècle, l'*arbalète*. La corde de l'arbalète tendue par un mécanisme permet de lancer des flèches meurtrières, dites *carreaux* ou *carrelets*.

Les plaques et les enveloppes de fer. — Les armes offensives devenant plus lourdes, plus pénétrantes, on songea, au XIII^e^ siècle, à renforcer encore les armes défensives. Les mailles de fer n'offraient pas assez de résistance. On imagina alors de couvrir l'homme de *plaques de fer* qui devinrent, au XIV^e^ siècle, d'un usage général. On eut dès lors des guerriers tout en fer, avec *heaume* de fer, *cuirasse* de fer, *gorgerin* de fer, *épaulières* de fer, *brassards* de fer, *cuissards* de fer, *genouillères* et *jambières* de fer, *solerets* ou souliers de fer. Le cheval même fut garni de plaques de fer, *chanfrein* et *bardes* pour le front et le poitrail.

Emboîtés dans ce fer, ces hommes pouvaient difficilement se mouvoir et, malgré leur carrure, leurs muscles solides, manier leurs lourdes lances. Les coups s'émoussaient sur les cuirasses et les combats duraient des journées entières sans qu'il y eût beaucoup de victimes. La guerre en était venue à n'être pour ainsi dire plus sanglante.

IV. — L'AGE CHEVALERESQUE

Les jeunes nobles. — D'autre part, les efforts constants de l'Église pour atténuer tout au moins les guerres perpétuelles, les *associations de paix* qu'elle avait favorisées, la *Trêve de Dieu* qu'elle avait imposée du mercredi soir au lundi matin et durant le Carême, l'Avent, les fêtes; la défense de brûler les demeures des paysans et d'exercer des ravages, des barbaries; puis les *croisades* avaient amené des changements heureux dans l'âme de ces guerriers du Moyen âge, longtemps sauvages. Sous leur brutalité, les Germains avaient toujours eu des traditions de vaillance et d'honneur. Parmi les nobles s'était formée une confrérie, élite de guerriers qui s'astreignaient à des règlements pour la loyauté des combats. Sous l'influence de l'Église cette confrérie se développa et tous les jeunes nobles aspirèrent à y entrer.

Le fils d'un seigneur, d'habitude, allait faire son éducation dans le château d'un voisin ou d'un suzerain. Il y apprenait le métier des armes et passait par tous les degrés : *page*, *damoisel* ou petit seigneur, *valet* ou petit serviteur. Il remplissait des fonctions domestiques qui étaient honorées au lieu d'être méprisées et que des fils de rois ne dédaignaient point de remplir. Il devait verser à boire dans les festins et « très mignonnement » se contenir. *Écuyer*, il accompagnait son seigneur aux batailles où il apprenait le métier des armes. Pour que son éducation fût

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

complète, il fallut qu'à la souplesse et à la force du corps, à l'adresse et à la bravoure du combattant, il joignît des qualités d'esprit et de cœur : *la temprance*, douceur de l'âme, facilité d'obéissance; la *cointise*, ou bonne grâce; la *courtoisie*; la *féauté* ou fidélité, la *prud'homie* ou sagesse, réflexion, prudence. A vingt et un ans, on l'armait *chevalier*.

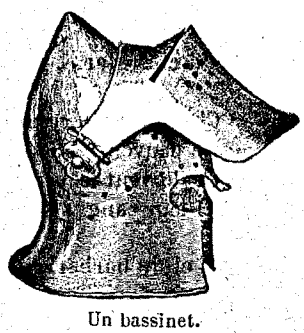

Un bassinet.
(Musée d'artillerie).

Un heaume.
Le heaume de Saint-Louis
(Musée d'artillerie).

L'armement du chevalier. — Cela avait toujours été une fête, dans la Germanie, que la remise des armes aux jeunes guerriers. Les poèmes qui célèbrent les exploits de Charlemagne, devenu personnage légendaire, et de ses compagnons, parlent sans cesse d'une cérémonie simple, toute militaire, dans laquelle le père ou le roi remet au jeune guerrier le *brant* ou l'épée redoutable dont il va se servir pour le plus grand honneur de sa famille et de son pays. On ne lui dit que ces mots : « Sachez éperonner votre cheval, honorer les nobles chevaliers et donner aux pauvres. » On accompagnait souvent ces paroles d'une *colée*, c'est-à-dire d'un coup très fort sur la nuque du nouveau chevalier.

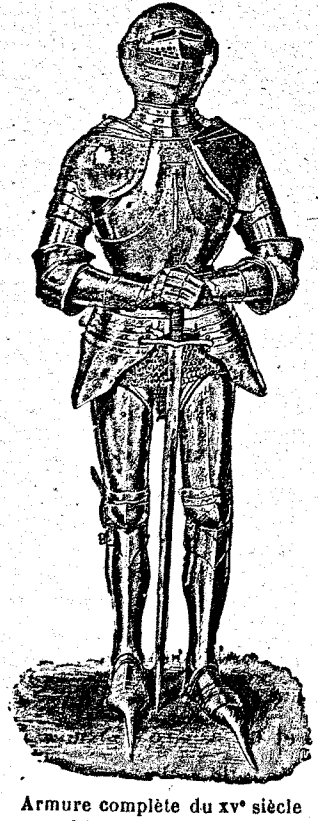

Armure complète du xv^e^ siècle
(Musée d'artillerie).

La religion modifia peu à peu cette remise brutale des armes. Le nouveau chevalier dut passer une nuit en prière dans une église. Au matin il entrait dans un bain, signifiant qu'il devait se laver de toute souillure. Puis il assistait à la messe; le prêtre bénissait l'épée. Les parrains, car c'est pour ainsi dire un nouveau baptême, chaussaient les pieds du jeune homme de chausses noires pour lui rappeler la terre d'où il est venu et où il retournera et pour le préserver de l'orgueil. Ils le revêtaient du haubert ou de la cotte de mailles, lui attachaient autour des reins une ceinture blanche et encastraient à ses chausses les *éperons d'or*, signe distinctif de la chevalerie. Le jeune homme alors s'avançait vers l'autel, l'épée suspendue à son cou, puis il devait s'agenouiller devant son seigneur qui allait l'armer. « A quel dessein, lui demandait celui-ci, désirez-vous entrer dans l'ordre? Si c'est pour vous reposer et être honoré sans faire honneur à la chevalerie, vous en êtes indigne. » Le jeune homme alors promettait de se bien acquitter des devoirs de chevalier, c'est-à-dire de ne combattre qu'à *armes loyales*, de se *garder de toute injustice*, de protéger les *pauvres et les faibles*. Le seigneur lui donnait *l'accolade*, trois coups du plat de son épée sur l'épaule et lui disait : « Je te fais chevalier ». Au sortir de l'église le jeune homme sautait sur son cheval de bataille, caracolait, brandissait sa lourde épée

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

et la journée se terminait par de bruyants banquets. Tout le château, tout le pays était en fête.

Le courage réglé, l'humanité, le dévouement, la courtoisie, cette bonne grâce qui rend facile les rapports entre les hommes, l'honneur placé dans l'accomplissement du devoir, tels étaient les sentiments développés par la chevalerie. La guerre s'humanisait.

Chevaliers en ce monde-ci
Ne peuvent vivre sans souci
Ils doivent le peuple défendre
Et leur sang pour la foi répandre

Après six siècles d'anarchie et de barbarie, la chevalerie était un vrai réveil de la civilisation, réveil singulier au milieu des armes et par les armes si contraires en apparence à la civilisation. La société du Moyen âge fut une société militaire, et ce temps fut dit l'âge chevaleresque.

V. — *LA FRANCE HÉRISSÉE DE FORTERESSES*

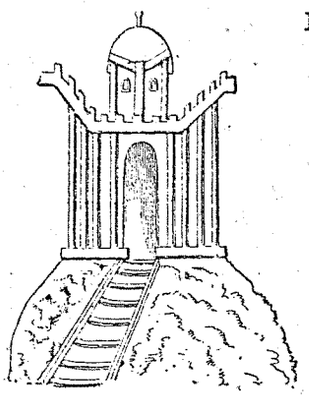

Un château primitif (x^e^ siècle). D'après la tapisserie de la reine Mathilde.

Les châteaux forts. Le château primitif. — La nécessité de la défense avait transformé les guerriers en hommes de fer. Elle couvrit le pays de forteresses de pierre, de *châteaux*.

Les guerres qui suivirent le démembrement de l'empire de Charlemagne, les incursions des Normands avaient obligé les comtes, ducs, seigneurs maîtres des provinces à fortifier les villes où ils résidaient ou à créer des refuges pour la population. On traçait une enceinte entourée de murs en terre et d'un fossé; au milieu, avec la terre retirée des fossés, on élevait une butte, une *motte* qui, garnie de palissades, servait de défense principale. Primitivement ces fortifications n'étaient qu'en terre et en bois et rien n'était plus simple que le *château* primitif. On ajoutait dans l'enceinte les bâtiments nécessaires au logement des compagnons du seigneur, des écuries, des hangars, des magasins pour les provisions. Dans les palissades étaient ménagées plusieurs portes garnies elles-mêmes de défenses extérieures. La motte du milieu, qui dominait l'enceinte, se terminait par une *guette*, un poste d'où l'on observait ce qui se passait dans les environs.

Les fortifications ainsi improvisées devinrent ensuite permanentes. Aux palissades et aux murs en terre on substitua des murs en *pierres* et en moellons. Les constructions se développèrent, se modifièrent. Les remparts enveloppèrent tout un plateau et un espace considérable. La motte placée au centre parut incommode et, si l'enceinte était forcée, elle se trouvait cernée, enveloppée. On rejeta ce dernier refuge sur un des côtés de l'enceinte; la motte devint le *donjon*, la plus haute des tours, la tour maîtresse, avec ses fossés, ses portes particulières, sa sortie en dehors du château pour permettre à la garnison de se précipiter, par derrière, sur les assiégeants ou bien de s'échapper, ne laissant dans la place qu'un petit nombre de défenseurs pour

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

prolonger la résistance. Le donjon est une forteresse commandant la forteresse et, en même temps, la campagne. Sa tour massive fut longtemps quadrangulaire. Chaque seigneur accommoda le château à l'emplacement, à ses ressources, à son ambition. Les enceintes se multiplièrent, s'étendirent, mais partout on retrouva les mêmes principes de défense et de construction.

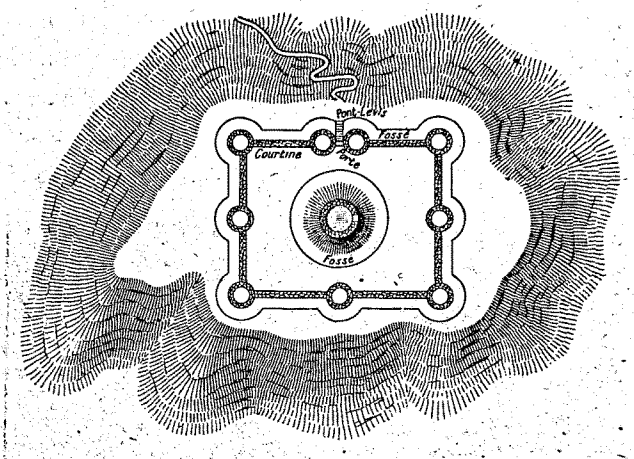

Plan théorique d'un château fort du XII^e^ au XV^e^ siècle.

Un château féodal. — Entrons dans un château tel que le fameux château de *Coucy* (Aisne) reconstruit au XIII^e^ siècle et dont il reste des ruines imposantes. Assis sur un plateau qui domine une vallée par des escarpements assez raides d'environ 50 mètres, il couvrait une superficie de 10 000 mètres. Entre le château et la ville de Coucy une autre enceinte fortifiée enfermait un espace trois fois plus considérable, c'était la *cour basse* ou *l'esplanade*. Cette enceinte ne communiquait avec la ville que par une porte défendue par deux tours. Il y avait donc là un refuge assez étendu sous la protection du château lui-même, dont cette esplanade était séparée par un fossé de 20 mètres de largeur. Pour avoir accès dans le château proprement dit il fallait passer un *pont-levis*, défendu lui-même par deux postes avancés, puis une porte que barrait une grille en fer ou *herse* mobile. On pénétrait dans un long couloir dans lequel donnaient des salles de gardes. Au sortir du couloir, on débouchait dans la *cour* entourée de bâtiments d'habitation à trois étages. Le rez-de-chaussée de ces bâtiments formait de vastes magasins ou celliers, des cuisines avec des caves au-dessous. Sur les magasins était élevée la *grande salle* du château, salle de justice, d'assemblée, de fête. La *chapelle* était de plain-pied avec la grande salle. Tous ces bâtiments qui, au XIII^e^ siècle, présentaient une belle ordonnance avec des colonnes, des chapiteaux sculptés, confinaient aux remparts dessinant une sorte de trapèze. Quatre tours à toits terminés en *poivrière*, se dressaient aux angles; à la base du trapèze, entre les deux tours d'angle, venait une cinquième tour formidable, le *donjon*.

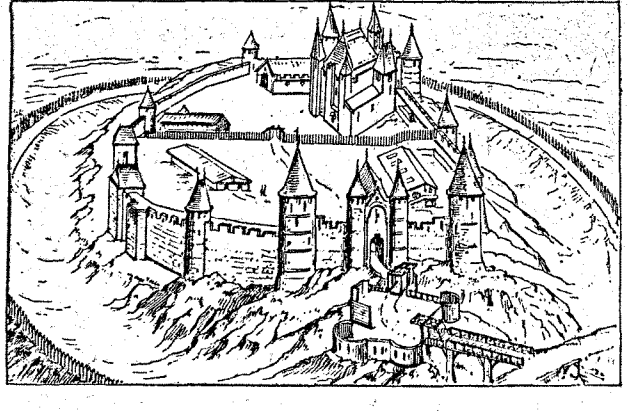

Un château féodal (XI^e^ et XII^e^ siècles). État primitif du château d'Arques.

Le donjon était, pour ainsi dire, un château dans le château. Il renfermait le trésor, les

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

armes, les archives. Les donjons furent d'abord des masses carrées, mais on adopta ensuite la forme cylindrique qui donnait moins de prise à la sape et aux attaques de l'ennemi. Les tours d'angle de Coucy n'avaient pas moins de 18 mètres de diamètre et de 35 mètres de hauteur. Elles paraissaient humbles auprès du donjon qui mesurait 31 mètres de diamètre sur 64 mètres de hauteur depuis le fond du fossé jusqu'au couronnement. « Le donjon de Coucy, dit Viollet le-Duc, est la plus belle construction militaire du Moyen âge qui existe en Europe, et heureusement elle est conservée presque intacte. Auprès de ce géant, les plus grosses tours connues, soit en France, soit en Italie ou en Allemagne, ne sont que des fuseaux. Ce donjon était en outre enveloppé d'une enceinte circulaire extérieure ou chemin qui le protégeait contre le dehors, du côté de la basse-cour. »

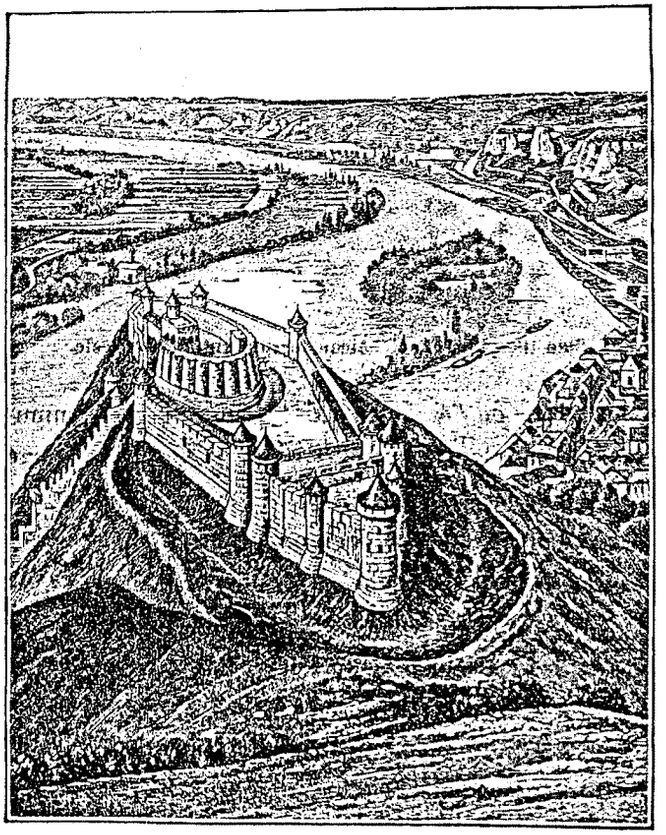

Essai de restauration de Château-Gaillard (xiiᵉ siècle).
D'après les indications de Viollet-le-Duc.

Partout d'ailleurs des *chemins de ronde*, des *galeries souterraines*, des escaliers, des passages voûtés. Au sommet des tours et du donjon, des *corbeaux* saillants en pierre étaient destinés à recevoir quelques *hourds* en bois, abris pour les défenseurs qui lançaient des pierres et des traits. Les hourds était remplacés souvent par des *mâchicoulis*, balcons en pierre qui dépassaient la tour ou le mur, en laissant un intervalle par lequel on faisait tomber sur l'ennemi, s'il pénétrait dans le fossé, des pierres et de la poix fondue. Au sommet des tours les *créneaux*, pierres espacées derrière lesquelles les archers s'abritaient aussi, dessinaient comme une couronne dentelée qui, de loin, donnait un air d'élégance à ces constructions massives. « Tout est colossal dans cette forteresse, a dit Viollet-le-Duc : quoique exécutée avec grand soin, la construction a quelque chose de rude et de sauvage qui rapetisse les hommes de notre temps. Il semble que les habitants de cette demeure féodale devaient appartenir à une race de géants, car tout ce qui tient à l'usage habituel est à une échelle supérieure à celle admise aujourd'hui. Les marches des escaliers, les allèges des créneaux, les bancs sont faits pour des hommes d'une taille au-dessus de la moyenne. »

Les sièges de châteaux. — Il fallait, pour avoir raison de ces forteresses qui

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

semblaient imprenables, déployer toutes les ingéniosités de l'attaque. Si l'assaillant avait une armée considérable il pouvait investir le château et en affamer les défenseurs. Moyen long et difficile, car le château, dans ses vastes magasins, enfermait d'immenses réserves de vivres et la garnison n'était pas nombreuse. Le plus court était de recourir à l'attaque de vive force. Alors, pour approcher à couvert, on creusait des tranchées, on faisait des chaussées, sur lesquelles on poussait des *beffrois*, tours de bois dressées contre les tours de pierre. De ces beffrois, les soldats accablaient de pierres, de matières incendiaires, les défenseurs des tours de pierre qui ripostaient et essayaient d'incendier les tours de bois. L'ingénieur devenait à l'armée un personnage considérable. Certains beffrois avaient cinq étages en bois et pouvaient aisément recevoir 300 chevaliers et 50 arbalétriers ou archers. On les avançait sur des roues jusqu'à ce que la plate-forme se trouvât de plain-pied avec le crénelage de la place qu'on voulait prendre. Un pont de bois solide s'abattait alors sur les murs ennemis et livrait passage aux assiégeants. La difficulté était de mettre en mouvement cette lourde machine avec un jeu de leviers et de cordes, de la traîner sur un plancher de madriers jusque sur le fossé comblé avec des fascines et des poutres. Les *trébuchets*, les *perriers*, les *mangonneaux*, machines de jet à contre-poids et à ressort, protégeaient l'attaque en lançant des projectiles de toute sorte sur les défenseurs de la place. Le plus souvent on avait recours à la *sape*. On poussait des galeries jusque dans les fossés, on attaquait les fondations d'une des tours ou d'une partie des remparts et on déterminait des éboulements. La brèche ouverte, les assiégeants s'élançaient à l'assaut. On pénétrait ensuite par des galeries semblables jusqu'à la deuxième, à la troisième enceinte. Si redoutables que parussent avoir été les énormes constructions féodales, elles succombaient fatalement contre des attaques méthodiques et les moyens de plus en plus variés et puissants mis en œuvre pour réduire une garnison immobilisée dans un cercle étroit et n'ayant que des ressources limitées.

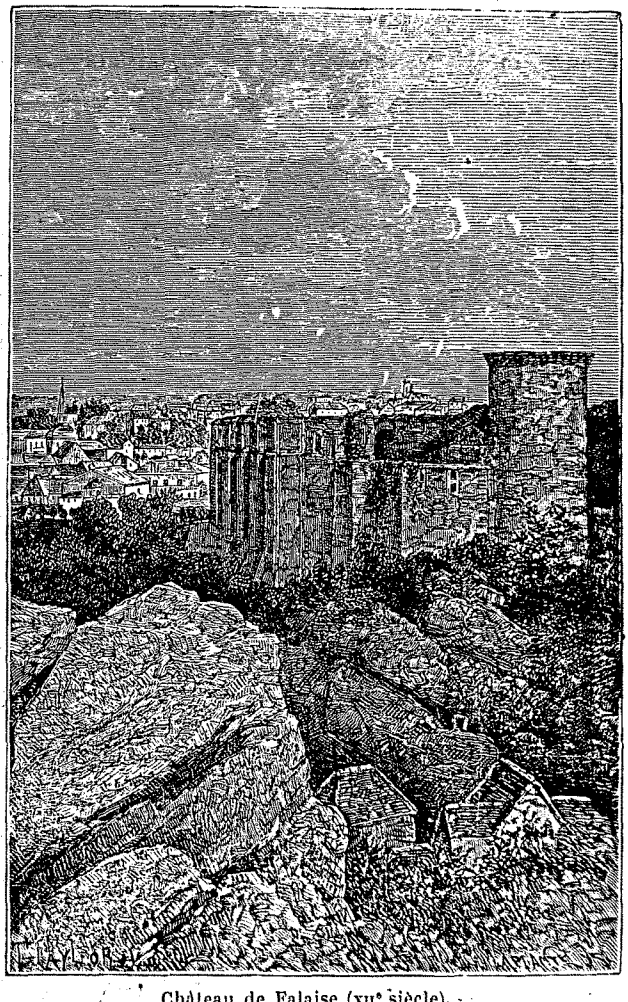

Château de Falaise (XII^e siècle).

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Ce fut fini quand l'attaque disposa d'une force qui devait bouleverser tout l'ancien système de guerre : la *poudre à canon*, l'*artillerie*.

VI. — LA PÉRIODE MODERNE. LES ARMES A FEU

Les premiers canons. — Selon de vieux documents, il y aurait eu des *canons* en France, même avant ceux que les Anglais amenèrent à Crécy. Dans les registres consulaires de

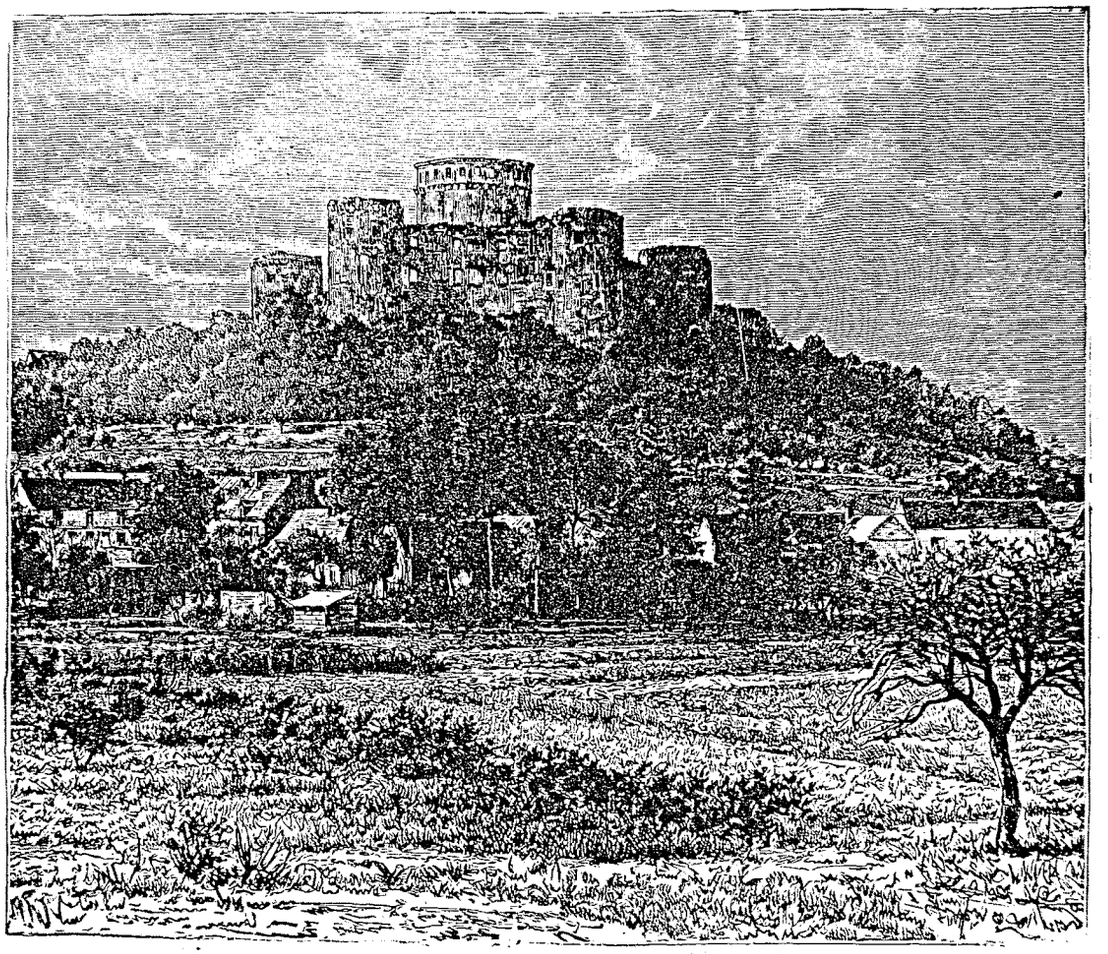

Ruines du château de Coucy. Le donjon (XIII^e^ siècle).

Cahors, on lit : « Cette année (1345) on fit de la nouvelle artillerie à Cahors, avec de la poudre à canon » et on en marque la dépense. Un autre document, d'Agen, raconte : « Le 17 mai 1354, le dit seigneur roi étant acertené de l'invention de faire artillerie trouvée en Allemagne par un moine nommé Bertholde Schwartz, ordonna aux généraux des monnaies de faire diligence d'entendre quelles quantités de cuivre estoient audit royaume de France, tant pour adviser des moyens d'iceux faire artillerie que semblablement pour empêcher la vente d'iceux à estrangers et transport hors du royaume » (Registre des consuls d'Agen de 1344 à 1355).

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Après cette ordonnance de 1354, il est fréquemment question de *grands*, de *gros canons*, pièces d'un calibre énorme. En 1373, la forteresse de Charenton avait deux gros canons pour sa défense. Au siège de Saint-Sauveur-le-Vicomte, en 1374 et 1375, l'emploi de la grosse artillerie est bien spécifié. En 1377, les généraux des aides commandèrent de payer 12 francs à deux charretiers « pour leur peine et salaire d'être allés prendre, à Saint-Sauveur-le-Vicomte, sur deux chariots attelés de six chevaux, deux gros canons jetant pierres, quatre petits canons jetant plommées, et deux grosses grilles de fer, de les avoir conduits à Harfleur pour l'armement de la flotte » (Lacabane. École des Chartes, 2e série, t. I, p. 28).

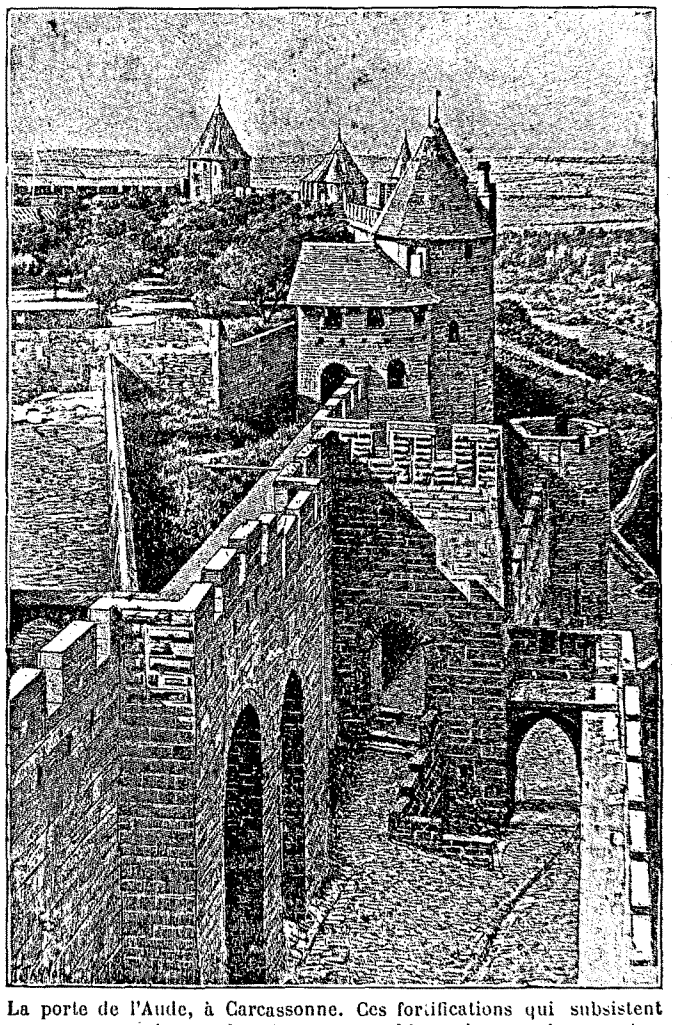

La porte de l'Aude, à Carcassonne. Ces fortifications qui subsistent encore en partie sont les plus remarquables qui nous soient restées. [Photo Neurdein].

L'armée permanente. Charles VII. — Instruit par les revers de la guerre de Cent Ans, Charles VII, par une ordonnance de 1445, forma 15 *compagnies* de 100 *lances*, chacune à raison de 6 hommes par lance, *tous montés*, coutilliers, pages, archers et valets. Au total la compagnie comptait 600 hommes à cheval. Ces hommes devaient être payés régulièrement; les capitaines des compagnies n'enrôlaient que des soldats honnêtes et veillaient à ce que leurs hommes ne fissent ni dommages ni violences aux marchands et aux laboureurs. On leur assigna des places pour tenir garnison. Tous ceux qui n'étaient point compris dans ces compagnies durent cesser leur métier de gens de guerre et de pillards. Le roi eut donc une *cavalerie permanente*, capable de protéger le pays et prête à se porter partout où il l'ordonnerait. Cela n'empêchera point le roi de convoquer sa noblesse pour les grandes expéditions, mais bientôt cette noblesse se fera une gloire de servir dans les *compagnies d'ordonnance* qui deviendront la cavalerie française.

L'infanterie avait assuré la victoire aux Anglais. Le roi Charles VII voulut avoir aussi ses archers, non plus italiens, mais français. En 1448, chaque groupe de 50 feux dut fournir au roi

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

un archer ou un arbalétrier qui s'équipait à ses dépens, déclaré *franc* et quitte de la taille: de là le nom de *francs-archers* donné à ces fantassins. Cette première création de l'infanterie française ne devait pas avoir le même succès que l'organisation de la cavalerie; mal exercés, trop peu souvent réunis, les francs-archers ne rendront pas de services signalés.

En même temps les frères Jean et Jacques Bureau organisèrent une *artillerie* nombreuse. Jean Bureau non seulement avait des canonniers, mais aussi des *mineurs* qui creusaient des galeries souterraines et avec de la poudre allaient ébranler les murs des villes assiégées. On appelait les mineurs les *francs-taupins* (les taupes).

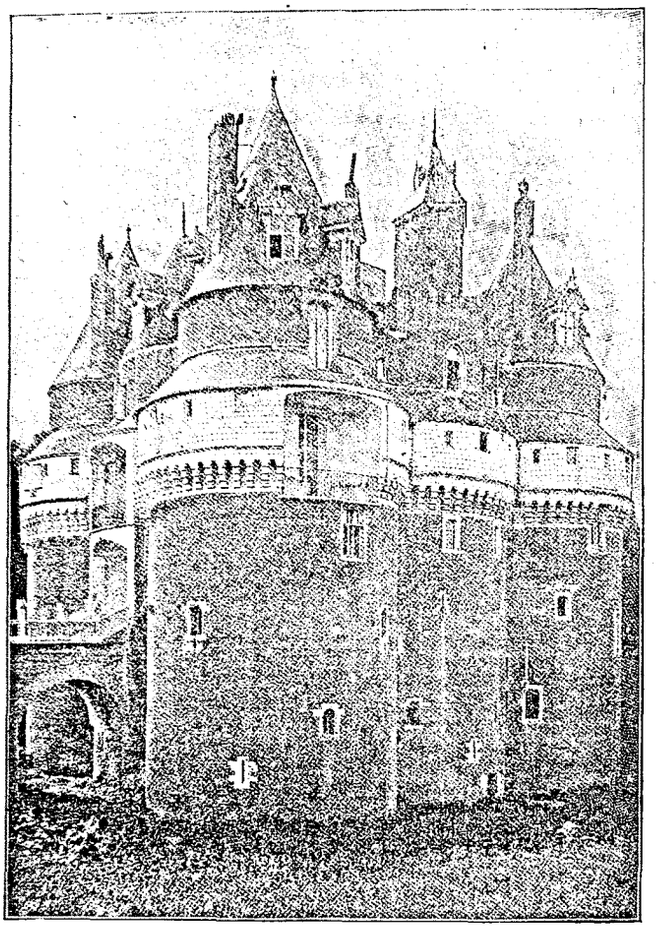

Château de Rambures (XIVe siècle) Somme.
[Photo des Monuments historiques].

La première armée moderne. — C'est Charles VIII, renommé pourtant pour son enthousiasme chevaleresque, qui conduisit en Italie la première armée moderne. Il réunit 6 000 archers bretons, 6 000 arbalétriers, 8 000 Suisses et 8 000 autres fantassins armés d'*arquebuses* et d'épées à deux mains. Une *infanterie* nombreuse était ainsi jointe à la massive cavalerie des « compagnies de gens d'armes ou d'ordonnance » des gentilshommes et des chevaliers. C'était, disons-le, un singulier ramassis d'aventuriers de tous pays, « des hommes de sac et de corde », habillés à la « pendarde », portant des chemises à longues et grandes manches, montrant leurs poitrines velues, des chausses bigarrées, découpées, déchiquetées, de longs cheveux hérissés, des barbes horribles, appelées *rustres*, *laquais*, *piétons*, *lansquenets*, noms « qui se changèrent, dit Brantôme, en ce beau nom de *soldat* à cause de la *solde* qu'ils recevaient. » Les gens de pied n'ont ni genouillères, ni casque, mais le corps est protégé par une cuirasse et en dessous un haubergeon de mailles, la tête par un bonnet de cuir que cache un large feutre. Leurs armes sont encore les armes blanches, deux épées, une longue, l'*épée à deux mains*, suspendue, dans les marches, derrière le dos, l'*épée courte* attachée en travers du ventre. Les Suisses manient avec adresse des *piques* longues de 5 à 6 mètres. D'autres piques sont surmontées d'une sorte de hache, les *hallebardes*, ou terminées en lames coupantes, les *pertuisanes*, souvent travaillées, ciselées avec art.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

La révolution opérée dans l'armement par la découverte de la poudre à canon fut lente. Pourtant aux *bombardes* ou *pierriers* des premiers temps on avait substitué les canons de bronze ou *couleuvrines* portés sur des affûts longs, pesants, traînés par douze, quinze, dix-sept chevaux; ils ne pouvaient lancer de boulets qu'à 5 ou 600 mètres. Charles VIII n'emmenait que 6 gros canons serpentins, 13 couleuvrines, 8 faucons, 50 arquebuses à crochet et sur deux chevalets. Cette artillerie difficile à remuer, à charger, ne servait que pour les sièges. Les armes à feu, maniables, étaient encore très imparfaites; l'*arquebuse à mèche* se composait d'un petit tube ou canon appliqué à un pied d'arbalète; on la tirait en allumant une pincée de poudre avec une mèche et en appuyant l'arme sur une fourche piquée dans le sol. Aussi l'arquebuse ne joua-t-elle qu'un rôle secondaire dans les guerres d'Italie. Rappelons toutefois que c'est d'un coup d'arquebuse que fut blessé mortellement le fameux Bayard, le dernier des chevaliers. Les prouesses ne pouvaient plus rien contre ces armes meurtrières qui tuaient à distance et pénétraient les cuirasses.

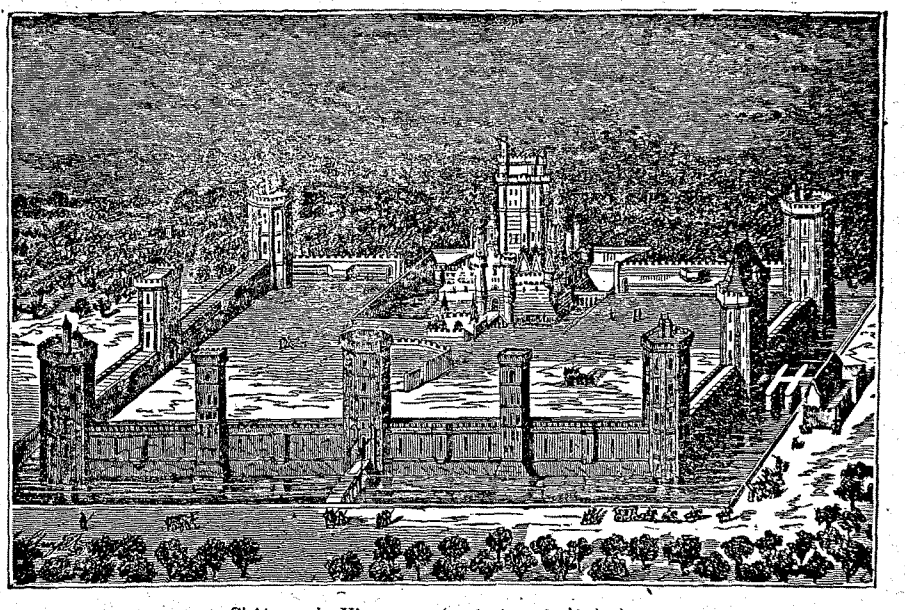

Château de Vincennes (XIII^e^ et XIV^e^ siècles).

Les armées aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles. L'infanterie. Le mousquet. — Les armées de François I^er^ restèrent composées comme celle de Charles VIII, mais les bandes mercenaires y prirent de plus en plus d'importance. François 1^er^ créa, dans les provinces (1534), sept légions de 6 000 hommes à l'instar des Romains. Subdivisées en compagnies de 1 000 hommes que commandait un capitaine, ces légions se recrutaient et s'organisaient par provinces; premier essai pour la création d'une infanterie régulière et nationale, mais qui ne fut pas poursuivi avec application. Durant les guerres civiles religieuses, la cavalerie avec les anciennes armures resta encore la principale force des armées catholique et protestante.

C'est au XVII^e^ siècle seulement, pendant la guerre de Trente ans (1619-1648), que les armées perdent leur caractère féodal. La chevalerie disparaît à cause des progrès des armes à feu. L'infanterie devient de plus en plus nombreuse et redoutable. Son recrutement, il est vrai, la rend peu recommandable. Il se fait par embauchage à prix d'argent. L'Allemagne devient un

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

véritable marché d'hommes, sans compter que les autres pays fournissent aussi quantité d'aven-

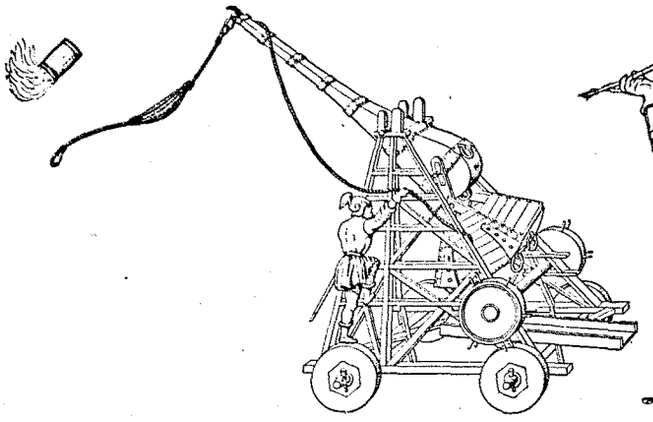

Une machine de jet, dite le *trébuchet*, lançant des pierres et des matières incendiaires.

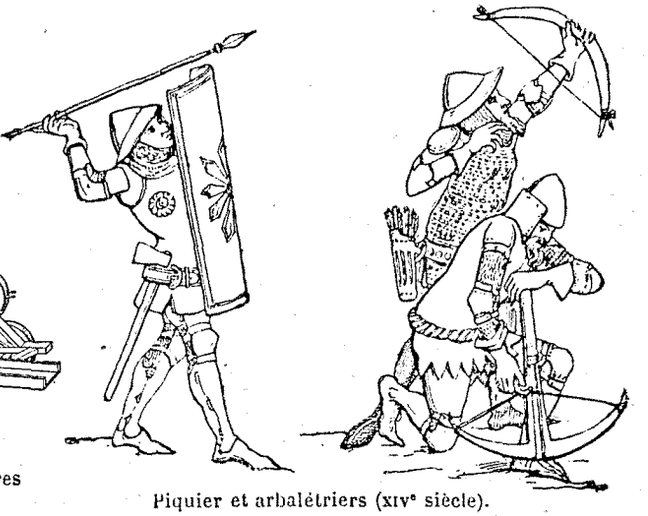

Piquier et arbalétriers (XIVe siècle).

turiers. Les bandes, hétérogènes, passent de main en main, se vendant au plus offrant. Elles sont la propriété de leurs chefs. Le paiement étant fort irrégulier, le soldat ne compte que sur le pillage; les passages d'armées sont un véritable fléau. Les chefs suivent plutôt qu'ils ne dirigent les soldats, et ceux qui veulent maintenir quelque discipline se voient obligés de multiplier les pendaisons et de décimer les compagnies.

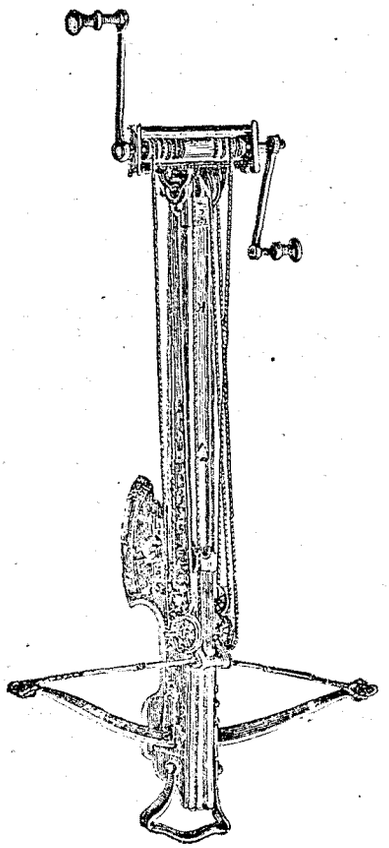

Arbalète à rouet (Musée d'artillerie).

Ces compagnies sont formées à 120 ou 150 hommes; 10 compagnies constituent un *régiment*. Dans chacune, il y a deux sections, les *piquiers* et les *mousquetaires*. Les uns et les autres sont vêtus de larges culottes, de justaucorps à manches bouffantes avec une *demi-cuirasse* sur la poitrine, un *hoqueton* ou tassette de fer sur le ventre, une *collerette de fer* sur les épaules, un *hausse-col*, un *gorgerin*, des *brassards*. La tête est protégée par l'*armet*, casque en fer à pointe, ou bien

Arbalétrier (XVIe siècle). Musée d'artillerie.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

n'est couverte que d'un chapeau de feutre aux bords rabattus. Le fantassin est donc très alourdi par cet équipement qui rappelle le Moyen âge et que rend nécessaire l'emploi encore fréquent des armes blanches. La *pique*, longue de 5 à 6 mètres, ne se termine point seulement par une lame de fer tranchante, mais son extrémité est munie d'une autre pointe qui permet de planter l'arme dans le sol. Elle est d'un maniement difficile. Le soldat porte une épée ou *rapière*. On en reste, pour le *mousquet*, au système de la mèche allumée, tenue de la main gauche et dirigée sur le bassinet pour mettre le feu à la poudre. Très lourd, le mousquet, au moment du tir, est appuyé sur une fourchette plantée en terre. La charge est longue et compliquée, la portée fort réduite, car la balle n'atteint guère qu'à 250 mètres. Plus tard le *chien* s'abattit sur le bassinet par un mécanisme en forme de *roue* qui mettait la mèche allumée en contact avec la poudre. La provision de poudre était contenue dans une poire et versée dans une dizaine de dés servan à mesurer la charge. Avec la poire à poudre était suspendu à une bandoulière de cuir un sac à balles.

Gendarme des Compagnies d'ordonnance de Charles VII. (Musée d'artillerie).

La Cavalerie. — La cavalerie, recrutée surtout en Hongrie, en Croatie, en Pologne (Talpaches, Pandours, Hussards), était organisée en régiments de 5 à 700 hommes divisés en 5 escadrons. Les *cuirassiers* conservaient l'armure complète en fer, avec brassards, cuissards, gantelets. Ils frappaient avec une épée droite solidement tenue en main par une large coquille et tiraient avec deux gros *pistolets*. Les *carabiniers*, protégés seulement par une demi-cuirasse, portaient, outre l'épée et les pistolets, une lourde carabine de près d'un mètre. Une cavalerie, plus légère, était composée de *dragons*, de *mousquetaires*, sorte d'infanterie montée dont les hommes combattaient tantôt à cheval, tantôt à pied. Aux avant-postes couraient des Croates armés de carabines. Les armes à feu dont se servait la cavalerie étaient à *rouet*, c'est-à-

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

dire qu'une roue en acier produisait avec une *pierre à fusil* un choc qui faisait jaillir des étincelles et enflammait la poudre du bassinet.

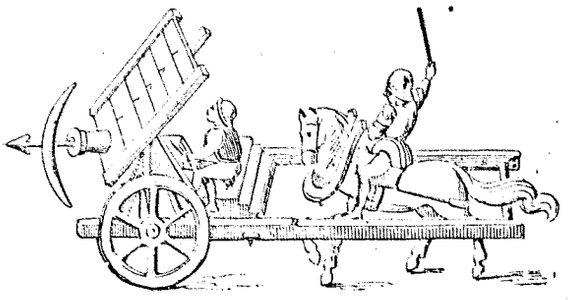

Ribaudequin (Origine de l'artillerie française).

L'artillerie. — L'artillerie commençait à être d'un usage fréquent et à prendre des formes variées de bêtes et d'oiseaux; *serpentins*, *couleuvrines*, *fauconneaux*; elle était fort encombrante et conduite sur des chariots que traînaient 10 chevaux, puis, au moment du combat, hissée sur des affûts. Les munitions nécessitaient deux chevaux pour la poudre, trois pour les boulets. C'était un travail difficile de mettre les pièces sur les affûts, et, pour peu qu'on fût obligé de reculer, on ne pouvait ramener les pièces en arrière sans les démonter et les replacer sur des charrettes. Vivement attaquée, l'artillerie, ne pouvant bouger, risquait fort d'être prise. Sa portée, fort médiocre, ne dépassait point 7 à 800 pas.

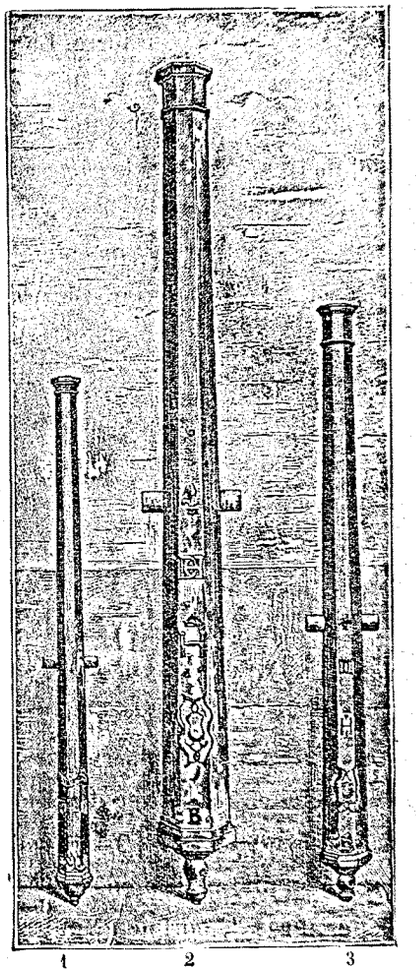

1. Fauconneau de François Ier. — 2. Couleuvrine. — 3. Faucon portant les initiales de Henri II et les croissants de Diane de Poitiers.

Ordre de combat. — Sur le champ de bataille l'infanterie se disposait en carrés qui se flanquaient en échiquier. Les piquiers se massaient sur plusieurs lignes de profondeur, à droite et à gauche; aux angles du carré, deux « manches » de mousquetaires commençaient le feu et se repliaient derrière le carré pour recharger leurs armes. Les deux manches de queue se portaient alors en avant, tiraient, puis se repliaient à leur tour, faisant place aux premières qui revenaient en tête pour renouveler le feu. Les mousquetaires facilitaient ainsi la marche des piquiers qui joignaient enfin l'ennemi et la mêlée s'engageait. La cavalerie s'avançait en masse confuse, mille chevaux ou deux, trois mille à la fois. Elle comprenait cinq ou six rangs; chacun tirait puis se reportait en arrière jusqu'à ce que tous les rangs eussent pu faire feu, manœuvres compliquées et désordonnées. Aussi les combats étaient-ils longs, confus et le feu ne pouvait avoir tout son effet utile.

Les régiments. — Dans la dernière période de la guerre de Trente ans, le cardinal de Richelieu, imitant les exemples donnés par le roi de Suède, Gustave-Adolphe, transforma les vieilles bandes de mercenaires. Elles firent place à des régiments portant des noms de provinces : Picardie, Cham-

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

pagne, Navarre, Piémont, Bourbonnais, Auvergne, Normandie, auxquels s'ajoutaient les régiments suisses qui avaient leur colonel général. On revenait ainsi, grâce au grand ministre de Louis XIII, à une infanterie en majeure partie nationale. L'armée française compta dès lors 29 régiments. Très forte en infanterie, elle devient mobile, manœuvrière. La composition toutefois n'était pas modifiée. Les nobles seuls commandaient les régiments et les compagnies. Le service militaire sans doute exigeait des connaissances spéciales qui n'étaient pas nécessaires autrefois. Mais les nobles n'en continuaient pas moins de considérer comme un privilège de leur naissance celui de commander sans avoir appris à obéir. Dès leur jeunesse ils devenaient *propriétaires* de régiments, se reposant sur un lieutenant-colonel, soldat vieilli sous le harnais, du détail des marches et des campements. Dès que la mauvaise saison arrêtait les hostilités, ils quittaient l'armée pour venir faire leur cour au roi et recherchaient les faveurs du prince qui tenaient lieu de mérite. Le recrutement des soldats se faisait par le *racolage* qui donnait lieu à une foule d'abus et peuplait les régiments de recrues enrôlées par surprise dans un moment d'ivresse. Les chefs de tout rang, capitaines, colonels, généraux spéculaient sans

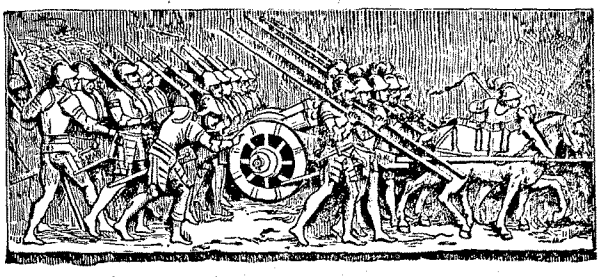

Soldats et artillerie du temps de François Ier.

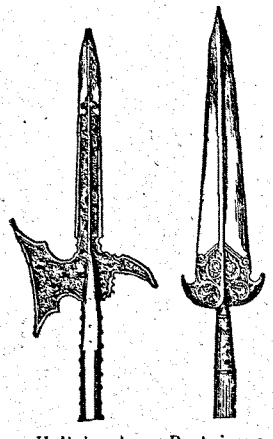

Hallebarde. Pertuisane. (Musée d'artillerie.)

Henri IV et son armure (1553-1610). D'après Rubens (1577-1640). (Musée du Louvre.) [Photo Neurdein].

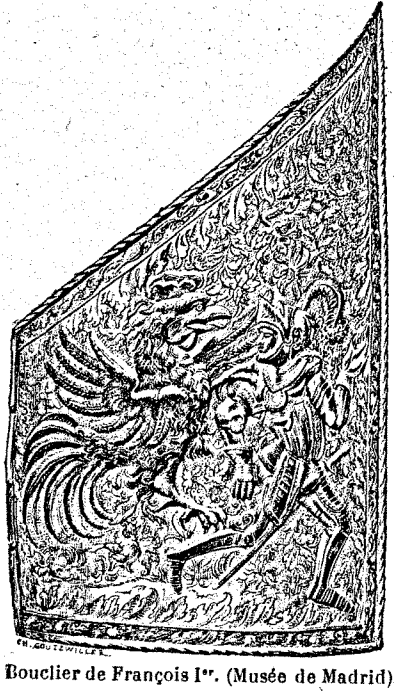

Bouclier de François Ier. (Musée de Madrid).

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

honte; nulle mesure régulière n'assurait les subsistances, l'habillement, ni même l'armement; aucune règle ne déterminait l'avancement des officiers; la discipline très relâchée des troupes obligées de vivre de maraude, en faisait un vrai fléau pour les pays qu'elles traversaient.

Cavalier du temps de Charles IX (Musée d'artillerie.)

Arquebusier du temps de Henri III. (Musée d'artillerie.)

Les réformes de Louvois. Le fusil. — Louis XIV entreprit de remédier à tout cela. Le marquis de Louvois, nommé secrétaire d'État de la guerre, opéra des réformes qui constituèrent la France comme puissance militaire de premier ordre. Il ne lui vint sans doute pas à l'idée de détruire une organisation toute féodale, mais s'il toléra que les seigneurs achetassent à prix d'argent un commandement à l'armée, s'il laissa continuer les scandaleuses pratiques du racolage, il fit des règlements obligeant les propriétaires de régiments à les tenir complets, à veiller à leur subsistance, à leur habillement qui fut *uniforme* dans chaque régiment. Louvois rétablit la *discipline* à laquelle furent soumis les officiers, contraints, de si haute naissance qu'ils fussent, à s'acquitter de leurs devoirs. L'avancement des officiers généraux fut réglé selon la durée des services, selon l'*ordre du tableau* (liste d'ancienneté). Louvois rabaissait ainsi les gens qui, comme le duc et pair Saint-Simon, se croyaient nés pour commander aux autres, et, en leur qualité de grands seigneurs, n'aimaient pas « à rouler pêle-mêle avec tout le monde ».

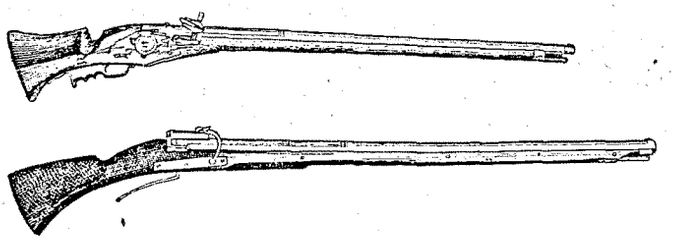

Arquebuse et mousquet. Début du XVII[e] siècle. (Musée d'artillerie.)

L'armée de Louis XIV. — Les régiments étaient commandés par un *colonel*, noble, nous

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

l'avons dit, et propriétaire de régiment, puis un *lieutenant-colonel*. Les bataillons des régiments furent groupés en *brigades* que conduisaient des généraux *brigadiers* créés en 1667. Des *lieutenants généraux* dépendant directement du roi commandaient l'armée. Des *maréchaux de camp* aidaient les lieutenants généraux.

Mousquetaire du temps de Louis XIII (Musée d'artillerie).

Louvois imposa aux soldats la *marche au pas* et modifia l'armement. On se battait encore avec la pique et la hallebarde; le chien du *mousquet*, muni d'un silex ou *pierre à fusil* frappa contre le bassinet rempli de poudre, et les étincelles déterminèrent l'explosion. Le mousquet se changea en *fusil*. En 1671, il y eut un régiment de *fusiliers*. Pour conserver la pique, on imagina de transformer à volonté le fusil, en y introduisant, au besoin, un fer long soutenu par un manche de bois. Or, dans ce cas, on ne pouvait plus tirer. Afin de remédier à cet inconvénient, on adapta ce fer au canon du fusil par une *douille* creuse : ce fut la *baïonnette*, appelée ainsi, on le croit, parce qu'elle avait été inventée à Bayonne. Le fusilier put ainsi tirer et, en abordant l'ennemi, se servir de son arme comme d'une pique, sans que le tir néanmoins fût gêné. C'était le fusil moderne qu'on n'a fait ensuite que perfectionner. Considérablement accrue, l'armée comp-

Grenadier lançant à la main de petits projectiles en forme de grenade (Louis XIV).

Mousquetaire tirant. D'après une gravure du XVII[e] siècle.

Première baïonnette à douille (1703). Musée d'artillerie.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

tait, en 1672, 52 régiments nationaux et étrangers, nombre qui alla sans cesse en augmentant par suite des guerres continuelles. Il fut porté à 176 et même 266 dans la guerre de la Succession d'Espagne. Louis XIV eut jusqu'à 400 000 hommes sous les armes. La France avait la plus redoutable organisation militaire qu'on eût encore vue.

Officier de cuirassiers sous Louis XIV. (Musée d'artillerie).

Les *bataillons d'infanterie* avaient en tête une compagnie de *grenadiers*, soldats d'élite qui lançaient à la main des explosifs en forme de grenade. La cavalerie, divisée en grosse et légère, comprenait des *dragons*, des *carabins* ou *carabiniers*, des *cuirassiers*, des *chasseurs*, ensuite des *hussards* équipés à la hongroise. La *maison du roi* (troupes d'élite et de réserve) comprenait le régiment des *gardes françaises*, celui des *gardes suisses*, puis les *gardes du corps*, les *chevau-légers*, les *mousquetaires* et des compagnies de gentilshommes. L'artillerie ne fut vraiment organisée que dans le cours du règne. Les compagnies de canonniers formèrent le *régiment royal d'artillerie*, auquel s'ajouta le régiment de *bombardiers*. Il y eut aussi des compagnies d'*ouvriers*, de *sapeurs*, de *mineurs*. Une première *école d'artillerie* fut fondée à Douai (1679).

Pour augmenter les forces militaires, on obligea (1688) les paroisses à fournir des *milices* équipées aux frais des communes; elles constituèrent une trentaine de régiments et rendirent de grands services dans les dernières guerres. Louvois, ministre prévoyant, créa des *magasins de vivres* pour l'approvisionnement des armées en campagne, et des *hôpitaux militaires*. Les blessés, les malades étaient jusqu'alors répartis dans les couvents. Louis XIV voulut les recueillir dans un magnifique asile et fit bâtir le vaste monument des *Invalides*.

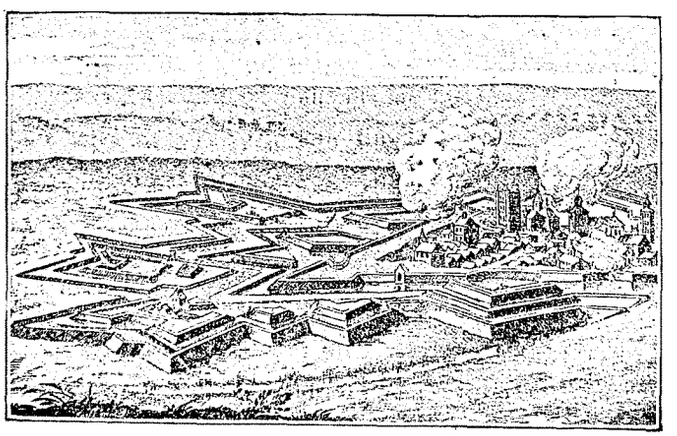

Fortifications avant Vauban. Fragment d'une gravure de Sébastien Leclerc, représentant le siège d'Aire (1676).

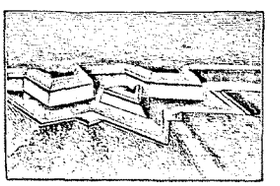

Fortifications de Vauban.

Les fortifications. Vauban. — En même temps *Vauban* fortifiait, avec un art ingénieux,

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

les villes frontières. Au Moyen âge, les villes et les châteaux avaient rivalisé à qui se protégerait par les murailles les plus hautes et les plus épaisses. Les progrès de l'artillerie rendirent ces murailles inutiles puisque les boulets y faisaient brèche ou que les bombes étaient envoyées par-dessus dans la ville même. On adopta donc le parti contraire et Vauban contribua beaucoup à préciser le système des *fortifications rasantes*, c'est-à-dire presque au niveau du sol. Ces murs bas, en terre, n'offraient presque point de prise aux boulets et abritaient les batteries qu'on dressait pour répondre aux canons de l'assaillant. Vauban appliqua rigoureusement la géométrie au dessin des fortications : il multiplia les angles, les formes d'étoiles, de manière que le feu des pièces se portât dans toutes les directions. La vie militaire de Vauban est des mieux remplies. Il fit réparer 300 places fortes anciennes, en fit construire 33 neuves; il conduisit 53 sièges et se trouva en personne à 143 engagements de vigueur. Il porta l'art de la défense au même degré que celui de l'attaque, de sorte qu'il y avait deux dictons militaires : « Ville assiégée par Vauban, ville prise; ville fortifiée par Vauban, ville imprenable. »

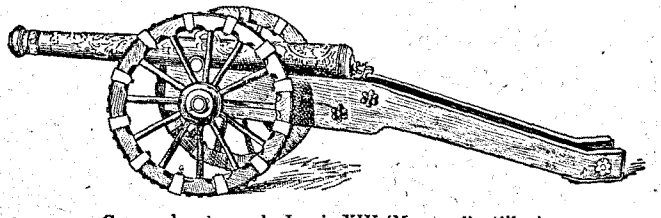

Canon du règne de Louis XIV (Musée d'artillerie).

Infanterie française sous Louis XV. — Le tir sur deux rangs. (Fac-similé d'un dessin de Gravelot.)

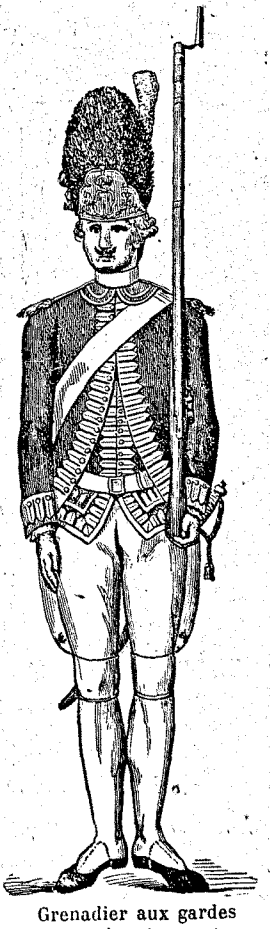

Grenadier aux gardes françaises (XVIII[e] s.).

L'armée en 1789. — L'organisation de l'armée resta, au XVIII[e] siècle, ce qu'elle avait été sous Louis XIV, sauf des changements de détail surtout dans les uniformes. En 1789 l'armée royale comptait 172 384 officiers et soldats avec 1 183 généraux, dont 15 maréchaux, ce qui donnait un officier général pour 170 hommes. L'infanterie comptait 79 régiments français et 23 étrangers, 12 bataillons de chasseurs à pied, 7 régiments coloniaux, 1 de marine, plus des milices provinciales. Les régiments français, à deux bataillons, portaient l'*habit blanc*, les régiments suisses et irlandais l'*habit garance* et les autres régiments étrangers l'*habit bleu* céleste ou foncé. Les régiments *royaux* se distinguaient par les revers, les parements et le collet

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

de l'habit, *bleu de roi*; les autres par une couleur différente de ces revers, parements et collet : bleu céleste, bleu foncé, noir, violet, gris de fer, rose, jonquille, cramoisi, gris d'argent, aurore, vert foncé. Les chasseurs français portaient l'*habit vert*, les troupes provinciales étaient en *blanc* avec le collet *bleu de roi*.

Outre la maison militaire du roi, la cavalerie comptait 26 régiments de ligne, dont 5 de carabiniers, 6 de hussards, 18 de dragons, 12 de chasseurs. Un seul corps était resté cuirassé, le 7e cuirassiers du roi. L'uniforme de la cavalerie était l'*habit bleu* à revers de couleur distinctive, chapeau modèle de l'infanterie, gilet et culotte de peau, grosses bottes, ceinturon, et porte-giberne en buffle blanc. L'équipement du cheval était galonné aux couleurs du colonel. Les hussards se remarquaient à leur dolman, leur pelisse, leur shako haut de forme; les dragons et les chasseurs à leur *habit vert*. Les dragons portaient le casque sans visière et à crinière flottante; les chasseurs le chapeau ordinaire.

VII. — LES ARMÉES DE LA RÉVOLUTION ET DE L'EMPIRE.

Soldat de la République.

Les armées républicaines. — Les troubles de la Révolution affaiblirent l'armée régulière et y favorisèrent le désordre, l'indiscipline. Puis beaucoup d'officiers nobles, surtout dans la cavalerie, émigrèrent. D'autre part une force nouvelle s'était organisée, la *garde nationale*, où l'on incorpora les anciennes troupes provinciales. Les premières armées se composèrent d'anciens régiments, de bataillons de garde nationale et de bataillons de volontaires, indisciplinés, turbulents. Ce furent ces troupes hétérogènes qui durent soutenir les premiers chocs des troupes régulières de la Prusse et de l'Autriche. Aussi, après les succès de Valmy et de Jemmapes, les retraites désastreuses montrèrent la nécessité de procéder à une constitution sérieuse de l'armée. La Convention avait, dès le 24 février 1793, décrété une levée de 300 000 hommes, le 23 août, la levée en masse. Les réquisitions, quoique imparfaitement exécutées, produisent environ 700 000 hommes. On les forma en *demi-brigades* (régiments), *brigades* (2 régiments), *divisions* (4 régiments). Chaque division eut de la cavalerie et de l'artillerie. Les demi-brigades comptaient 3 bataillons, chacun à 9 compagnies. Cette organisation, quoique lente à se compléter, donna à l'armée nouvelle une mobilité, une souplesse que n'avait point l'ancienne. Les états-majors étaient singulièrement simplifiés et le Comité de Salut public exigea une surveillance incessante par les *représentants en mission*, redoutables aux généraux et prompts à les dénoncer s'ils les trouvaient négligents ou incapables. On ne s'embarrassait point de magasins : on vivait sur le pays, ce qui était possible puisqu'on faisait la guerre en France et dans les contrées voisines, toutes fertiles et bien peuplées.

Les demi-brigades nouvelles portèrent l'*habit* bleu à revers blancs et doublé de rouge, le *gilet*

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

blanc et la *culotte* blanche avec les grandes guêtres. Les demi-brigades légères avaient l'habit, le gilet et les passepoils blancs. Malgré les sévérités du Comité de Salut public et les efforts des représentants en mission, les souffrances des soldats furent vives, car l'administration militaire n'existait pas, les convois, les approvisionnements se faisaient par des convoyeurs, maquignons, fournisseurs civils qui trompaient et volaient. Les soldats riaient de ceux qu'ils appelaient les *hussards à quatre roues*, tandis que les représentants en mission faisaient de terribles exemples. Les uniformes furent bien vite usés et, comme le temps pressait, on habilla les soldats comme on put avec les draps de toute sorte réquisitionnés; les villes devinrent de vastes ateliers où tous les tailleurs, cordonniers et artisans étaient forcés de livrer à un prix débattu tant d'objets par semaine. En 1795 le dépenaillement était tel dans les armées de la République que la légende, s'emparant des misères exceptionnelles, montra les soldats de la Révolution marchant à la victoire en sabots. Ces privations n'en formèrent pas moins des hommes d'une trempe extraordinaire que l'enthousiasme libéral, que la foi patriotique soutenait et qui constituèrent des armées telles que l'Europe n'en avait point encore vu.

Grenadiers sous l'Empire.

La loi de la *conscription*, fondée sur le grand principe que « tout citoyen est soldat et se doit à la défense de la patrie », achève de constituer l'armée (19 fructidor an VI, 5 septembre 1798). Les jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans furent divisés en *cinq* classes, qu'on appelait successivement sous les armes selon les besoins. Ces levées régulières fournirent, sous le Consulat et l'Empire, des troupes qu'une discipline de fer, sous la main de Napoléon, devait animer d'un esprit tout militaire et qui portèrent au plus haut degré la puissance française.

L'armée napoléonienne. — Napoléon s'appliqua à donner à l'organisation de l'armée le plus de perfection possible. Déjà, sous le Consulat, il avait, pour le recrutement, établi (1804) le *tirage au sort* parmi les conscrits et, afin de n'avoir que des hommes animés de l'esprit militaire, le *remplacement*. Les remplaçants étaient d'anciens soldats se vouant complètement à la carrière militaire. Ils formèrent des vétérans solides qui encadraient et maintenaient les conscrits. Mais la fréquence des guerres, l'effrayante consommation d'hommes que fit l'Empire, amenèrent Napoléon à abuser de la conscription. Comme il avait le droit de lever par décret des conscrits, il anticipait sur les classes, il rappelait les classes libérées, et les fils de bourgeois qui s'étaient rachetés une première fois, durent trouver par trois fois un remplaçant et, dans les dernières guerres, finalement partir eux-mêmes.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

L'armée devenant pour la plupart des soldats une carrière, ceux-ci s'y attachaient, n'avaient plus d'autre famille que le régiment; ils se promenaient fiers et joyeux dans tous les pays de l'Europe; ils professaient pour leur chef une admiration et un dévouement sans bornes. Napoléon excellait à entretenir l'émulation entre les divers corps, à récompenser les actions d'éclat. Ses familiarités brusques plaisaient aux soldats qui le voyaient incessamment préoccupé de leur santé, de leur bien-être. Il partageait leurs fatigues, bivouaquait au milieu d'eux devant un feu allumé en plein air. Il avait une mémoire prodigieuse de l'historique de chaque corps, de chaque drapeau, et, par quelques mots chaleureux, réveillait dans les cœurs les glorieux souvenirs.

Napoléon avait constitué, dès 1803, l'armée à 90 régiments de ligne et 27 d'infanterie légère. Il avait remis en honneur le vieux mot de *régiment*. Puis, ajoutant un nouveau groupement à la

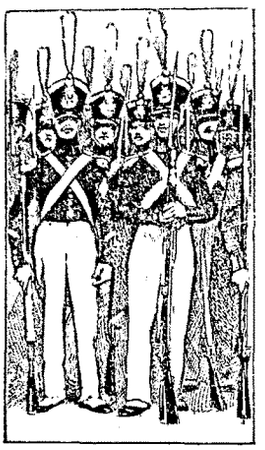

Infanterie sous Louis XVIII.

Infanterie sous Louis-Philippe.

Infanterie en 1848.

brigade (2 régiments) et à la division (4 régiments) il créa des *corps d'armée* confiés le plus souvent à des *maréchaux*. Napoléon attachait aussi beaucoup d'importance à l'uniforme; il le voulait brillant, surtout pour les régiments d'élite dont il avait composé la *garde impériale*. Cette garde où n'entraient que des soldats éprouvés et bien notés, comprenait 50 000 hommes : régiments de *grenadiers à pied*, de *chasseurs à pied*, avec le haut bonnet à poil, de *voltigeurs* avec le shako à plumet très élevé. Tous ont la culotte blanche et les guêtres hautes, l'habit bleu à basques diminuées, puis, vêtement bien apprécié, la longue et large capote boutonnée qui couvrait l'homme tout entier en cas de mauvais temps. La cavalerie de la garde offrait une variété de riches costumes, surtout pour les *grenadiers à cheval*, l'habit bleu et le bonnet d'ourson; les chasseurs à cheval qui escortaient partout l'empereur prirent le nom de *guides*. La cavalerie de ligne comprenait des régiments de *dragons*, de *hussards* au dolman flottant, de *carabiniers* à la cuirasse au soleil d'or, et ces *cuirassiers*, si fameux, la poitrine et le dos bardés de fer. L'artillerie était restée ce qu'elle était au XVIII^e^ siècle. Napoléon en fit une des armes les plus importantes dans les batailles : il groupait les batteries par masses et écrasait l'ennemi par la supériorité du feu. A mesure que l'Empire s'étendit, Napoléon ajouta à ses troupes des corps étrangers,

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

italiens, polonais, croates, illyriens, qui donnèrent à son armée un aspect singulièrement bigarré.

Des armées si considérables ne pouvaient être maintenues sans une discipline de fer devant

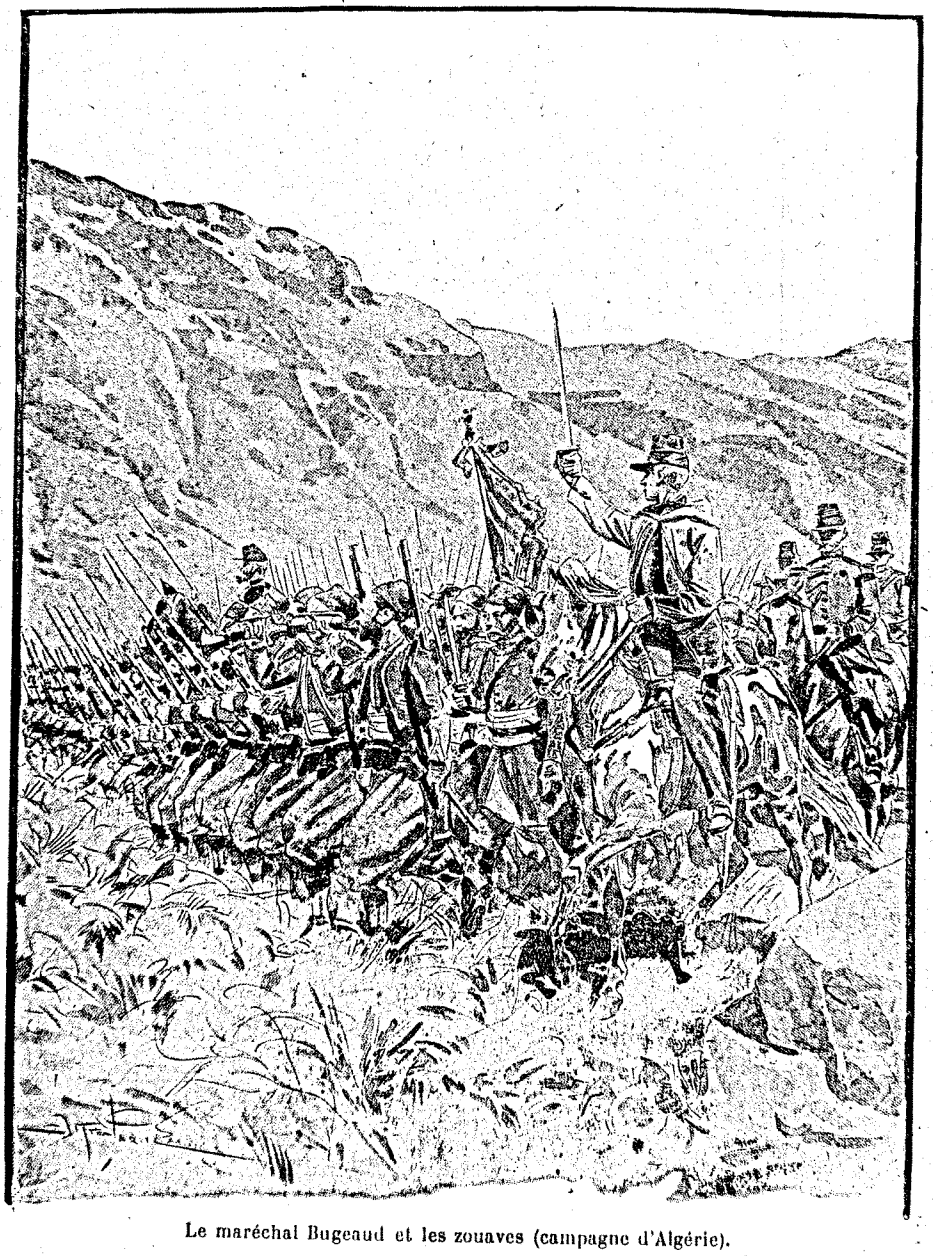

Le maréchal Bugeaud et les zouaves (campagne d'Algérie).

laquelle maréchaux et soldats étaient égaux. Sans doute Napoléon ne put pas fermer les yeux sur le maraudage et le pillage toujours défendus, souvent tolérés lorsque dans la hâte des mouvements on n'avait pu assurer les distributions. Les contrées traversées furent plus d'une fois dévastées et ne purent en concevoir qu'une vive irritation. Mais les armées de Napoléon n'en

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

restaient pas moins celles où se développa le plus noble sentiment du devoir, de l'honneur, et l'âme du soldat français n'avait jamais été portée jusqu'à cette exaltation du patriotisme et du sacrifice.

La redoutable armée qui avait permis à Napoléon de conquérir l'Europe, fut engloutie par lui-même dans les neiges de la Russie (1812). Il eut beau en rassembler les débris, pressurer le pays et enlever toute la jeunesse, il ne put résister à l'Europe soulevée contre son dominateur. De victoire en victoire il lui fallut reculer devant l'énorme pression des troupes des souverains alliés et sa merveilleuse fortune s'abîma enfin à Waterloo (1815).

VIII. — L'ARMÉE NOUVELLE. LA PUISSANCE DU FEU

Grenadier de la Garde (1870).

L'armée française du XIX^e^ siècle. — Le gouvernement de la Restauration dut licencier les derniers régiments de Napoléon et ne put qu'en 1818 reconstituer une armée par la loi dite de Gouvion Saint-Cyr. Quoique la Charte eût déclaré la *conscription* abolie, on y revint cependant ainsi qu'au *tirage au sort*. Le service militaire était fixé à *six ans*, augmentés en temps de guerre d'un *service territorial* pour les vétérans. Les uniformes furent modifiés et Louis XVIII organisa une *garde royale*, troupe d'élite constituée sur le modèle de la garde impériale. La solidité de ces vieux soldats et leur fidélité ne purent cependant sauver la monarchie des Bourbons lors de la Révolution de 1830. Sous le règne de Louis-Philippe l'armée fut encore réorganisée, d'après le même système, par la loi de 1832 qui maintint le tirage au sort et le remplacement en fixant la durée du service militaire à sept ans. La garde royale avait été supprimée, les uniformes allaient en se simplifiant et, depuis 1829, on avait adopté pour l'armée le pantalon garance. Sous le règne de Louis-Philippe, la guerre d'Afrique amena la formation de corps nouveaux, de troupes légères et plus agiles, les *chasseurs à pied*, dits de *Vincennes* et les *zouaves* au costume imité des costumes turcs. Le second Empire fit reparaître, pendant dix-huit ans, la variété, l'éclat des uniformes militaires et les beaux régiments de la *garde impériale* qui, après avoir acquis une nouvelle illustration dans les guerres de Crimée et d'Italie s'abîmèrent dans les désastres de Sedan et de Metz.

Le service obligatoire. — Les leçons de la guerre de 1870 firent comprendre que pour résister aux formidables armées de l'Allemagne, il fallait à la fois augmenter le nombre et la qualité de l'armée. La loi du 27 juillet 1872 déclara le service militaire *obligatoire* pour tous les Français et divisa le contingent en *armée active*, *armée de réserve* et *armée territoriale*. La loi du 15 juillet 1889 porta la limite d'âge du service militaire à quarante-cinq ans et les vingt-cinq années de services furent réparties ainsi : trois ans dans l'armée active, dix ans dans la réserve de l'armée active, six ans dans la réserve de l'armée territoriale. La loi de 1905 a réduit à deux ans la présence effective dans l'armée active en supprimant toutes les dispenses. L'effectif de

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

paix est de 528 000 hommes et on ne saurait évaluer le chiffre d'une mobilisation générale qui ne donnerait pas moins de 4 millions d'hommes.

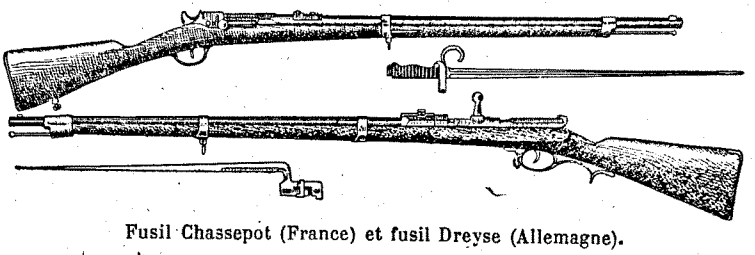

Fusil Chassepot (France) et fusil Dreyse (Allemagne).

La puissance du tir. — Mais ce qui a surtout caractérisé la période contemporaine c'est la transformation de l'armement qui a complètement modifié les conditions de la guerre. Le vieux fusil à pierre dura jusqu'en 1840 où on lui substitua le fusil à *capsule*, grand progrès parce que la détonation était amenée par l'explosion de fulminate de mercure enfermé dans une petite enveloppe métallique. C'est avec les fusils à *capsule* dits à *piston* que les soldats français firent les guerres d'Algérie, de Crimée, d'Italie, du Mexique. Ces fusils se chargeaient encore par le canon et la manœuvre en était longue; ils ne dépassaient point une portée de 250 mètres.

Tirailleur sénégalais (XIXe siècle).

La révélation de la force du fusil allemand *Dreyse* sur le champ de bataille de Sadowa (1866) excita l'ingéniosité des inventeurs français. *Chassepot* imagina un fusil analogue se chargeant par *la culasse* et déterminant l'explosion de la cartouche par une aiguille. La manœuvre était rapide et la portée atteignait 1 200 mètres. On alla plus loin, car le fusil *Gras* (1874) atteignit 1 800 mètres et le fusil *Lebel* (1886) 3000 mètres; c'est une des armes les plus terribles par sa précision et la rapidité du tir. On travaille encore à aug-

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

menter la vitesse et la portée des balles qui pourtant pénètrent les corps les plus durs et tuent des hommes abrités derrière un arbre.

L'artillerie est parvenue à produire des effets foudroyants par la pièce de 75 millimètres : ils tiennent à la rapidité de chargement, à l'immobilité de l'affût sur le sol évitant le repointage après chaque coup et à la possibilité de déplacer latéralement l'axe du canon pour changer d'objectif sans modifier la position de l'affût. Contre les troupes, on emploie des obus à balles éclatant à la distance voulue au moyen d'une fusée fusante; de véritables rafales de fer s'abattent

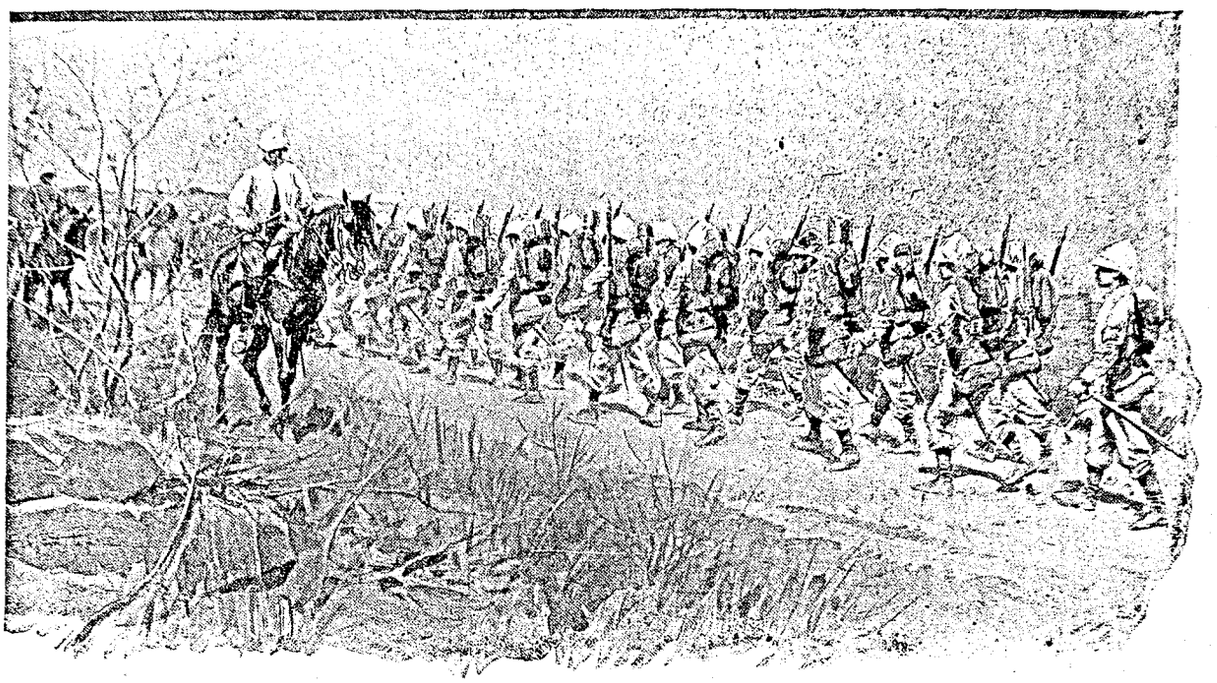

Infanterie coloniale en colonne (XIXe siècle).

sur un espace donné et fauchent tout. S'il s'agit de détruire un obstacle ou du matériel, le tir s'exécute avec des obus à la mélinite : la vitesse du tir peut atteindre en une minute 24 coups par pièce. Les canons de siège, à culasse mobile, à tir rapide, ont une puissance extraordinaire et rendent, pour ainsi dire, inutiles tous les systèmes imaginés pour abriter les forts qu'on a pourtant creusés sous terre et en quelque sorte cachés. Il y a une lutte constante entre l'artillerie et le génie, le canon et la cuirasse, lutte ruineuse pour les budgets des États qui voient s'engloutir dans ces dépenses infructueuses, toutefois nécessaires, inévitables, des millions et des millions.

La guerre de 1914 allait nous révéler l'importance de l'avion qui devait y jouer un rôle prépondérant dans la reconnaissance, le réglage d'artillerie, le bombardement, la chasse, et aussi la liaison d'infanterie. De plus, la guerre de tranchées remettait en honneur les armes d'autrefois, armes du combat rapproché : grenades, mortiers et crapouillots. On revenait même aux chars de guerre des anciens, mais en se servant de la traction automobile, et l'on créait les tanks. Enfin les Allemands, en dépit des conventions, imposaient l'emploi des gaz asphyxiants.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

L'armée sanitaire. — Peu à peu, au XIXe siècle surtout, on a perfectionné les moyens de secourir les blessés. On a aujourd'hui des ambulances volantes qui s'avancent jusqu'à la ligne de feu et qui recueillent les blessés pour les premiers pansements. Chaque corps d'armée a son

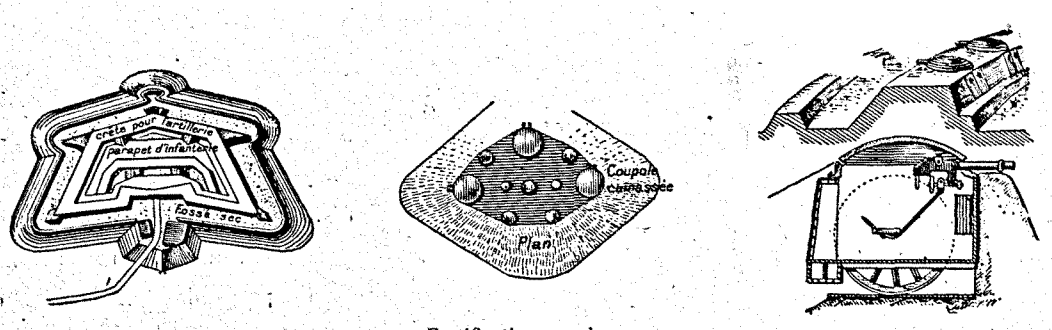

Fortifications modernes.

matériel et son personnel d'ambulance. Les 20 corps d'armée actifs disposent pour l'entrée en campagne de 51 260 officiers assimilés ou hommes de troupe chargés des soins à donner aux malades et aux blessés; de 16 660 chevaux et 3 940 voitures. Encore faut-il pour se faire une idée du service médical, ajouter des formations en dehors des corps d'armée, des unités de

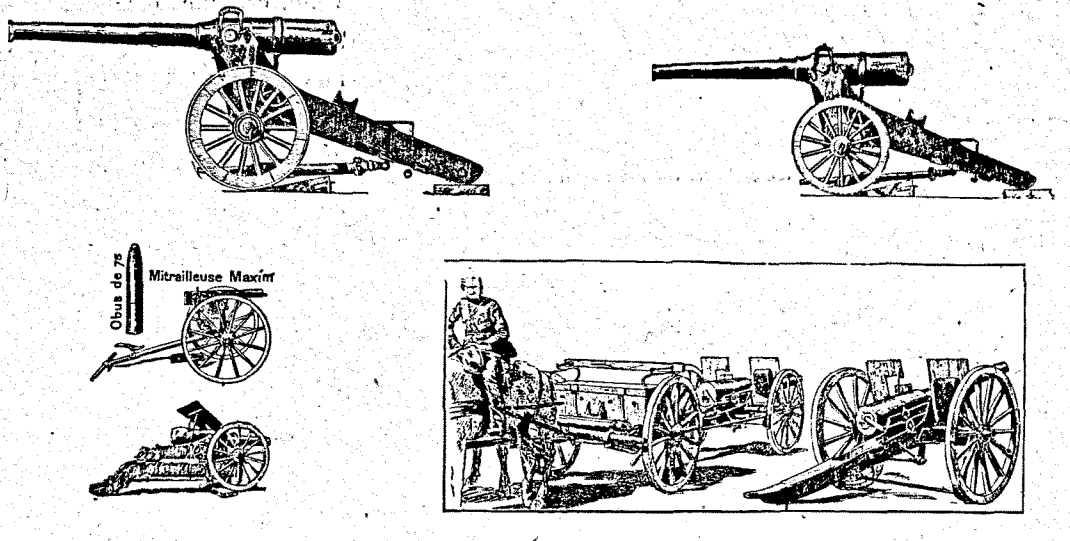

Artillerie de siège et de campagne.

réserve, de l'armée territoriale et du service de deuxième ligne. On évalue le total de ce qu'on peut appeler l'*armée sanitaire* à 200 000 hommes, 50 000 chevaux, 8 000 voitures. Il y a là de quoi relever un peu l'honneur de notre époque où le dévouement et la pitié luttent, autant que possible, avec les forces terribles de la guerre pour en atténuer les cruelles conséquences.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

IX. — LA MARINE

Barques gauloises et galères. — Les peuplades gauloises qui habitaient le long des côtes de l'Océan et de la Manche avaient de lourdes barques à rames et à voiles, mais qu'on ne saurait assimiler à des navires de guerre. Les légères galères romaines, admirablement construites, eurent vite raison de la flotte des Vénètes. Des siècles s'écoulèrent avant que la France eût une marine. A l'époque des Croisades, on commença, surtout en Provence, à imiter les navires grecs, italiens et arabes. Beaucoup de mots employés dans la marine viennent des Arabes : amiral, arsenal, câble, calfat, felouque, corvette, caraque, chaland, tartane, etc. C'est à la fin des Croisades que fut imaginée la boussole par Gioia d'Amalfi et le mot vient d'un mot arabe « moassala ». Mais les Français, pour se rendre en Orient, empruntèrent les vaisseaux des républiques italiennes de Gênes, de Pise, de Venise. Saint Louis employa pourtant beaucoup de vaisseaux provençaux. Les Basques, les Normands se lançaient aussi audacieusement sur les mers. Les rois de France restèrent néanmoins tributaires de l'Italie pour leur marine pendant la guerre de Cent ans, comme ils l'étaient, pour les finances, de ses banquiers.

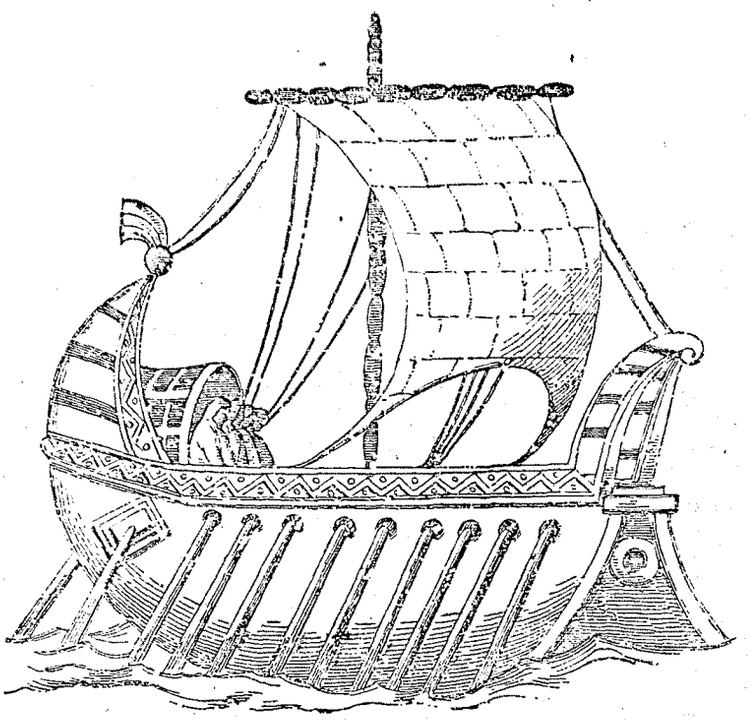

Galère du IXe siècle (Bibliothèque nationale).

Les navires au XVe siècle. — Ce n'est qu'au XVe siècle, à l'époque des grandes découvertes maritimes, qu'on eut de vrais navires. Pour affronter la traversée de l'Océan il fallait d'autres bâtiments que les galères dont on avait, en vain, exhaussé de plus en plus les bords. On ne pouvait songer à de longues navigations avec des rames incapables de remuer des masses comme celles qu'on lançait pour braver les tempêtes de l'Océan. Toutes les proportions et membrures des navires furent augmentées et la science mathématique intervint pour déterminer leurs conditions d'équilibre. Les caravelles espagnoles qui avaient servi à

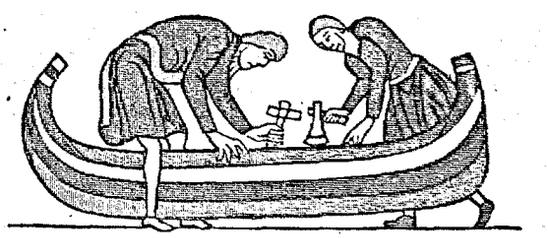

Ouvriers normands. Photographie de la tapisserie de Bayeux.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Christophe Colomb pour découvrir l'Amérique ne parurent plus que des coquilles de noix. Sous Louis XII, la reine Anne de Bretagne fit construire et armer à grands frais un navire d'un nouveau modèle qu'on vanta comme une merveille et qui portait le nom de *la Belle Cordelière*. Les navires anglais l'incendièrent avec des feux d'artifice. Primauguet, son amiral, refusa de quitter le navire que la reine lui avait confié. Il se dirigea droit sur le vaisseau amiral anglais,

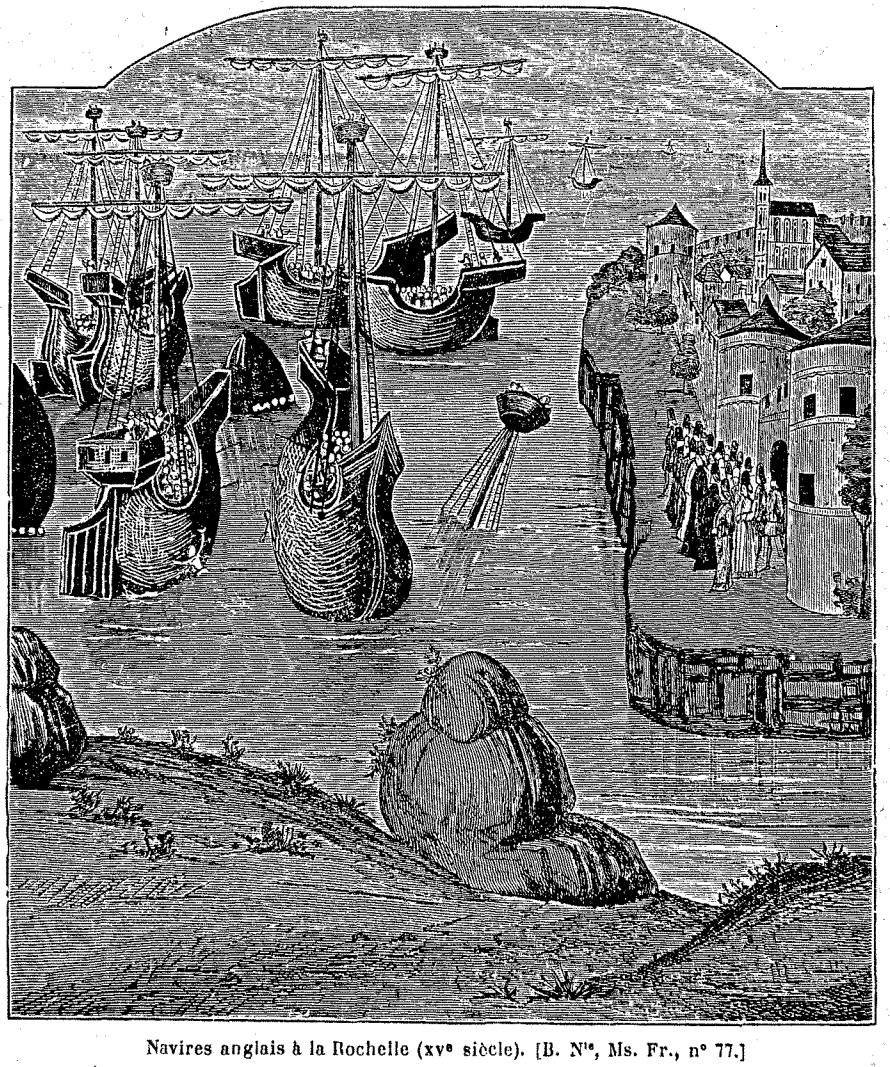

Navires anglais à la Rochelle (xv^e siècle). [B. N^le, Ms. Fr., n° 77.]

y jeta ses grappins d'abordage, lui communiqua l'incendie et sauta avec lui, trait d'héroïsme qui se renouvellera maintes fois dans nos annales maritimes. François I^er eut deux flottes, l'une sur la Méditerranée, l'autre sur l'Océan. La flotte de la Méditerranée était composée de *galères à rames* sur lesquelles peinaient les forçats enchaînés à leur banc; jusqu'au xvii^e siècle on conserva ces galères. La flotte de l'Océan était formée par des vaisseaux à voile. Ce fut le commencement de la marine royale.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

La flotte sous Louis XIII et Louis XIV. Les grands vaisseaux de bois. — Sous Louis XIII, Richelieu développa cette marine qui compta 38 vaisseaux. Toutefois la puissance maritime de la France ne date que du règne de Louis XIV et ce fut le fils d'un marchand de draps, Colbert, qui la créa. Il l'avait d'abord préparée en encourageant la marine marchande. Puis il fit reprendre les constructions navales et une grande activité régna dans les ports qui furent eux-mêmes améliorés, agrandis. *Brest* devint, grâce à sa magnifique rade dont on comprenait l'importance, le premier port de guerre sur l'Océan; *Toulon* le premier sur la Méditerranée. Des vaisseaux monstres et cependant décorés de sculptures, d'ornements, vraies citadelles de bois portant jusqu'à cent vingt canons, en sortirent pour lutter contre les marines anglaise, espagnole, hollandaise. A la mort de Colbert le chiffre des vaisseaux s'élevait à 176.

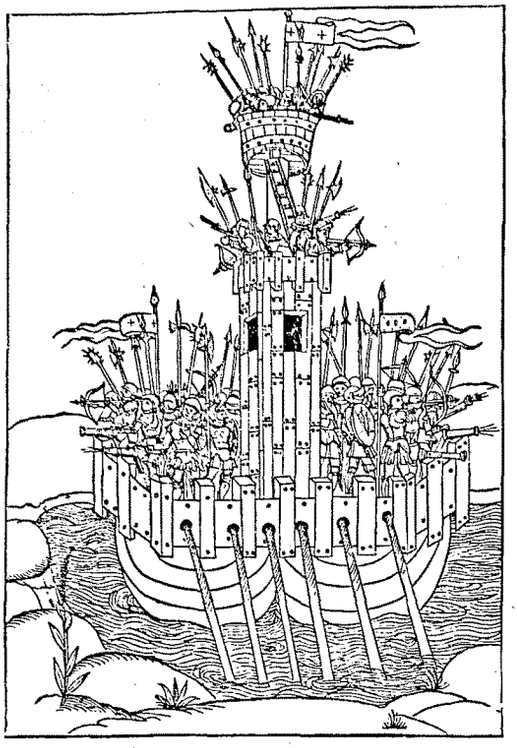

Grand navire de guerre avec tour crénelée (gravure du XVI^e siècle).

Il fallait des matelots. Colbert les demanda aux navires marchands. Il essaya, en 1665, un système heureux. Tous les marins furent *inscrits* sur des listes et divisés en *trois classes*. Chaque classe donnait une année sur trois aux bâtiments de l'État, et les matelots obtenaient certains avantages en retour de cette obligation qu'on leur imposait. En 1668, une ordonnance établit définitivement le régime des classes pour toutes les provinces maritimes du royaume; ce fut *l'inscription maritime* qui, avec des modifications, assure encore aujour-

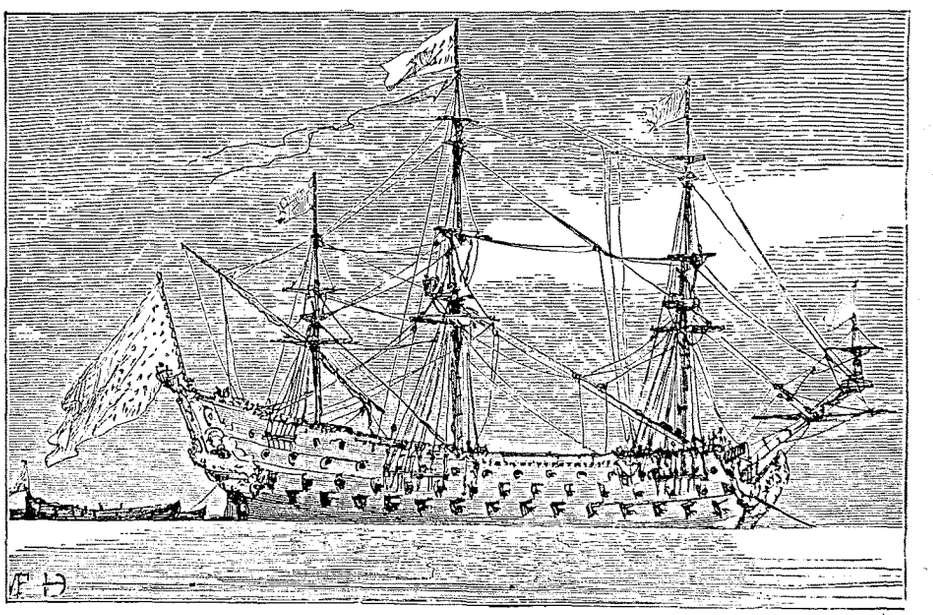

Un vaisseau de la flotte de Louis XIV : le *Soleil-Royal*.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

d'hui le recrutement régulier de nos flottes. Une politique imprudente ruina tous ces prodigieux efforts et, après de brillants succès, la marine française se trouva comme anéantie dans la seconde moitié du règne de Louis XIV.

Elle ne se releva qu'à la fin du règne de Louis XV, sous le ministère de Choiseul (1761-1770) et sous le règne de Louis XVI où Sartine prépara la flotte qui tint tête aux flottes anglaises pendant la guerre de l'Indépendance américaine. En 1789, la flotte comptait 75 gros vaisseaux portant 110, 100, 80, 74 canons et au total 261 bâtiments avec 9 000 bouches à feu, un personnel de 7 000 hommes et des officiers du plus grand mérite. La Révolution amena encore la dispersion et la ruine de la marine dont Napoléon essaya vainement de réparer les débris. Ce ne fut que peu à peu, sous la Restauration, le règne de Louis-Philippe, le second Empire et enfin la troisième République, que la France parvint à remettre en honneur son pavillon sur toutes les mers. Elle profita des transformations accomplies dans la marine par la *navigation à vapeur* et l'adoption des *cuirasses*.

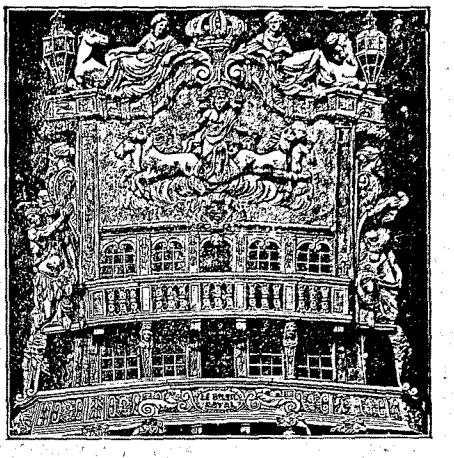

Partie supérieure de l'arrière du vaisseau le *Soleil-Royal*, d'après un dessin conservé au Musée de la Marine.

La flotte du XIX^e^ et du XX^e^ siècle. Les navires de fer ou cuirassés. — On a imaginé en effet d'armer les navires de bois de cuirasses d'acier couvrant leurs œuvres mortes, c'est-à-dire toute la partie qui est au-dessus de la ligne de flottaison. De leur côté les artilleurs s'ingénièrent à percer les cuirasses. Des projectiles en acier chromé, lancés avec des vitesses de plus en plus grandes par des pièces de calibre énorme et dont la longueur dépasse 10 à 12 mètres, réussissent à perforer des plaques de métal de 50 centimètres d'épaisseur. On a cherché alors d'autres alliages, on a fabriqué des plaques en nickel et acier, et l'artillerie, de son côté, poursuit ses études et ses progrès. Les grands cuirassés d'escadre présentent un superbe aspect : longs de plus de 100 mètres, larges de 19 mètres, profonds de 13 mètres; au-dessus du pont s'élèvent 4 tourelles cuirassées, dont 2 tournantes et entraînant dans leur mouvement les canons qu'elles abritent. D'autres ont un

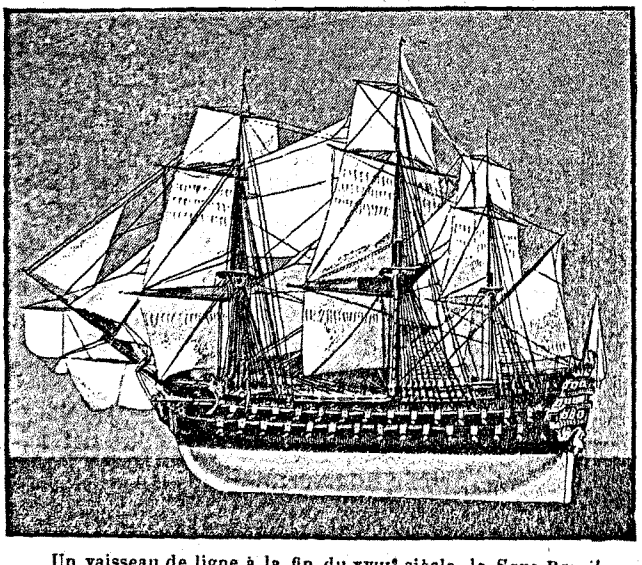

Un vaisseau de ligne à la fin du XVIII^e^ siècle, le *Sans-Pareil*. (Photographie du modèle du Musée de la Marine au Louvre).

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

fort central cuirassé et offrent des batteries spacieuses. Ces citadelles flottantes qui portent jusqu'à 60 pièces d'artillerie coûtent de 25 à 30 millions.

Les torpilles; les bateaux sous-marins. — Ces magnifiques et ruineux monstres marins

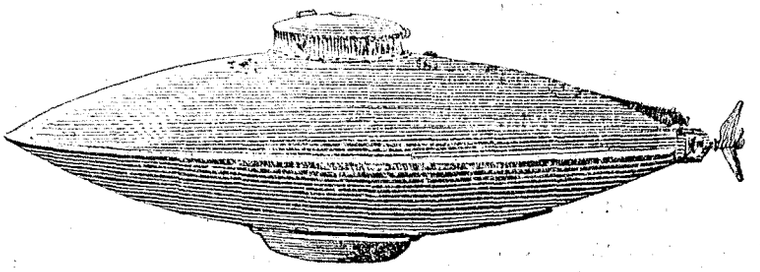

Le *Goubet*.

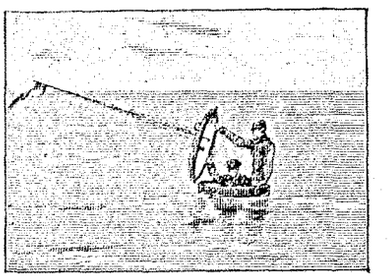

Le *Goubet* entr'ouvert.

peuvent, et c'est là une des plus graves préoccupations des amiraux, être submergés en quelques minutes par *la torpille*. Déjà anciennes, connues il y a plus de cinquante ans, employées pour défendre l'accès des ports de Sébastopol et de Cronstadt, les torpilles reposent sur le principe de l'éclatement brusque d'une forte charge de coton-poudre ou de mélinite au moyen d'une étincelle électrique. D'énormes torpilles de fond sont, dans les passes, disposées en quinconce; d'autres sont immergées entre deux eaux : elles sont reliées par des fils électriques à des postes d'observation placés sur le rivage. Les guetteurs suivent le navire qui veut entrer dans la passe et, lorsqu'ils le voient s'engager dans l'espace où dorment les torpilles, ils lancent le courant et déterminent les explosions. D'autres torpilles sont dites vigilantes et automatiques parce qu'elles fonctionnent automatiquement, sans aucune intervention, dès qu'elles sont frôlées par un vaisseau.

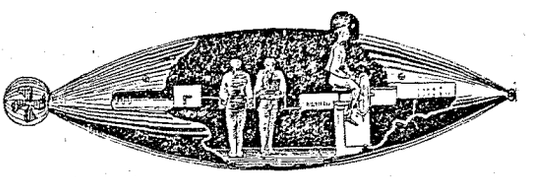

La baleine intelligente.

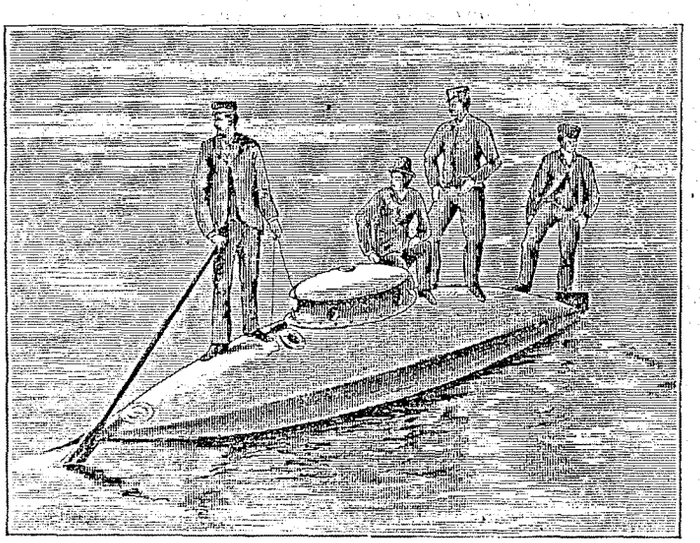

Le *Goubet* vide, à flot, faisant bouée.

Les torpilles servent aussi dans les actions en pleine mer et on a construit des bâtiments légers pouvant courir sus aux cuirassés et lancer des torpilles en dessous de la ligne de flottaison : ce sont les *torpilleurs* auxquels on oppose des *contre-torpilleurs*.

On a trouvé mieux encore. En France d'abord on construisit (1885-1900) des bateaux plon-

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

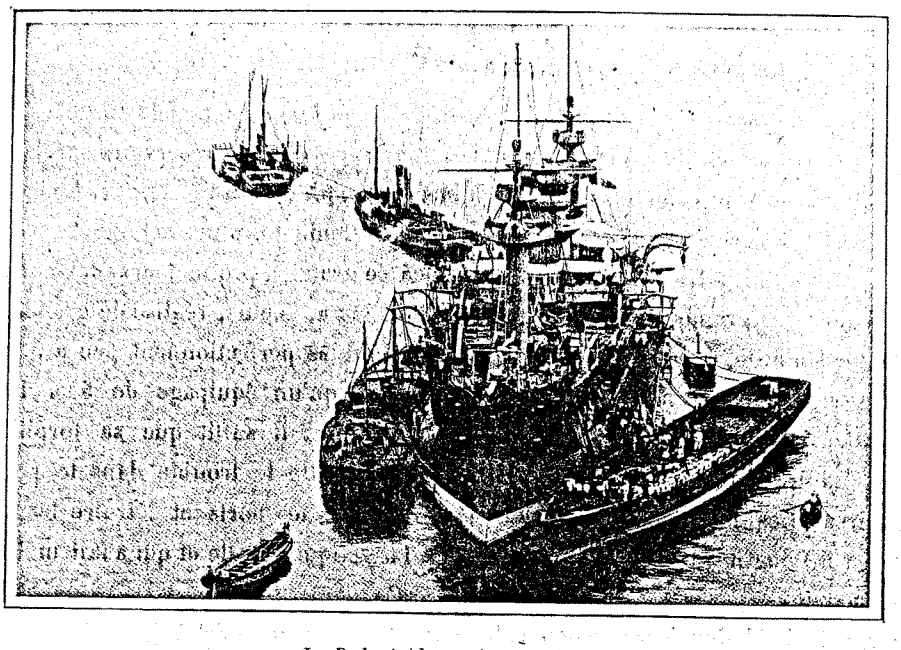

Le *Redoutable* remis en rade.

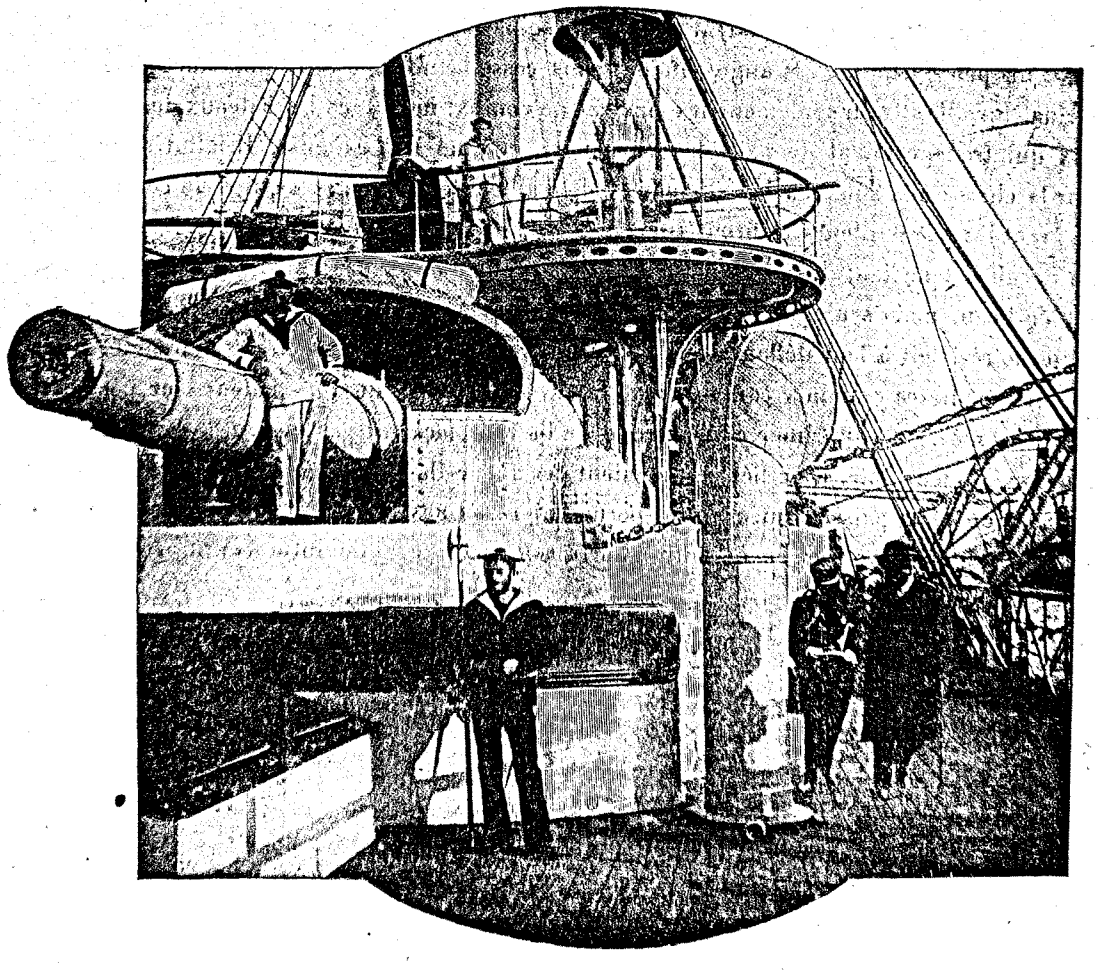

Cuirassé d'escadre.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

geant sous l'eau, des *sous-marins* : le *Gymnote*, de Zédé, et le bateau appelé du nom de son inventeur le *Goubet*. On obtient l'immersion en laissant entrer dans des réservoirs spéciaux l'eau, du dehors, et quand on veut ramener le bateau à la surface, on expulse cette eau. Le bateau est mis en mouvement à l'aide d'une hélice mobile et d'un système de rames actionnées par l'équipage composé de 2 hommes. Le bateau, qui s'enfonce à de grandes profondeurs, devient invisible et peut s'approcher des grands cuirassés et les torpiller. On a, depuis, réalisé de grandes améliorations pour la stabilité, l'orientation, l'habitabilité, qui se perfectionnent peu à peu. Un sous-marin submersible de 170 à 200 tonnes, n'exigeant qu'un équipage de 5 à 12 hommes, peut anéantir un bâtiment cuirassé de 20 000 tonnes : il suffit que sa torpille l'atteigne au passage. La crainte seule de ces ennemis invisibles jette le trouble dans le personnel des grands navires. Les sous-marins peuvent pénétrer dans les ports et détruire les vaisseaux à l'ancre. C'est un engin qui modifie complètement la tactique navale et qui a fait mettre en question l'avantage des grandes constructions de cuirassés.

La guerre de 1914 devait mettre en valeur le rôle du sous-marin. Les Allemands, en effet, refusaient le combat en haute mer et abandonnaient la maîtrise de la mer — en surface — aux Alliés. Par contre, ils appliquaient tous leurs soins à la guerre sous-marine. Ils posaient des mines un peu partout, puis augmentaient sans cesse le nombre et la puissance de leurs sous-marins, torpillant non seulement les navires de combat mais tous les bateaux des alliés, même ceux qui transportaient de paisibles voyageurs, comme le *Lusitania*. Il fallut donc s'équiper pour la chasse aux sous-marins allemands. Les alliés armèrent des navires de commerce, multiplièrent les patrouilleurs et firent surveiller les mers par leurs hydravions et leurs dirigeables. Ces derniers lançaient des grenades d'une remarquable puissance qui n'explosaient pas au contact de l'eau, mais seulement quand elles arrivaient à une profondeur de dix mètres. Aucune coque ne résistait à leur déflagration dans un rayon de cinquante mètres de circonférence. Mais bientôt les pirates ennemis camouflaient leurs sous-marins ou masquaient leur périscope. Ils arrivaient même à supprimer ce périscope qu'ils remplaçaient par un jeu de lentilles placé sur la coque. De leur côté, les alliés employaient des appareils fumigènes qui, dégageant au moment de l'attaque une épaisse fumée noire, permettaient au navire d'échapper au sous-marin. Ce fut ainsi, pendant cette longue et dure guerre sous-marine, une lutte continuelle de ruses et d'inventions.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

CHAPITRE VI

LA VIE RELIGIEUSE

I. — LA RELIGION GAULOISE ET ROMAINE

Des forêts aux temples. Les dieux gaulois. — Vivant au milieu des bois, dans l'ombre des hautes futaies, les Gaulois éprouvaient une émotion mystérieuse à la vue des arbres qu'ils croyaient les asiles de la divinité. Les épaisses forêts qui couvraient les montagnes, leur inspiraient surtout une terreur religieuse et ils adoraient le dieu *Vosegen* (Vosges), la déesse *Ardunna* (des Ardennes). Le chêne était, entre tous, l'arbre sacré, l'arbre divin.

Les fleuves, les rivières, les lacs, les ruisseaux, les sources étaient, pour les Gaulois, peuplés de divinités. Nîmes tire son nom de *Nemausus*, génie de sa fontaine, qui lui fournissait l'eau. La source *Divona* était la divinité et le nom ancien de Cahors; *Vesumna* la source alimentant Périgueux. *Borvo* désignait le dieu des eaux en général : c'est l'origine du nom de Bourbon et de Bourbonne (Bourbonne-les-Bains, Bourbon-l'Archambault, Bourbon-Lancy). A ces divinités des eaux on offrait quantité d'objets précieux qu'on jetait dans les lacs, dans les fontaines. Quoique le christianisme se soit efforcé, durant des siècles, de détruire ces superstitions, elles n'en subsistent pas moins dans beaucoup de pays où l'on se rend encore en pèlerinage auprès de certaines fontaines où l'on jette des épingles ou d'autres objets.

Quoique la religion des Gaulois soit très mal connue, car elle se confondit plus tard avec celle des Romains, les monuments nous attestent le culte de divinités fort anciennes : *Tarann* ou *Tarannus*, le dieu qui lançait le tonnerre, *Esus* ou *Hesus*, l'Être suprême, *Bel* ou *Bélénus*, le soleil, source de vie et de chaleur; *Teutatès*, longtemps le principal dieu des Gaulois, qu'on adorait sur les plus hauts sommets; on l'honora ensuite comme l'inventeur des arts et on l'assimila au Mercure romain. Tarann était sans doute le dieu figuré sur les monuments par le dieu « au maillet »; Bel par le dieu « à la roue ». Un autre dieu, *Cernunnos*, était représenté cornu, accompagné d'animaux, rat, bœuf et serpent à tête de bélier. On croit que les cornes figuraient le croissant de la lune et les animaux les puissances infernales. Teutatès était sans cesse en lutte contre Cernunnos.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Les Druides. — Dans les forêts vivaient les prêtres, les hommes des chênes ou *druides* qu'on représente couronnés de feuilles de chêne. En l'honneur d'Hésus, les druides, le premier jour de l'année, cherchaient le *gui*, plante parasite qui pousse sur les arbres, mais rarement sur le chêne. On lui attribuait la vertu de guérir tous les maux. Lorsqu'on le rencontrait sur un chêne sacré, on le coupait solennellement et le peuple était en liesse.

Le culte n'était point toujours aussi simple et aussi innocent. Les druides immolaient à leurs divinités des victimes humaines et croyaient racheter la vie d'un homme en péril par le sacrifice d'un autre être humain. Aux funérailles des personnages illustres on égorgeait ou l'on brûlait avec le cadavre des serviteurs, des esclaves, pour que le défunt les retrouvât dans l'autre monde; car les druides croyaient à une seconde vie, mais ils se l'imaginaient matérielle et grossière comme la vie terrestre. Ils croyaient aussi que l'âme passait d'un corps dans un autre ou même dans le corps d'animaux. Les druides cachaient avec soin au peuple les doctrines qu'ils professaient sur la terre et les cieux; ils ne les enseignaient qu'à leurs disciples. Du reste leur science se bornait probablement à la divination et les druides paraissent avoir été surtout des magiciens. Ils avaient des talismans, principalement une sorte d'œuf symbolique dit *œuf de serpent* (probablement quelque oursin de mer); les druides le portaient dans leurs ornements et il assurait à ceux à qui ils le donnaient, le gain des procès, la faveur des rois. A l'ordre des druides étaient affiliées des femmes qui, sans avoir leurs privilèges, rendaient des oracles et présidaient à certains sacrifices. Elles étaient versées dans la magie. Sur les îlots sauvages de la côte de Bretagne on signalait des collèges de jeunes musiciennes, particulièrement dans l'île de *Sena* (Sein). Dans une autre île, près de l'embouchure de la Loire, résidaient des prophétesses qui, chaque année, devaient abattre et reconstruire en une nuit le toit de leur demeure. Si l'une d'elles, par malheur, laissait tomber les matériaux, ses compagnes se précipitaient sur elle et la déchiraient avec frénésie.

La religion gallo-romaine. — Rome avait ouvert son Panthéon à tous les dieux des peuples qu'elle avait soumis. Elle accueillit et transforma les dieux gaulois comme ceux de la Grèce et de l'Orient. Comme au fond tous les peuples anciens adoraient les forces de la nature, il était aisé de trouver entre les mythes divers des rapprochements. Les dieux Gaulois furent affublés de noms romains. Les Gaulois eurent, comme les Romains, des temples dédiés à *Jupiter*, *Mars*, *Apollon*, *Vulcain*, *Diane*, *Mercure*. Leurs divinités parfois se maintiennent avec leurs attributs dans les monuments qui nous sont restés. Au commencement du XVIII^e^ siècle on a déterré, dans les soubassements de l'église de Notre-Dame de Paris, des autels avec bas-reliefs : l'un représente *Esus* abattant un arbre, un autre le taureau *Trigaranus* portant trois grues sur son dos; deux autres faces sont consacrées à *Jupiter* et à *Vulcain*. A Reims, le dieu *Cernunnos* est assis, entre *Mercure* et *Apollon*. Au nom d'Apollon est parfois accolé le nom d'une divinité gauloise : *Apollo Borvo*.

En dehors des grands dieux, les Gaulois avaient aussi, comme les Romains, des divinités spéciales, des « génies », des « tutelles » pour les cités. On a trouvé des statues, des bustes de

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

ces génies locaux, à la tête couronnée de tours comme la « tutelle » de Lyon et le « génie » de la cité des Éduens, Autun. Bordeaux avait un temple superbe élevé à sa « tutelle ». Avec les dieux romains les Gaulois accueillirent aussi les divinités de l'Orient, la déesse égyptienne *Isis*, la déesse asiatique *Cybèle*, qui eut des autels dans presque toutes les cités.

Les empereurs romains, arbitres du monde, furent honorés comme une providence visible. Après leur mort, ils étaient admis au rang des *Divi*, héros assimilés aux dieux. Le Sénat de Rome accordait ou refusait cette consécration. Mais, dans les provinces, ce fut plutôt l'Empire qui devint l'objet d'un culte, l'Empire incarné dans un homme. Tel fut le sens du culte impérial en Gaule. Il réunissait, à Lyon, les délégués des provinces qui nommaient un prêtre commun pour les provinces; personnage considérable que rehaussait encore cet honneur. Là s'accomplissaient les cérémonies à l'autel d'*Auguste* et de *Rome*. Autour de cet autel se dressaient les statues des cités de la Gaule, puis celles des empereurs qui successivement avaient reçu, de leur vivant, les adorations des provinces. C'était là encore un lien puissant : à l'unité politique s'ajoutait l'unité religieuse.

II. — LA RELIGION CHRÉTIENNE. LES PREMIERS SIÈCLES

Tête en bronze du dieu *Cernunnos* (cornu), trouvée á Lezoux (Puy-de-Dôme). (Musée de Saint-Germain.)

La religion chrétienne dans la Gaule romaine. — La religion avait, sous l'Empire même, cédé devant l'*Église chrétienne* qui avait grandi en Orient et s'était vite propagée en Occident. A Lyon, capitale des Gaules, s'était formée une nombreuse colonie d'Asiatiques, de Syriens principalement. Au milieu d'eux vinrent deux prêtres de Smyrme *Pothin* et *Irénée* (vers l'an 160 apr. J. C.) qui prêchèrent l'Évangile et opérèrent de nombreuses conversions. Les Romains ne s'inquiétèrent point d'abord de ces prédications, car il ne leur en coûtait pas d'adorer un dieu de plus. Mais la religion nouvelle ruinait la religion païenne, condamnant toutes ses pratiques et ses sacrifices. Or le culte païen, tout extérieur, était intimement uni à la société. Les empereurs mêmes, nous l'avons dit, étaient adorés. Refusant de s'associer à ces adorations et combattant l'idolâtrie, les chrétiens furent considérés comme des ennemis de la société romaine et de l'empereur.

Le secret avec lequel les chrétiens étaient obligés de cacher leurs réunions; leurs mystères mal connus et mal interprétés; l'accueil qu'ils faisaient aux pauvres, aux esclaves si méprisés des Romains, donnaient naissance à une foule de calomnies telles, que la multitude poussait contre eux des cris de mort. Les magistrats intervinrent. Le gouverneur de Lyon voulut, afin de plaire au peuple, réserver le supplice des chrétiens pour le jour des grands jeux, car c'était un des plaisirs des Romains de voir les condamnés lutter contre les bêtes féroces qu'on lançait sur

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

eux. L'évêque Pothin mourut auparavant. Traîné devant le tribunal du gouverneur, il avait répondu à celui-ci, qui lui demandait ce qu'était le Dieu des chrétiens : « Si tu en étais digne, tu le connaîtrais », et la foule s'était précipitée sur le vieillard (Pothin avait quatre-vingt-dix ans) si bien qu'on le ramena presque mort dans sa prison où il ne tarda pas à expirer (177 apr. J.-C.). Les autres chrétiens parurent dans l'amphithéâtre et furent livrés aux bêtes. Une pauvre esclave, *Blandine*, excita l'admiration par son héroïsme. A Autun, un jeune homme, *saint Symphorien*, marcha à la mort, encouragé par sa mère elle-même.

Druides, d'après un bas-relief (Musée de Sens, Yonne).

Dispersée pour un moment, la colonie chrétienne de Lyon fut bientôt réunie et fortifiée par *saint Irénée*, qui périt sous Septime-Sévère en 202. Mais le sang des martyrs semblait être une nouvelle semence de chrétiens : *saint Marcel* méritait de devenir le patron de l'église de *Chalon-sur-Saône*, *saint Valérien* celui de *Tournus*, *saint Bénigne* celui de *Dijon*, *saint Ferréol* celui de *Besançon*. Enfin, au IIIe siècle, vers l'année 250, le pape Fabien envoya une mission nombreuse chargée d'évangéliser toute la Gaule : à sa tête se trouvaient sept évêques auxquels se rattache la fondation de nos plus importantes églises : *Narbonne*, *Arles*, *Toulouse*, *Clermont*, *Limoges*, *Tours*, *Paris*. L'église de Paris remonte à *saint Denis* qui évangélisa le centre et le nord de la Gaule et subit le martyre sur la montagne de Mars (*Montmartre*) vers l'an 272 avec le prêtre *Rustique* et le diacre *Éleuthère*.

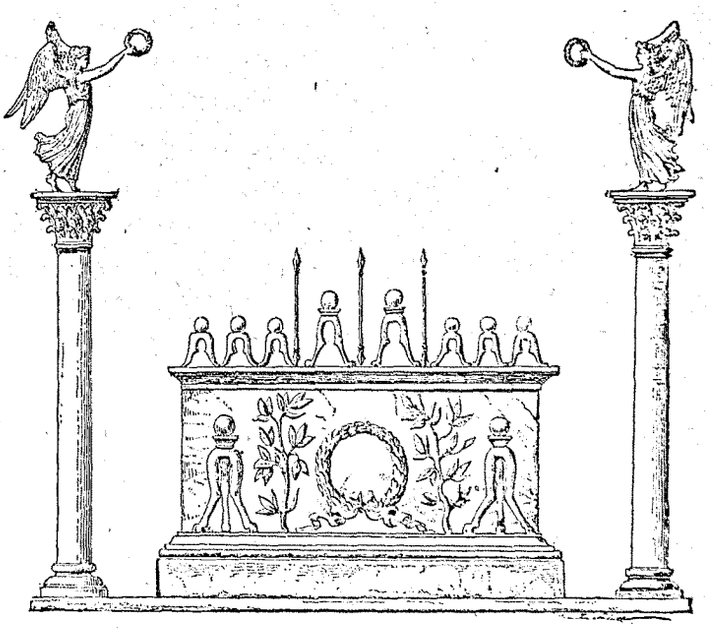

Reconstitution de l'autel de Rome et d'Auguste à Lyon.

Au nombre des compagnons de saint Denis on remarquait *Quentin*, fils d'un sénateur, qui, martyrisé dans la ville principale du Vermandois, lui a laissé son nom : *Saint-Quentin*. On citait aussi deux frères de naissance illustre, *Crépin* et *Crépinien*, qui se firent eux-mêmes ouvriers. Le travail manuel, chez les Romains, était réservé aux esclaves et considéré comme honteux. Les chrétiens ne rougissaient pas de le pratiquer comme honorant l'homme. Crépin et Crépinien s'établirent à *Soissons* et y exercèrent le métier de cordonnier. En même temps l'Église multi-

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

pliait les affranchissements d'esclaves. Le christianisme commençait ainsi à faire sentir son influence malgré les persécutions : il s'étendait de plus en plus dans le centre et le nord de la Gaule, à *Auxerre*, à *Sens*, à *Chartres*, à *Reims*. Il s'établissait dans la vallée de la Moselle, à *Toul*, à *Metz*, à *Trèves*; dans celle du Rhin, à *Strasbourg*.

Constantin et l'Église. — Le christianisme ne tarda pas à conquérir si bien toutes les classes qu'il entra dans le palais même des empereurs. *Constantin* non seulement l'affranchit des

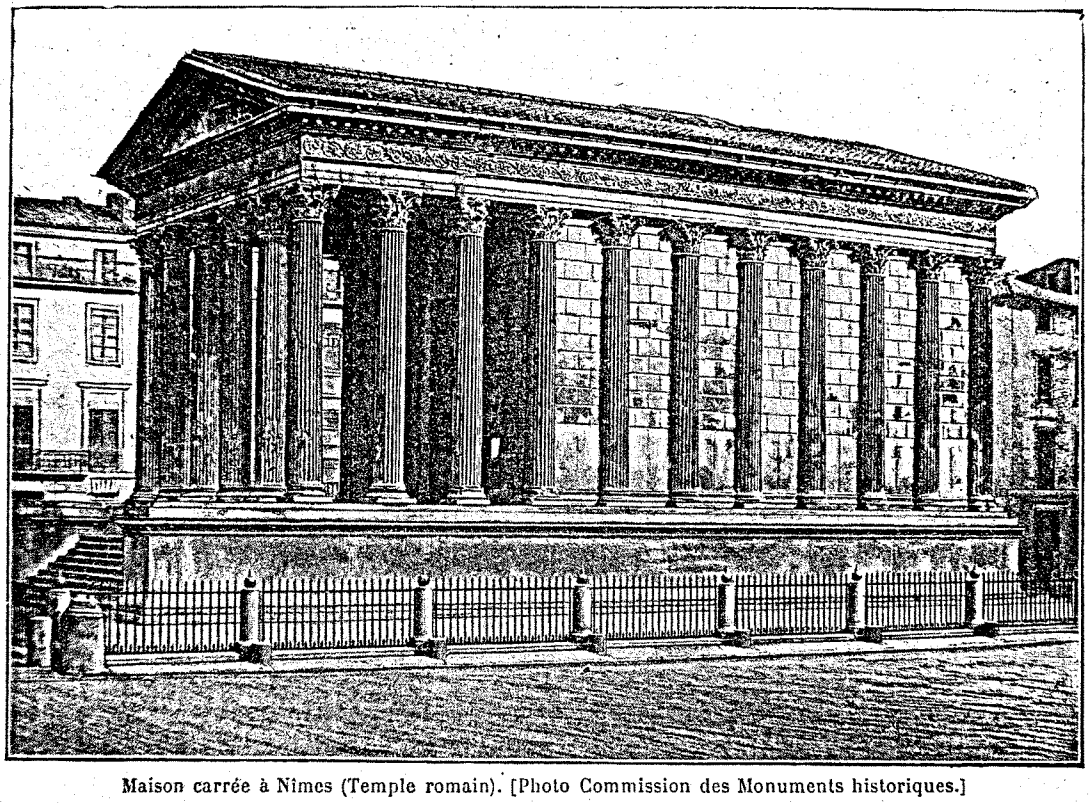

Maison carrée à Nîmes (Temple romain). [Photo Commission des Monuments historiques.]

persécutions, mais reconnut officiellement son existence par l'édit de Milan (312). Comme dans le reste de l'Empire, l'Église chrétienne en Gaule fut organisée selon les cadres de l'administration impériale. Les prêtres (*presbyteri*) eurent des chefs, les évêques (*episcopi*) placés dans les chefs-lieux de cités, et ceux-ci furent soumis à l'autorité supérieure d'archevêques (*archiepiscopi*) installés dans les métropoles des provinces. Cette organisation ecclésiastique survécut à l'Empire et se maintint, avec quelques modifications seulement, durant tout le Moyen âge et les temps modernes jusqu'en 1789.

A la fin du IVe siècle, deux nouveaux apôtres contribuèrent beaucoup à étendre et à affermir le christianisme : *saint Hilaire*, évêque de Poitiers (353) et surtout son disciple *saint Martin*, évêque de Tours (372). Saint Martin établit probablement les premières *paroisses rurales* et il fut honoré spécialement comme l'apôtre des campagnes. Nul saint ne fut, en Gaule, patron de plus d'églises et de villages fiers de porter son nom.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Les ruines romaines nous ont conservé de nombreux tombeaux datant de l'époque chrétienne. Sur ces tombeaux sont représentées des scènes de la Bible et des Évangiles au milieu d'ornements très variés qui montrent combien on s'appliquait à décorer avec art ces tombeaux. Les inscriptions prouvent le progrès des idées chrétiennes; on y voit fréquemment les mots : « Aimé de tous, aimant les pauvres »; on y remarque combien se répandaient les sentiments de charité dont saint Martin d'ailleurs donna un si illustre exemple.

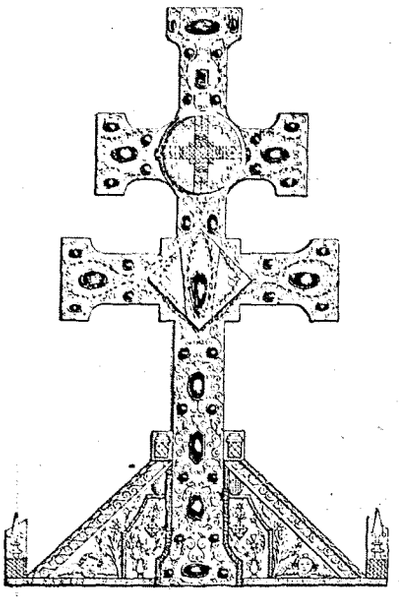

Croix de saint Éloi.

Le gouvernement de l'Église. — Au milieu des ruines accumulées par les invasions, la société religieuse se maintenait *une*, malgré les sectes nombreuses qui s'y agitaient; *disciplinée*, en dépit des querelles qui la troublaient; *hiérarchisée*, non exclusive et accueillait avec bienveillance les peuples nouveaux qu'elle considérait comme des recrues dégagées des anciens préjugés et plus faciles à conduire. Dans le désordre universel, l'Église restait le seul pouvoir protecteur des cités abandonnées par les représentants du pouvoir civil. Le clergé fut l'intermédiaire entre les Barbares et les Romains et c'est lui qui prépara les voies à la civilisation nouvelle. D'abord les temples devinrent des *asiles* pour ceux qui pouvaient s'y réfugier et ces Barbares, qui d'abord avaient ruiné tant d'églises, s'arrêtaient devant leurs murs qui les frappaient d'une terreur religieuse.

Un évêque à l'époque mérovingienne.

Le caractère dont étaient revêtus les évêques et les prêtres les mettait en général à l'abri des violences. Aussi recherchait-on la *tonsure*, cette marque du sacerdoce, et l'Église, pour multiplier sa clientèle de protégés, accordait la tonsure sans le sacerdoce. Elle conférait ce qu'on appelle les *ordres mineurs* (acolytes, portiers, lecteurs, exorcistes) et augmentait ainsi le nombre des *clercs* qui tenaient à l'Église sans être astreints à la règle sévère des prêtres et qui cependant jouissaient de leurs privilèges. Une foule de laïques, surtout les faibles, les affranchis, les esclaves, demandaient la tonsure et devenaient des clercs. Ainsi se constituait tout un monde ecclésiastique dans lequel se recrutaient les prêtres et les évêques, d'autant plus disposés à favoriser les classes inférieures qu'ils en sortaient. Les évêques tenaient des assemblées ou *conciles* qui, fort nombreux dans les premiers siècles, exercèrent une influence considérable. C'est par eux que l'Église non

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

seulement préservait sa doctrine et sa discipline, mais aussi améliorait la législation et réclamait sans cesse de nouveaux privilèges.

L'*excommunication* était l'arme avec laquelle l'Église triomphait des résistances. Sans force matérielle, les évêques ne pouvaient agir sur les Barbares que par une pénalité morale. L'excommunié était retranché de l'Église, et, comme l'Église était la société tout entière, il se trouvait retranché du monde. Prononcée avec un appareil lugubre, l'excommunication semblait la mort anticipée et la mort éternelle si le coupable n'implorait point son pardon. Le clergé, reconnaissant la puissance de cette arme spirituelle, en usera jusqu'à l'abus et la fera trop souvent servir au profit de ses intérêts temporels.

Art carolingien. Reliure d'un recueil d'Évangiles ayant appartenu à Charlemagne (Bibliothèque Nationale). Photographie Giraudon.

Costume de diacre avec la dalmatique. (Willemin, Monuments inédits, t. I).

D'ailleurs les rois et les chefs barbares, dans l'ardeur de leur zèle ou dans l'intervalle de leurs violences, comblaient de richesses les églises, trouvant plus commode de racheter leurs fautes par cette générosité que par un repentir auquel ils étaient peu accessibles. Les malheurs des temps augmentant la piété, les évêques virent affluer les donations en terres et en hommes. Beaucoup de malheureux se vouaient comme serfs aux églises : ils cherchaient un adoucissement à leur misère présente et la certitude du salut à venir. La richesse du clergé était la conséquence et le couronnement de sa puissance.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

III. — LA RELIGION CHRÉTIENNE AU MOYEN AGE.

Les évêques. — La religion catholique universellement adoptée était le lien de la société du Moyen âge, si fractionnée au point de vue politique. La religion avait, en quelque sorte, imprimé sa marque sur la royauté, les lois, les coutumes, la littérature, les arts. L'Église dut cette puissance souveraine sur les corps et sur les âmes à l'unité sévèrement maintenue de ses dogmes, à sa hiérarchie, à sa discipline.

Costume ecclésiastique au IXe siècle
(d'après une miniature de la Bible de Charles le Chauve).

Le gouvernement de l'Église appartenait au *pape* fixé à Rome et aussi aux *conciles*, qui se réunissaient fréquemment, *œcuméniques* ou *universels*, ou *généraux* comprenant les évêques de plusieurs royaumes, ou *nationaux* ceux d'un seul État, ou *provinciaux*, ceux d'une seule province. L'élection des évêques ne se faisait plus, comme dans les premiers temps, par le clergé et le peuple, mais par les *chapitres* des cathédrales, c'est-à-dire les *chanoines* qui formaient comme le conseil de l'évêque. Les marques distinctives de l'autorité épiscopale avaient peu varié, mais s'étaient bien précisées au Moyen âge : c'était la *mitre*, sorte de bonnet, d'abord à peu près semblable à celui que portaient les pontifes hébreux et serré par une lame d'or qui entourait le front. On l'orna ensuite de broderies et de saintes images. Encore très basse au XIIe siècle et échancrée à la partie supérieure en forme de croissant, la mitre fut ensuite exhaussée et enrichie de fils d'or, de pierreries. Derrière pendaient deux bandelettes représentant les cordons qui servaient à retenir autour de la tête cette coiffure dans son état primitif. Les évêques portaient aussi un *bâton pastoral*, la *crosse*, en forme de houlette de berger, mais qui, dès le VIe siècle, fut ornée d'or et même en or ou en argent massif.

Les prêtres; le culte. — Les prêtres, à l'église, revêtaient, pour officier, l'*aube* ou vêtement blanc, la *chasuble* qu'ils mettaient par-dessus l'aube pour célébrer la messe. Primitivement

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

la chasuble était ronde et fermée de tous côtés; on avait seulement ménagé une ouverture pour passer les bras. Puis on l'échancra sur les côtés, afin de laisser les mouvements plus libres. Les *diacres* qui assistaient les prêtres revêtaient la *dalmatique*, tunique à manches longues, ornée de bandes de pourpre. La *chape*, grand manteau, devint aussi un vêtement réservé plus tard au clergé dans les cérémonies. « Non seulement, dit le savant Guérard, l'ordre majestueux des cérémonies, la magnificence des tentures dont les églises jonchées de fleurs et d'herbes odoriférantes, étaient ornées; la richesse des vêtements ecclésiastiques et les chants sacrés présentaient un charme attrayant pour la multitude; mais encore la part directe qui lui était réservée dans la célébration de l'office divin était bien propre à la captiver. Alors l'usage des basses messes était peu répandu; le peuple, lorsqu'il était appelé au temple, y entendait une messe haute et solennelle : clercs et laïques y concouraient pareillement. La *messe* tenait le peuple attentif et toujours en haleine et constituait un grand drame partagé en plusieurs actes distincts, dans lequel l'intérêt toujours croissant depuis *l'introït*, était porté au comble au moment de l'*offrande*, de la *consécration* et de la *communion* qui en était le dénouement. Les chants d'église étaient devenus populaires et retentissaient dans les festins; on entonna les litanies en allant au combat. » (Guérard. Préface du cartulaire de Notre-Dame de Paris.) Les *calices* ou coupes qui servaient à la messe pour la consécration du vin étaient de bois dans la primitive Église. Le pape Urbain I[er] ordonna qu'on les fît d'or et d'argent; la piété les enrichit de plus en plus de pierres précieuses et on en fit, comme des autres objets d'église, des œuvres d'art.

Archevêque avec le pallium (XII[e] siècle).
[Séré, le Moyen âge et la Renaissance, t. II.]

Avant de dire la messe, le prêtre se peignait; ainsi s'explique l'usage des peignes que l'on trouve encore dans les trésors de quelques églises. On mettait quelquefois une nappe de soie sur l'autel et l'on y répandait des feuilles d'or. Deux diacres placés auprès de l'officiant écartaient avec des éventails les mouches qui s'approchaient de l'autel. Lorsque le diacre commençait la lecture de l'Évangile, les guerriers, plus tard les seigneurs, tiraient l'épée pour témoigner de leur zèle à défendre la foi et, en beaucoup de lieux, cet usage devint une obligation féodale.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Les moines; les ordres religieux. — L'Eglise trouva bientôt d'actifs auxiliaires dans les moines. Ces solitaires, qui s'isolaient du monde, lui rendirent pourtant les plus grands services. D'abord voués uniquement à la *prière*, ils s'astreignirent ensuite au *travail* et adoptèrent la fameuse règle que *saint Benoît* de Norcia avait établie en 528 en Italie au monastère du mont-Cassin. La règle de saint Benoît, répandue par ses disciples, dont le plus actif fut *saint Maur*, s'imposa à tous les monastères d'Occident. Alors ces retraites devinrent de véritables fermes. Les moines s'enfoncèrent dans les pays encore sauvages ou redevenus tels après les invasions. Ils défrichaient, labouraient, ensemençaient, remettant ainsi en honneur le travail des mains, enseignant les méthodes de culture et transformant des déserts en contrées riches et fertiles. Des régions entières, comme la Brie, les pays voisins des Vosges, furent ainsi défrichés; les abbayes, à cette époque, ressemblaient dans la Gaule, trop souvent ravagée, à des oasis. Le caractère sacré du monastère protégeait toutes les terres qui lui appartenaient et empêchait ainsi la solitude de s'étendre d'une façon continue. Aux travaux agricoles les moines joignaient les travaux intellectuels. Ils recopiaient les manuscrits, ouvraient des écoles et maintenaient, au milieu d'une société retournée à l'ignorance, une lueur de science qui suffira plus tard pour ranimer la science entière.

Abbé bénédictin avec la cuculle. Époque carolingienne. (Mabillo, Annales ordini sancti Benedicti.)

Un franciscain (xiiie siècle).

Dans les temps troublés, les abbayes avaient donc servi de refuge aux populations, d'asile au travail et à l'étude. Aussi les princes avaient-ils favorisé par des immunités ces maisons de paix, ces oasis du recueillement et de la prière. Mais en même temps, les chefs d'abbayes, comme les évêques, gouvernèrent de grandes étendues de pays. L'anarchie et la barbarie du ixe et du xe siècle avaient été aussi funestes aux monastères qu'aux églises. Envahis par des guerriers qui ne pensaient qu'à profiter de leurs richesses, ils s'écartaient de la sévérité de leur institution primitive. Au xe siècle, un grand mouvement de réforme se produisit.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Il partit de la célèbre abbaye de *Cluny* (Côte-d'Or) qui revint à la pure règle de saint Benoît et compta bientôt 2 000 abbayes affiliées ou subordonnées. La prospérité de Cluny amena un relâchement de la règle. Une nouvelle réforme partit de l'abbaye de *Cîteaux*, fondée en 1098, puis d'une de ses filles, *Clairvaux*, fondée par saint Bernard (1116), le docteur le plus savant et l'orateur le plus éloquent du XII^e^ siècle. A la fin du XI^e^, saint Bruno (1084) s'était enfoncé, avec quelques compagnons, dans le massif montagneux qui s'élève au nord de Grenoble. Montant par des sentiers à peine frayés, il arriva, après une longue marche, à un recoin très sauvage de

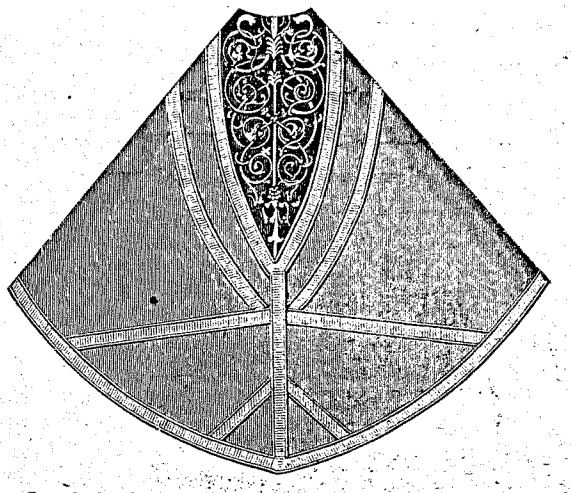

Dos de la chasuble de Thomas Becket conservé à Lens.

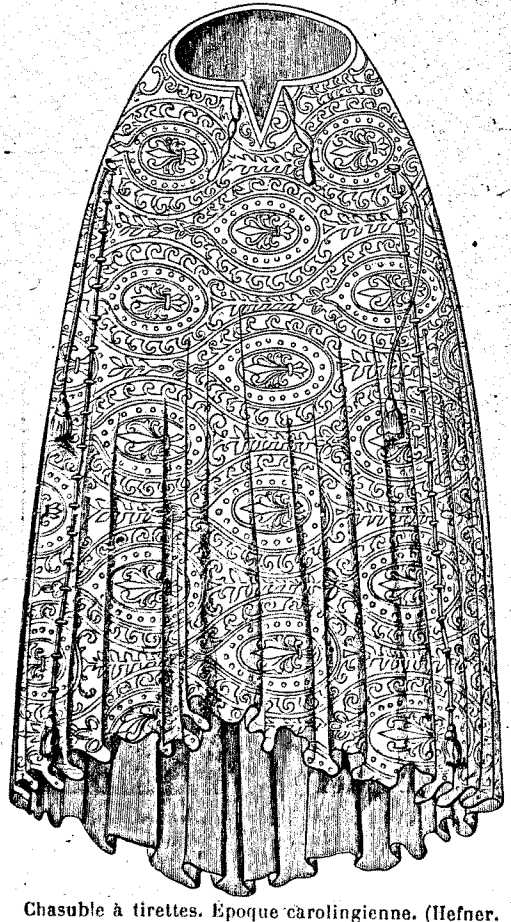

Chasuble à tirettes. Époque carolingienne. (Hefner. Costumes du Moyen âge chrétien.)

ces solitudes alors affreuses : c'était le *désert* que de sombres forêts de pins suspendues au bord des abîmes entouraient de tous côtés et qui, à mille mètres d'altitude, surplombé par le *Grand Som* (cime dépassant 2 000 mètres), était bien isolé du monde. Là, dans un site grandiose, saint Bruno construisit quelques pauvres cabanes, où lui et ses compagnons menèrent la vie la plus dure et la plus austère, se condamnant au jeûne et au silence, domptant la nature et s'imposant des privations dont la rigueur ne découragea pas ses disciples du monastère, célèbre, à travers les siècles, de la *Grande Chartreuse*.

Les femmes elles-mêmes cherchèrent des retraites favorables à la prière et *Robert d'Arbrissel* (1099) fonda l'abbaye de *Fontevrault*. Il obtint la concession d'un petit terrain sur les confins de la Touraine et de l'Anjou, près d'une source appelée la fontaine d'Evrault. A l'origine, la communauté se composa de trois établissements distincts : un couvent, un pénitencier, un hôpital. Robert d'Arbrissel donna à sa congrégation la règle la plus sévère. Il séquestra les religieuses et leur imposa le silence perpétuel. Il

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

prescrivit qu'aucun religieux n'entrerait jamais dans l'enceinte habitée par les religieuses pas même pour leur donner le viatique ou l'extrême-onction. Les religieuses malades et l'abbesse elle-même, à l'approche de la mort, devaient se faire porter à l'église. Ainsi les femmes étaient cloîtrées et

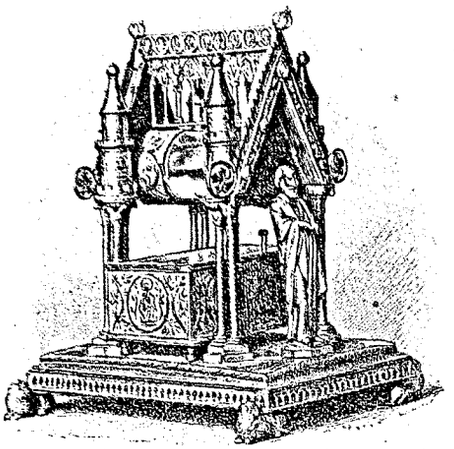

Reliquaire du Trésor de la cathédrale de Reims. (Photo Thuillot.)

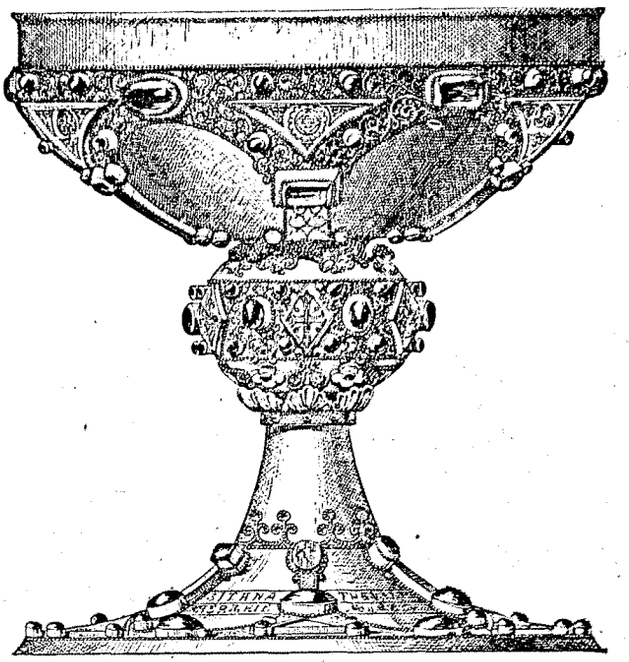

Calice dit de saint Remi (XI^e ou XII^e siècle). Trésor de la cathédrale de Reims.

priaient, les hommes travaillaient aux champs, desséchaient les marais, défrichaient les landes.

Les édifices. Les églises mérovingiennes. — Les premiers chrétiens avaient adopté pour leur culte les *basiliques* romaines, longues salles rectangulaires qui servaient pour les

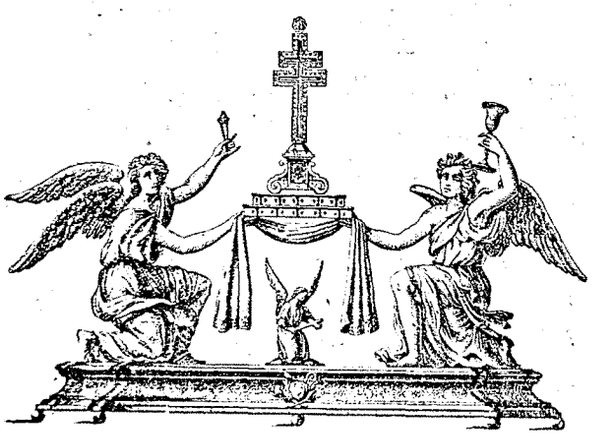

Reliquaire de Saint-Germain-des-Prés.

Crosse d'ivoire (XII^e s.). (Musée de Cluny.)

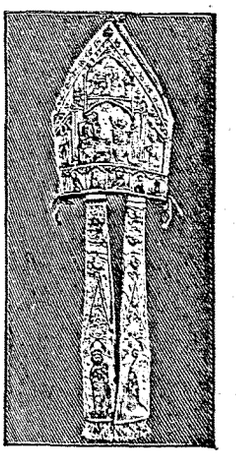

Mitre brodée du XIV^e s. (Musée de Cluny.)

réunions de commerce ou pour les tribunaux. Deux rangs parallèles de colonnes de granit ou de marbre divisaient l'intérieur en trois parties : deux galeries et une nef centrale; l'extrémité, l'*abside*, se terminait en hémicycle comme une poupe de navire. Dans la transformation qui s'opéra, l'abside exhaussée devint le *chœur*; on y dressa l'*autel*, l'évêque y eut sa chaire,

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

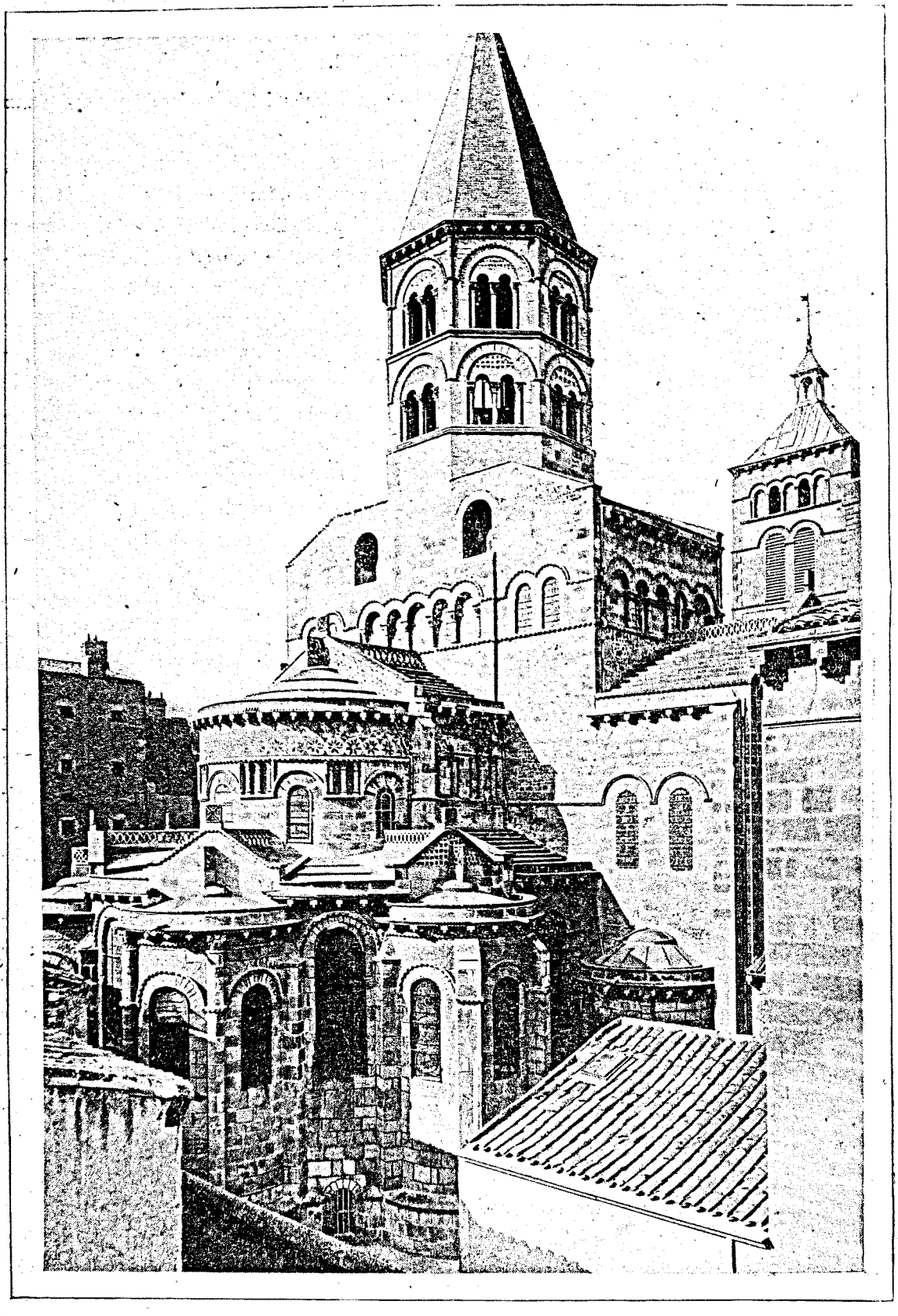

Église Notre-Dame du Port à Clermont-Ferrand. [Photo des Monuments historiques.]

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

cathedra, les prêtres s'y tenaient. La *nef* centrale et les *galeries* latérales furent réservées aux fidèles.

Lorsqu'on fit des constructions spéciales ou *églises* pour l'assemblée des chrétiens (*ecclesia*), on conserva la disposition générale des basiliques romaines, mais en leur donnant plus d'élégance. Les colonnes furent réunies par des arcades, des additions latérales, près du chœur, devinrent le *transept* et donnèrent à l'édifice la forme d'une croix. En avant de l'église, dans un *atrium* découvert et planté d'arbres, on construisit un *baptistère* pour la fontaine où se donnait le baptême. Dans l'atrium on enterrait les personnages de distinction. Dans beaucoup de campagnes encore le cimetière entoure l'église. L'atrium faisait partie de l'enceinte sacrée et on y pénétrait par une porte précédée d'un *porche* ou corps de bâtiment en saillie, ouvert et supporté par des colonnes. La *façade* de l'église était ornée par un *fronton*, triangulaire d'abord comme celui des basiliques, puis rond, en plein cintre, peu sculpté à l'époque mérovingienne. On éleva une ou deux *tours* signalant l'église de loin. Quelquefois on en plaçait une autre au croisement du transept et de la nef. Les murs intérieurs, les chapiteaux des colonnes, assez allongés et décorés de figures et de feuilles étaient recouverts de peintures; le pavé, de mosaïques. Sous l'autel et le chœur une longue voûte recouvrait le tombeau d'un saint et quelquefois comme une seconde église, soutenue aussi par des colonnes à chapiteaux : c'était la *crypte* (église cachée). Quelques-unes de ces cryptes anciennes subsistent encore fort remarquables comme celle de l'église de Jouarre (Seine-et-Marne).

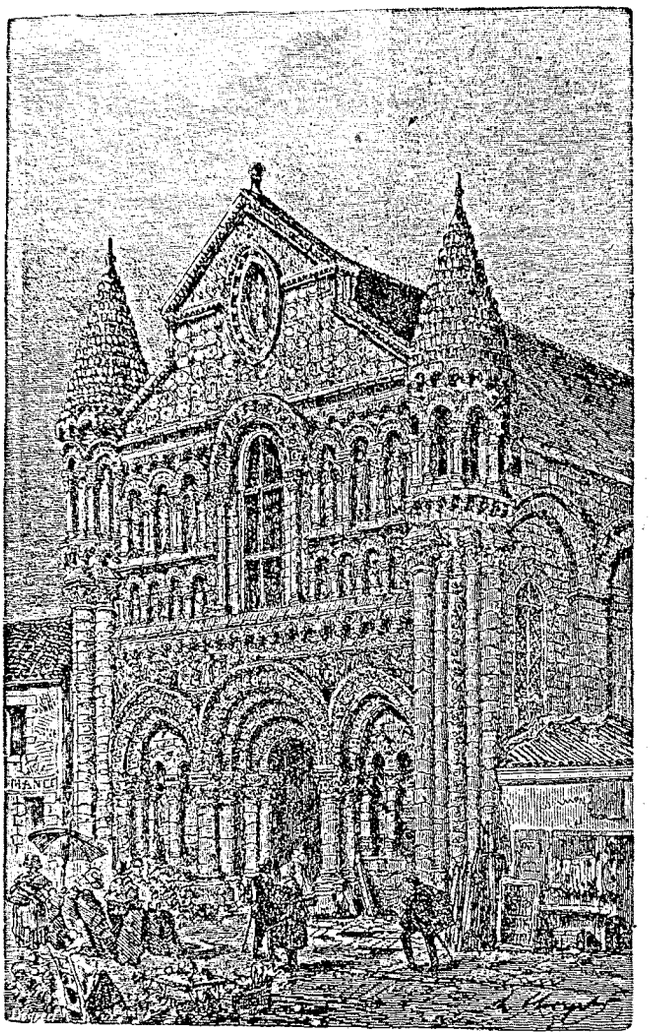

Façade de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers (XII^e siècle).

Les églises mérovingiennes et carolingiennes avaient peu différé des anciennes basiliques : on imitait l'architecture romaine. L'influence de l'architecture orientale modifia sensiblement, au XI^e siècle, le style latin et produisit le style *romano-byzantin*, qui alliait certains principes de l'école byzantine avec ceux de l'école latine. Sans faire cette distinction, on désigne en général,

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

sous le nom de *style roman*, le style qui prévalut à partir du XI^e^ siècle, alors que la France, selon l'expression de Raoul Glaber, « se couvrait d'une robe blanche d'églises ». Ce fut dans ce temps aussi que se formèrent les premières associations de constructeurs qui furent plus tard désignées sous le nom de corporations de *francs-maçons*.

Les églises romanes. — Le caractère de ces églises du XII^e^ siècle, c'est le *plein cintre* ou l'arcade romane. Toutes les fenêtres, toutes les voûtes ont la forme arrondie, un peu lourde mais régulière; les colonnes sont massives et, dans ces édifices, on ne cherche pas à atteindre les

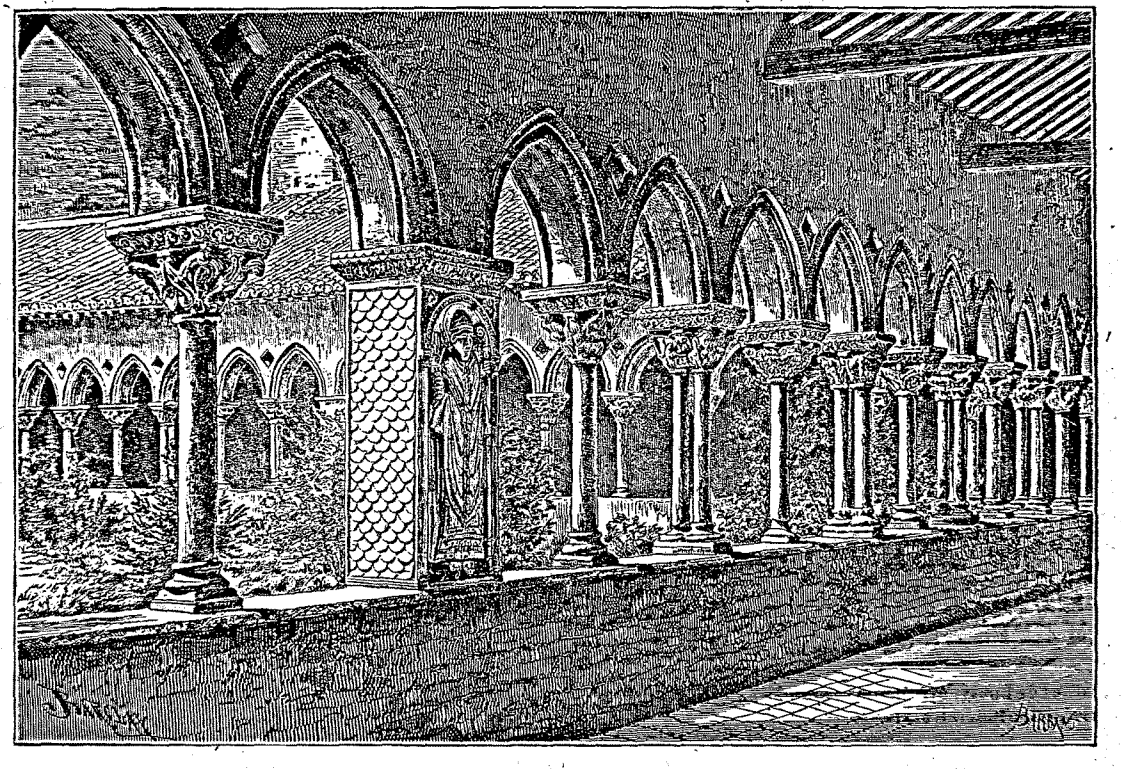

Cloître à Moissac (Tarn-et-Garonne) (XII^e^ s.).

grandes hauteurs parce qu'on redoute les pressions de la voûte et qu'on avait eu à déplorer des accidents. Les pignons qui terminent les façades romanes sont l'expression de la couverture dont l'inclinaison ne forme pas un angle très aigu; ils sont décorés d'ornements peu saillants, disposés en forme de losanges, de cercles, comme on en voit à Poitiers dans les admirables églises de *Notre-Dame-la-Grande* et de *Sainte-Radegonde*. Les clochers, d'abord à peine distincts, s'élevèrent triomphants comme à *Saint-Étienne* de Caen, et se multiplièrent. Ces clochers romans étaient le plus souvent des tours carrées percées d'arcades à plein cintre, à un, deux ou trois étages, et surmontées d'une toiture pyramidale. Parmi les églises romanes qui existent encore en France, il faut citer aussi *Notre-Dame du Port* à Clermont-Ferrand; *Saint-Pol* d'Issoire, en Auvergne; la superbe église de l'abbaye de Vézelay dont la nef est romane et le

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

chœur annonce l'architecture ogivale; l'église de Saint-Benoît-sur-Loire; la cathédrale de Châlons-sur-Marne, *Saint-Sernin* de Toulouse.

Matifas de Bussy, évêque de Paris, statue funéraire (XIV^e s.).

Les églises ogivales. — Bientôt dans l'Ile-de-France surtout, les constructions romanes furent allégées. On brisa la courbe des arcades et des fenêtres et on y substitua deux arcs se rejoignant et formant un angle; les arcs diagonaux furent l'*ogive*; ils portaient vers le sommet de l'angle et augmentaient la résistance à la poussée. Ils permettaient ainsi de donner à l'arcade plus de hauteur et de légèreté. Pour les voûtes des nefs et des bas côtés, on arriva à un même résultat par un procédé spécial. On employa les *arcs* dits en *tiers-point*, c'est-à-dire formés par des segments de cercle qu'on traçait de centres différents et qui, en se coupant, dessinaient des angles à l'imitation des ogives. Les courbes, au lieu d'être parallèles, se croisaient et multipliaient de chaque côté les points d'appui. Les arêtes, les nervures dessinaient des berceaux que les architectes portèrent jusqu'à plus de 20 et de 30 mètres au-dessus du sol. Ces voûtes furent dites plus tard *ogivales*, expression impropre, puisqu'elles ne sont pas formées comme les ogives proprement dites; elles n'en avaient que l'apparence.

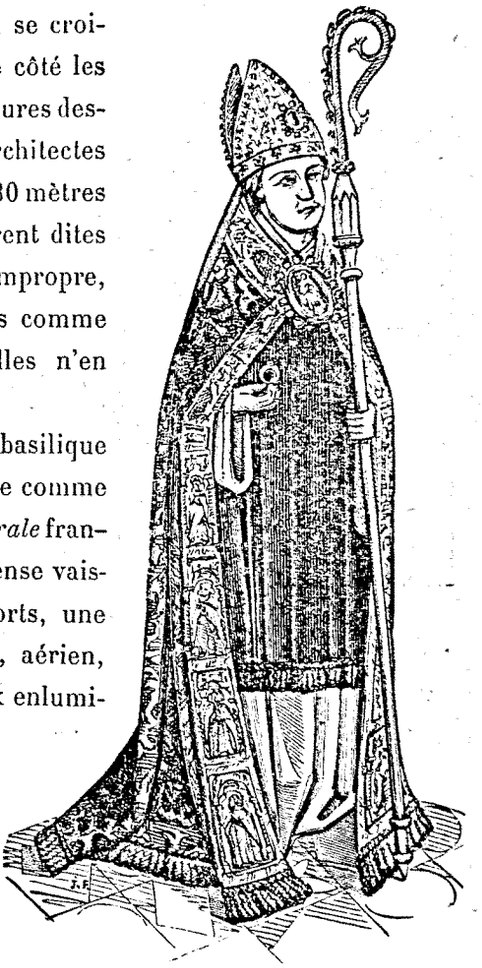

Évêque en chape d'après un tableau du musée de Cluny exécuté en 1498 (XV^e siècle).

Les cathédrales. — La basilique romane s'est ainsi élargie, dilatée comme par un souffle puissant. La *cathédrale* française se compose alors d'un immense vaisseau, soutenu extérieurement par de puissants contreforts, une sorte d'échafaudage en pierre, mais à l'intérieur, large, aérien, avec d'immenses fenêtres ou plutôt des baies aux vitraux enluminés. La pensée religieuse a élancé les colonnes amincies et divisées en colonnettes. Les voûtes d'arêtes, par leur élévation, forçaient les yeux et l'âme à se porter en haut. Dans le chœur, les arcs, se rapprochant et convergeant vers un centre commun, s'épanouissaient comme un faisceau de roseaux. Dans toute la nef, ils s'entrelaçaient comme les rameaux des grands arbres des forêts, dont les colonnes atteignaient et dépassaient les dimensions.

Dominant la cité tassée sous son ombre, mais qui en est fière, la cathédrale peut contenir

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

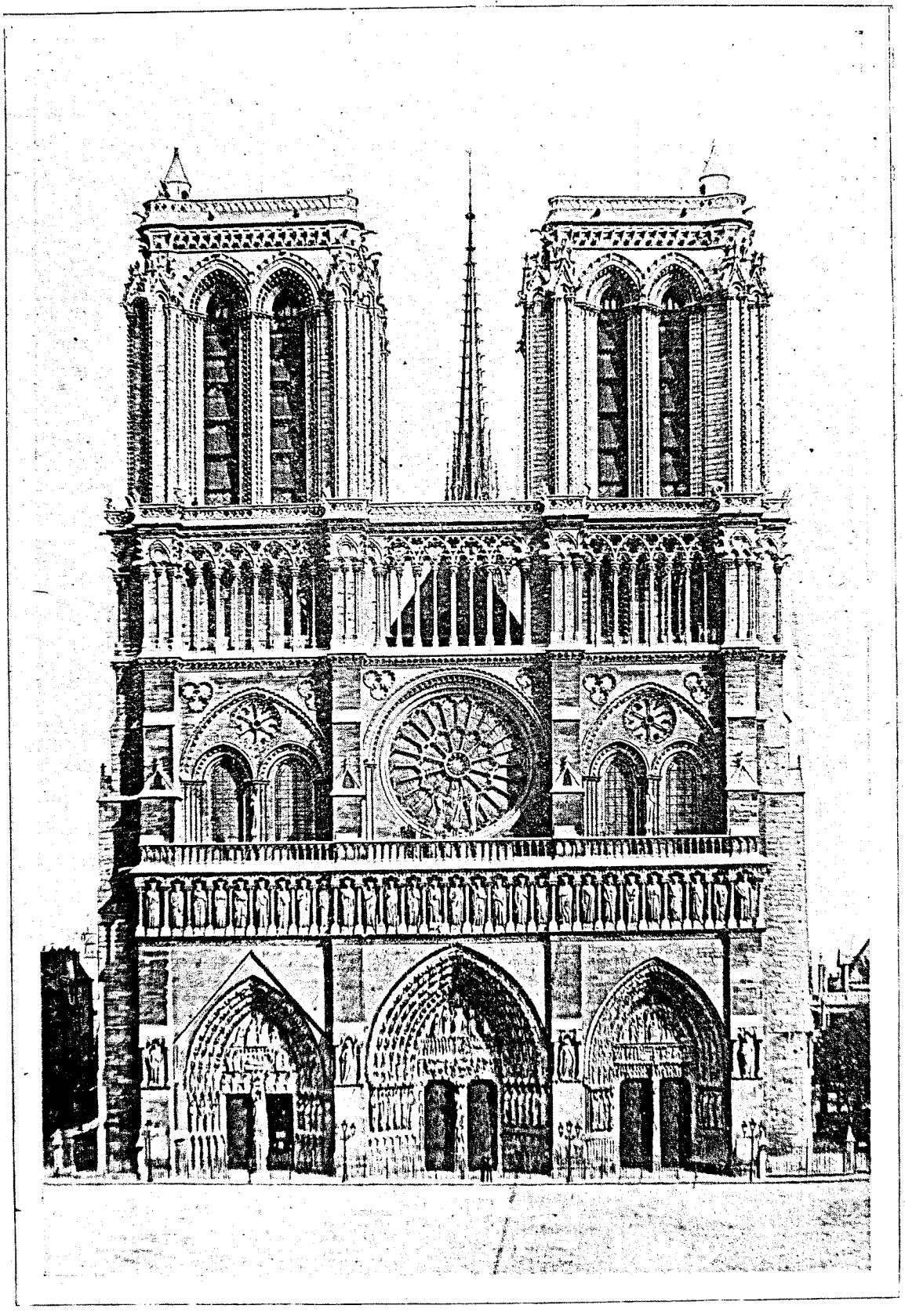

Façade de Notre-Dame de Paris (XIIIe siècle). [Photo des Monuments historiques.]

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

tout un peuple ravi de l'ombre mystérieuse qu'y répandent les vitraux imagés, charmé des belles sculptures qui rompent l'uniformité et figurent aux yeux toute l'histoire sacrée; elle est immense et sombre, grandiose comme pour rappeler la petitesse de l'homme, dont elle est pourtant l'ouvrage. Au dehors ses tours carrées et majestueuses ou ses clochers ronds et élégants qu'on découvre de tous les points de l'horizon, ses arcs-boutants qui semblent être la carapace d'un animal monstrueux, les milliers de statues qui décorent les portails et couronnent les saillants; les gargouilles à têtes bizarres, à figures grimaçantes qui déversent les eaux, présentent un ensemble imposant qui étonne l'imagination. La cathédrale est la maison de tous. La foule y afflue et y tient à l'aise : asile dans les calamités; théâtre, aux jours de fête, de pieuses, quelquefois de folles cérémonies; temple, où les inégalités sociales s'abîment dans l'égalité de la prière et de la pénitence, le peuple qui vit à ses pieds la considère comme sa véritable demeure où il vient oublier les misères de la rude vie du Moyen âge.

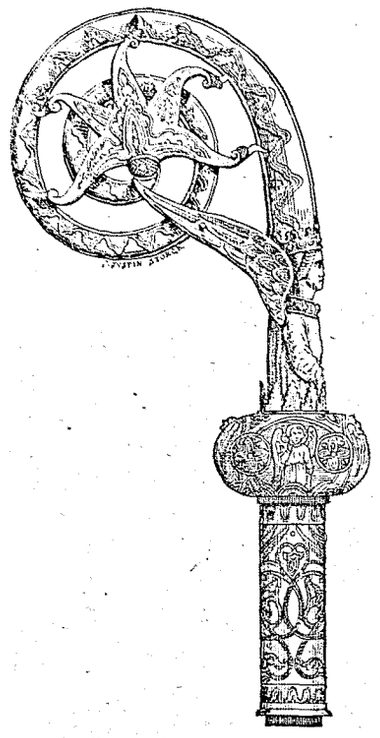

Crosse du XIII^e^ siècle.

Dans l'émulation qui excita les villes à construire les églises, chacun prétendit élever la plus ornée. L'arc ogival se brisa davantage. L'ogive devint fleur. La grâce, l'afféterie tendirent à remplacer la majesté. Aux portails s'épanouirent des rosaces aux fines et délicates nervures, multipliées comme les pétales des roses. Les chapiteaux des colonnes s'ornèrent de feuillages variés; la pierre fut travaillée comme une dentelle et les artistes cherchèrent à éblouir par le *style flamboyant* qui marque, au XIV^e^ et au XV^e^ siècle, la décadence du style ogival. Comme toujours, en voulant mieux faire, l'homme gâta et corrompit le goût qui avait présidé à la construction des magnifiques églises du XIII^e^ siècle, simples dans leur grandeur, écrasantes par leur majesté sévère, poétiques par leur seule masse et leur seule élévation. Rouen pourtant s'enorgueillit avec raison de la large, variée et vraiment flamboyante façade de sa cathédrale.

Les rites et les fêtes catholiques. — Au Moyen âge se multiplièrent et se régularisèrent les pratiques du culte catholique, les formules de prières, les fêtes. Bien que remontant aux origines mêmes du christianisme, le culte de la Vierge Marie prit une place importante dans la religion. La plupart des nouvelles églises lui étaient dédiées, et plus d'une cathédrale s'éleva sous le vocable de *Notre-Dame*. La prière de l'*Ave Maria* fut complétée par le pape Urbain IV (1264). Le culte des saints, des patrons d'églises, des martyrs devenait aussi plus ardent. Les Mérovingiens et les Carolingiens avaient honoré comme patron de la Gaule saint Martin de Tours, et la chape de saint Martin avait été, dit-on, leur premier étendard. Les Capétiens s'adressèrent surtout à saint Denis comme à leur protecteur : ils étaient ses vassaux et venaient prendre sur son autel

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

l'oriflamme qui flottait en avant de l'armée. L'Église avait d'ailleurs fait de sa liturgie comme une image de la vie. Ses fêtes correspondaient aux sentiments de l'homme tour à tour éveillés ; à la Nativité, jour de *Noël*, la naissance du Sauveur rappelait les joies de la famille, l'humble crèche consolait les pauvres ; puis, l'adoration des Mages ou l'*Épiphanie*, rendue populaire par le gâteau traditionnel des rois ; puis, après un long temps de pénitence ou *Carême*, les souvenirs lugubres de la *Passion* du Christ excitent la pitié ; la solennité de *Pâques* ou la *Résurrection* exalte l'espérance d'un monde meilleur ; les *Rogations*, qui précèdent la fête de l'*Ascension*, appellent les bénédictions du Ciel sur les récoltes. Au XIII^e^ siècle, on choisit l'été pour célébrer d'une façon spéciale, par une profusion de fleurs, la *Fête-Dieu* ou la fête du Saint-Sacrement. A l'automne, quand les feuilles tombent et que la nature semble mourir, on célèbre la *Toussaint* et la *Commémoration* des morts. L'année entière était ainsi coupée par des fêtes qui entretenaient le zèle religieux et qui même se multiplièrent au point d'amener de trop fréquents chômages. La vie quotidienne était comme enveloppée par la religion et d'ailleurs les offices commencés à *prime* (la première heure ou six heures du matin) et à *tierce* (neuf heures), avant la messe, se continuèrent après la messe, à *sexte* (sixième heure, midi), à *none* (trois heures), puis par les *vêpres* (de *vesper*, soir),

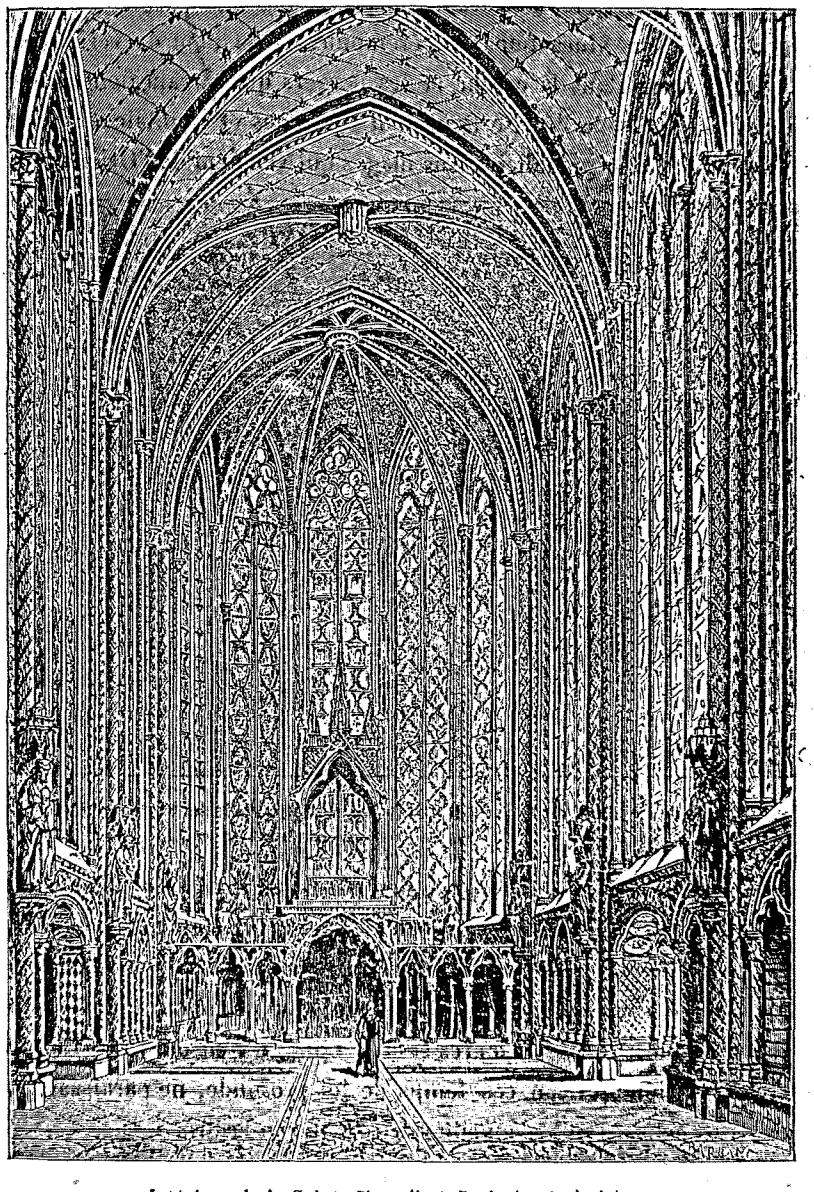

Intérieur de la Sainte-Chapelle à Paris (XIII^e^ siècle).

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

office qui fut ensuite avancé à l'après-midi. Longtemps encore le clergé célébra des offices de nuit, *matines* et *laudes*, auxquels le peuple assistait et que seuls chantent encore les Chartreux.

Les cérémonies pompeuses, la gravité du chant dit *grégorien*, la musique des *orgues* connues depuis le IXe siècle, l'éclat des processions, agissaient profondément sur l'imagination des hommes. A certaines fêtes les cérémonies devenaient de véritables drames. On voyait, à Noël, l'enfant Jésus dans la crèche et les bergers qui s'avançaient pour l'adorer. Des enfants placés dans les voûtes de l'église figuraient les anges et chantaient : *Gloria in Excelsis Deo*. A la fête des Rois, l'étoile guidait les rois mages qui venaient de l'Orient se prosterner devant le Sauveur.

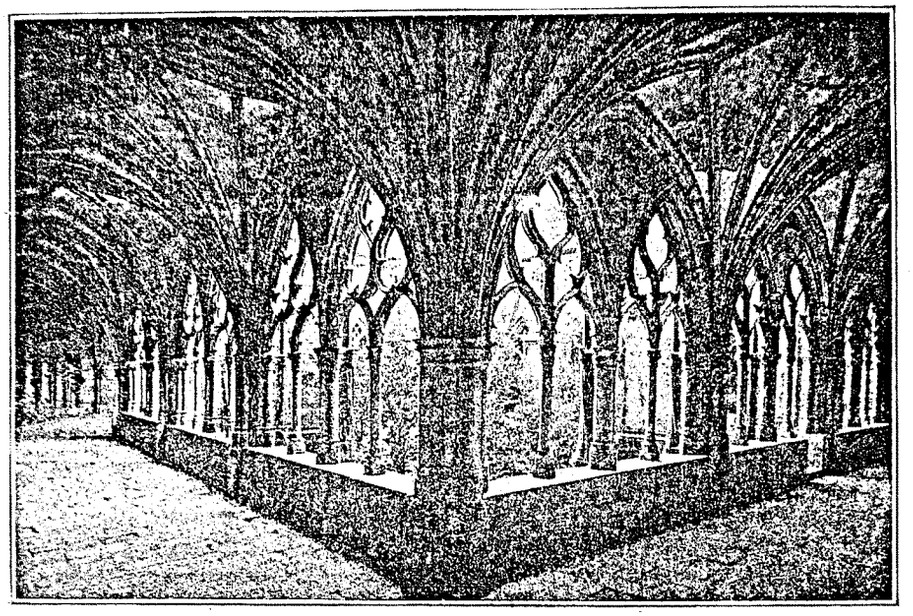

Toul (Meurthe-et-Moselle). Cloître de Saint-Gengoult. (XVIe siècle. Style ogival flamboyant.) [Photo des Monuments historiques.]

Les rigueurs du *Carême* étaient précédés d'une semaine de divertissements plus ou moins bizarres, le *Carnaval*, qui rappelait les Lupercales et les Saturnales des païens. Immédiatement après, le premier jour du Carême était marqué par l'imposition des *Cendres*, signe de pénitence. Le dimanche des *Rameaux*, la procession des palmes était une représentation de l'entrée de Jésus à Jérusalem. Durant la *Semaine sainte*, la Passion, le Calvaire, le tombeau étaient rendus présents aux peuples par une figuration expressive. A Pâques la joie se manifestait par des chants d'allégresse, même par des danses et des festins. Du reste à cette époque naïve, l'église, à certains jours, devenait le théâtre de scènes bruyantes et grotesques, restées célèbres sous le nom de *Fête des fous*. Le clergé toléra pendant des siècles cette dérision qui, en ces temps de foi profonde, ne paraissait point dangereuse, mais que les évêques éclairés et les conciles finirent par interdire.

Si l'Église comptait alors beaucoup d'hommes animés d'une piété sincère et intelligente, l'ignorance encore épaisse dans les classes populaires et même dans le clergé inclinait souvent la religion à la superstition. La crainte du *diable* était plus forte que l'amour de Dieu. Le pouvoir attaché aux reliques, à certaines pratiques, à des pèlerinages, tenait lieu de la véritable vertu. L'homme matérialisait la religion catholique comme il avait matérialisé la religion païenne et l'eût déformée, faussée, sans le travail incessant des docteurs renommés et des religieux qui

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

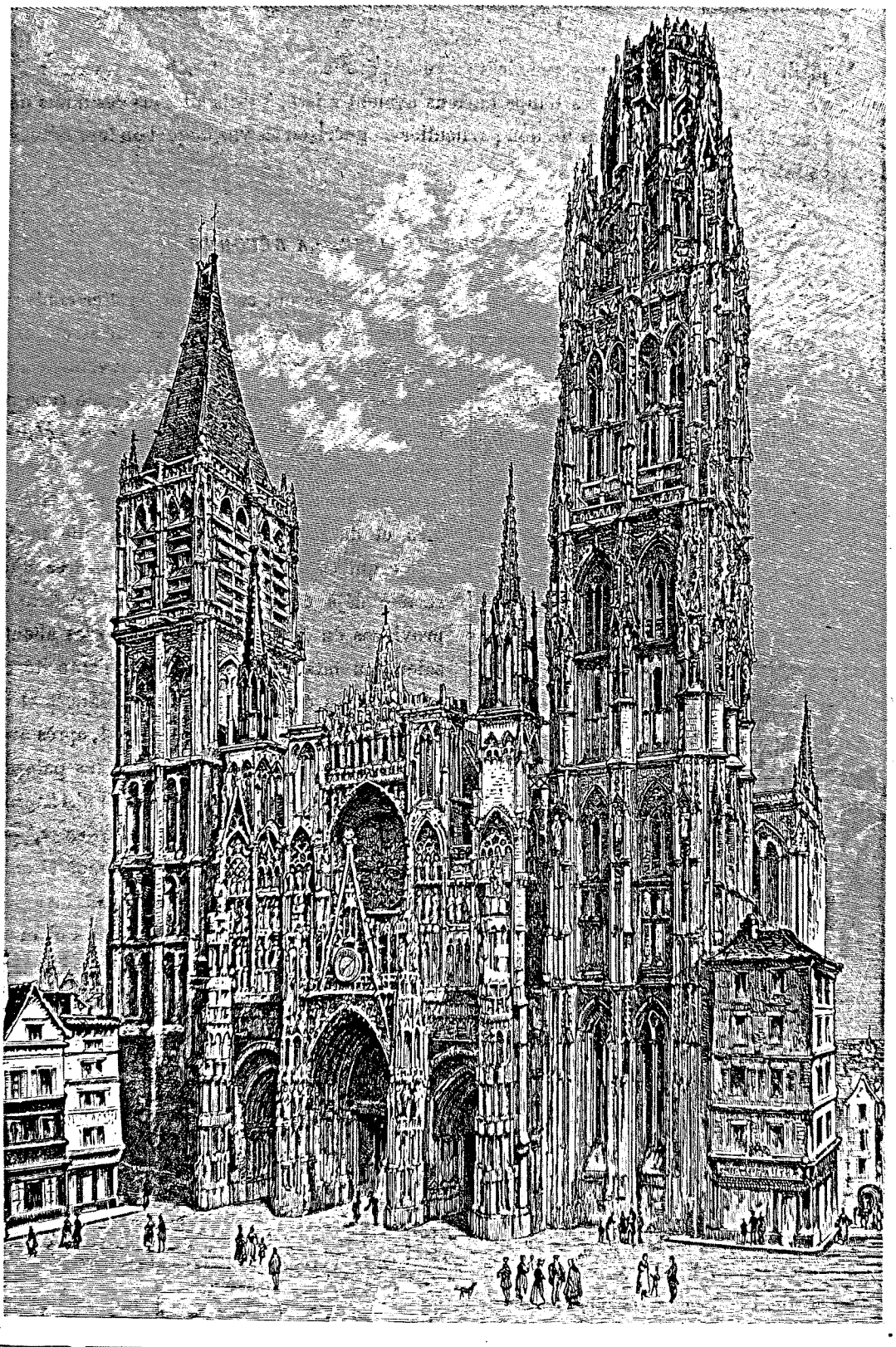

Cathédrale de Rouen (XIIIe-XVIe siècle).

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

s'appliquaient à maintenir le caractère spiritualiste de la foi chrétienne et à élever les cœurs. Le vieux fonds de superstition que les temps anciens avaient laissé, subsistait sous des noms nouveaux, et les saints avaient chacun un don particulier de guérison en vue duquel on leur adressait des prières intéressées.

IV. — LES DIVISIONS DE L'ÉGLISE. LA RÉFORME

Les Hérésies. — Si absolu que fût son empire, l'Église eut cependant à lutter contre de nombreuses hérésies, au XI^e^, au XII^e^ siècle. Dans le midi de la France, elle se vit gravement compromise par les progrès d'une hérésie renouvelée des théories des Manichéens. Les *patarins*, qu'on appelait aussi les *cathares* (ou purs) reprenaient la doctrine des deux principes divisés du *bien* et du *mal* : ils enseignaient une morale rigide qui contrastait avec les désordres d'une société déjà élégante et déjà dissolue dans les provinces du Midi. Mais leurs théories aboutissaient au fatalisme et ruinaient l'autorité des prêtres : les églises étaient abandonnées et dépouillées. Aussi le pape Innocent III, après avoir vainement employé pour ramener les patarins, qu'on désignait sous le nom général d'*Albigeois*, les prédications des *moines de Cîteaux*, puis d'un nouvel *ordre* créé par l'Espagnol *Dominique*, déchaîna-t-il sur les provinces où fleurissait la *gaie science* et où souriaient les cours d'amour, la barbarie des seigneurs du Nord. Le Languedoc fut ravagé, ses seigneurs furent dépossédés et le Midi se souvint longtemps des horreurs de la croisade des Albigeois (1208-1229). Maîtresse absolue de l'Europe, l'Église retombait dans les erreurs reprochées aux empereurs romains. Elle employait la force des princes pour ramener les consciences, lorsqu'elle s'était établie au contraire par la victoire des consciences sur la force des princes. Emportée par ce zèle de persécution, si contraire à son esprit, elle continua longtemps la croisade des Albigeois par le tribunal de l'*Inquisition*, dont la procédure secrète et les sentences cruelles ont mérité une réprobation universelle. Le clergé, recruté dans des populations encore voisines de la barbarie, en avait pris la violence.

Costume ecclésiastique au XVII^e^ siècle.

La Réforme luthérienne. — Au XVI^e^ siècle, la liberté des esprits, la hardiesse des raisonnements avaient rouvert les discussions religieuses étouffées jusque-là par les rigueurs des gou-

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

vernements et de l'Inquisition. Le paganisme littéraire de la Renaissance avait attiédi les anciennes croyances et le scepticisme des philosophes anciens ébranlé la foi jusque-là si ferme. Une révolution religieuse fut la conséquence immédiate de la révolution littéraire et même de la révolution artistique. L'art lui-même s'était fait païen dans les églises et à la Cour pontificale. Au moment où il interprétait les plus belles pages de la Bible et de l'Évangile, il semblait n'y plus chercher le sens intime, s'attachant presque exclusivement à la forme, au costume, à l'har-

Cortège d'évêque au XVII[e] siècle.

monie des groupes et des plans, à la couleur. Aussi, à l'heure où les architectes élevaient, avec des idées renouvelées des temples anciens, la plus vaste église du monde, la construction onéreuse de l'église de Saint-Pierre de Rome coûtait au Saint Siège une moitié de son empire. Un moine allemand, *Luther* (1483-1546), en dénonçant avec véhémence la *vente des indulgences*, les abus et les richesses du clergé, intéressa aussitôt la foule et les princes : la foule qui trouvait dans sa parole ardente l'expression de ses sentiments; les princes, pleins de convoitise à l'égard des biens du clergé. Luther ne se présentait point comme un novateur, mais comme un réformateur (1517-1520). Il ne venait point, disait-il, changer la religion, mais la redresser, ne démasquant d'ailleurs que par degrés ses propositions, semblant laisser durant presque toute sa vie une porte ouverte à la discussion et à la conciliation, n'augmentant ses hardiesses qu'à

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

mesure qu'il s'était créé de solides appuis et ne formulant vraiment sa doctrine qu'à la diète d'*Augsbourg* (en 1530) par la bouche de son disciple Mélanchthon. Ce fut à cette tactique et à l'appui de plusieurs princes allemands que Luther dut d'échapper au sort de Jean Huss.

Luther niait l'efficacité des œuvres, des pratiques, des cérémonies, et interprétait la doctrine de saint Augustin sur la *grâce* en prêchant la *justification par la foi* seule, par la foi, don de la grâce divine. Sans pousser, comme d'autres le firent après lui, ce principe jusqu'à ses conséquences extrêmes, Luther avait réduit les sacrements à quatre et retranché tout ce qui faisait la pompe et la magnificence du culte catholique. Il avait également, tout en maintenant le sacrement de *l'ordre*, détruit le sacerdoce par le *mariage des prêtres* et la hiérarchie ecclésiastique, dont il conservait quelques degrés, en la décapitant de son chef, le pape. Il divisait l'Église en autant de parties qu'il y avait de nations et la replaçait sous la *domination des princes* qui embrassèrent avec d'autant plus d'ardeur la réforme luthérienne qu'elle augmentait leur richesse et leur pouvoir. Luther avait dû pourtant sa popularité à ses maximes de liberté. Rejetant l'autorité de l'Église enseignante, il livrait la Bible et l'Évangile à l'interprétation de chacun. C'était le *libre examen*. D'une part Luther enchaînait le chrétien par la foi; de l'autre il ouvrait la porte à la discussion, par conséquent au doute, à la négation. Sa réforme allait être bientôt, en vertu du libre examen, jugée insuffisante et erronée.

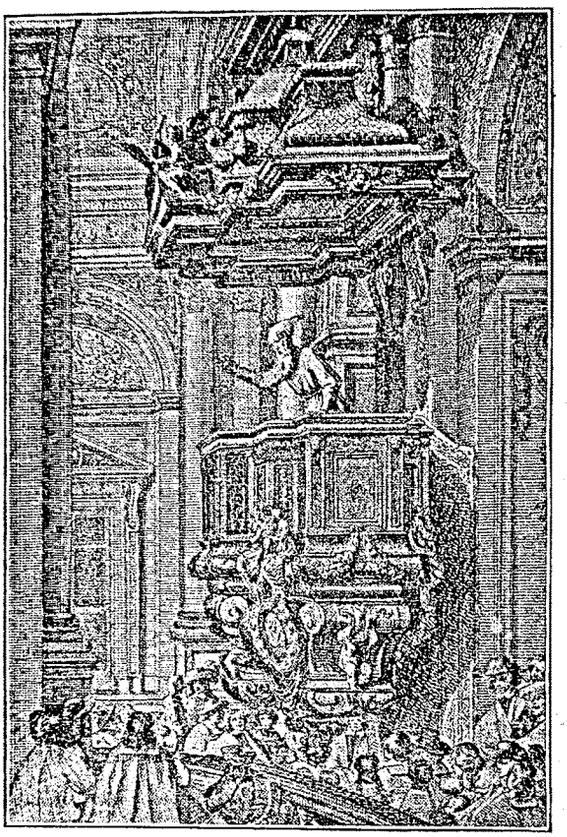

Sermon par un capucin au XVII[e] siècle (estampe de Lepautre).

Le calvinisme. — Le Français *Calvin* (1509-1564), né à Noyon, réfugié à Genève, tira, avec la logique qui caractérise l'esprit de notre pays, les dernières conséquences des doctrines luthériennes. Il poussa la doctrine de la grâce et de la justification par la foi jusqu'à la *prédestination*, celle du libre examen jusqu'à l'indépendance de l'interprétation individuelle et à la destruction de toute autorité religieuse. Simplifiant encore le dogme et le culte, repoussant les sacrements conservés par Luther, niant la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, il réduisit le culte chrétien à des réunions pieuses, sous la présidence de *pasteurs*, vénérés sans doute, mais n'ayant reçu aucune consécration particulière. Calvin s'efforça en vain de maintenir avec une rigueur extrême l'unité de sa doctrine : il ne put empêcher son principe d'aboutir au fractionnement infini des sectes protestantes. Nulle

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Église ne se brisa en plus d'Églises variées selon le caractère des peuples et des individus.

La restauration catholique. — Vaincu, le catholicisme recula d'abord, mais bientôt il reprit confiance, fixa ses dogmes au *Concile de Trente* (1515-1563), sentit le besoin de se retremper dans l'étude et l'austérité et de se resserrer autour de son chef, le *Pape*, dont le pouvoir fut dès lors incontesté. En même temps, un nouvel ordre religieux se créait pour combattre les doctrines protestantes, un ordre toujours mêlé au monde, cherchant à instruire les enfants et plus tard à diriger les souverains, soumis de la manière la plus absolue aux volontés du pape et opposant aux désirs d'indépendance de l'Europe le spectacle de l'obéissance la plus entière. C'était l'*ordre des Jésuites* qui, après avoir rendu, par le zèle de ses missionnaires et la science de ses professeurs, de grands services à la religion, voulut s'emparer de la direction des gouvernements et s'attira de violentes hostilités.

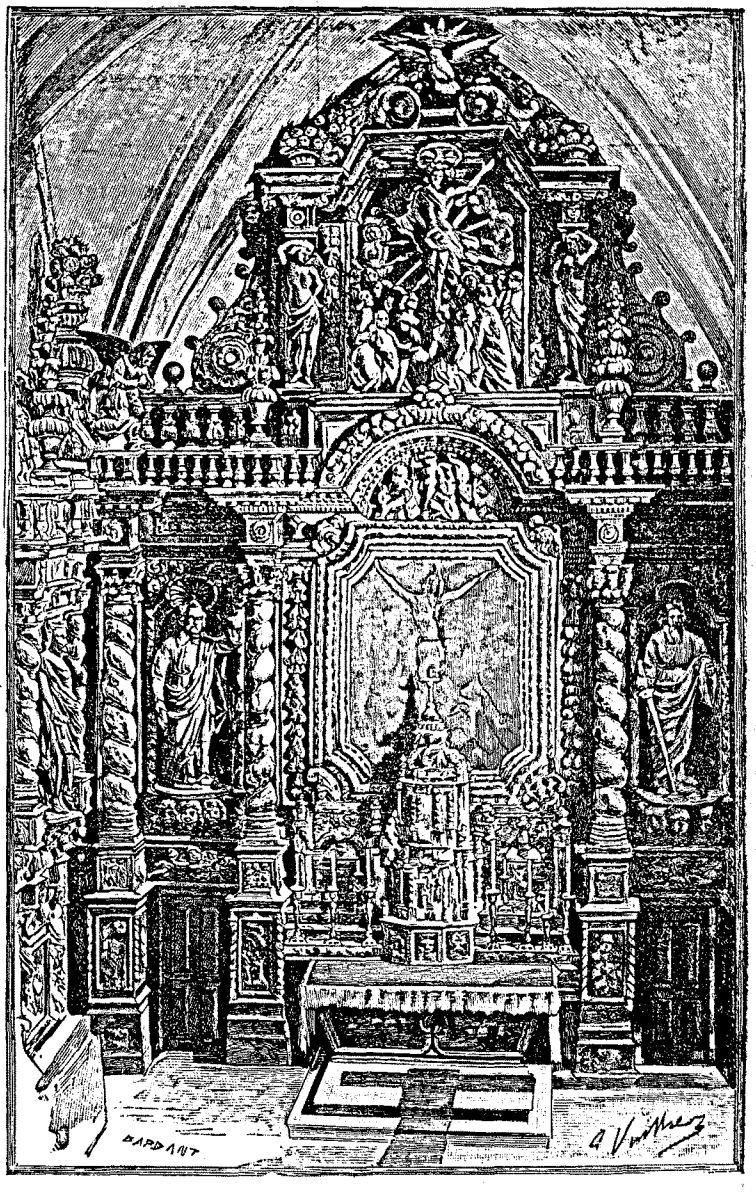

Église de Naves (Corrèze). Retable du XVIIIe siècle.

Le catholicisme se relevait donc. Malheureusement il ne se contenta pas des armes morales et attaqua l'hérésie par les armes matérielles. Alors commença le grand drame des *guerres de religion*, désolant pour l'humanité (1560-1598), et qui, compliqué de politique, se poursuivit encore au XVIIe siècle. L'unité religieuse se trouva définitivement rompue et l'Europe complètement partagée entre les deux formes du christianisme. Le catholicisme gardait les contrées du midi, l'*Espa-*

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

gne, l'*Italie* et celles du centre, l'*Autriche*, la *France*, les provinces *belges* où la foi, profondément enracinée, avait résisté à toutes les attaques. Le protestantisme, en ses formes diverses, conserva l'*Angleterre*, la *Hollande*, le *Danemark*, la *Suisse*, l'*Allemagne du Nord*. Il fut ensuite transporté dans l'*Amérique du Nord* où il est resté la religion dominante des États-Unis.

V. — *LA RELIGION CATHOLIQUE DANS LES TEMPS MODERNES*

Le XVII^e siècle. Nouveaux ordres religieux. — Les violences du XVI^e et du XVII^e siècle n'avaient pas été sans amener, chez les protestants comme chez les catholiques, une réaction qui tendit à purifier le christianisme. Les protestants, si divisés qu'ils fussent, étaient au moins d'accord sur la nécessité du culte intérieur, de la foi intime, de l'obéissance aux préceptes de la Bible et de l'Évangile. La société en Angleterre, en Allemagne, en Hollande, en Suisse, prit même une allure religieuse et apporta une sévérité qui ne s'est guère démentie, quoique s'adoucissant, jusqu'à nos jours. L'assiduité au temple, le goût des lectures bibliques, la passion des discussions théologiques et morales, la rigidité au moins extérieure des mœurs, la stricte observation du repos du dimanche, imposée par l'opinion autant que par le pouvoir civil, distinguèrent les pays protestants où la religion prit un air de tristesse assez conforme à la gravité des peuples et aux brumes des pays du Nord.

Le catholicisme, dans les pays où il resta le maître, s'appliqua, sans renoncer à sa pompe extérieure, à revenir à une pratique plus sérieuse des vertus chrétiennes. De nouveaux ordres religieux, fondés au XVI^e et au XVII^e siècle, cherchèrent, les uns comme les *Capucins* et les *Feuillants*, à rétablir la sévérité des anciens ordres mendiants, les autres, comme la congrégation de l'*Oratoire* et les *Bénédictins réformés de Saint-Maur*, à ranimer dans le clergé la science en même temps que la piété. *Saint Vincent de Paul* fondait (1632) la congrégation des *Lazaristes*, destinés à former des missionnaires. La congrégation de *Saint-Sulpice* avait pour but l'instruction spéciale du clergé et créait des séminaires. Les *Trappistes*, sous la direction de *Rancé*, s'obligèrent au travail agricole et au silence absolu. La célèbre abbaye de *Port-Royal des Champs*, près de Versailles, devenait un lumineux foyer d'érudition; elle poussait l'austérité jusqu'à se rapprocher, par ses doctrines empruntées à *Jansénius*, de l'austérité calviniste : ce qui lui valut l'hostilité de l'ordre des Jésuites, plus mondains et si disposés à adoucir les règles du christianisme.

Les femmes surtout entrèrent dans les nouveaux ordres fondés pour elles, tels que celui de la *Visitation*, créé par *saint François de Sales* (1567-1622) et *Mme de Chantal*; celui des *Ursulines* qui suivaient la règle de saint Augustin, des *Carmélites* qui adoptèrent la réforme accomplie en Espagne au XVI^e siècle par *sainte Thérèse*, et se vouaient à une claustration rigoureuse, à un ascétisme vraiment extraordinaire pour leur sexe. Avec des ressources médiocres, mais un zèle infini, Vincent de Paul fonda, en 1617, à Châtillon-les-Doubs (Ain) la première *Confrérie de servantes et gardes des pauvres*, puis, en 1634, la confrérie des *Filles* ou *Sœurs de la Charité*, et enfin, en 1638, l'œuvre admirable des *Enfants trouvés*, par laquelle il arracha tant d'enfants à la

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

mort ou au crime. Prêchant d'exemple et de dévouement, cet humble paysan des Landes, qui, protégé par les plus grandes familles, refusa tous les honneurs, lègua son abnégation aux sœurs qui se consacraient aux soins des enfants et des malades, et, par son héroïsme dans les malheurs de la Fronde, mérita bien le surnom de *Grand aumônier de France* et d'*Intendant de la Providence*. Ni le monde grec ni le monde romain n'ont connu cette douce figure de la sœur de Charité se sacrifiant pour le soulagement des misères humaines, ne reculant point devant la mort et la faisant au contraire reculer devant son admirable et souriante intrépidité.

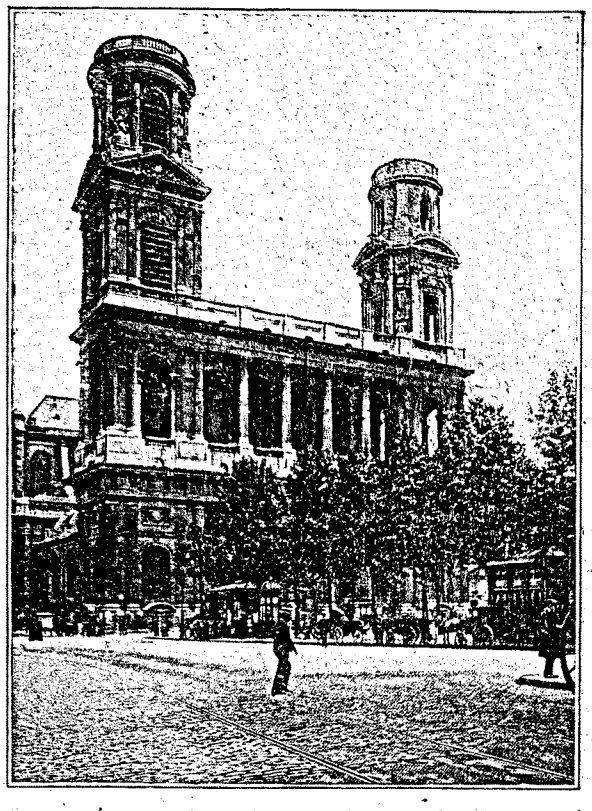

Église Saint-Sulpice à Paris (XVIIIe siècle).

Le clergé séculier, au XVIIe siècle, avait repris un grand ascendant par sa science et son zèle, et fourni des hommes remarquables qui exercèrent une influence considérable sur la société ramenée à des mœurs plus dignes. Les sermons de Bossuet, de Bourdaloue, de Fléchier, de Mascaron et d'autres moins fameux attiraient une foule considérable. Certaines églises où ils prêchaient devenaient des salons; l'élite des seigneurs et des belles dames s'y pressait. Madame de Sévigné admirait beaucoup Bourdaloue : « J'ai dîné aujourd'hui chez Mme de Lavardin, après avoir été en Bourdaloue, où étaient les mères de l'Église; c'est ainsi que j'appelle les princesses de Conti et de Longueville. Tout ce qui était au monde était à ce sermon, et ce sermon était digne de tout ce qui l'écoutait. » (13 mars 1671.) — « Le maréchal de Gramont était l'autre jour si transporté de la beauté d'un sermon de Bourdaloue, qu'il s'écria tout haut en un endroit qui le toucha : *Mordieu, il a raison*! Madame éclata de rire, et le sermon en fut tellement interrompu, qu'on ne savait ce qui en arriverait. » (13 avril 1672.) — « Nous entendîmes, après dîner, le sermon de Bourdaloue, qui frappe toujours comme un sourd, disant des vérités à bride abattue : sauve qui peut, il va toujours son chemin. » (29 mars 1680.)

L'Église et l'État sous Louis XIV. La révocation de l'Édit de Nantes. — Louis XIV faisait alors concourir l'Église à l'affermissement de son autorité. Par la nomination aux évêchés et la collation des bénéfices ecclésiastiques, il tenait le clergé sous sa main. Jaloux même de l'autorité du pape, il constitua une *Église gallicane* (assemblée du clergé, déclaration de 1682), et fit acheter à l'Église par une dépendance étroite la protection qu'il lui accordait

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Louis XIV ne voulait en France qu'une seule foi comme il n'y avait qu'un roi. Il renouvela les persécutions religieuses par la *Révocation de l'Édit de Nantes*. Applaudie pourtant par la société brillante de cette époque, cette persécution contre les protestants dépeupla un quart du royaume, arrêta les progrès de l'industrie française qui presque tout entière était entre les mains des réformés, fit fleurir les États étrangers aux dépens du nôtre et, suivant l'énergique expression de Saint-Simon, « leur donna le spectacle d'un peuple proscrit, nu, fugitif, errant sans crime, cherchant asile loin de sa patrie. »

Église de la Trinité à Paris (XIXe siècle).

Le XVIIIe siècle. — Au XVIIIe siècle, la corruption des mœurs sous la Régence de Philippe d'Orléans, les longues querelles des jansénistes et des jésuites, les polémiques des philosophes, encouragées par les magistrats mêmes chargés de les réprimer, affaiblirent singulièrement les croyances religieuses. Les nobles, la bourgeoisie avaient accueilli les sarcasmes de Voltaire et les négations de Jean-Jacques Rousseau : elles affichaient un scepticisme ou un athéisme qui gagnèrent les masses populaires. L'organisation féodale maintenue dans l'Église, les bénéfices ecclésiastiques attribués à des seigneurs ou favorisant le luxe de prélats courtisans n'avaient pas peu contribué à ruiner l'autorité du clergé englobé dans la même animosité que la noblesse. Aussi la Révolution de 1789 amena-t-elle un bouleversement religieux autant que politique.

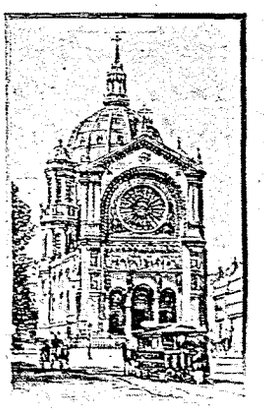

Église de Saint-Augustin à Paris (XIXe siècle).

Les vicissitudes religieuses sous la Révolution et au XIXe siècle. — D'abord tous les biens du clergé devinrent biens nationaux. L'Assemblée constituante rendit, le 2 novembre 1789, le décret suivant : « Tous les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la nation, à la charge de pourvoir, d'une manière convenable, aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres, au soulagement des pauvres ». Puis, l'Assemblée entreprit de soumettre complètement le clergé à l'État et de faire elle-même la réorganisation de l'Église par la *constitution civile du clergé*. C'était détacher de Rome l'Église de France qui devenait ainsi une Église d'État. La plus grande partie du clergé refusa de se laisser entraîner au schisme. L'Assemblée déclara démissionnaires les curés et les évêques insermentés, puis fit procéder à des élections : il y eut un clergé constitutionnel mal accueilli dans les paroisses. La guerre s'accentua sous l'Assemblée législative : des

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

décrets rigoureux frappèrent les prêtres insermentés, les ordres religieux furent dissous et tous les couvents mis en vente. Des moines, des ecclésiastiques périrent victimes des massacres de septembre 1792.

La Convention se montra encore plus dure contre les prêtres réfractaires : les décrets des 21-24 avril 1793 les condamnaient à la déportation à la Guyane et frappaient de la peine de mort ceux qui rentreraient en France. Puis l'Église constitutionnelle, qui se maintenait péniblement, se vit abandonnée par la Convention. Sous l'influence d'Hébert, de Chaumette qui dominaient à la Commune de Paris, le dogme catholique fut attaqué, bafoué, interdit

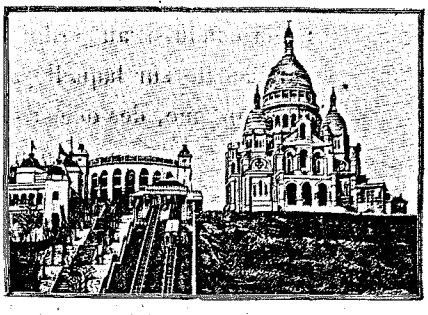

Église du Sacré-Cœur de Montmartre (XIXe siècle).

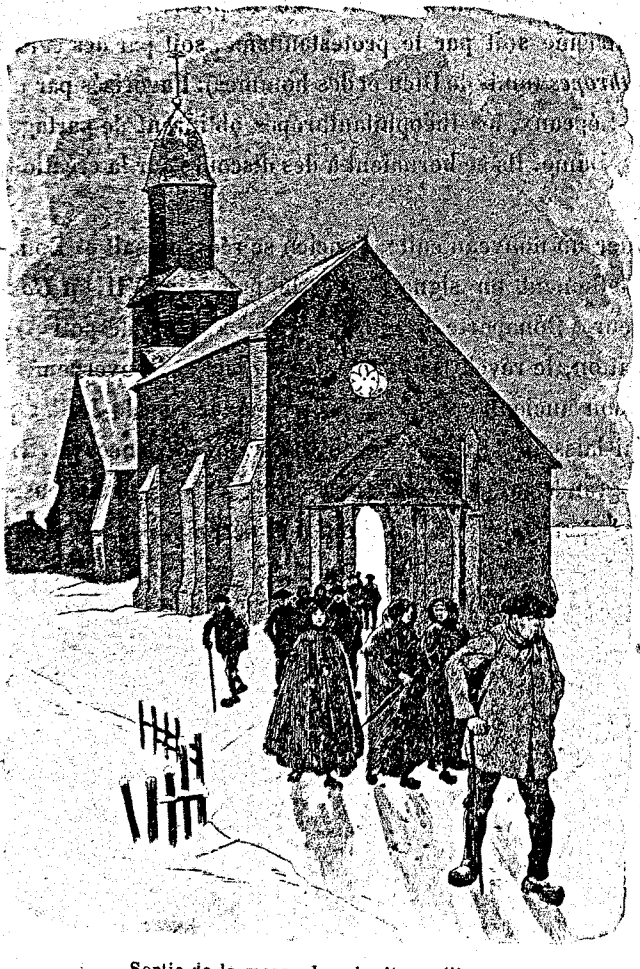

Sortie de la messe de minuit au village.

en beaucoup de provinces. On remplaça les fêtes catholiques par celle de la *Raison* et les églises, dans certaines villes, furent transformées en temples de la Raison, lorsqu'elles ne le furent pas en magasins. Les sculptures, objets d'art et d'orfèvrerie, tableaux, dont les églises avaient été enrichies depuis tant de siècles, disparurent, brisés, vendus, dispersés. La Commune de Paris, par un arrêté du 23 novembre 1793, fit fermer toutes les églises ou temples de toutes religions qui se trouvaient dans la ville, et déclarer suspects tous ceux qui tenteraient d'en rouvrir. La persécution devint terrible et, jusqu'au 9 thermidor, on compta parmi les victimes du tribunal révolutionnaire, à Paris, 200 prêtres et nombre de religieux et religieuses.

Robespierre, toutefois, devenu tout-puissant voulut rendre une religion au pays. Disciple de Rousseau, il institua le culte de l'*Être suprême* décrété par la Convention (7 mai 1794). Les fêtes étaient dédiées à l'*Être suprême*, à la *Nature*, au *Genre humain*, au *Peuple français*, aux

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Bienfaiteurs de l'humanité, etc. Le 8 juin, avec un cérémonial dont le peintre David avait réglé et dessiné les costumes, Robespierre marcha en tête de la Convention dont il était pour l'heure le président : il la conduisit au jardin des Tuileries, puis au champ de Mars où l'on avait élevé une montagne artificielle sur laquelle se groupèrent les assistants et des chœurs chantant en l'honneur de l'Être suprême, des odes religieuses et patriotiques.

Cette fête ne précéda que de peu la chute de Robespierre à laquelle elle ne fut pas étrangère. La réaction ne s'étendit point tout d'abord aux mesures anti-religieuses : elle ne commença que le 21 février 1795 par un décret proclamant la *liberté des cultes* et ne faisant plus de distinction de clergé constitutionnel ou autre. Les prêtres insermentés reparurent, des paroisses se reformèrent dans beaucoup de départements. Toutefois, après l'insurrection royaliste du 13 vendémiaire 1795, la Convention renouvela les lois de 1792 et de 1793 et recommença la persécution. Le Directoire la continua : il y eut encore en 1796, nombre de prêtres déportés ou fusillés. On essaya de remplacer le catholicisme soit par le protestantisme, soit par des cultes philosophiques comme celui des *théophilanthropes* (amis de Dieu et des hommes). Favorisés par un membre même du Directoire, Larévellière-Lépeaux, les théophilanthropes obtinrent de partager avec la Société catholique l'église de Notre-Dame. Ils se bornaient à des discours sur la création, sur la morale, à des récitations de poésies.

Malgré toutes ces tentatives de constituer un nouveau culte, l'ancien se réorganisait et Bonaparte, premier Consul, le rétablit officiellement en signant avec le pape Pie VII un *Concordat* célèbre (14 juillet 1801). Empereur, Bonaparte soumit l'Église à son despotisme, comme jadis Louis XIV. Sous la Restauration, le réveil religieux secondé par le Gouvernement amena au contraire l'Église à reprendre son ancienne domination. La monarchie de Juillet la traita, par suite, avec défiance, tout en lui laissant la liberté et en observant le Concordat. Le second Empire lui rendit au contraire une grande influence et, après 1871, les luttes religieuses recommencèrent. Le Concordat a été rompu par la loi de Séparation le 9 décembre 1905.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

CHAPITRE VII

LA VIE JUDICIAIRE. POUR LE DROIT

I. — LA JUSTICE BARBARE

Les Druides juges. — La justice est un des besoins les plus essentiels des sociétés et celui qui a été le plus difficilement satisfait. Elle a varié selon les mœurs, les caractères, les institutions politiques, sociales des peuples. On ne sait comment elle était rendue dans les âges primitifs, ni chez les Gaulois. Elle paraît toutefois avoir été, chez eux, intimement unie à la religion. Les *Druides* étaient les grands juges du pays. Ceux qui n'acceptaient pas leurs sentences étaient regardés comme des impies et des scélérats et frappés d'une sorte d'excommunication; chacun s'éloignait d'eux ou se gardait de les aborder, de leur parler, car ils auraient communiqué leur souillure.

Les magistrats romains. — Dans la Gaule romaine la justice appartenait à des magistrats : *préteurs*, *proconsuls*, *comtes des cités*. Elle se confondait avec tous les pouvoirs administratifs remis aux chefs des provinces, des villes. Quoique le *droit* ne fût pas encore fixé dans des codes qui ne furent coordonnés qu'au VI^e^ siècle au temps de Justinien, la justice était rendue selon des règles ou *procédures* précises et des lois bien déterminées, combinées avec les coutumes indigènes. Le droit était uniforme pour toutes les régions de la Gaule. Cette justice savante disparut lors des Invasions barbares, mais elle devait revivre plus tard, après une longue éclipse, et c'est d'elle qu'en partie est dérivée la justice française.

La justice barbare: le wergeld. — Lorsqu'ils s'établirent dans l'empire romain, les Germains apportèrent leurs lois et aussi leurs coutumes entièrement différentes de celles qu'ils trouvaient en Gaule. C'est au puissant roi mérovingien Dagobert (628-638) qu'on attribue la revision ou la rédaction définitive de la loi des Francs, appelée, on ne sait pourquoi, *loi salique*, loi très confuse et principalement pénale. On y compte 343 articles de pénalité et 65 seulement sur tous les autres sujets.

Les barbares ne s'étaient pas élevés à l'idée morale de respecter comme une chose sacrée la vie des hommes. Un meurtre était pour eux un dommage matériel causé à la famille de la victime.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

La valeur de chaque homme, selon qu'il était ou compagnon du roi, ou noble franc, ou simple homme libre, ou bien esclave, était donc fixée; pour un compagnon du roi on payait 1800 sous d'or, pour un homme de la *truste* ou bande du roi 600 sous d'or, pour un prêtre également 600 sous, pour un Franc libre, 200, pour un simple esclave 40 : c'est ce qu'on appelait le *wergeld* ou la *composition*. On composait en effet avec la famille de la victime, on faisait un compromis : moyennant l'indemnité qui leur était payée, les parents renonçaient à la vengeance du meurtre, car ils avaient droit à cette vengeance non seulement sur la personne du meurtrier, mais sur sa famille. C'était le droit primitif qui subsista longtemps dans les familles de l'Italie, de la Sardaigne, de la Corse par la *vendetta*.

La justice par l'eau et par le feu. — D'après les idées païennes dont ils ne pouvaient aisément se défaire, les barbares ne cessaient point d'attribuer quelque chose de divin au feu et à l'eau. De là les *épreuves judiciaires* ou *ordalies* (all. *urtheil*). L'eau et le feu devaient révéler le coupable : celui qui portait un fer rouge sans se brûler était innocent. Au-dessus d'une chaudière d'eau bouillante, on attachait une corde à laquelle était suspendue une boucle que l'on plaçait dans l'eau. A la première épreuve, le patient n'avait besoin pour l'atteindre que de mettre la main dans l'eau; à la seconde, le bras jusqu'au coude; à la troisième le bras tout entier. On lui enveloppait ensuite la main et le bras, et, si, au bout de trois jours, quelque marque de brûlure apparaissait sur la main ou le bras, l'accusé était considéré comme coupable. Pour l'épreuve de l'eau froide on jetait nu l'accusé tantôt dans une rivière, tantôt dans une grande cuve pleine d'eau; il avait la main droite liée avec le pied gauche : s'il allait au fond, comme c'était naturel, il était réputé innocent, si au contraire il venait sur l'eau on disait que cet élément le rejetait et on le tenait pour convaincu du crime qu'on lui reprochait. Celui qui restait le plus longtemps immobile l'emportait sur son adversaire. L'*épreuve du feu* était une des plus solennelles. On élevait deux bûchers, dont les flammes se touchaient. L'accusé, l'hostie à la main, traversait rapidement les flammes et, s'il n'en recevait pas d'atteinte, il était réputé innocent.

Le duel judiciaire sous les Mérovingiens.

L'*épreuve de la croix*, plus humaine, consistait à tenir les bras étendus le plus longtemps possible pendant le service divin.

La justice par le combat. — Ce fut l'épreuve qui persista le plus longtemps chez les peuples guerriers; on prouvait son droit en *combattant son adversaire*. Selon la loi *Gombette* ou loi des Bourguignons, le combat devait avoir lieu avec le bouclier et le bâton. A l'époque féodale, il y eut toute une réglementation pour ces combats qui attiraient un grand concours de peuple. Le duel était précédé d'un *défi* devant le tribunal. Celui qui demandait le *jugement de Dieu*, jetait son gant comme *gage de bataille*. On mesurait le champ où devaient paraître les adversaires, on l'entourait de palissades : c'était le *champ clos* gardé par quatre chevaliers. Les

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

juges présidaient. Les champions, avant d'en venir aux mains, juraient sur la croix et le missel de ne point s'aider de l'art de la magie, protestaient que leurs armes n'étaient point enchantées par sorcellerie et qu'ils ne portaient sur eux ni pierre, ni écrit, ni brevet, ni charme d'aucune espèce, ne se confiant qu'en Dieu, en leur bon droit, en leurs armes et en leur force corporelle. Les armes variaient suivant les classes : les écuyers n'avaient que l'épée et l'écu ou bouclier long, etc., et combattaient à pied ; les serfs et les vilains avaient pour armes un couteau

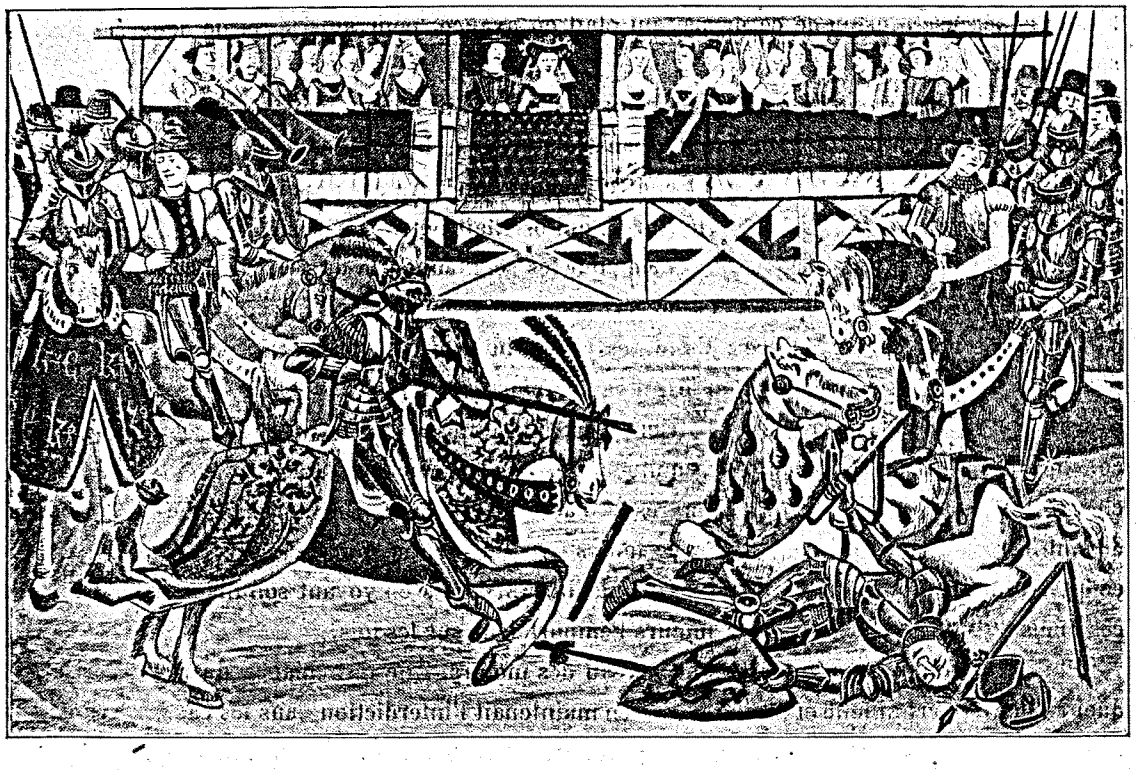

Le duel judiciaire. Combat à cheval (xv^e siècle).

et un bâton et portaient un bouclier de cuir nommé *canevas*. Le vaincu était regardé comme condamné par le jugement de Dieu et, s'il ne périssait pas sous les coups de son adversaire, une mort ignominieuse l'attendait.

Suppression et persistance du duel judiciaire. — Au xiii^e siècle encore, on estimait le combat une forme de la justice. Il avait survécu aux autres épreuves. C'était lui le grand obstacle à l'établissement d'une vraie justice, puisque en dépit de ses formes légales et religieuses, il était la négation de la justice et de la religion mêmes. Non que l'Église, par la voix de ses pontifes les plus éclairés ne protestât contre cette dérision et ce scandale. Mais, par une de ces contradictions regrettables résultant de la servitude féodale dont ne voulaient point se délivrer les bénéficiers ecclésiastiques, les cours temporelles des évêques et des abbés continuaient à garder le duel que les papes condamnaient. Ce n'était pas pour encourager les

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

seigneurs à l'abandonner. Les légistes discutaient, subtilisaient. Saint Louis en 1258 ou 1260, sous l'inspiration de sa piété ardente qui lui montrait dans le duel une coupable tentation de la divinité, trancha la question. Il rendit la fameuse ordonnance sur les duels qui devait élever contre le règne de la force celui de la justice. « Nous défendons les batailles par tout notre domaine en toutes querelles. » Tel était l'ordre, en son énergique simplicité, que jetait saint Louis au milieu du tumulte des armes. Et il répétait encore comme conclusion des divers articles de son ordonnance : « les batailles nous ôtons par tout notre domaine à toujours ». A toujours, c'était là une généreuse illusion de ce prince qui était en avance, pour ainsi dire, de deux siècles sur son temps.

Ses volontés rencontrèrent de nombreux obstacles. Lui-même avait dû limiter ses défenses à son domaine. Les légistes continuent, dans leurs livres, de détailler la procédure du duel. Des murmures, des chansons protestèrent contre l'innovation[1]. Au roi « apaiseur » et ferme succéda un roi batailleur et faible, Philippe le Hardi, qui oscillait entre son désir d'observer les recommandations paternelles et sa complaisance pour les seigneurs. Le duel judiciaire reparut, même à la cour du roi. Un chevalier et un écuyer armés de toutes pièces, sur leurs chevaux, combattirent l'un contre l'autre : l'une des rênes du cheval de l'écuyer s'entortilla autour du pied du chevalier et, en ce point, on les fit cesser pour parler de paix. Tandis qu'on négociait, le chevalier ôta son pied et le mit en l'étrier ; ceux qui gardaient le parc lui dirent de se hâter de conclure la paix, car si le combat recommençait, ils lui remettraient son pied dans les rênes du cheval de l'écuyer : le chevalier s'empressa d'accepter la paix. Un duel eut lieu à Vincennes devant le roi lui-même. L'action dura le temps « qu'un homme ferait une lieue à pied » jusqu'à ce qu'il plût au roi d'imposer la paix. Qu'eût dit saint Louis en voyant son fils assister à l'un de ces duels qu'il avait proscrits? Les mœurs l'emportaient sur les lois.

Philippe le Bel descendit les lois au niveau des mœurs. Une ordonnance du roi autorisait le duel en matière criminelle et capitale ; elle en maintenait l'interdiction dans les causes civiles. Un long formulaire rééditait l'ancienne procédure des cris des hérauts d'armes, des défenses, des requêtes et protestations, des serments, des mesures à prendre pour l'égalité des chances. Le combat à outrance était maintenu. En deux cas, la bataille était « outrée » : quand l'une des parties, vaincue, confessait sa faute, ou quand l'une mettait l'autre hors des lices, en vie ou non. Si le vaincu sortait des lices vivant, les rois d'armes et hérauts le relevaient, coupaient ses aiguillettes et son harnais, puis le livraient au maréchal pour le justicier selon le bon plaisir du roi. S'il était projeté mort, son cadavre était désarmé et laissé sur le sol jusqu'à la décision du roi qui pardonnait ou le condamnait à être traité comme criminel. Après la mort de Philippe le Bel,

1. Gent de France, mult estes esbahie,
Mult vous a l'en de franchise éloigniez!
Car vous êtes par *enquestes* jugiez.

(*Recueil de chants historiques français*, 1841, 1re partie p. 218.)

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

les nobles de toutes les provinces réclamèrent la liberté du duel judiciaire autant que celle des guerres privées. Les nobles de Bourgogne obtinrent de ne pouvoir être condamnés par enquêtes et « d'user du gage de bataille comme l'on faisait anciennement ». Les barons picards arrachèrent aussi la confirmation du gage de bataille.

Sous les Valois, au milieu des troubles de la guerre étrangère et de la guerre civile, il était difficile que la raison reprît son empire sur la force. Le 15 décembre 1343, à Vincennes, devant le roi Philippe VI, en la haute chambre du château, deux chevaliers jettent l'un contre l'autre leur gage de bataille, et le jour du combat fut assigné à Gisors. Un arrêt de 1356, sous Jean le Bon, reproduit les cas où le duel peut être admis. Sous Charles V, prince calme autant qu'énergique, le duel devient plus rare, mais il persiste ainsi que sous Charles VI. Aucune loi, dans les siècles suivants, n'intervint pour abolir de nouveau les combats judiciaires et en revenir aux défenses catégoriques de saint Louis. Au XVI^e^ siècle, sous Henri II, eut lieu un duel judiciaire resté fameux (10 juillet 1547). En présence de toute la cour rangée sur des estrades, le seigneur de la Châtaigneraie et le sire de Jarnac luttèrent en champ clos. Jarnac, par un coup imprévu, trancha de son épée le jarret de son adversaire et eut gain de cause. Ce coup excita les plus vifs murmures : il est resté légendaire sous le nom de *coup de Jarnac* donné à toute attaque traîtresse. Ce dénouement et le chagrin qu'Henri II ressentit de la défaite de son favori la Châtaigneraie empêchèrent de telles scènes de se renouveler. Le duel néanmoins, s'il disparut des tribunaux, resta dans les mœurs. Ce fut une manière de se faire justice soi-même sans procédure d'aucune sorte. Le duel se pratiqua dans les rues, sur les places, dans les villes, dans les champs, entraînant jusqu'aux amis qui prenaient fait et cause pour l'un des champions, au point d'offrir des mêlées de quatre, six, huit combattants pour de frivoles motifs. Richelieu lui-même n'arriva qu'à limiter ces jeux sanglants qu'on ne put jamais arrêter.

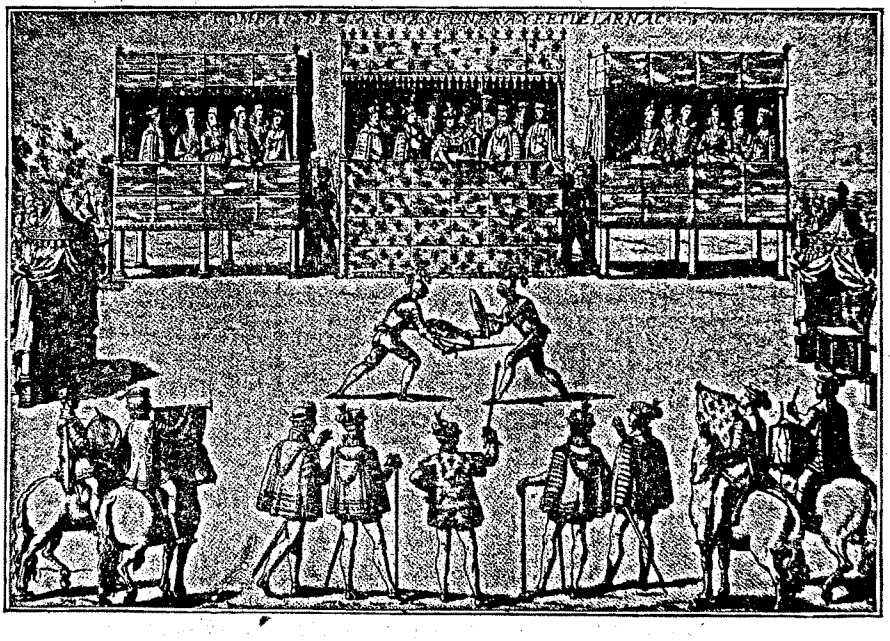

Un duel judiciaire sous la Renaissance. — Le combat de la Châtaigneraie et de Jarnac (1547). D'après une gravure du XVI^e^ siècle.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Six siècles encore après l'ordonnance chrétienne de saint Louis, dans notre société extrêmement policée, le duel est resté vivace. Il est même réputé élégant ce préjugé qui fait de la force et de l'adresse une preuve et suspend l'honneur d'un homme à la pointe d'une épée.

II. — LA JUSTICE FÉODALE

Les seigneurs juges. — Du temps de l'unité et de la paix romaines, l'administration impériale n'avait pas empêché que beaucoup de *villas* ne fussent des domaines quasi indépendants. Le maître y exerçait sur ses esclaves, ses affranchis, ses colons une justice domestique, patrimoniale, qui remontait probablement à la justice antique. Lorsque les invasions brisèrent les provinces et les circonscriptions des cités, la propriété resta le cadre indestructible de la société. Anciens ou nouveaux, Gallo-Romains ou Francs, les possesseurs du sol gardèrent tous les droits habituels. Les grands propriétaires demeurèrent des juges. Les rois mérovingiens accordèrent libéralement à leurs *leudes* ou fidèles, des terres ou des *bénéfices*. Il se forma, sous la première et la deuxième race, une classe nouvelle de propriétaires, usufruitiers d'abord, puis perpétuels. Les bénéficiers devinrent aussi des juges. Le démembrement de l'empire de Charlemagne, les nécessités de la défense contre les pirates du dehors et les pillards du dedans, amenèrent d'autres groupements des terres et des hommes : les propriétaires moindres, les bénéficiers les moins riches se recommandèrent aux plus anciens, aux *seniores* (seigneurs); ils furent leurs hommes, leurs *vassi* (vassaux), liés par un serment de fidélité qui fit donner le nom de *fiefs* (*feod* : foi) à ces groupements de propriétés. Chaque seigneur, chaque vassal commandait à ses hommes et les jugeait. Le seigneur était le juge suzerain de ses vassaux et revisait leurs sentences ; il était ainsi premier et second juge. Les officiers des rois, comtes, ducs, maîtres des provinces, s'étaient rendus de leur côté indépendants, en conservant leur autorité sur les différentes régions. Juges dans leurs domaines, comme tous les propriétaires, les comtes, les ducs étaient, en outre, juges des seigneurs de leur région, puis juges d'appel des sentences rendues par ces seigneurs, enfin, juges, au troisième degré, des sentences prononcées par les vassaux de ces seigneurs. Ainsi tous les fiefs, petits ou grands, eurent leur justice ou *haute* (complète) ou *basse* (limitée) selon la condition des seigneurs. A ces fiefs s'ajoutaient les seigneuries ecclésiastiques. Autant d'évêques et d'archevêques, autant de supérieurs d'abbayes, autant de seigneurs nantis des mêmes droits que les ducs et comtes. Les villes aussi étaient des seigneuries. La plupart jouissaient d'une sorte d'autonomie : villes de *commune*, villes de *bourgeoisie*, villes de *consulat* dans le midi. Dans les *communes*, les magistrats, maire et échevins, rendaient la justice assistés de *pairs* ou de *jurés*; chaque ville avait sa justice comme son histoire.

Multiplicité et confusion des justices féodales. — La multiplicité des justices féodales, leur confusion, causaient un désordre extrême qu'on ne saurait vraiment se représenter. Allait-on de Paris à Orléans, à Chartres? la justice des chemins appartenait au roi. Allait-on d'Orléans à Nevers ou à Sens? elle regardait l'évêque d'Orléans. C'était le roi qui

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

avait la justice de tous les grands chemins du comté d'Anjou. A Essonnes, le prieur avait haute justice, sauf sur les chemins où le roi prenait péage; toutefois, en dehors d'Essonnes, la basse justice de ces chemins restait au prieur. Le sire de Nesle avait la justice d'un chemin entre un tilleul près d'Oignolles et un étang près de Crécy. Les villes, les rues, les maisons sont divisées comme les chemins. L'évêque d'Arras a toute justice sur la rue d'Aubigny. Le roi et Pierre de Chastres ont la haute justice en commun dans ladite ville de Chastres. A Mâcon l'évêque a la justice d'une petite rue devant la porte de sa maison épiscopale et la garde des clefs de la porte du pont. Dans la châtellenie de Dun plusieurs chevaliers ont toute justice, mais celle du donjon est au roi et à plusieurs autres. Un dignitaire de l'église de Saint-Quentin a la justice sur les habitants de la rue d'Aouste et la justice du fossoyeur.

La justice était aussi partagée. La moitié de la justice de Rousselières, la tierce partie de la justice de Langeac sont à la dame de Bourbon contre le roi; un autre tiers de la justice de Langeac est à l'abbé de Cluny contre le roi. En outre la juridiction est intermittente. Le roi a la justice des trois jours de foire à Saint-Christophé en Touraine. La justice de Cergy est à l'abbé de Saint-Denis, excepté la basse, le jour des foires de Saint-Martin, laquelle est au maire et à la commune de Pontoise. La juridiction est fractionnée en raison de la compétence. A Bouconvilliers et Serans le roi a la justice « du sang, des meslées », mais le seigneur dudit lieu a le ban du vin. La justice d'Augicourt est au roi, excepté celle des fonds de terre, meubles, chaudes mêlées sans mort et blessures. Les bourgeois de Sens peuvent bien arrêter les coupables, mais non les tenir en prison jusqu'au jugement : ils doivent les livrer au bailli ou au prévôt. Messire Adam de Bourron, chevalier, a la justice de sang et de larron « jusqu'à couper l'oreille »; il a la confiscation des biens des larrons, homicides et meurtriers de sa terre. A Chalevenne, l'abbé de Saint-Germain des Prés a la connaissance des soufflets et légères injures, du tréfonds et des meubles, l'abbé de Saint-Denis y a connaissance des atroces mêlées sans homicide et des larcins; le roi a la justice de l'homicide. C'est le cas de dire : « Chacun emporte sa pièce ».

Les juges royaux; l'appel. — Au-dessus de ces juridictions multiples et enchevêtrées s'éleva, à partir du XIIIe siècle, la justice royale. Saint Louis avait inauguré une justice rapprochée des vrais principes : la justice par *enquête* et par *écrit*. Des tribunaux au lieu de champ clos, des plaideurs au lieu de combattants, des témoins au lieu de champions, des informations et des discussions au lieu de grands coups d'épée et de lance, la raison substituée à la brutalité, le droit triomphant de la force, voilà l'œuvre qui a valu à saint Louis une légitime popularité.

La suppression du duel judiciaire entraînait le rétablissement de *l'appel*. Dans les assises seigneuriales, jadis, le guerrier dépité d'un échec n'écoutait que son emportement. Il provoquait ses juges. La bataille naissait du procès. En réalité, le plaideur malheureux se jetait d'un ennemi sur un autre, quitte à se retourner contre le premier, à combattre ensuite pour l'objet du jugement après avoir détruit le jugement par la défaite des juges. Poussé par sa conscience si droite, saint Louis fit cesser cette iniquité. Il fallut plaider à nouveau et non plus combattre. Recevant les appels des cours inférieures, les seigneurs voyaient ceux de leurs cours portés

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

devant le suzerain; de là une chaîne qui aboutissait au suzerain de tous, au roi. En encourageant les appels, les baillis offraient aux opprimés un suprême recours, le roi.

Ils ne manquaient pas non plus d'attirer beaucoup de causes à leurs assises parce que les causes intéressaient le roi; c'étaient les *cas royaux*. Qu'une des choses ou qu'un des hommes du roi soit en cause, qu'il s'agisse d'une route ou d'un bois du roi ou du vol d'écuelles du roi, d'un panonceau renversé, d'un protégé quelconque lésé, le bailli du roi intervient, la prison du roi s'ouvre, le Parlement du roi juge, les fourches patibulaires du roi se dressent, personne ne sera certain de ne pas avoir à compter avec les sergents du roi; les seigneurs, comme le peuple, ne redouteront rien tant que la justice du roi.

Les frais et les lenteurs de la justice. — La nouvelle justice, quoiqu'elle fût un progrès, n'en eut pas moins de graves défauts. La procédure allait sans cesse se compliquant et n'était pas faite pour simplifier les dépenses des plaideurs : tant d'écritures! tant de droits de chancellerie! tant de salaires pour les procureurs et les avocats, de dons ou d'épices pour les juges! tant de voyages, de séjours à Paris en cas d'appel au Parlement! tant d'enquêtes dans des pays souvent fort éloignés, tant de commissaires à défrayer en route et à payer! tant de témoins à dédommager! Les rouleaux d'enquêtes, les différentes pièces de la procédure exigeaient beaucoup de parchemins ou peaux, ou bien des feuilles de papier, chaque feuille dûment signée du procureur et aussi du greffier ou du magistrat taxateur, puis soigneusement numérotée. Tous les actes étaient revêtus du sceau de la juridiction seigneuriale ou royale : de là des droits de *scel* représentés aujourd'hui par le timbre et l'enregistrement; il fallait se procurer les pièces en double, car le Parlement retenait les originaux. Les sceaux des sergents ou moindres officiers avaient besoin d'être confirmés, « légalisés », comme nous disons, par le sceau du seigneur ou du bailli royal. La chancellerie était encombrée; on attendait quelquefois quinze jours l'apposition du sceau royal. La multiplicité des juridictions, les conflits qu'elle entraînait, les remises que nécessitaient les conflits, donnaient lieu à des procédures préliminaires, à des écritures coûteuses, sans compter les frais personnels des plaideurs qui se transportaient soit au chef-lieu du comté ou du duché, soit dans la capitale du royaume. Les riches plaideurs voyageaient avec une suite nombreuse. Madame de Lautrec venait à Paris (1337) soutenir un procès, accompagnée de plusieurs écuyers, de damoiselles, d'un clerc, de serviteurs, servantes, au total une suite de treize personnes. Une dame Béatrix voyageait, vers 1342, dans les environs de Nîmes, avec une damoiselle, deux écuyers, quatre chevaux et trois valets; elle dépensait chaque jour 40 sous tournois (10 fr.). Robert Ingrant et Thibaut d'Attigny viennent de Reims à Paris avec quatre chevaux, car ils sont des plus notables de la ville; l'état de frais porte une dépense de 4 francs (20 fr.) par jour. Pour aller de Montpellier à Montauban (40 à 45 lieues), le sire Bertrand des Prés partait avec quinze montures tant pour lui que pour les siens. Il fallait aussi réprimer l'avidité des clercs pour lesquels, en raison de quelques écritures, de quelques services, les procureurs réclamaient des salaires, puis celle des clercs libres ou hommes d'affaires qui encombraient le Palais, employés par les plaideurs ou même par les avocats et les procureurs.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Il y en avait qui demandaient six écus d'or pour une simple requête, travail que d'autres auraient fait pour deux sous.

Les frais devenaient surtout énormes par la durée des procès. Les procédures n'en finissaient point. Il fallait un long temps avant qu'on pût aborder le litige lui-même. Des délais de trois ans parfois séparaient les diverses phases de la procédure. Bien des plaideurs n'en voyaient pas la fin. Ils léguaient le procès à leurs héritiers. Loin de s'améliorer, la situation, en dépit des ordonnances rendues pour la réduction des procès, alla en empirant. L'historien de Louis XI, Thomas Bazin, s'écriait : « Combien d'hommes de tout état et de toute condition se plaignent chaque jour de la longueur des procès dévolus au Parlement! Que de frais, que de dépenses, que de fatigues ne faut-il pas supporter avant d'arriver au terme d'une sentence définitive! Et même quand tout cela a été surmonté, bien qu'on voie sans cesse cet illustre tribunal faire des jugements et prononcer des arrêts, combien petit en est le nombre en comparaison des causes à qui il n'est jamais donné d'aboutir à ce terme désiré ou qui n'y parviennent qu'après les délais les plus longs, les plus coûteux et les plus insupportables! Aussi, d'un avis presque général, serait-il meilleur et plus sage, la plupart du temps, de renoncer dès l'origine aux causes les plus justes que d'acheter une victoire même au prix de tant de frais, d'ennuis et de travaux. »

Les épices. — Ce mot d'*épices* est courant au XIV^e^ siècle. Pasquier en donne une étymologie qui paraît probable : « présents de confitures ou autres desserts », mais ces dons en nature, s'ils ont persisté à travers les âges, n'étaient sans doute que secondaires. Le mot *épices* désigna généralement des émoluments extraordinaires accordés à des rapporteurs de procès, ou à des conseillers qui taxaient les dommages et les dépens. Les procureurs extorquaient de grosses sommes aux plaideurs, sous prétexte qu'ils devaient donner des épices aux juges. Un envoyé de la ville de Lyon, Jean de Durche, chargé de presser, à Paris, plusieurs affaires pendantes au Parlement, part de Lyon le 9 avril 1384 après avoir touché à la caisse de Guillaume Cuizot, receveur des deniers de la ville, la somme de 40 francs, soit 429 francs pour ses frais de voyage et de séjour (la livre tournoi valant alors 10 fr. 725). Le 20 il est arrivé à Paris. Aussitôt il va voir l'avocat et le procureur des consuls de Lyon auxquels il remet leur salaire d'une année : 10 francs (107 fr. 25). Puis il s'attaque aux clercs des personnages qu'il faut stimuler : à l'un il donne 4 francs (42 fr. 90); à un autre et à un troisième chacun 3 sous parisis (2 fr.); à un autre avocat et son clerc 20 sous (40 fr. 13) pour qu'ils ne laissent enregistrer aucune ordonnance rendue contre la ville sans en transmettre la copie au consulat. Jean de Durche va voir un secrétaire des généraux des aides pour l'expédition de certaines lettres patentes; il a eu soin de se munir de deux livres de *confitures*. Ces présents paraissent réservés à ceux auxquels on n'ose offrir de l'argent. En effet Jean se rend chez son fournisseur « l'épicier du Petit Pont », il y prend 18 livres de confitures et court les distribuer aux conseillers qui lui ont été désignés « pour qu'ils soient plus diligents et chassent plus fort la besogne. » Il épuise la provision de son épicier du Petit Pont et est obligé d'aller chez un autre au coin de la rue de la Calandre. Jean doit encore, la veille de la mi-août, changer de boutique; il va chez un troisième épicier

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

vers Saint-Innocent pour acheter 6 livres de confitures. Les plus importants personnages acceptent ces gracieusetés. Jean de Durche leur offre aussi des « boîtes de dyacitron » (espèce de vin cuit). Quant aux petits clercs il a une autre source de dépenses. Jean de Durche va boire avec eux et fait figurer à son compte 23 sous parisis (15 fr. 41), car il a été six fois boire avec Jacquin, le clerc de Jean Jouvence, et d'autres compagnons. Il lui a fallu en outre, pour mettre les pièces d'un procès, un sac qui lui a coûté 8 deniers parisis (0 fr. 44), une boîte pour porter les lettres qu'il envoyait aux conseillers. Ajoutons beaucoup de menues dépenses ou gratifications de 1 ou 2 francs pour les expéditions de lettres et copies de pièces; un notaire reçut 3 flacons de vin. Bref, Jean de Durche, qui n'avait pas distribué moins de 40 livres de confitures et avait eu beaucoup à payer, avait été contraint de réclamer des fonds aux consuls de Lyon qui lui envoyèrent 120 francs (1 287 fr.). Il peut ainsi liquider toutes ses dépenses et se payer lui-même, car il n'oublie pas ses propres gages : du 9 avril au 30 septembre, 58 fr. 5 sous parisis (625 fr. 42). Par cet exemple qui se reproduisait pour d'autres villes, pour des seigneurs, on peut voir que la justice tendait à devenir marchande. Cet impôt vexatoire prélevé sur les plaideurs se maintint dans les siècles suivants et donna lieu à une foule d'abus qui ne contribuèrent pas peu à déconsidérer les justices royales.

Adam de Cambray, premier président au Parlement de Paris.
(Biblioth. Nle. Recueil de Gaignères).

La vénalité des charges. — Les juges étaient d'autant moins disposés à renoncer à ces profits qu'au début des temps modernes ils se virent obligés de payer leurs charges. Les rois avaient pris l'habitude de faire argent de certains offices qu'ils vendaient. Ce système se déve-

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

oppa sous François Ier. Les charges de justice, comme celles d'administration, tendirent à se changer en propriétés. La justice, cette chose sacrée, devenait vénale. Sous le règne de Henri IV cette vénalité fut ouvertement établie et Sully, pour fournir des ressources au trésor royal, créa un impôt annuel, la *paulette* (du nom de Ch. Paulet qui suggéra cet expédient), moyennant lequel les magistrats acquéraient le droit de transmettre leurs offices à leurs héritiers. Cet abus toutefois n'eut pas en France les funestes conséquences qu'on en aurait pu craindre. Comme une science sérieuse était exigée des gens de justice, ces charges restèrent dans les mêmes familles où se perpétuèrent le goût de l'étude et la connaissance du *droit*. Une magistrature française se forma qui mérita en Europe une réputation de fermeté et d'indépendance.

Président à mortier.
(Dans « Les conditions de la vie de S. Leclerc. »)

Le costume des juges. — Comme, dans le Parlement du Moyen âge, les légistes prenaient de plus en plus d'ascendant sur les seigneurs et comme ces légistes étaient, pour la plupart, des hommes d'Église, le costume des juges garda l'aspect du costume des clercs. Quelques miniatures nous permettent de nous représenter des juges de la fin du XIVe siècle : *grande robe longue*, violet pâle, à ceinture, bordure de fourrure en bas, aux manches et à la poitrine, ou bien une robe ample et flottante également violette, ou bien une grande *houppelande* marron à manches, fendue sur le côté droit et bordée de fourrure; *chausses noires* avec pointes; *chapeau de feutre* gris à bord relevé sur le côté droit. Une expression injurieuse est sans doute venue du nom d'une des sortes de robes portées par les docteurs et les juges : les robes dites *ganaches*, très longues, fermées jusqu'au cou, à manches, avec une pèlerine. Ce nom du vêtement fut employé pour désigner les personnes mêmes. La malignité ne tarda pas à le prendre en mauvaise part quand on voulait désigner des gens peu dignes de porter ladite robe. Par une de ces bizarreries du langage qu'on observe si souvent, furent dans la suite appelés *ganaches* (primitivement *savants*) ceux qui, au contraire, n'étaient rien moins que doctes et intelligents.

Les gradués en droit portaient un bonnet particulier appelé *barrette* et emprunté aussi aux gens d'Église : c'était un haut bonnet de velours et de drap qui tantôt s'en allait en pointe,

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

tantôt s'amortissait comme le fond d'un sac. Les juges portèrent aussi les *bonnets carrés* dont les clercs se servaient à l'église. Ces bonnets remplacèrent les *chaperons* qui primitivement enveloppaient la tête, formant des plis et des replis et dont les légistes restaient couverts même pendant les audiences. Le chaperon se développait en forme de longue et étroite manche et s'entortillait autour du cou; quand l'usage du chaperon se perdit, les légistes le rappelèrent en conservant la manche, pendant sur l'épaule, origine de l'*épitoge*. Les dignitaires et présidents du Parlement, cour suprême de justice, se distinguèrent par la suite en portant un bonnet rond spécial, le *mortier*. Le mortier du chancelier était de toile d'or bordée d'hermine. Les présidents portaient un *mortier* de velours avec des galons d'or; d'habitude, ils le tenaient à la main, ils ne s'en couvraient que dans les circonstances solennelles. La robe longue était rouge et les épaules étaient cachées sous une pèlerine de fourrure blanche mouchetée. Tel est encore à peu près le costume des conseillers à la Cour d'Appel et surtout de la Cour de Cassation.

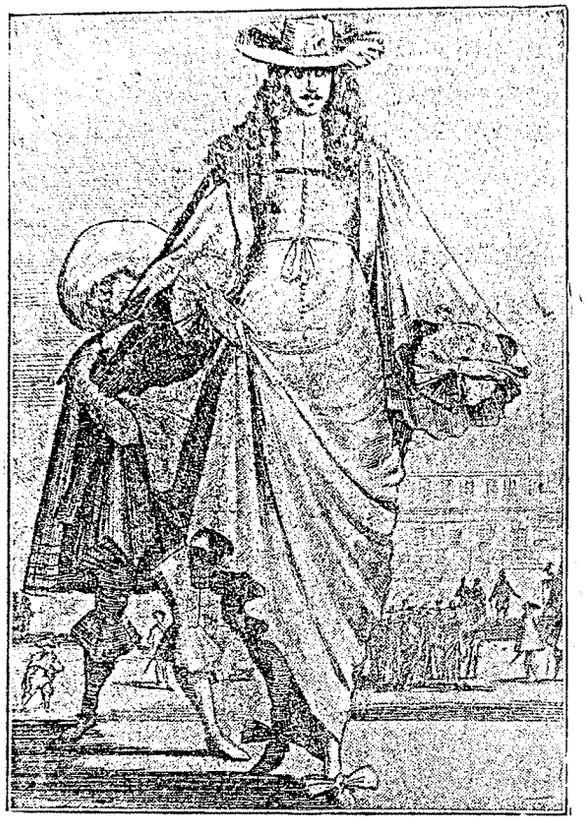

Conseiller au parlement.
(Dans « Les conditions de la vie de S. Leclerc ».)

III. — LES PÉNALITÉS. LA TORTURE

La pénalité variant selon les classes. — La justice féodale et celle de tout l'ancien régime gardèrent une tare dont elles ne se corrigèrent jamais : *l'inégalité*.

A Rome, quoiqu'il y eût une aristocratie, les lois pénales étaient applicables à tous les citoyens romains riches ou pauvres; les esclaves seuls étaient soumis à d'autres lois impitoyables. Au Moyen âge, le noble féodal se considérait comme un petit souverain. Il ne pouvait admettre facilement qu'il dût, si coupable qu'il se reconnût, être passible du même châtiment que le roturier. La différence des *peines* répondait à la condition des *personnes* et des *terres*. Les invasions d'un domaine, les violences exercées contre un voisin ou un ennemi sont couvertes par le droit de guerre. Sacs d'abbayes, pillages, incendies, meurtres, cruautés ne sont réprimés que par des condamnations pécuniaires. Le juge et les légistes du Moyen âge n'appelaient *meurtre* que la mort donnée en trahison, avec guet-apens, la nuit, dans une maison, dans un lit ou durant une trêve; ces circonstances seules aggravent le cas et entraînent la peine capitale. Elle était du reste si rarement appliquée aux gentilshommes qu'on ne songe pas à en modifier pour eux la

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

orme : ils sont traînés et pendus comme les vilains; par grâce quelques-uns obtiennent d'être ioyés. Plus tard seulement, lorsque les nobles ne pourront se soustraire à la loi commune, ils emanderont à être sauvés au moins du gibet commun : ils seront décapités et se consoleront par ne dernière manifestation d'orgueil, fiers de ne pas subir la mort des manants.

Dans les questions de meurtre et de blessures graves, prédomine toujours le souvenir de ancienne *composition*. Quoiqu'en théorie la composition ne soit plus admise, les coupables tran-igent avec les victimes ou leurs parents. C'était la responsabilité qu'on recherchait, le tort fait la victime qu'on évaluait. Cette responsabilité on voulait l'atteindre jusque dans les animaux. Les *Établissements* de saint Louis rendent responsable des accidents le maître des animaux vicieux; il avoue avoir onnu le vice de la ête méchante, il st pendable. Beau-anoir mentionne usage de mettre à ort des animaux. es gens de Saint-Martin des Champs, u début du XIV^e^ ècle, prennent ne truie qui avait enversé et tué un nfant, la condui-ent à Noisy-le-rand et la brûlent solennellement sous les fourches patibulaires. Ils en pendirent une autre aux êmes fourches de Noisy. Un cheval ayant tué un homme à Bondy et le propriétaire l'ayant mis l'abri hors de la justice de Saint-Martin, celui-ci dut payer une amende, puis dut rétablir une gure du cheval que les gens de Saint-Martin amenèrent à Noisy; ils le traînèrent et le pen-irent aux fourches.

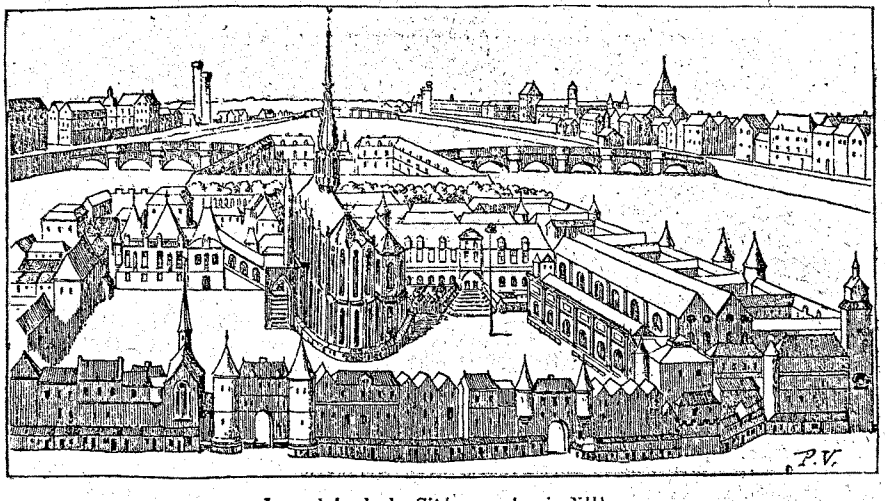

Le palais de la Cité sous Louis XIII.

Les réparations pécuniaires sont proportionnées, dans le cas de coups et blessures, à la gravité es blessures. Les tribunaux, le Parlement pourtant joignent des peines corporelles et cruelles : utilation du pied, de la main, yeux crevés. Ces mutilations ont souvent tout le caractère de la eine du talion.

La pénalité du vol. — La propriété individuelle ne fut jamais plus protégée qu'au Moyen ge, peut-être parce qu'elle ne fut jamais plus menacée. Le larron était pendu. Comme on n'ap-liquait point la pendaison aux femmes, celles-ci étaient enfouies vivantes. Que le vol ait lieu ur les grands chemins, ou la nuit, ou par effraction, ou par abus de confiance; qu'il s'agisse de obes, de deniers, de chevaux, la potence se dresse.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Pour les *fausses marchandises* et les *fausses mesures*, la mutilation du pouce ou même du poing accompagne la destruction de la marchandise. Le *faux témoignage* entraîne la prison, le pilori. Plusieurs faux témoins, en 1349, furent « mis et tournés au pilori » à Paris avec des couronnes de parchemin et eurent la langue brûlée d'un fer rouge. Les *faux monnayeurs* sont punis de mort, quelquefois de la perte des yeux. Même on les précipite dans une chaudière où ils sont bouillis. Les coupables de *faux en écriture publique* étaient exposés au pilori coiffés d'une mitre de papier où était écrit en grosses lettres *faussaire*, puis souvent marqués, au front, de la fleur de lis. D'aucuns étaient traînés et pendus. En 1344 un faussaire, Richard Brunet, de la vicomté de Vire, fut, à Paris, sur une charrette, à la porte de la boucherie du Châtelet, flétri d'un fer chaud à fleur de lis; de là il fut mené aux Halles où, sur un échafaud, il eut les deux poings coupés; on le traîne ensuite au gibet et on l'y attache avec une couronne de parchemin sur la tête. Même un membre du Parlement, Adam de Houdain, chevalier, convaincu de faux dans une enquête criminelle, fut justicié au gibet de Paris, le 23 juillet 1348. Non seulement on refusait aux cadavres des suicidés l'inhumation en terre sainte, mais on leur faisait leur procès, on les pendait. En 1351, selon le registre criminel de Saint-Martin des Champs, « fut traîné et pendu et justicié à Noisy-le-Grand, tout mort, Johannin Charles qui se estait tué et occis en la ville de Bondy ». En certains pays la femme adultère, les cheveux coupés, était chassée nue de sa maison et poursuivie dans les rues du bourg par son mari et ses proches qui la fustigeaient. Il fallut du temps et l'action persévérante du Parlement pour faire cesser ces honteuses coutumes.

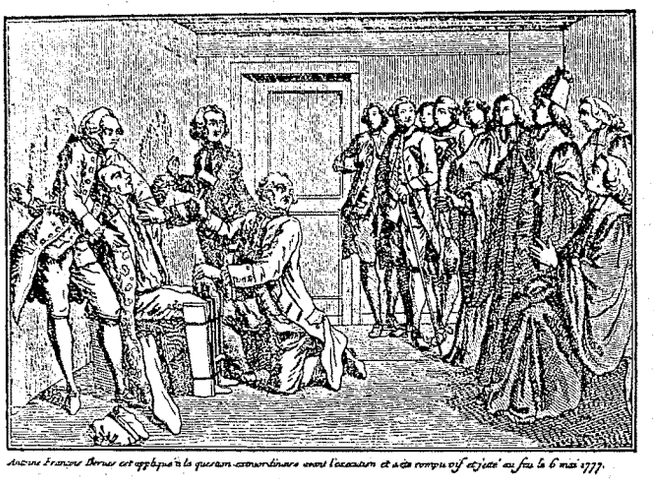

La question des brodequins.

La procédure par la torture. — La justice, sous l'ancien régime, conserva jusqu'à la fin, un caractère de barbarie. Dans les procès criminels, l'accusé se trouvait seul sans défense, contre plusieurs juges ingénieux à surprendre ou armés pour arracher ses aveux. Il ne connaît point les témoins qui le chargent et il ne lui est pas possible, enfermé dans sa geôle, d'en produire de contraires. Au combat supprimé, on avait substitué un combat pire encore, celui de l'homme « abreuvé d'eau », serré et brisé dans ses membres, au milieu de douleurs épouvantables. Les Romains ne s'étaient servis d'abord de la torture que contre les esclaves, réputés en quelque sorte des choses et des bêtes de somme; puis dans un cas, bientôt trop étendu, le crime de lèse-majesté, les hommes libres ne purent échapper aux tourments. Les lois de quelques peuples barbares établis dans l'empire romain adoptèrent et perpétuèrent ce mode

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

odieux abandonné ensuite pour les épreuves judiciaires. Au fond celles-ci n'en étaient qu'une variété et, quand elles disparurent, la torture en quelque sorte les rappela.

Ainsi que l'a écrit avec éloquence l'éminent criminaliste Faustin Hélie, « l'humanité, cette pitié tendre des maux des hommes, cette souffrance de leurs souffrances n'était connue ni dans l'antiquité ni même dans le Moyen âge, quelque dominé qu'il fût par le christianisme. Cicéron, Quintilien et Ulpien avaient mis en doute la valeur des témoignages arrachés par la torture; ils n'avaient point frémi de la torture elle-même. Les hommes du XIIIe et du XIVe siècle ne furent pas plus émus à la vue de ce supplice et n'étaient pas assez éclairés pour en tirer les mêmes doutes. Ils ne faisaient que suivre les mœurs du temps, les opinions, les habitudes de leur époque, en infligeant sans scrupule ces tourments barbares aux accusés ». Ajoutons que d'ailleurs la cruauté accompagnait souvent les crimes : on prolongeait par d'affreuses mutilations l'angoisse des victimes. Cette cruauté en provoquait une semblable dans la répression. Les seigneurs justiciers ou leurs officiers punissaient les violences par des violences plus affreuses puisqu'elles étaient froidement ordonnées.

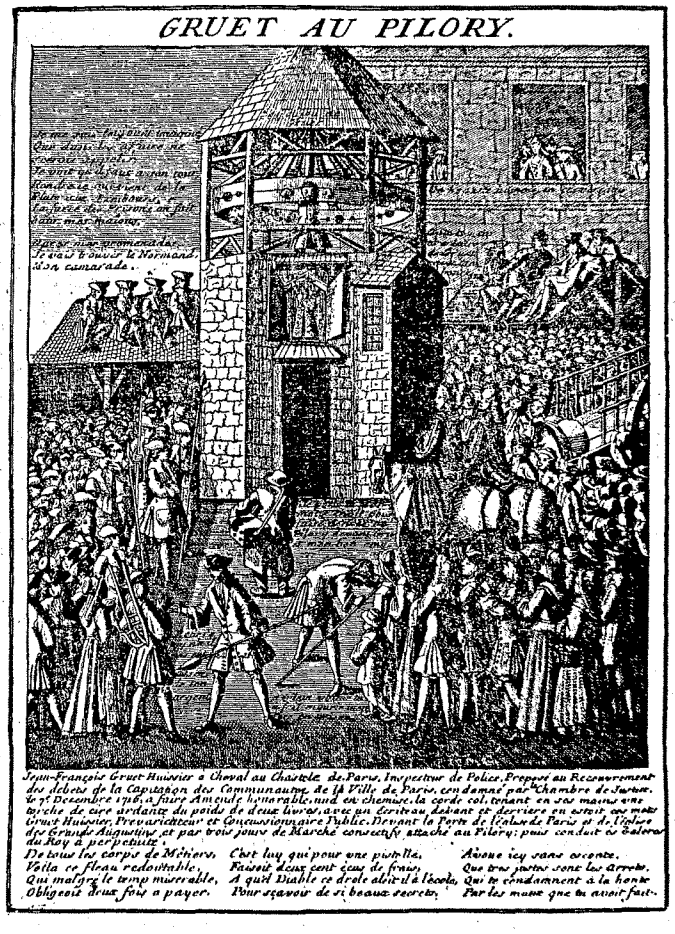

Le Pilori des Halles.

Au XIIIe siècle pourtant, la *question* ou *torture* n'est qu'exceptionnelle. Saint Louis, en 1254, défend positivement d'appliquer la question sur les dires d'un seul témoin et ne veut pas qu'on emploie les tourments contre « les personnes honorables et de bonne renommée, fussent-elles pauvres ». Même lorsqu'il y a inquisition ou poursuite d'office, il veut « que les actes et l'information soient communiqués dans leur entier à l'accusé ». Là, comme en beaucoup d'autres matières, les prescriptions du grand et saint roi ne purent prévaloir contre la brutalité des hommes. L'information secrète remplace de plus en plus l'enquête publique. La torture arrache les aveux. « Les juges de ce temps, dit encore Faustin Hélie, estimaient cette confession arrachée une victoire sur le crime : ils ne soupçonnaient

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

pas que dans cette lutte horrible contre la douleur, la douleur pouvait être aux prises avec l'innocence; ils n'avaient aucune notion des garanties qu'exigent la vie et la liberté des hommes ».

La torture fut maintenue durant tout l'ancien régime. Au XVII^e siècle, même l'ordonnance criminelle de 1670 avait conservé l'ancienne procédure par écrit, la *question*. Les deux genres de question le plus généralement employés étaient la *question à l'eau* et les *brodequins*, et toutes les deux se divisaient en *ordinaire* et *extraordinaire*. Le *brodequin* consistait à serrer la jambe du patient entre quatre planches de chêne. Le bourreau enfonçait ensuite, à coups de maillet, des coins de bois entre les planches, de manière à comprimer et même briser les membres du patient. La *question préparatoire*, c'est-à-dire l'interrogatoire par la torture, fut abolie par Louis XVI (édit du 24 août 1780). La *question préalable* aux supplices ne fut abolie que le 1^er mai 1788; encore tous ces tourments ne disparurent définitivement qu'après la loi du 3 novembre 1790.

Une exécution au XVII^e siècle; la Voisin. — Non seulement la procédure barbare se maintint jusqu'à la veille de 1789, mais les peines restèrent cruelles; elles contrastaient avec la politesse des mœurs, l'élégance de la Société du XVII^e et du XVIII^e siècle. Sous Louis XIV, sous Louis XV, outre l'exposition au *carcan* et au *pilori*, on appliquait le *fouet*, la *marque au fer rouge*, le *poing coupé*, la *langue coupée* ou *percée*, la *roue*. Dans ce dernier supplice, la victime, étendue sur une roue avait les membres brisés par le bourreau et ne mourait qu'après une longue agonie. On brûlait aussi. Dans une de ses lettres, Mme de Sévigné détaille ce supplice qu'elle allait voir en curieuse comme les autres dames de sa compagnie. Elle le décrit de son ton enjoué qui ne laisse pas supposer une grande émotion. Il s'agit de la Voisin condamnée comme empoisonneuse de profession.

« Je ne vous parlerai que de la Voisin : ce ne fut point mercredi, comme je vous l'avais mandé, qu'elle fut brûlée, ce ne fut qu'hier. Elle savait son arrêt dès lundi, chose extraordinaire. Le soir elle disait à ses gardes : Quoi! nous ne ferons point *medianoche*! Elle mangea avec eux à minuit par fantaisie, car il n'était point jour maigre; elle but beaucoup de vin, elle chanta vingt chansons à boire. Le mardi elle eut la question ordinaire, extraordinaire; elle avait dîné et dormi huit heures.... Elle soupa le soir et recommença, toute brisée qu'elle était, à faire la débauche avec scandale.... Le mercredi se passa de même en confrontations et débauches et chansons : elle ne voulut point voir de confesseur. Enfin le jeudi, qui était hier, on ne voulut lui donner qu'un bouillon ; elle en gronda, craignant de n'avoir pas la force de parler à ces messieurs. Elle vint en carrosse de Vincennes à Paris.... A cinq heures on la lia; et, avec une torche à la main, elle parut dans le tombereau habillée de blanc; c'est une sorte d'habit pour être brûlée; elle était fort rouge et l'on voyait qu'elle repoussait le confesseur et le crucifix avec violence. Nous la vîmes passer à l'hôtel de Sully, Mme de Chaulnes, Mme de Sully, la comtesse de Fiesque et bien d'autres. A Notre-Dame, elle ne voulut jamais prononcer l'amende honorable, et à la Grève, elle se défendit autant qu'elle put de sortir du tombereau : on l'en tira de force; on la mit sur le bûcher assise et liée avec du fer, on la couvrit de paille; elle jura beaucoup, elle repoussa la

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

paille cinq ou six fois; mais enfin le feu s'augmenta, et on la perdit de vue, et ses cendres sont en l'air présentement. Voilà la mort de Mme Voisin, célèbre par ses crimes et par son impiété. Un juge, à qui mon fils disait l'autre jour que c'était une étrange chose que de la faire brûler à petit feu, lui dit : « Ah! monsieur, il y a certains petits adoucissements à cause de la faiblesse du sexe. — Eh quoi, monsieur, on les étrangle? — Non, mais on leur jette des bûches sur la tête; les garçons du bourreau leur arrachent la tête avec des crocs de fer. » Vous voyez bien, ma fille, que cela n'est pas si terrible que l'on pense : comment vous portez-vous de ce petit conte? Il m'a fait grincer des dents. » (Lettre du 22 février 1680.)

IV. — LA JUSTICE MODERNE

Organisation nouvelle de la Justice sous l'Assemblée Constituante. — La Révolution de 1789 avait fait table rase de toutes les institutions de l'ancien régime. L'Assemblée Constituante entreprit de réédifier, sur un nouveau plan, gouvernement et société. Pour la justice elle adopta les mêmes cadres que pour l'édifice administratif. Le *canton* devint la base. Un *juge de paix*, rapproché des justiciables, y fut chargé de concilier d'abord, s'il pouvait, les parties, de juger ensuite, du moins pour les causes minimes, bienfait inappréciable et durable. Il y eut un *tribunal civil* par district, un *tribunal criminel* par département. Dans la capitale un *tribunal de cassation* veillait à l'exacte et uniforme application des lois. Les juges de profession n'eurent plus seuls autorité dans les causes criminelles. On revint à un ancien principe germanique, le jugement par les *pairs*, les égaux de l'accusé : ce fut le *jury*. La loi du 30 avril 1790 établit les jurés, citoyens désignés par le sort et chargés de résoudre les questions de fait. C'était le jury qui, à la majorité, déclarait si l'accusé était oui ou non coupable. Les juges qui avaient dirigé les débats, n'intervenaient ensuite qu'après le *verdict* du jury et, selon ce verdict, appliquaient la pénalité indiquée par la loi. Depuis cette époque, à travers toutes les vicissitudes des gouvernements, l'institution du jury a été maintenue comme le fondement de la justice criminelle et la meilleure garantie contre l'arbitraire.

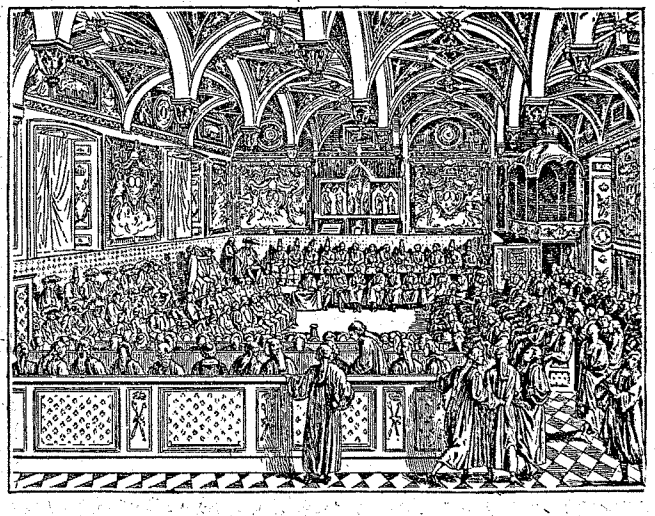

Lit de Justice tenu par Louis XVI,
d'après une gravure ancienne (1787).

Le Consulat; les tribunaux d'appel. — Sous le Consulat, Bonaparte reprit et développa la sage organisation de l'Assemblée Constituante (1800). L'*appel* n'avait été maintenu par la Constituante que d'un tribunal à un autre : il était porté devant des juges égaux en titre. Bonaparte

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

pas que dans cette lutte horrible contre la douleur, la douleur pouvait être aux prises avec l'innocence; ils n'avaient aucune notion des garanties qu'exigent la vie et la liberté des hommes ».

La torture fut maintenue durant tout l'ancien régime. Au XVII^e^ siècle, même l'ordonnance criminelle de 1670 avait conservé l'ancienne procédure par écrit, la *question*. Les deux genres de question le plus généralement employés étaient la *question à l'eau* et les *brodequins*, et toutes les deux se divisaient en *ordinaire* et *extraordinaire*. Le *brodequin* consistait à serrer la jambe du patient entre quatre planches de chêne. Le bourreau enfonçait ensuite, à coups de maillet, des coins de bois entre les planches, de manière à comprimer et même briser les membres du patient. La *question préparatoire*, c'est-à-dire l'interrogatoire par la torture, fut abolie par Louis XVI (édit du 24 août 1780). La *question préalable* aux supplices ne fut abolie que le 1^er^ mai 1788; encore tous ces tourments ne disparurent définitivement qu'après la loi du 3 novembre 1790.

Une exécution au XVII^e^ siècle; la Voisin. — Non seulement la procédure barbare se maintint jusqu'à la veille de 1789, mais les peines restèrent cruelles; elles contrastaient avec la politesse des mœurs, l'élégance de la Société du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle. Sous Louis XIV, sous Louis XV, outre l'exposition au *carcan* et au *pilori*, on appliquait le *fouet*, la *marque au fer rouge*, le *poing coupé*, la *langue coupée* ou *percée*, la *roue*. Dans ce dernier supplice, la victime, étendue sur une roue avait les membres brisés par le bourreau et ne mourait qu'après une longue agonie. On brûlait aussi. Dans une de ses lettres, Mme de Sévigné détaille ce supplice qu'elle allait voir en curieuse comme les autres dames de sa compagnie. Elle le décrit de son ton enjoué qui ne laisse pas supposer une grande émotion. Il s'agit de la Voisin condamnée comme empoisonneuse de profession.

« Je ne vous parlerai que de la Voisin : ce ne fut point mercredi, comme je vous l'avais mandé, qu'elle fut brûlée, ce ne fut qu'hier. Elle savait son arrêt dès lundi, chose extraordinaire. Le soir elle disait à ses gardes : Quoi! nous ne ferons point *medianoche*! Elle mangea avec eux à minuit par fantaisie, car il n'était point jour maigre; elle but beaucoup de vin, elle chanta vingt chansons à boire. Le mardi elle eut la question ordinaire, extraordinaire; elle avait dîné et dormi huit heures.... Elle soupa le soir et recommença, toute brisée qu'elle était, à faire la débauche avec scandale.... Le mercredi se passa de même en confrontations et débauches et chansons : elle ne voulut point voir de confesseur. Enfin le jeudi, qui était hier, on ne voulut lui donner qu'un bouillon ; elle en gronda, craignant de n'avoir pas la force de parler à ces messieurs. Elle vint en carrosse de Vincennes à Paris.... A cinq heures on la lia; et, avec une torche à la main, elle parut dans le tombereau habillée de blanc; c'est une sorte d'habit pour être brûlée; elle était fort rouge et l'on voyait qu'elle repoussait le confesseur et le crucifix avec violence. Nous la vîmes passer à l'hôtel de Sully, Mme de Chaulnes, Mme de Sully, la comtesse de Fiesque et bien d'autres. A Notre-Dame, elle ne voulut jamais prononcer l'amende honorable, et à la Grève, elle se défendit autant qu'elle put de sortir du tombereau : on l'en tira de force; on la mit sur le bûcher assise et liée avec du fer, on la couvrit de paille; elle jura beaucoup, elle repoussa la

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

paille cinq ou six fois; mais enfin le feu s'augmenta, et on la perdit de vue, et ses cendres sont en l'air présentement. Voilà la mort de Mme Voisin, célèbre par ses crimes et par son impiété. Un juge, à qui mon fils disait l'autre jour que c'était une étrange chose que de la faire brûler à petit feu, lui dit : « Ah! monsieur, il y a certains petits adoucissements à cause de la faiblesse du sexe — Eh quoi, monsieur, on les étrangle? — Non, mais on leur jette des bûches sur la tête; les garçons du bourreau leur arrachent la tête avec des crocs de fer. » Vous voyez bien, ma fille, que cela n'est pas si terrible que l'on pense : comment vous portez-vous de ce petit conte? Il m'a fait grincer des dents. » (Lettre du 22 février 1680.)

IV. — LA JUSTICE MODERNE

Organisation nouvelle de la Justice sous l'Assemblée Constituante. — La Révolution de 1789 avait fait table rase de toutes les institutions de l'ancien régime. L'Assemblée Constituante entreprit de réédifier, sur un nouveau plan, gouvernement et société. Pour la justice elle adopta les mêmes cadres que pour l'édifice administratif. Le *canton* devint la base. Un *juge de paix*, rapproché des justiciables, y fut chargé de concilier d'abord, s'il pouvait, les parties, de juger ensuite, du moins pour les causes minimes, bienfait inappréciable et durable. Il y eut un *tribunal civil* par district, un *tribunal criminel* par département. Dans la capitale un *tribunal de cassation* veillait à l'exacte et uniforme application des lois. Les juges de profession n'eurent plus seuls autorité dans les causes criminelles. On revint à un ancien principe germanique, le jugement par les *pairs*, les égaux de l'accusé : ce fut le *jury*. La loi du 30 avril 1790 établit les jurés, citoyens désignés par le sort et chargés de résoudre les questions de fait. C'était le jury qui, à la majorité, déclarait si l'accusé était oui ou non coupable. Les juges qui avaient dirigé les débats, n'intervenaient ensuite qu'après le *verdict* du jury et, selon ce verdict, appliquaient la pénalité indiquée par la loi. Depuis cette époque, à travers toutes les vicissitudes des gouvernements, l'institution du jury a été maintenue comme le fondement de la justice criminelle et la meilleure garantie contre l'arbitraire.

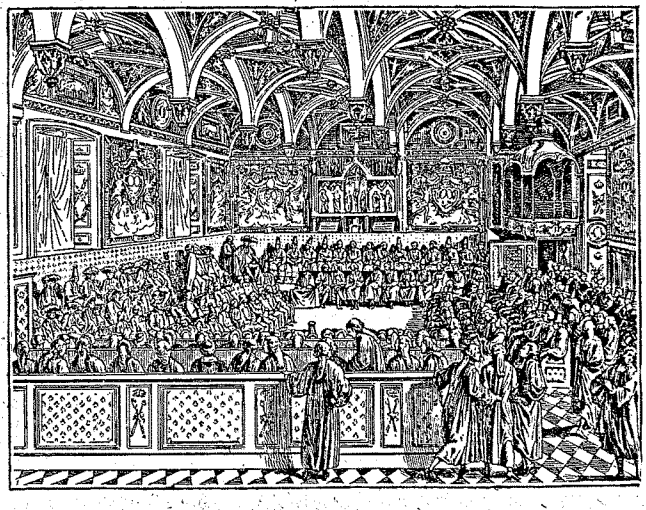

Lit de Justice tenu par Louis XVI,
d'après une gravure ancienne (1787).

Le Consulat; les tribunaux d'appel. — Sous le Consulat, Bonaparte reprit et développa la sage organisation de l'Assemblée Constituante (1800). L'*appel* n'avait été maintenu par la Constituante que d'un tribunal à un autre : il était porté devant des juges égaux en titre. Bonaparte

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

décida que les procès pourraient se plaider en seconde instance devant des tribunaux supérieurs, ou des *tribunaux d'appel* au nombre de 29 et placés surtout dans les anciens foyers de science judiciaire. Les crimes durent toujours être jugés au chef-lieu du département avec le concours du jury. Des magistrats détachés des tribunaux d'appel venaient diriger les débats, présider les *assises*. Le plus haut degré de la juridiction demeura le *tribunal* (aujourd'hui la *cour*) *de cassation*, chargé de veiller à l'exacte observation des formes de la justice et de fixer la jurisprudence.

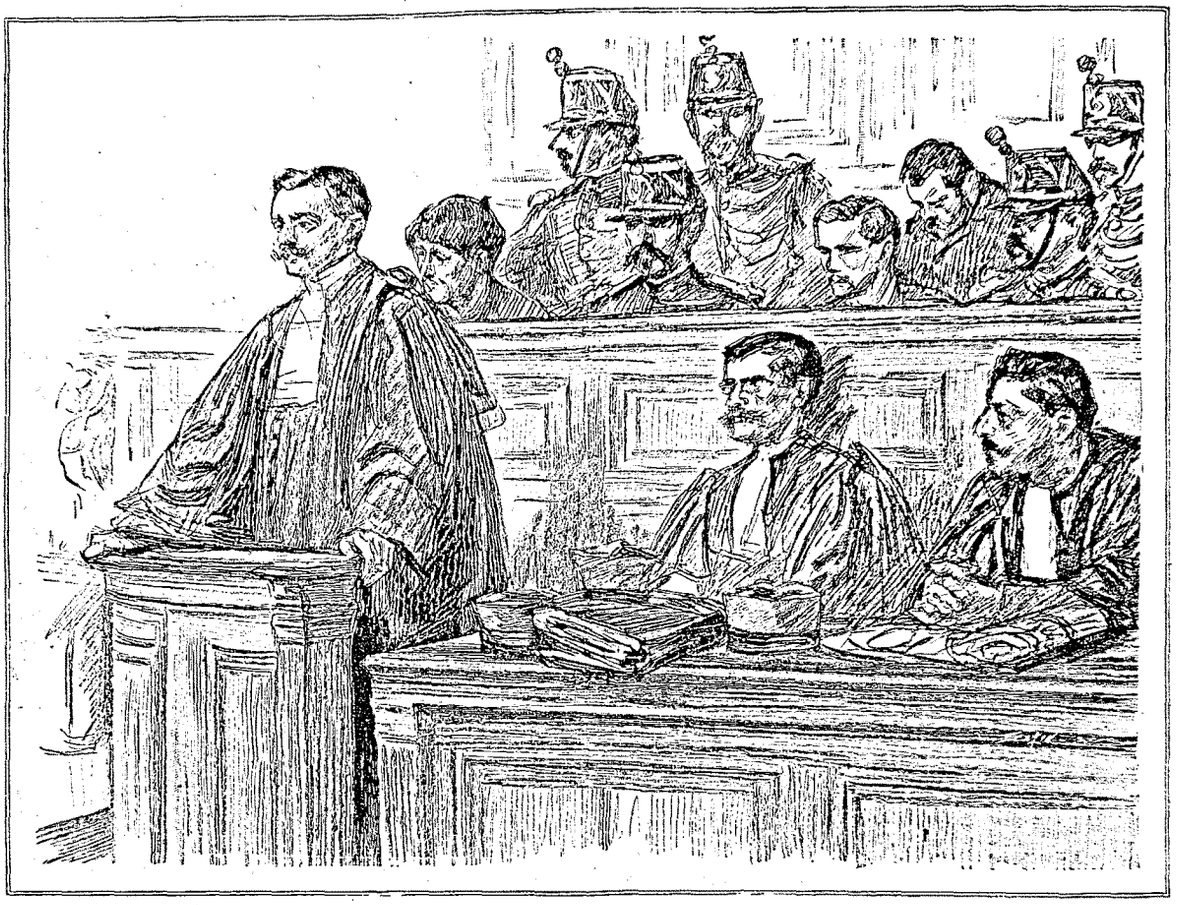

La Cour d'assises.

Le Code civil (1803-1804). — L'Assemblée Constituante avait décidé que les lois seraient uniformes pour toute la France. La Convention avait préparé pour ce grand travail des matériaux importants que le trouble de l'époque empêcha de coordonner. Bonaparte fit reprendre les études poursuivies sous le Directoire : il nomma une commission composée de Portalis, de Tronchet, de Bigot de Préameneu, de Malleville, chargée de tirer du chaos informe des lois anciennes un code qui fût en rapport avec les principes de 1789. Il fallut trois ans pour terminer cette œuvre considérable (1800-1803) et le Corps législatif ne l'adopta que dans sa session de 1804. Les lois s'y développaient avec une clarté précise qui laisse peu de place à de fausses

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

interprétations et on peut considérer cet ensemble comme un des monuments les moins imparfaits de la sagesse humaine.

Sous l'Empire, Bonaparte, devenu Napoléon, fit terminer le code de *procédure civile* promulgué en 1806 et encore trop empreint de l'esprit des vieux procureurs; le *Code d'instruction criminelle* (1806); le *Code pénal* (1810) qui conservait malheureusement quelque chose de l'ancienne barbarie; le *Code de commerce*, promulgué en 1808.

Une confrontation.

Adoucissement progressif de la législation au XIXe siècle. — L'adoucissement des mœurs, si remarquable au XIXe siècle, entraîna un pareil adoucissement dans la législation. Sous Louis-Philippe, la *peine de mort* n'était plus appliquée en matière politique. Une loi, en 1832, la supprima pour les crimes commis contre la propriété. Les faux monnayeurs ne furent plus exposés à ce châtiment terrible. De plus, une innovation très importante, établie par la même loi, donna aux jurés le moyen de remédier à l'extrême sévérité des lois. En accordant à un coupable le bénéfice des *circonstances atténuantes*, le jury, tout en maintenant la culpabilité, faisait adoucir la peine. Il pouvait ainsi diminuer le nombre des sen-

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

tences capitales. On effaça aussi du Code pénal (1832) le *carcan*, la *marque* et la *mutilation du poing* pour les parricides. On réduisit le nombre des cas où les condamnés devaient être *exposés* publiquement. En 1836 une loi modifia dans un sens favorable à l'*affranchissement* progressif des *esclaves*, la législation criminelle des colonies. La Chambre des députés, sur la proposition de la Rochefoucauld-Liancourt, délivra la France de l'immoral et funeste jeu de la *loterie* (21 mai 1836).

La République de 1848 abolit définitivement la peine de mort en matière politique. Sous le second Empire, en 1852, une loi sur la *réhabilitation*, qui reçut, en 1864, une nouvelle extension, donna aux condamnés le moyen de regagner leurs droits perdus. L'*Assistance judiciaire* assura aux indigents la distribution gratuite de la justice. La peine de la *mort civile* suivait la condamnation à la mort naturelle, aux travaux forcés à perpétuité, à la déportation; elle fut remplacée, dans les deux derniers cas, par la dégradation civique et l'interdiction légale. En 1854, une loi régla l'application de la peine des travaux forcés subie désormais dans des établissements pénitentiaires aux colonies. La loi du 13 mai 1863 modifia 65 articles du Code pénal et répondit par des améliorations de détail à des besoins révélés par la pratique des tribunaux; elle fit descendre dans la classe des délits un certain nombre de faits jusque là réputés crimes. La loi du 20 mai 1863 modifia la procédure correctionnelle en matière de *flagrant délit*. Une autre loi de 1865 sur la *mise en liberté provisoire* autorisa les juges d'instruction à accorder aux inculpés, en matière de délits et même de crimes, le bénéfice de la liberté provisoire avec ou sans caution.

Puis une loi du 25 mai 1864, sur les *coalitions*, dont M Émile Ollivier fut le rapporteur, et qui donna lieu à de vives discussions, modifia les articles 414, 415, 416 du Code pénal, et assura la libre discussion des salaires entre patrons et ouvriers. On vit alors les grèves se multiplier. En 1868, fut supprimé l'article 1781 du Code, qui mettait une inégalité blessante entre les affirmations des patrons et des ouvriers dans les procès relatifs à leurs intérêts.

Le *Code de justice militaire* fut revisé le 22 juillet 1867. La suppression de la *contrainte par corps* pour dettes excita dans les Chambres de violents débats, mais cette réforme était depuis longtemps réclamée et la prison pour dettes a définitivement disparu.

Sous la troisième République, si d'odieux attentats déterminèrent certaines lois répressives (loi sur les *associations de malfaiteurs* et les *explosifs*, 18 décembre 1893); si d'autres lois furent portées pour réprimer l'*ivresse publique* (1873) et les *outrages, aux bonnes mœurs* (1882); si la *rélégation* put être prononcée contre les *récidivistes* (1885); si l'*espionnage* dut être puni plus fortement (1886, 1894), le mouvement général d'adoucissement continua. En 1892, la *détention préventive* fut imputée sur la durée des peines prononcées. On facilitait en même temps le moyen de prévenir la récidive (libération conditionnelle, patronage, réhabilitation; protection des enfants maltraités ou moralement abandonnés). La loi du 8 juin 1895 régla la *revision* des procès criminels et correctionnels et les indemnités à accorder aux victimes d'erreurs judiciaires. La loi du 8 décembre 1897 apporta un grave changement à l'ancien système d'*instruction criminelle* et exigea la présence des *défenseurs* aux interrogatoires et aux actes de l'instruction.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

La législation commerciale et ouvrière du travail. — Le *Code rural*, attendu depuis le commencement du siècle, a été en partie définitivement élaboré et voté (1881, 1884, 1889). Le *Code de commerce* reçut des modifications importantes (1885, marine marchande; 1889, faillites; 1893, sociétés par actions, etc.).

Les difficultés résultant des progrès de l'industrie et des rapports du travail et du capital furent sinon résolues, le seront-elles jamais? du moins sérieusement abordées par les lois sur *le travail des enfants et des filles mineures* employés dans l'industrie (19 mai 1874, 16 février 1887, 2 novembre 1892). En 1888, on modifia la loi du 21 juin 1865 sur les *associations syndicales*. Les associations ouvrières se multiplièrent, ayant, dans les grandes villes, des centres ou *Bourses du travail*. Les campagnes eurent aussi des *syndicats agricoles* organisés en vue de l'achat en gros et à prix réduit des matières premières, de la création de caisses d'assurance en cas d'accident, de meuneries, distilleries, laiteries coopératives, d'associations de crédit faisant des avances aux agriculteurs syndicataires. Les dispositions relatives aux *livrets d'ouvriers* furent abrogées (2 juillet 1890). On essaya de diminuer le nombre des grèves (27 décembre 1892) par la *conciliation* et l'*arbitrage* facultatifs en matière de différends collectifs entre patrons et ouvriers. Les *associations ouvrières* françaises furent admises (29 juillet 1893) aux marchés de travaux et de fournitures à passer pour le compte des communes. Après bien des débats, les Chambres réussirent enfin à se mettre d'accord, dans les premiers mois de 1898, et à élaborer une loi sur la *responsabilité des accidents industriels*, qui, en dépit des critiques inévitables en pareille matière, n'en constituait pas moins un progrès.

Dans les âges primitifs régnait la loi du plus fort, le combat tenait lieu de justice. Chaque jour la justice tend à devenir plus humaine, plus indulgente, plus pitoyable pour les faibles et les deshérités. C'est là un des progrès les moins contestés de notre époque.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

LIVRE III. — LA VIE ÉCONOMIQUE.

CHAPITRE VIII

LA VIE AGRICOLE. L'HOMME ET LA TERRE

I. — LES PREMIERS TEMPS

Les âges primitifs. — Aux époques préhistoriques, l'homme était surtout chasseur; puis pêcheur. Il courait au milieu des forêts ou se faisait des cabanes le long des cours d'eau, sur les lacs. Toutefois, avec des instruments en silex, il gratta la terre, il ensemença des espaces libres ou débarrassés de leurs bois. Mais il ne pouvait avec ces silex emmanchés dans un bâton ouvrir de profonds sillons et faire de véritable culture. Ce n'est qu'à l'âge du bronze et surtout à celui du fer qu'il put fabriquer des instruments pénétrants et des socs de charrue pour briser la résistance de sols durcis et desséchés.

Les Gaulois. — Les Gaulois, quoique vivant principalement encore de la chasse et de l'élevage des porcs, reçurent des peuples de l'Orient des notions d'agriculture dont ils profitèrent rapidement. De vastes clairières furent ouvertes dans les forêts. Les auteurs anciens nous apprennent que dans la Gaule on récoltait du *froment* et du *millet*, que les Gaulois fumaient les terres soit avec de la chaux, soit avec de la marne. Ils avaient inventé pour scier les blés une machine qui abattait l'épi sans endommager la paille. Ils faisaient fouler le blé par des chevaux et des bœufs pour séparer le grain de l'épi, ou l'égrenaient sous des rouleaux traînés par ces animaux.

La Gaule romaine. — Durant deux cents ans, malgré quelques courtes interruptions, la Gaule jouit de ce qu'on appelle « la paix romaine ». Sous les trois empereurs de la famille d'Auguste, sous les Flaviens, sous les Antonins, une prospérité matérielle jusqu'alors inconnue changea complètement l'aspect de la Gaule. Les Romains enseignèrent aux Gaulois les différentes méthodes de culture. Les forêts furent, sur beaucoup de points, abattues et transformées en champs de blé, d'orge. La culture envahit et assainit les marécages. Des arbres fruitiers furent

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

importés d'Asie : *noyer*, *abricotier*, *pêcher*, *cerisier*. Les coteaux se couronnèrent de *vignes*. Déjà depuis longtemps les vins de la Narbonnaise se vendaient en Italie malgré le goût âcre que leur donnaient les Gaulois par des mélanges de poix ou d'herbes. Les montagnes de la vallée du Rhône, les collines du Bordelais, les plaines du Centre, la région de Paris, les coteaux de la Meuse et de la Moselle devinrent des pays vignobles. Sans doute le tyran *Domitien* (82-96) avait, pour favoriser les propriétaires des vignobles italiens, fait maladroitement arracher les

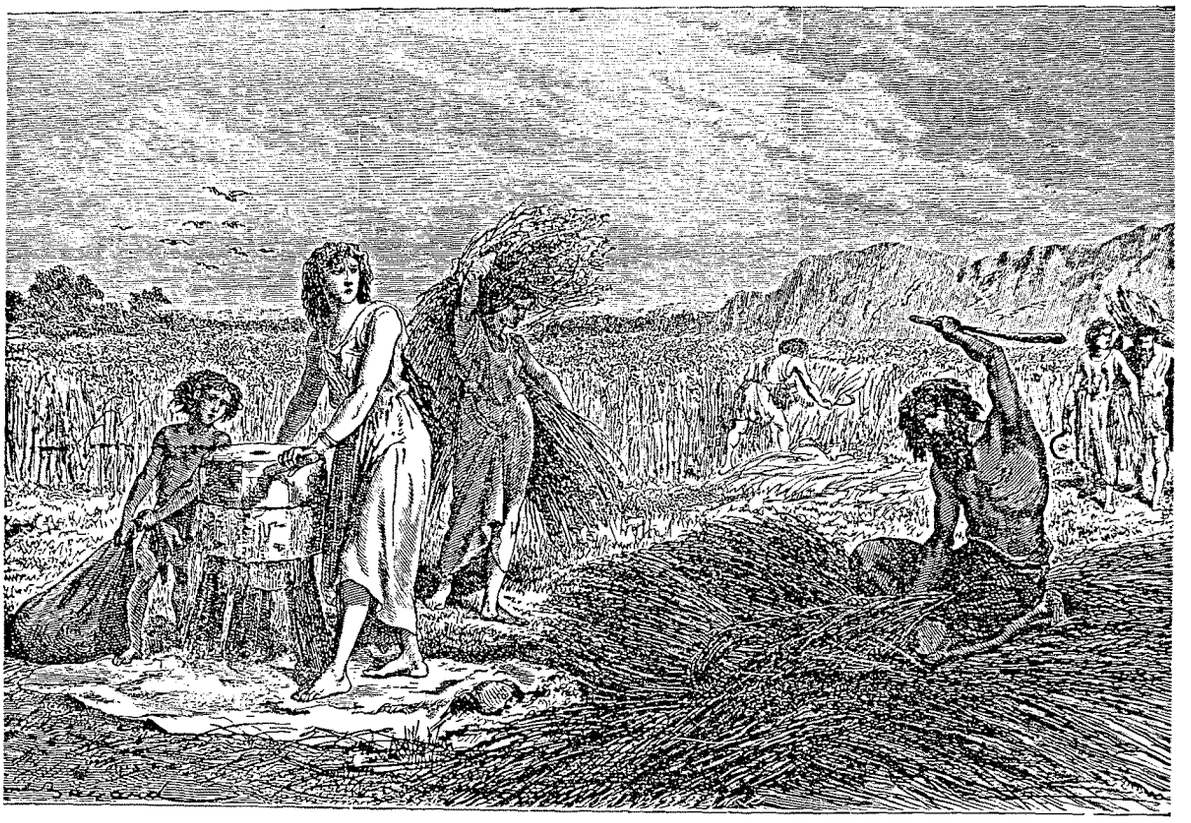

L'agriculture à l'époque du fer.

vignes de la Gaule. Cette culture néanmoins ne disparut pas; plus tard l'interdiction fut levée et la vigne redevint une des richesses du pays. Toutefois la *cervoise* ou *bière* restait la boisson ordinaire de la Gaule.

Les colons. — Les Gaulois, avant la conquête, étaient déjà divisés en classes. Les Romains étaient eux-mêmes ainsi organisés et ne firent que développer les inégalités de condition. Il y eut des nobles, des sénateurs, généralement grands propriétaires. A une époque où la population était encore rare dans un cadre immense, les riches se constituaient aisément par des défrichements, de vastes domaines. Les hommes qui possédaient mille arpents de terre, labours, prés, bois, vignes, n'étaient guère que de modestes propriétaires. Cette extension des domaines ne s'opérait pas seulement par les défrichements, mais aussi par le *patronage*. Les

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

nobles gaulois avaient déjà des clients : ils profitèrent de l'organisation des patronages romains et de la clientèle. A mesure que l'empire déclinait, dans la confusion des guerres civiles et des invasions, les plus petits propriétaires se recommandèrent aux hommes puissants : ce fut la *recommandation*. De leur côté les riches concédaient des portions de leur terre et ceux qui obtenaient de telles concessions, ne les possédaient que leur vie durant, à charge de redevances : ce furent des concessions *précaires*. Les petits propriétaires, obligés d'emprunter, de donner en gage leur champ, finissaient par en vendre la propriété tout en continuant de le cultiver. Il se forma ainsi en Gaule une subordination des petites propriétés aux grandes qui préparait celle des personnes.

Un changement analogue se produisait dans les rapports du propriétaire et du fermier. Endetté, le fermier dut livrer, faute d'argent, une part de ses récoltes. Il put à peine faire subsister sa famille et s'il eût quitté sa ferme, n'eût pu vivre. Il s'y trouva donc enchaîné, sans rien perdre de sa liberté civile : ce fut un *colon*. Les ouvriers qui s'offraient pour les défrichements et recevaient un coin de terre pour leur subsistance, furent également des colons. Plus tard quand les Barbares s'infiltrèrent dans l'empire, on en installa beaucoup dans les cantons qu'il fallait mettre en valeur : ce furent encore des colons.

II. — LE MOYEN AGE. LE SERVAGE. LES DROITS FÉODAUX

Les esclaves de la terre; les serfs. — Après les invasions, durant la période mérovingienne et carolingienne, puis lors de l'établissement de la féodalité, la double autorité du chef et du propriétaire, du maître et du justicier, s'appesantit de plus en plus sur la population des campagnes. Les simples *tenanciers* qualifiés néanmoins de *vilains* (hommes des *villas*), de *roturiers*, acquittaient seulement des cens et des rentes. Au-dessous d'eux venaient des hommes astreints à une demi-servitude. Ils étaient libres de leur personne, mais non de leurs biens. A leur mort, l'héritage revenait au seigneur qui le laissait aux enfants moyennant un rachat, le droit de *mainmorte* : c'étaient les *mainmortables*, soumis également au droit de *formariage*, c'est-à-dire n'ayant point la permission de se marier en dehors de la seigneurie. Plus malheureux étaient les *serfs*. Les Barbares avaient relégué la plupart des anciens esclaves à la campagne et les occupaient aux travaux de la terre. Ils devinrent les *serfs attachés à la glèbe*, rivés au champ qu'ils cultivaient. A la discrétion du seigneur, le serf n'a point de personnalité civile. Il ne peut intenter une action en justice et on ne peut le poursuivre sinon avec la permission du seigneur et celui-ci est responsable des torts qu'il a pu causer à autrui : il en est le seul juge et seul peut le frapper. Le serf, à plus forte raison, est, comme le mainmortable, soumis au droit de *formariage* et de *poursuite*. S'il s'échappe du domaine, « il fait, disait-on, larcin de soi-même ». Le serf ne peut *tester* que pour un legs pieux de cinq sous, afin d'assurer le salut de son âme. Il est *taillable* à merci, c'est-à-dire que son maître peut lui imposer des taxes comme il lui plaît. Non seulement il est interdit au serf de se marier hors de la seigneurie, mais dans le

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

domaine même sans l'assentiment du seigneur et encore moins, sans cet assentiment, d'épouser une femme libre. Une femme serve, devenant libre par son mariage avec un homme libre, dédommagera le seigneur par l'abandon de son héritage. Le serf ne saurait entrer dans les ordres sacrés sans la permission de son maître. De même qu'il ne peut *plaider*, il ne pourra être *témoin*. Il n'a la faculté de vendre que ses meubles, non ses immeubles. Il ne peut transmettre ses biens par succession puisque ses biens appartiennent au seigneur. Il n'a même point la propriété de son corps. Le maître peut le vendre, le cède d'ordinaire avec le champ; il peut même le vendre sans sa famille. Des serfs et leurs femmes dépendent de divers seigneurs et peuvent être séparés.

Origine des villages. — Au temps des Romains, les villas des riches prenaient le plus souvent le nom de leur propriétaire ou quelquefois d'une configuration du pays, d'une culture spéciale, d'un aspect particulier. Ces noms restèrent à ces agglomérations quelquefois considérables et sont devenus les noms de nombreux villages. D'autres noms de propriétaires barbares furent ensuite substitués, en beaucoup d'endroits, aux noms des propriétaires gallo-romains. On ajoutait à ces noms les terminaisons *anus*, *acus*, *villa*, *curtis* (cour). De là tant de noms de villages terminés en *an*, *ac*, *ville*, *court*.

La villa toutefois n'était pas un village. Cette agrégation ne se forma que plus tard par des centres de culture, principalement autour des monastères respectés, sous la protection desquels se groupaient les cases des paysans. L'enceinte des monastères jouissait du *droit d'asile* et on ne pouvait y pénétrer en armes pour saisir des malfaiteurs. Ce droit d'asile fut étendu, par des concessions, à de nombreux territoires autour des monastères et on créa ainsi des *sauvetés* qui donnèrent également naissance à des villages.

En 1079, saint Gérard arrive à Poitiers. Quelques compagnons le suivent, trois moines et cinq chevaliers qui veulent renoncer au monde. Ils sont à la recherche d'un lieu solitaire et sauvage où ils puissent, loin des humains, vivre dans la contemplation et la prière. Le duc d'Aquitaine, Guillaume VIII, veut les retenir sur ses terres en promettant de leur abandonner le lieu qu'ils choisiraient pour retraite. Un de ses officiers, Raoul, fait l'éloge d'une forêt dont la mystérieuse solitude est merveilleusement propre à abriter des ermites. Il mène les pèlerins dans l'*Entre-deux-Mers*, près de Bordeaux. Telle est l'épaisseur du bois qui recouvre le pays qu'on ne peut s'y frayer un passage que le fer à la main. Un acte solennel du duc d'Aquitaine dote le territoire acquis à saint Gérard d'une pleine immunité. Dès le mois de mai 1080, un monastère commença à sortir de terre : ce fut le monastère de la Grande Sauve (la grande forêt). Un concile tenu à Bordeaux déclara assimiler à une église, ériger en *asile* inviolable tout le territoire cédé à saint Gérard. Des chevaliers se groupèrent autour d'un neveu du duc d'Aquitaine et contractèrent une association chargée de défendre et de garantir la sauveté.

La sauveté établie, les habitants affluèrent. Bientôt une église paroissiale s'éleva, l'église Saint-Pierre; bientôt se forma un bourg. L'abbaye institua un prévôt qui, de concert avec un moine, rendait la justice. A la sauveté centrale d'autres moins importantes s'ajoutèrent. Des

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

voies de communication les relièrent et l'intervalle qui les séparait ne tarda pas à se couvrir de maisons et de villageois, tant l'attrait était grand de la proximité d'un asile et des avantages qu'il faisait rayonner autour de lui.

Les limites de la sauveté étaient rendues apparentes par des croix, d'ordinaire aux quatre points cardinaux. Les croix étaient po ées et consacrées en grande pompe. Par l'établissement de la sauveté, les habitants qu'elle attire échappent à l'action du dehors. La vengeance privée ne peut plus les atteindre; les poursuites d'un maître tyrannique se brisent contre une barrière; l'impunité même est assurée aux criminels. (Jacques FLACH, *Les origines de l'ancienne France.*)

Transformation du servage. — L'adoucissement relatif des mœurs, dû à une pratique plus intelligente du christianisme, n'avait pu qu'être profitable aux campagnes. Les terreurs de l'an *mille*, l'enthousiasme des Croisades, la participation des serfs et des vilains aux guerres saintes amenèrent un grand nombre d'affranchissements partiels. Les seigneurs commencèrent en outre à faire des contrats; les serfs devinrent des *abonnés*, des *francs-abonnés* : on les transformait en fermiers ou métayers.

A cette époque, la richesse c'était la terre; il n'y avait presque point de métaux précieux. Tous les services se payaient matériellement : le noble concédait un champ à charge de redevances. Les nobles avaient ainsi des charretiers, des buandiers, des bergers, des porchers, des bouviers, des boulangers, des charrons, des maréchaux, etc. A côté des anciennes servitudes qui allaient sans cesse en diminuant, il s'en formait d'autres volontaires, limitées, précisées par un *bail*; les archives des châteaux s'encombrèrent d'une foule de parchemins qui enchaînaient pour des siècles la liberté des pays et devaient, plus tard, exciter tant de colères.

Les paroisses rurales. — L'Église avait créé des *paroisses* dans les campagnes les plus reculées. Les cabanes des paysans, groupées autour d'une modeste église due à la libéralité du seigneur, formèrent une sorte de communauté, une circonscription ecclésiastique. Le curé l'administrait, tenait note parfois des baptêmes, des mariages, des enterrements, mais bien irrégulièrement, et l'on ne pouvait point dire qu'il y eût des *actes de l'état civil*. Dans les paroisses, les seigneurs désignèrent un surveillant, un *intendant*, souvent serf ou vilain lui-même, qui prenait conseil de quelques compagnons. Il se tenait dans les campagnes des *cours de vilains*, des *justices rurales* chargées de juger les paysans à peu près dans les mêmes formes que les justices féodales.

L'affranchissement des serfs. — Le servage se modifiait donc. Dès le XII^e^ siècle, il tendit, en certains pays, à disparaître tout à fait. *Suger*, l'abbé de Saint-Denis, le grand ministre de Louis VI et de Louis VII, libéra de la mainmorte, dès 1125, les habitants de la ville de Saint-Denis. Les seigneurs, le roi, imitèrent cet exemple. Au XIII^e^ siècle, le mouvement se généralisa. En 1253 et 1255, l'église de Notre-Dame de Paris donna gratuitement la liberté à un grand nombre de serfs et compléta cette œuvre en 1270 et 1281. Si dur qu'il fût, Philippe IV le Bel abolit la servitude dans les sénéchaussées de Toulouse, d'Albi (1298), à Château-Thierry (1301). Il confirma les lettres d'affranchissement accordées aux habitants de Joigny, de Coucy; aux

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

serfs du Valois (1311). Déjà apparaît dans ces dernières lettres l'invocation du *droit naturel* au nom duquel toute créature humaine doit être franche.

Une Ordonnance fameuse de *Louis X le Hutin*, en 1315, abolit le servage dans le domaine royal, en invoquant aussi le « droit de nature ». Elle ajoutait, en donnant au nom des Francs une fantaisiste mais haute signification : « Nous, considérant que notre royaume est dit et nommé le royaume de France et voulant que la chose en vérité soit accordée au nom... avons ordonné que telles servitudes soient ramenées à la franchise. » Il s'en fallut pourtant que la servitude disparût tout à coup. Elle persista longtemps, même dans le domaine royal. Elle persista aussi par les contrats particuliers dont nous parlions plus haut et qui créaient nombre de servitudes spéciales : rentes, corvées, droits bizarres de toute sorte disparus seulement en 1789.

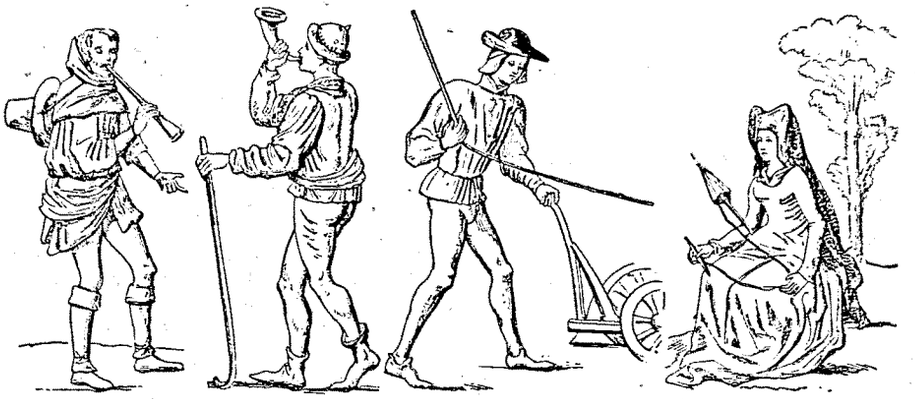

Paysans au XIV^e^ siècle.

La terre et la féodalité; les droits seigneuriaux. — Au Moyen âge, le plus fort impose au plus faible l'exploitation du sol, tout en lui déniant à la fois le domaine direct et le domaine utile. De là les droits domaniaux ou seigneuriaux dont l'origine se perdait dans de primitives et constantes usurpations. Ce désordre devint tel, aux IX^e^ et X^e^ siècles, que l'ambition de gagner des domaines nouveaux contrariait singulièrement l'exploitation économique sans cesse troublée par les ravages et les incendies. La misère résultant des guerres continuelles ajoutait à la faiblesse des classes sujettes et les rivait au joug qui les accablait. Si le serf ne voit plus rien que la terre à laquelle il est attaché, le seigneur non plus n'estime et n'aime que cette terre, signe de sa richesse et de sa force. Elle lui appartient, elle est noble. Celle dont le domaine utile reste aux roturiers et à de pauvres colons est, en quelque sorte, dédaignée comme eux et, comme eux, asservie. Le terrain qui entoure le château, les forêts où chasse le seigneur, sont des *terres nobles*, les parties du domaine loties entre les tenanciers soumis à des contrats divers, à des redevances annuelles, sont des *tenures roturières*, les champs labourés par les serfs, des *tenures serviles*. Ainsi, illusion étrange de l'orgueil, la personnalité du possesseur laisse son empreinte sur les terres classées et hiérarchisées. Ces champs qui, à chaque printemps, reverdiront et auront pour tous les yeux les mêmes sourires, ne porteront pas les mêmes fruits,

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

puisque la propriété des uns fait des nobles, la culture des autres des serfs. C'est de ce paradoxe que découlait toute la législation féodale relative aux biens.

Les seigneurs tenaient à conserver les immenses forêts qui leur appartenaient et où ils se livraient à leur plaisir favori la chasse. Cependant ils ne pouvaient interdire aux populations de vieux droits d'usage qui leur étaient utiles pour l'élève de leurs bestiaux, pour la construction de leurs cabanes, pour leur chauffage. Ainsi qu'au temps des Gaulois, l'élevage des porcs était pratiqué en grand, car c'était la seule viande qui entrât, à cause de sa médiocre valeur, dans l'alimentation des classes moyennes et inférieures. Tous les villages situés au milieu ou sur la lisière de la forêt de Fontainebleau envoyaient leurs porcs paître dans cette forêt. Mais ils avaient aussi à se défendre contre des marchands qui avaient accumulé dans les vallées, jusqu'à six mille porcs! Les habitants des villages se plaignirent; les marchands, de leur côté, racontaient que les paysans avaient tellement épouvanté leurs porcs qu'ils en avaient fait périr plus d'une centaine. Le Parlement déclara que les marchands n'avaient absolument que le passage pour mener à l'eau leurs animaux, à l'aller et au retour. Le Parlement prenait aussi soin de déterminer à quel âge des taillis on pouvait en user, quand on avait le droit de ramasser les feuilles tombées, les branches sèches, de couper l'herbe. Ces droits d'usage d'ailleurs se payent. Pour chaque chariot de bois sec tombé, les hommes d'un village doivent à Noël un setier d'avoine, un pain et deux deniers tournois. Chaque usager qui ne prend que ce qu'il peut porter à dos doit, à Noël, une mesure d'avoine, un pain d'un demi-tournoi; tous les usagers doivent en outre quatre œufs à Pâques, d'autres une poule, d'autres quatre mesures d'avoine, quatre chapons et six deniers. Des querelles incessantes naissaient de ces exigences variables qui peignent la vie toute rustique des hommes de ce temps. Il était bien difficile de maintenir les populations des campagnes dans les conventions; la guerre forestière durera jusqu'à la fin de l'ancien régime.

Berger du temps de Louis XI.

Par sa nature même le *droit de chasse* n'appartient qu'aux propriétaires de fiefs, aux nobles. D'ailleurs, pour conduire des chasses comme celles du Moyen âge, contre les animaux sauvages et féroces, il fallait tout un cortège de cavaliers et de serviteurs. Il fallait aussi, pour ces chasses, des travaux dans les forêts, des chemins, des allées tracées par des *haies* dans lesquelles on rabattait les bêtes sauvages pour les atteindre plus aisément. Dans les premiers temps du Moyen âge, et encore au XIII[e] siècle, le noble ne se préoccupait pas trop du menu gibier. Il laissait

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

volontiers ses tenanciers, ses sujets chasser au lièvre, au lapin, au renard, au-dessous de ses bois quand leurs terres en étaient voisines; il ne leur interdisait nullement de circuler avec des bâtons ferrés, des épieux et des chiens, de chasser toute sorte de bêtes sauvages, pourvu que ce fût hors des bois. Puis les seigneurs supprimèrent ces usages anciens : ils entourèrent des parties de leurs bois de lices et constituèrent des *garennes* et les terres voisines de ces garennes furent dévastées par les bêtes sauvages sans que les paysans pussent les défendre.

Le seigneur est maître des eaux comme des terres. De même qu'il avait établi des garennes, il forma des viviers et des réserves pour la pêche. Les religieux, pour l'alimentation desquels la pêche offrait de grandes ressources, ne manquaient pas de se faire reconnaître la propriété des cours d'eau qui traversaient leurs terres. Le droit de pêche, dans le parcours de la Seine à Paris,

Paysans au XIV^e^ siècle.

appartenait aux religieux de Saint-Germain des Prés et bien au-dessous de Paris jusqu'à Sèvres et Saint-Cloud.

Seul, le grand propriétaire, plus tard le seigneur, était assez riche pour construire des moulins, des fours, des pressoirs. L'usage du *moulin banal* était devenu obligatoire. Le bailli de Meaux confisque (1267) les farines et les voitures des hommes de Montchauve qui avaient porté leur blé à un autre moulin, car ce n'est pas un mince délit. Dans la châtellenie d'Étampes (1270) les propriétaires de moulins pouvaient confisquer les chevaux qu'on amenait d'une autre châtellenie pour aller chercher la mouture. Guillaume de Longval a fait construire à Harbonnières un moulin « dans la bannière du roi »; on supprime cette concurrence, le moulin sera démoli (1265). Les querelles n'en finissaient plus. Elles se reproduisaient pour le *four banal*. Jean de Beauval, plaidant contre les échevins de Beauval (1313), réclamait le droit « de prendre et avoir de la farine de toutes les personnes qui fournient aux fours de Beauval »; il a droit aussi « de prendre la farine qui demeure sur les couches où l'on a mis le pain », de prendre « l'escoussure (les résidus) des corbeilles quand la pâte en est ôtée; » enfin « de recevoir de chaque ménage qui a fourni à ses fours » un pain à Noël.

Ce n'étaient pas les principes mais les usages, qui déterminaient le droit féodal : de là tant de

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

bizarreries. Le roi prétendait, quand ses veneurs allaient chasser en la forêt de Loches (1274) que le prieur de Bernicoy devait le pain des chiens. L'évêque d'Évreux prenait chaque année un cerf en la forêt de Conches aux dépens du seigneur dudit lieu. Les sœurs mineures de Longchamp plaident contre l'abbé de Saint-Germain des Prés et ses hommes d'Antony pour des avoines; les sœurs prétendaient qu'on devait leur fournir les avoines à Paris; l'abbé de Saint-Germain soutenait qu'on devait les livrer à Antony (1282). Le seigneur de Mailly, à la saison de la fenaison, prend les charrettes de la mairie de Martigny pour amener ses foins (1269). Le couvent du Pin percevait sur les produits apportés à Poitiers un boisseau de blé pour chaque charge d'avoine portée par un homme, une poignée pour les fèves et pois, un denier (0,08 cent.) pour chaque douzaine de deniers provenant de la vente des poires, pommes et autres fruits (1287). Le prieur de Bonne Racine prétendait avoir la dîme du pain qui se consommait en la cour du roi quand il venait à Fontenay-le-Comte. Gaucher, seigneur de Charroux, a le droit de requérir des habitants leurs charrettes à bœufs ou à chevaux pour transporter ses foins ou ses vendanges; il a en outre le droit de percevoir de chaque habitant possesseur de bœufs de labour, pour chaque paire de bœufs, un setier d'avoine (1321). Bien que les gens du roi attribuent au roi les gros poissons, l'abbé du Mont-Saint-Michel fait reconnaître son droit de prendre les esturgeons sur la grève (1284). Oger d'Augiac, en échange de la moutarde et du vinaigre qu'il est tenu de fournir au roi lorsque celui-ci vient à Bourges, a deux corbeilles de viande et de poisson, trois miches de pain chacune du prix de deux deniers (0,17 cent.), trois quarts de vin pour le matin et six pour le soir, six chandelles minces et un tortil de quatre petites chandelles (1284). A chaque instant des procès s'engagent touchant les abus des réquisitions que font les seigneurs sur les chevaux, charrettes de leurs hommes de corps ou même sur ceux des voisins de ces hommes de corps. On ferait une liste interminable de droits singuliers et abusifs qui grevaient les terres et les paysans.

Batteur en grange, d'après une miniature du temps de Louis XI (Recueil de Gargaine, t. VI).

La vie dans les campagnes au Moyen âge. — Au Moyen âge, les maisons des paysans restent basses, étroites. Souvent les murs ne se composaient que de troncs d'arbres et de branches entrelacées maintenues par quelques pierres, de l'argile et du torchis. Le toit était en chaume. A notre époque, on voit encore des villages dont les maisons sont couvertes en chaume. La

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

porte, fermée par une simple cheville de bois, était quelquefois la seule ouverture par laquelle on pouvait recevoir la lumière, car on ne connaissait guère dans les campagnes les fenêtres avec des vitres. La fumée du foyer sortait, sans qu'il y eût de cheminée, par un trou percé au toit ou par la porte ouverte. Le feu ne servait pas seulement à chauffer, mais à éclairer la pièce où s'entassait la famille et où entraient librement les animaux, comme on le voit encore en certains pays. Tout le monde n'avait pas de résine pour obtenir à part l'éclairage et le chauffage. Pour lits, de grandes caisses de bois comme les bergers en ont dans les étables de quelques provinces; ces lits étaient souvent placés sur une estrade, très haut au-dessus du sol, dans un renfoncement, coutume qui s'est conservée en plusieurs régions. Néanmoins, déjà au XIV^e^ siècle, les paysans avaient, outre la paillasse, des matelas de laine, des lits de plume, des couvertures de serge ou de tiretaine, et aussi des draps. On rencontre des mentions de certains meubles, de pièces de vaisselle : pots en cuivre, hanaps, gobelets, même des cuillers d'argent.

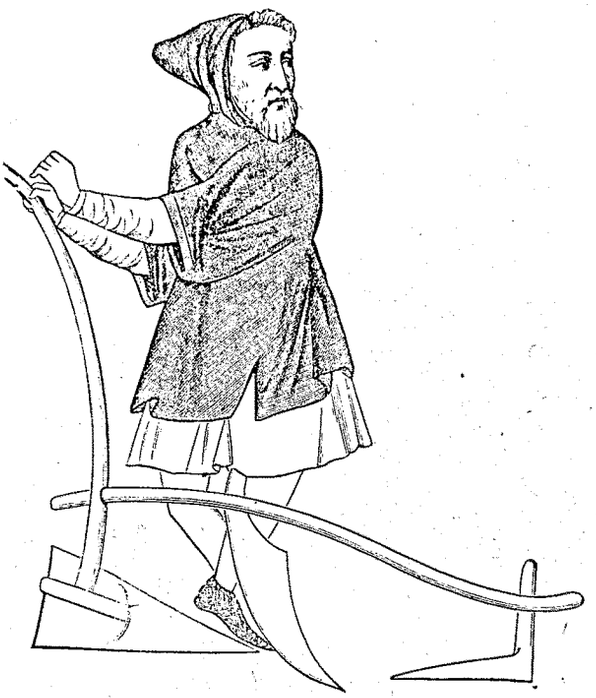

Un paysan à la charrue, d'après d'anciennes gravures.

Les vieilles peintures représentent les laboureurs du Moyen âge portant un *sayon* (sorte de blouse) avec un capuchon, des *braies*, ou chausses de laine ou de drap grossier et aux jambes des courroies croisées et nouées. On n'avait pas encore de linge de *coton*; les riches seuls se servaient de linge de *toile* et l'usage constant de la *laine* entraînait d'horribles maladies de peau. On avait cependant des habits de luxe pour les fêtes, des *chaperons*, des *ceintures*, principalement des fourrures communes.

La nourriture était le blé noir, les châtaignes dans les pays de montagnes, le laitage. Point de viande, si ce n'est celle de porc dans les jours de fête. Du reste même au siècle dernier, l'usage de la viande était inconnu dans les campagnes; de nos jours, on voit encore des recoins du Limousin, de l'Auvergne, du Velay, du Forez, de la Vendée, de la Bretagne, où la nourriture est presque exclusivement végétale.

La Normandie, terre grasse et fertile, était une des régions les plus favorisées; le bien-être y avait fait beaucoup de progrès. Dans les documents publiés par le savant Léopold Delisle, on voit de longues énumérations de bestiaux, de volailles, et Froissart, parlant de l'invasion anglaise, dit que l'ennemi trouva le pays « gras, plantureux, les granges pleines de blé, les maisons pleines de toutes richesses, chars, charrettes, chevaux, pourceaux, brebis et moutons et

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

les plus beaux bœufs du monde qu'on nourrit en ce pays ». Dans les pays vignobles, l'absence de commerce faisait que le vin se vendait très bon marché; en Normandie, on buvait le cidre au lieu de l'antique cervoise. Il est certain qu'avant la guerre de Cent ans les campagnes s'étaient beaucoup améliorées, mais les désastres et les ravages de cette longue guerre ramenèrent une affreuse misère qui ne s'atténua qu'au bout de plusieurs siècles.

II. — L'AGRICULTURE DANS LES TEMPS MODERNES

Les XV^e^ et XVI^e^ siècles. — Charles VII, Louis XI rétablirent la paix dans les campagnes. Louis XII fit fleurir la justice et « les poules couraient aux champs sans risques ». Aussi l'agriculture se ranima. Les propriétés gagnèrent en valeur, comme l'atteste un écrivain contemporain, Claude de Seyssel : « Le revenu des bénéfices, des terres et des seigneuries est crû partout généralement de beaucoup... et je suis informé par ceux qui ont principale charge des finances du royaume, que les tailles se recouvrent à présent beaucoup plus aisément et à moins de contrainte et de frais, sans comparaison, qu'elles ne faisaient du temps des rois passés. On allait répétant : Il y a longtemps qu'il ne courut en France si bon temps qu'il fait à présent .»

Les campagnes, sous François I^er^, bénéficièrent du progrès général de la Renaissance et du développement du travail, du luxe. Du reste tous les seigneurs ne pouvaient vivre à la cour. La plupart, séjournant dans leurs terres, se préoccupaient de la culture. Beaucoup de nobles devinrent des gentilshommes campagnards et songèrent à accroître leur aisance en augmentant les défrichements, en encourageant les paysans. Les guerres de religion désolèrent encore une fois le pays et accumulèrent les ruines.

La sage et paternelle administration de Henri IV les répara. C'est le prince, qui sur le trône laissa le mieux parler les inspirations de son cœur. « Quand il allait par le pays, dit un contemporain, il s'arrêtait pour parler au peuple, s'informait des passants, d'où ils venaient, où ils allaient, quelles denrées ils portaient, quel était le prix de chaque chose ». Il disait : « Les rois tenaient à déshonneur de savoir combien valait un écu; et moi je voudrais savoir ce que vaut un liard, combien de peine ont ces pauvres gens pour l'acquérir, afin qu'ils ne fussent chargés que selon leur portée ». Henri IV voulait, suivant une parole devenue proverbiale, que le paysan pût *mettre la poule au pot tous les dimanches*. Son ministre Sully mérita surtout sa renommée par sa sollicitude pour l'agriculture : « Labourage et pâturage, écrivait-il, sont les deux mamelles qui nourrissent la France, les vraies mines et trésors du Pérou ». Des ordonnances sévères mirent les campagnes à l'abri des exactions, des pillages des troupes de passage. Défense fut faite de saisir les instruments de labour. Sully encouragea les défrichements, exempta de la taille les familles nombreuses. Beaucoup plus intelligent et libéral que les ministres qui lui succéderont, il permit de vendre des grains à l'étranger, ce qui stimula les paysans à produire du blé et à étendre les cultures. Il applaudissait aux conseils qu'Olivier de Serres donnait dans

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

son livre le *Théâtre de l'agriculture* où il préconisait de nouvelles méthodes et faisait connaître des plantes étrangères.

C'est aux XV^e^ et XVI^e^ siècles qu'on signale dans nos jardins et nos basses-cours des importations aussi agréables qu'utiles; on peut citer le *dindon*, le *canard de Barbarie* et la *pintade* parmi les oiseaux de basse-cour et l'*artichaut* parmi les légumes. Le *marronnier d'Inde* et le *robinier*, (improprement appelé *acacia*) ont été introduits au commencement du XVII^e^ siècle. Le *tabac* et la *betterave* s'étaient naturalisés dès le XVI^e^ siècle. Olivier de Serres avait remarqué que la betterave « rend, en cuisant, un jus semblable à du sirop de sucre ». Il fallut des siècles pour qu'on tirât les conséquences de cette observation. Olivier de Serres recommandait vivement le *maïs* et le *houblon*, encore très nouveaux en France.

Paysan sous Louis XIV
(d'après une estampe satirique de Guérard).

Les campagnes sous Louis XIV. — Sous Louis XIV, Colbert s'appliqua autant que l'avait fait Sully sous Henri IV, à soulager l'agriculture par la réduction des tailles, par la défense de saisir les bestiaux pour le payement de l'impôt, par la diminution du prix du sel. Lui aussi favorisa le développement de la population en accordant des exemptions de la *taille* aux familles nombreuses. Il encouragea la culture du chanvre, du mûrier et essaya même celle du *coton*. Les campagnes se ressentirent naturellement de la prospérité de la première partie du règne de Louis XIV, mais les guerres et les malheurs de la deuxième partie, le terrible hiver de 1709 ramenèrent la misère. Loin d'être peuplée comme aujourd'hui, la France ne comptait que 19 millions d'âmes. Les guerres, la mortalité résultant des famines et des épidémies tendaient à réduire encore cette population.

Certains *Mémoires des Intendants* tracent, pour les dernières années du règne, de sombres tableaux des campagnes. « Autrefois les laboureurs étaient montés et fournis de tout ce qui était nécessaire pour l'exploitation des fermes : ils avaient des bestiaux pour le labour et pour l'engrais : ils avaient nombre de valets, ils pouvaient garder le blé qu'ils recueillaient et le vendaient dans la saison. Aujourd'hui il n'y a plus que de pauvres métayers qui n'ont rien; il faut que les maîtres leur fournissent les bestiaux, qu'ils leur avancent de quoi se nourrir, qu'ils payent leurs tailles et qu'ils prennent en payement toute leur portion de récolte, laquelle même

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

quelquefois ne suffit pas. Aussi les métayers ne gagnent jamais rien; ils sortent aussi gueux des métairies qu'ils y sont entrés. A peine peuvent-ils entretenir un valet. Les terres n'étant pas si bien cultivées ne rapportent pas tant : une maladie, une grêle et mille autres accidents qui arrivent à ces pauvres gens les mettent à l'aumône. Les maîtres, de leur côté, ne sont guère mieux, parce que ces frais, ces avances, le dépérissement des bestiaux, dont ces métayers n'ont pas le même soin que s'ils étaient à eux, consomment presque tout ce qu'ils tirent de leurs métairies; sans compter les pertes qui leur arrivent par la friponnerie de ces misérables qui,

Paysans à table sous Louis XIV (d'après le tableau des frères Le Nain : musée du Louvre).

quelquefois, vendent les bestiaux et en mangent le prix..... Les paysans vivent de pain fait avec du blé noir; d'autres n'ont pas même du blé noir, vivent de racines de fougère bouillies avec de la farine d'orge ou d'avoine et du sel. Mais où l'on connaît mieux la misère des paysans, c'est dans leurs maisons où l'on voit une misère extrême. On les trouve couchés sur la paille; point d'habits que ceux qu'ils portent, qui sont fort méchants; point de meubles, point de provisions pour la vie; enfin tout y marque la nécessité » (*Mémoires des Intendants*, publiés par M. de Boislile, t. I).

Les économistes au XVIII^e siècle. — Sous le règne de Louis XV, malgré des guerres, qui d'ailleurs se passaient au loin, la paix intérieure, la sage administration du cardinal de Fleury, ramenèrent la prospérité. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les écrits des *physio-*

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

crates et de certains philosophes comme *Jean-Jacques Rousseau* mirent l'agriculture à la mode Alors se répandit dans la nation un engouement général pour tout ce qui regarde l'agriculture. Il y eut une gazette, un *journal d'agriculture*, des *académies* et des *assemblées d'agriculture*, des prix et des *fêtes d'agriculture*, une école *vétérinaire* pour le traitement des animaux qui servent à l'agriculture.

Disciple des *économistes*, Turgot, nommé par Louis XV intendant du Limousin, l'une des provinces les plus arriérées et les plus pauvres, l'avait, en treize ans, complètement transformé par son intelligente administration. Il avait réparé les routes, supprimé la *corvée* et les réquisitions militaires, relevé l'agriculture. Sa réputation le fit appeler par Louis XVI au contrôle général des finances (1774). Turgot alors n'hésita pas à faire décréter la *liberté du commerce des grains*. L'interdiction de ce commerce empêchait les provinces qui avaient du blé, d'en envoyer à celles qui en manquaient. Et les paysans, ne sachant que faire de l'excédent des récoltes, cultivaient le moins possible de terres. Ils n'étaient point stimulés, et, si une mauvaise année survenait, les réserves vite épuisées, ne suffisaient pas à empêcher la famine. Le peuple ne comprit pas la portée de ces réformes hardies pour l'époque. Les accapareurs de blés avaient produit sur certains points des famines factices dont on accusait le système de Turgot. On persuadait aux paysans qu'en laissant passer leurs blés dans une autre province, ils s'exposaient à en manquer. Des bandes de brigands arrêtaient les convois et les bateaux et amenaient ainsi la cherté du pain. Turgot triompha de ces émeutes qu'on appela la *guerre des farines*, mais toutes ces clameurs, jointes à celles des privilégiées, ébranlaient l'esprit faible de Louis XVI et entraînèrent la disgrâce du ministre réformateur et véritablement ami des campagnes.

IV. — LES CAMPAGNES A LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME

Les charges de la terre; les récoltes. — Sur 50 millions d'hectares qui formaient la superficie de la France, 25 *millions* seulement se composaient de *terres arables* en 1789. S'il n'y en a aujourd'hui qu'un million de plus, 10 millions d'hectares qui restaient en jachère ont été réduits à 5. En Touraine, en Poitou, en Berry, on rencontrait des solitudes de 30 000 arpents. Les deux tiers de la Bretagne étaient en friche. La Sologne présentait l'aspect d'un marécage entrecoupé de forêts.

« L'agriculture en France, écrivait Arthur Young avec quelque exagération, en est encore au x^e^ siècle ». Le système des *assolements*, depuis longtemps usité en Flandre, était inconnu dans le reste du pays. On ne cultivait pas les racines, qui occupent aujourd'hui 2 millions d'hectares; c'est à peine si l'on commençait à planter la *pomme de terre*, que *Parmentier* venait de faire connaître, et que les Parisiens étaient allés voir fleurir dans la plaine des Sablons. Le *colza* était plus répandu, mais la *garance*, importée par le Persan *Althen*, n'avait pas encore réussi. Le *froment* ne couvrait que 4 millions d'hectares, tandis qu'un siècle plus tard, il en couvrait 6, et la culture, au lieu de 8 hectolitres à l'hectare en faisait rendre 14. Par contre,

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

la production du *seigle*, cette céréale des pays pauvres, a bien diminué, et la consommation du pain de froment s'accroît de jour en jour.

Les vignes, une des principales richesses du pays, occupaient 1 546 615 hectares et produisaient 25 millions d'hectolitres de vin.

Habitations; mobilier des paysans. — La paix intérieure dont la France avait joui depuis un siècle et demi avait permis aux paysans d'améliorer un peu leur situation. On le voyait à l'aspect des villages où s'élevaient de lourdes maisons de granit dans le Morvan, de briques dans le nord et dans l'est, en forme de chalets dans les Vosges, en pierres blanches dans le midi avec des toits plats recouverts de tuiles creuses; de curieuses maisons de bois dans la Normandie avec faîtages, charpentes, pignons décorés. L'Auvergne, toutefois, et le Velay en restaient encore aux maisons circulaires à toit conique, à cheminée centrale, analogues au huttes des Gaulois, et au fond de beaucoup de provinces les paysans ne s'abritaient que dans des cabanes construites avec des branchages et de la terre, recouvertes de paille. Le chaume d'ailleurs, était en général la toiture des maisons des villages et il n'a pas encore disparu de nos jours. Dans les pays de vignobles la maison était surmontée d'un étage, car le rez-de-chaussée servait de vinée.

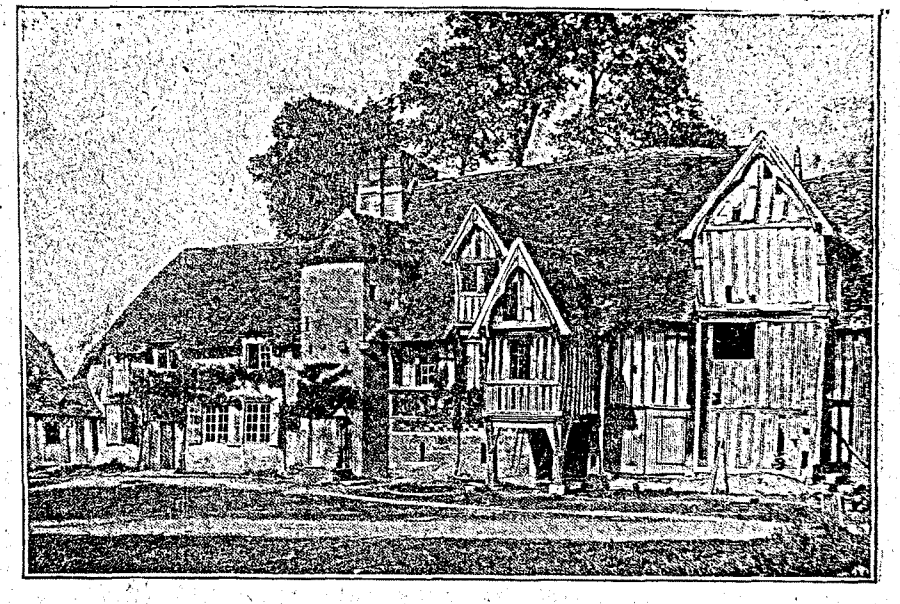

Une ferme normande.

En Auvergne, dans le Rouergue et dans plusieurs contrées montagneuses, la famille, l'hiver, se réfugiait dans les étables où étaient entassés les animaux et vivait ainsi dans une température plus chaude sans doute, mais dans un air méphitique. Presque partout d'ailleurs la volaille, les porcs eux-mêmes avaient leurs grandes entrées dans la salle commune.

Les maisons, dans certains pays, sont groupées, serrées les unes contre les autres, enchevêtrant même leurs granges, leurs cours remplies de fumier. Elles forment, autour de l'église qui leur sert de centre, une sorte de petite ville. En d'autres, elles sont dispersées sur une longueur de plus d'une lieue et entourées de vergers, de potagers.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

L'homme des champs n'a de mobilier que le strict nécessaire : des coffres, des huches, des lits. Tantôt le lit avance dans la pièce, encadré de rideaux portés par des traverses élevées sur quatre colonnes; tantôt et le plus souvent, comme en Bretagne, il est enfermé dans une alcôve ou de grandes armoires sans portes; en Bretagne les lits sont superposés; on y monte à l'aide de marche-pieds, qui servent en outre de coffres. On exhaussait ainsi les lits à cause de l'humidité du sol; on les plaçait dans des renfoncements pour les abriter du vent qui se jouait dans ces chambres mal closes. Dans les pays pauvres on garnissait les lits de balles d'avoine, ou de paillasses de seigle; dans la généralité des provinces on couchait sur des matelas ou lits de plume. Les coffres massifs, de bois de chêne, de noyer, de poirier, renfermaient les vêtements, le linge, les provisions et, fermés, servaient de sièges. Les paysans aisés possédaient des bahuts, des armoires dont les battants, en Normandie, en Bretagne, étaient sculptés et qui ont conservé de nos jours une grande valeur. Sous le règne de Louis XVI paraissent les horloges encastrées en de longues gaines de bois. L'une des pièces principales du mobilier est la huche ou *met, mée*, en bois de chêne, qui sert à pétrir le pain. En beaucoup de maisons le four s'ouvre près de la cheminée, mais on le relègue généralement dans un fournil qui sert aussi de buanderie et de débarras. Dans un coin le siège à sel contient la provision de sel de la maison. Comme ornement la chambre n'a guère qu'un vieux fusil ou une épée accrochée au-dessus du manteau de la cheminée, puis un dressoir où sont étalés des pots, des « potagers » ou soupières, des brocs à bec, des plats, des gobelets d'étain ou des assiettes en faïence décorées de fleurs, de coqs, de personnages; ces pièces sont très recherchées de nos jours par les amateurs de céramique.

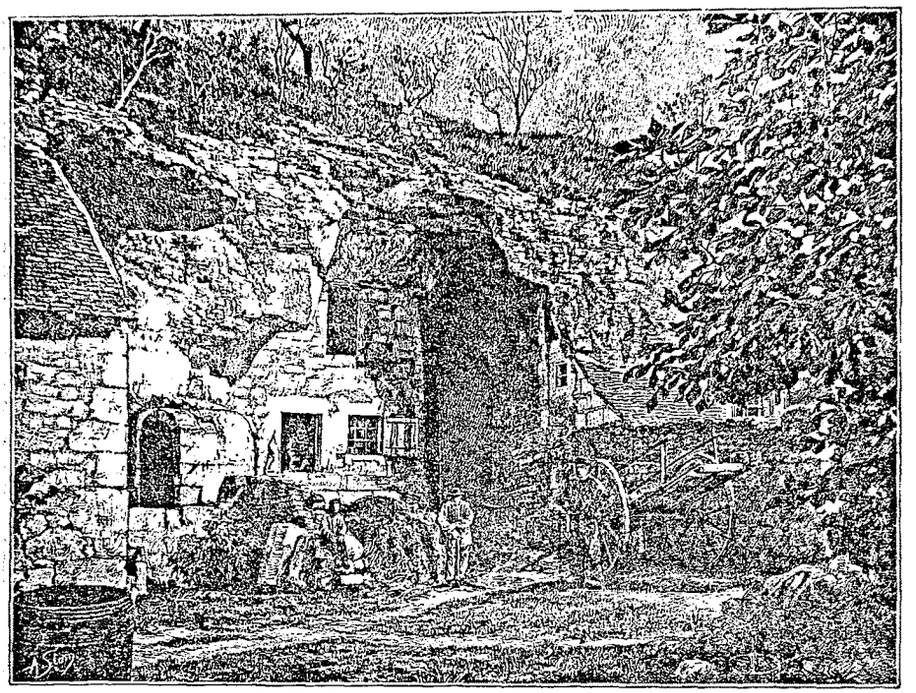

Une habitation dans le Loir-et-Cher.

Au milieu de la salle une table longue, étroite, rectangulaire, réunit pour le repas la famille assise sur des bancs, des escabeaux, ou des chaises de paille. La nuit vient de bonne heure dans

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

les chambres sombres; on allume des torches dont la fumée noircit les poutres, ou, avec le progrès des temps, des chandelles portées par des chandeliers de cuivre, de bois et de fil de fer, des lampes de cuivre à queue de fer ou sans queue, des lampes à 1, 4 et 5 feux.

Vêtement et nourriture. — Dans les campagnes, surtout en certaines provinces comme le Rouergue, l'Auvergne, le Bourbonnais, la Bretagne, on conservait fidèlement les costumes du Moyen âge. Mais en beaucoup de régions les paysans suivaient de loin les variations de la mode, laissaient, bien entendu pour les costumes de fêtes, les pourpoints, le justaucorps et avaient adopté la culotte, la veste, l'habit des citadins. Les étoffes sont grossières et grises, et, dans les contrées reculées, souvent tissées par les femmes des paysans. Dans la semaine on marche en sabots, ou pieds nus; le dimanche seulement on met des souliers. Quant aux vêtements de travail ils étaient rudimentaires, car le travail des champs dans la belle saison n'en exige pas beaucoup. La *blouse* ou vêtement de dessus ne portait point ce nom sous Louis XV; on ne parlait que de *biaudes* ou *blaudes*, de *souquenilles*, longues vestes de toile. Un manant guidant un voyageur en 1760 porte une large *veste*, un *habit* à longues basques, *culotte*, *guêtres*, *souliers*; il ne diffère point du citadin qu'il accompagne.

Une paysanne de Maurienne.

La femme a plus de goût pour le luxe. Au XVIIIe siècle, se répandent dans les campagnes, les étoffes de coton, les indiennes rayées, mouchetées, semées de fleurs, puis les toiles de toute sorte, les mousselines. La paysanne s'habille d'un corsage à basques ou *juste*, ou d'une *camisole*, d'un *fichu* de mousseline remplaçant la brassière, d'une cotte ou *jupe* à plis. C'est la mode, à la veille de la Révolution, dans les villes, de s'habiller à la paysanne. Marie-Antoinette donne l'exemple dans ses fêtes champêtres de Trianon. Le tablier, la croix d'or, le chapeau de paille complètent la toilette. En Normandie les paysannes se parent de croix très larges relevées en bosse ou montées en pierreries qu'on tirait des environs de Caen; dans l'Ile-de-France de croix à lentilles, en Champagne de croix plates attachées à une chaîne d'or. A la ceinture pend la *clavelière* ou le *clavier* qui porte le trousseau de clefs, ou bien quatre chaînes d'argent retiennent le coutpau, les clefs, les ciseaux, l'épinglier. Tandis que le costume des hommes se simplifie et s'éteint en des nuances grises, sombres, celui des femmes fait miroiter les couleurs, serge ou damas rouge, drap blanc, musc, ou poil de souris, satin rose sèche, tissus à fleurs, guipures et dentelles. Dans les occasions solennelles, les noces, en certaines provinces, les costumes sont d'une richesse extrême. C'est la coiffure qui les caractérise le mieux : en Bourgogne, chapeaux à grands bords; dans le Rouergue chapeaux de feutre; en Auvergne cheveux tressés en forme de cercle sous un transparent

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

rouge ou vert et couverts d'une étoffe noire retroussée par une chaîne de laiton; dans le Bourbonnais chapeaux de paille allongés et relevés en arrière; dans le pays de Caux bonnets semblables à des pains de sucre; dans l'Avranchin grandes ailes de papillon en dentelle; en Champagne, toquets en arrière desquels s'étale un large cercle de dentelles raidies par l'empois; dans le Boulonnais magnifique soleil de dentelles.

Comme dans la vie primitive, chaque maison, pour ainsi dire, se suffisait à elle-même. La femme filait, le mari tissait durant la mauvaise saison. On avait le grain sous la main; on le portait au moulin seigneurial ou banal, et dans chaque ménage, on pétrissait, on cuisait le pain. Les moulins à eau ou à vent ne mettaient en mouvement que des meules imparfaites qui concassent le grain grossièrement. Il s'en perdait beaucoup, car on ignorait les propriétés nutritives du gluten; on fait aujourd'hui trois fois plus de pain avec la même quantité de grain. Du reste, dans les campagnes, on n'employait guère pour la fabrication du pain, que le seigle, l'orge et l'avoine. Ce pain bis ou noir était un mélange de farines lourdes, même de châtaignes ou de pois. On ne cuisait que tous les quinze jours, même tous les mois; les énormes miches de pain se desséchaient au point qu'il fallait casser le pain durci avec un marteau et le détremper pour le manger. On en faisait surtout de la soupe avec de l'eau salée et un peu de beurre. En Auvergne, on mangeait la soupe trois fois par jour; en Bretagne, on servait deux fois par jour de la bouillie de sarrazin; dans le Centre, on se nourrissait surtout de châtaignes bouillies; dans le Midi, de bouillie de maïs. On ne planta la pomme de terre que vers le milieu du XVIII^e^ siècle, et à la veille de la Révolution, on ne connaissait en fait de légumes que les choux, les fèves, les pois. La grande ressource était le lait : presque point de paysan qui n'eût sa vache ou sa chèvre. On ne vendait pas tout le beurre, tout le fromage, qui formaient le fond principal de la nourriture avec les œufs qu'on trouvait dans un poulailler abondamment garni. Les poules erraient dans les cours, dans les champs, autour des maisons, picorant de-ci de-là, et ne coûtant presque rien

Attelage dans le haut Poitou. [Photo J. Robuchon.]

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

à élever. Dans une étable, lorsqu'il n'avait pas ses grandes entrées dans la salle, on engraissait un porc qu'on tuait à la fin de l'année, vers Noël. Sa chair, dépecée, mise dans le saloir, fournissait pour les dimanches, les jours de fête, un plat succulent; les jambons accrochés à la cheminée y noircissaient et se fumaient. Peu de viande de bœuf, de veau et de mouton. Les paysans du Berry appelaient « *habit à la viande* » leur costume de cérémonie qu'ils n'endossaient que les jours où ils mangeaient de la viande. Cependant à la fin de l'Ancien régime, on remarque dans la Champagne, dans l'Aube principalement, dans la Normandie où abondaient les bestiaux, une assez forte consommation de viande, et de nombreux bouchers dans les campagnes. En Normandie, en Anjou, sous Louis XVI, la nourriture était copieuse : la soupe au dîner et au souper, suivie d'un plat de viande ou d'œufs, et de légumes; au déjeuner et à la collation, beurre et fromage, fruits crus ou cuits, pommes, noix. Comme boisson : le vin dans les pays vignobles, mais le plus souvent de mauvaise piquette faite avec le marc; le cidre en Normandie, et dans beaucoup de pays du Nord, la bière. Beaucoup de malheureux ne buvaient que de l'eau.

Paysanne du Morbihan. (Photo Cardinal.)

Paysan du Morbihan. (Photo Cardinal.)

La sobriété, la vie au grand air entretenaient la force et la santé des paysans; toutefois une mauvaise hygiène, la fréquence des maladies, des épidémies causées par les miasmes pestilentiels des fumiers entassés devant les maisons, amenaient une mortalité qui abaissait la vie moyenne à vingt-sept ans, tandis qu'elle est aujourd'hui de quarante.

L'industrie et le commerce au village. — Il n'y a pour ainsi dire pas d'industrie dans les campagnes, car les grandes usines et manufactures ne s'y sont pas encore installées. On ne trouve au village que le maréchal-ferrant, le serrurier, le charron, le maçon, le cordonnier, le meunier, le boucher et l'aubergiste. Peu ou point de commerce sinon de pauvres boutiques

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

d'épicerie-mercerie comme en voit encore dans beaucoup de villages. Le commerçant, c'est le colporteur. Le voici qui arrive avec son habit et son gilet de velours gris à boutons de cuivre, sa culotte de peau, ses souliers à boucles de cuivre. Il a fait une longue route, sous le soleil, dans la poussière, ou, par la pluie, dans la boue, portant sur ses épaules deux balles ou paniers qui contiennent toute sa fortune : couteaux, ciseaux, épingles, aiguilles, étoffes et bijoux communs. Les hommes sont aux champs, mais les femmes qui sont restées au village, s'attroupent autour des balles ouvertes à quelque carrefour; après long examen et babillage, elles achètent leur fil, leurs aiguilles, des lunettes, de petits miroirs, des boutons, des peignes de buis ou de corne; pour le ménage, cuillers, fourchettes; pour les enfants et les écoliers, des écritoires de chagrin, quelques livres d'heures et de piété, sans oublier l'almanach, dont on lit le soir, à la veillée, les pronostics sur le temps, les bons mots, les petites histoires. (D'après *Babeau*. — Le village sous l'ancien régime.)

Paysanne de l'Anjou.

Un paysan du Limousin.

V. — *JEAN-JACQUES ROUSSEAU*

Les terreurs d'un paysan. — J.-J. Rousseau, dans un de ses voyages, s'était égaré près de Lyon.

« Après plusieurs heures de course inutile, las et mourant de soif et de faim, j'entrai, dit-il, chez un paysan dont la maison n'avait pas belle apparence. Je le priai de me donner à dîner en payant. Il m'offrit du lait écrémé et de gros pain d'orge, en me disant que c'était tout ce qu'il avait. Je buvais ce lait avec délices, et je mangeais ce pain, paille, et tout; mais cela n'était pas fort restaurant pour un homme épuisé de fatigue. Ce paysan, qui m'examinait, jugea de la vérité de mon histoire par celle de mon appétit. Après avoir dit qu'il voyait bien que j'étais un bon jeune honnête homme qui n'était pas là pour le vendre, il ouvrit une petite trappe à côté de sa cuisine, descendit et revint un moment après avec un bon pain de pur froment, un jambon très appétissant quoique entamé, et une bouteille de vin dont l'aspect me réjouit le cœur plus que tout

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

le reste. On joignit à cela une omelette assez épaisse et je fis un dîner tel qu'aucun piéton ne connut jamais. Quand ce vint à payer, voilà son inquiétude et ses craintes qui le reprennent : il ne voulait point de mon argent, il le repoussait avec un trouble extraordinaire; et ce qu'il y avait de plaisant était que je ne pouvais imaginer de quoi il avait peur. Enfin il prononça en frémissant ces mots terribles de *commis* et de *rats-de-cave*. Il me fit entendre qu'il *cachait son vin à cause des aides*, qu'il *cachait son pain à cause de la taille*, et qu'il serait un homme perdu si l'on pouvait douter qu'il ne mourût pas de faim. Tout ce qu'il me dit à ce sujet et dont je n'avais pas la moindre idée, me fit une impression qui ne s'effacera jamais. Cet homme, quoique aisé, n'osait manger le pain qu'il avait gagné à la sueur de son front et ne pouvait éviter sa ruine qu'en montrant la même misère qui régnait autour de lui. »[1]

VI. — LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. L'AFFRANCHISSEMENT ET LE MORCELLEMENT DE LA PROPRIÉTÉ

La suppression des servitudes féodales. — La Révolution marque pour l'agriculture le début d'une période nouvelle pendant laquelle les campagnes firent plus de progrès qu'elles n'en avaient fait en plusieurs siècles.

L'Assemblée Constituante comptait beaucoup de privilégiés et de bourgeois possesseurs de terres nobles. Aussi en supprimant les droits féodaux elle avait distingué entre la féodalité *dominante*, c'est-à-dire de conquête et de force et la féodalité *contractante*, c'est-à-dire les droits qui étaient résultés d'accords, de contrats, de services échangés. Elle avait supprimé, sans indemnité, le servage, les droits de chasse, de colombier, d'épave, de four, de moulin, de corvée. Les *cens* ou *rentes*, les *lods* et *ventes* ou droits de mutation résultant de l'échange des propriétés furent déclarés *rachetables*; on ne les supprimait que moyennant indemnité. Ces distinctions furent effacées par l'Assemblée Législative (18 juin 1792) qui abolit tous les anciens droits à moins qu'on apportât la preuve qu'ils résultaient d'un contrat. Or, la plupart de ces droits immémoriaux ne reposaient sur aucun titre puis, dans les troubles de l'année 1789, beaucoup de châteaux avaient été saccagés et les *terriers* ou archives détruits.

La conséquence des nouvelles lois agraires fut que la terre se trouva *délivrée* d'une infinité de charges. Le paysan était bien propriétaire avant 1789, mais propriétaire obéré. Il se vit tout d'un coup dégagé, soulagé, enrichi même, et souvent devint propriétaire réel, d'usufruitier qu'il était. Les terres vagues, pâtures, bois qui avaient jadis appartenu indivis aux communes, avaient été, de la part des seigneurs, l'objet d'empiétements, d'usurpations que personne ne pouvait empêcher. On rechercha et on reprit ces *terres communales*, puis les communaux furent partagés sauf les bois, par tête d'habitant. Le nombre des propriétaires se trouva ainsi encore augmenté. La mise en vente de quantité de *biens nationaux* confisqués sur les émigrés, les églises, les

1. J.-J. Rousseau, *Confessions*, partie I, livre IV.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

couvents, facilita en outre aux paysans l'acquisition de la terre : de vastes domaines, d'immenses parcs furent dépecés et achetés à vil prix.

La propriété se trouva beaucoup plus morcelée qu'auparavant et l'*égalité des partages* favorisa encore le morcellement. Certains économistes regrettent cet émiettement qui contrarie, selon eux, la grande culture et les établissements industriels. Or, les vastes propriétés se reconstituent d'elles-mêmes par le hasard des successions. Plus d'un siècle s'est écoulé et il y a encore une grande culture. D'autre part, la petite propriété exige plus d'efforts du cultivateur qui s'évertue à faire produire à son lopin de terre tout ce qu'il peut donner, à diversifier les assolements, à augmenter la fécondité du sol par les engrais. De plus, l'unité de direction, indispensable aux grands établissements industriels, s'est maintenue grâce aux lois d'association.

VII. — LE XIX^e SIÈCLE. L'AGRICULTURE SAVANTE

Les antiques charrues. — Les réformes politiques avaient affranchi et délivré la terre. Au XIX^e^ siècle, la *science* transforma l'agriculture, en lui donnant outillage nouveau, nouvelles

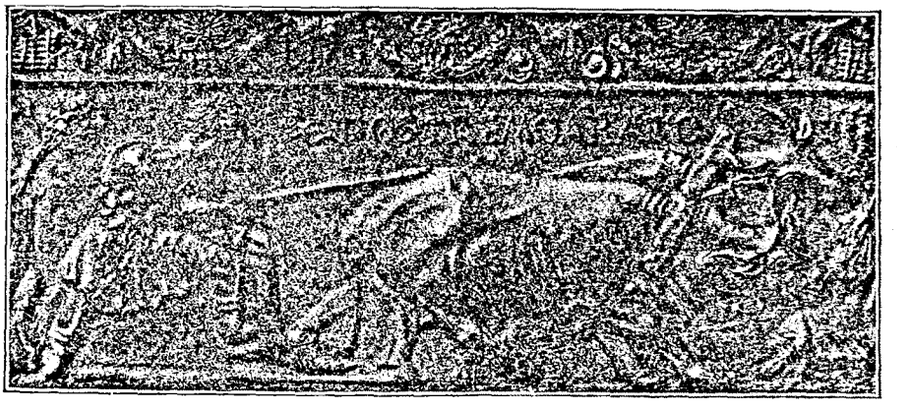

Le labourage, d'après un bas-relief antique.

méthodes et ressources pour féconder le sol. Les Gaulois n'avaient eu pendant longtemps pour défoncer la terre qu'une sorte de pioche formée d'une branche d'arbre recourbée ou de deux morceaux de bois reliés entre eux; le manche était assez incliné pour être soutenu par une des épaules de l'homme qui le poussait de tout son corps. Ils pouvaient à peine entamer le sol. Les métaux de bronze et de fer permirent de faire des *socs*, sorte de coins qui s'enfonçaient dans le sol. Ces premières charrues étaient poussées ou traînées par l'homme. Dans la Gaule cisalpine (en Italie) on se servait de charrues à roues qui de là passèrent dans la Gaule transalpine. Durant des siècles, pendant tout le Moyen âge, les temps modernes, la charrue resta simple et primitive : le *coutre* coupait verticalement la terre, le *soc* l'ouvrait horizontalement, puis le *versoir* (latin : *aures*) renversait la terre tranchée et en formait des lignes que le laboureur, placé en arrière et guidant son attelage, s'efforçait de tracer droites et parallèles.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

La charrue Dombasle. Les charrues à vapeur. — Ce n'est qu'au début du XIXe siècle que le célèbre agronome *Mathieu de Dombasle* (1777-1843), de Nancy, créateur de la première ferme modèle, à Roville (arrondissement de Nancy) imagina en 1822 une charrue plus compliquée. On alla dès lors perfectionnant sans cesse le mécanisme et on arriva aux charrues à double soc, à triple soc réalisant une économie de temps et d'argent. Enfin l'application de la *vapeur* à la charrue permit

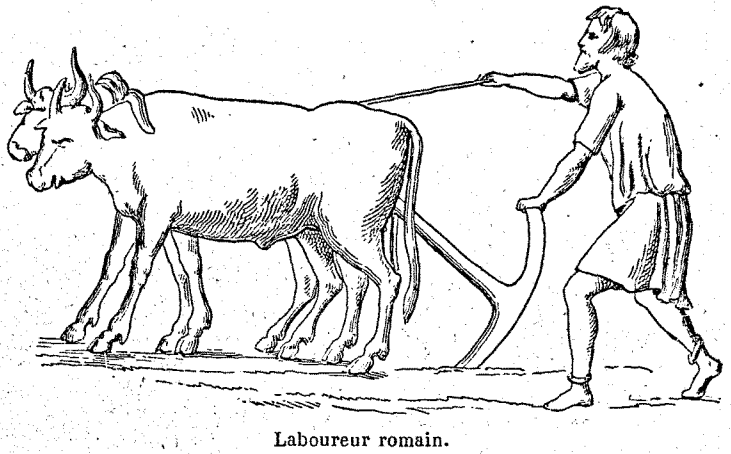

Laboureur romain.

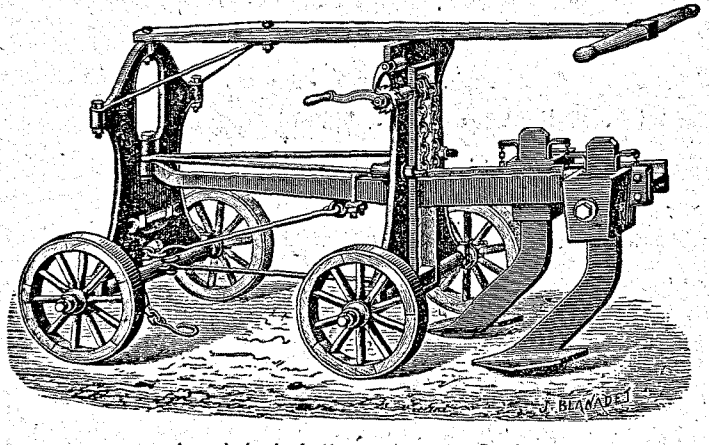

Arrachoir de betterave (système Cartier).

de construire des machines pour la grande culture. On eut des machines de la force de 10 à 15 chevaux et mettant en action 4 socs de charrue. Elles ne peuvent être utilisées que pour les vastes labours et par les riches agriculteurs.

Le nombre des charrues simples, ou de pays, dépasse encore 2 millions, mais il y a aussi plus de 860 000 charrues perfectionnées de systèmes différents qu'on s'ingénie à diversifier et améliorer.

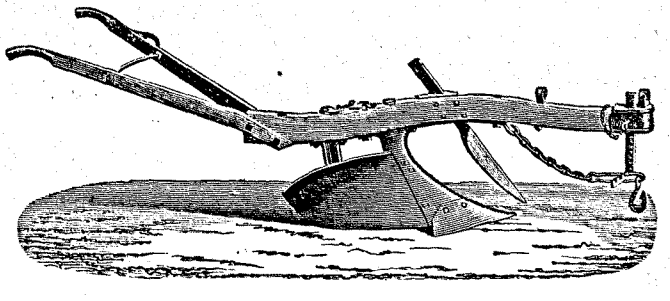

Charrue simple (système Dombasle).

Machines à moissonner, à battre. — Pour moissonner, les Gaulois se servaient déjà d'un char poussé en arrière par un bœuf et portant en avant un peigne entre les dents duquel se prenaient les épis; ceux-ci, arrachés, tombaient dans la caisse du char et la paille restait sur le champ. Toutefois dans le cours des siècles la moisson se fit à la main à l'aide de la

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

faucille. Elle s'y fait encore. Mais le nombre des moissonneuses mécaniques et des moissonneuses à vapeur augmente d'année en année.

La vapeur a servi davantage aux opérations du battage. Jusqu'à nos jours elles avaient été primitives. L'homme, armé d'un fléau, frappait les épis rangés sur l'aire de la grange ou au dehors et en faisait jaillir les grains. On se servait aussi de rouleaux en bois ou en pierre. Au XIXe siècle, on imagina les batteuses mécaniques, puis à l'aide de *locomobiles* on actionna ces batteuses par la vapeur. Les rudes efforts demandés jadis à l'homme pour les semailles, la récolte, sont remplacés par une besogne exigeant seulement de l'attention. On comptait bientôt plus de 53 000 faucheuses et plus de 3 000 moissonneuses mécaniques, et 7 000 machines à battre à vapeur; et il y en avait plus de 125 000 à chevaux. De même qu'on laboure, on sarcle, on herse, on sème avec des machines. Les machines font tout. Elles coupent le blé, lient les gerbes, battent les grains, séparent la paille, vannent et remplacent les ouvriers qui sont de plus en plus rares dans les campagnes.

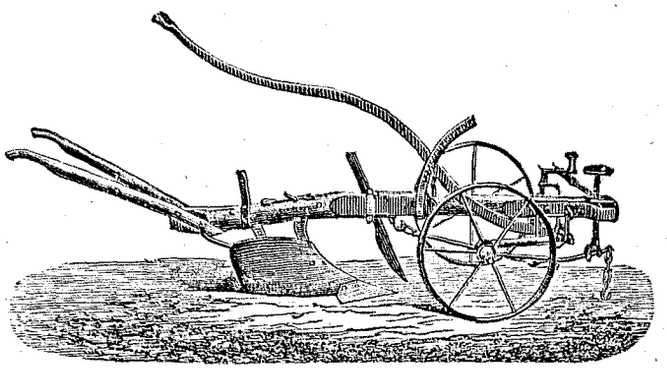

Charrue monosoc Dombasles.

Les engrais; le rendement. — La science est encore venue aider l'agriculture en analysant les sols, et, par de nombreuses expériences de laboratoire, on a trouvé les substances qu'il convient de mélanger à la terre pour en augmenter la fertilité. C'est à peine si au début du XIXe siècle le blé rendait 11 hectolitres à l'hectare et même, en certains pays pauvres, 6 et 7. On a sélectionné les semences, employé le blé à épi carré, mêlé au fumier des engrais chimiques, particulièrement des phosphates. Le rendement montait déjà, en 1850, à 13 hectolitres. Il n'a fait que croître encore et il atteint aujourd'hui 17 hectolitres, chiffre qui, dans certaines terres, pourra doubler et tripler. Progrès in appréciable puisque le paysan, s'il abandonne sa défiance et sa routine, peut faire sortir de son champ des récoltes superbes qui couvriront, et au delà, ses sacrifices.

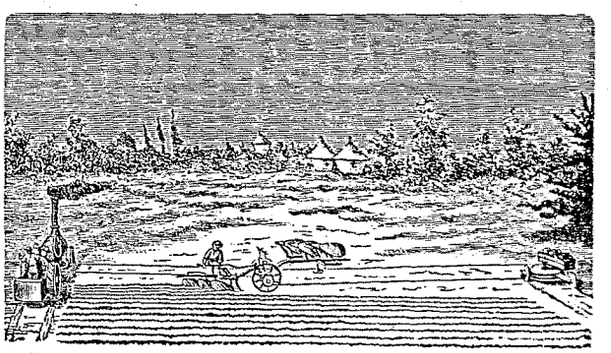

Labourage à vapeur.

Ces améliorations ont permis d'étendre le terrain cultivé. Après la guerre de 1914 qui lui a rendu les anciennes provinces, la France compte à nouveau une superficie totale de 53 028 894 hectares et, sur ce chiffre, on peut estimer que 32 820 943 hectares sont utilisés pour la culture. Il n'y a

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

pas de pays en Europe, sauf la Belgique, où la proportion des terres cultivées par rapport à la superficie soit plus élevée. La culture du froment se répand de plus en plus. Aux temps anciens le seigle dominait; il n'y a plus que 1 912 601 hectares ensemencés en seigle tandis qu'il y a 6 966 419 hectares cultivés en froment épeautre et 505 178 en méteil. La *pomme de terre* qui a contribué si puissamment à améliorer l'alimentation, est récoltée dans 1 176 496 hectares. Les vignobles, malheureusement atteints par une maladie, le *phylloxera*, se sont reconstitués en général et occupent 2 596 392 hectares. La France peut être fière de sa richesse agricole. Sa production dépasse sa consommation et son sol fertile pourrait, surtout si la culture devient de plus en plus scientifique, nourrir une population plus nombreuse que celle qu'elle possède et qui s'accroît trop lentement.

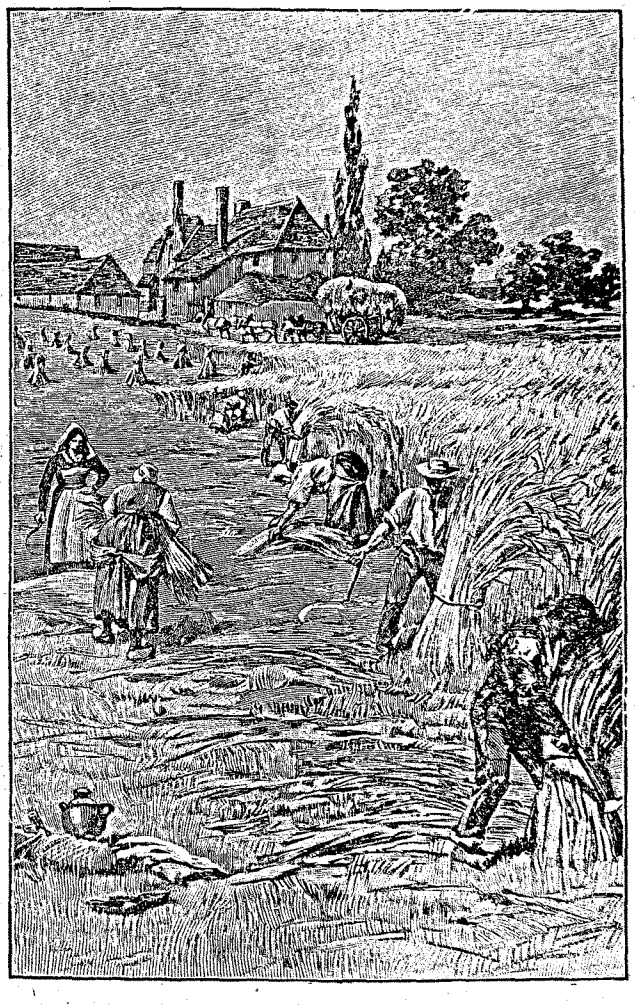

Le fauchage du blé.

Les institutions et organisations agricoles. — Les gouvernements comprirent, au XIXe siècle, combien il importait d'encourager l'agriculture. La division des propriétés rurales, telle que l'avait faite la Révolution, s'affermit. Les lois votées par les Chambres, sous la Restauration, avaient surtout en vue de favoriser l'agriculture et c'était là le but de l'*échelle mobile*; on appelait ainsi un tarif de droits protecteurs qu'on élevait ou qu'on abaissait tour à tour suivant la quantité de la récolte. Système séduisant en apparence, mais qui faisait peser sur le commerce des grains une indécision fâcheuse. Le gouvernement de la Restauration d'ailleurs n'était point dirigé par des considérations économiques, mais politiques. Il ne cherchait qu'une chose : relever les revenus des biens de l'aristocratie territoriale. Il rendit au moins le service de ramener les capitaux vers l'agriculture; les grands propriétaires s'occupèrent de leurs exploitations et les campagnes profitèrent de cet argument. L'*École forestière de Nancy* date de 1824.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Sous Louis-Philippe furent institués les *concours agricoles* dont le premier se tint à Poissy (Seine-et-Oise), en 1844; mais ils se développèrent principalement sous le second Empire. La France fut partagée en régions (7, puis 12) et chaque année il y avait un concours par région. Les cultivateurs s'y rapprochaient, les pratiques économiques, les méthodes nouvelles se propageaient, les nouveaux appareils s'exposaient et se vendaient. En 1855 et 1856 les concours de Paris offrirent un caractère universel.

En outre, des associations libres ou *comices agricoles*, encouragées, subventionnées, discutaient les meilleurs procédés de culture, en favorisaient, au moyen de primes, la propagation,

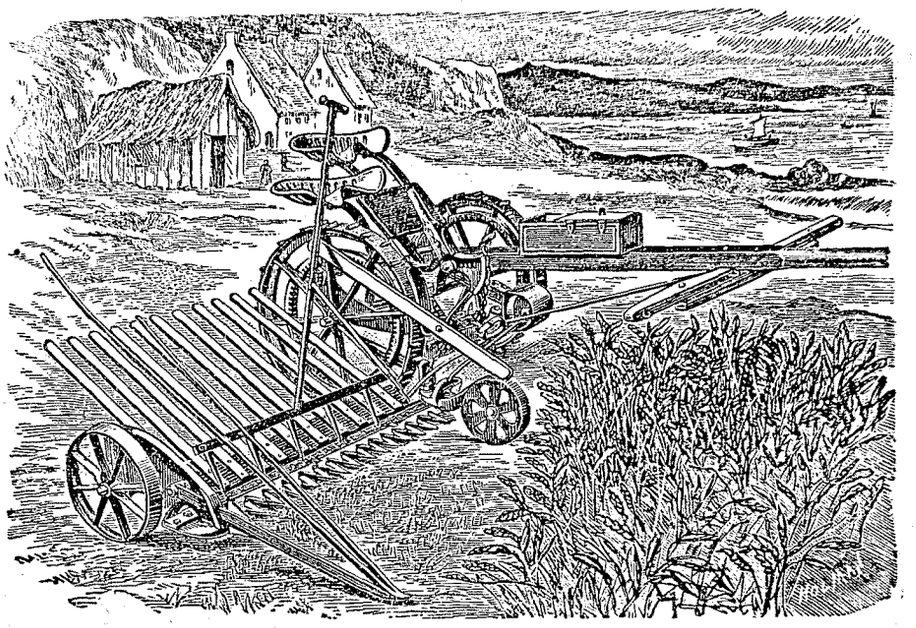

Faucheuse transformée en moissonneuse.

organisaient avec les administrations municipales des fêtes et des concours. Une loi du 10 juin 1854 facilita le *drainage*, permit aux propriétaires de conduire souterrainement ou à ciel ouvert les eaux provenant de leurs fonds à travers les propriétés qui les séparent d'un cours d'eau ou d'un fossé. L'État intervint par des subventions dans les entreprises de drainage. La *Sologne*, pays que l'eau accumulée dans le sol, rendait stérile fut sillonnée de canaux et de routes agricoles. Les landes incultes qui avaient donné leur nom à un département se transformèrent en forêts de pins aujourd'hui magnifiques où, en dehors des bois de construction, on recueille d'abondantes provisions de résine. Les dunes de la côte de Gascogne furent elles-mêmes fixées par des plantations de pins maritimes.

Sous la troisième République, depuis 1871, toutes les améliorations furent continuées : les comices, les concours agricoles se sont multipliés, les *écoles d'agriculture* ont été encouragées, même des *cours départementaux* d'agriculture créés. Des essais de *crédit agricole* ont été tentés (loi de 1894 qui fonda les banques syndicales agricoles). Le *Code rural*, attendu depuis le

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

commencement du XIXe siècle, a été élaboré et voté (1881-1884-1889-1891). L'agriculture bénéficia

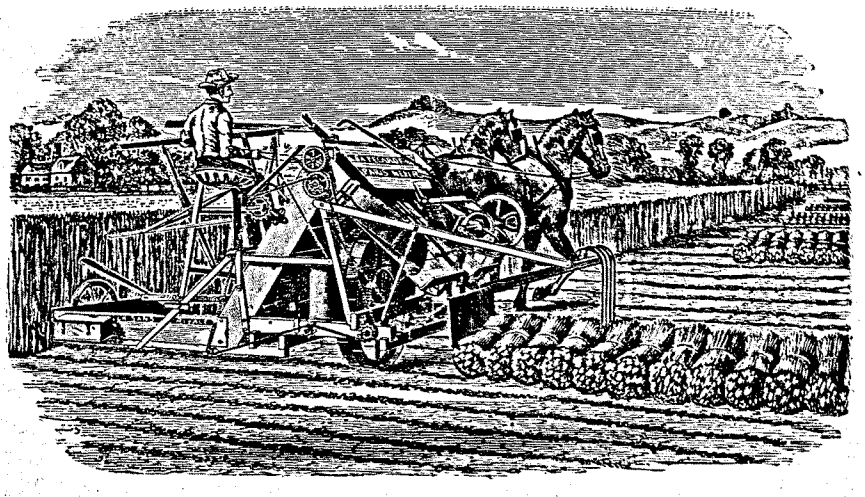

Moissonneuse-lieuse de Pécard, avec porteur de gerbes.

de l'extension de l'esprit d'association et de la loi du 21 mars 1884 qui donna aux *syndicats agricoles* les mêmes droits qu'aux *syndicats ouvriers*.

Les syndicats agricoles. — A une époque où la lutte contre la concurrence étrangère,

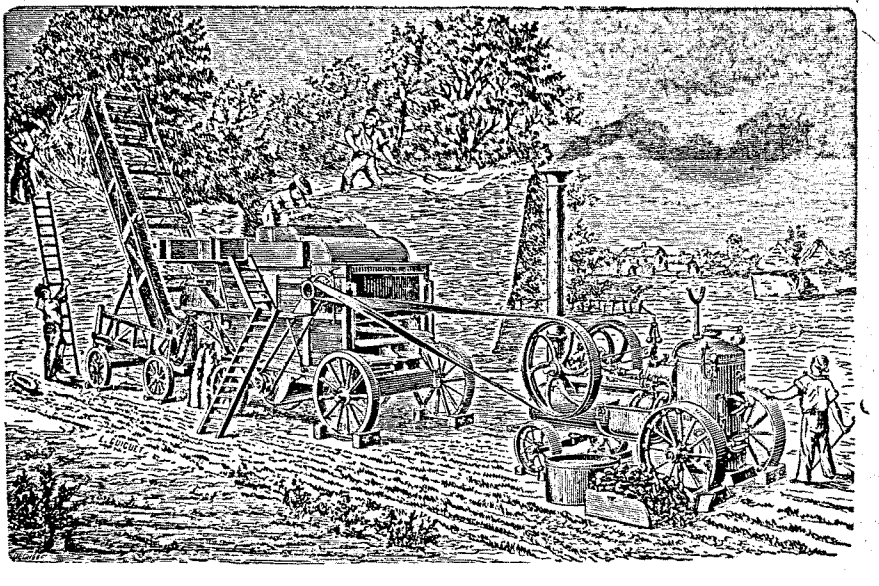

Installation d'une batteuse locomobile à vapeur avec élévateur de paille.

contre les maladies qui désolent les champs obligeait les paysans à recourir de plus en plus à la science et aux méthodes perfectionnées pour augmenter les rendements, la culture, devenant plus coûteuse, exigeait qu'on pût réunir ses efforts, mettre ses ressources en commun. Des *syndicats*

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

agricoles se fondèrent sous l'impulsion de la Société des agriculteurs de France. Ils se groupèrent en unions régionales : de Bretagne, du Sud-Ouest, de l'Ouest, de Bourgogne et Franche-Comté; du Sud-Est ,du Centre, du Nord, des Alpes et de Provence, de Normandie. Ils tinrent même des assises solennelles, des Congrès nationaux, formant comme une véritable représentation de l'agriculture. Ces syndicats permettent au cultivateur d'acheter moins cher et de mieux vendre, de se procurer des avances d'argent en commun. Dans le magasin syndical les associés puisent les engrais, les remèdes pour la vigne, achetés en gros; ils réalisent ainsi des économies

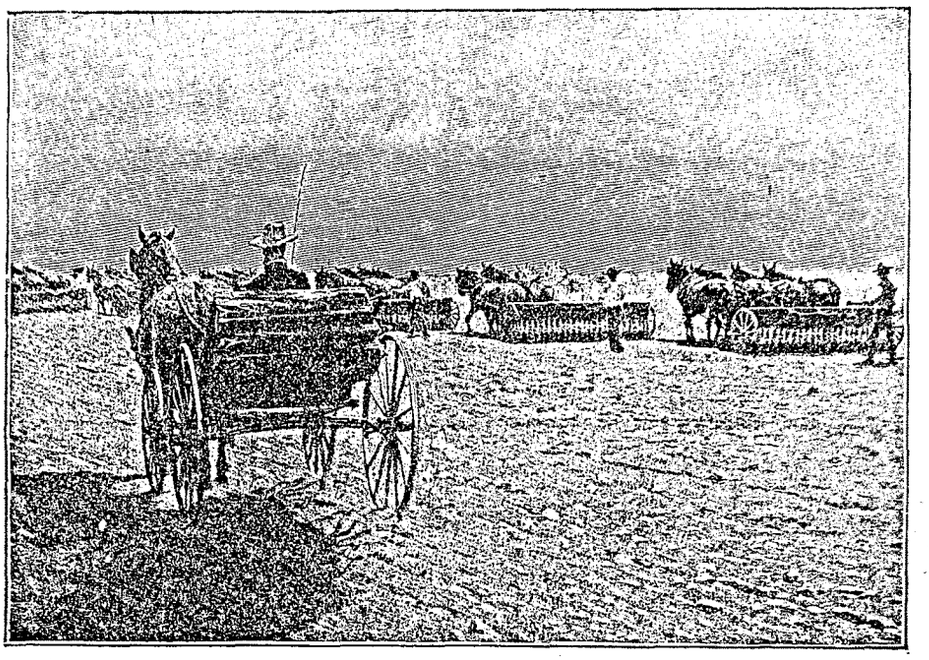

Chaque semoir est attelé de quatre chevaux et parcourt dans sa journée de 32 à 40 kilomètres.

notables. Grâce aux syndicats on a pu mettre en commun des machines trop coûteuses pour le petit cultivateur. Certains syndicats s'occupent de trouver des débouchés aux céréales, vins, beurres, fromages, cidres, huiles d'olive, etc. D'autres organisent le crédit mutuel à petit capital ou des caisses rurales sans capital où chacun s'engage solidairement et de façon illimitée.

Qu'il y a loin des forêts des temps primitifs à nos campagnes si admirablement cultivées, à nos fermes qui deviennent pour ainsi dire des centres d'industrie, du sauvage couvert de peaux de bêtes, du serf à demi nu au paysan, fidèle sans doute à la vieille blouse, mais confortablement vêtu, conduisant son exploitation avec méthode à l'aide de machines dociles, en un mot commandant à la terre et non plus asservi à elle!

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

CHAPITRE IX

A FORCE DE BRAS ET DE MACHINES
LA VIE INDUSTRIELLE

I. — AUX TEMPS PRIMITIFS

La pierre outil. — Inférieur aux animaux quant aux avantages physiques, l'homme eut bientôt fait de les dépasser par son intelligence. Il se montra tout de suite ingénieux pour se-

Silex taillé du Périgord (couteau).

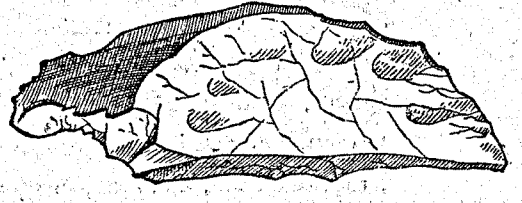

Silex taillé du Périgord (grattoir).

vêtir, se nourrir, se défendre. Il avait reçu l'empire sur toutes les créatures, les plantes de la terre, les poissons de la mer, les oiseaux du ciel. Il ne tarda pas à l'exercer, même au début des sociétés. Les archéologues, recueillant les débris de la primitive industrie, ont été amenés, par

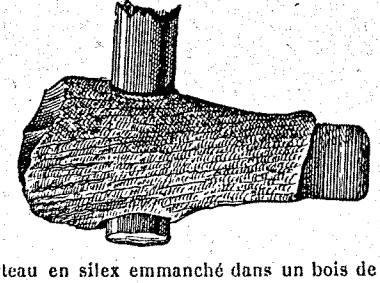

Marteau en silex emmanché dans un bois de cerf.

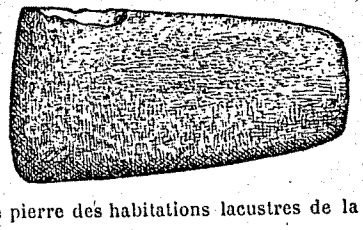

Hache de pierre des habitations lacustres de la Suisse.

leurs classifications, à marquer non seulement les diverses périodes de la pierre, du bronze et du fer, mais à distinguer jusque dans celle de la pierre deux âges différents : celui de la *pierre taillée*, celui de la *pierre polie*. Tout d'abord l'homme n'obtint des outils en pierre que par des

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

roches brisées qu'il tailla ensuite à l'aide d'autres pierres. Ces silex bruts, presque informes, ne pouvaient rendre que peu de services quoiqu'on y démêle des couteaux, des poinçons, des racloirs. L'instrument principal était la *hache*; celle dite de Saint-Acheul (Somme) où on en a trouvé des spécimens est une hache rudimentaire, néanmoins au pourtour anguleux et tranchant. Dans les types de la grotte de Moustier (Dordogne) à l'époque du renne, la hache s'amincit. Aux environs de Mâcon, à Solutré, on a trouvé des silex en pointe à l'instar des feuilles de laurier, qui

Outil en bois de renne (Aiguille?)

Outil en corne de cerf, d'après Boucher de Perthes.

sans doute servaient de poignard ou de pointe de javelot. Dans ces premiers temps de l'âge de la pierre un progrès se manifeste (grotte de la Madeleine, voisine de Moustier) par la mise en œuvre des os des animaux, des bois de renne et de cerf, des dents d'éléphant. Alors l'outillage est plus léger : crochets, aiguilles, harpons barbelés, flèches.

La pierre elle-même est de mieux en mieux taillée. Elle est lisse, polie. C'est alors que l'industrie naît véritablement. L'homme a le feu qu'il obtient, comme font encore beaucoup de peuples sauvages, en frottant rapidement l'un contre l'autre des morceaux de bois sec. Il a dompté le cheval, domestiqué le bœuf, le mouton, la chèvre, le porc, il s'est fait un auxiliaire du chien. Sortant des cavernes, il se bâtit des huttes de branchages, il gratte la terre, l'ensemence, récolte du blé, de l'orge, des pois. Déjà il remplace les lourdes peaux de bêtes par des étoffes légères tissées avec la laine des moutons, ou les fibres du lin, les écorces de certains arbres. Il pile et racle les peaux de bœuf qu'il durcit et dont il fait des cuirs. Comme il a pétri la farine en pâte, il pétrit certaines terres argileuses en poterie.

Les outils de bronze et de fer. — Dans les fouilles incessantes qu'il faisait, l'homme rencontra des *minerais* brillants et durs qu'il dégagea de la terre dont ils étaient enveloppés et

Pince de fer trouvée dans le lac de Neufchâtel.

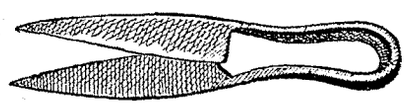

Ciseaux à ressort en fer trouvés dans le lac de Neufchâtel.

pensa à en tirer parti pour perfectionner ses instruments. Fondus, ces minerais devenaient malléables. L'homme pouvait leur donner les formes qu'il voulait, les laisser refroidir et il obtenait ainsi des couteaux, des pointes, des tiges, des anneaux, des boules, en un mot des outils beaucoup plus commodes et plus puissants que la pierre la mieux polie. Le *cuivre* fut mélangé avec l'*étain* abondant aux îles Cassitérides, à la pointe de Cornouailles dans la Grande-Bretagne : cet alliage donna le *bronze*. Les haches de bronze reproduisent la forme des haches en pierre polie.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Puis les objets, les outils reçoivent des formes géométriques : lignes droites courbes, brisées, méandres, cercles, carrés, losanges. Les cités lacustres qui datent de ces temps éloignés prouvent à elles seules les progrès réalisés par l'industrie, car il fallait des métaux pour tailler les pilotis et assembler les charpentes. Les armes, les ustensiles tirés du fond des lacs de la Savoie et de la Suisse attestent des progrès considérables. Avec le fer enfin l'homme put fabriquer des instruments dont la puissance lui permit de produire les merveilles qu'il a réalisées depuis les siècles reculés. On arrive ainsi aux temps historiques, on peut dire réellement *industriels*.

II. — INDUSTRIE GAULOISE, ROMAINE ET FRANQUE

L'industrie gauloise. — D'eux-mêmes et grâce à leurs rapports avec les Grecs de Marseille et avec l'Italie, les Gaulois pratiquèrent des industries multiples. Les Bituriges (peuple du Berry) exploitaient des mines de fer, les Rutènes (Rodez) des mines de plomb argentifère, les Lemovices (Limousin) des mines d'étain. Les Gaulois avaient remarqué et utilisé les paillettes d'or que le Tarn, l'Ariège, le Gardon, la Cèze roulaient dans leurs eaux. Les Bituriges se montraient habiles dans l'étamage et la fabrication des objets en fer. A Alesia, croit-on, on avait inventé le placage sur cuivre. Les Cadurques (Cahors) étaient réputés pour la fabrication des étoffes, des tissus de *lin*. Presque partout la fabrication des armes occupait beaucoup d'ouvriers chez ce peuple guerrier. Les Gaulois étaient constructeurs; ils entremêlaient pour les murs les pierres et le bois. Les Vénètes (Vannes) et les Marins (Boulogne) construisaient des barques de pêche et même des navires de guerre.

Industrie gallo-romaine. — Après la conquête romaine, la Gaule jouit d'une paix favorable à l'industrie et connut tous les métiers pratiqués en Italie. Les anciennes industries se perfectionnèrent; de nouvelles se créèrent : les *draps*, les étoffes d'Arras, de Langres, de Saintes. On fabriquait des manteaux ou *caracalles*, des matelas. Les Romains établirent des manufactures d'armes à Mâcon, Autun, Reims, Soissons, Strasbourg, Trèves, puis des ateliers de monnaies à Lyon et Arles.

Deux obstacles s'opposaient au grand développement de l'industrie, l'esclavage et le despotisme impérial. Dans la Gaule romaine, comme en Italie, les riches faisaient fabriquer chez eux par leurs esclaves tout ce dont ils avaient besoin. Ils faisaient même fabriquer par eux des objets pour les revendre avec des bénéfices énormes, puisque la main d'œuvre ne leur coûtait rien. Selon les jurisconsultes romains si un boulanger lègue son mobilier de boulangerie, les esclaves boulangers (*pistores*) sont compris dans ce legs. Un pêcheur léguait de même son mobilier de pêche avec ses esclaves. Des riches louaient leurs esclaves sachant un métier, des architectes, des constructeurs; ils tiraient de ces locations de grands profits sans risques.

Les artisans libres s'étaient, à Rome, groupés en *collèges*, en corporations formées sous l'empire d'un sentiment religieux et qui assuraient aux plus pauvres, après leur mort, les cérémonies funèbres et une sépulture convenable.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

A l'époque franque. — Les invasions ruinèrent la plupart des industries romaines. Les Barbares n'aimaient que la guerre. Pour les industries nécessaires ils s'en tenaient au travail des esclaves dans les villes romaines. Par contre le christianisme avait réhabilité le travail réputé abject dans l'antiquité. Les moines donnaient l'exemple du travail. Non seulement ils cultivaient la terre, mais ils pratiquaient aussi des métiers. Dans les monastères on fabriquait la plupart des objets nécessaires à la vie, au culte. La piété excitant à consacrer la richesse à la décoration des églises et à la somptuosité des cérémonies, l'orfèvrerie et l'industrie des tissus d'or se ranimèrent tout d'abord. Limoges était devenu célèbre par ses orfèvres, malgré la concurrence que faisaient les moines à ces artisans. Les rois, ducs, comtes barbares mêlaient le luxe à leur grossièreté. Aussi à Metz, Arras, Lyon fabriquait-on de l'or filé, des bijoux, des étoffes brochées, des franges, des ceintures d'or. Mais les métaux étaient rares, les objets manufacturés coûtaient très cher. Une cuirasse valait douze fois plus qu'une vache et on achetait plus facilement un cheval qu'un mors pour le maîtriser.

Par les capitulaires de Charlemagne, qui s'occupait aussi bien des « herbes de ses jardins » que des mœurs et de la religion de ses peuples, nous apprenons que ses villas non seulement fournissaient d'abondantes provisions pour sa table, mais qu'elles contenaient de nombreux artisans, forgerons, orfèvres, cordonniers, selliers, tourneurs, charpentiers, cordiers. Il y eut de véritables bourgs industriels. A Saint-Riquier (Somme), qui fut peut-être le premier (VIII^e^ et IX^e^ siècles), le bourg était divisé en onze quartiers dont chacun était habité par les ouvriers d'une même profession. Ce rapprochement les portait à s'unir. Dès le temps de Charlemagne, on constate dans les bourgs, dans les villas, des *ghildes* ou *confréries* (*confratriae*), simples associations charitables d'abord, sortes de sociétés de secours mutuels.

III. — AU MOYEN AGE

Les communes. — De ces associations sortirent naturellement les corporations. A l'époque féodale les artisans sentirent la nécessité de s'unir pour résister aux exigences des seigneurs. Ceux-ci étaient obligés de composer avec des ouvriers dont ils avaient besoin. Des corporations sortirent bientôt les *communes*; c'est-à-dire que les corporations s'entendirent entre elles soit pour conquérir, soit pour acheter la liberté de la ville.

L'immense et entraînant mouvement des Croisades favorisa le développement des corporations et des communes. Affranchies, les villes formèrent de petits États, de petites républiques au sein des seigneuries. Les artisans et les habitants des villes élisent les magistrats ou *jurés*, ne payent que l'impôt réparti par leurs magistrats, gardent eux-mêmes les remparts et les tours de la cité, sont jugés par leurs magistrats, et seuls, dans leurs assemblées, discutent, règlent les affaires de la cité. Ils avaient une *maison commune* ou *maison de ville* (aujourd'hui hôtel de ville, mairie), surmontée parfois d'un *beffroi* où la cloche communale sonnait tous les soirs le

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

couvre-feu ou bien convoquait les communiers à l'assemblée. Liés par un serment et un dévouement mutuels, ces communiers s'intéressaient tous à chacun et chacun était tenu de se sacrifier pour tous.

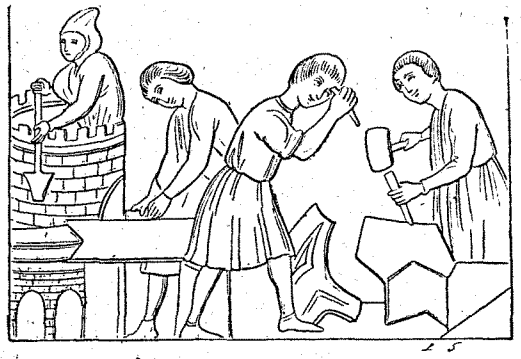

Tailleurs de pierre. (Vitrail de Notre-Dame de Chartres.)

Organisation corporative. — A l'origine, la *corporation*, qui en réalité remontait aux derniers temps de l'empire romain, fut une protection, une garantie, une force. Elle défendait les artisans non seulement contre le seigneur, mais contre les ouvriers étrangers. Elle limitait le nombre des ouvriers, leur assurait un monopole et leur permettait de s'enrichir plus vite. Dans l'enfance de l'industrie et le désordre de la société, cette protection était ce que fut plus tard pour le commerce la prohibition des marchandises étrangères, un précieux appui. De plus la corporation reposait sur un principe excellent, l'association. Mais cette association devint étroite, égoïste, tyrannique, hostile à tout progrès, attachée à ses privilèges jusqu'au fanatisme, à ses règlements jusqu'à l'absurdité, à sa routine jusqu'à sa propre ruine. La corporation ne pouvait s'étendre. Le nombre des *apprentis* de chaque maître était fixé. L'apprentissage, pour lequel on devait payer, durait huit à dix ans dans certains métiers. L'apprenti devenait *valet*, ou ouvrier, et le restait jusqu'à ce qu'il pût obtenir la *maîtrise*. Or il fallait attendre la vacance d'une maîtrise, la payer : droit au *seigneur*, car c'était le roi ou un seigneur qui donnait la permission d'exercer les métiers; droit à la *corporation*; droit à chaque *maître de la corporation*. Plus tard on obligea les ouvriers à faire, pour mériter la maîtrise, un travail long et coûteux, le *chef-d'œuvre* qui ruinait l'ouvrier ou tout au moins l'endettait. Le métier avait des chefs, les *prud'hommes* ou les *jurés*, chargés de la police du métier et de l'exécution des règlements. Plus tard ces fonctions devinrent des offices payés fort cher et des sources de profits : les *jurandes*. Dans la bonne intention de prévenir les fraudes et de sauvegarder l'honneur de la corporation, on multiplia les règlements au point qu'ils devinrent non seulement une gêne, mais encore un obstacle à tout perfectionnement, à toute amélioration. Des siècles furent nécessaires

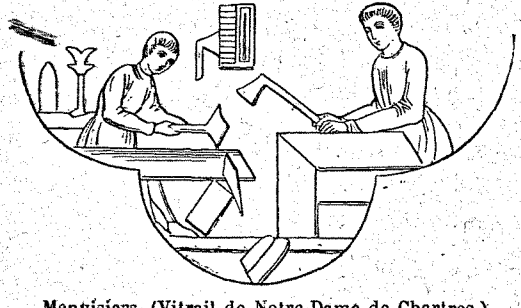

Menuisiers. (Vitrail de Notre-Dame de Chartres.)

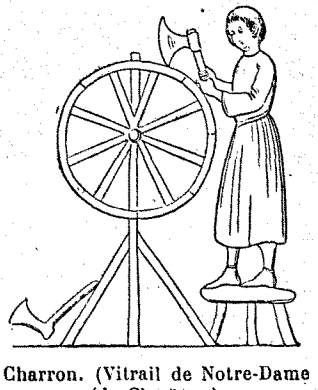

Charron. (Vitrail de Notre-Dame (de Chartres.)

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

pour qu'on adoptât une innovation. On fixait aux artisans le poids, la longueur, la largeur des objets qu'ils devaient fabriquer; on déterminait la qualité de la matière première, la manière de l'employer. Toute étoffe tissée, tout objet fabriqué en dehors des règles ordinaires, était détruit.

Les quartiers d'artisans. — Les artisans de la même corporation se rapprochaient et demeuraient le plus souvent dans les mêmes rues : ainsi à Paris les tisserands dans la rue de la *Tixeranderie*, les maçons dans la rue de la *Mortellerie*, les charrons dans celle de la *Charronnerie*, les tanneurs dans celle de la *Tannerie*, etc. Les mégissiers et les teinturiers se tenaient sur le bord de la Seine où il y avait le quai de la *Mégisserie*. On remarque dans le livre d'Étienne Boileau les métiers d'*orfèvres*, de *batteurs d'or*, d'*émailleurs sur or*, de *joailliers*. Les *selliers*, les *bourreliers*, les *fabricants d'armures* travaillaient surtout pour les nobles et les chevaliers. La *draperie* était une des principales industries des villes du Nord de la France et de Paris. Le tissage du lin et du chanvre occupait un assez grand nombre de bras à Paris. On ne saurait d'ailleurs énumérer tous les métiers, *brodeurs* et *brodeuses*, *fripiers*, *peltiers*, *merciers* qui vendaient une foule d'articles de parure et d'objets de luxe, etc.

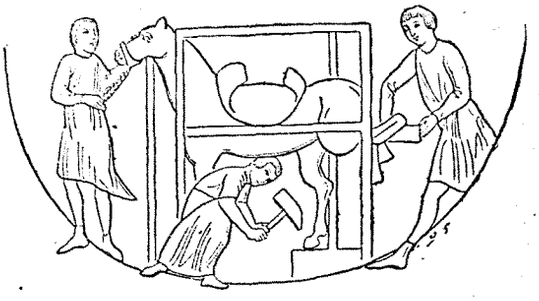

Maréchal-ferrant. (Vitrail de Notre-Dame de Chartres.)

Dans les ruelles étroites qui composaient alors Paris, le jour pénétrait difficilement, le soleil jamais. C'est là une des raisons qui obligeaient le maître et les ouvriers à travailler près d'une fenêtre, dans une boutique largement ouverte. On ne voulait pas d'ailleurs qu'ils eussent des secrets. L'orfèvre et le serrurier étaient tenus d'avoir leur forge dans leur boutique; le tailleur ne pouvait pas coudre, le fabricant de boucles ne pouvait, même sous prétexte de former un apprenti, tourner ou limer son cuivre ailleurs que sur l'établi dressé près de sa fenêtre du rez-de-chaussée. De là des usages qu'ont gardés certains artisans jusqu'à nos jours sans en comprendre le sens. Comme on ne savait pas lire, inutile de mettre des noms sur la boutique. On indiquait la profession par d'énormes enseignes parlantes, représentant des images suspendues à des supports de fer et se balançant au gré du vent. Il reste encore par-ci par-là de ces vieilles enseignes de tôle, bariolées, découpées, grimaçantes.

Tonnelier. (Vitrail de Notre-Dame de Chartres.)

Le soir, à la nuit tombante, toutes les boutiques se fermaient dès que la cloche de l'église voisine sonnait l'angélus. On ne travaillait point le soir. C'était une vie monotone. On avait, pour l'égayer, les dimanches et les nombreux jours de fêtes qui faisaient bien du tort à l'industrie, mais contre lesquels on ne murmurait pas encore. Il y avait aussi les fêtes de confréries, associations particulières, mêlées de rites païens, souvent interdites par le clergé et par le pou-

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

voir. Toutefois, si à ce monde industriel manquait l'air libre des campagnes, s'il étouffait dans ces maisons de bois, sculptées, peintes, mais sombres, humides et souvent délabrées ; s'il souffrait des émanations souvent infectes et mortelles de son industrie, il gagnait relativement davantage, il était mieux vêtu : chacun pouvait épargner quand il ne fréquentait pas trop la taverne; chacun avait l'espoir de devenir bourgeois.

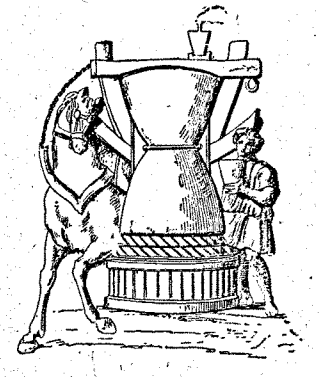

Esclave à la meule. Rome (marbre du Vatican).

Les rivalités des métiers; les procès. — La corporation, après avoir garanti les artisans de l'oppression seigneuriale, à son tour les opprima. De plus, mutuellement jalouses, les corporations ajoutèrent par leurs querelles, à la confusion. Saint Louis, attribuant les discussions des métiers à l'incertitude et à l'ignorance des droits réciproques, voulut les terminer en faisant préciser et publier les coutumes et les règlements. Le célèbre prévôt de Paris, *Étienne Boileau*, présida à la rédaction du *Livre des Métiers* dans lequel s'offrent à nous, avec leur variété et leur bizarrerie extrême, l'industrie et le commerce de Paris. Simple recueil, ce livre, au lieu d'être un code, fixa les règlements sans les corriger, les enregistra sans les améliorer. Les procès continuèrent. Foulons et drapiers, drapiers et teinturiers, bourreliers et selliers, selliers et lormiers ne peuvent s'entendre sur les limites de leur industrie. Des garnisseurs de pommeaux, à Paris, ont le privilège de fabriquer des viroles, des casques, des jambarts : apparition des fourbisseurs et procès; les garnisseurs perdent et comme tous les vaincus, ils rusent, ils font fabriquer à Saint-Denis les objets que leur métier leur interdit de fabriquer à Paris et les vendent dans leurs boutiques : nouveau procès; de guerre lasse, les garnisseurs s'établissent à Saint-Denis : troisième procès, mais cette fois ils gagnent, car ayant renoncé à la bourgeoisie de Paris ils n'en ont plus les entraves. En 1374 le procureur du roi et le « maître barbier du roi » plaident contre une femme nommée la Poignante et concluent que défense lui soit faite d'être « barbière ». L'avocat de la femme soutient que les lettres royales qu'on lui oppose « n'excluent pas expressément la femme d'être barbière; c'est son métier, elle l'apprit de son père et n'avait autrement de quoi vivre ».

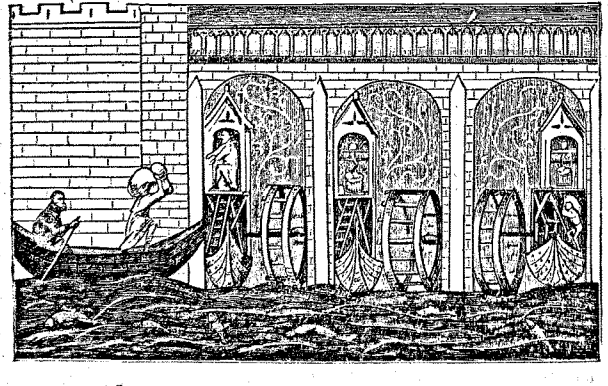

Le grand pont à Paris et moulins à farine.

Le roi avait cédé aux grands officiers de la couronne la propriété des métiers parisiens : au *grand panetier* appartenaient les boulangers, au *grand bouteiller* les taverniers, au *maréchal* les maréchaux et forgerons, au *grand chambrier*, les drapiers et les merciers : c'était un

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

fermage que le prince aliénait comme un autre revenu. Et ces grands officiers étaient souvent de hauts et puissants seigneurs qui ne dédaignaient pas les profits des amendes levées pour infractions aux règlements et pour « mauvais ouvrage ». Réglementer, surveiller la fabrication du pain dont la qualité importe à la santé publique, était plus équitable surtout à une époque où même le pain réputé le meilleur nous aurait répugné par sa grossièreté. Mais on fixait les prix et on rencontre à cette époque la taxe officielle, qui fût longtemps en vigueur.

Les rapports avec l'Orient. — Les grandes expéditions des Croisades avaient eu d'importants résultats pour l'industrie. Les Francs furent éblouis par la civilisation luxueuse de l'Orient. Ils y trouvèrent des métiers et des arts inconnus pour eux. A Antioche, Tripoli, Saint-Jean d'Acre, Jaffa on fabriquait du sucre de canne; à Alep, Ephèse, Beyrout, Latakieh, on tissait le coton; à Antioche, Tyr, la soie. La ville de Tripoli, dit-on, comptait 4 000 machines à tisser. Le mot de *mousseline* vient de la ville de Mossoul. Les croisés importèrent en Europe non seulement des cultures nouvelles comme celles du *mûrier* et du *maïs*, mais aussi les *moulins à vent* qui devinrent vite populaires et se sont conservés jusqu'à nos jours : on en voit encore dans nos campagnes. On s'engoua des « tapis d'Orient » qu'on appelait « tapis sarrasinois » et on essaya de les imiter. L'Orient fournit de nouvelles substances pour la teinture des étoffes : le *rouge* de Damas, l'*indigo* du Jourdain, le *safran*, l'*orseille*, le bois de *santal*, etc., l'*alun* qui rend les couleurs plus fixes. Les ouvriers européens apprirent beaucoup pour la corroierie, la verrerie, la poterie. En Grèce les Européens avaient remarqué l'habileté des artisans à mêler la soie avec l'argent ou l'or en d'élégants dessins. Il s'établit aussi, imitées des fabriques de l'Orient, des manufactures de *cinabre*, de *savon*, de *cire*.

IV. — AUX TEMPS MODERNES

La Renaissance (XV^e^ et XVI^e^ siècles). — Après la guerre de Cent ans, époque de malheurs et de misères, les grandes découvertes maritimes changèrent en quelque sorte la face du monde. La richesse s'accrut et développa le travail. Il fallut satisfaire aux besoins du luxe grandissant. L'abondance des matières premières, des bois précieux, des produits des Indes et de l'Amérique facilita le travail. L'art même ennoblit l'industrie : c'est l'époque de la *Renaissance*. Les industries des armures, des vêtements de toute sorte devinrent renommées. Sous Louis XII, sous François I^er^ surtout, on déroba à l'Italie ses secrets industriels. Des mûriers avaient été plantés aux environs de Tours pour l'élevage des vers à soie; des ouvriers italiens attirés en France y enseignèrent le tissage de la *soie* et on compta bientôt dans la ville de Tours et aux environs, 8 000 métiers travaillant la soie. Parallèlement se perfectionnaient les lainages de Normandie et de Picardie. Sous le règne de Henri II, le Bolonais Mutio introduisit en France les verreries. L'ébène était travaillé et fournissait de jolis meubles qui ont reçu depuis le nom de Henri II.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Henri IV et l'industrie. — Henri IV, d'accord avec son ministre Sully lorsqu'il encourageait l'agriculture, eut besoin de son autorité pour l'obliger à développer l'industrie. Resté huguenot, Sully n'aimait point le luxe. Il le blâmait en tant que moraliste et ne savait pas, mauvais économiste, l'apprécier comme source de richesse. Il traitait de *babioles* les étoffes brillantes et les mille objets divers qui rendent la vie plus agréable. Henri IV n'avait point la sévérité de mœurs (tant s'en fallut) de son ministre et ne détestait point toutes ces fantaisies qui charment la plus belle moitié du genre humain. Aussi contraria-t-il sur ce point les idées de Sully. Il révoqua les édits somptuaires qui proscrivaient les étoffes d'or. Par les soins d'Olivier de Serres il introduisit des plantations de mûriers jusque dans le jardin des Tuileries. L'élevage des vers à soie fut entrepris avec méthode. Les manufactures de soieries de Lyon, de Tours, se relevèrent. En deux ans la France exporta des étoffes de soie pour plus de dix-huit millions (monnaie du temps). On créa des manufactures de tapisseries, de faïence, de verrerie, de fils d'or. Henri IV attira des ouvriers étrangers : il en logea dans la galerie du Louvre.

Louis XIV; Colbert. — Malgré les progrès réalisés depuis le début du XVII^e^ siècle, la France se voyait distancée, pour l'industrie, par la Flandre, la Hollande, l'Angleterre. Colbert résolut d'affranchir le pays du tribut qu'il payait aux étrangers et de le rendre manufacturier. Il stimula par des subventions l'initiative individuelle. Les *draps* fins, qu'on tirait auparavant d'Angleterre et de Hollande, furent fabriqués à *Abbeville*, à *Sedan* ; les manufactures de *soie*, perfectionnées, produisirent un commerce de plus de cinquante millions de ce temps-là. On commença dès 1666 à faire d'aussi belles *glaces* qu'à Venise qui en avait fourni toute l'Europe. Les *tapis* de Turquie et de Perse furent surpassés à la *Savonnerie* (à Chaillot, près de Paris). Le vaste enclos des *Gobelins* (faubourg Saint-Marceau, à Paris) était occupé alors par plus de huit cents ouvriers en tapis; les meilleurs peintres dirigeaient l'ouvrage, sur leurs propres dessins ou sur ceux des anciens maîtres d'Italie. Outre cette belle manufacture de tapisseries des Gobelins, on en établit une autre à *Beauvais*, on releva celle d'*Aubusson*. Pour les dentelles, on fit venir trente principales ouvrières de Venise et deux cents de Flandre et on leur donna 36 000 livres pour les encourager. Les riches étoffes où la soie se mêle avec l'or et l'argent, se fabriquèrent à *Lyon* et à *Tours*.

Les tarifs protecteurs. — Les encouragements ne suffisaient pas; il fallait une sorte de règlementation. Colbert voulut empêcher les marchandises étrangères d'inonder les marchés et éleva contre elle des murailles de *tarifs*; c'est ce qu'on nomme le *système protecteur*, ainsi appelé parce qu'il protège une industrie naissante contre la concurrence de rivaux plus avancés. Les draps étrangers, les produits manufacturés de l'Angleterre ou des autres pays ne purent arriver sur les marchés français que grevés de droits acquittés à la frontière.

Colbert tenait tant au perfectionnement de l'industrie qu'il voulut aussi la protéger contre les fraudes. Il remit en vigueur les règlements des *corporations* du Moyen âge et intervint, par de nouvelles ordonnances, dans le détail de la fabrication. Longueur, largeur, poids des étoffes

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

qualité des matières premières, tout cela fut fixé d'une façon précise, et les *jurés* des corporations étaient obligés de veiller à la stricte observation des édits. Un habit du dauphin, ayant été fait avec des étoffes pour lesquelles on avait cru devoir passer outre aux règlements, fut saisi par ordre de Colbert et brûlé publiquement. Le but du ministre était d'assurer une fabrication loyale et de donner aux marques françaises une valeur qui les fît rechercher même des étrangers; réglementation naïve qui nuisait à l'industrie plus qu'elle ne lui servait, car elle empêchait toute nouveauté, décourageait toute initiative et rendait stationnaire le travail que la libre concurrence aiguillonne.

Les fautes de Louis XIV, surtout la révocation de l'Édit de Nantes, les guerres ruinèrent la prospérité qui avait fait la gloire de la première partie du règne. Les protestants, exclus des fonctions publiques, se livraient presque exclusivement à l'industrie et au commerce. Une immense émigration que les ordonnances les plus sévères de Louis XIV ne purent arrêter, amena la décadence de la plupart des industries du centre, du midi, de l'ouest de la France, et nos secrets industriels furent portés à l'étranger.

Le XVIII^e^ siècle. Machault; Turgot. Suppression momentanée des corporations. Au XVIII^e^ siècle, les folies financières de l'Écossais Law durant la Régence eurent sans doute des conséquences désastreuses, mais non pour l'industrie, que surexcita au contraire le goût effréné du luxe. La paisible administration du cardinal de Fleury fut propice au travail qui ne cessa de se développer durant tout le siècle, car les guerres se passaient au loin. Un habile contrôleur général, *Machault* (1745-1757), appliqua déjà des idées que préconisaient les *économistes*, car le raisonnement, la science venaient alors en aide à l'industrie. Il supprima les droits, à l'entrée et à la circulation dans l'intérieur du royaume, des laines non filées, chanvres, lins et cotons, poils de chèvre, cuirs non préparés. Disparurent aussi les droits qui pesaient, à la sortie du royaume, sur certains produits manufacturés, étoffes mêlées de soie, chapeaux, métaux précieux. Machault commença, contre la règlementation excessive de l'industrie et les corporations, la réaction qui devait aboutir à la réforme de Turgot.

Turgot en effet, appelé par Louis XIV au *contrôle général des finances*, se rendit célèbre par ses réformes industrielles plus que par ses réformes financières. Il voulut détruire les entraves qui gênaient le travail. Les corporations avaient pu le protéger au Moyen âge; elles l'arrêtaient au XVIII^e^ siècle et les règlements exagérés par Colbert étaient autant de lisières qui enchaînaient les métiers, empêchaient la concurrence et le progrès. Turgot fit rendre l'édit fameux de janvier 1776 qui supprimait les *jurandes* et les *maîtrises*. La rapide disgrâce de Turgot empêcha cet édit de produire son effet. Les corporations ne tardèrent pas à être rétablies.

L'industrie à la fin de l'ancien régime. — L'organisation industrielle, à la veille de 1789, demeurait encore féodale. La corporation comprenait un chiffre de *maîtres* qu'on ne pouvait dépasser : à Paris 300 maîtres pour la communauté des orfèvres, 200 pour les brodeurs, 72 pour les horlogers, 36 pour les imprimeurs. Le *maître* payait : 1° un droit au roi, 2° un droit à la communauté; 3° il avait une forte dépense à faire pour le *chef-d'œuvre* qui attestait sa capa-

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

cité; 4° il payait d'autres contributions en repas et en présents. Même dans des métiers vulgaires, la maîtrise coûtait cher : à Caen, pour les boulangers, 400 livres; à Châlons, 300 livres pour les fabricants de chandelles.

A Paris les *six corps marchands* principaux avaient été, par l'édit de 1776, fixés à ceux des drapiers-merciers; des épiciers; des pelletiers-bonnetiers-chapeliers; des orfèvres-batteurs d'or, tisseurs d'or; des fabricants d'étoffes et de gazes, tissutiers-rubaniers; des marchands de vin. Chacun avait une administration de gardes et d'adjoints, chargés de faire observer les règlements. Ces marchands des six corps jouissaient de la prérogative de parvenir à l'échevinage : ils formaient une aristocratie marchande. En outre, on comptait 44 autres communautés qui avaient absorbé les anciennes, trop multipliées. A l'imitation de Paris, il y avait six corps à Rouen, à Bourges, à Nantes. Mais la plus riche communauté du royaume était la grande Fabrique de Lyon pour les soieries (9 000 maîtres). L'*apprentissage* durait de trois à huit ans. L'apprenti qui avait payé un droit, en entrant, faisait partie de la famille du maître : tout en travaillant, il aidait aux soins du ménage. Lorsqu'il était reconnu suffisamment instruit, il passait *ouvrier* ou *compagnon*, en payant un droit. L'ouvrier demeurait dans la dépendance étroite du patron qu'il ne pouvait quitter sans le prévenir un certain temps à l'avance et sans avoir reçu un congé par écrit. Il avait un livret obligatoire qui fournissait aux nouveaux maîtres la preuve qu'il avait rempli tous ses engagements. L'ouvrier ne pouvait travailler pour les bourgeois. A Troyes, en 1765, un bourgeois ayant fait venir un compagnon tailleur pour lui faire un habit, les gardes, assistés d'un commissaire et d'un huissier, allèrent arrêter l'ouvrier et saisir le drap.

La vie ouvrière; un maître tonnelier. — Un exemple entre mille, d'après des inventaires de successions, permettra de reconstituer la vie simple et pénible des artisans d'autrefois dont on pourrait d'ailleurs retrouver encore beaucoup de types dans les petites villes de province.

A Troyes, le maître tonnelier Jean Pillard, laissa en 1763 six enfants vivants dont trois mineurs. Sa chambre basse avait vue sur la cour et lui servait de cuisine; le lit était muni d'un ciel et d'un dossier, sa garniture était de serge rouge et verte, elle comprenait un mauvais lit de plume; dans la même chambre un autre lit a en plus un matelas et un traversin de bourre. La famille se réunit le soir à la lueur « d'une lampe à corne de potin », le père assis dans son vieux fauteuil couvert de tapisserie, la mère dans un fauteuil de bois, filant du coton, les enfants sur des tabourets de bois blanc. Le long des murs, une huche et un coffre de chêne, une armoire en bois blanc à deux battants, le saloir, le garde-manger, le tourne-broche garni de ses cordes. Il y a deux lits dans une chambre voisine, un dans un cabinet, un dans une chambre attenant à la boutique, quatre dans une chambre au second; tous ces lits de chêne ou de noyer sont assez misérables, garnis de matelas de bourre ou de « duvet des champs », de paillasses de canevas et de couvertures en vieille tapisserie, en toile ou en serge rouge. Comme meubles, une ou deux vieilles chaises. Pas de linge, pas de bijoux, pas de vêtements, si ce n'est dans l'armoire de bois « quelques guenilles qui ne méritent description ».

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Des enfants, trois sont encore mineurs et habitent la maison; deux autres sont maîtres tonneliers, comme le père; n'étant pas mariés, ils logent chez lui; le troisième est soldat dans un régiment du corps royal d'artillerie. Pillard travaille; il a même quelque crédit. Dans sa vinée sont entassés 28 tonneaux neufs, de 6 francs chacun; dans sa boutique ayant vue sur la rue il y en a 9 et un demi-millier de pièces de bois merrain. Pillard cependant a élevé six enfants, il a acquis par plusieurs contrats la maison où il demeure et il ne lui reste à payer que la somme de 500 livres. Auparavant, il était devenu propriétaire de 36 cordes de vignes dans les environs; enfin, l'année même de sa mort, il avait acheté dans un faubourg, au prix de 850 livres, une maison et un jardin qu'il avait payés presque entièrement. Il est vrai qu'il a des dettes. Il semble qu'il y a peu d'ordre dans la maison; c'est la vie au jour le jour, aucune provision. Tout indique que la liquidation de la succession doit être peu fructueuse pour les héritiers. Si du moins les parents s'étaient préoccupés de l'instruction de leurs enfants! Mais dans cette famille d'artisans, le fils aîné seul sait signer. (D'après Babeau, *Les artisans et les domestiques d'autrefois.*)

Le Compagnonnage. — Les ouvriers, tenus dans une dépendance trop étroite, confinés dans un rang inférieur, avaient créé une organisation spéciale qui, sous l'ancien régime, joua un grand rôle dans la vie ouvrière : le *compagnonnage.* Ils s'étaient groupés en associations mystérieuses. Les tailleurs de pierre, les menuisiers, les serruriers, les forgerons, les charpentiers formaient le *Devoir de liberté* et prétendaient rattacher leur origine à Adoniram, architecte du temple de Salomon : c'étaient les *Enfants de Salomon,* dits aussi les *Gents.* D'autre part, à un Gaulois fabuleux qui lui aussi aurait travaillé au temple de Salomon se rattachaient les *Enfants de maître Jacques,* comprenant une partie des tailleurs de pierre et les Compagnons du Devoir ou *Dévorants* (sans doute *devoirants*), menuisiers, serruriers, forgerons, puis teinturiers, tanneurs, cordonniers. Environ 24 professions étaient affiliées, en 1789, au compagnonnage.

On n'était reçu dans le compagnonnage que d'après des formes, gardées secrètes, et minutieuses. Chacun des actes avait sa façon convenue : prendre son verre de telle manière, boire de telle autre, disposer ses rubans d'après telle symétrie. Dans les assemblées, les enterrements, il y avait tout un cérémonial pour poser les pieds en s'embrassant, placer les cannes en croix, pousser des cris; on prononçait des paroles sacramentelles, et un compagnon, rencontrant sur une route un autre compagnon, n'engageait la conversation qu'après avoir épuisé tous les signes de reconnaissance qui donnaient à l'un et à l'autre mutuelle confiance.

Le compagnonnage avait surtout dû sa perpétuité aux services qu'il rendait aux ouvriers dans leurs voyages. Beaucoup d'ouvriers allaient, pour s'instruire, de ville en ville : ils faisaient leur « tour de France ». Dans toutes les villes dites du *tour de France,* le compagnon savait rencontrer une auberge tenue par un « Père » et une « Mère » affiliés à l'association. Il y trouvait bon accueil et crédit. Il se faisait conduire au *rôleur* qui le menait au *capitaine.* On lui procurait de l'ouvrage s'il y en avait, sinon de l'argent pour continuer sa route.

Quand il quittait la ville, s'il avait bien satisfait à tous ses engagements, les autres compa-

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

gnons lui faisaient la conduite. Malades, les compagnons recevaient à l'hôpital la visite de leurs frères et, en cas de décès, tous les compagnons d'une ville suivaient l'enterrement. Malgré leurs rites mystérieux, ces associations conservaient des pratiques religieuses et l'obligation pour les compagnons d'assister aux messes, surtout à celles des grandes fêtes et à la Sainte-Anne.

Elles n'en étaient pas moins en butte à l'animosité des patrons qui les dénonçaient comme des foyers de désordre et comme une révolte contre leur autorité. Les rixes nombreuses qu'entraînait une haine violente entre les deux associations rivales le *Devoir de liberté* et *les Dévorants* amenaient, ainsi que les plaintes des maîtres, des descentes de police, interrompant les réunions. (D'après LEVASSEUR, *Histoire des classes ouvrières.*)

V. — *AU XIXe SIÈCLE. L'INDUSTRIE LIBRE ET SCIENTIFIQUE*

Affranchissement de l'industrie par l'Assemblée Constituante. — La Révolution française affranchit définitivement le travail. Les artisans avaient à la fois des privilèges et des charges. Les uns et les autres disparurent. Reprenant et étendant l'œuvre de Turgot, l'Assemblée nationale constituante, par la loi du 16 février 1791, supprima les *corporations d'arts et métiers*, les *jurandes*, les *maîtrises*. Le travail devint libre. La concurrence s'établit aussitôt et excita les plaintes des anciens fabricants et marchands qui ne comprenaient pas que tout le monde pût avoir le droit de fabriquer ou de vendre comme eux.

Toutefois, pour maintenir les droits des inventeurs, les lois des 7 janvier et 25 mai 1791 établirent les *brevets d'invention*. Puis on fit peser sur l'industrie un impôt que les nécessités financières n'ont pas encore permis de supprimer, l'impôt des *patentes*, composé d'un droit fixe et d'un droit proportionnel à l'importance de l'industrie.

Les procédés mécaniques. — La liberté industrielle venait précisément à l'heure où les progrès de la science et de la mécanique donnaient à l'homme, réduit jusque-là à quelques outils grossiers, des secours inattendus. Jusqu'au XVIIIe siècle on n'avait pour *filer* que la *quenouille* et le *rouet*; encore ce dernier ne paraît-il pas remonter au delà du XVe siècle. En 1764 en Angleterre, à Leigh (comté de Lancastre), un fabricant de peignes à tisser, *Highs*, imagina et exécuta, avec l'aide d'un horloger, *Kay*, une machine à filer que dans sa joie il appela du nom de sa fille *Jenny* (Jeannette). Cette machine ingénieuse devait supprimer le long travail des Jeannettes attelées à leur rouet. Perfectionnée par *Crampton* (1779), elle devint la *mule-jenny* qui ne tarda pas à se répandre en France (1791).

Les Français pourtant avaient eu un constructeur savant, *Vaucanson*, né à Grenoble (1709-1782) qui avait essayé d'agencer, non un métier à filer, mais un *métier à tisser*. Ses tentatives infructueuses, découragées par l'esprit routinier des industriels, furent reprises en Angleterre où les métiers à tisser se multiplièrent. En 1820 l'Angleterre et l'Écosse avaient déjà 160 000 métiers mécaniques.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

La France, de même, décourageait *Philippe de Girard*, né à Lourmarin (Vaucluse; 1775-1845) qui avait imaginé des métiers pour filer le *lin* et le *chanvre*; il se voyait obligé de s'exiler. Ses dessins et ses procédés étaient portés en Angleterre, où l'on organisa la filature du lin dès 1826 et où l'on dut plus tard aller (1833) rechercher les machines de Philippe de Girard auquel on a fini par rendre justice.

Filature et tissage de la soie; Jacquard. — Les procédés mécaniques qui servent à filer la soie étaient anciens, car on les fait remonter à la seconde moitié du XV^e^ siècle et ils sont attribués à un industriel de Bologne, *Borghesano Lucchess*, mais ils étaient très imparfaits. Au XVIII^e^ siècle, *Vaucanson* découvrit de nouveaux procédés et proposa des modèles de machines, dont la collection, léguée à Louis XVI, devint le principe des collections du *Conservatoire des arts et métiers* organisé par la Convention.

Costume de femme du Limousin.

Un ouvrier de Lyon, *Jacquard* (1752-1834) qui avait passé son enfance au milieu des métiers, prit goût à la mécanique et obtint, en 1801, une récompense à l'Exposition des produits de l'Industrie nationale. Il réussit à construire une machine à fabriquer des filets et fut envoyé à Paris (1803) pour exposer sa machine au Conservatoire : « C'est donc toi, lui dit Carnot en l'abordant, qui prétends réussir à une chose qu'il n'appartient pas à un homme de faire : un nœud avec un fil tendu. » Le mécanisme, expliqué et admiré de Bonaparte, justifia les prétentions de Jacquard, que l'on plaça au Conservatoire, où on l'employa à restaurer les machines : c'est là qu'il inventa les *métiers tisseurs* pour fabriquer des rubans de velours à double face et d'autres pour les tissus de coton à doubles et triples navettes. Il remonta le fameux métier de Vaucanson. Il retourna ensuite à Lyon, où il fut chargé d'établir un atelier d'étoffes façonnées et de tapis des Gobelins par les procédés dont il était l'inventeur. Un décret daté de Berlin, en 1806, autorisa l'administration municipale de Lyon à accepter le privilège du *métier Jacquard*.

Les anciennes machines à tisser, chargées de cordes, de pédales, rendaient nécessaires au tisserand des compagnons servants. Si l'on songe que pour l'étoffe la moins compliquée il ne faut pas moins de 4 000 à 5 000 fils entre-croisés d'un millier de bobines, on comprendra à quelles difficultés on se heurte pour « tirer » ceux qu'il convient. Jadis un ouvrier nommé le « tireur » était spécialement chargé de cet emploi; perché au sommet du métier, près du plafond, il passait là sa journée à tirer les fils dans un ordre indiqué par une sorte de dessin géométrique qu'il avait devant lui, à les soulever et à les laisser retomber successivement tandis qu'en bas le tisseur faisait voler entre eux sa navette. Métier terrible qui peu à peu courbait,

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

déformait les malheureux et les malheureuses astreints à cette position fatigante. Grâce à Jacquard, toutes les fonctions pénibles étaient supprimées; le métier épargnait la souffrance à l'homme et à l'enfant. Avec les perfectionnements dus à Jacquard, un homme seul suffisait au travail qui s'exécutait automatiquement à travers d'immenses cartons percés d'une infinité de trous.

Les ouvriers crurent pourtant que cette machine de Jacquard allait les ruiner, en occupant moins de bras; ils brisèrent les métiers et voulurent jeter l'inventeur dans le Rhône. Ce ne fut qu'au bout de quelques années que la vérité se fit jour. Cette machine, comme toutes les autres, en accélérant le travail, loin de le diminuer, l'augmenta, car la consommation doublait à mesure que les prix s'abaissaient. Jacquard mourut à Oullins près de Lyon, à quatre-vingt-deux ans, et en 1840 les fils des ouvriers qui avaient brisé, dans un moment de colère, le métier Jacquard, élevèrent une statue à son modeste et ingénieux inventeur.

Intérieur de tisserand avec le métier à tisser et le rouet.

Les machines distancent le métier Jacquard. — L'industrie de la soie s'était cantonnée à Lyon. Les ouvriers n'y travaillaient pas en *atelier*, mais par famille. Ils avaient

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

chez eux des métiers et fabriquaient les tissus commandés directement. Les marchands avaient leurs fournisseurs attitrés dont ils entretenaient le travail lent et peu rémunérateur. Les *canuts* de la Croix Rousse vivaient difficilement et, sous le règne de Louis-Philippe, de fréquentes insurrections ensanglantèrent la ville de Lyon. En 1887, lors d'une crise terrible de l'industrie de la soie, il fallut, en sept mois, distribuer près de 2 millions de secours à 8 000 familles.

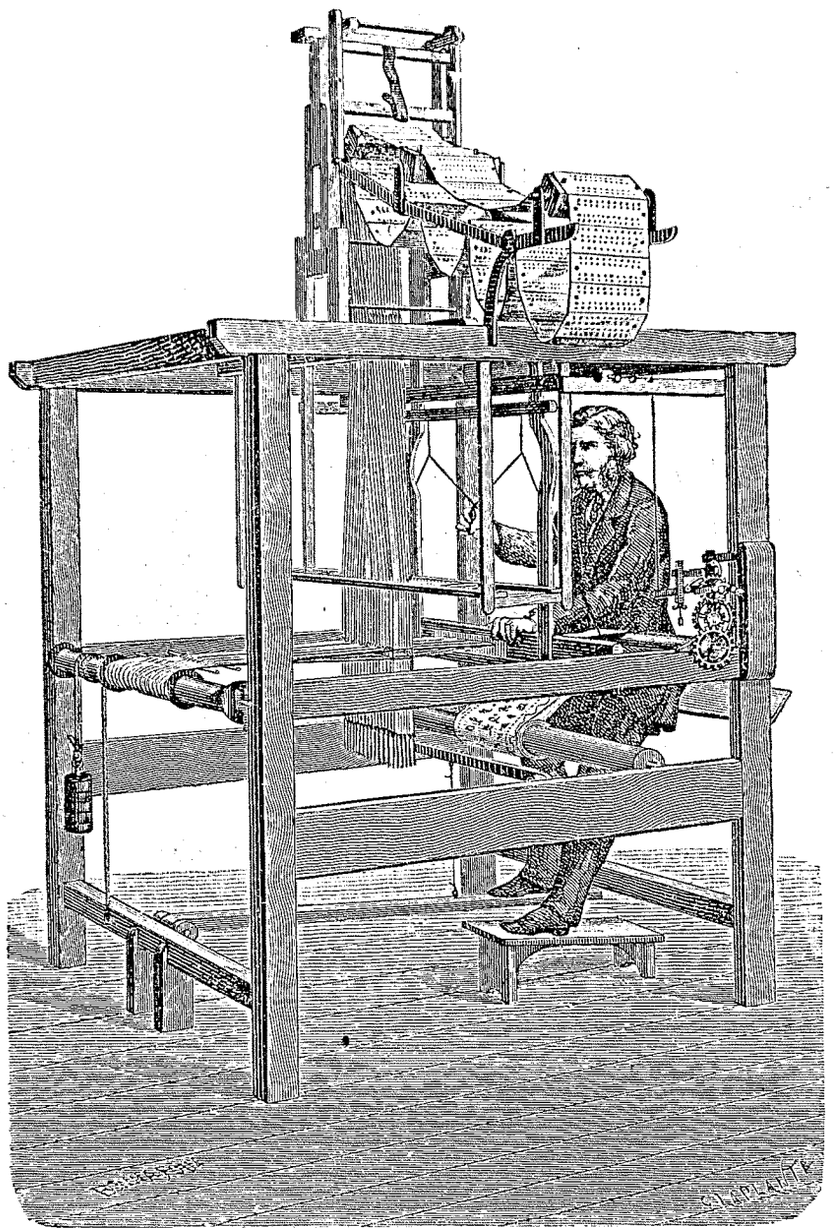

Métier Jacquard.

Les ateliers de canuts qui avaient si longtemps paru un progrès, furent distancés par la machine de l'usine. Aujourd'hui une machine travaille toute seule sous la surveillance d'un seul ouvrier : elle tisse une pièce de soie de 5 mètres de large, à raison d'un demi-mètre ou d'un mètre à l'heure. Dans les moments de presse, elle peut travailler vingt heures par jour : c'est-à-dire qu'en un jour et une nuit elle fera le travail pour lequel il faudrait plus d'un mois au canut tisserand, 3 à 4 mètres par jour. La mode aussi a changé. On veut des soies rapidement obtenues et à bon marché. Les dames renouvellent sans cesse leurs robes. Sans doute les soieries riches conservent et conserveront leur riche clientèle, mais il faut viser au nombre de clients et Lyon qui, aujourd'hui, reçoit environ 6 millions de kilogrammes de soie brute a étendu son marché dans le monde entier où la finesse et le lustre

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

de ses tissus lui assure l'empire. Même les tissus de soie d'Orient, ces merveilleuses étoffes de brocard lamé d'or et d'argent, dits tissus du Levant et des Indes, sont aujourd'hui, eux aussi, fabriqués à Lyon, qui en expédie en Orient pour 7 millions de francs. Le canut se voit obligé, dans ce tourbillon d'affaires, de modifier ses habitudes, de recourir à l'association, de remplacer son métier à bras par le métier mécanique et d'installer chez lui des moteurs rapides.

La salle des « Broches. »

Richard-Lenoir; les tissus de coton. — Le fils d'un marchand de drap d'Alençon et le fils d'un fermier du Calvados dotèrent France de l'industrie cotonnière.

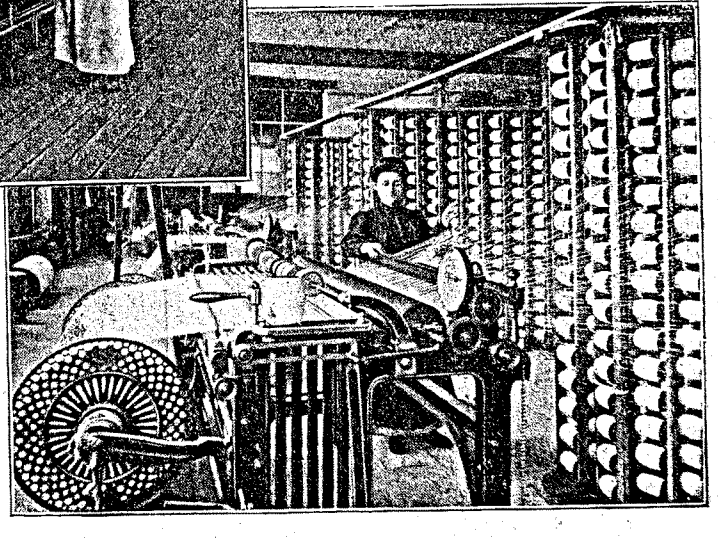

Ourdissage de la « chaine ». Le coton est ensuite livré au tissage.

Le premier, Lenoir-Dufresne, volontaire en 1791, soldat de Jemmapes, se trouva, à la mort de son père, possesseur d'un petit magasin et de quelques écus; il les mit à la disposition du paysan Richard qui avait quitté la ferme pour le commerce et y réussissait malgré ses faibles ressources. Tous deux associèrent leur nom et leur talent. Non contents de vendre des étoffes de coton, ils en fabriquèrent et dérobèrent à l'Angleterre le secret des machines *mule-jenny*. Ils créèrent plus de quarante manufactures de coton et de laine. Dufresne mourut en 1806. Suivant le désir qu'il avait exprimé, son ami prit alors le nom de *Richard-Lenoir*. Celui-ci ne se contenta pas de convertir en tissu le coton des Américains, il voulut récolter cette matière première et en répandit la culture dans le midi de la France, en Corse et en Italie. En 1860 on évaluait la récolte à 100 000 kilogrammes. Napoléon Ier aida, par des subventions, le célèbre manufacturier à supporter la crise du blocus continental. Richard, devenu très populaire parmi les ouvriers du faubourg Saint-Antoine, exerçait sur eux une grande influence: il les arma pendant les désastres de l'Empire, et, à leur tête, prit part à la bataille de Paris en 1814.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

récolte rien n'égale l'animation qui règne dans ces immenses plaines où sept millions d'ouvriers, la plupart des nègres, arrachent aux arbrisseaux les blancs flocons et les entassent dans des paniers. La culture du coton est aussi une des richesses de l'Inde et de plusieurs régions de l'Afrique.

Si la machine n'a rien pu faire pour activer la cueillette du coton, elle s'en empare aussitôt après. La machine à égrener, le *gin*, arrache des capsules végétales les fibres du coton : graines, écorces sont rejetées d'un côté de la machine, tandis que les fibres blanches sont entraînées dans un sens contraire. Une autre machine saisit ces fibres et par de puissants marteaux-pilons les amène à un état de compression tel que deux hommes suffisent à manier des paquets de 500 livres de coton. Ces paquets et *balles* peuvent ainsi voyager, s'empiler dans les entreponts des navires et être portés vers les filatures d'Europe. A l'arrivée aux filatures il faut éventrer ces balles comprimées; une série de machines, l'*ouvreuse*, la *batteuse*, déchirent, éparpillent, battent, roulent le coton qui sort semblable à une espèce de bourre. D'autres machines en étirent les fils et les enroulent autour des *broches*, alignées symétriquement par bandes de quatre ou cinq cents, tournant sur elles-mêmes avec une rapidité vertigineuse à 10 000 tours environ, et tordent le fil autour d'elles; la température des salles est excessive par suite de la chaleur qui vient de ces petites bobines tournoyantes. Aussi a-t-on été obligé de convertir les toits en étangs par des réservoirs d'eau sans cesse renouvelée. Le fil de coton amené à un degré suffisant de résistance part pour les usines de *tissage*. Il va être transformé en toile ou bonneterie. On commence par « ourdir la chaîne » sur des bobines. Dans les métiers à tisser, au milieu d'un vacarme étourdissant, les petites navettes qui font passer à travers la chaîne le fil de trame, s'élancent en avant, reviennent en arrière, comme autant de petits doigts en acier. Pour la bonneterie, des machines imitent admirablement le travail de la main humaine : elles tricotent les chaussettes. Le travail est ingénieusement divisé et une rapidité extraordinaire a succédé à la lenteur avec laquelle les vieilles paysannes autrefois tricotaient sur le seuil de leur porte.

Les progrès de l'industrie cotonnière ont été si remarquables que l'Europe consommait au commencement de ce siècle 1 milliard 847 millions de kilogrammes de coton. L'Angleterre manufacturait environ 736 millions de kilogrammes; puis venait l'Allemagne, avec 323 millions de kilogrammes. La France arrivait ensuite au troisième rang avec 212 ou 213 millions, alimentant 6 150 000 broches de filatures, 108 000 métiers à tisser et faisant vivre 250 000 ouvriers.

Le tissu des fées; la dentelle. — Il y a pourtant des travaux tellement délicats et compliqués qu'il a été impossible d'y remplacer la main humaine. Les machines parviennent à exécuter des dentelles vulgaires, mais la vraie *dentelle*, le tissu, léger, aérien, qui semble vraiment l'œuvre des fées, sort toujours des mains des *dentellières*.

L'art de la dentelle est ancien en Europe. Charles-Quint portait sous sa couronne une calotte merveilleuse faite de dentelle de fil tiré. Élisabeth d'Angleterre, ayant emprisonné sa cousine et rivale, Marie Stuart, reine d'Écosse, s'appropria bien vite les dentelles que la veuve de François II avait apportées de France. Au XVI^e^, au XVII^e^ siècle, on portait du *point de Flandre* aux

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

fraises, aux rabats, au cols rabattus, aux manchettes à revers, aux embouchures des demi-bottes; on garnissait les carrosses et les chaises à porteurs de *point d'Espagne*, le linge de table de *point de Venise* dont on décorait aussi les statues des saints et des madones. L'usage de la dentelle était interdit aux classes inférieures auxquelles d'ailleurs son prix élevé l'eût rendu inabordable.

Sous Louis XIV, Colbert s'appliqua à introduire en France l'industrie des dentelles de Gênes et de Venise. Il fit venir des dentellières d'Italie, en installa une trentaine au château de Louray, en Normandie, sous la direction de Mme Gilbert, d'Alençon. Le goût français modifia

Dentellières d'autrefois à leurs métiers. (Cl. D. de Commes et P. Farigoule.)

ces dentelles italiennes et créa le *point d'Alençon*. Louis XIV, allant visiter les dentellières du château de Louray, déclara qu'il ferait des nouvelles dentelles sa parure préférée. La Compagnie dentellière prospéra et dut établir une seconde manufacture au château de Madrid, dans le bois de Boulogne.

La dentelle se fait à la maison, à l'aide d'un métier composé de fuseaux. Ce sont des bâtonnets de bois de cerisier, longs comme le doigt, et qui vont en s'amincissant jusqu'à l'une des extrémités où le fil est enroulé. Le bout de ce fil est retenu sur le métier par une épingle piquée toute droite. Quatre de ces bouts de fil, retenus par un cinquième fil autour d'une épingle formant centre, constituent un *réseau* de dentelle. Pour entre-croiser ces fils, il faut qu'un fuseau passe par-dessus son voisin d'à côté : de là un petit frottement perpétuel des fuseaux s'entre-choquant et produisant un cliquetis continuel, car il y a des métiers qui portent jusqu'à deux cents fuseaux. Un dessin d'ensemble a été composé par un dessinateur spécialiste. On a divisé ce dessin en morceaux de dix à vingt centimètres, sur des bandes de carton, puis criblé les contours et l'intérieur de trous d'aiguilles disposés de telle façon que chaque épingle du métier y trouve sa place assignée. On remet ainsi, dans les campagnes, les cartes préparées aux

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

dentellières qui ne fabriquent chacune qu'un morceau. Ainsi se font les *malines*, les *valenciennes*, les dentelles du Puy (Hte-Loire) et si le fil est remplacé par de la soie, les *dentelles de Chantilly*, les *blondes*, les *guipures*. Les dentelles *à l'aiguille* sont encore plus délicates. Sans le secours d'aucun fuseau, suivant seulement un dessin tracé sur parchemin, la dentellière n'a entre les doigts qu'une fine aiguille enfilée d'un fil blanc aussi ténu qu'un fil d'araignée. Point à point, avec ce fil, combinant le point de boutonnière de mille manières diverses, l'ouvrière crée une dentelle exceptionnellement précieuse qui prend son nom de la façon dont elle est faite et s'appelle le *point d'Alençon*, *de Venise*, *d'Argentan*, *de Bruxelles*, vrai chef-d'œuvre de patience. Lorsque chaque dentellière a fait son morceau, on se trouve en présence de centaines de morceaux épars qu'il s'agit de raccorder. C'est alors qu'intervient la *raboutisseuse*. Elle met bout à bout tous les motifs différents qui composent l'ensemble. Or si la pièce est grande, comme un *rochet* offert au pape Léon XIII, en 1887, par le diocèse de Bayeux et Lisieux; si c'est une robe entière, une traîne, un voile de mariée, le travail exige une longue patience et une extrême habileté. Plusieurs de ces robes s'élèvent à des prix énormes et la ville d'Alençon, ayant exécuté, pour l'Exposition, une robe en point du pays, Napoléon III l'acquit au prix de 200 000 francs.

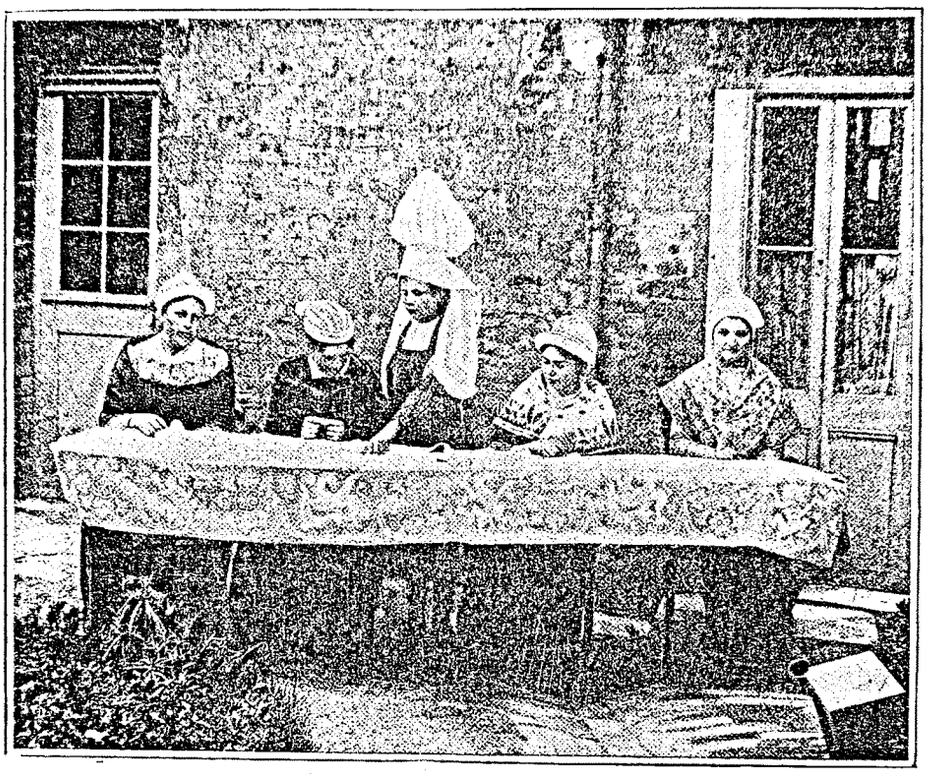

Au pays normand : les Raboutisseuses. (Cl. de Commes.)

Mais l'insuffisance des riches commandes, la concurrence des dentelles d'Italie, surtout de Belgique ont amené la décadence de l'industrie dentellière. Elle conserve bien sa supériorité, mais le nombre des habiles dentellières va en diminuant. Dans le Calvados on en comptait, en 1 823, de 60 à 70 000, en 1 900 il n'y en avait plus que 10 000 et gagnant un salaire insuffisant. Les dentelles faites à la mécanique et imitant les vraies ont causé le plus grand tort à celles-ci

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

et l'on chercha bientôt à maintenir cette industrie en en perfectionnant l'enseignement. Une loi a fait de la dentelle une des facultés d'enseignement de l'école ; les membre de la Chambre syndicale d'Alençon ont fondé une école technique.

L'impression des toiles ; Oberkampf. — En Orient, on avait, dès longtemps, réussi à peindre les toiles et les procédés usités se répandirent en France au XVIIIe siècle. En 1746,

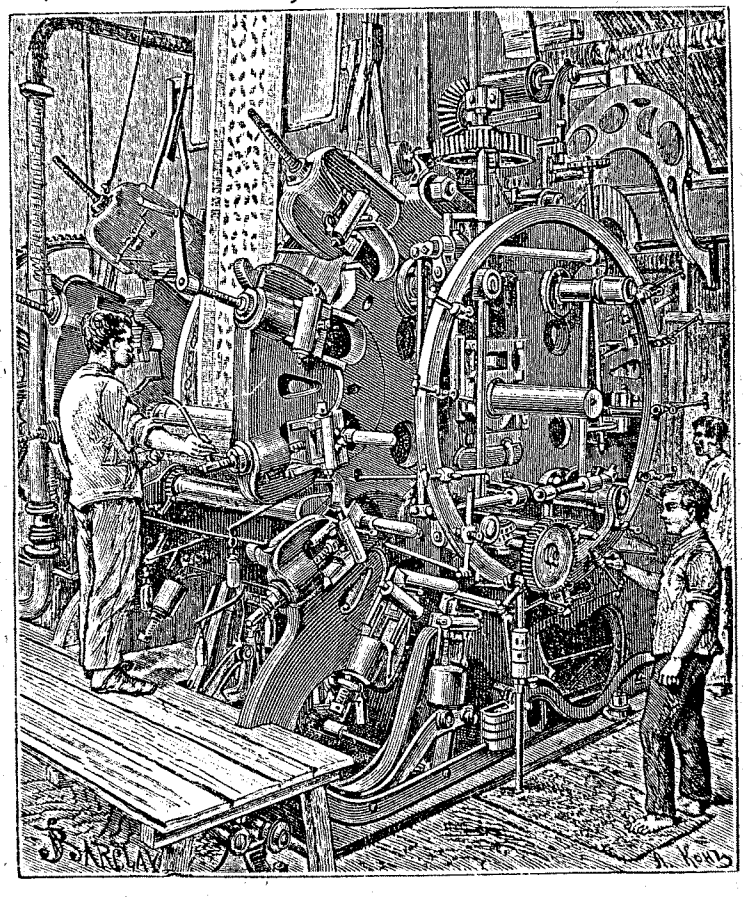

Impression des toiles.

trois habitants de Mulhouse, dont le nom s'est perpétué avec leurs glorieuses familles, *Samuel Kœchlin*, *J. Henri Dolfus*, *J.-J. Schmaltzer* créèrent un établissement qui devint le point de départ de la fortune industrielle de cette ville. La fabrication des *étoffes indiennes* se répandit ensuite en Normandie, en Allemagne. Un allemand, *Philippe Oberkampf* (1738-1815) vint travailler à Paris et fonda aux environs, à *Jouy-en-Josas*, dans la vallée de la Bièvre, un établissement célèbre, abandonné aujourd'hui, où mettant à profit les inventions anglaises, il perfectionna l'*impression* des étoffes par des rouleaux. Les toiles de Jouy acquirent une renommée européenne et furent imitées partout. Ces améliorations furent adoptées et pour-

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Gutenberg.

suivies à Mulhouse. Les *toiles imprimées* sont encore une des fabrications les plus recherchées de l'Alsace.

La fabrication mécanique du papier. — Les progrès de la mécanique servie par la vapeur amenèrent aussi une transformation dans la fabrication du *papier*. Dès 1799, une première machine fut employée à *Essonnes* (Seine-et-Oise) à la papeterie de *François Didot*. On l'améliora en Angleterre d'où elle revint en 1814, puis à *Annonay*. Bientôt les perfectionnements furent tels qu'on put voir dans l'admirable papeterie d'*Essonnes* (papeterie Darblay) un tronc d'arbre saisi par une machine, fendu en plusieurs morceaux, dévoré, réduit en copeaux, puis en bouillie, en pâte qui, desséchée peu à peu, amincie, ressortait à la fin sous forme de papier. Cette magnifique usine, la première de l'Europe, grande comme une cité, employait chaque jour 1 000 chevaux-vapeur de force motrice et sa cheminée, bâtie à 50 mètres au-dessus

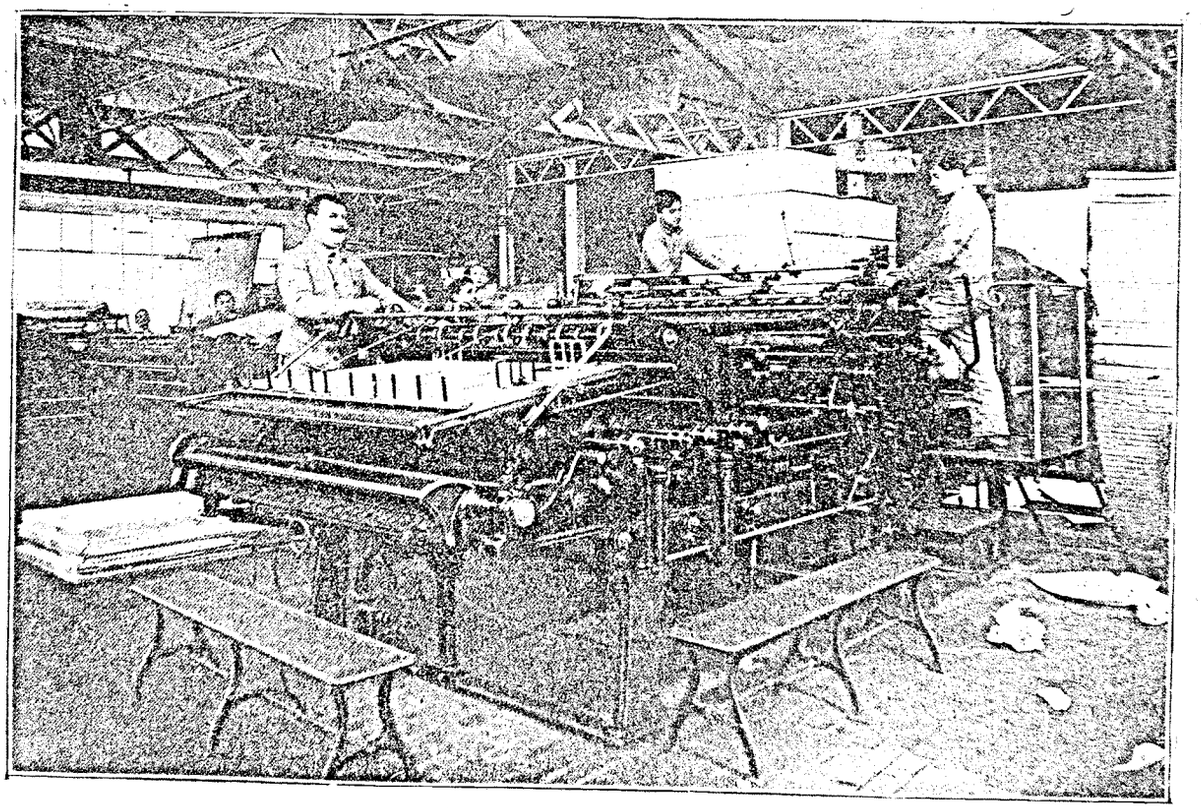

Presse typographique moderne.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

du niveau du sol de la papeterie, atteignait une hauteur de 64 mètres (total de 114 mètres) avec un diamètre tout à fait remarquable de 3 m. 50 à la partie supérieure. Les 23 machines à papier de cet établissement modèle produisaient chaque jour 3 millions de mètres carrés de papier.

L'imprimerie; la lithographie. — L'imprimerie n'avait fait que des progrès très lents depuis Gutemberg (1455). A la fin du XVIIIe siècle, on substitue à la *presse en bois*, la *presse en fer et en fonte* de Stanhope. Les frères *Didot* l'introduisirent en France (1818). *Bauer* et *Kœnig* réussirent en Allemagne à construire une *presse mécanique*, qui fut achetée par le propriétaire du journal anglais le *Times*. Le 28 décembre 1814 un avis placé en tête du journal annonçait au monde que ce numéro était imprimé avec une presse mue par la vapeur. En 1823 la *presse à vapeur* fut établie en France, et alors l'imprimerie fit de rapides progrès. Enfin le perfectionnement dû à *Marinoni* permit à des machines de tirer jusqu'à 20 000 feuilles à l'heure et aux journaux de satisfaire avec une rapidité inouïe la curiosité publique.

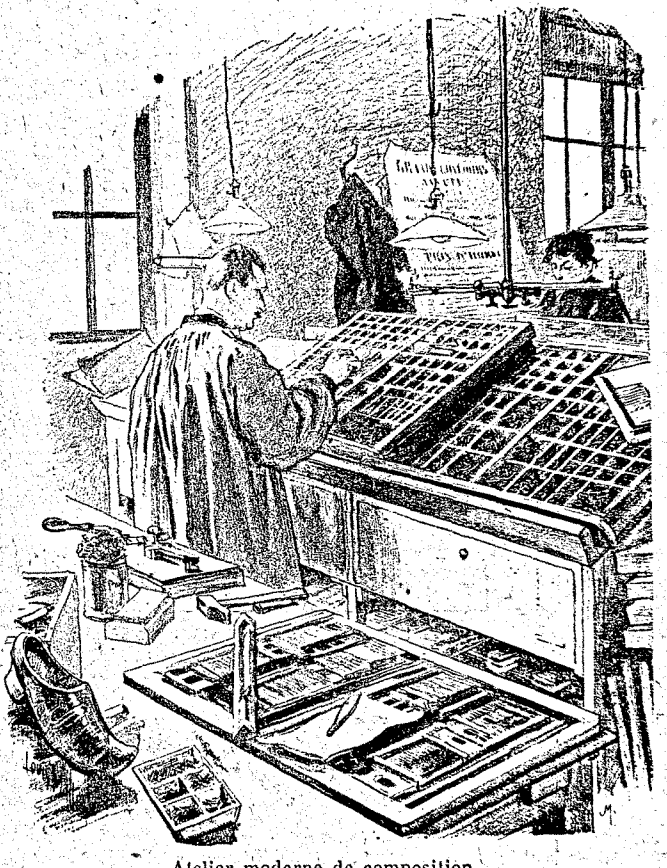

Atelier moderne de composition.

La boulangerie mécanique. — Si une industrie semblait devoir échapper à la mécanique, c'était la boulangerie. De temps immémorial on pétrissait la pâte à la main et on la pétrit encore non seulement dans les maisons, au village, mais dans les arrière-boutiques des boulangeries. Cependant là encore le génie industriel a réalisé de notables améliorations. De grandes boulangeries se sont installées, à Paris notamment, avec des *pétrins mécaniques*. L'homme n'a plus à *geindre* en fouettant à tour de bras la masse de la pâte rebelle. Il n'a plus qu'à diriger des roues, des battoirs, que fait mouvoir la vapeur. Lorsque la pâte est suffisamment liquide on l'étale dans les corbeilles qui donnent la forme du pain. Les fours s'alignent devant les pétrins. On n'a qu'à enfourner aussitôt. Aucun instant n'est perdu et bientôt le pain est cuit.

L'horlogerie. — Pendant l'Antiquité et le Moyen âge on n'avait, pour mesurer le temps que la *clepsydre* et le *sablier*. Aux temps modernes l'invention des *pendules* porta à fabriquer

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

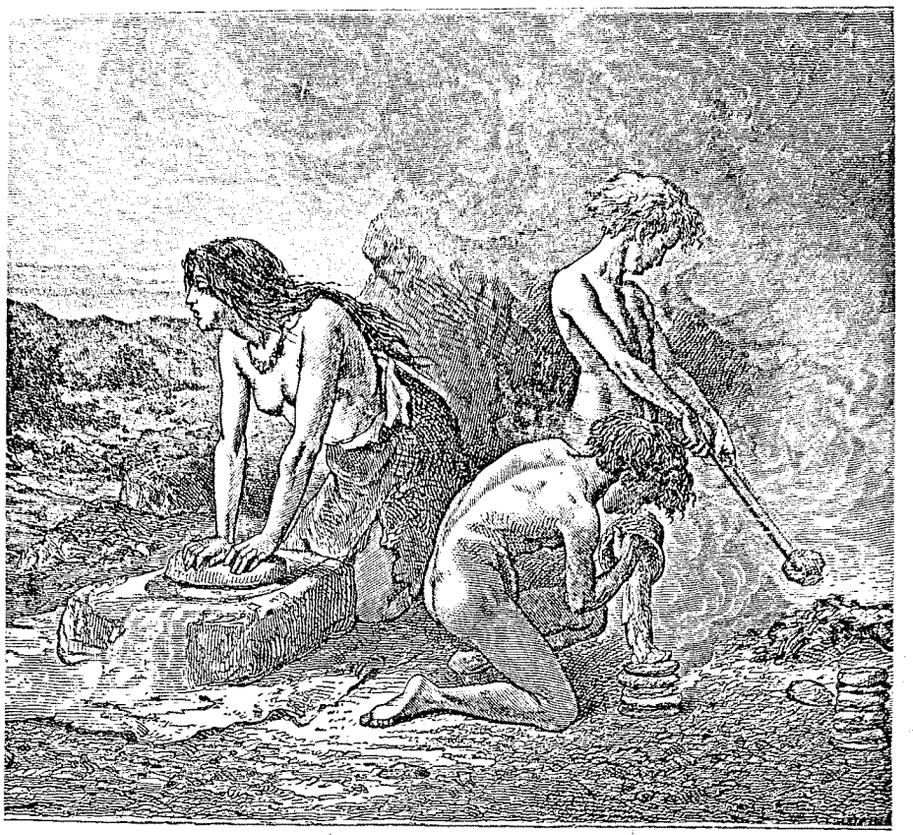

L'art de faire le pain à l'âge de la pierre.

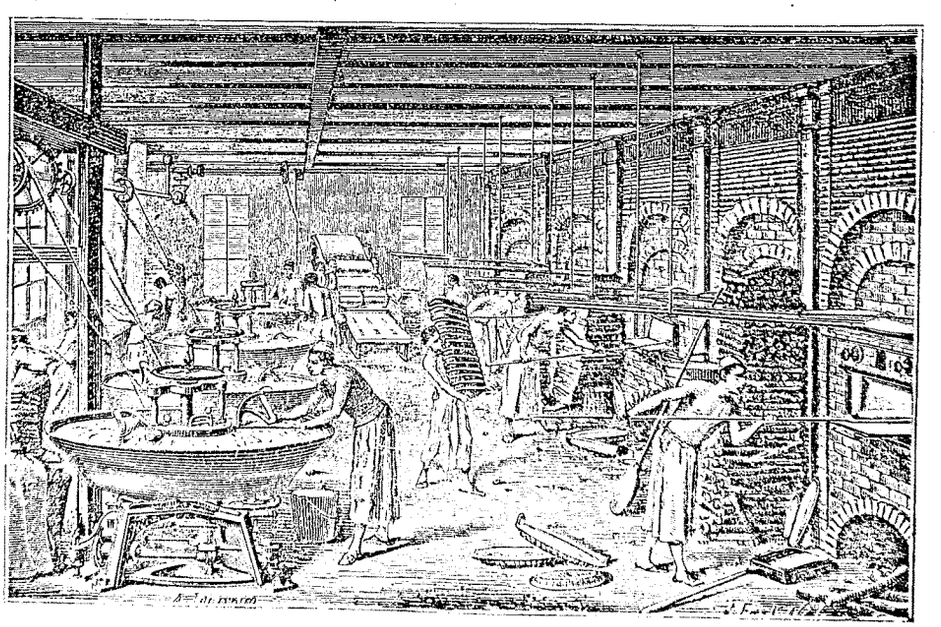

Pétrin. Boulangerie. Fours.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

des appareils nouveaux qui en prirent le nom. Au XVIIe siècle l'invention du *spiral* comme régulateur permit de fabriquer des *montres* qu'on pouvait porter sur soi, puis des *montres à répétition* auxquelles on faisait sonner les heures. Cette industrie, localisée dans la Suisse et dans la Savoie, pénétra dans les départements français du Doubs et du Jura, grâce à *Frédéric Japy* qui fonda de magnifiques établissements, à *Beaucourt*, près de Montbéliard, en 1767. Ses trois

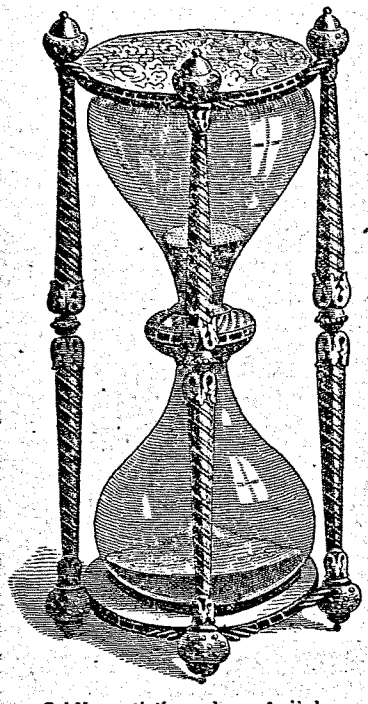

Sablier artistique du XIIIe siècle.

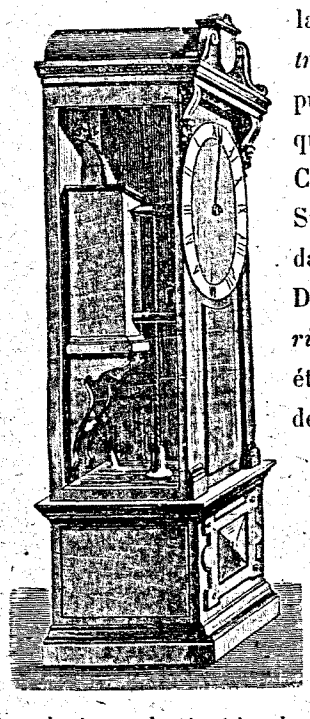

Clepsydre à roue dentée et à cadran.

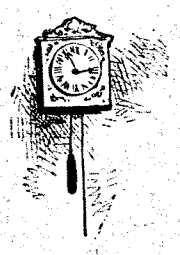

Un coucou.

Pendule.

fils continuèrent son œuvre. En 1815, lors de l'invasion, leurs établissements furent incendiés, mais patrons et ouvriers ne perdirent pas courage et la fabrique se releva. L'horlogerie française lutte encore contre l'horlogerie suisse.

La faïence; la porcelaine. — L'industrie de la poterie est vieille comme le monde. A la Renaissance on obtint des poteries, dignes du nom d'œuvres d'art. Mais la poterie commune ne se répandit vraiment en France qu'au XVIIIe siècle, où un gentilhomme, *Conrard*, établit à Nevers, avec des ouvriers italiens, une manufacture imitée de celles de *Faenza*, en Italie. De là ces poteries reçurent par corruption le nom de *faïence*. La faïence fut éclipsée par la *porcelaine*. Ce nom, donné au Moyen âge à la nacre de perle, fut appliqué, à cause de la blancheur, à la poterie chinoise. Mais on ne trouvait nulle part en Europe de

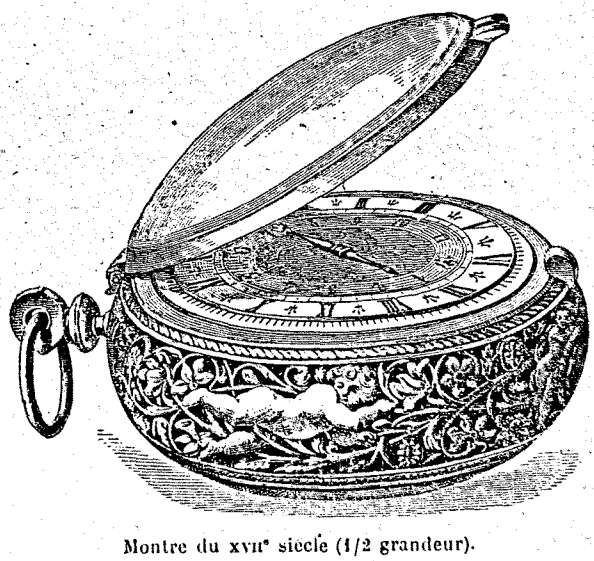

Montre du XVIIe siècle (1/2 grandeur).

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

terre semblable au *kaolin* des Chinois. C'est en Saxe tout d'abord, vers 1709, que Jean-Frédéric *Bottger* réussit à fabriquer une porcelaine blanche et translucide. Son secret, malgré toutes les précautions, ne tarda pas à être porté en Russie, en Suisse, en Hollande, en Angleterre et en France. Mais on ne trouvait pas aisément une terre convenable : une dame *Darnet*, femme d'un chirurgien de *Saint-Yrieix*, en Limousin, la découvrit en 1770, et cette terre fut reconnue semblable à la terre chinoise, le kaolin. Alors, à la manufacture royale de Sèvres, on pro-

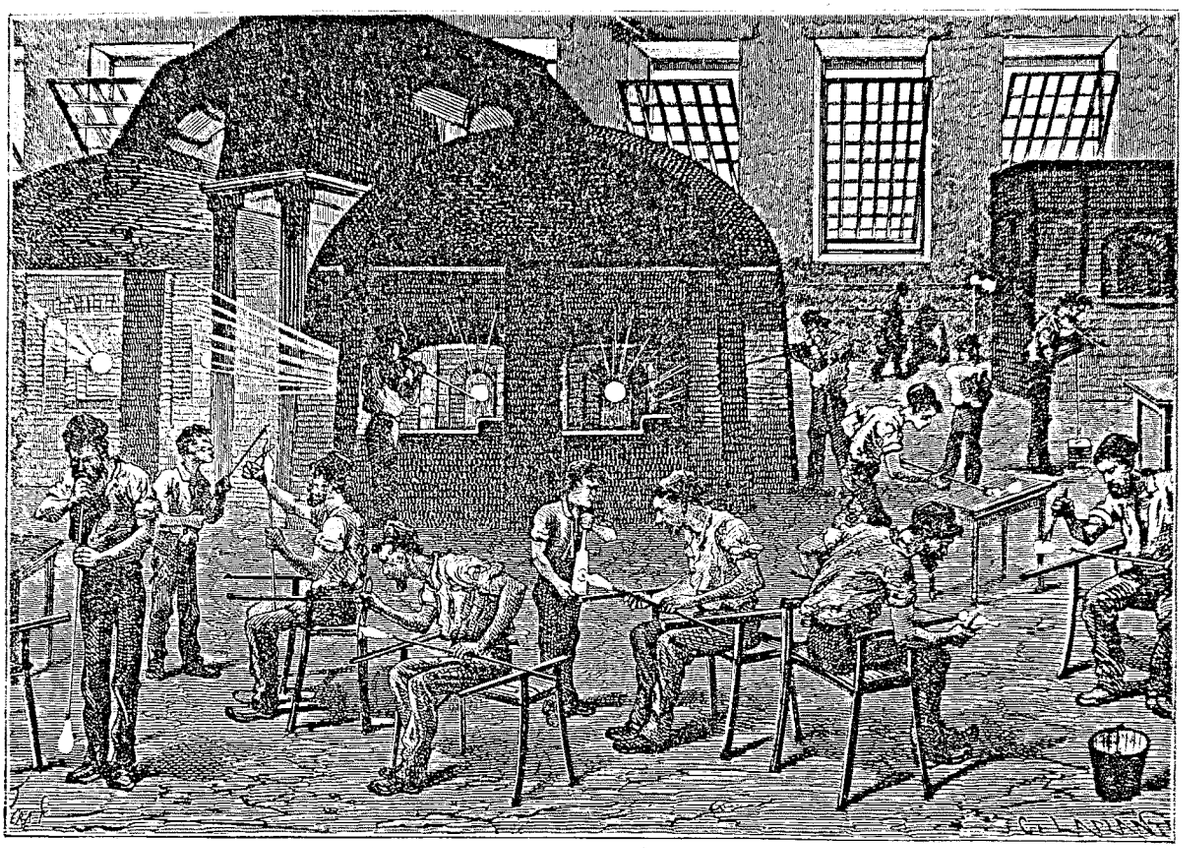

Intérieur d'une verrerie.

duisit la porcelaine nouvelle, qui excita un vif enthousiasme. En 1773, cette fabrication s'établit à Limoges et les progrès généraux de l'industrie la favorisant, elle ne tarda pas à rendre la porcelaine d'un usage courant.

Le cristal. — Le XIX^e^ siècle n'a fait que continuer les traditions déjà anciennes de la verrerie célèbre de Bohême, puis des glaces de Venise dont la manufacture de *Saint-Gobain* n'a cessé de donner d'admirables modèles. Mais le *cristal* (silicate de potasse et de plomb) ne date guère que du XVIII^e^ siècle. Commencée vers 1790 dans la verrerie de *Saint-Louis* (Lorraine), cette fabrication prit surtout un grand développement dans la cristallerie de *Baccarat* où une société, créée en 1822, aménagea un puissant outillage.

L'industrie sucrière. — Au XVIII^e^ siècle, les essais des chimistes pour extraire le sucre

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

de la betterave n'avaient excité l'intérêt que de quelques savants. Or les guerres de la Révolution et de l'Empire ainsi que le blocus continental privant la France de la canne à sucre, on eut l'idée de reprendre les recherches et Napoléon les encouragea. Elles aboutirent enfin dans l'usine fondée à Passy par *Benjamin Delessert*. Napoléon, ravi, alla lui-même décorer l'inventeur dans sa manufacture, en 1812. *Crespel-Delisse*, de son côté obtenait de magnifiques résultats à Lille et dotait les départements du nord de la France de l'industrie sucrière.

VI. — *LES INDUSTRIES GIGANTESQUES ET LES FORCES MOTRICES. LA VAPEUR*

Des chevaux à la vapeur. — En domptant le cheval, l'homme s'était, de toute antiquité, assuré un auxiliaire d'une force qu'il sut utiliser. Mais on avait beau ajouter les chevaux aux chevaux on n'arrivait point, par les muscles d'un grand nombre de ces animaux, à obtenir la puissance que donna, au XVIII^e^ siècle, la *vapeur* découverte par *Denis Papin*. D'abord inaperçue, on ne songea à en profiter qu'à la fin du XVIII^e^ siècle. En Angleterre, un quincaillier et un vitrier de Dartmouth, *Newcommen* et *Cowley*, puis un pauvre ouvrier mécanicien d'une ville d'Écosse, *James Watt*, trouvèrent des moyens d'appliquer la force de la vapeur, décuplant, centuplant celle des chevaux. Un ingénieur français, *Joseph Cugnot*, construisit en 1770 des chariots à vapeur qui ne servirent pas, mais dont les avantages ne furent point perdus. Grâce à la vapeur, l'industrie acquit une puissance qu'on n'avait jamais osé rêver. On put construire de gigantesques machines, des poutres, des charpentes en fer. La vapeur non seulement transforma tout l'outillage des ateliers, des usines, mais elle donna de nouveaux moyens de locomotion, les chemins de fer dont nous parlerons plus loin. Elle changea, on peut le dire, non seulement l'industrie, mais les conditions de la vie sociale dans tous les pays.

Les usines monstres; le Creusot. — La métallurgie prit un essor tel qu'il se créa comme des cités du fer. *Le Creusot*, en France (31 kilom. 15 d'Autun; Saône-et-Loire) n'était, en 1782, qu'une vallée sauvage et inhabitée. L'usine qui s'y établit ne commença à se développer qu'en 1836 sous la direction de *Schneider* et le Creusot n'avait encore que 2 700 habitants. Il en posséda bientôt 32 000. L'usine était une ville monstre couvrant de feu et de fumée, 423 hectares, dominé par 13 grands fours en briques de 25 mètres de haut, d'un volume intérieur de 4 500 hectolitres pour les hauts fournaux. Le bâtiment de la forge n'occupait pas moins de 12 hectares. Deux mille bouches lumineuses étincelaient la nuit, indiquant la ligne des fours; toutes les dépendances étaient réunies par les railways et une population de plus de 20 000 ouvriers travaillait dans ces énormes ateliers, où l'on ne comptait pas moins de 60 marteaux-pilons. De ces ateliers sortaient des outils qui servaient à laminer, tourner, tailler le fer ou l'acier, puis des roues, des rails, des anneaux, des traverses de pont en fer, des canons, des chaudières, des locomotives d'un poids extraordinaire. Le *marteau-pilon* était un appareil de percussion composé d'une masse en fonte, dont le poids variait de 3 à 5 000 kilogrammes et qui glissait entre des colonnes

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

verticales. Au Creusot se trouvait le plus gros, celui de 600 tonnes. Il couvrait une surface de 18 ares et avait 30 mètres de hauteur. Sa force ascensionnelle était de 40 000 kilogrammes. Il lui fallait naturellement une enclume proportionnée qui ne pesait pas moins de 720 tonnes. Mue par la vapeur, cette masse pouvait broyer les matières les plus dures et, réglée dans sa marche, ralentir tellement son action, qu'elle pourrait délicatement boucher une bouteille sans la briser. C'était une des merveilles du génie industriel, devenue aujourd'hui d'un usage général dans les grandes usines.

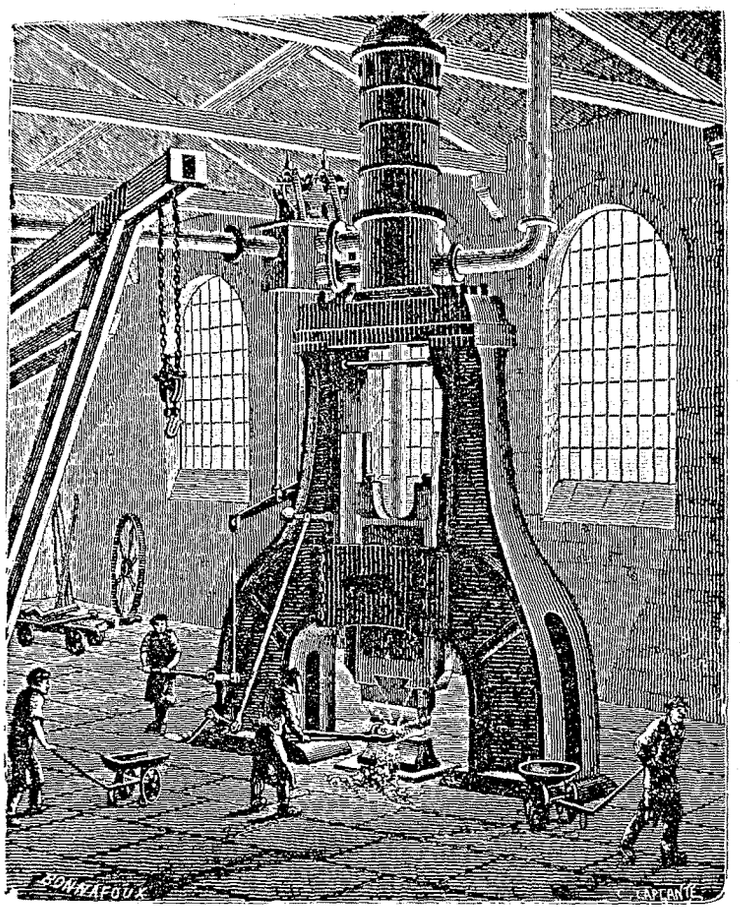

Marteau-pilon.

Outre le Creusot, la France est fière encore, à juste titre, des usines d'*Indret*, de *Fourchambault*, d'*Imphy*, de la *Chaussade*, de *Ruelle*, de *Saint-Étienne*, de *Rive-de-Gier*, de *Paris*, de *Saint-Denis*, etc. La vapeur actionnait bientôt des machines de 1500, 1700, 2 000 chevaux.

VII. — LE GAZ DE HOUILLE.

L'exploitation de la houille; ce que coûte la vapeur. — Sans la houille point de vapeur. Les forêts de la France seraient bientôt consumées s'il fallait les employer à chauffer l'eau de tant de millions de larges et profondes chaudières. L'industrie en Europe absorbe tous les ans la quantité colossale de 147 millions de tonnes de charbon, soit une masse qu'on pourrait représenter par un mur de 20 mètres de hauteur et de 10 mètres d'épaisseur allant de Paris à Marseille. Pour la France seulement la production de la houille qui n'était, en 1789, que de 250 000 tonnes a monté en un siècle à 33 millions de tonnes. Il a fallu, dans les bassins houillers dont les plus importants sont dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, creuser, pour l'exploitation, des étages de galeries s'enfonçant à 300 ou 400 mètres sous terre, galeries étroites auxquelles l'armée des mineurs n'arrive que par des cages manœuvrées comme des ascenseurs. Ces prisonniers, ces soldats de l'industrie livrent chaque jour, dans une atmosphère qu'on a peine à rendre respirable par des ventilateurs, dans une nuit

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

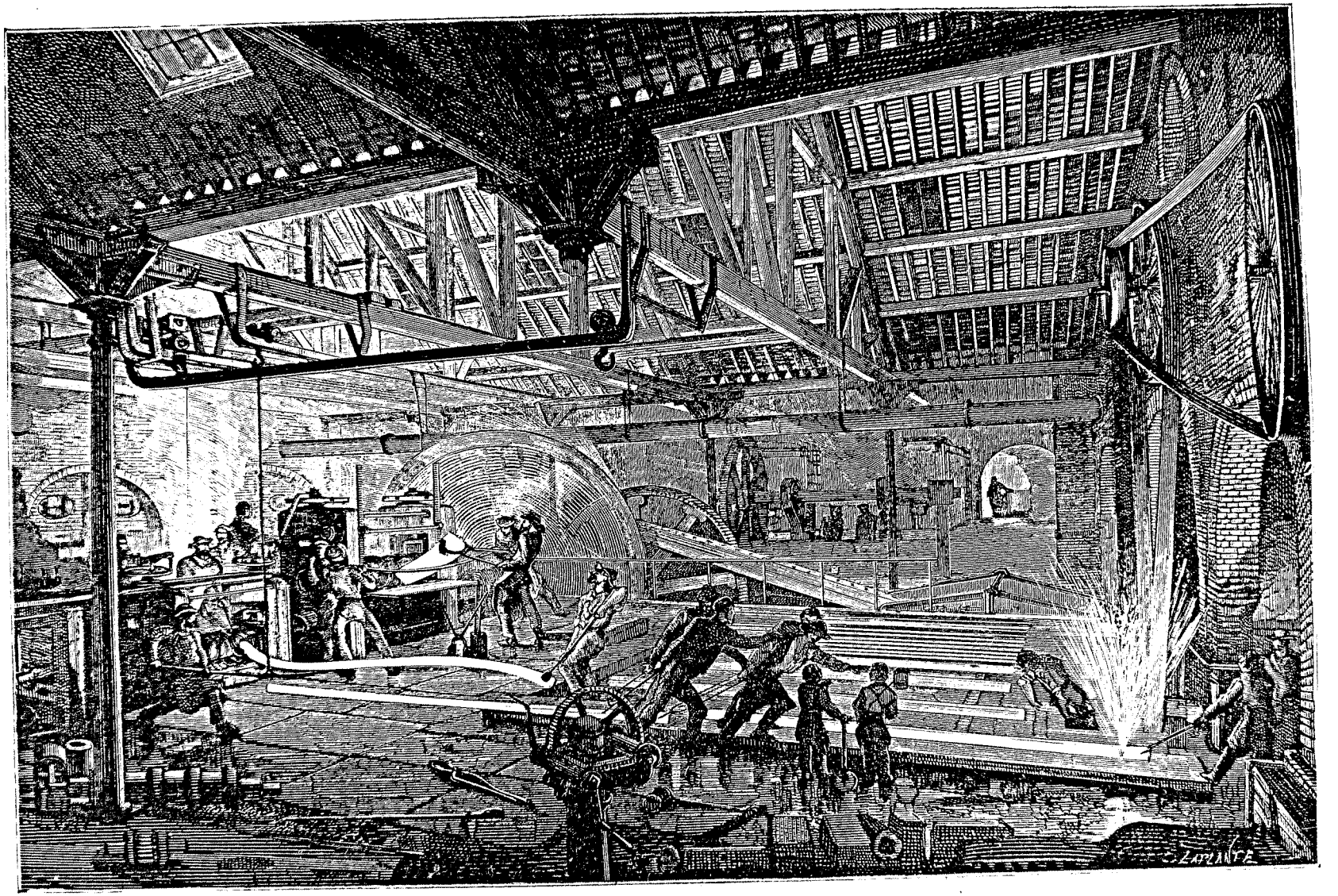

Forges du Creusot.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

perpétuelle, à peine éclairés par leur lampe, un combat des plus pénibles contre la dureté des veines de charbon qu'il faut entailler. N'ayant que peu d'espace, creusant, creusant toujours pour avancer et former les monceaux de charbon que d'autres compagnons mettent en panier,

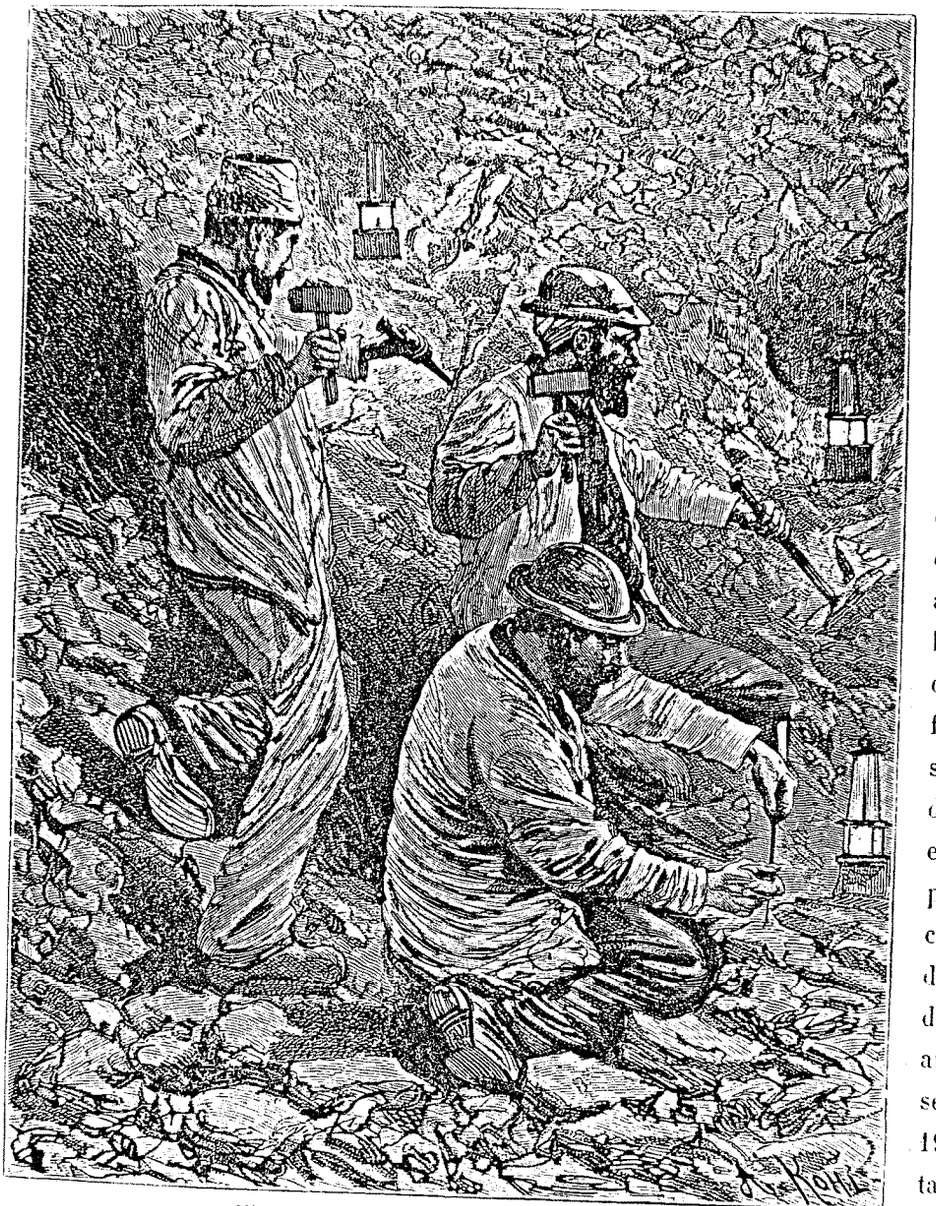

Mineurs extrayant le charbon dans la veine.

et voiturent à l'aide de wagonnets que, dans les galeries plus larges, traînent des chevaux, jusqu'aux puits où des chaînes les saisissent et les remontent à la surface. Des milliers de mineurs fournissent ainsi à l'industrie le combustible qui lui est indispensable et alimentent les mille bouches où chaque jour s'engouffrent pour être consumées ces masses de charbon. Travail et combat pénibles, périlleux surtout, car les explosions de grisou, les incendies font chaque année de nombreuses victimes. En 1906, une épouvantable catastrophe, aux mines de Courrières, près de Lens, a englouti en une seule fois plus de 1 200 mineurs dont on n'a même pu ramener tous les cadavres, car le bouleversement des galeries était tel qu'il a fallu en laisser la moitié dans ces profondeurs où ils restent à jamais ensevelis. Une dizaine de mineurs ont seuls reparu à la lumière, échappés comme par miracle, et ayant pu, pendant vingt jours, subsister avec quelques rares

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

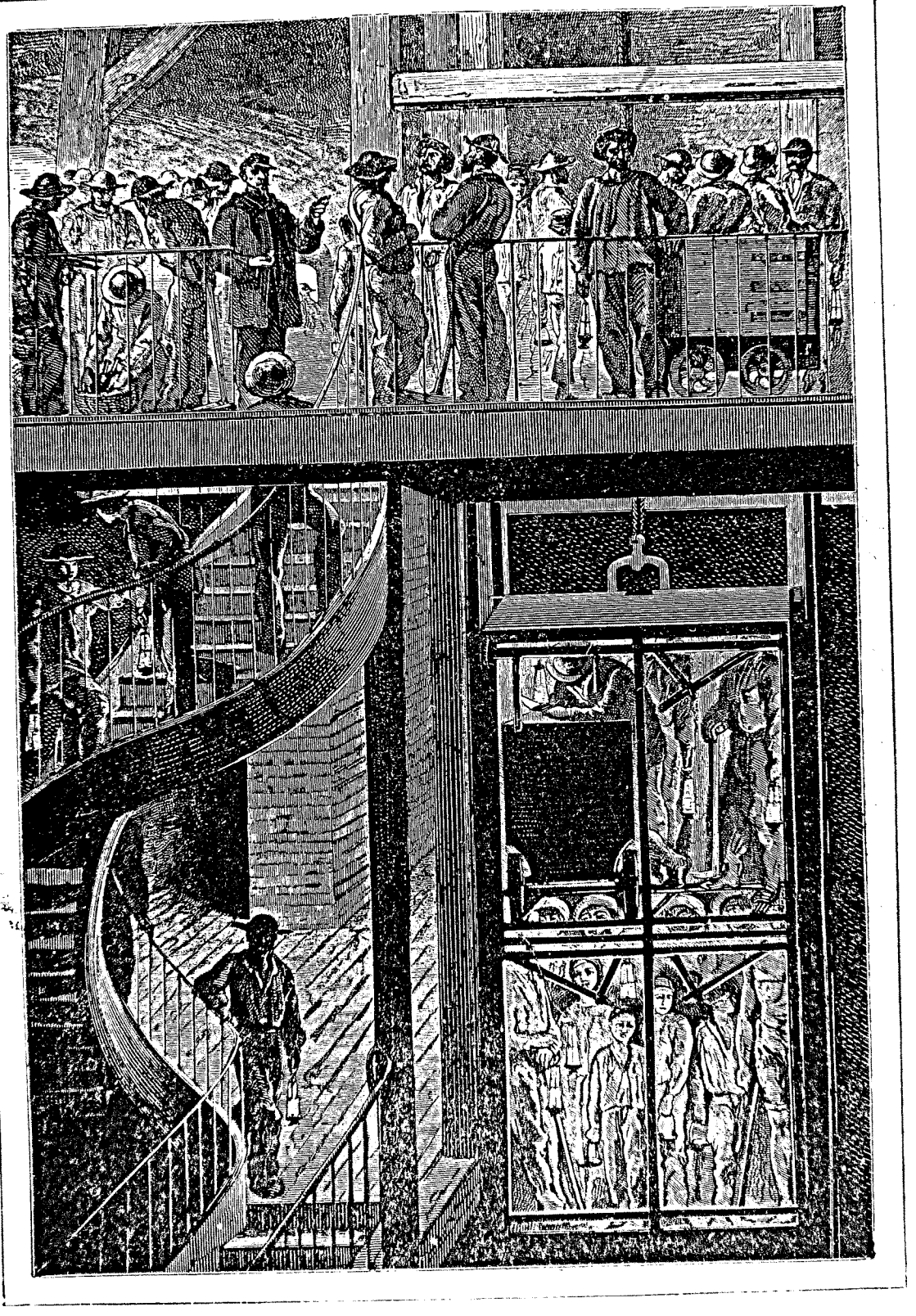

La descente dans la mine (vue prise au Creusot).

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

provisions, errer dans la nuit de ces galeries éboulées et enfin parvenir à des puits où ils rencontrèrent les sauveteurs qui s'efforçaient toujours de pénétrer plus avant dans ces horribles profondeurs. L'industrie a ses victimes non moins méritantes que celles qui affrontent la mort sur les champs de bataille et qu'on ne saurait trop honorer.

Les merveilles de la houille; comment on s'éclairait autrefois. — En exploitant les mines de houille, on n'a pas seulement centuplé la force motrice de la vapeur. On a encore fourni à l'homme une lumière d'un éclat laissant derrière elle tous les vieux moyens d'éclairage. Au Moyen âge, on se servait de torches fumeuses de résine, ou de lampes semblables à nos anciens lampions. Les salles, les humbles chambres n'étaient éclairées qu'au risque de dangers et avec le désagrément de mauvaises odeurs. Aussi se passait-on, le plus souvent, de lumière. On

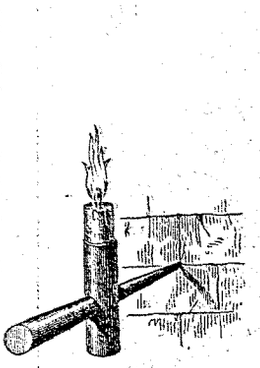

Chandelier.

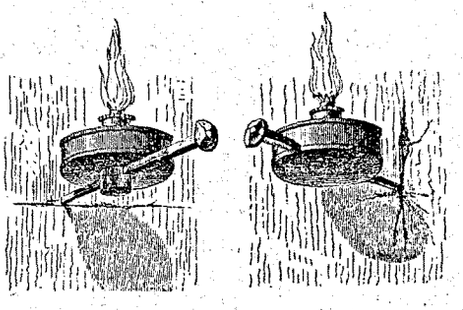

Lampes.

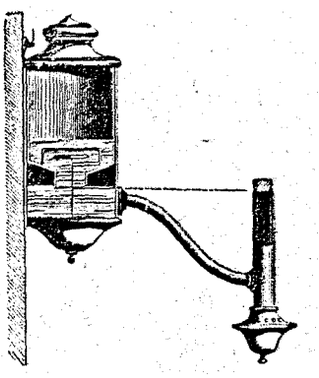

Quinquet.

se couchait, ainsi que l'on dit, comme les poules. Quand la nuit venait, lorsque sonnait l'heure du *couvre-feu* et que le cri en était fait par les rues, il était interdit d'avoir du feu et de la lumière chez soi. Il existait cependant des corporations, fabricants de cierges de cire et de chandelles pour les maisons des nobles. Les cierges servaient surtout pour les cérémonies d'Église. Dans les villes, aucun éclairage jusqu'au XVII^e^ siècle. C'est sous Louis XIV que le lieutenant de police La Reynie fit éclairer les rues de Paris (1667) par des lanternes dans lesquelles on allumait une chandelle. Il fallut un siècle pour qu'à ce mode primitif, Sartine (1769) substituât à la chandelle une lampe avec un réflecteur. La lanterne devint le *réverbère* qu'on descendait ou remontait au moyen d'une poulie et, qu'au début de la Révolution, on trouva commode d'utiliser comme potence en y accrochant les malheureux que poursuivait la fureur populaire. Les lampes, quoiqu'on eût donné aux mèches la forme cylindrique, et qu'on pût les lever, les abaisser, étaient fort imparfaites. *Quinquet* (1786) enferma les mèches dans un verre et on eut des lampes qui gardèrent longtemps le nom de *quinquets*.

La lumière tirée de la houille. — Enfin *Philippe le Bon* fut mis sur la voie d'une des découvertes les plus importantes : il imagina d'utiliser pour l'éclairage les gaz provenant de la distillation du bois. Il obtenait une belle flamme blanche Il ne put poursuivre longtemps ses expériences, car il périt d'une façon tragique et mystérieuse, assassiné le soir d'un fête publique à

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Paris en 1804. Ses principes ne furent pas perdus. Un ingénieur anglais, *William Murdoch*, s'avisa de distiller la houille et une usine de Manchester, en 1805, fut éclairée au gaz. Un autre ingénieur, *Windsor*, proposa d'éclairer les rues de Londres. Comme il arrive toujours, les craintes, les défiances arrêtèrent quelque temps les progrès de la découverte. Le gaz est explosif. Si les réservoirs allaient éclater? Les ouvriers refusaient d'allumer les becs de gaz posés sur le pont de Westminster. Si le pont allait sauter? Cependant les précautions prises raniment la confiance. En France, en 1820, fut créée la première usine à gaz pour l'éclairage du palais du

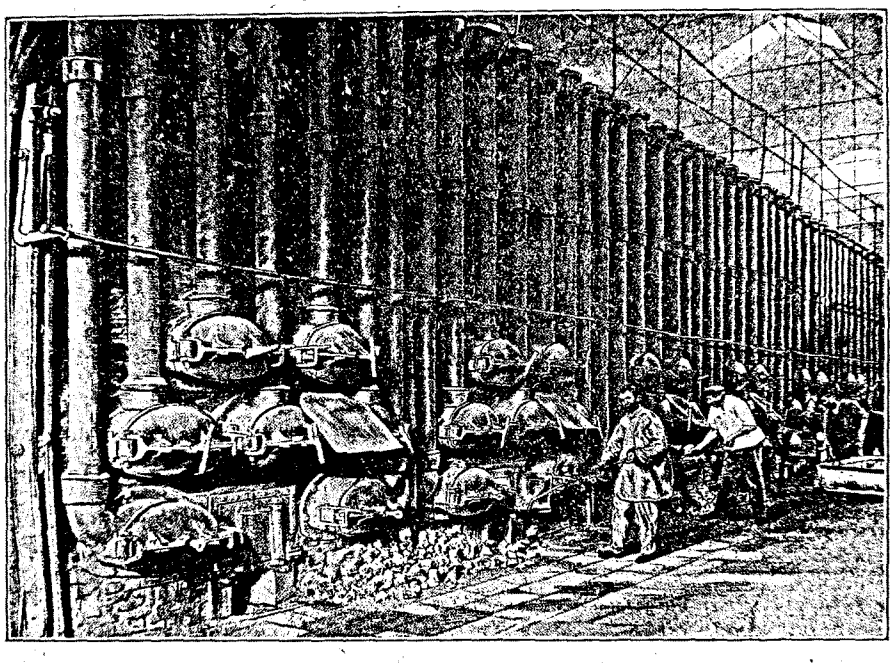

Comment on fabrique le gaz. — Les cornues pour la distillation de la houille à l'usine de la Villette.

Luxembourg et du quartier environnant. Louis XVIII avait pris sous son patronage cette invention nouvelle : une compagnie se fonda en 1822 avec le concours de Chaptal. Après 1830 les méfiances persistaient encore. L'écrivain Charles Nodier fulmine contre la nouvelle lumière : les arbres, dit-il, meurent asphyxiés, les peintures et les teintures noircissent; le feu prend aux maisons quand elles ne s'écroulent pas sous les explosions. Lorsqu'un industriel veut installer une usine à gaz dans le faubourg Poissonnière les habitant menacent d'émigrer en masse. Les abonnés de l'Opéra s'opposent à ce que la salle soit éclairée au gaz. Il fallut du temps pour que toutes ces peurs s'évanouissent et que la lumière du gaz pût satisfaire et éblouir ses détracteurs.

Les gazomètres. — Aujourd'hui le gaz règne partout, quoique son empire soit déjà menacé par une lumière nouvelle, plus extraordinaire encore. Des montagnes de houille s'entassent dans les usines à gaz pour être distillées. Des légions d'ouvriers, au milieu de poussières et de fumées qui les noircissent, jettent dans de vastes cornues des masses de charbon qui

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

deviennent bientôt incandescentes. De temps en temps ils fouillent le brasier de leurs longs crochets de fer et en retirent le *coke*, résidu de la combustion, qui lui-même garde encore une certaine quantité de calorique. L'évaporation donne lieu à de tels nuages de vapeur qu'un chef arabe, dit-on, visitant l'usine de la Villette s'écria : « Est-ce donc là que l'on fabrique les nuages du ciel? » Le gaz produit par la distillation dans les cornues contient encore une forte proportion de matières goudronneuses, huileuses et ammoniacales : on le fait passer dans une canalisation à moitié remplie d'eau, le *barillet*, qui longe tout le front supérieur des fours, puis il serpente dans une série de hauts tubes qu'on appelle, à cause de leur forme, *jeux d'orgue*. Il s'épure encore dans d'autres appareils et est dirigé enfin vers de monstrueuses cloches en tôle rivée, les *gazomètres*.

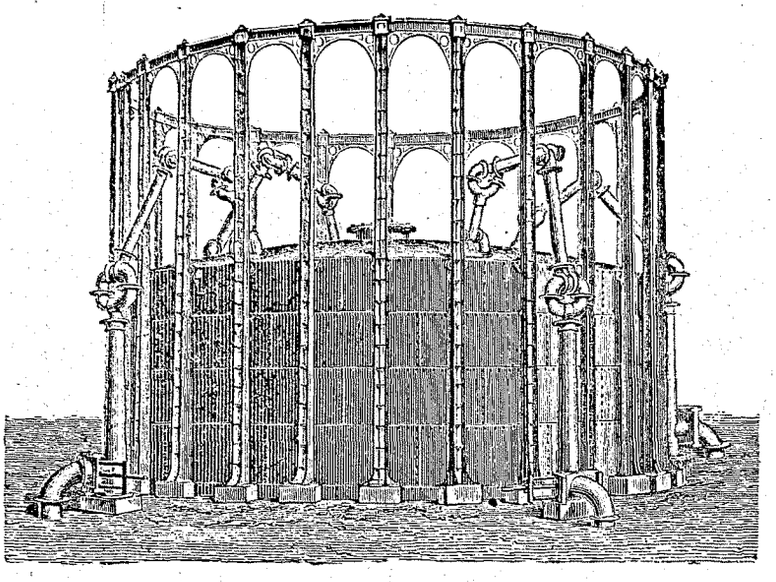

Un gazomètre.

Les services du gaz. — De ces réservoirs le gaz va par une canalisation souterraine, se répandre, de conduites en conduites diminuant sans cesse de grosseur et se ramifiant dans les rues des villes, aujourd'hui même des bourgs, et se distribue aisément dans les étages des maisons et toutes les pièces des appartements. Le gaz éclaire la salle à manger, les salons, les chambres, les cabinets de toilette, les cuisines. Ici même souvent il remplace complètement la houille : il fait cuire potages et rôtis; il brûle encore dans les cheminées et chauffe les appartements. C'est une ressource inappréciable. Lui-même d'ailleurs devient *moteur*. Il supplée, il remplace la vapeur. Le gaz peut se distribuer dans les ateliers et actionner des machines sans qu'il soit besoin de l'installation encombrante et coûteuse des générateurs de vapeur. Même les gaz dégagés des hauts fourneaux et qui jusqu'ici étaient perdus, peuvent être utilisés. A Seraing (Belgique) une machine soufflante est actionnée directement par le gaz du haut fourneau. En se mélangeant à l'air, le gaz fait explosion et pousse les pistons de la machine. Les hauts fourneaux ne produiront plus seulement de la fonte : ils distribueront la force et la lumière.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

VIII. — LE RÈGNE DE L'ÉLECTRICITÉ

Les courants électriques. L'électricité agent industriel. — Franklin en Amérique avait, au XVIII^e^ siècle, suivant une expression célèbre « arraché la foudre au ciel », mais l'*électricité* ainsi soutirée aux nuages n'avait pour résultat que de conjurer un danger, non de fournir une force. Ce furent les expériences de *Volta* et la découverte de l'*électricité statique* qui permirent de produire aisément des courants électriques, de les diriger, de les utiliser. Pendant la première moitié du XIX^e^ siècle, ces expériences ne sortirent guère du domaine scientifique, mais, dans la seconde, elle amenèrent de merveilleuses applications qui ont fait de l'électricité la puissance la plus terrible à la fois et la plus docile, la plus souple. On trouva le moyen d'obtenir un courant continu, puis celui de produire mécaniquement l'électricité et de transformer l'électricité en force pour accomplir à son tour un travail mécanique. L'électricité dont le nom vient de l'*ambre* (grec : *electron*) et que les anciens avaient à peine soupçonnée, est devenue la reine du monde au XX^e^ siècle. *Ruhmkorff* (1803-1877), né en Allemagne, mais établi à Paris comme fabricant d'instruments de physique, construisit une admirable machine pour l'*électricité par induction* : elle permit d'appliquer l'électricité à une foule de mécanismes. Un autre constructeur, *Froment*, employa l'électricité pour mouvoir des machines servant à exécuter des instruments de précision d'une étonnante délicatesse. L'électricité donna une nouvelle puissance à l'ingénieux métier de Jacquard et l'appareil électrique imaginé par *Bonelli* remplaça avec avantage les cartons et leurs accessoires. *Marcel Deprez*, en 1895, montra qu'on pouvait employer l'électricité pour transmettre la force à de grandes distances. De Creil, il fit marcher des machines installées à la gare du Nord. L'*horlogerie électrique*, au moyen d'une seule pendule régulatrice, indique à de grandes distances, sur des cadrans différents, l'heure, la minute, la seconde. Les *voitures* et *tramways électriques* circulent aujourd'hui partout. Les *télégraphes électriques*, les *téléphones* dont nous reparlerons, suppriment la distance et le temps.

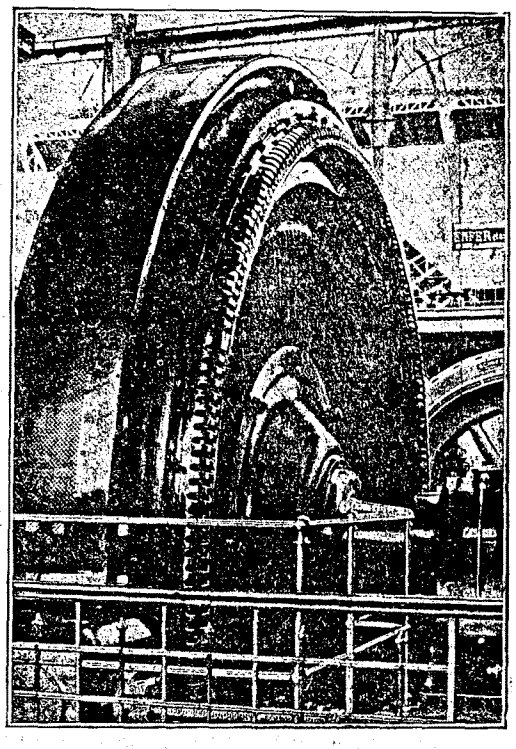

La roue d'une machine dynamo française exposée par la maison Farcot et C^ie^ (Exposition de 1900).

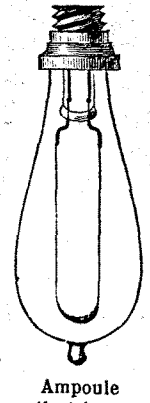

Ampoule électrique.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

La lumière électrique. — S'il avait paru extraordinaire de faire jaillir la lumière de blocs noirs de houille, ce le fut plus encore de voir des piles électriques servir à produire une lumière plus pure, plus éclatante que celle du gaz. Grâce à un courant électrique établi entre les deux extrémités disjointes d'un fil conducteur, on put faire briller et durer un arc lumineux principe dont les applications variées se multiplient de jour en jour. En 1876, un ingénieur russe, *Jablochkoff*, imagine la *bougie électrique* composée de deux baguettes de charbon parallèles et séparées par une matière isolante fusible, le plâtre, qui se volatilise à mesure que le charbon brûle.

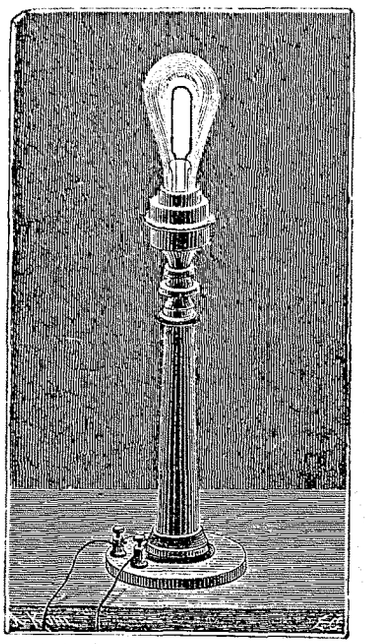

Lampe électrique.

La vapeur ensuite aide à produire l'électricité sa rivale. Ce sont des machines à vapeur dont le mouvement se transforme en courant électrique qui ont permis d'organi-

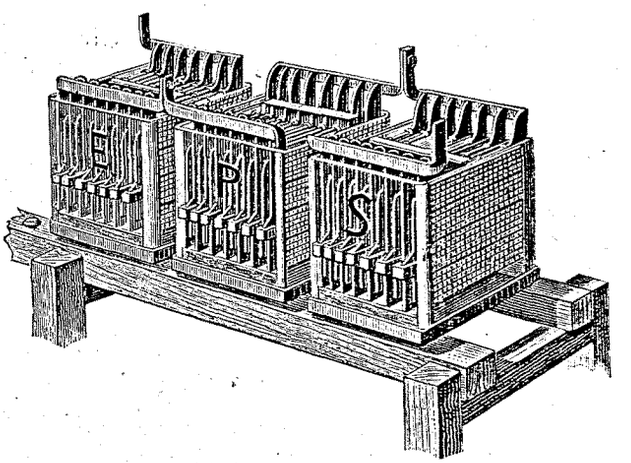

Accumulateur d'électricité.

ser en grand l'éclairage des places et des rues. Les villes de Londres, de Paris, de New York, de Madrid ont fait l'essai de cette lumière concentrée en quelques foyers enfermés dans des globes et semblable à celle de la lune. Enfin l'Américain *Thomas Edison* et l'Anglais *Swan* perfectionnèrent (1878) les *lampes à incandescence* où la lumière est produite par un conducteur assez échauffé par le courant électrique pour être porté au rouge blanc.

IX. — LES EXPOSITIONS UNIVERSELLES

Les premières Expositions. — Vers la fin de la Révolution, au moment où le travail renaissait, un savant, alors ministre du Directoire, *François de Neufchâteau*, conçut et fit adopter le projet de rapprocher entre eux les industriels et de stimuler les progrès en facilitant la comparaison des résultats obtenus. Ce fut la *première Exposition des produits de l'Industrie nationale* qui se tint au Champ de Mars en 1798. Or les temps étaient encore bien mauvais. Il ne se présenta que 110 exposants et on ne put répartir que douze médailles!

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Consul, Bonaparte décréta une nouvelle exposition pour 1802 : elle compta 229 exposants. Empereur, Napoléon en prescrivit une autre pour 1806. La prospérité se manifesta par une rapide élévation du chiffre des exposants : 1 422. A ces premières expositions se révélèrent des progrès qui n'étaient pour ainsi dire que des prémices : machine à découper les pièces laminées, (Choptel serrurier); fabrique orientale de l'acier (Treppoz); les scies sans fin (Albert); industries chimiques (Leblanc); procédés pour la tannerie (Seguin); fabrication des tissus de caoutchouc (Besson et Champion); fabrication du vinaigre de bois (Mollerat); distillation de l'alcool

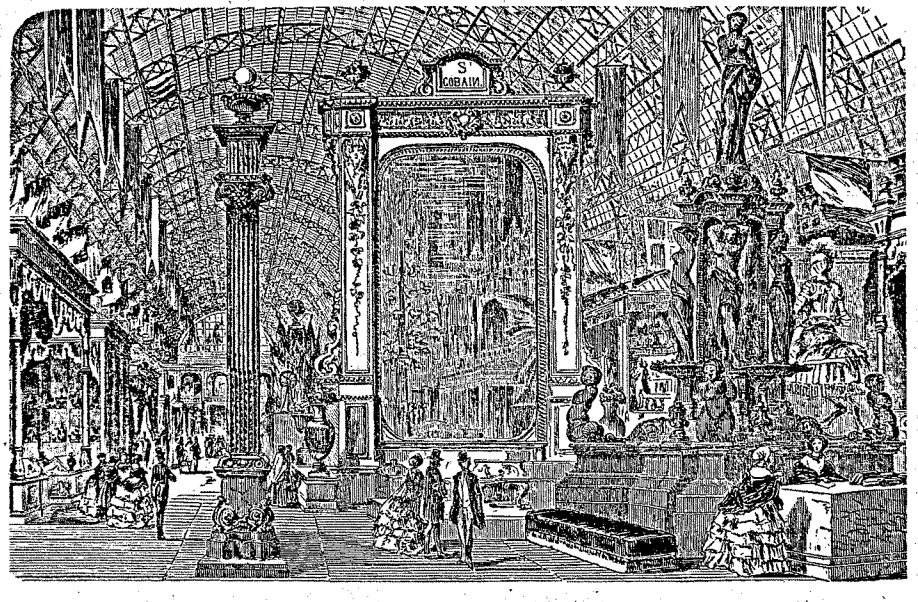

Paris. Exposition universelle de 1855.

(Édouard Adam); lampe *astrale* ou suspendue (Bordier-Marcet); lampe de *Carcel* où, grâce à un mouvement d'horlogerie, l'huile montait régulièrement.

Ces expositions *nationales* se continuèrent sous la Restauration, sous le gouvernement de Louis-Philippe. Une ordonnance de 1833 décida que les expositions auraient lieu à l'avenir, de cinq ans en cinq ans, à Paris et en détermina le règlement : un jury central prononçait sur les récompenses. L'exposition de 1819 compta 1 662 exposants, celle de 1823, 1 642, celle de 1827, 1 696. Ces nombres allèrent sans cesse en augmentant sous la monarchie de Juillet, jusqu'à 2 247 (1834) et 3 960 (1844).

Les Expositions universelles. — Sous la République de 1848 s'agita le projet de réunir des expositions *internationales*. Mais ce fut l'Angleterre qui le réalisa. En 1851, grâce à l'initiative du prince Albert, époux de la reine Victoria, se tinrent à Londres, dans un élégant *Palais de Cristal*, les premières assises de l'industrie universelle. En 1855, en pleine guerre de Crimée, les secondes se tinrent à Paris au palais de l'Industrie construit exprès aux Champs-Élysées et qui a

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

été démoli depuis. On y admirait dans la salle principale occupant toute la longueur du palais l plus beaux modèles et comme les chefs-d'œuvre des industries diverses, sélection vraime éblouissante pour l'époque. 20 000 exposants avaient répondu à l'appel de Napoléon II Stimulée, l'Angleterre provoqua un nouveau concours en 1862, qui se tint dans les palais Kensington. Puis la France, piquée au jeu, fit la belle exposition de 1867, dans un immen cirque de fer et de fonte, au Champ de Mars, avec les galeries, nouvelles jusqu'alors, l'*histoire du travail et des arts*. En 1873, *Vienne* eut son exposition universelle. L'Amériq entra, à son tour, en scène, et les États-Unis organisèrent (1876) l'Exposition de *Philadelph*

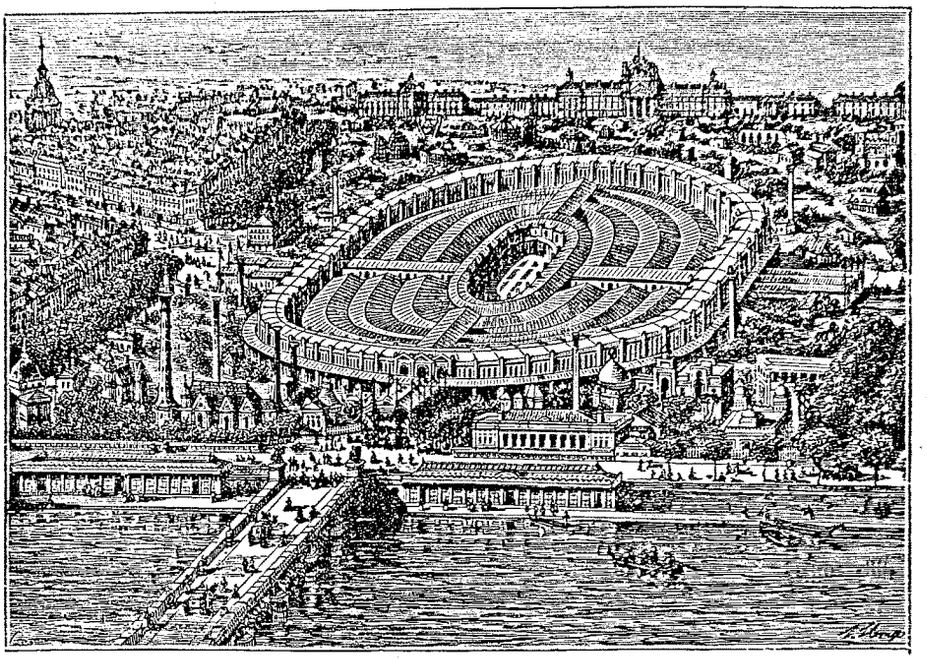

Paris. Exposition Universelle de 1867.

Remise de la secousse terrible de 1870, la France revint aux combats pacifiques de l'industri En 1878, le Champ de Mars, à Paris, fut encore une fois transformé en un immense palais fer auquel en fut adjoint un autre de pierre, sur le *Trocadéro*, qui a été conservé. Il n'est p jusqu'à l'Australie qui n'ait voulu avoir aussi ses expositions, à *Sydney* (1879), à *Melbour* (1880); l'Espagne eut la sienne à *Barcelone* (1888).

Enfin la France célébra, en 1889, le centenaire de la Révolution de 1789 par une splendi exposition. Les organisateurs avaient construit dans le Champ de Mars une cité idéale que dom nait la tour *Eiffel*, haute de 300 mètres. Les quatre pieds de la tour étant à 100 mètres distance, elle couvre une surface d'un hectare. Une première plate-forme à laquelle on accède p des escaliers et des ascenseurs se trouvait à 60 mètres de hauteur et contenait cafés et resta rants; la deuxième, plus étroite, coupait la tour à 150 mètres et la dernière supportait un pha d'où se promenaient le soir les rayons d'un foyer électrique. C'était un monument sinon d'ar

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

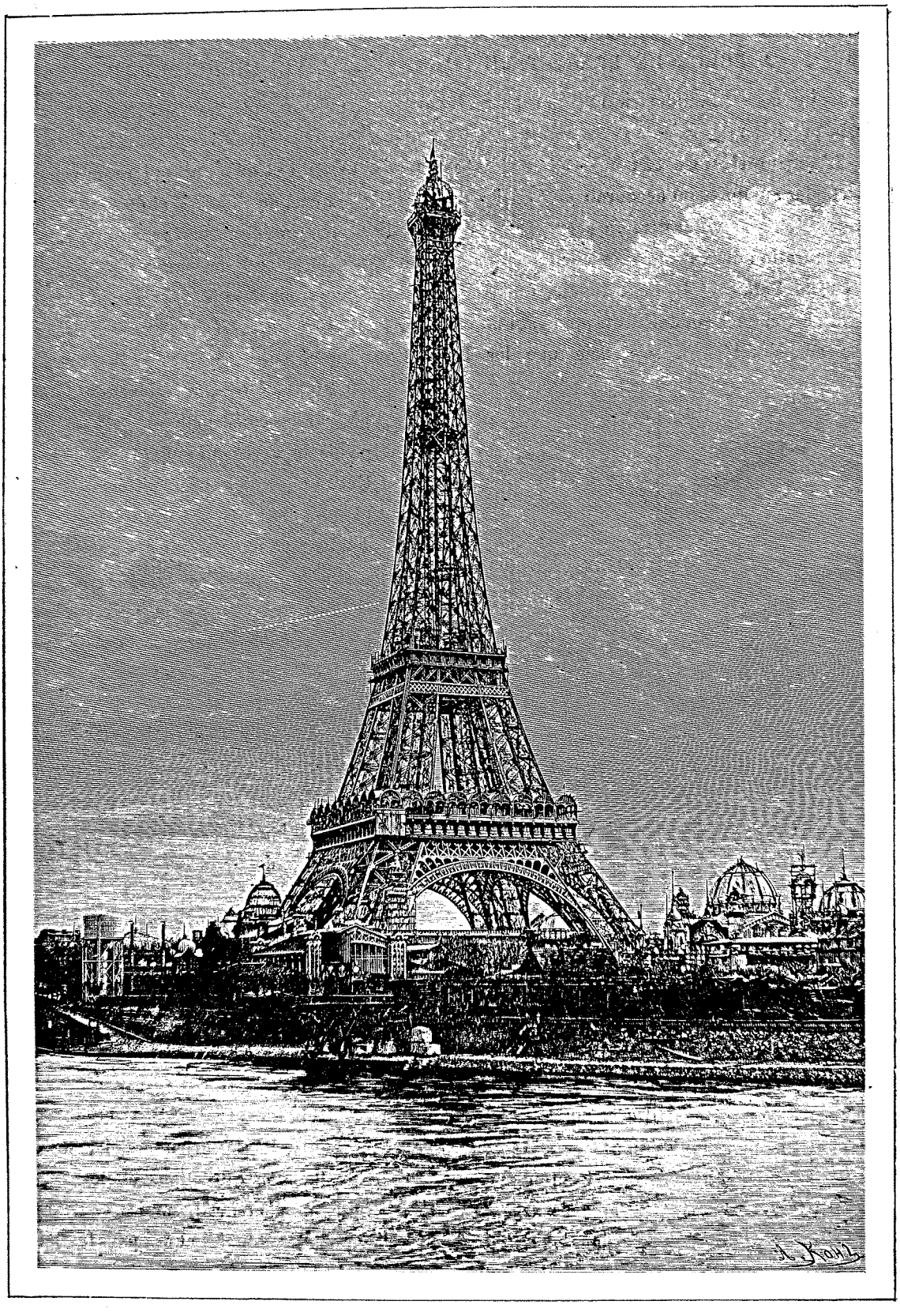

Paris. La Tour Effiel (1889.)

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

du moins de génie industriel, un hardi témoignage de la puissance de la métallurgie autant qu de la précision des calculs grâce auxquels cette masse gigantesque de fer se tient en équilibre.

L'Exposition de 1900. — Il semblait que tout eût été dit et qu'on ne pût renouveler ce spectacles auxquels on accourait de tous les points de la France, de l'Europe et du monde. Pou l'année 1900, au contraire, on prépara une manifestation plus grandiose encore afin de célébre l'inauguration du XX^e^ siècle. L'ancien Palais de l'Industrie fit place à des palais plus élégants le Grand Palais et le Petit Palais, mieux orientés et démasquant la vue de l'Esplanade de Invalides, auquel conduisit un pont monumental, le pont *Alexandre III* (de Russie). Beaucou plus considérable en superficie que les Expositions précédentes, celle de 1900 couvra 1 080 000 mètres carrés dont 460 000 occu pés par des constructions. Outre les beau palais de pierre qui ont été conservés au Champs-Élysées, on avait élevé, sur l'e planade des Invalides, des palais de staff de ciment armé : palais des Manufactur nationales, palais des Industries française des Industries étrangères, puis, sur le qu d'Orsay (rive gauche de la Seine), u double ligne de palais et de pavillons d puissances étrangères dessinant une « Ru des Nations » dont les architectures v riées et originales formaient un ensemb charmant. On y faisait comme un voya autour du monde. L'autre rive de la Seine (rive droite) était bordée par les grands palais la Ville de Paris, de l'Horticulture, des Congrès. Au Champ de Mars on n'avait conser que la Tour Eiffel et la Galerie des machines. Sur les côtés s'allongeaient, à gauche le Pala des Mines et de la métallurgie, celui des Fils, tissus et vêtements, des Industries mécaniques; droite le palais de l'Enseignement, des Arts et des Sciences, celui du Génie civil et des moyer de transport, celui des Industries chimiques. Entre cette ligne s'étendait une esplanade large 130 mètres et plantée de magnifiques jardins : au fond le brillant palais de la reine du nouvea siècle, l'Électricité, cachait la lourde carcasse de la Galerie des machines : il dominait tous l édifices environnants, précédé de deux rampes et d'un château d'eau avec cascades, qui, le so devenaient lumineuses; il constituait un magique décor surtout lorsqu'à la nuit il étincelait mille foyers électriques. Aux pieds de la Tour Eiffel on avait installé de curieux palais, ceux d Costume, de l'Optique, de la Femme, sans parler de nombreuses attractions et des restau rants. A travers les larges arcades des pieds de la Tour on apercevait, sur les hauteurs d Trocadéro, rive droite de la Seine, les Expositions pittoresques des colonies et des pays lointains Algérie, Tunisie, Soudan, Sénégal, Indo-Chine, Cambodge, Madagascar, Asie anglais

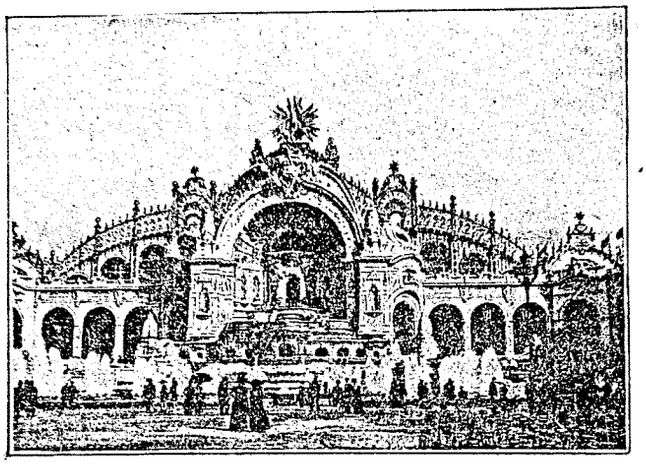

Le Palais de l'électricité (Paris, 1900).

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Asie russe, Japon, Chine, etc,, auxquelles on se rendait par le pont d'Iéna. De ce côté, avant le pont, on avait même reconstitué dans un séduisant décor le Vieux Paris avec ses rues étroites, ses maisons à pignons pointus, ses tourelles, ses flèches d'églises et toutes les variétés de l'architecture si originale du Moyen âge. Le spectacle de cette Exposition était si imposant, si attrayant, que pendant six mois cinquante millions de visiteurs y vinrent admirer ce prodigieux résumé, cette apothéose de l'industrie et de l'art.

X. — *L'ORGANISATION DU TRAVAIL*

Lois sur le travail; le droit de grève. — Un développement si extraordinaire de l'industrie amené par l'emploi des machines et l'agglomération des travailleurs en d'immenses manufactures, suscitèrent des problèmes nouveaux au sujet des rapports du travail et du capital, des patrons et des ouvriers.

Les différents gouvernements qui se sont succédé en France ont dû s'occuper de ces problèmes et de l'organisation du travail. La présence d'un grand nombre d'enfants dans les manufactures et le labeur extrême qu'on leur imposait décidèrent le gouvernement de Louis-Philippe à faire voter une loi (22 mars 1841) qui défendait d'employer dans les manufactures des enfants de moins de huit ans et réduisait à huit heures leur temps de travail. L'envoi des enfants de huit à douze ans dans les écoles primaires ou privées fut obligatoire pour les fabricants et les manufacturiers. Sous le second Empire une loi sur les *coalitions* (25 mai 1864) modifia plusieurs articles du Code pénal et assura la libre discussion des salaires entre patrons et ouvriers : c'était le droit de *grève* pourvu qu'elle fût paisible. En 1868, fut supprimé l'article 1 781 du Code qui mettait une inégalité blessante entre les affirmations des patrons et des ouvriers dans les procès relatifs à leurs intérêts.

Les syndicats. — La troisième République surtout se préoccupa de modifier la législation ouvrière. On essaya de diminuer, sans y réussir toutefois, le nombre des grèves par une loi du 27 décembre 1892 sur la *conciliation* et l'*arbitrage* facultatifs en matière de différends collectifs entre patrons et ouvriers. La loi du 21 mars 1884 a autorisé les corps de métiers dans chaque ville à se former en *syndicats ouvriers*, en *syndicats de patrons* et à élire des *Chambres syndicales* ; elle devint la charte fondamentale des associations professionnelles françaises. Ces syndicats doivent avoir exclusivement pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels et agricoles : ils ont le droit d'*ester* en justice, mais leur faculté d'acquérir était limitée et ils ne pouvaient devenir propriétaires que des immeubles nécessaires à leurs réunions et à leurs bibliothèques. Les associations ouvrières françaises furent admises (loi du 29 juillet 1893) aux marchés de travaux et de fournitures à passer pour le compte des communes.

Une loi de 1898 sur la *responsabilité dans les accidents industriels* garantit les travailleurs contre les risques redoutables qu'ils courent dans l'exercice de leur profession, la maladie, les blessures, la mort. Elle détermine les cas où ils pourraient, eux ou leur famille, avoir droit à

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

des indemnités ou pensions. D'autres lois sur les habitations à bon marché, sur la saisie-arrêt des salaires, ont également favorisé les intérêts des ouvriers.

Les cités ouvrières; les sociétés coopératives. — Les chefs des grandes industries cherchèrent, de leur côté, à améliorer le sort des ouvriers, soit en les associant dans une certaine mesure aux bénéfices de l'exploitation, soit en construisant autour des usines de petites maisons dont l'acquisition leur est rendue facile. En Angleterre, et aussi dans notre Alsace redevenue française, notamment à *Mulhouse*, se formèrent de remarquables *cités ouvrières* où le travailleur retrouve après sa journée, un foyer agréable, même un jardin et la vie de famille, si nécessaire au bonheur. A Guise, chef-lieu de canton du département de l'Aisne, une magnifique usine, l'usine Godin a été cédée par le fondateur, mort en 1888, à ses ouvriers réunis en société. Les ouvriers au nombre d'environ 1 600 ont droit à la participation aux bénéfices et ont une caisse de retraites. La plupart logent ensemble au *Familistère*, dans une série de bâtiments construits avec une certaine ampleur architecturale. Ces bâtiments peuvent contenir 400 famill

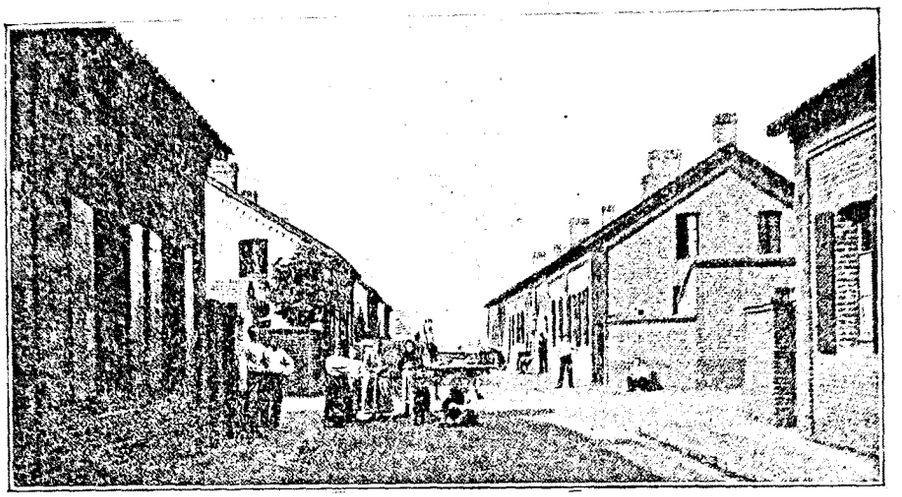

Une cité ouvrière à Anzin.

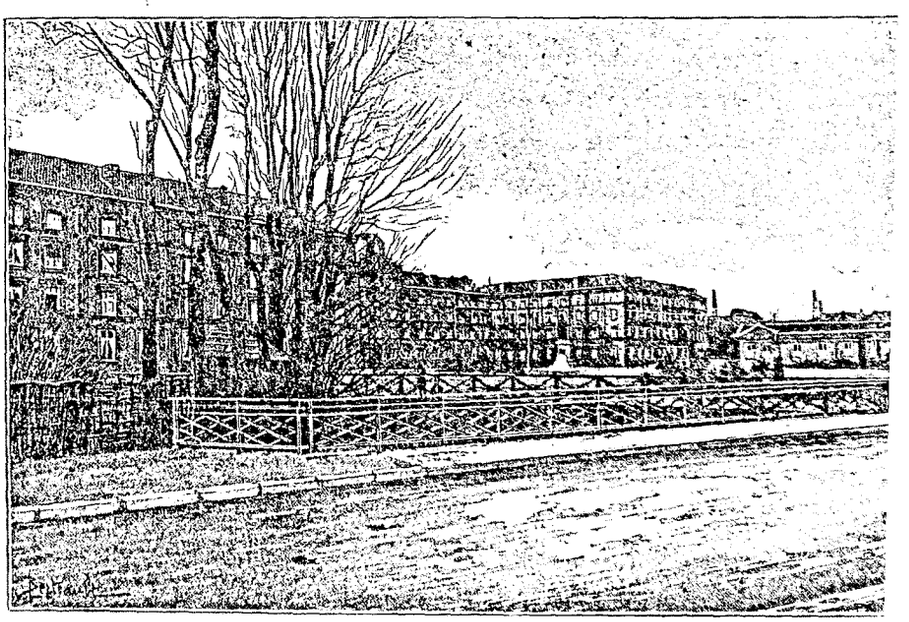

Familistère de Guise.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Les ouvriers, surtout en Angleterre, ont, de leur côté, par leur initiative propre, cherché les moyens de diminuer leurs charges et de favoriser l'épargne. Ils ont constitué des associations variées, entre autres les *Sociétés coopératives*. En 1864, les *Équitables pionniers* de *Rochdale* en Angleterre, pour diminuer les dépenses journalières de chacun, se réunirent, s'approvisionnèrent en commun, achetant les marchandises en gros et bénéficiant ainsi de la différence des prix du gros et du détail. Leur société prospéra et leurs modestes capitaux fructifièrent tellement qu'au bout de vingt ans ils rapportaient un fort dividende. Leur exemple fut imité et les *sociétés coopératives* se multiplièrent non seulement en Angleterre, mais en France où leur nombre est considérable : elles réalisaient le problème de la vie à bon marché et devenaient en même temps de véritables caisses d'épargne.

Que de chemin a fait l'homme de travail et combien son sort, malgré des améliorations encore possibles, s'est amélioré dans l'espace de moins de cent ans! Non seulement sa tâche est facilitée par les machines et les procédés que fournit la science; non seulement dans les manufactures il commande en maître à des milliers de rouages et de lanières qui tournent et travaillent pour lui, non seulement dans les usines il est aidé par des moteurs extraordinaires, mais encore il a vu son salaire s'élever, son habitation, les conditions de sa nourriture, de son habillement se modifier et des institutions, des lois, des secours de toute sorte augmenter son bien-être qui demeure aujourd'hui une des principales préoccupations des pouvoirs publics.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

CHAPITRE X

SUR LES ROUTES
COMMERCE, TRANSPORTS ET VOYAGES

I. — LES ÉCHANGES PRIMITIFS. LES MONNAIES

Les échanges en nature. — Observons les enfants qui nous rapprochent tant de la nature. En leurs jeux ils échangent des billes contre une balle, des osselets contre une toupie. Ils évaluent, à peu près selon l'utilité, les objets à échanger. De même procédèrent les hommes à l'âge de la pierre, et jusque dans les temps historiques. Celui qui savait mieux tailler le silex, obtenait un produit de la chasse, un quartier de chevreuil ou de sanglier, ou une peau de bête. Lorsqu'on sema et récolta le blé on en donna un monceau pour un bœuf. Les échanges variaient suivant les besoins et les goûts. Tel payait très cher pour avoir ce qui lui manquait, comme, dans la Bible, Esaü affamé vendit à Jacob son droit d'aînesse pour un plat de lentilles. Le premier commerce se fit en nature.

Les monnaies. — Les hommes ne tardèrent pas à sentir combien était impraticable pour les relations développées, un pareil système. Ils furent amenés à prendre pour unité d'échange un objet qui fût utile à tous, que tous pussent désirer, dont on pût aisément déterminer la valeur par rapport aux autres objets proposés pour l'échange. Chacun ne se souciait pas d'emmagasiner des quantités de blé ou d'acquérir des nombres infinis de bestiaux. Les métaux, par leur division, se prêtaient mieux aux échanges. L'*argent*, l'*or*, plus précieux, plus convoités, devinrent les types préférés. On déterminait par le *poids* la quantité d'argent ou d'or à délivrer pour obtenir la marchandise désirée. Des fragments de pièces d'or et d'argent circulant aisément, ne tenant point grande place, portatifs, inaltérables, point essentiel, servirent peu à peu aux échanges contre les autres produits naturels ou fabriqués. Ce furent les *monnaies*. Avec elle naquit le vrai *commerce*.

Monnaies gauloises et gallo-romaines. — La monnaie remonte même aux âges primitifs, car on a retrouvé des monnaies en bronze venant des cités lacustres du lac de Neuchâtel. Les

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Gaulois reçurent la monnaie des Grecs de Marseille. La monnaie de Marseille avait cours sur tout le littoral méditerranéen : elle était *d'argent*. Dans le sud de la Gaule on imita ces monnaies d'argent en reproduisant d'abord, puis en altérant les emblèmes, lettres et signes qui indiquaient leur valeur et garantissaient leur origine. Dans le centre et dans le nord au contraire, arrivèrent par l'Europe centrale, par la vallée du Danube, des pièces ou *statères* d'or frappés par les rois de

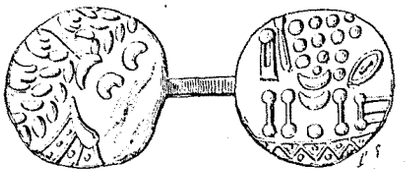

Monnaie des Bretons en argent.

Orgétorix.

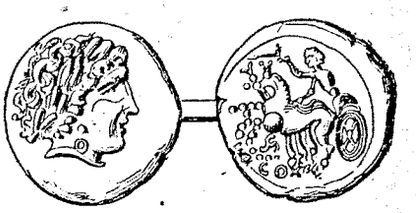

Monnaie d'or attribuée aux Arvernes.

Macédoine grâce à l'exploitation des mines de la Thrace. Les *statères* d'or formèrent le type de la monnaie des Arvernes. Certains peuples gaulois, certains chefs marquèrent les monnaies de leur nom : on en a retrouvé d'Orgétorix, de Vercingétorix.

Après la conquête romaine, les Gaulois perdirent de plus en plus leur monnaie originale. Ils adoptèrent les monnaies romaines d'or, d'argent, de cuivre, de bronze. Toutes les monnaies sortirent des trois grands ateliers de Lyon, d'Arles et de Trèves. Les empreintes ne portaient plus les noms des villes mais celui des empereurs et, aux III^e^ et IV^e^ siècles, la succesSsion rapide de ces empereurs entraîna des changements continuels : les effigies paraissaient et disparaissaient.

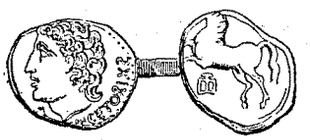

Monnaie de Vercingétorix.

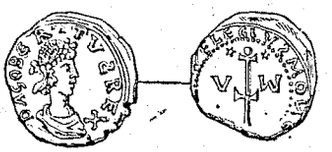

Monnaie de Dagobert I^er^.

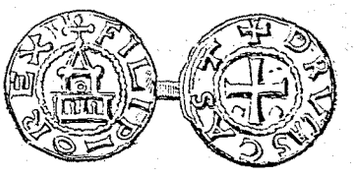

Monnaie de Philippe I^er^.

La misère de ces temps se traduisit aussi par une altération profonde du métal. Le cuivre fut allié et presque substitué à l'or, à l'argent. A peine si une couche légère d'argent recouvrait une forte quantité de cuivre. L'empereur Constantin régla le monnayage. Il décréta que la livre pesant d'or se diviserait en 72 *sous*, que chaque sou serait subdivisé en deux moitiés ou *semis* et en trois tiers ou *triens* et qu'il faudrait 12 *deniers* pour faire un *sou d'argent*. Cette division dura jusqu'à Charlemagne.

II. — CHEMINS ET ROUTES. LES VOIES ROMAINES.

Chemins et transports gaulois. — La nature sans doute offrait à l'homme des routes commodes et accessibles, les rivières, les fleuves. Aux âges primitifs, les hommes des cavernes, comme font encore les peuples sauvages, creusèrent des troncs d'arbres et arrivèrent à fabri-

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

quer des bateaux. Mais, à travers les forêts immenses, il fallut tracer des sentiers, défricher des espaces qui pussent servir aux chemins. Les Gaulois en restaient à ces sentiers tracés par les torrents desséchés, à ces chemins raboteux, poudreux ou boueux selon les saisons, où cependant ils engageaient des chars et des chariots traînés ici par des chevaux, là par des bœufs. Plusieurs des chars dont se servirent les Romains, l'*essedum*, le *carpentum*, chars de luxe analogues aux chars de guerre à deux roues, étaient déjà employés par les Gaulois avant la conquête romaine.

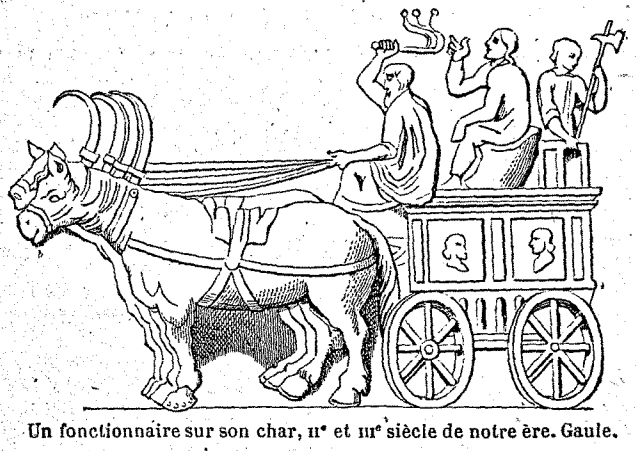

Un fonctionnaire sur son char, IIe et IIIe siècle de notre ère. Gaule.

Les routes droites; les voies romaines. — Les Romains introduisirent le *plaustrum*, chariot lourd. Ces chariots pesants purent circuler sur les magnifiques voies que les Romains construisirent à travers la Gaule. Larges, solides, empierrées, mais le plus souvent pavées avec des dalles soigneusement aplaties et ajustées qui reposaient sur un lit profond d'au moins un mètre de gravier, de béton, de blocs de grès, elles couraient droites par le chemin le plus court, malgré les montagnes et les marais. On retrouve encore, après

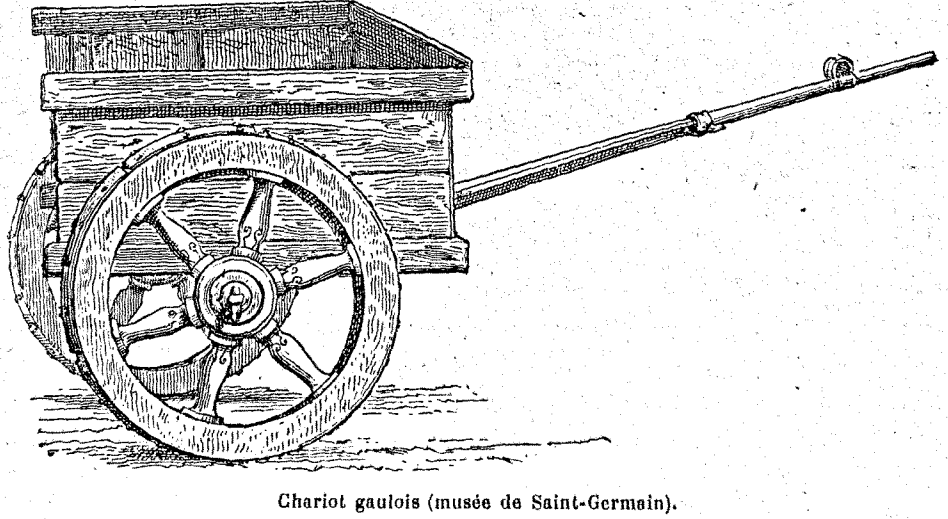

Chariot gaulois (musée de Saint-Germain).

dix-huit siècles, leurs traces en diverses régions de la France; nul doute que beaucoup d'autres ont été seulement recouvertes de terres amoncelées et subsistent toujours. Les voies romaines furent un travail que les modernes n'ont pas surpassé. Elles partaient d'*Arles*, pour la vallée du Rhône; de *Lyon* pour la région du centre; de *Trèves* pour l'est; de *Bordeaux* pour le sud et l'ouest. Des bornes marquaient les distances par *milles* romains (le mille équivalait à 1 478 m. 50) ou

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

par lieues gauloises (2 222 mètres). Sur ces routes circulaient non seulement les légions qui pouvaient se transporter rapidement aux extrémités du pays, mais les *courriers publics* (lat. : *cursores publici*), ce que nous appelons la poste. Seulement ces courriers ne servaient que pour la correspondance impériale et administrative. Des entreprises privées aidaient au commerce.

Le commerce gallo-romain. — Ces voies si commodes facilitèrent singulièrement les échanges entre les diverses régions. Les Gaulois n'avaient guère entretenu de relations commerciales entre eux et avec les peuples étrangers. Cependant ils envoyaient en Italie, des salaisons, des lainages, des draps, des métaux et surtout des esclaves car, belliqueux, ils faisaient beaucoup de prisonniers. Avec la paix romaine s'ouvrit une ère de grande prospérité commerciale et le génie industriel des Gaulois, instruit, stimulé, fournit toutes les variétés d'objets d'échange.

Malgré l'importance des voies romaines, les rivières et les fleuves étaient non moins utilisés parce que les Romains en avaient régularisé le cours. Des associations de mariniers ou *nautes* exploitaient la navigation de la Loire, du Rhône, de la Seine. Les *nautes parisiens* avaient, dès le 1er siècle après J.-C. élevé à Jupiter un autel avec des bas-reliefs qu'on a déterrés dans la Cité, à Paris, et que l'on conserve au musée de Cluny.

D'Italie, d'Espagne, d'Asie même vinrent de nombreux marchands qui s'établirent en Gaule et formèrent de riches colonies introduisant dans le pays des produits de tous les points de l'empire. En retour les Gallo-Romains exportaient au loin les produits de leur sol ou de leur industrie. Les nautes parisiens n'allaient pas seulement jusqu'à l'embouchure de la Seine, mais se rendaient jusque sur les côtes de la Grande-Bretagne et rapportaient l'étain des îles Cassitérides (îles Sorlingues).

III. — LE COMMERCE AUX TEMPS MÉROVINGIENS ET CAROLINGIENS

Le commerce des Francs. — Les Francs étaient des guerriers. Néanmoins, sous leur domination, les Gallo-Romains, malgré le malheur des temps, essayèrent d'entretenir les relations commerciales sur les routes défoncées, abîmées, sur les cours d'eau délaissés par les officiers royaux qui ne songeaient qu'à lever des impôts. D'après de vieux documents, on voit, au VIIe siècle après J.-C., les productions du Midi arriver dans le Nord. Dans une ordonnance de Dagobert, de 629, sont mentionnées les denrées méridionales, l'huile, la garance qu'on apportait par mer. Ce prince accordait des privilèges aux marchands qui se hasardaient sur les mers. Ce fut lui qui fonda à Saint-Denis, un grand marché général, une *foire*, d'une durée de quatre semaines et où affluaient des marchands de toutes les nations. Déjà l'évêque historien, Grégoire de Tours, parlait du vin de Gaza ; il mentionnait un riche marchand syrien établi à Bordeaux. Un marchand franc, nommé *Samo*, s'était enfoncé dans l'Europe centrale pour atteindre Constantinople. Obligé, au milieu de pays barbares, de s'entourer de compagnons armés, il réussit à devenir le chef de populations slaves et lutta avec elles contre les troupes de Dagobert.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Charlemagne et le commerce. — Charlemagne, aussi grand dans les travaux de la paix que dans ceux de la guerre, s'appliqua, avec une attention particulière, à protéger le commerce. Il recommandait aux comtes chargés de garder les frontières et les pays nouvellement conquis de veiller à la défense des marchands. Il faisait établir des abris le long des routes, des stations commerciales. Il voulait faire de Mayence le grand marché de son empire et le lieu des échanges entre la Gaule et la Germanie. Il y avait fait construire sur le Rhin un pont de bois qui ne tarda pas d'ailleurs à être détruit par un incendie. Il avait entrepris de réunir par un canal, le Mein, affluent du Rhin, avec le bassin du Danube par la Regnitz et l'Altmuhl, œuvre qui fut abandonnée et ne fut reprise qu'au XIX^e^ siècle. Le commerce maritime amenait dans l'empire les marchandises d'Orient. Les villes de Provence et de tout le littoral français de la Méditerranée s'enrichissaient par les échanges de ces marchandises avec les productions de l'Occident. Arles était le principal entrepôt des produits du Levant; Marseille, Narbonne, Maguelone, Nîmes, prospéraient.

La ruine du commerce au IX^e^, au X^e^ siècle. — Les guerres à la suite desquelles se démembra l'empire carolingien, les invasions des Normands, le morcellement de la France en seigneuries ou fiefs amenèrent la destruction de tout commerce. « Le royaume de France, dit Guibert de Nogent, était en proie à des troubles et à des hostilités perpétuelles. On n'entendait parler que de brigandages commis sur les voies publiques. Les incendies étaient innombrables et la guerre sévissait de toutes parts sans autre cause qu'une insatiable cupidité. » Guillaume de Tyr gémit de même : « Il n'y avait aucune sécurité pour les propriétés : quelqu'un était-il regardé comme riche, c'était un motif suffisant pour le jeter en prison, le retenir dans les fers et lui faire subir de cruelles tortures. Des brigands assiégeaient les routes, dressaient des embûches aux voyageurs et n'épargnaient ni les étrangers ni les hommes consacrés à Dieu. Les villes et les places fortes n'étaient pas même à l'abri de ces calamités; des sicaires en rendaient les rues et les places dangereuses pour les gens de bien. Moins on était coupable, plus on était exposé aux attaques des méchants. »

Un voyage au X^e^ siècle. — Un moine de Saint-Remi, à Reims, Richer, qui vivait sous les derniers Carolingiens et les premiers Capétiens, nous a laissé, dans sa chronique, quelques détails sur un voyage qu'il entreprit de Reims à Chartres. Ce n'était point pour un commerce quelconque qu'il s'engageait dans les aventures. Épris de science au contraire, il voulait aller lire chez Héribrand, clerc de Chartres, un manuscrit des *Aphorismes* du Grec Hippocrate de Cos. Le cavalier chartrain qui lui avait apporté le message d'Héribrand, devait lui indiquer la route. Richer part avec ce cavalier et un seul domestique également à cheval. On ne voyageait guère que de cette façon quand on n'était point obligé de marcher à pied. Les voilà partis pour Meaux sans argent, sans habits et sans chevaux de rechange. On trouvait toujours à gîter dans quelque abbaye, ce qui arriva d'abord à Richer, gracieusement accueilli à l'abbaye d'Orbais. Or, en continuant leur chemin, les voyageurs se trompèrent de route à un carrefour et firent 6 lieues dans les bois, ce qui les retarda singulièrement. Le soir approchait, et une pluie persistante les

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

assaillit. Le cheval du domestique trébuche, tombe et le pauvre homme reste étendu à moitié brisé. Comment l'emmener? Après réflexion, Richer et le cavalier chartrain laissent l'homme et le bagage pour aller quérir du secours à Meaux. La pluie redoublait. Quand ils arrivèrent au pont de Meaux, la nuit était venue et ils trouvèrent les planches du pont disjointes et laissant des trous énormes. La difficulté était de faire passer les chevaux. Le cavalier chartrain plaçait son bouclier sur les endroits béants : tantôt courbé pour rapprocher les planches, tantôt debout, avançant, reculant, il finit par conduire heureusement Richer à la basilique de Saint-Pharon. Puis bravement il retourna affronter le passage périlleux du pont et ramena le domestique affamé, harassé comme lui-même et tellement que tous deux, au lieu de pousser jusqu'à Meaux préférèrent dormir dans une chaumière. Enfin ils arrivèrent à Meaux où ils oublièrent leurs peines. Richer y laissa le domestique qui avait besoin d'être soigné, partit avec le cavalier et acheva sans encombre le voyage jusqu'à Chartres d'où il put envoyer des hommes et des chevaux pour ramener son domestique. Si, à la porte d'une ville, un pont demeurait en un tel état de délabrement, que devait-il en être ailleurs et comment un commerce eût-il pu s'exercer en de si pénibles conditions?

IV. — LE COMMERCE AU MOYEN AGE

Sceau des marchands de l'eau de Paris.

Les corporations de marchands. — Lorsque la féodalité, en se régularisant, eut rétabli un peu d'ordre, le commerce trouva en elle une autre ennemie. Les marchands, à l'exemple des artisans, avaient formé des *corporations* tour à tour opprimées et oppressives. A Paris, la navigation de la Seine, au-dessus et au-dessous de la ville, appartenait exclusivement à une compagnie très ancienne, appelée la *marchandise de l'eau*. Nul bateau ne pouvait débarquer de denrées à Paris s'il n'était accompagné d'un membre de la corporation ou *hanse* parisienne qui prélevait ainsi son bénéfice sur tous les approvisionnements de Paris et défendait énergiquement son privilège. Tout bateau qui contrevenait à ses règlements était saisi, confisqué. Les marchands de Paris se disaient seigneurs de l'eau comme les barons seigneurs de la terre. A Rouen, même usurpation et, comme il arrive toujours entre les ambitieux, querelles continuelles avec la hanse parisienne au sujet des limites de leur fluide empire, fixées sans doute au pont de Mantes, mais que les intéressés contestaient toujours. Les privilèges ont cela de funeste qu'ils se multiplient et s'autorisent les uns les autres. Chaque ville veut rendre à sa voisine le mal que celle-ci lui cause; chaque seigneur imitait les villes et retirait des profits de tout bateau qui passait en vue d'un de ses châteaux. Ajoutons cependant que si les marchands recueillaient les profits, ils acceptaient les charges de leur royauté batelière, exécutant à leurs frais les travaux que le souverain négligeait de faire pour faciliter la navigation. La *marchandise de l'eau* exproprie de son chef une maison et le mur d'un couvent à Corbeil pour agrandir le chemin de halage.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Les péages. — Si tant de vexations attendaient les marchands sur les rivières, ces dons de la nature, « ces chemins qui marchent », que devaient être les droits exigés sur les routes de terre, sur ces chemins qui ne se sont point faits tout seuls et qui, même à cette époque de négligence, nécessitaient quelques travaux? On traversait mainte seigneurie pour faire quelquefois un très court voyage, on rencontrait une ville fermée de murs, une rivière à franchir. Il fallait

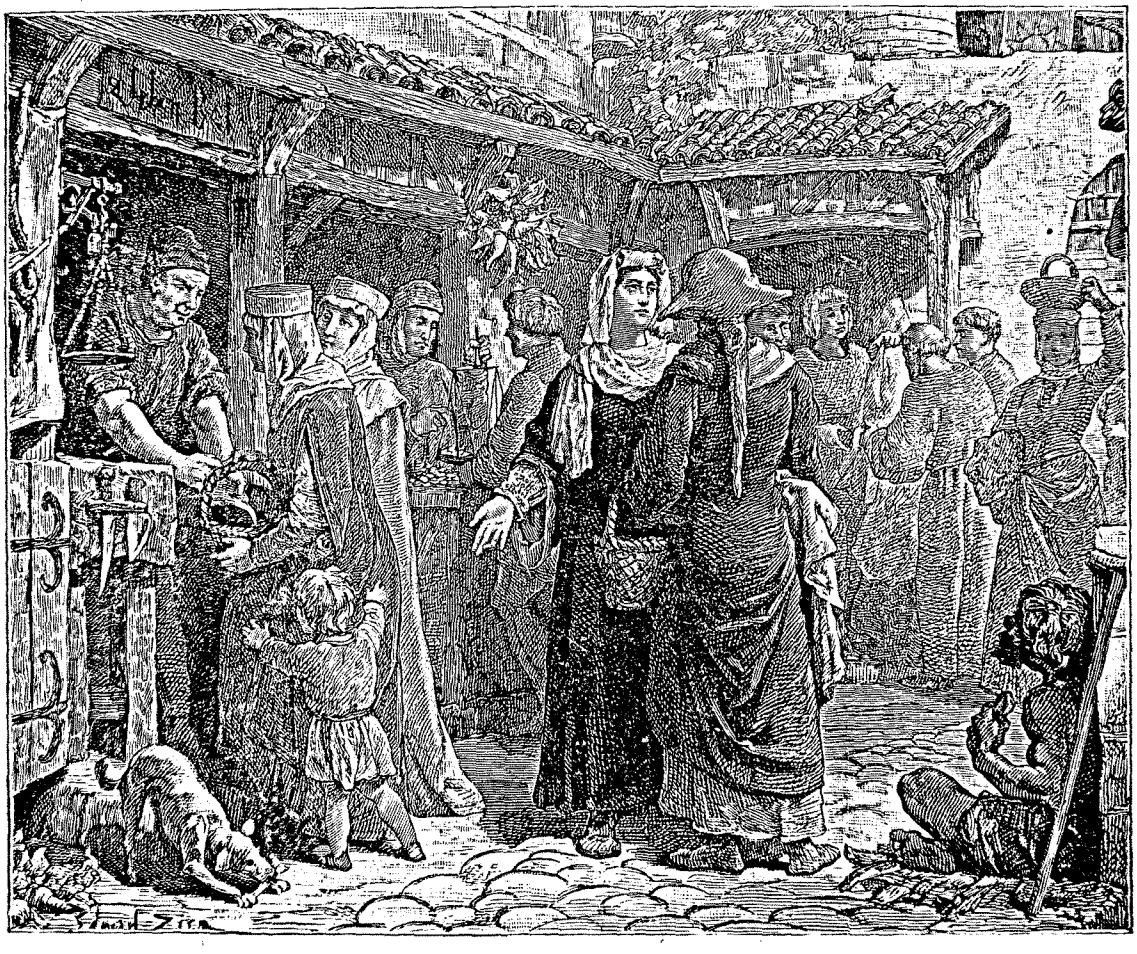

Halles de Paris et boutiques de marchands au XIII[e] siècle.
Restauration d'après les vitraux de la cathédrale de Chartres.

acheter le droit de passer et, pour ainsi dire, chaque parcelle d'une route souvent très mauvaise. Certaines directions étaient imposées aux marchands pour qu'ils eussent à payer des droits dans certaines villes. On n'était pas libre de prendre le chemin le plus court.

Les marchands de marée étaient victimes de vexations continuelles. Le seigneur de Milly avait cédé une partie de son péage aux religieux de Saint-Jean de Beauvais. Les bons religieux trouvèrent là le moyen de s'approvisionner pour les jours maigres et prélevèrent leur droit en nature. Le seigneur les imita; les voitures de marée étaient bouleversées, les marchandises

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

gâtées et le droit plus que payé. Les abus étaient tels que le Parlement fut obligé de prendre sous sa protection les marchands de poissons de mer et d'eau douce : il y eut, au Parlement, une *chambre de la Marée*, qui existait déjà en 1380.

Que dire de la sécurité des routes? Passé une certaine heure, les seigneurs ne sont pas responsables de ce qui arrive dans leurs domaines. Un marchand de Plaisance a été volé et assas-

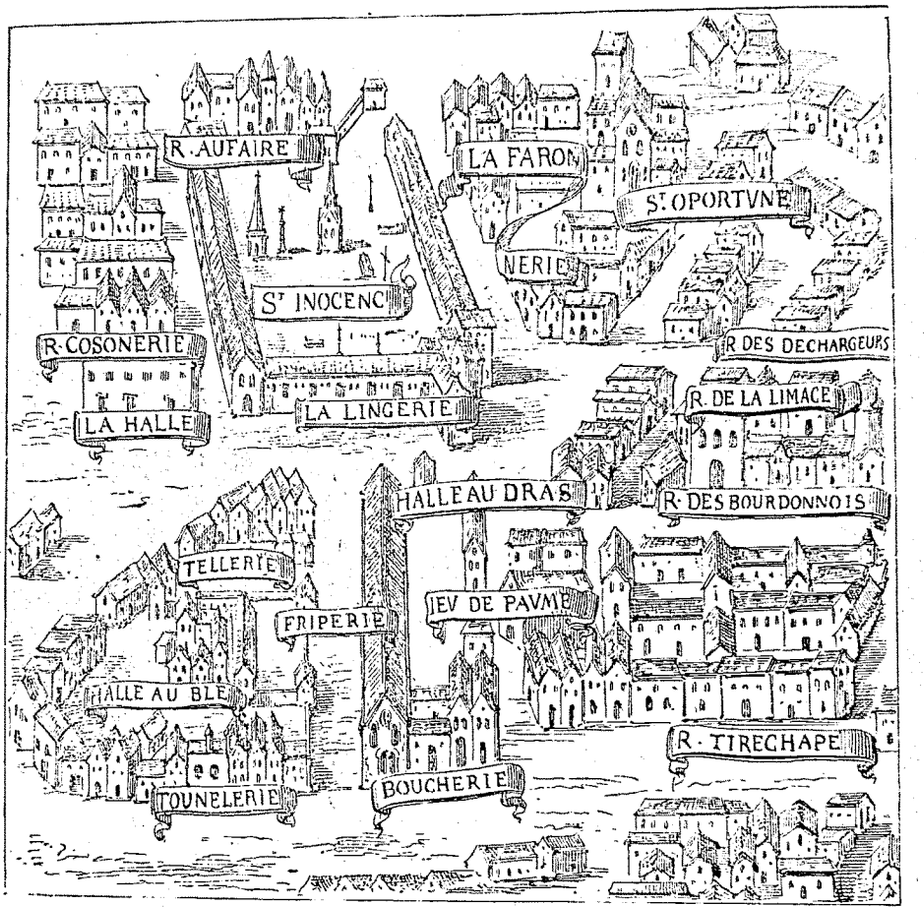

Vue ancienne des Halles de Paris.

siné près d'Arras. Le comte d'Artois prouve que le meurtre a été commis le soleil couché et le Parlement déclare qu'on n'a contre lui aucune action. Les péages se justifiaient mieux, car à cette époque où il n'y avait guère de travaux publics, les ponts étaient une propriété particulière. Ce n'est que depuis 1848 que les derniers péages ont été supprimés à Paris : ce n'est qu'au début du XX^e^ siècle qu'on a racheté les péages des ponts de la Saône à Lyon. Aux environs de Paris, à Villeneuve-Saint-Georges, à Argenteuil, Triel, etc., ils persistèrent encore.

Les droits de vente. Les marchés. — Si le transport était onéreux et périlleux, la vente n'en demeurait pas moins sujette à des impôts qui augmentaient le prix de la marchandise. On se perd dans ces droits de *hallage*, de *tonlieu*, de *pesage*, de *mesurage* et de *minage*, aussi

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

variés que les marchandises elles-mêmes, multiples comme les juridictions dont relevaient les marchands et les marchés. A Paris le petit commerce devait, le samedi, cesser dans les quartiers pour se concentrer aux Halles. C'est là seulement que ce jour-là beaucoup de métiers pouvaient vendre les objets de leur industrie. Obligés de fermer leurs boutiques et de se transporter aux Halles, les marchands louaient du *hallier*, qui percevait le *tonlieu* au nom du roi, des étaux ou des huches pour l'étalage de leurs denrées ou de leurs marchandises ; les boulangers (ou *talemeliers*) du dehors y apportaient du pain, et les drapiers, les tisserands, les marchands de *cordouan* (cuir imité de Cordoue) des villes et des bourgs de la prévôté de Paris et même de plus loin, étalaient leurs draps, leurs cuirs, leurs étoffes.

Comme les marchands sont une proie, on se dispute les marchés et leurs revenus. Le souverain d'ailleurs est seul juge en cette matière : « Nul, dit Beaumanoir (XIII^e^ s.) ne doit faire nouvel établissement, ni nouveau marché, ni nouvelles coutumes fors que le roi au royaume de France. Dès qu'il y a utilité du roi et du pays, du roi plus que du pays, les marchés sont autorisés et, en beaucoup d'endroits, les marchands sont contraints de vendre dans la *halle du roi*, et non ailleurs. »

Marchands au XVIII^e^ siècle.

Le ban. Les monopoles. — Le roi a son *ban*, ainsi que les seigneurs, durant lequel personne autre ne peut vendre ni son blé, ni son vin. Le seigneur d'Amboise voit, pendant la durée de son ban, un bourgeois du roi ouvrir sa taverne : il n'a aucune prise sur le bourgeois qui n'est pas son justiciable, mais il poste dans la rue des gens qui brisent les pots de vin emportés de la taverne. Le bourgeois se plaignit et perdit. Le seigneur l'avait respecté et ne frappait que ses propres sujets. Mais le pire des maux, c'était la politique du prince lorsqu'un roi, comme Philippe le Bel, faisait fléchir sous des lois restrictives ou cupides le commerce national et le commerce étranger, énervant l'un par l'ordonnance de 1294 contre le luxe des repas et des vêtements, arrêtant l'autre par d'odieuses confiscations, les ruinant tous deux par des prohibitions moins désastreuses pour les pays voisins que pour la France qui ne pouvait exporter ses produits.

Le commerce vivait, comme l'industrie, par le monopole. Ainsi, à Paris, la *boucherie* était concentrée entre les mains de certaines familles. Les étaux devinrent héréditaires, ni plus ni moins que les fiefs. La corporation des *crieurs* avait le monopole de la publicité. A cette époque d'ignorance on ne pouvait se servir d'affiches : l'imprimerie n'existait pas. Des crieurs annon-

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

çaient donc les marchandises. Non seulement ils allaient dans les rues criant le vin d'une taverne, mais en offraient aussi aux passants dans un *hanap* ou vase de bois.

Les foires. — A une époque où les communications étaient difficiles, les marchands des pays éloignés ne pouvaient entreprendre des voyages longs et périlleux qu'avec la certitude de trouver une grande quantité de clients et d'autres marchands, etc. Les pèlerinages aux abbayes célèbres fournissaient ces occasions, et ces grands concours de peuple devinrent des *foires*. Dagobert avait déjà, nous l'avons dit, fondé celle qui se tenait à Saint-Denis, la foire du *Lendit*, devenue bientôt l'une des plus fréquentées; le voisinage de Paris augmentait l'attraction. Cette foire commençait le 11 juin, jour de la Saint-Barnabé, et, pendant plusieurs semaines, les marchands de chaque ville de France y tenaient boutique. C'était aussi un temps de réjouissances. Le recteur de l'Université de Paris s'y rendait suivi d'une longue procession d'écoliers joyeux et allait y faire emplette du parchemin nécessaire à l'Université. La vente du parchemin ne devenait libre que lorsque l'Université avait fait ses provisions. Non moins célèbres étaient les *foires de Champagne et de Brie*, à Troyes, Provins, Lagny, Reims; c'étaient les plus commerçantes, le rendez-vous des marchands de Flandre, d'Allemagne, d'Italie. Dans le Midi on accourait aux foires de *Beaucaire*, qui subsistent encore, et à celles de *Lyon*.

Les Halles Centrales de Paris (XIXe siècle), d'après un tableau de Gilbert.

Durée des voyages. — Il fallait du temps pour se rendre à ces foires. Aux XIIIe et XIVe siècles, à cheval et avec serviteurs à pied, on mettait, pour venir à Paris, d'*Abbeville* (38 lieues) 3 jours; d'*Aurillac* (128 lieues) 9 jours; de *Bayeux* (64 lieues) 5 jours; de *Bourges* (58 lieues) 6 jours; de *Chartres* (22 lieues) un jour et demi; de *Lyon* (116 lieues) 8 jours; de *Carcassonne* (190 lieues) 14 jours; de *Reims* (38 lieues) 3 jours; de *Riom* (93 lieues) 6 jours; etc.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Influence des Croisades. — La grande migration des peuples d'Occident en Orient à l'époque des Croisades secoua profondément l'inertie industrielle et commerciale. A ces immenses armées de guerriers il fallut des convoyeurs et des marchands. Au retour, ces marchands rapportèrent les produits et les étoffes d'Orient. Les marchands français apprirent le chemin que suivaient déjà les Vénitiens, les Pisans et les Génois. *Montpellier* atteignit à une grande prospérité. Elle signait des traités de commerce avec les États Méditerranéens et avec les royaumes du Levant. Dans les villes d'Orient, les marchands de Montpellier avaient un quartier spécial : leur monnaie

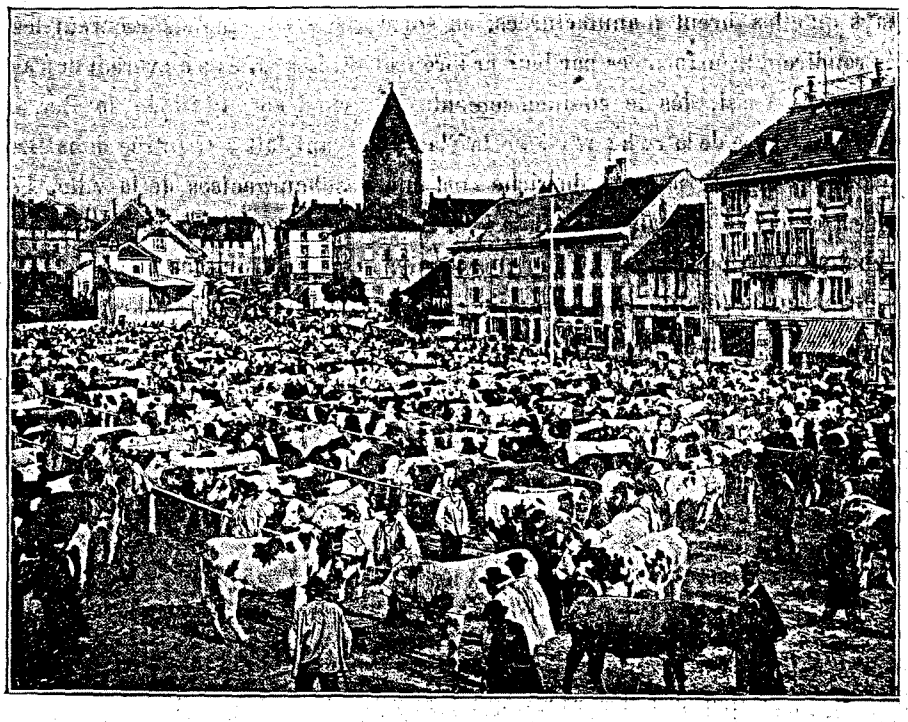

Un marché aux bestiaux (XIX^e siècle) en Suisse (Photo Arlaud).

était acceptée partout, et même les infidèles, à Alexandrie, à Tunis, respectaient leur pavillon. Dans le Nord le mouvement commercial se dessinait aussi.

Le commerce et la richesse de la Flandre. — Les marchandises de l'Asie et du midi de l'Europe étaient portées des côtes méridionales de la France dans l'intérieur du pays; de Gênes à Bruges pour la Flandre et les pays du Nord; de Venise à Augsbourg pour l'Allemagne. Mais bientôt il s'opéra une sorte de révolution maritime qui étendit singulièrement le commerce et qui lia l'Océan à la Méditerranée et le Nord au Midi. Cette révolution fut préparée par l'adoption du détroit de Gibraltar par les navigateurs de la Méditerranée, passage qui devint régulier vers la fin du XIII^e siècle et qui ajouta la route de mer aux routes de terre, si défectueuses et si longues.

« La Flandre fut le point de débarquement des navigateurs de la Méditerranée, et *Bruges* devint leur principal entrepôt. Les villes des côtes de la Baltique, qui s'adonnaient à la pêche du

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

hareng, portèrent en Flandre le poisson salé des mers du Nord et toutes les denrées de l'extrémité septentrionale du continent, les bois, les goudrons, le chanvre, les pelleteries, etc. Elles reçurent en retour les denrées de l'Asie et du midi de l'Europe. L'échange de toutes les marchandises du monde se fit alors en Flandre, où furent apportées les épiceries de l'Inde, les soies, les aluns, les verreries, les fruits de l'Italie, les laines de l'Angleterre et de l'Espagne, les vins, le pastel, les fruits secs, le lin, le sel de la France, les fers de l'Allemagne, les poissons secs, les goudrons, le chanvre de l'Europe septentrionale.

« Non seulement le trafic de ces diverses marchandises s'opéra en Flandre, mais ce fut dans le même pays qu'elles furent manufacturées, en sorte que les Flamands reçurent les matières brutes et les rendirent transformées par leur propre travail. Les villes s'élevèrent et s'agrandirent par enchantement. Aussi, dès le commencement du XIV^e^ siècle, Philippe le Bel, qui s'était momentanément emparé de la riche province de Flandre, ayant fait son entrée dans Bruges avec la reine sa femme, celle-ci, surprise du riche costume des bourgeoises de la ville, s'écria avec dépit : « Qu'est-ce ci? Je pensais être seule reine, et j'en trouve ici par cent. » Les Pays-Bas, qui ne contenaient que douze villes et quelques camps sous les Romains et qui étaient presque couverts de forêts sur la totalité de leur surface, durent à la civilisation ecclésiastique d'abord et à la civilisation commerciale ensuite, c'est-à-dire aux moines qui défrichèrent le pays et aux bourgeois qui accrurent sa prospérité par leur industrie, de posséder dans le XV^e^ siècle 358 villes, parmi lesquelles il y en avait 208 de murées, 6 300 villages à clocher, outre les villages moindres et les hameaux ». (Mignet, *Mémoires historiques. Formation territoriale et politique de la France*).

V. — *LES MONNAIES FÉODALES ET ROYALES. LES JUIFS.*

Les monnaies mérovingiennes. — Les belles monnaies du temps de l'Empire romain avaient disparu au milieu des désordres qui marquèrent les temps de la première et de la deuxième race. Les rois francs avaient sans doute, à leur tour, frappé monnaie, Théodebert à *Metz*, Childebert à *Arles*, Clotaire à *Marseille*. Mais le monnayage est très imparfait : les types deviennent informes et grossiers. Sous les Mérovingiens l'or domine encore : seulement le poids du *sou d'or* (lat. : *aureus*) est diminué. Le *denier* était la monnaie d'argent. Il fallait 40 deniers pour faire un *sou d'or*, 12 pour un *sou d'argent*. Le savant Guérard évalue le sou d'or à 90 francs de notre monnaie, le denier à 2 fr. 25. Sous les Carolingiens l'or devint rare. Les espèces les plus employées sont le *denier* et le *demi-denier* ou *obole*. Les monnaies portent toujours le nom du roi avec une croix pour ornement; au revers un nom de lieu. Les deniers de Charlemagne offrent son monogramme avec ses titres de roi des Francs et des Lombards, d'Empereur, d'Auguste. Charles le Chauve ajouta au monogramme la formule *Gracia dei rex* qui, après quelque temps, devient d'un usage général et se perpétue avec la monarchie française. A cette époque, il y avait 10 villes ayant un atelier monétaire et où se fabriquaient des titres identiques.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Les monnaies seigneuriales. — On cherchait à réaliser l'unité monétaire au moment même où se fractionnait l'empire carolingien, d'où le droit de *battre monnaie*, de plus en plus usurpé, allait produire une extrême confusion. La monnaie devient seigneuriale et locale. Même dans le domaine royal où le prince est plus seigneur que roi, la monnaie varie de Paris à Orléans, à Senlis, etc. De toutes parts prélats et barons, les uns en vertu de privilèges, d'autres par usurpation, battent monnaie. Quelques-uns maintiennent le nom du roi à côté du leur. Rien de plus varié que les types des monnaies seigneuriales : croix, effigies, monogrammes, temples, portails, etc. La monnaie de Déols présente une étoile; celle de Montreuil, un vaisseau; celle de Laon, d'un côté une tête royale, et, de l'autre, une tête épiscopale; celle de Sancerre, une figure entourée de ces mots : CAPUT TULUS CESAR. La monnaie de Chartres offre la tête diadémée de la Vierge, qui apparaît plus ou moins altérée sur les pièces de plusieurs villes du pays chartrain. Des communes importantes eurent aussi leur monnaie : Amiens, Saint-Omer, Marseille, Montpellier, Cahors, etc.

Les monnaies royales. — Lorsque le domaine des Capétiens s'etendit, sous Philippe-Auguste, la monnaie du prince eut un plus vaste champ de circulation. Philippe-Auguste essaya de la ramener à un type uniforme. Il fit frapper des *deniers parisis*, non pas seulement à Paris, mais dans un grand nombre de villes qui étaient sous son autorité, en respectant néanmoins beaucoup de noms locaux. Quoiqu'il eût acquis le monnayage de Saint-Martin de Tours, il n'osa pas y importer le parisis et se contenta de décréter que le denier *tournois* serait reçu dans les provinces situées au-delà de la Loire. Les parisis différaient des tournois : il fallait 25 *deniers tournois* pour faire *une livre parisis*, tandis qu'il suffisait de 20 *deniers parisis*. Saint Louis ordonne l'usage exclusif de la monnaie royale aux barons qui ne jouissaient pas du privilège monétaire, et interdit expressément aux autres l'imitation de son type. Par une ordonnance de 1262, il établit que la monnaie des seigneurs n'aurait pas cours hors de leurs terres, tandis que celle du roi serait reçue dans tout le royaume. Saint Louis fit revivre aussi la monnaie d'or en faisant frapper l'*agnel* ou *mouton d'or* qui valait 10 sous parisis. On frappa aussi des *gros tournois*, monnaie d'argent valant 12 deniers tournois. Les successeurs de saint Louis s'appliquèrent avec autant de persévérance que de ménagement, à limiter, à supprimer le droit des seigneurs à battre monnaie. Philippe le Bel le suspendit en 1318. Louis X le Hutin fixe l'aloi, le poids et la marque des monnaies des barons. Philippe le Long avait formé le projet d'unifier les monnaies, les poids, les mesures, « afin que sous une monnaye, un poids et une mesure convenable li peuple marchandast plus seurement. »

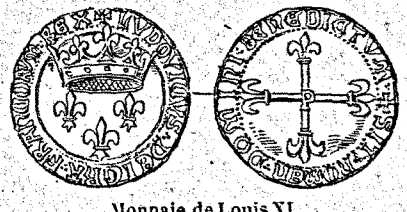

Monnaie de Louis XI frappée à Perpignan.

Altération des monnaies. — Ces belles paroles furent, au contraire, sous les successeurs de Philippe le Long, suivies d'actes déplorables, absolument défavorables au commerce. Les premiers Valois, imitant le fâcheux exemple donné par Philippe le Bel qui avait mérité le sur-

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

nom de *faux monnayeur*, prirent l'habitude de changer fréquemment le cours des monnaies. Ils les retiraient, affaiblissaient le *titre*, c'est-à-dire la quantité d'or et d'argent et frappaient de nouvelles pièces dont ils augmentaient la valeur qui ne correspondait plus au titre. Les rois bénéficiaient de la différence. Ils payaient les dettes contractées au temps de la « bonne monnaie » avec une monnaie affaiblie. Sous Philippe de Valois, sous le roi Jean, le cours des monnaies fut livré à des fluctuations continuelles qui gênaient affreusement le commerce. Il fallait sans cesse, dans les transactions, tenir compte de la différence de la valeur des monnaies et tel qui avait acheté au temps de la « bonne monnaie » revendait à perte s'il ne touchait que la même quantité de sous parisis ou de sous tournois. De là des murmures continuels sans compter ceux qu'excitait l'aggravation croissante des impôts.

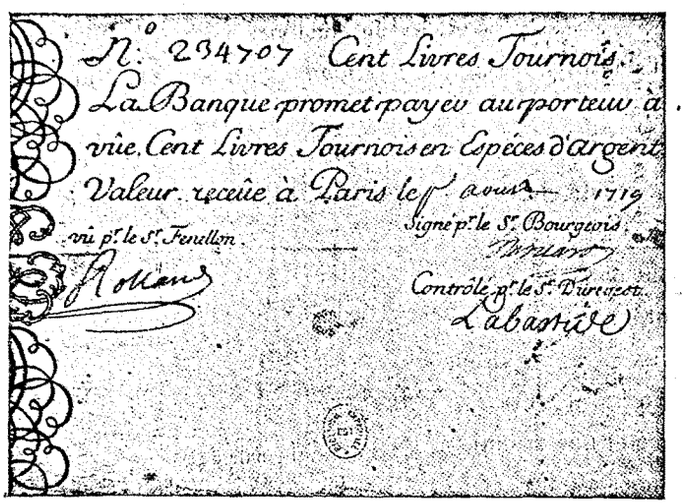

Spécimen d'un billet de la banque en 1719.

C'est cependant à cette époque, sous Jean le Bon, qu'on vit paraître une espèce, le *franc* d'or ou *franc à cheval* qui devait, malgré bien des changements, subsister et donner le nom de notre unité monétaire moderne. Primitivement le franc d'or valait une livre tournoi ou 20 sous tournois et seulement 16 sous parisis. Sous Charles VI on frappa des *écus* à la couronne avec des fleurs de lis qui furent en usage jusqu'à Louis XIII, sous le règne duquel parurent les *louis* d'or.

Les Juifs; la lettre de change. — Les Juifs, au Moyen âge, étaient sous le coup d'une perpétuelle excommunication. Ils pouvaient être impunément dépouillés, chassés. Tantôt on réglait la durée et le taux de leurs prêts; tantôt on leur défendait de prêter à intérêt ou d'emprunter eux-mêmes; tantôt on abolissait une partie de leurs créances et on les obligeait à restituer cette partie à ceux qui s'étaient entièrement acquittés envers eux. Saint Louis, pour les distinguer du reste du peuple, les força à porter toujours deux grandes roues d'étoffe jaune sur la poitrine et dans le dos. Philippe le Hardi fit plus : il leur donna un costume particulier et une coiffure ridicule.

Sans cesse exilés et sans cesse rappelés, toujours méprisés et toujours nécessaires, les Juifs, qui, faute de pouvoir se livrer à d'autres métiers, tenaient entre leurs mains presque tous les capitaux et pratiquaient le *change* ou commerce des monnaies, essayaient d'échapper aux exactions. Ils parvinrent souvent à soustraire leurs richesses à l'autorité royale. On raconte que les Juifs exilés mettaient en mains sûres leurs métaux précieux et continuaient leur commerce en donnant aux voyageurs des lettres secrètes pour ceux qui avaient reçu le dépôt de leurs biens.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Ils ont remis en usage les *lettres de change.* « Ils inventèrent les lettres de change, dit Montesquieu, et par ce moyen, le commerce put éluder la violence et se maintenir partout, le négociant le plus riche n'ayant que des biens invisibles qui pouvaient être envoyés partout et ne laissaient de traces nulle part. » Cet usage des lettres, qui supprimait le transport des monnaies, se répandit et donna un nouvel essor au commerce. Les relations commerciales ne se fondant alors que sur la confiance, ce fut le *crédit.*

VI. — LE XV^e ET LE XVI^e SIÈCLE. RÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

Les découvertes maritimes; l'afflux des métaux précieux et des nouvelles marchandises. — A la fin du XV^e siècle, le champ de l'activité humaine s'agrandit : toute une moitié de la terre est découverte par de hardis navigateurs. Comme si un immense rideau se déchirait, par de là l'océan Atlantique, un continent fut révélé, l'*Amérique*, près de quatre fois plus grande que l'Europe, jouissant d'un plus beau climat, arrosée par des fleuves plus larges, parée d'une végétation robuste, riche en plantes, en arbres utiles, en métaux précieux. L'Afrique dont le nord seul était connu, se dessina en son contour triangulaire, trois fois plus vaste que l'Europe. L'*extrême Asie*, vaguement entrevue, se livra tout entière avec une quantité d'îles qui formeront une cinquième partie du monde, l'*Océanie.*

Des mines du Mexique et du Pérou arrivèrent en Espagne et, de là en Europe, des tonnes d'or et d'argent. Précisément l'Europe n'en avait alors qu'une quantité pour ainsi dire infime et qui ne s'accroissait pas en raison de la population et des besoins. Ce fut un éblouissement. En outre des produits nouveaux, des plantes, des arbres qu'on ne connaissait pas, offraient de précieuses ressources à l'industrie : ainsi l'extrême Orient fournissait des soieries brillantes. L'afflux de l'or et de l'argent fit sans doute baisser la valeur des anciennes monnaies et augmenter tout d'abord, d'environ neuf dixièmes, les choses nécessaires à la vie. On estime que la quantité du numéraire circulant en Europe fut *douze fois* plus considérable au milieu du XVI^e siècle qu'au XV^e. Mais l'équilibre entre les monnaies et les denrées se rétablit vite par l'afflux continuel des denrées. Si les marchandises seules eussent abondé, elles auraient diminué de prix; si d'autre part l'or seul eût abondé, il se serait déprécié. Mais il y eut simultanément plus d'or et plus de marchandises. La monnaie se répandant, les marchandises trouvaient des acheteurs et à mesure que les marchandises affluèrent, l'or trouva son emploi.

La richesse mobilière. — Jadis la grande richesse c'était la terre, richesse solide, inaltérable, mais immobile et ne pouvant circuler. Une richesse nouvelle se créa, la possession de quantités d'or et d'argent gagnées dans les opérations commerciales. Les marchands, les bourgeois amassèrent ainsi des fortunes *mobilières*, plus considérables parfois que les fortunes *immobilières* des seigneurs. L'or, l'argent circulaient aisément et aidaient à développer la culture, l'industrie, le commerce. Richesse et source infinie de richesse, l'or et l'argent par leur accumulation, formèrent le *capital*, sorte de réservoir sans fond d'où s'échappaient comme des eaux

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

bienfaisantes qui revenaient ensuite, par un perpétuel circuit, après avoir fécondé la terre et le travail.

Changement des routes commerciales. — Le commerce maritime prit une grande extension et ses routes se trouvèrent changées. La Méditerranée cessa d'être l'unique voie des marchandises de l'Asie. *Venise*, *Gênes*, *Alexandrie* pâlirent et déclinèrent. Les produits de l'Inde firent le tour de l'Afrique et s'amoncelèrent à *Lisbonne* où les Hollandais vinrent les prendre pour les répandre en Europe, en attendant le jour où eux-mêmes iraient les chercher aux Indes. Toutefois le circuit de l'Afrique entraînait une perte de temps et d'argent. Plus tard l'ancienne route sera reprise.

VII. — LES TRANSPORTS AUX PREMIERS SIÈCLES MODERNES

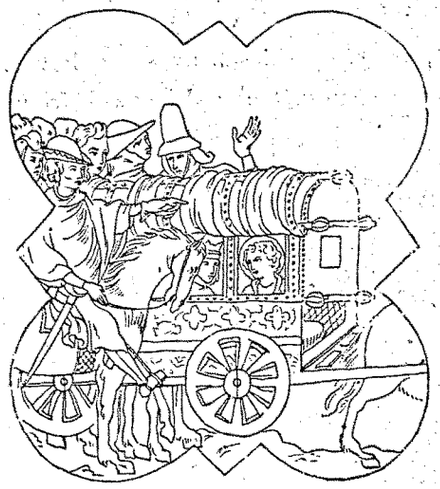

Char. (Longnon. Documents parisiens sur l'iconographie de St Louis).

Chariots et Chars. — En même temps que se produisait cette révolution économique, l'autorité royale sous Louis XI, Charles VIII, Louis XII, François Ier, prenait l'ascendant, subordonnait ou supprimait les souverainetés féodales et, en assurant la paix intérieure, facilitait le commerce. Sans doute il n'y a encore que de mauvais chemins. On voyage surtout à cheval. On rencontre toutefois de nombreux *chariots* servant au transport des marchandises. Ces chariots ou charrettes étaient, à l'entrée de Paris, frappés d'un « droit de chaucié » de 4 deniers pour le transport des marchandises. Pour les personnes on n'a que des *chars*, grossiers véhicules non suspendus. Ils ne sont même permis qu'aux nobles. Selon une ordonnance de Philippe le Bel (1292), « nulle bourgeoise n'aura char ». Au XIVe siècle, les nobles dames voyageaient, accompagnées de dames et demoiselles en « chars couverts » ou en « litières », ce qui ne les empêchait pas le plus souvent de monter des haquenées.

Messageries et postes. — Seul le roi, de même qu'il créait des marchés, pouvait autoriser des services de *messageries*. Ce fut l'Université qui obtint tout d'abord ce privilège (1297-1315) et conserva longtemps ce monopole. Il fallait bien amener les écoliers à Paris et pourvoir à leurs besoins. Les messageries de l'Université se chargèrent ensuite du transport des paquets. Puis d'autres messageries leur firent concurrence.

Les Romains avaient eu leurs courriers publics. Louis XI qui voulait être obéi et craint partout, eut les siens. En 1464 il créa le service des *postes*. Sur les grands chemins, de quatre lieues en quatre lieues, étaient disposés des relais de chevaux. Les *courriers* ou « coureurs royaux » pouvaient donc rapidement porter les lettres dans toutes les directions. Louis XI

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

évidemment n'avait pensé qu'à lui et n'avait travaillé que pour lui. Il n'en avait pas moins inauguré un service qui devait prendre plus tard une extraordinaire extension, celui des postes. Le roi Louis XII, en 1506, autorisa les particuliers à user de ses relais de poste.

Une famille en voyage au XVI^e siècle.

Les voitures suspendues. Les carrosses. — Au XV^e siècle, un grand changement fut apporté aux chariots : on suspendit la caisse avec des chaînes, on eut des chariots *branlants* ou *suspendus*. Ils furent dits aussi chariots *damerets* ou de dames. On s'en servait concurremment avec les *litières*, couvertes, dorées et peintes. C'était un luxe réservé à la noblesse. Même les hauts magistrats voyageaient très simplement au XV^e et au XVI^e siècle. Gilles le Maître premier président du Parlement de Paris, à la fin du XVI^e siècle, avait passé avec ses fermiers un contrat que ses descendants montraient encore au XVII^e siècle. On y lisait « que les fermiers seraient tenus, la veille des quatre bonnes fêtes de l'année, et au temps des vendanges, de lui amener une charrette couverte, avec de bonne paille fraîche dedans, pour y asseoir commodément Marie Sapin, sa femme, et sa fille Geneviève, comme aussi de lui amener un ânon et une ânesse pour faire monter dessus leur chambrière, pendant que lui, premier président, marcherait devant, monté sur sa mule, accompagné de son clerc qui serait à pied à ses côtés. »

Carrosse, fin du XVI^e siècle, d'après une gravure du temps (B. N^le).

Sous le règne de François I^er, on perfectionna les voitures suspendues et on leur donna la forme d'une caisse ou d'un petit cabinet avec mantelets ou rideaux de cuir pour empêcher le froid d'y pénétrer. Ces voitures perfectionnées reçurent le nom italien de *carrosse*. Elles se composaient d'une lourde carcasse, très haut perchée sur d'énormes roues, couverte, mais sur les côtés fermée seulement par des rideaux.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

On y montait par de larges marchepieds à étages. C'est dans un de ces carrosses qu'Henri IV fut assassiné le 14 mai 1610. Il avait fait, à cause du beau temps, ouvrir les rideaux. Plus tard on ferma les carrosses avec des glaces et les rois eurent de magnifiques voitures surchargées d'ornements d'or en bosse. Le cocher se tenait sur un siège haut. Des laquais occupaient le marchepied de derrière, des chasseurs, des écuyers galopaient aux portières.

Les Coches. — Pour les longs trajets on se servit du *coche* dès le temps de François Ier, *coche de terre* et *coche d'eau*. En 1571, un service public de coches fut établi entre Paris et Orléans, puis Troyes, Rouen, Beauvais, Amiens. Une voiture unique n'effectuait qu'un seul trajet

Voiture de poste sous Louis XVI (d'après Carle Vernet. — Collection Bixio.).

par semaine. Au XVIIe siècle, un règlement du Parlement du 26 juillet 1623 arrêta que les fermiers des coches ne pourraient être obligés de faire plus de 8 à 10 lieues en hiver, 13 à 14 lieues dans le reste de l'année. C'était une moyenne de 2 kilomètres 2 à l'heure. Les *coches d'eau* furent autorisés par Charles IX pour desservir les rives de la Seine et de la Marne. Ils servaient à la fois au transport des voyageurs et des marchandises.

Les routes; les rosnys. — Les voyages et les transports furent singulièrement facilités par Rosny, duc de Sully, ministre de Henri IV. Il revint au sytème romain des *routes* droites, larges et solidement construites. Ces travaux ne rivalisaient certes pas avec les antiques voies romaines, mais ils n'en imprimèrent pas moins un grand essor aux relations entre les diverses régions de la France. Sully avait pensé à la fois à l'économie et à l'agrément. Il avait fait planter sur les deux bords des routes des ormes qui, en les ombrageant, devaient ménager les chaussées. Avec le temps, sur la plupart des routes, ces ormes devinrent superbes et dans les campagnes, en souvenir du bon ministre du bon roi, on les appelait des « rosnys ».

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

La Cour allant à Fontainebleau sous le règne de Louis XIV (B. N^le).

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Voitures de ville. — La noblesse, à l'imitation du roi, roula carrosse. En 1650 Mlle d'Orléans, la Grande Mademoiselle, se promenait dans son carrosse, couvert partout sur le cuir de velours rouge cramoisi cloué à clous dorés. Le sieur de Brancas paraissait en carrosse doré avec franges d'or et d'argent; le marquis de Vardes, en carrosse d'or avec des franges de soie mêlée d'or. On y étalait les armoiries. De grandes draperies ornaient les portières, agrémentées comme le dedans du carrosse et les couvertures des chevaux, de broderies de soie blanche et jaune. Les rois eurent beau rendre des lois somptuaires pour limiter le luxe des carrosses, il se développa jusqu'à la fin de l'ancien régime. En 1653, c'est à peine s'il y avait à Paris 310 carrosses; on en comptait, en 1763, 14 000 plus ou moins riches.

De nombreux nobles et bourgeois pouvaient facilement user des *chaises* à porteurs ou chaises à bras, sans roues et portées par un laquais en avant, un autre en arrière, ou avec roues et tirées alors par un seul laquais. Les chaises à porteurs coûtaient moins cher et étaient plus pratiques vu la fréquence de rues étroites où les énormes carrosses ne pouvaient s'engager.

Les fiacres; les carrosses à cinq sous. — On fit des carrosses plus petits et de louage. Nicolas Sauvage, facteur du maître des coches d'Amiens, obtint le privilège de ces carrosses dont la tarif arrêté par le Parlement taxait à 7 livres par jour un carrosse à 2 chevaux et contenant 8 personnes (1623-1645). Sauvage avait établi ses voitures à l'hôtel Saint-Fiacre, rue Saint-Martin. De là le nom de *fiacre* qui resta à ces voitures et devait, malgré bien des modifications, subsister jusqu'à nos jours. De 1650 à 1666 trois autres loueurs de voitures furent autorisés.

Même à cette époque apparaissent l'idée et l'essai des voitures *omnibus* qu'on attribue à Pascal. Un noble, Givry, fut autorisé à établir des fiacres stationnant sur la voie publique et qu'on pouvait louer pour un temps déterminé. Les frères Francini qui achetèrent le privilège de Givry fournirent des *carrosses à cinq sous* qui partaient à des heures fixes et traversaient Paris en plusieurs sens. Une ligne allait de la porte Saint-Antoine au Luxembourg; une autre de la place Royale à Saint-Roch; une troisième de la rue Montmartre au Luxembourg. L'entreprise échoua parce qu'avec les idées étroites de ce temps les lettres patentes défendaient d'y laisser monter « les soldats, les laquais, les manœuvres et les gens de bras ». Il ne restait alors qu'une clientèle trop aisée pour ne pas dédaigner ces voitures communes et populaires.

Les messageries royales; la poste. — Des carrosses particuliers furent aussi construits pour les longs voyages. Les riches ne se servaient pas des coches : ils préféraient les carrosses, surtout lorsque Colbert, reprenant et étendant l'œuvre de Sully, eut amélioré les routes. Sur ces routes on organisa aussi le service des messageries. Celles de l'Université ainsi que toutes les autres, furent réunies au domaine du roi (1672-1678) : ce furent les *messageries royales* dont l'État avait le monopole. En 1691, on organisa des services publics entre Paris et les principales villes de France et des Pays-Bas : ils recevaient des voyageurs avec bagages. Ces messageries non seulement suppléaient aux lenteurs du *roulage*, le vieux mode des chariots, mais activaient les échanges, les déplacements des marchands, puis le transport des correspondances, capital pour le commerce. Dès lors la *poste* existait vraiment.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

On fit donc partir des *chaises de poste* qui dépassèrent en rapidité les messageries. La voiture était suspendue selon un système perfectionné : elle était conduite au grand trot par un *postillon* et on changeait les chevaux à des relais espacés seulement de 8 kilomètres. Aussi faisait-elle en moyenne de 11 à 12 kilomètres à l'heure. On mettait également à la disposition des voyageurs des chevaux de selle dits *bidets* avec accompagnement d'un postillon. Mais ces moyens de voyager n'étaient accessibles qu'aux personnes très riches et les pauvres marchands devaient se contenter des lourds coches de terre ou d'eau.

Routes et voyages sous Louis XIV. — Quelques exemples empruntés aux lettres si aimables de Mme de Sévigné feront mieux comprendre combien il était difficile, au XVII^e^ siècle, de voyager, même lorsqu'on était marquise, riche, et qu'on se faisait rouler en litière ou en carrosse. En 1672, Mme de Sévigné est retardée dans son arrivée à Grignan en Provence où elle va voir sa fille, son adorée, qu'elle brûle de joindre... « On me priait de ne point partir, parce que depuis plusieurs jours il pleut beaucoup, et depuis hier continuellement, et même dans ce moment plus qu'à l'ordinaire. Je résistais hardiment à tous ces discours, faisant honneur à la résolution que j'avais prise et à tout ce que je vous mandai hier par la poste, en assurant que j'arriverais jeudi, lorsque tout d'un coup, M. de Grignan, en robe de chambre d'omelette, m'a parlé si sérieusement de la témérité de mon entreprise, disant que mon muletier ne suivrait pas ma litière, que mes mulets tomberaient dans les fossés, que mes gens seraient mouillés et hors d'état de me secourir, qu'en un moment j'ai changé d'avis, et j'ai cédé entièrement à ces sages remontrances. Aussi, ma fille, coffres qu'on rapporte, mulets qu'on dételle, filles et laquais qui se sèchent pour avoir seulement traversé la cour, et messager que l'on vous envoie... » (Lambesc, 20 décembre 1672).

Une autre fois, Mme de Sévigné n'est pas plus heureuse par eau, d'Orléans à Nantes : « Voici une bizarre date : *Je suis dans un petit bateau, dans le courant de l'eau, fort loin de mon château;* je pense même que je puis achever : *Ah! quelle folie!* car les eaux sont si basses, et je suis si souvent engravée, que je regrette mon équipage, qui ne s'arrête pas et qui va son train.... Je vous écrivis de Tours; je vins à Saumur.... Il y a trente lieues de Saumur à Nantes, nous avons résolu de les faire en deux jours, et d'arriver aujourd'hui à Nantes. Dans ce dessein, nous allâmes hier deux heures de nuit; nous nous engageâmes, et nous demeurâmes à deux cents pas de notre hôtellerie sans pouvoir aborder. Nous revînmes au bruit d'un chien, et nous arrivâmes à minuit dans un *tugurio* (une cabane) plus pauvre, plus misérable qu'on ne peut vous le représenter : nous n'y avons trouvé que deux ou trois vieilles femmes qui filaient, et de la paille fraîche, sur quoi nous avons couché sans nous déshabiller. J'aurais bien ri, sans l'abbé, que je meurs de honte d'exposer ainsi à la fatigue d'un voyage. Nous nous sommes rembarqués à la pointe du jour et nous étions si parfaitement bien établis dans notre gravier, que nous avons été plus d'une heure avant que de reprendre le fil de notre discours : nous voulons, contre vent et marée, arriver à Nantes. Nous ramons tous » (17 septembre 1675).

Ce n'est pas plus commode, loin de là, que de revenir de Nantes aux Rochers, à travers la

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Bretagne, en 1680. « Nous avons trouvé les chemins fort raccommodés de Nantes à Rennes, par l'ordre de M. de Chaulnes; mais les pluies ont fait comme si deux hivers étaient venus l'un sur l'autre. Nous avons toujours été dans les bourbiers et dans les abîmes d'eau : nous n'avions osé traverser par Châteaubriant, parce qu'on n'en sort point. Nous arrivâmes à Rennes, la veille de l'Ascension; cette bonne Marbeuf (femme d'un président du Parlement de Rennes) voulait m'avaler, et me loger, et me retenir ; je ne voulus ni souper, ni coucher chez elle : le lendemain, elle me donna un grand déjeuner-dîner, où le gouverneur, et tout ce qui était dans cette ville, qui est quasi déserte, vint me voir. Nous partîmes à dix heures, et tout le monde me disant que j'avais trop de temps, que les chemins étaient comme dans cette chambre,... nous n'arrivâmes ici qu'après minuit, toujours dans l'eau; et de Vitré ici, où j'ai été mille fois, nous ne les reconnaissions pas; tous les pavés sont devenus impraticables, les bourbiers sont enfoncés, les hauts et bas plus hauts et bas qu'ils n'étaient; enfin, voyant que nous ne voyions plus rien, et qu'il fallait tâter le chemin, nous envoyons demander du secours à Pilois (jardinier des Rochers); il vient avec une douzaine de *gars*; les uns nous tenaient, les autres nous éclairaient avec des bouchons de paille; et tous parlaient si extrêmement breton, que nous pâmions de rire. Enfin, avec cette illumination, nous arrivâmes ici, nos chevaux rebutés, nos gens tout trempés, mon carrosse rompu, et nous assez fatigués; nous mangeâmes peu; nous avons beaucoup dormi; et ce matin nous nous sommes trouvés aux Rochers, mais encore tout gauches et mal rangés » (31 mai 1680.) Si Mme de Sévigné était exposée à de pareilles aventures on imagine ce que devaient être celles des pauvres marchands en voyage!

VIII. — LE COMMERCE SOUS LOUIS XIV

Les douanes intérieures; les péages. — Aux difficultés qu'offrait l'état des chemins, s'ajoutaient une foule de barrières que les siècles n'avaient pas encore pu faire disparaître : les *douanes intérieures*, les *péages*. Colbert opéra pour les douanes qui fermaient les provinces, une réforme signalée à juste titre comme un progrès, mais encore très éloignée du but qu'il fallait atteindre : il décida *douze* provinces à adopter (1664-1667) un tarif uniforme; ce furent les provinces dites des *cinq grosses fermes*. Il y avait là au moins une vaste partie de la France où les marchandises pouvaient circuler sans entraves. Il y eut donc une zone qui ne forma plus qu'une seule région commerciale. Encore un pas vers l'unité. En dehors de ce cercle se trouvaient les *provinces réputées étrangères*, protégées contre les marchandises venant d'Allemagne, de Suisse, d'Italie, d'Espagne, par une ligne de *douanes* qui enveloppait ainsi toute la France comme une première ceinture. En dehors de cette ligne, les *provinces à l'instar de l'étranger* : l'Alsace, la Lorraine, les Trois-Évêchés et le pays de Gex, avaient conservé des communications libres avec l'Allemagne, la Suisse et le Luxembourg.

La liste complète des *péages* serait interminable. Le cours de la Loire était entravé par plus de *soixante-dix* péages royaux, seigneuriaux, municipaux. De *Gray*, où commence la navigation

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

de la Saône, à *Arles* sur le Rhône, il fallait s'arrêter *trente fois* et payer trente droits différents, qui montaient au total à 25 ou 30 pour 100 de la valeur des objets transportés. Colbert ne put que diminuer le nombre de ces péages qui subsistèrent jusqu'à la fin de l'ancien régime.

Les canaux. — En même temps que les barrières historiques, Colbert cherchait à supprimer les obstacles naturels. Henri IV avait déjà projeté des *canaux* pour unir les fleuves

La galerie du palais (au XVII[e] siècle).

et fait creuser le canal de *Briare* qui, par le Loing, fit communiquer la Seine et la Loire. Sous Louis XIV fut creusé le canal d'*Orléans*, plusieurs autres canaux furent étudiés et le plus important de tous commencé et terminé en quinze ans (1666-1681), le fameux canal du *Languedoc*, dû à l'habileté et au dévouement du célèbre ingénieur *Riquet*. Ce canal réunissait la Garonne à l'Aude et opérait ainsi la jonction de la Méditerranée à l'Océan.

Le commerce maritime. — Par le même système qui avait développé l'industrie, Colbert créa la marine marchande. Il lui appliqua la *protection*. Les Hollandais, vrais « rouliers des mers, » avaient accaparé tout le commerce maritime. Colbert les écarta par les tarifs de 1664 et de 1667, qui imposaient aux navires étrangers entrant dans les ports français un droit de

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

cinquante sous par tonneau; tarifs que Louis XIV appuya en 1672 par la guerre entreprise cont la Hollande. Les armateurs français purent construire des navires, d'autant que le ministre le accordait des primes, et ils allèrent chercher dans les ports d'Afrique, d'Asie et d'Amérique l marchandises précieuses qu'on ne recevait jusqu'alors qu'indirectement. C'était sans doute u imitation de l'*acte de Navigation* de Cromwell, mais ces tarifs, moins rigoureux, sans détruire commerce étranger, *créaient*, on pe le dire, le *commerce français*.

Colbert.

En 1629, Richelieu avait fait d clarer que le commerce maritime n dérogeait pas à la noblesse. Un éd de Louis XIV, de 1669, permit de plu aux nobles le commerce en gros. Col bert forma une *Compagnie des Inde occidentales* ou de l'Amérique, pui une *Compagnie des Indes orientales* à laquelle il prit surtout intérêt. Mai l'inexpérience commerciale, jointe à la routine administrative, la cupidité et la mauvaise foi des commerçants s'ajoutant à l'orgueil et à la tyrannie des gouvernants, contrarièrent les plus beaux plans, ruinèrent les plus brillants calculs. En 1673, une *Compagnie du Sénégal* obtint la faculté exclusive d'un commerce honteux, lors pratiqué par les autres nations, la *traite des nègres*. La *Compagnie du Nord*, dirigée contre les Hollandais, la *Compagnie du Levant*, formée pour exploiter le commerce de la Turquie, ne réussirent pas mieux que leurs sœurs des Indes.

L'empire colonial. — Colbert eut le mérite de relever la puissance coloniale de la France en rachetant plusieurs des Antilles. La France possédait alors en Amérique : le *Canada*, l'*Acadie*, *Terre-Neuve*, les îles de la *Martinique*, la *Grenade*, la *Guadeloupe*, *Marie-Galande*, *Saint-Christophe*, *Saint-Barthélemy*, *Saint-Martin*, *Sainte-Croix*, la *Tortue*, une partie de *Saint-Domingue*, la *Guyane*; en Afrique, quelques établissements au *Sénégal* et dans l'île de *Madagascar*, les îles *Bourbon* et *Maurice*; puis *Surate* en Asie. Mais Colbert commit la faute de transporter aux colonies le gouvernement, l'administration, les catégories de classes, l'intolérance religieuse, les impôts de la métropole. De plus, interdiction de communiquer avec les étrangers, de se livrer à certaines cultures, celle du tabac par exemple, en Amérique; obligation pour les colons de tirer de France ce dont ils avaient besoin et de ne vendre qu'à la France leurs produits; privilèges à des particuliers dans les colonies, à des compagnies pour le commerce exclusif de certaines

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

colonies; règlements sévères pour les rapports avec les populations indigènes, tenues à l'écart; telles étaient les entraves qui empêchaient l'activité des colons de tirer parti de sols riches et fertiles.

Et pourtant les Français tenaient le Saint-Laurent, fleuve magnifique, et les grands lacs dont il déverse les eaux dans l'Océan. Pourtant de hardis voyageurs, le *P. Marquette* et le sieur de *Jolliet* (1673), puis *Robert Cavelier de la Salle* (1680), venaient de découvrir et de reconnaître la riche vallée du Mississipi, le roi des fleuves. Un établissement fut fondé au débouché de cette immense vallée, et le pays reçut le nom de *Louisiane*. La France se trouvait dans d'admirables conditions pour

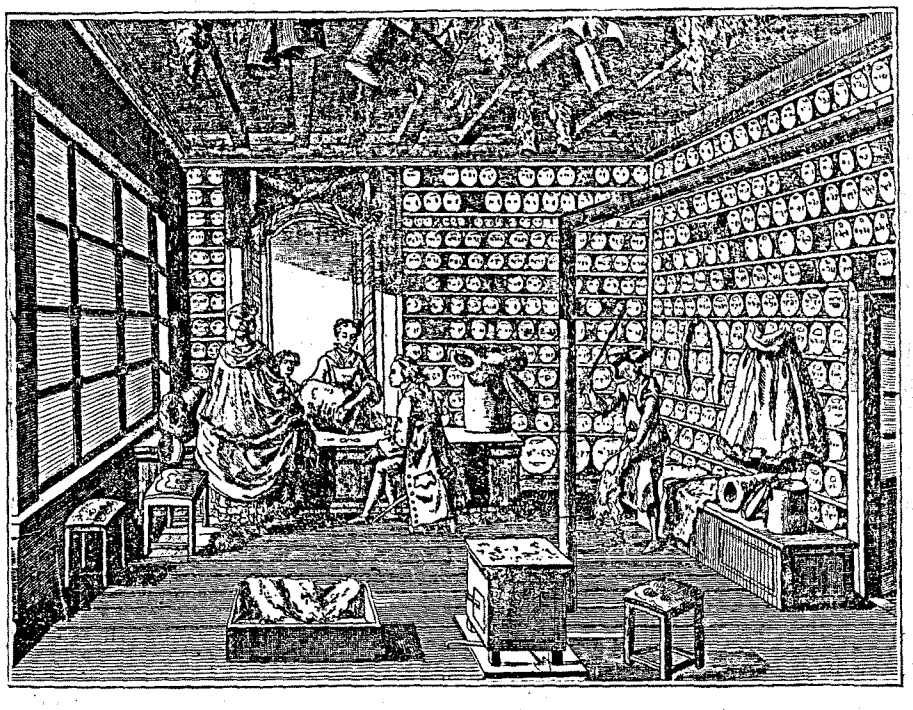

Une boutique de fourreur (XVIII^e siècle).

faire sien le Nouveau Continent, qu'elle dédaigna et qui a été envahi par la race anglo-saxonne.

IX. — LE XVIII^e SIÈCLE. BANQUE ET VALEURS DE CRÉDIT

Une folie financière; le système de Law. — Les dernières années de Louis XIV avaient été malheureuses. La France se remit sous la paisible Régence de Philippe d'Orléans pendant la minorité de son neveu Louis XV. Un instant cependant la Régence fut troublée par une singulière aventure financière, inséparable d'une histoire du commerce, car de cette folie data un essor extraordinaire et une facilité nouvelle donnée aux échanges. Cette aventure dans laquelle se laissa entraîner le Régent, étourdit, éblouit la France, l'Europe même. Obligé de faire face à la dette considérable qu'avait laissée Louis XIV, Philippe d'Orléans se laissa séduire par les projets d'un joueur audacieux, l'Écossais *Jean Law* qui promettait de payer

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

les dettes de l'État et d'enrichir tout le monde si on le laissait libre d'appliquer son système d banque et de crédit. A une époque où la science économique débutait à peine, où le numérai était rare, Law, familiarisé dès sa jeunesse avec les banques de crédit déjà acclimatées e Écosse et en Angleterre, prôna l'avantage du *papier-monnaie*.

Autorisé à créer une *Banque* (1716), au capital de 6 millions de livres, il ouvrait ses caiss aux dépôts d'argent, *escomptait* les *effets de commerce* et facilitait les opérations des commerçant Il n'y avait là rien de nouveau, car cette pratique remontait, en Angleterre, en Hollande, e Italie, à plusieurs siècles Mais Law substituait le *papier de banque* aux *lettres de change* et autre *billets* infiniment variés. A ceux qui venaient lui apporter des billets à escompter, il remetta au lieu d'*écus*, d'autres *billets signés de la Banque*. Ces papiers de 100, de 500, de 1 000 livre représentaient la monnaie fort encombrante et lourde alors qui restait dans les caves de Law ils circulaient, s'échangeaient en son lieu et place. Si néanmoins on voulait de la monnaie on e obtenait tout de suite, sans formalités, aux guichets de la Banque, sur la présentation de ce billets *payables à vue*. Tout le monde voulut avoir de ces billets précieux puisque, sous un volum très mince, ils représentaient des fortunes qui pouvaient tenir dans un portefeuille. Autre avan tage, les remboursements se faisaient en *écus* dits de *banque*, c'est-à-dire invariables. A une époque où l'arbitraire du gouvernement multipliait les changements des monnaies, on avait ains une garantie que les cent livres mentionnées sur un billet de la banque de Law seraient toujour remboursées par cent livres, valeur réelle. Les billets de la Banque circulèrent partout. Le créanciers de l'État furent payés avec ces billets. Les caisses des finances les recevaient. La banque de Law devint *Banque royale* (1718). Le *crédit* semblait fondé.

Le papier commercial; les actions; l'agiotage. — Ravi de son succès, Law avait créé une *Compagnie de commerce* qui devait exploiter d'abord les ressources et les prétendues mines de la vallée du Mississipi, puis remplacer toutes les autres compagnies commerciales, enfin concentrer la gestion des fermes des impôts.

Law ne se trouva pas embarrassé pour former le capital de cette compagnie. Il avait remis à ceux qui lui avaient apporté de l'argent pour la création de sa banque des titres leur assurant une part dans les bénéfices, ce que l'on a appelé des *actions*. De même, pour sa Compagnie des Indes, il émit des *actions*. Ceux qui avaient souscrit le capital de la Compagnie étaient les *actionnaires* et les bénéfices se divisaient proportionnellement au nombre de leurs *actions*; de là l'expression de *dividende*.

Law, en même temps, obtenait le monopole du commerce; sa Compagnie absorba les anciennes et prit le nom de *Compagnie des Indes*. Enfin Law arrivait au comble de ses désirs en lui faisant accorder la *ferme* des *tabacs*, la fabrication des *monnaies*, les fermes des *aides*, des *gabelles*, les *recettes générales*.

Plus s'étendait le champ ouvert à la Compagnie, plus il fallait augmenter son capital-actions. La confiance, l'engouement étaient tels que ces actions se négociaient à des prix de plus en plus élevés. Law avait beau jeter sur le marché émissions sur émissions, ses papiers étaient vite

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

absorbés. Dans l'espérance de participer aux *dividendes* exagérés qu'il annonçait et aux mirifiques profits du commerce des Indes et de la colonisation de la Louisiane, on payait des actions cinq, dix, quinze fois leur valeur. On se les disputait : les cours variaient d'un jour à l'autre; il fallait se hâter pour acheter et revendre avec bénéfice. Le jeu ou *agio* fit rage.

Le commerce des actions de la Compagnie des Indes était établi dans la rue *Quincampoix*. On en bannit chevaux et carrosses; on s'y portait toute la journée, et il fallut placer des gardes aux deux bouts de cette rue, y mettre des tambours et des cloches pour avertir, à sept heures du

La rue Quinquempoix en 1720.

(D'après une gravure de la Bibliotheque Nationale.)

matin, de l'ouverture de ce commerce et de la retraite à la nuit, enfin redoubler les défenses d'y aller les dimanches et fêtes. On se précipitait à changer terres et maisons en papier, et ce papier faisait que les moindres choses étaient hors de prix. Toutes les têtes étaient tournées. Les étrangers enviaient notre bonheur et n'oubliaient rien pour y avoir part. Les Anglais même, si habiles et si consommés en banques, en compagnies, en commerce, s'y laissèrent prendre et s'en repentirent bien depuis.

Il se fit des fortunes prodigieuses. Des portefaix, des laquais gagnèrent des millions et roulèrent carrosse. Le commerce des actions était d'autant plus facile que Law multipliait les *billets de la banque*. Comme il n'avait qu'à imprimer des billets pour les voir accueillis, demandés. Law ne s'en fit pas faute. Il en venait à s'imaginer que le papier pouvait remplacer les monnaies. Dans la rue Quincampoix on échangeait *papiers* contre *papiers*. Des transactions pour des sommes folles se faisaient en quelques instants. Le Régent, qui trouvait ainsi une source

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

inépuisable de richesses et pouvait donner libre cours à ses goûts dépensiers, à ses générosités était fasciné, comme beaucoup de seigneurs, par ce mirage, hélas! trompeur.

La catastrophe. — Les plus avisés, dès qu'ils avaient fait, par l'*agio*, d'énormes gains achetaient maisons, terres, bois, prés, marchandises, bijoux. Ils *réalisaient* leur fortune, soit en nature, soit en espèces. Tant que les demandes de remboursement des billets à la *Banque* furent modérées, celle-ci, grâce à son encaisse or et argent, y faisait face et entretenait la confiance. Mais elle n'avait, non plus que la *Compagnie*, qu'une encaisse médiocre. Les actions avaient été payées *partie seulement en argent* e le reste en créances de l'État qui s'étaient trouvées ainsi annulées. La Compagnie n'avait guère reçu que du papier. Les impôts qu'elle percevait, étaient remis au Trésor pour les dépenses de l'État. Les bénéfices du commerce ne pouvaient être que tardifs et on apprit bientôt la vérité sur les mensonges débités à grand renfort de démonstrations théâtrales sur les mines de la Louisiane. Lorsqu'on commença à s'inquiéter, à présenter une plus grande quantité de billets aux guichets de la Banque, Law, puisqu'il disposait du pouvoir royal, voulut contraindre le public à payer les impôts en *billets* et à recevoir ceux-ci pour toutes les créances. Il déclara bientôt une guerre absurde à l'*or* et à l'*argent* qu'il proscrivit, mais qui se cachèrent, car rien n'est plus craintif. Law en vint aux mesures tyranniques, aux perquisitions. La confiance ne se commande pas comme l'obéissance. En recourant à ces mesures arbitraires et odieuses, Law ruina lui-même son système.

Rien ne put arrêter la *baisse* des actions de la Compagnie, puis de la Banque. Rien n'empêcha la presse de ceux qui demandaient le remboursement des billets : il y eut, aux guichets, des personnes étouffées dans la foule; la colère populaire s'excita. La *Banque* finit par ne plus rembourser. Ce fut une *banqueroute*, une catastrophe épouvantable. Law s'enfuit du royaume (décembre 1720).

Résultats du système de Law. — Durant les années d'abondance, Law, qui présidait aux finances, avait délivré l'agriculture, et de plus l'*intérêt de l'argent* avait diminué. Le *commerce* avait pris un tel essor que même la banqueroute ne l'arrêta point. Le désastre que les erreurs de Law avaient amené, n'en avait pas moins démontré l'usage qu'on pouvait faire du papier comme monnaie. On se rendit compte des fautes; on ne méconnut point les services des billets de banque, les actions commerciales, les souscriptions publiques. On avait eu tort de sacrifier le réel au fictif, de se laisser emporter par une spéculation effrénée. Mais le commerce des papiers contenu dans de sages limites, facilitait singulièrement les transactions. Il subsista par l'institution des *agents de change*, origine de la *Bourse* (1724).

Caractère nouveau des foires. — L'activité commerciale se manifesta dès lors par des chiffres qui aujourd'hui se nblent minimes, mais qui n'en étaient pas moins extraordinaires pour l'époque. Ainsi le comme ce extérieur qui, au commencement du règne de Louis XV, n'était évalué qu'à 215 millions, monta à 616 au milieu du siècle et à plus d'un milliard à la veille de la Révolution.

Ce développement du commerce et les conditions dans lesquelles il s'exerçait, avaient quasi rendu inutiles les anciennes foires. Elles subsistaient, mais en devenant presque exclusivement

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

des réunions de plaisir, des occasions de divertissements. Les étudiants de l'Université de Paris ne se rendaient plus en corps pour chercher du parchemin à la foire du Lendit, en juin; mais ils en faisaient le prétexte d'excursions et de dîners champêtres autour de l'antique abbaye de Saint-Denis. A la place Vendôme (1665), la foire Saint-Ovide était consacrée aux pâtissiers, marchands de jouets, saltimbanques : c'était la foire au pain d'épice de ce temps. Plus sérieuse, la foire Saint-

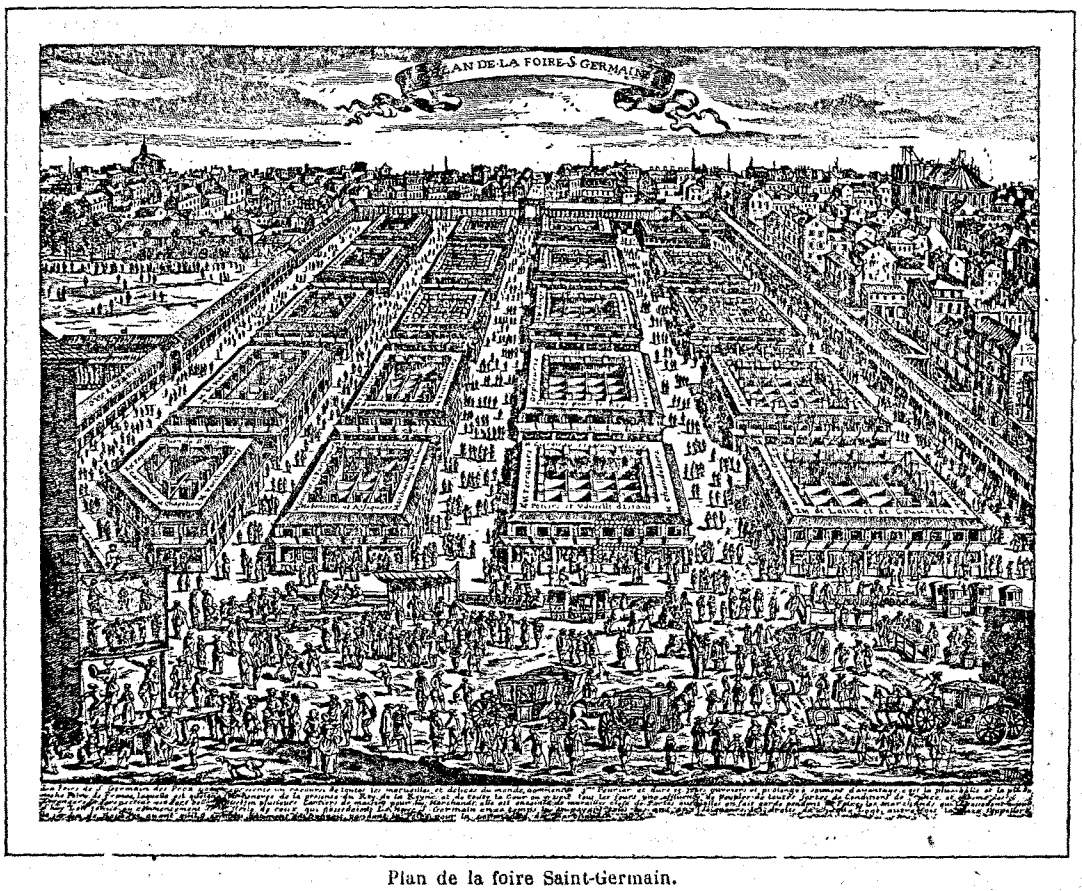

Plan de la foire Saint-Germain.

Laurent (juillet, août et septembre) était restée un centre d'affaires : elle se tenait dans un enclos qu'avaient fait construire les prêtres de Saint-Lazare et où de belles halles, ombragées d'acacias et de marronniers, étaient remplies de boutiques principalement de poterie et de faïence.

Mais on se portait surtout à la foire Saint-Germain (au carnaval et au carême), sur un terrain qui dépendait de l'abbaye de Saint-Germain des Prés (emplacement du marché Saint-Germain actuel et des rues voisines). « Le prévôt de Paris et le lieutenant-général de police l'ouvraient solennellement. Une foule immense s'y pressait de tous les coins de Paris et des environs. C'était entre les boutiques, dans les ruelles débordant de boue et de crotte, un effroyable tohu-bohu, un va-et-vient incessant de cavaliers à moustaches en crocs et à larges panaches, de belles dames étalant le fard de leurs joues, de soldats à la longue rapière, de pages, de laquais courant après les

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

querelles, de filous, de mendiants, de badauds. Les équipages se croisaient, les vinaigrettes renvei saient les chaises à porteurs, les cochers se disputaient de la voix, du geste, du fouet et il fallai quelque bravoure pour s'engager résolument dans cette marée humaine. Joignez y le concert des sor nettes, des flûtes, des mirlitons, des sifflets, des tambourins et des trompettes ; le vacarme des indus tries tapageuses qui encombraient les abords du marché ; les cris des *oublieux* (marchands d'oublies) des limonadiers et des marchands de tout genre ; le bruit infernal des conversations, des discus sions, des injures, des rixes des mousquetaires voulant entrer dans les loges sans payer, des pro vinciaux criant au voleur, des infirmes sollicitant la charité publique, des jeunes seigneurs ros sant la garde et vous aurez une très légère idée de ce qu'on entendait à la foire Saint-Germain

« On y vendait de tout. Les commerçants sérieux y accouraient de toutes les villes de l France. Quant à Paris il fournissait surtout les boutiques de luxe, de modes, de jeux et d rafraîchissements. Chaque objet de commerce avait son quartier distinct et chaque carré étai consacré à la même industrie (ce qu'on a vu de nos jours aux grandes Expositions). Les robe de chambre de Marseille, les draps de Rouen, de Gournay, de Darnétal, les chemises de toile d Hollande, les bonnets à la siamoise, les points-coupés de Gênes, les diamants d'Alençon, le peintures de Flandre s'étalaient à tous les yeux. Ici c'était un Portugais vendant des chinoiseries de l'ambre gris, de la porcelaine fine ; là un Provençal débitant des oranges et des citrons ; d ce côté un Turc, vrai ou postiche, avec son baume de Perse, ses marchandises du Levant, se eaux de senteur de Constantinople ; plus loin un Arménien annonçant à grands cris qu'il tenai boutique de thé, chocolat et café. Lingers, épiciers, merciers, bijoutiers, orfèvres, chapeliers bottiers, armuriers, couteliers, quincailliers, oiseliers, parcheminiers, marchands de jouets peintres surtout (comme on appelait les marchands de tableaux), ébénistes et sculpteurs s'y succédaient en ordre méthodique et classés par groupes. Les barbiers, chirurgiens et arracheurs de dents n'y manquaient pas non plus. Dieu sait tout ce qui s'y vendait de fromages de Milan, de petits chiens de Bologne, de vins d'Espagne, de *rosolio* (liqueur spiritueuse sucrée et aromatisée d'oranges de Portugal, de sucreries coloriées et de dragées de Verdun ! On y coudoyait à chaque pas les gaufriers, confituriers, pâtissiers français et limonadiers italiens. On y trouvait à foison les jeux de dés, vrais coupe-gorges où trônaient les chambres d'industrie, et les *blanques* (loteries) amassant la foule. Les salles de bal n'y manquaient pas non plus, comme on peut croire. Quant aux cabarets, richement tapissés, ornés de glaces, de tableaux et de lustres, ils écoulaient des centaines de tonnes de ratafia, hypocras, *aigre de cidre* (limonade ou citron), muscat, vins de tous les crus, eau de cannelle, eau de Forges et de Bourbon. Au XVII^e^ siècle lorsque le tabac commença à se répandre, la foire Saint-Germain lui fit grande fête et les amateurs entraient aux cabarets rien que pour priser et fumer la *nicotine* servie des mains de l'hôte. » (D'après Victor Fournel. *Le Vieux Paris.*)

Le commerce au village. Le colporteur. — N'oublions pas, pour nous faire une idée exacte de ces temps qu'il n'y a pour ainsi dire pas d'industrie dans les campagnes, car les grandes usines et manufactures ne s'y sont pas encore installées. On ne trouve au village que le maréchal

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

ferrant, le serrurier, le charron, le maçon, le cordonnier, le meunier, le boucher et l'aubergiste. Peu ou point de commerce dans beaucoup de villages : le commerçant, c'est le *colporteur*.

Le voici qui arrive avec son habit et gilet de velours gris à boutons de cuivre, sa culotte de peau, ses souliers à boucle de cuivre. Il a fait une longue route, sous le soleil, dans la poussière, ou, par la pluie, dans la boue, portant sur ses épaules deux balles ou paniers qui contiennent toute sa fortune : couteaux, ciseaux, épingles, aiguilles, étoffes et bijoux communs. Les hommes sont aux champs, mais les femmes, qui sont restées au village, s'attroupent autour des balles déballées à quelque carrefour; après long examen et babillage, elle achètent leur fil, leurs aiguilles, des lunettes, de petits miroirs, des boutons, des peignes de buis ou de cornes, pour le ménage, cuillers, fourchettes, pour les enfants et les écoliers, des écritoires de chagrin, quelques livres d'heures et de piété, sans oublier l'almanach, dont on lit, le soir, à la veillée, les pronostics sur le temps, les bons mots, les petites histoires. (D'après Babeau. *Le village sous l'ancien régime*).

X. — *LES TRANSPORTS AU XVIIIe SIÈCLE. LA POSTE*

Les diligences. Le voyage au XVIIIe siècle. — Sous Louis XIV et Louis XV le réseau des routes s'était complété, sans doute avec des charges très lourdes pour les populations car les travaux s'exécutaient par des réquisitions forcées de personnes, de chevaux et de voitures, mais en somme au grand profit de l'intérêt général. C'est du XVIIe et du XVIIIe siècle que datent ces routes droites qui sillonnent la France d'un bout à l'autre. Sur ces routes, au milieu du XVIIIe siècle, on vit circuler pour remplacer le coche de terre, de grandes *berlines* beaucoup plus grandes que les carrosses, beaucoup plus commodes et contenant 8 ou 11 places; elles allaient plus vite, ce qui les fit appeler *diligences*, nom triomphal alors et singulièrement déprécié aujourd'hui. La diligence était une énorme caisse qu'on divisa ensuite en compartiments : coupé, intérieur, rotonde. Elle était recouverte d'une immense bâche en cuir abritant les bagages amoncelés sur le sommet. Le cocher, perché sur un haut siège conduisait, guides en mains, son attelage de 4 ou 6 chevaux qu'on changeait à chaque relais de poste. Chaque voiture emportait avec elle sa « ferrière », réunion de pièces de rechange : boulons, liens de roues, palonniers. Le conducteur lui aussi a sa ferrière : cric, tenailles, clefs anglaises. Enfin, un matériel de rechange plus lourd : essieux, roues, est conservé le long de la route dans des dépôts échalonnés de distance en distance.

Ce qu'on appelait alors *rapidité* nous fait sourire. En 1775, la berline qui partait de la rue de la Verrerie (hôtel Pomponne) chaque jeudi à cinq heures du matin, n'arrivait à Strasbourg que le dixième jour. La diligence de Lille partait de la rue Saint-Denis tous les deux jours; elle en mettait deux ou trois, selon la saison, pour arriver à destination. Les carrosses pour Rouen partaient les lundi, mercredi et vendredi à quatre heures du matin, de l'hôtel Saint-François, rue Pavée, près des Grands-Augustins. Ils arrivaient les mardi, jeudi et samedi. Il fallait quatre jours pour aller à Dieppe. Il y avait pour Chartres deux berlines par semaine qui partaient à minuit ou

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

trois heures du matin et n'arrivaient qu'à la nuit. Le bureau des voitures de Rennes était au

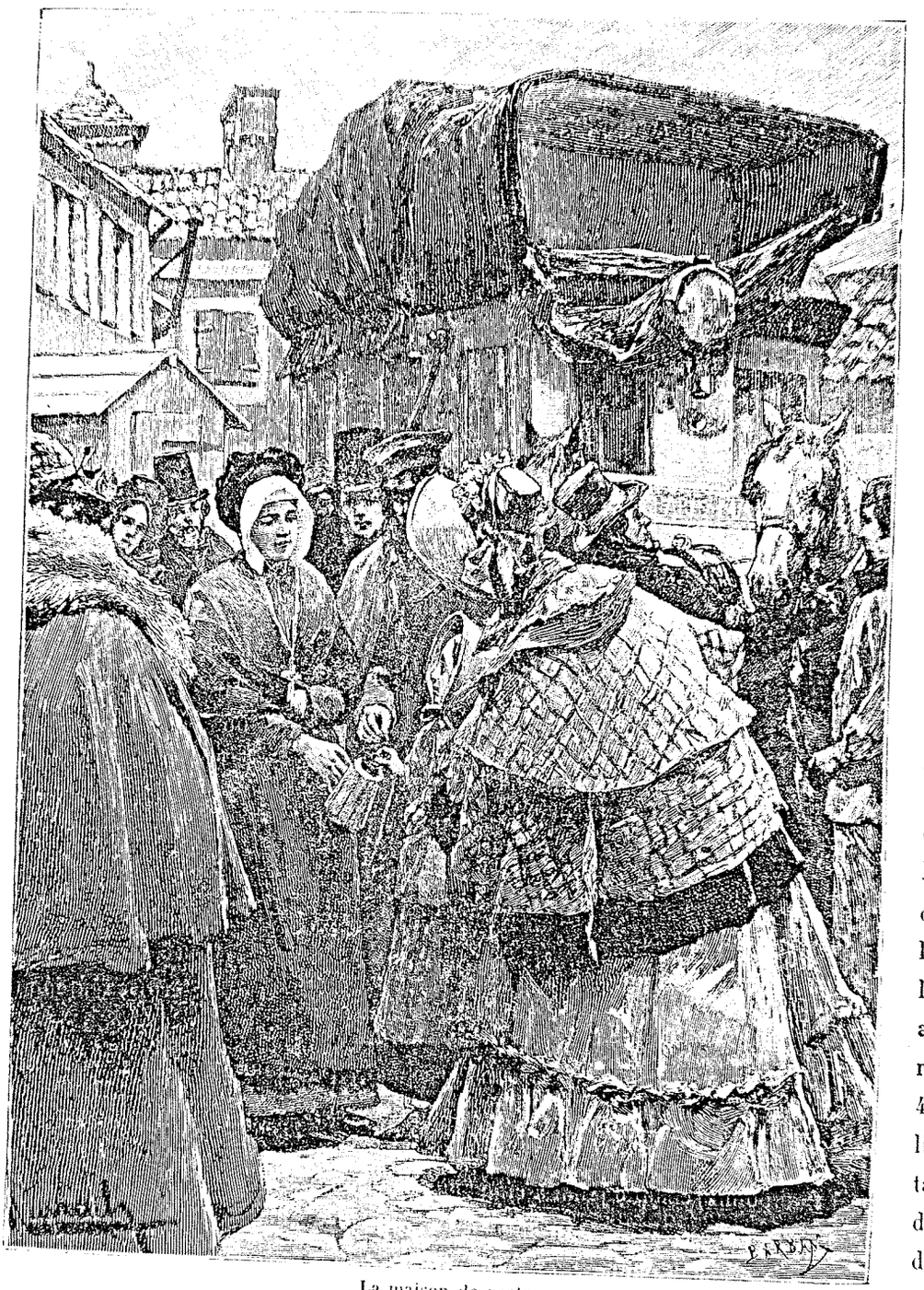

La maison de poste.

rue Pavée. carrosse pa tait le lundi cinq heur du matin arrivait lundi su vant. Le ca rosse d'Ar gers avait so bureau, ru d'Enfer, po te Saint-M chel ; on res tait une se maine en vo yage. Poura ler à Orléan il fallait deu jours et demi La diligence de Paris à Lyon s'y ren dait en 5 jours l'été, et 6 jours l'hiver. Pour aller à Ar ras, il fallait 4 jours ; la di ligence partait les mar di et vendre di à cinq heu res du matin : on dînait à Louvres à onze heures du matin ; on arrivait à Senlis à cinq heures du soir ; à sept heures on arrivait pour coucher à Pont-Sainte-Maxence. Le lendemain on en repartait à cinq heures

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

du matin ; à onze heures on dînait à Gournay ; à six heures du soir on arrivait à Roye pour coucher. On repartait à huit heures du matin ; à onze heures on dînait à Ouriécourt ; on arri-

La diligence.

vait à Péronne à cinq heures du soir et on y couchait ; on en repartait à neuf heures du matin,

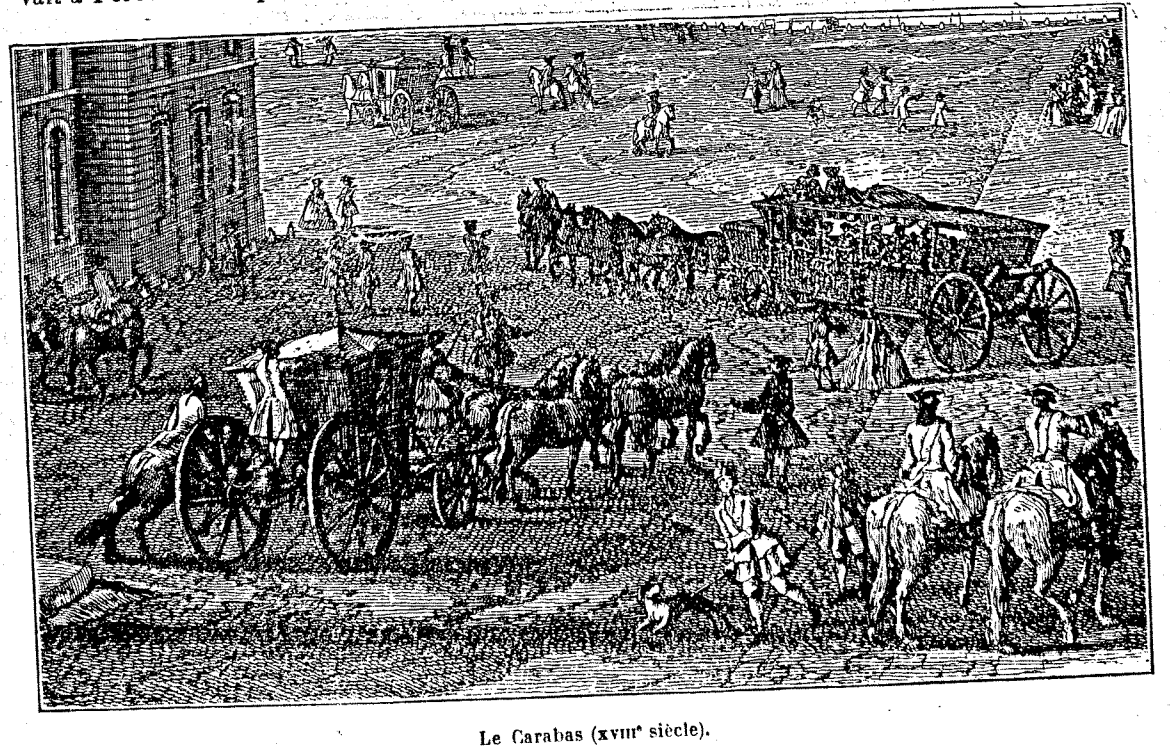

Le Carabas (XVIIIe siècle).

on dînait à midi à Bapaume et l'on arrivait enfin à Arras à sept heures du soir. Certes ces voyages avaient leur agrément pour les touristes : société des compagnons de route, longues stations pour les dîners dans les auberges, visite des villes au moment des haltes ; mais en

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

revanche la compagnie n'était pas toujours charmante, les montées étaient dures : il fallait c

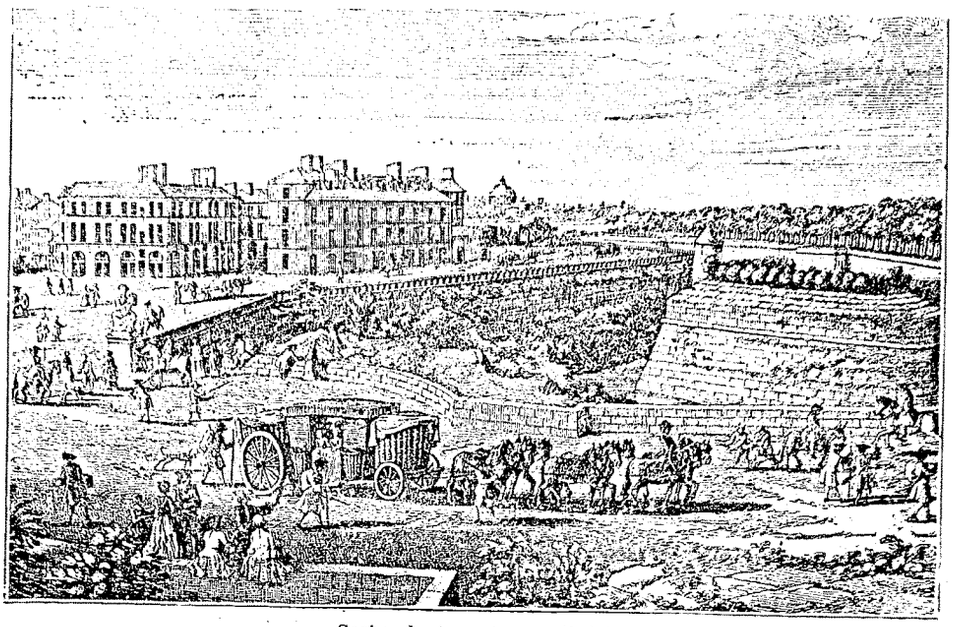

Coche de terre (XVIII^e siècle).

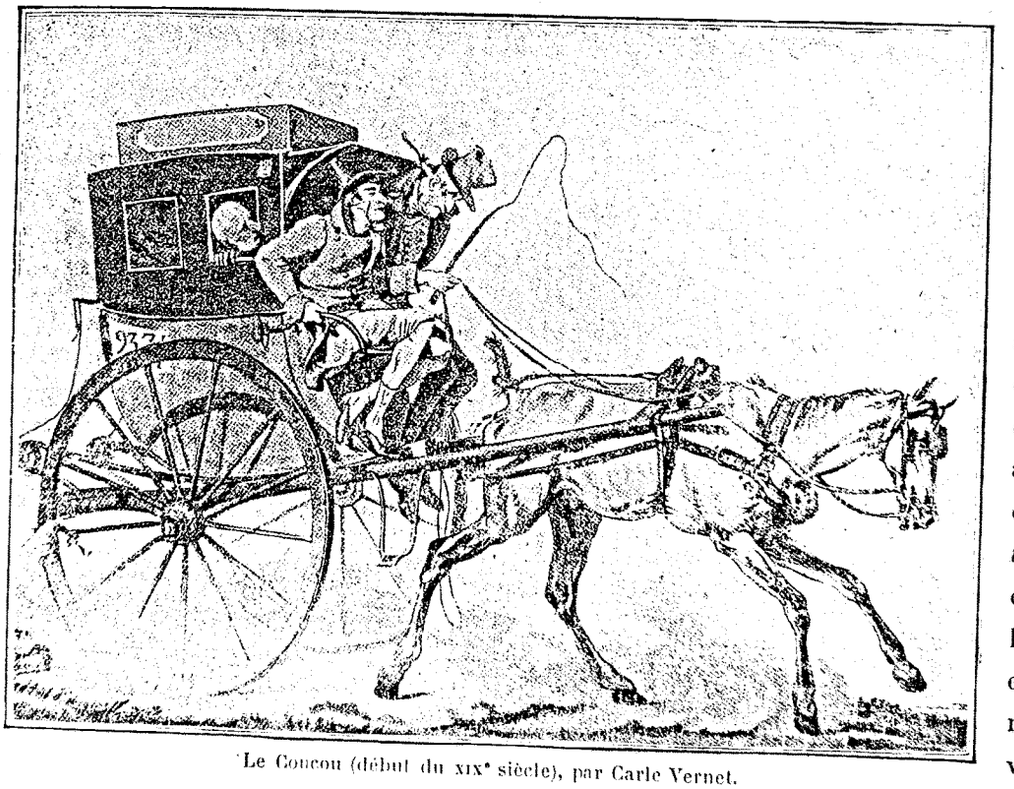

Le Coucou (début du XIX^e siècle), par Carle Vernet.

cendre
gravir
hauteu
sous
pluie, au
soin mê
pousser
diligen
embourb
desorte q
c'était
voyage
qui, au li
d'être po
par la v
ture, la sc
tenait et
faisait m
cher.

Ces di
gences q
furent pe
fectionné
à l'époq
de Turg
et reçure
alors le no
de *turg*
tines, surv
curent à l
Révolutio
et subsist
rent jusqu
vers le mi
lieu du
XIX^e siècle. Leur service fut alors régularisé par les Messageries *Laffitte et Caillard* et accéléré grâc
à de nombreux relais : elle firent dès lors de trente à quarante lieues en un jour et une nuit.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Le carabas; le coucou. — Pour les trajets moindres on continuait de se servir d'autres véhicules plus modestes, mais de formes bizarres et incommodes. Ainsi le *carabas* que la baronne d'Oberkirch décrit de cette façon plaisante : « Les carabas, lourdes voitures qui contiennent vingt personnes, ont six chevaux qui mettent six heures et demie pour aller à Versailles. Quant aux *pots de chambre*, outre leurs six habitants, ils ont encore deux *singes*, deux *lapins* et deux *araignées*. Les lapins sont devant à côté du cocher, les singes sur l'impériale et les araignées derrière comme ils peuvent. » Ces noms pittoresques désignaient des voyageurs supplémentaires accrochés aux coffres de la voiture.

Une voiture de promenade en 1800. Le Bocker.

Il en était de même pour le *coucou*. Au XVII[e] siècle on s'était servi de *calèches*, de *cabriolets* ainsi nommés parce que mal suspendus, ils dansaient sur les cailloux des chemins comme des chèvres (*cabri*). Ces cabriolets, au XVIII[e] et au XIX[e] siècle s'appelèrent des *coucous*. Leur caisse était peinte en jaune, en vert, en brun ou en bleu de ciel et portée sur deux grandes roues criardes. Sur les côtés deux mauvaises banquettes jadis rembourrées recevaient six infortunés voyageurs : un ou deux carreaux donnaient la lumière. Sitôt l'intérieur complet on rabattait le tablier de devant, lequel était garni d'une troisième banquette où prenaient place le cocher et deux voyageurs, dits *lapins*. Les cochers de ces pauvres coucous avec leur vieille casquette leur costume délabré, inspiraient la pitié. Le champ des coucous se rétrécit de plus en plus; mais le dernier, qui allait de la Bastille à Vincennes, ne disparut qu'en 1861.

Les postes. — Nobles et riches bourgeois voyageaient déjà, nous l'avons dit, plus rapidement et confortablement dans les *chaises de poste* qui empruntaient aux postes royales les chevaux de rechange. C'était un luxe de grand seigneur. Au XVIII[e] siècle, le fastueux duc de Richelieu eut une voiture de poste admirablement disposée; outre un garde-manger, elle renfermait un lit. En 1742, au moment de quitter Choisy-le-Roi, il fit bassiner ses draps, se coucha en présence de trente personnes et dit qu'on le réveillât à Lyon.

Ce qu'on nommait les postes comprenait donc deux services distincts. Les voitures de poste étaient des voitures privées profitant de l'organisation générale du transport des dépêches et des lettres, transport opéré par des courriers réguliers, grâce aux relais préparés. Les maîtres de poste fournissaient aux voitures de ces courriers et aux chaises des particuliers les chevaux nécessaires. Les postes avaient le monopole des messageries et rapportaient à l'État, à la fin de

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

l'ancien régime, une douzaine de millions. La Révolution supprima le monopole de l'État en matière de messageries, mais elle la maintint pour la poste aux lettres. Les *agents des postes* (loi du 26 août 1790) durent prêter le serment de garder et observer fidèlement la foi au secret des lettres.

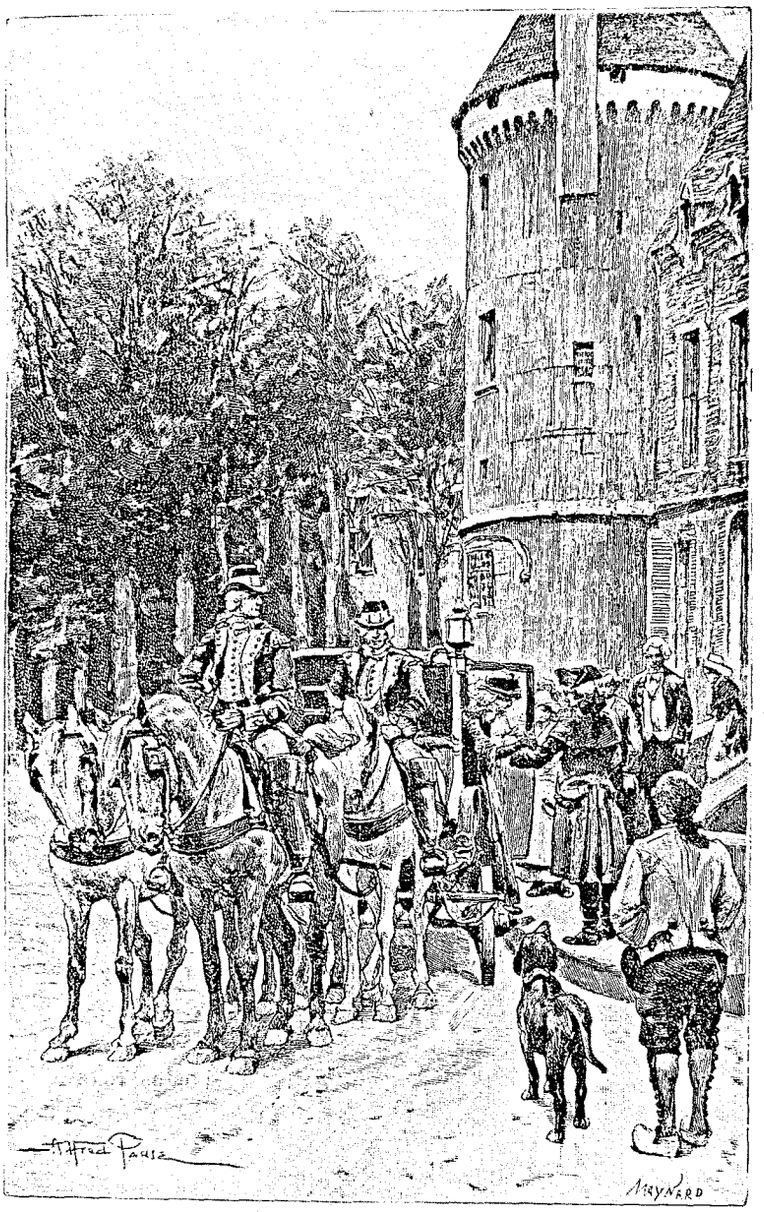

Chaise de poste (XVIIIe siècle).

La malle-poste. — Sous la Convention, le service des postes, encore remanié, fut ouvert aux voyageurs. Les particuliers, moyennant un prix élevé, purent être admis, dans la mesure des places qu'elles comportaient, dans les voitures chargées des dépêches et appelées dès lors *malles-poste*. Les malles couvertes d'une bâche en cuir, étaient montées sur deux énormes roues et attelées de trois chevaux dont l'un portait le postillon. Primitivement la caisse de la voiture fut en osier d'où lui vint le nom de *panier à salade*. L'avant pouvait recevoir deux ou trois voyageurs. Ces malles-poste marchaient à une vitesse de deux lieues à l'heure. Perfectionnées, au XIXe siècle, sous l'Empire et la Restauration, elles étaient traînées par quatre chevaux que conduisaient deux postillons et couraient, à grand bruit de grelots et de coups de fouet, à une vitesse de quatre lieues à l'heure. Puis elles disparurent bientôt des routes : les chemins de fer les avaient détrônées.

Les voitures de ville. — Au XVIIIe siècle les voitures de ville restèrent ce qu'elles étaient à l'époque précédente : carrosses de louage ou fiacres, cabriolets. Les essais d'*omnibus*, avons-nous dit, avaient échoué. Au XIXe siècle, un entrepreneur de travaux publics, Baudry,

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

obtint, en 1828, de la Préfecture de police l'autorisation de construire et d'exploiter à Paris des

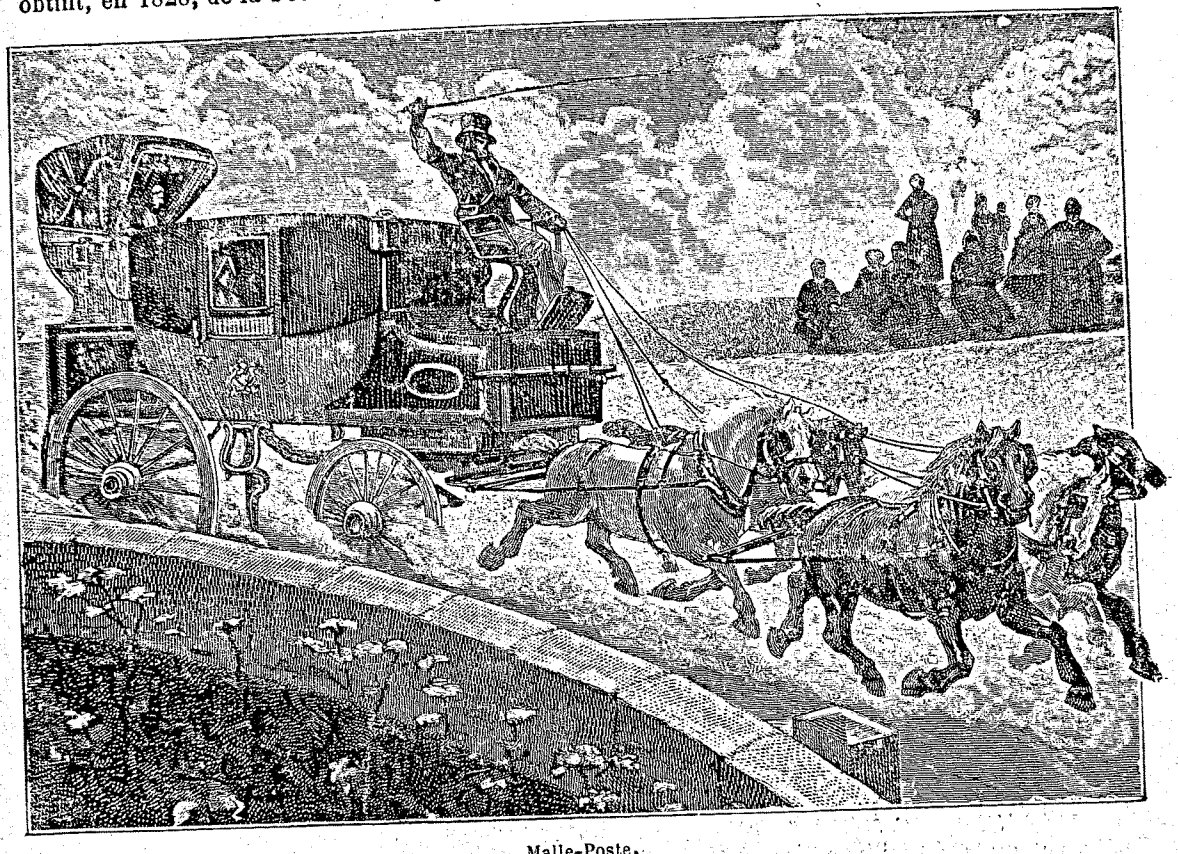

Malle-Poste.

omnibus à quatorze places et traînés par trois chevaux. Il se ruina et se suicida. Son associé, Feuillant, trouva d'autres commanditaires. Cette fois l'affaire prospéra si bien que des entreprises semblables se créèrent même dans certaines villes de province, entre autres à Nantes; Paris fut desservi par les : Dames Réunies, Favorites, Béarnaises, Citadines, Batignollaises, etc. En 1840 ces compagnies fusionnèrent et alors se forma la Compagnie générale des *omnibus*. Les voitures eurent des impériales qui plus tard furent aussi accessibles aux dames. Les omnibus étaient d'abord traînés par deux chevaux; vers la fin du XIX[e] siècle on employa aussi des voitures à trois chevaux qui transportaient 40 voyageurs. La Compagnie reçut, en 1855, de la ville de Paris, le monopole de ce système de transport en commun qui devait peu à peu disparaître pour faire place à un nouveau système de traction. En 1907, Paris vit les autobus.

Omnibus à trois chevaux (XIX[e] siècle).

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

XI. — LA VAPEUR ET L'ÉLECTRICITÉ SUPPRIMENT LES DISTANCES

Le premier bateau à vapeur. — La vapeur, cette puissance qui a révolutionné toutes les industries, était déjà connue au XVIII[e] siècle. Le marquis de *Jouffroy d'Abbans* sous le règne de Louis XVI, avait déjà essayé d'appliquer cette force à la navigation : il avait construit un bateau sur la Saône, mais sans pouvoir faire accepter sa découverte à Paris et obtenir un privilège. A la Révolution, il émigra. Un Américain, *Fulton*, profitant des expériences de Jouffroy, mit en activité la navigation à vapeur sur les rivières des États-Unis et en fut considéré dès lors comme l'inventeur. Jouffroy, cependant, revint en France avec les Bourbons et réussit à construire un bateau à vapeur qu'il lança sur la Seine (20 avril 1817). Lorsque le bateau passa près des Tuileries, Louis XVIII se montra aux fenêtres et applaudit à l'invention. Mais les Anglais avaient déjà pris les devants depuis les expériences de Fulton. Jouffroy, auquel on faisait concurrence, dut se retirer dans sa province et se contenter d'exploiter la navigation de la Saône. Les navires à vapeur franchissaient déjà les mers. Dès 1819 le capitaine *Moser Rogers* traversait l'Atlantique de New York à Liverpool avec un navire mixte de 380 tonnes. En France les constructeurs anglais recueillirent le bénéfice des travaux mal encouragés de Jouffroy. En 1820, *Steel*, constructeur anglais, lançait sur la Seine un bateau à vapeur armé d'un rame articulée ou patte d'oie, d'après le premier système essayé par Jouffroy; deux ans après, une compagnie anglaise amenait en France deux

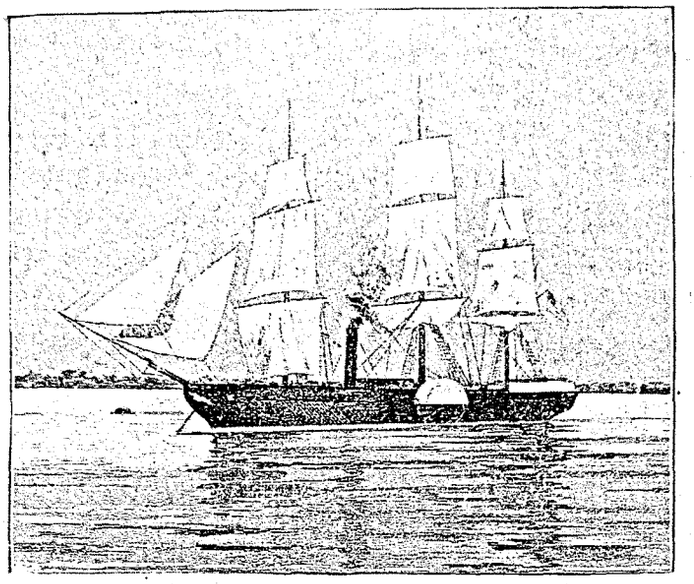

Le *Savannah*, premier bateau à vapeur qui ait fait la traversée d'Amérique en Europe.

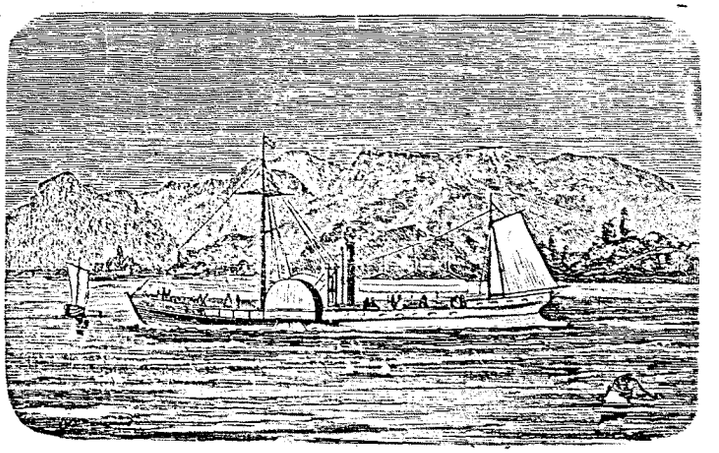

Le *Clermont*, premier bateau à vapeur par Fulton, en Amérique en 1807.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

bateaux à vapeur. Jouffroy découragé, vieilli, obtint sa retraite aux Invalides où il mourut du choléra en 1832, exemple parmi tant d'autres des difficultés qu'ont toujours rencontrées dans leur pays les inventeurs français. Les bateaux à vapeur, quoique ayant vite remplacé en France les anciens coches d'eau, ne durèrent point. La vapeur faisait bien d'autres merveilles sur terre, car là les roues, au lieu de rencontrer de la résistance, trouvaient un appui.

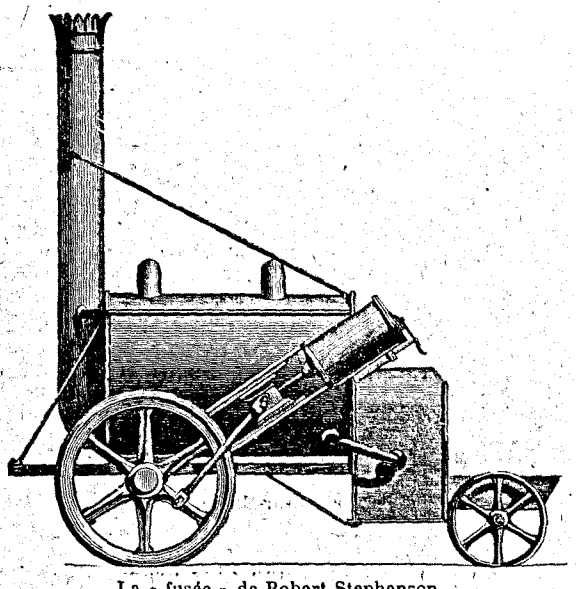

La « fusée » de Robert Stephenson.

Le premier chemin de fer. — L'usage fait de la vapeur par l'industrie avait suggéré l'idée de l'appliquer à la traction des voitures. Un ingénieur français, *Joseph Cugnot*, avait en 1769 construit des chariots à vapeur qui ne purent être mis en usage, mais dont le principe a triomphé de nos jours.

Une autre découverte fit pendant longtemps oublier ces essais de Cugnot. Dès le XVIIIe siècle, on se servait, en Angleterre, pour les travaux des mines, d'ornières de bois dans lesquelles s'emboîtaient les roues des chariots et qui supprimaient ainsi les inégalités du terrain. On avait ensuite substitué la fonte au bois, puis le fer à la fonte. Dans beaucoup de manufactures, il y avait des rails de fer sur lesquels les chevaux traînaient les wagons. *Trewithic* et *Vivian*, constructeurs dans le pays de Galles, eurent l'idée d'appliquer une voiture à vapeur, une *locomotive*, aux voies de fer (*railways*) des mines. Les chemins de fer qui devaient renouveler la face du monde, étaient trouvés (1802).

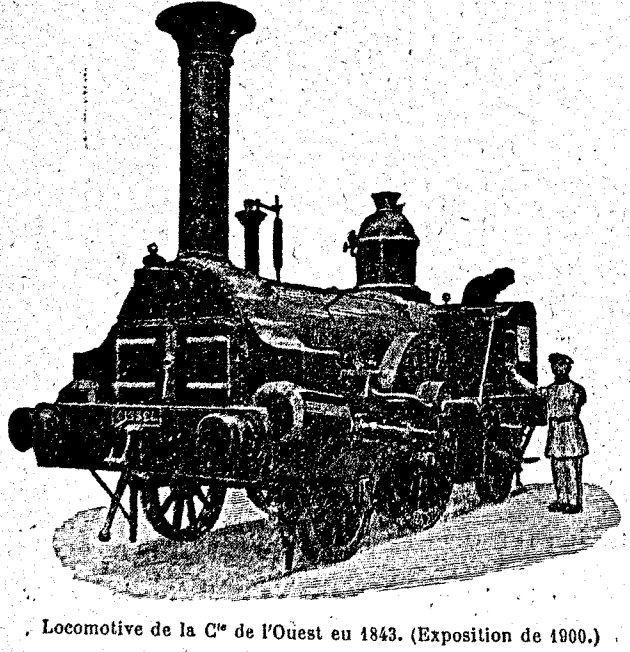

Locomotive de la Cie de l'Ouest eu 1843. (Exposition de 1900.)

En 1814, un ingénieur anglais, *Blackett*, observa qu'en donnant à la locomotive un poids considérable, on diminuait le glissement et que les roues ne tournaient plus sur place. En 1824, *Georges Stephenson* (1781-1848) construisit les premières machines de grande

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

dimension. On employa ces premières locomotives sur le chemin de fer des mines de Killingworth. Elles servirent ensuite à traîner des convois de houille. Mais ces premières locomotives faisaient sept lieues en quatre heures; elles remplaçaient simplement le roulage.

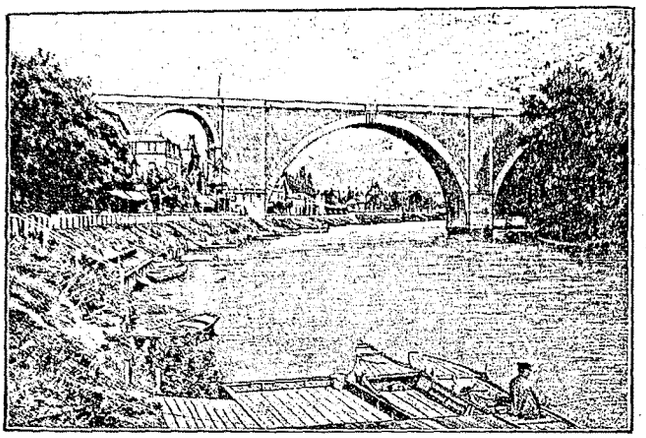

Viaduc de Nogent-sur-Marne, près Paris.

Un ingénieur français, *Séguin* d'Annonay (1786-1875), inventa la chaudière tubulaire. Au lieu de présenter l'eau en masse à l'action du foyer, il imagina de la diviser. Il disposa à travers la chaudière des tubes longitudinaux desquels s'échappait l'air poussé par le feu. L'eau, remplissant les intervalles des tubes, présentait ainsi une surface considérable à l'action de la chaleur et produisait en peu de temps une plus grande quantité de vapeur, par conséquent donnait une plus grande force à la machine. Pour activer la flamme, Séguin établit un ventilateur devant le foyer. Le frère de Georges Stephenson trouva mieux : il lança dans le tuyau de la cheminée le jet de

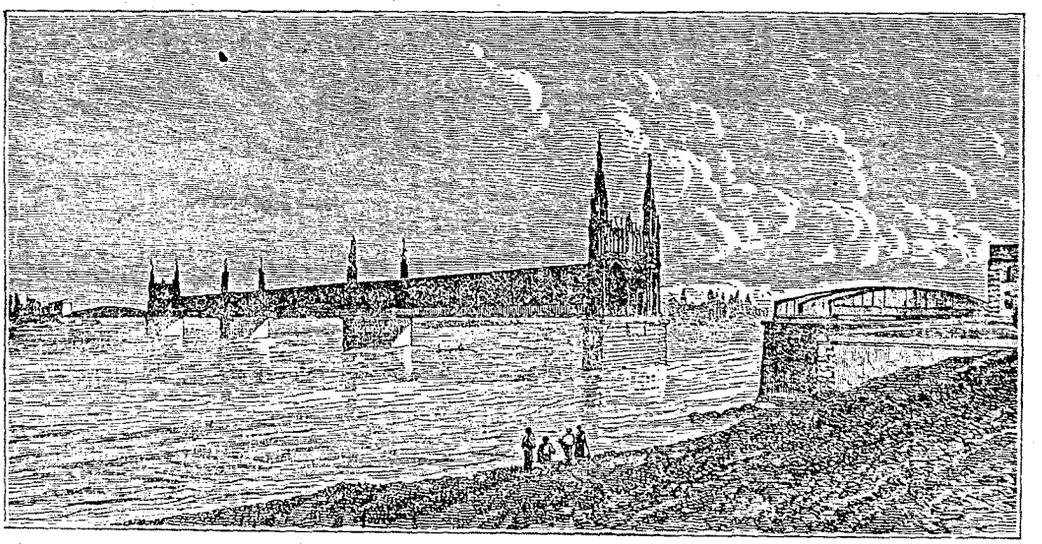

Pont de Kehl sur le Rhin.

vapeur qui, après avoir produit son action sur le piston, servit encore à activer le tirage. En 1828, on ouvrit, en Angleterre, un concours pour les machines à vapeur : Robert et Georges Stephenson présentèrent la *Fusée*, construite d'après le système Séguin. Le 6 octobre 1829, la *Fusée* traîna un poids de 12 942 kilogrammes avec une vitesse de six lieues à l'heure. Sans charge, elle parcourait deux lieues en quatorze minutes. Le prix lui fut décerné. Le chemin de

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

fer de Manchester, qui devait se borner au transport des marchandises, fut affecté également au

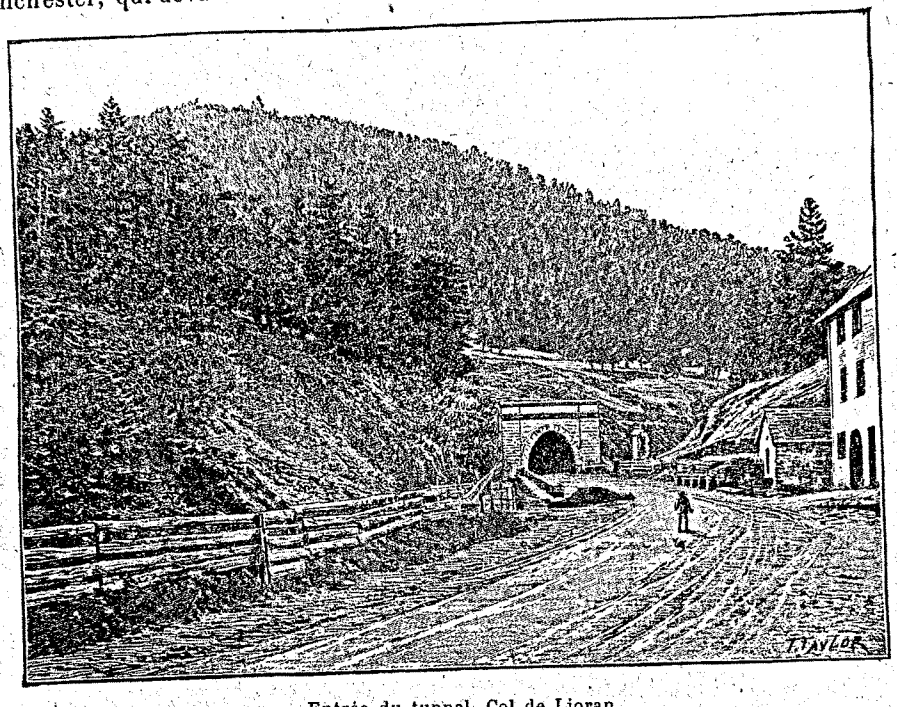

Entrée du tunnel. Col de Lioran.

transport des voyageurs. En France, le premier chemin de fer fut établi par la Compagnie des gisements houillers de Saint-Étienne et de Rive-de-Gier (1827). C'est pour cette compagnie que Séguin construisit ses chaudières tubulaires.

Le développement des chemins de fer. — Malgré la réussite de ces premières expériences, il ne fallut pas moins de douze années, de 1830 à 1842, pour gagner définitivement la cause des chemins de fer. Thiers, ministre des travaux publics sous Louis-Philippe, avait déclaré que les chemins de fer ne pourraient être que des joujoux. Des savants, comme Arago, objectaient qu'on ne pourrait respirer dans les tunnels. Les populations redoutaient surtout la fumée comme nuisible aux campagnes et capable d'amener des pluies. Dans certaines communes, le conseil municipal demandait que la ligne ne passât point par la localité. Enfin, en 1835, Perdonnet et Pereire obtinrent la concession d'une ligne de Paris à Saint-Germain qui présentait de grandes difficultés à cause de la rampe à monter en arrivant à Saint-Germain. En 1836, on créa celle de Paris à Versailles (rive gauche) partant de la chaussée du Maine, avancée ensuite au boulevard Montparnasse. Exploitée en 1840 elle fut le théâtre d'une affreuse catastrophe qui, le 8 mai 1842, fit périr dans le déraillement et l'incendie d'un

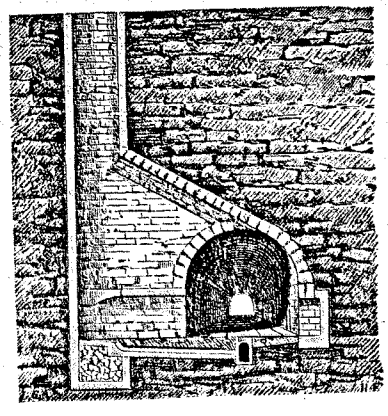

Coupe du tunnel de Blaisy (Côte-d'Or) suivant l'axe d'un des puits.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

train, un grand nombre de victimes parmi lesquelles l'illustre navigateur, l'amiral Dumont d'Ur-

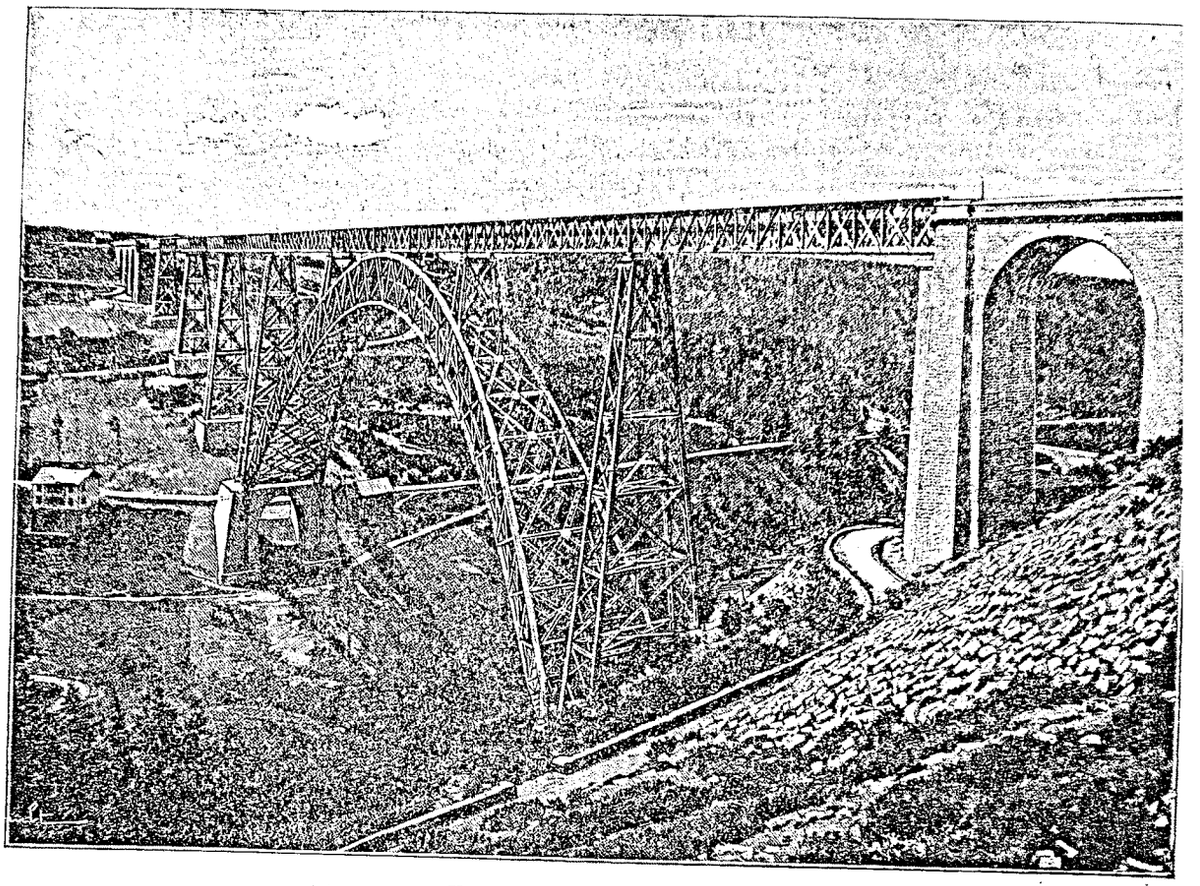

Viaduc de Garabit (Cantal).

ville. Les wagons encore primitifs étaient des boîtes informes, mal construites. On y enfermait à clef les voyageurs, ce qui les empêcha, lors du désastre, de se sauver et les condamna à périr dans les wagons bouleversés et enflammés. Cette tragédie cependant ne découragea personne et la même année, fut votée par les Chambres la loi fondamentale des chemins de fer. Un premier réseau fut établi grâce au concours réuni de l'État, des départements et de l'industrie. Paris était le centre d'où les chemins de fer devaient rayonner jusqu'aux frontières de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Espagne. Un crédit de 126 millions fut affecté aux premiers travaux qui furent très lents, car, en 1847, la France n'avait encore qu'une longueur

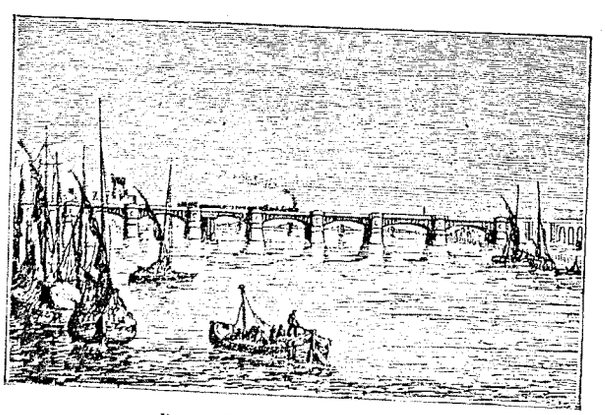

Beaucaire. Viaduc sur le Rhône.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

de 1 821 kilomètres exploitée. Les chemins de fer prirent une grande extension sous le règne de Napoléon III. Six Compagnies : Nord, Est, Ouest, Midi, Orléans, Lyon, se partagèrent les réseaux qui couvrirent la France comme d'une immense toile d'araignée, de voies ferrées où circulaient dans tous les sens les locomotives, de plus en plus perfectionnées et rapides. Les obstacles naturels s'opposant à la rectitude et à l'aplanissement des lignes étaient supprimés par des tranchées, des tunnels, des viaducs jetés par-dessus de profondes vallées. On entreprit le percement des Alpes au col de *Fréjus* (Mont-Cenis). Le

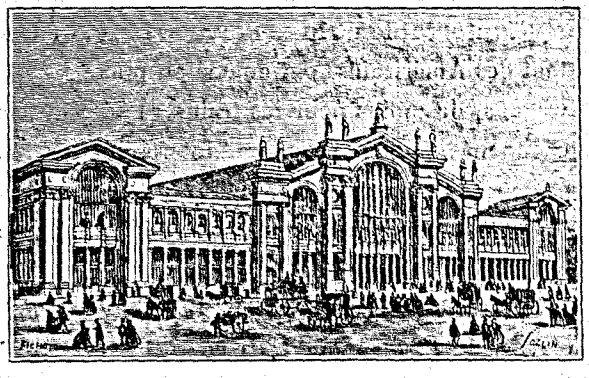

Paris. Gare du Nord.

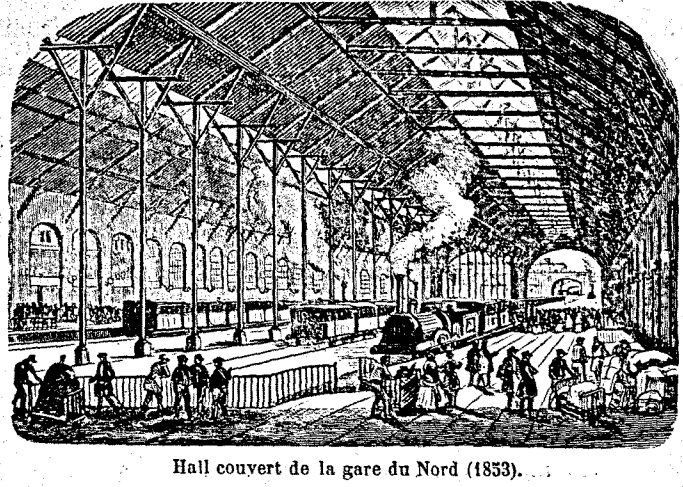

Hall couvert de la gare du Nord (1853).

roc fut creusé par des *perforateurs à air comprimé*, à l'aide desquels on préparait des trous de mine. La longueur du tunnel, de Modane (Savoie) à Bardonnèche (Italie) est de 12 kilomètres et il a fallu quatorze années pour le creuser (1857-1871). Aux lignes principales s'ajoutèrent des lignes secondaires. La France allait bientôt compter 43 000 kilomètres de chemins de fer en exploitation.

Pour se faire une idée de la puissance de cette industrie, il faut songer qu'une seule compagnie, celle de *Paris-Lyon-Méditerranée*, dont certaines gares avec les ateliers couvraient des superficies plus grandes que des villes, employait 2456 machines et 83 766 wagons de toute sorte. Si ces voitures étaient mises bout à bout, la tête de ce train serait à Lyon, l'extrémité à Paris (500 kilom.) et il n'y aurait point de place pour lui entre Lyon et Marseille. Qu'on ajoute à ce chiffre le nombre des

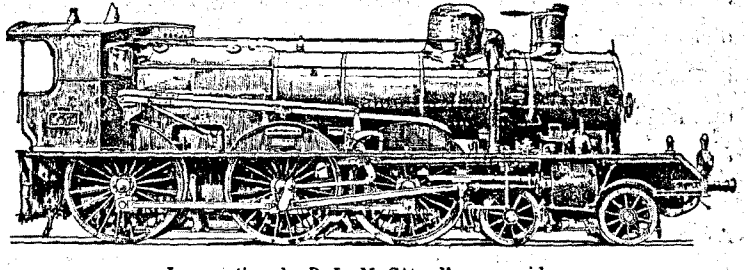

Locomotive du P.-L.-M. Côte d'azur rapide.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

machines et des voitures des autres compagnies et l'on arrivera à se rendre compte de l'imp tante accumulation de matériel nécessité par les voies ferrées.

Confortable et luxe des voyages. — Les Français, imitant l'exemple des Anglais et s tout des Américains, ont amené au plus haut degré de perfection le luxe et le confortable wagons, du moins pour les trains rapides et pour les longs parcours : banquettes et fauteu capitonnés, wagons à couloir et intercirculation, avec cabinets de toilette, wagons salons, sleepi cars de la Compagnie des wagons-lits, wagons-restaurants. Il n'est pas de voyageur de premi classe qui, pour une somme en réalité minime, ne puisse s'offrir de Paris à Marseille un co fort supérieur à celui de ce duc de Richelieu dont nous parlions plus haut. Aussi le goût d voyages s'est-il accru avec une telle intensité qu'il est devenu comme un besoin dans toutes l classes. Facilitées pour les petites bourses, par les billets d'aller et retour, par les réductio importantes sur les longs parcours et aux familles nombreuses, les excursions à la mer et à montagne entraînent des foules énormes qui se dispersent vers les côtes si étendues et si varié de la France et les chaînes gigantesques qui la bordent à l'est et au sud. Les vitesses sont de 60, et peuvent atteindre 100 kilomètres à l'heure. En une nuit on est transporté de Paris à Marseil et en quatorze heures à Cannes, à Nice. La vapeur a supprimé la distance et le temps. Depuis u siècle l'intensité de la vie a été portée à un degré extrême.

XII. — LA VÉLOCIPÉDIE. L'AUTOMOBILISME.

Les cycles ou voitures mécaniques. — Les simples progrès de la mécanique ont dot dans les quatre ou cinq années précédant 1860 les hommes d'un moyen individuel de locomotio qui eut un grand succès, car il plaisait vivement à la jeunesse. Des roues, grâce à des ressorts étaient mises en mouvement par le jeu des pieds du cavalier; il n'y a pas d'autre mot puisque le *cycle*, la *bicyclette* étaient analogues aux chevaux de bois, amusement des enfants. Un sport nou veau fut à la disposition des jeunes gens : la *vélocipédie*. On organisa des courses de vitesse et on arriva à couvrir des distances énormes comme 585 kilomètres en 24 heures. Les bicyclettes toutefois, et c'est ici ce qui nous intéresse, rendirent des services inappréciables aux ouvriers, aux employés, aux commerçants. Elles s'adaptèrent à de petites caisses contenant des marchandises et devinrent des voitures de livraison. A la ville, à la campagne, on ne rencontre qu'ouvriers et marchands à bicyclette. Ce fut une cavalerie à bon marché et qui ne nécessite aucuns frais quand elle est au repos. On adapta aussi aux bicyclettes des moteurs à vapeur, à essence, pour épargner le mouvement fatigant des pieds : ce furent les *motocycles*.

Les automobiles. — La bicyclette qui n'avait paru qu'un jeu, était devenue une utilité. Avec un moteur à vapeur, elle rappela les premières voitures de Joseph Cugnot. On chercha à reprendre son système, à construire de véritables voitures à vapeur, marchant sur route sans nécessiter des rails, des tranchées, des tunnels, des ouvrages d'art. En 1883, un constructeur, M. *Bollée*, dirigea sur route une voiture ingénieusement agencée avec laquelle il parcourait une vingtaine de kilomètres à l'heure. On s'étonna malgré les dimensions énormes de la voiture; la

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

chaudière qui alimentait le moteur n'avait pas moins de 1 m. 50 de haut et exigeait un rèservoir d'eau de 400 litres. L'année suivante, MM. *de Dion* et *Bouton* essayèrent une voiture à vapeur avec la chaudière en avant surmontée d'une sorte de tuyau de poêle. Elle faisait peu de bruit, peu de fumée et couvrait 40 kilomètres à l'heure. On ne parla plus que des « voitures sans chevaux », des voitures se mouvant elles-mêmes l'où le nom qu'on leur donna d'*automobiles.* En 1891, la voiture de M. *Serpollet* marque un réel progrès et à partir de ce moment c'est une émulation entre les constructeurs qui amène perfectionnements sur perfectionnements. On chercha et on réussit depuis 1894, à supprimer le bagage encombrant dont devait s'embarrasser chaque chauffeur : arrosoirs, pompes pour le refoulement des cylindres du moteur, tout un attirail. En 1894, on atteignait une vitesse de 20 kilomètres à l'heure, ce qui paraissait inouï et, sur les routes, des masses de curieux se rangeaient, non sans être effrayés de cette rapidité.

La bicyclette au XX^e^ siècle.

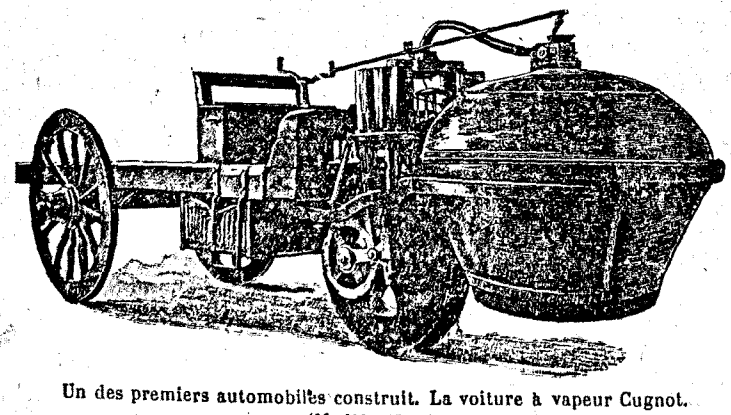

Un des premiers automobiles construit. La voiture à vapeur Cugnot. (Modèle 1771.)

Le succès des voitures sans chevaux fit naître un engouement pour le tourisme et cette application agréable stimula les commandes, les concours de vitesse. En 1894, premier concours de Paris-Bordeaux-Paris sur un parcours de 1 192 kilomètres. Cette distance fut couverte en 48 heures par la voiture, classée première, de MM. *Panhard* et *Levassor*. Les ingénieurs français rivalisaient de science et de hardiesse. On inventait des moteurs moins encombrants que les moteurs à vapeur : moteurs

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

à pétrole, à essence, à alcool; accumulateurs électriques. On plaçait le moteur tantôt en

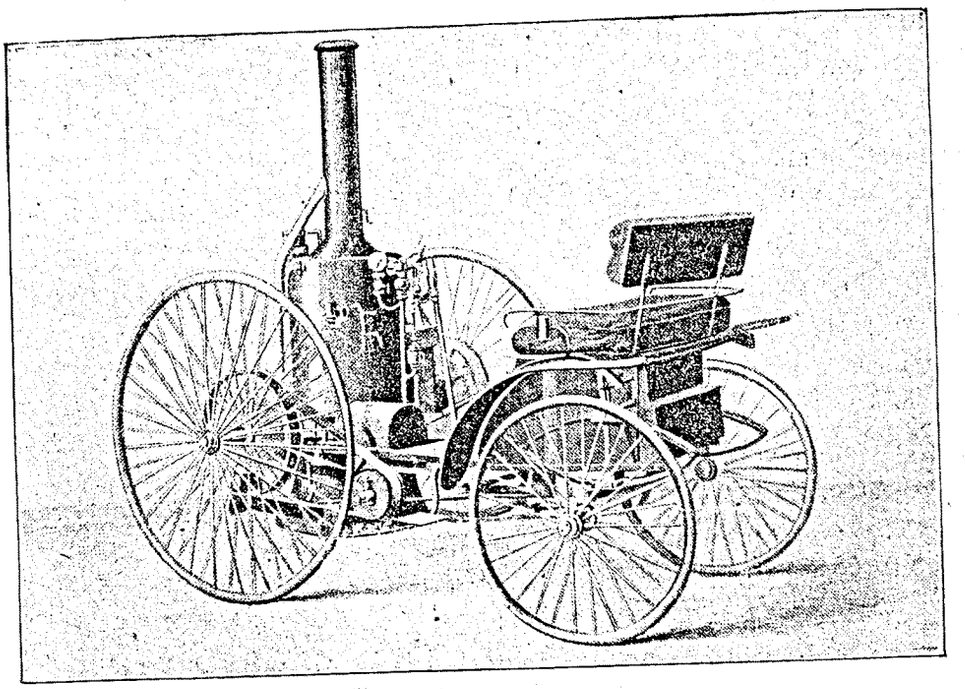

Une des premières voitures sans chevaux, construite par la maison Dion-Bouton, il y a vingt ans.

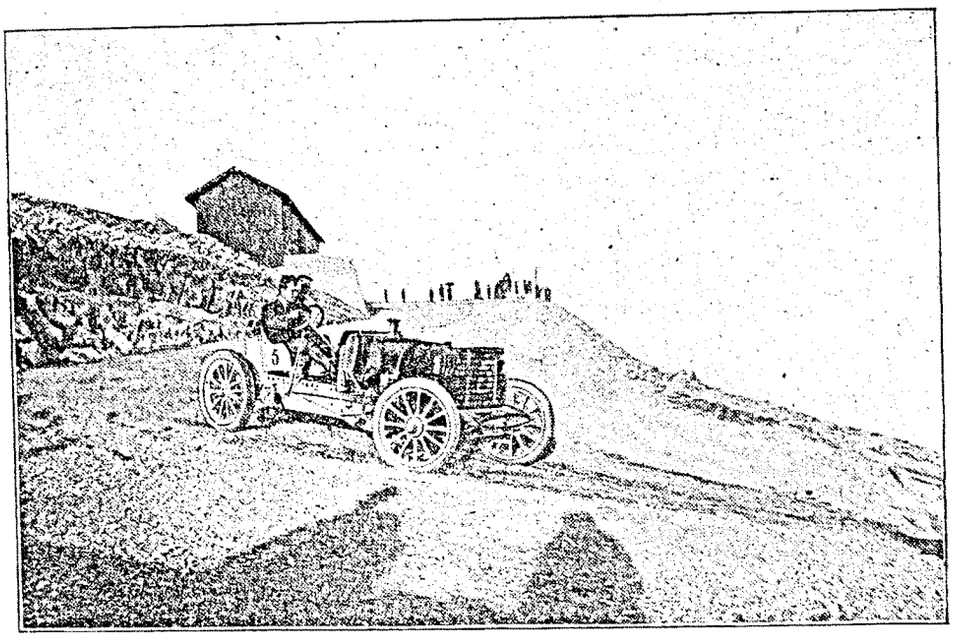

La course du Mont Ventoux.

avant, tantôt en arrière de la voiture : un volant remplaçait, pour la direction, la barre surannée de gouvernail. Au fur et à mesure que s'obtenaient des vitesses nouvelles, chaque organe de la

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

machine recevait un perfectionnement. La carrosserie se faisait plus solide à la fois, et plus légère, plus élégante. Ensuite on appliqua à l'automobile le *pneumatique* de la bicyclette, progrès

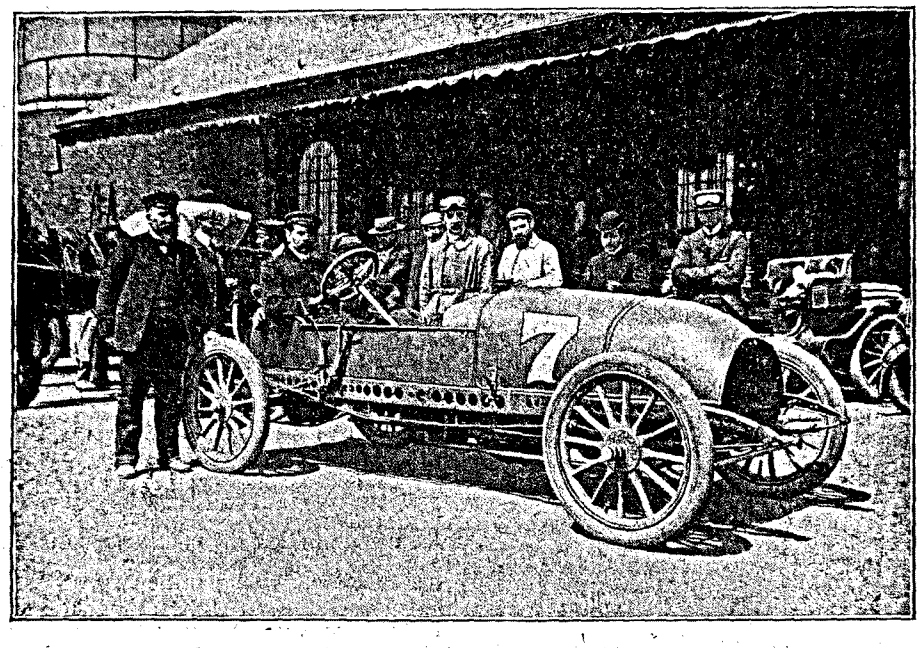

Un des derniers types de voitures de course (Clément et son automobile n° 7).

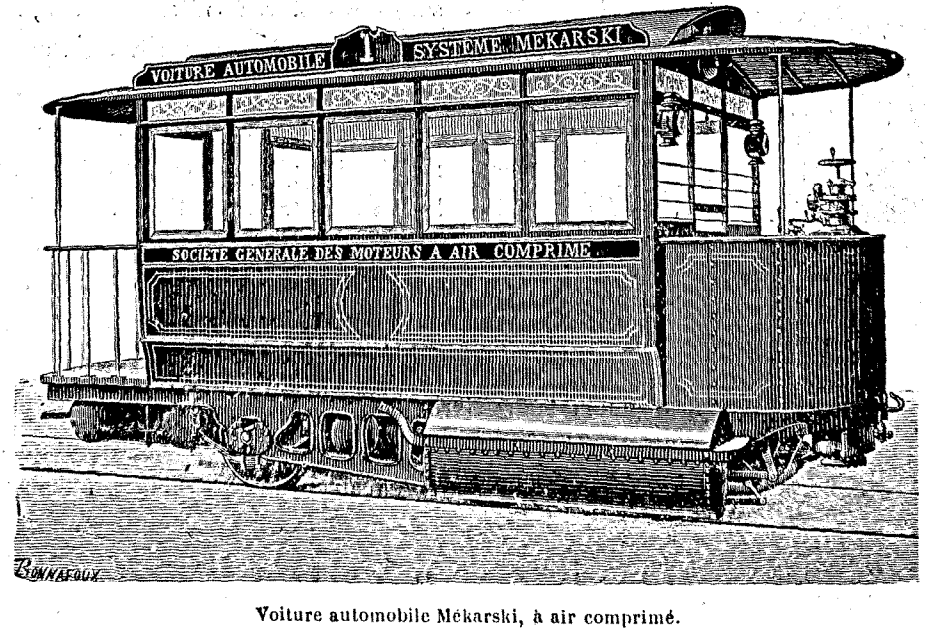

Voiture automobile Mékarski, à air comprimé.

réel qui n'entraînait pas moins des inconvénients : crevaison de pneus, éclatement, dérapage ; de là des accidents nombreux, même mortels qui pourtant n'arrêtèrent point l'élan. En 1900, à la course

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Paris-Toulouse, la vitesse obtenue fut de 64 kilomètres à l'heure, la vitesse des trains express; en 1901, dans la course Paris-Bordeaux on fit 85 kilomètres à l'heure. La puissance s'augmentait. Au lieu des petites voitures « 4 chevaux » du début on construisit des machines de 70, 80, 100 chevaux. Les montagnes n'arrêtaient plus l'automobile qui les franchit (circuit des Ardennes, 1904) à une vitesse moyenne de 92 kilomètres. En 1906, au circuit de la Sarthe, les vitesses obtenues allèrent jusqu'à 108 kilomètres. Bientôt on devait atteindre 120 kilomètres à l'heure, puis 140, puis, en 1922, 160. Et l'on continuait à construire des voitures supérieures dont les moteurs étaient de plus en plus puissants et dont la forme offrait le minimum de résistance à l'air. D'ailleurs cette rage des grandes vitesses amena plus d'une catastrophe et la mort de chauffeurs, de constructeurs, de voyageurs. Il en coûtait cher de vouloir dépassser les trains les plus rapides.

XIII. — SUR LES EAUX ET DANS LES AIRS

La navigation transatlantique. Les cités flottantes. — Les bateaux à vapeur avaient été surpassés par les chemins de fer. Mais ils restaient les seuls moyens de transport sur mer. La nécessité de lutter contre les flots, les vents, les tempêtes, a déterminé de ce côté des efforts prodigieux qui ont rendu la marine marchande aussi gigantesque que la marine militaire. On substitua aux roues l'*hélice* dont la rapidité et la force étaient plus grandes. On multiplia ces hélices et les chaudières à vapeur. Il fallut accroître la dimension et le nombre des machines. Trois, quatre cheminées signalent au loin les vapeurs transatlantiques, dont la taille est vraiment colossale. Ce sont des « cités flottantes » avec un dédale de rues, de ponts, de couloirs, d'escaliers, de chambres. L'équipage seul d'un de ces paquebots monstres comprend 365 personnes; il y a place pour 450 passagers de première classe, 150 de seconde, 400 de troisième, au total 1 000 personnes, qu'il faut faire vivre pendant six ou sept jours. On fabrique le pain, on tue les animaux pour avoir de la viande fraîche; les cuisines sont immenses et on a installé des glacières, des caves. Tout le confort moderne est réalisé dans les cabines luxueuses, salles de bains, vastes salles à manger, salons de conversation, salons de musique, fumoirs, etc. Il y a jusqu'à des lieux de promenade ménagés sur le pont à l'arrière. Dans toutes les parties du navire la lumière électrique répand sa douce clarté. Jadis, la nuit, par crainte d'incendie, on éteignait les bougies brûlant dans des lanternes ou des suspensions; aujourd'hui, chaque passager, dans sa cabine, en pressant un bouton, obtient instantanément de la lumière. On comptait environ à

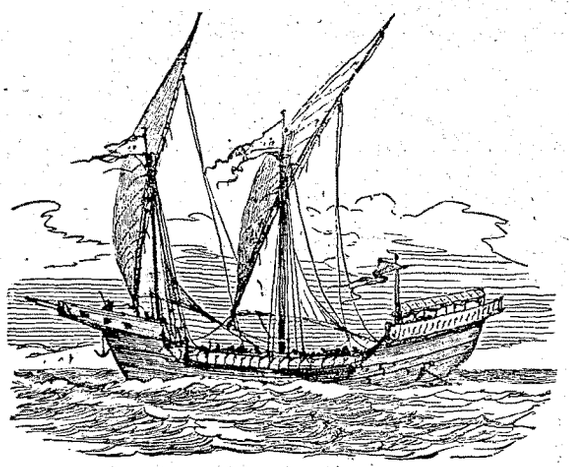

Nef du XIIIe siècle sous Saint-Louis.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

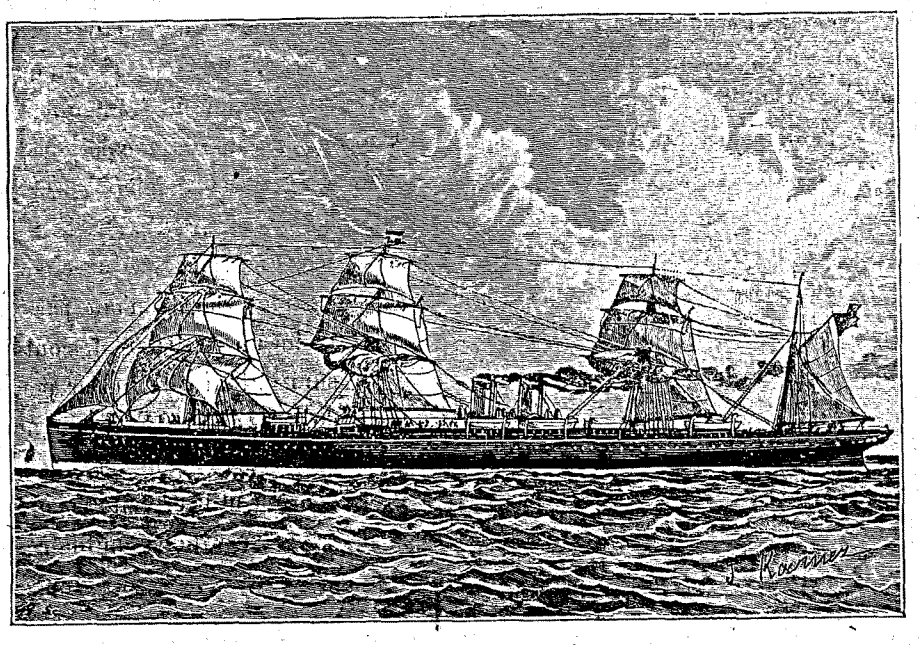

Un des premiers transatlantiques.

bord d'un paquebot 1500 lampes de 10 à 16 bougies; le courant était fourni par quatre machines de 75 chevaux chacune. Ces paquebots transportaient en même temps une masse énorme de charbon, d'approvisionnements de toute sorte, de marchandises. Il traversaient l'Océan Atlantique en six jours du Havre à New York. L'Océan n'était plus qu'une plaine liquide sillonnée sans cesse de navires de toutes les grandeurs.

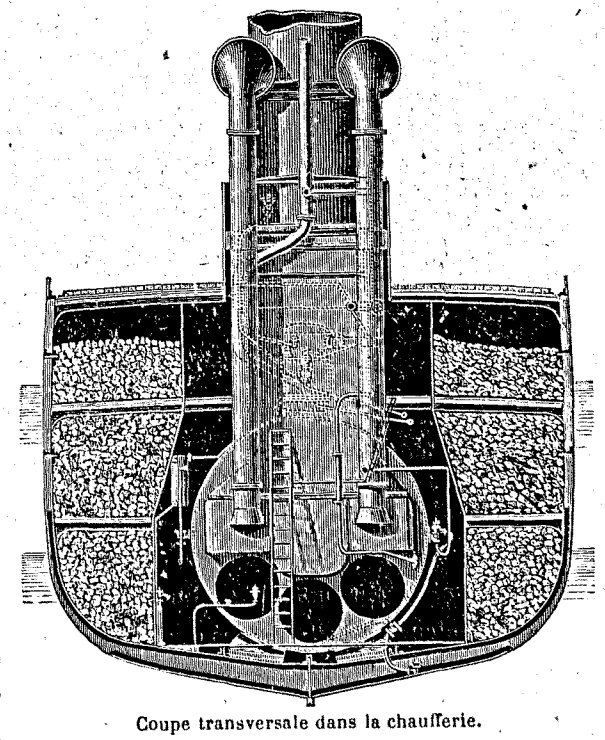

Coupe transversale dans la chaufferie.

L'homme a conquis la mer. Il veut conquérir les airs. — Dès la fin du XVIII^e^ siècle, des physiciens avaient trouvé le moyen de s'enlever dans les airs en gonflant des ballons. Les frères *Joseph* et *Étienne Montgolfier* construisirent un globe de toile ou de taffetas sous lequel ils allumaient un feu de paille : le globe s'enleva dans les airs. Les aérostats étaient trouvés. En 1783, le 5 juin, la première ascension de Montgolfier eut lieu à Annonay en présence des États provinciaux du Vivarais. Le physicien *Charles* remplaça l'air du ballon par le gaz hydrogène et

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

ferma la *montgolfière* par une soupape; le tissu fut enduit de caoutchouc et enveloppé d'un filet auquel était suspendue une nacelle. En jetant ou en conservant du lest on modérait ou accélérait l'ascension. C'était le vrai ballon. En présence de Louis XVI Étienne de Montgolfier enleva un ballon dont le panier d'osier contenait un mouton, un coq et un canard. L'expérience attira une foule considérable et réussit. *Pilâtre de Rozier* osa en personne faire la première ascension (1783).

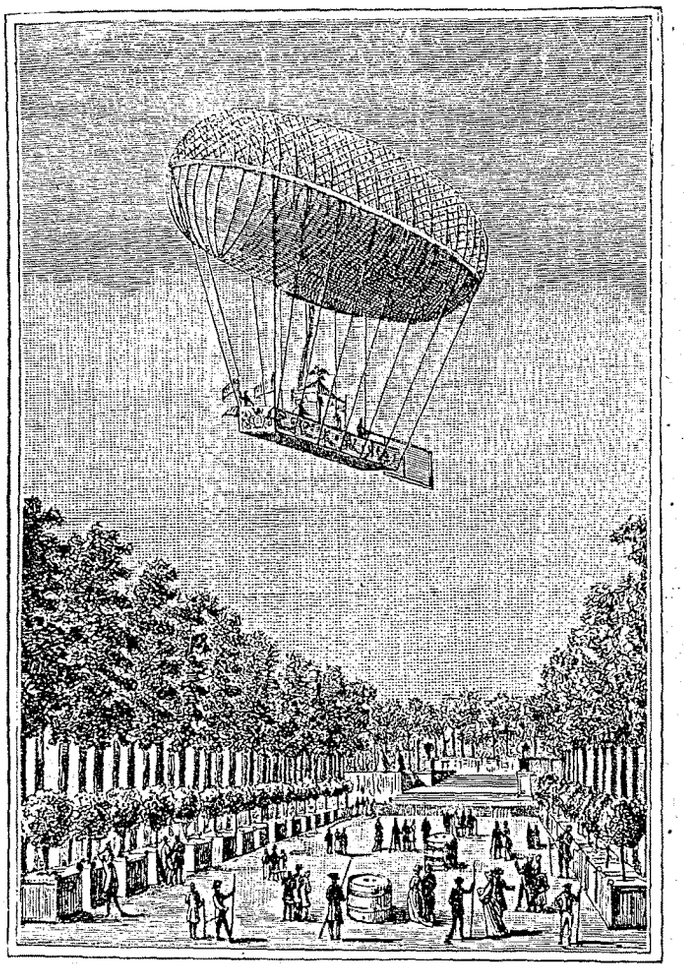

Le premier aérostat allongé des frères Robert.
Expérience du 15 juillet 1784, d'après une ancienne gravure.

Blanchard traversa la Manche en ballon (1785); mais les aéronautes de plus en plus hardis n'ont pas encore en main un instrument dont ils soient sûrs. Pilâtre de Rozier périt victime de son ardeur à Boulogne-sur-mer (1785). Pendant la Révolution, on pense à utiliser cette découverte pour les observations militaires, et les ballons de la compagnie d'*aérostiers* planèrent au-dessus du champ de bataille de Fleurus (26 juin 1794). Ces ballons étaient retenus captifs, mais l'usage n'en fut pas continué : il n'a été repris que de nos jours. En 1804, *Biot* et *Gay-Lussac* se servirent de cette invention pour aller faire dans les couches élevées de l'atmosphère des observations très intéressantes.

En 1863, un ballon gigantesque, monté par *Godard* et huit autres voyageurs, fut entraîné avec une rapidité vertigineuse vers le Hanovre où il tomba en faisant des bonds formidables et en renversant tout sur son passage; les navigateurs aériens furent recueillis couverts de blessures. Pendant le siège de Paris en 1870-1871 les ballons furent utilisés pour transporter au delà des lignes d'investissement un ministre de la Défense nationale, Gambetta, et d'autres personnes avec 3 millions de lettres. En 1874, *Crocé-Spinelli* et *Sivel* atteignirent une hauteur de 7 800 mètres et rapportèrent des données précises sur la raréfaction de l'air à cette altitude. Ils voulurent, en 1875, monter plus haut en compagnie de M. G. *Tissandier*, mais parvenus à 8 600 mètres, les deux premiers périrent.

Depuis cette époque on se préoccupa surtout de la direction des ballons. Dans l'établissement

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

militaire de Chalais-Meudon, depuis 1884, de savants officiers, *Krebs* et *Renard* travaillèrent à adapter aux aérostats les forces motrices qu'on emploie sur la terre et sur l'eau. L'homme veut dompter les vents comme il a dompté les flots. Dans la même voie MM. Santos Dumont, Lebaudy réussirent des expériences intéressantes. M. Santos Dumont se rendit si maître, en 1902, de son ballon qu'il lui fit contourner la tour Eiffel et le ramena à son point de départ à Neuilly. M. Lebaudy parvint à construire, à Moisson, près de Mantes, un énorme ballon dirigeable ayant la forme d'un cigare et, quand il était gonflé, long de 57 mètres. La nacelle suspendue à 5 m. au-dessous du ballon avait près de 5 mètres de longueur et 1 m. 60 de largeur; elle était reliée

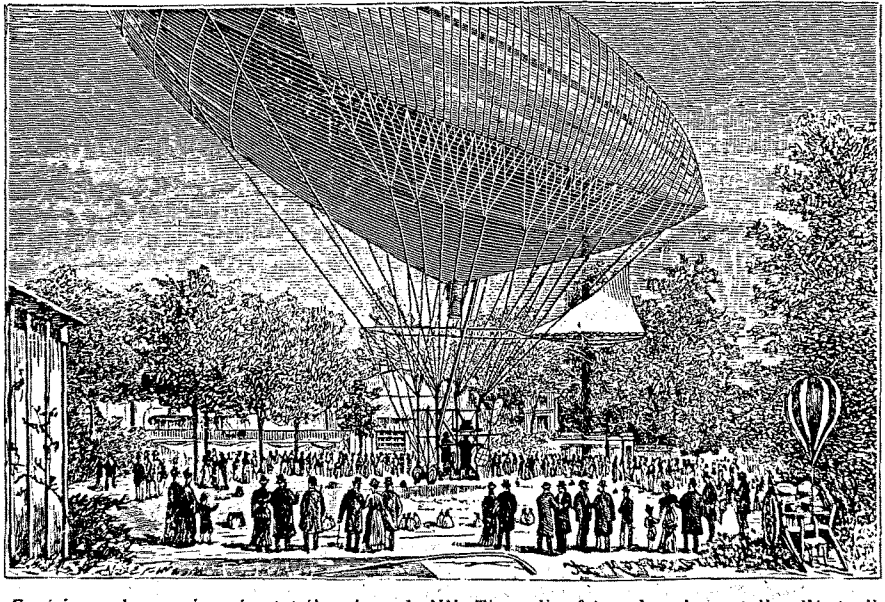

Expérience du premier aérostat électrique de MM. Tissandier frères dans leur atelier d'Auteuil, le 8 octobre, d'après une photographie.

à l'enveloppe gonflée de gaz par 28 fils d'acier. Un moteur à pétrole de 40 chevaux actionnait deux hélices latérales de 2 m. 80 de diamètre faisant 1 000 tours par minute. Non seulement le dirigeable Lebaudy fit de nombreux voyages autour de Moisson, mais de Moisson à Meaux et au camp de Châlons. Pendant la guerre de 1914-1918 les dirigeables des alliés et les zeppelins allemands rendirent des services, accomplissant des missions lointaines de reconnaissance et de bombardement. Mais ces engins étaient trop facilement détruits par les aéroplanes et les canons antiaériens.

L'automobilisme reçut des applications commerciales. Grâce à des moteurs puissants on put transporter les poids les plus lourds : on eut des *camions* automobiles. Les grands magasins firent leurs livraisons en énormes voitures automobiles. Ce nouveau moyen de locomotion était capable de se plier à toutes les conditions et de comporter toutes les proportions; ressource nouvelle et précieuse pour le commerce, et qui ne paraît pas avoir diminué le nombre des chevaux employés.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

XIV. — L'ÉLECTRICITÉ ET LES TRANSPORTS

Voitures électriques. — Comme il était arrivé pour l'industrie, l'électricité remplaça souvent la vapeur. Des *locomotives électriques* ont été construites par des Compagnies de

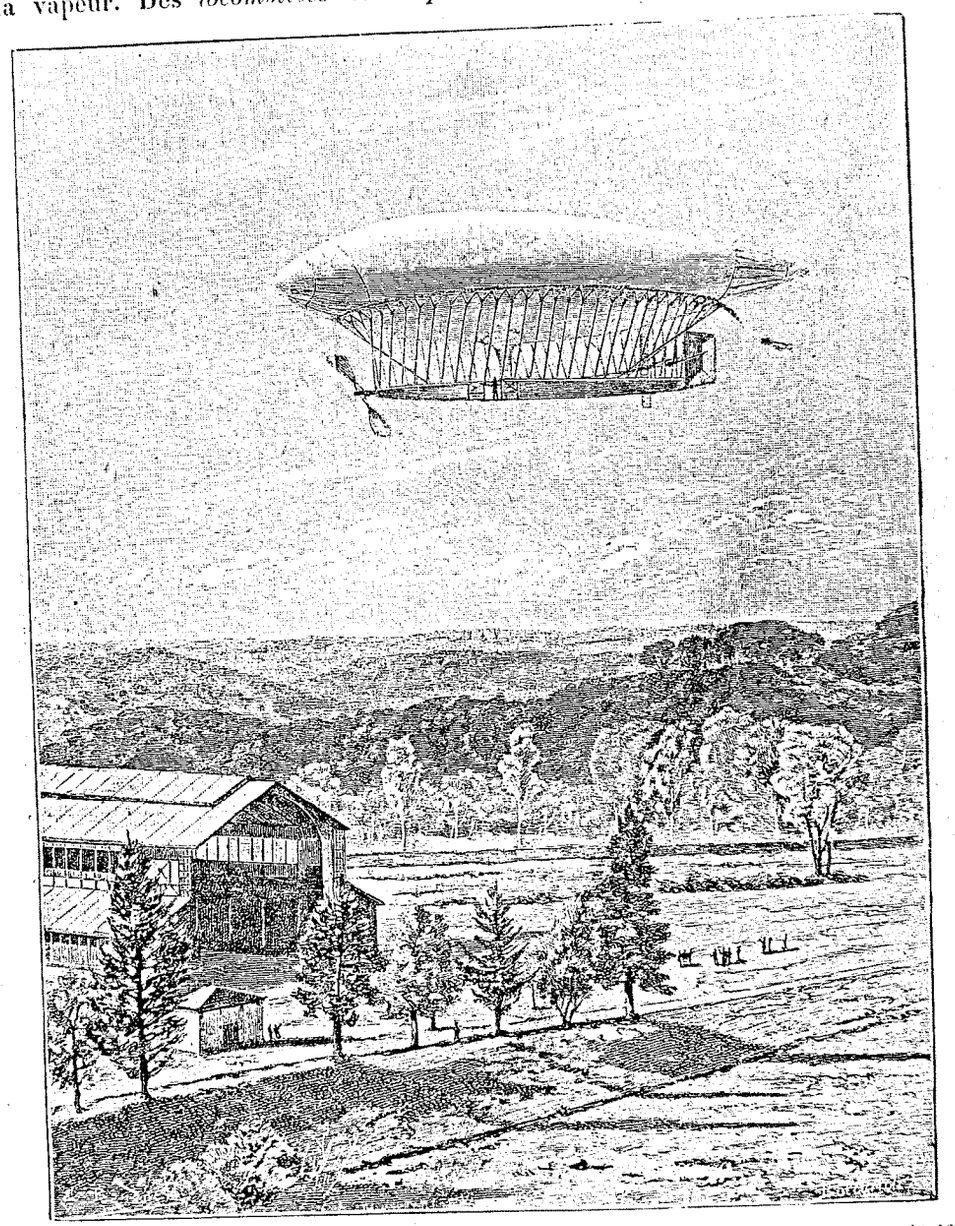

L'aérostat dirigeable de MM. Renard et Krebs revenant à sa gare de départ (Expérience du 9 août 1884).

chemins de fer et réalisent une vitesse de plus de 100 kilomètres à l'heure, mais qu'on ne peut généraliser à cause de l'état des voies, des courbes et des ouvrages qui n'ont pas été aménagés pour les marches vertigineuses.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

On devait se servir plus avantageusement de l'électricité pour les petits parcours : des *tramways* électriques sillonnèrent bientôt les rues des grandes cités et accrurent singulièrement la circulation. Paris seulement était chaque jour traversé par 1 300 omnibus dont plusieurs « sans chevaux » par autant de tramways à chevaux ou « sans chevaux », par 3 000 automobiles et, aux beaux matins d'été, par 50 000 cycles. Si larges qu'on les eût faites, les rues de Paris devenaient insuffisantes. On résolut alors d'imiter Londres doté d'un *chemin de fer souterrain*.

Sous Paris; le chemin de fer métropolitain. — On entreprit de créer sous les rues de la grande ville tout un réseau de voies ferrées, travaux gigantesques qui exigeaient la

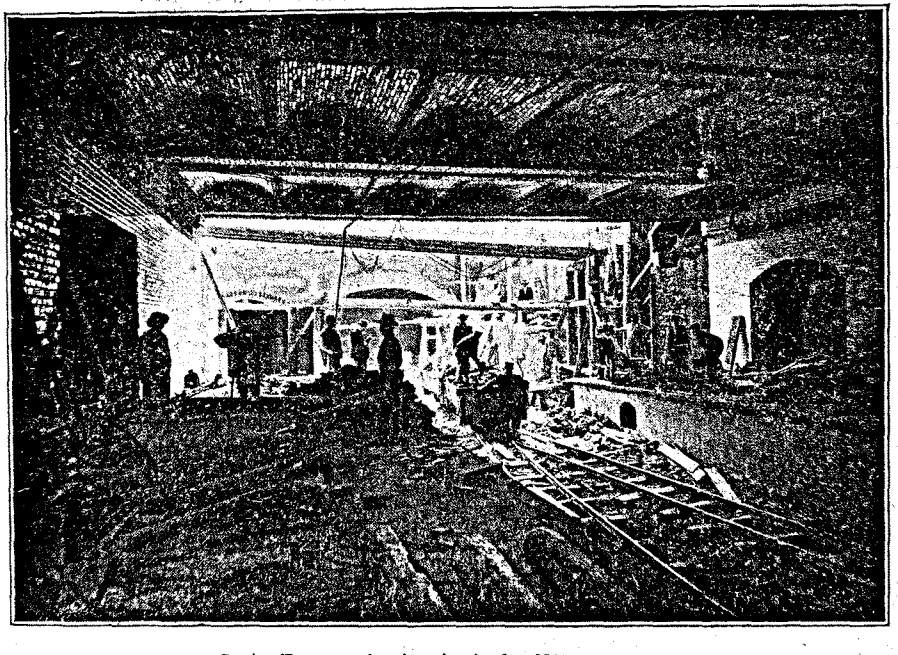

Paris. Travaux du chemin de fer Métropolitain.

construction de tunnels capables de supporter la circulation supérieure. Il fallait non seulement édifier les voûtes de ces tunnels, mais encore les étendre à l'endroit des stations. On ne saurait calculer ce qu'il fallut déblayer de millions de mètres cubes de terre sans cependant gêner les canalisations si compliquées du gaz, de l'eau, de l'électricité, et les égoûts. On a dû fermer, dans sa partie inférieure, le tunnel par un sol artificiel de maçonnerie. Une double voie facilite les voyages d'aller et retour et les locomotives employées sont électriques.

Toute l'énergie absorbée par le Métropolitain est électrique et fournie par l'usine du quai de la Râpée qui produit un courant à la fois continu et discontinu : une partie de ce courant alimente une sous-station électrique sur la place de l'Étoile entre les avenues Hoche et Wagram. Cinq moteurs à deux cylindres, d'une puissance de 2 600 chevaux, alimentés par 18 chaudières semi-tubulaires, produisent l'énergie électrique, transportée dans une galerie spéciale, construite sous la rue de Bercy et le boulevard Diderot. Les câbles sont reliés directement aux voies, le

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

pôle positif au rail conducteur placé entre les deux roulants et le pôle négatif à ceux mêmes qui ramènent à l'usine la force non consommée.

La rapidité des communications a tellement été appréciée des Parisiens que les premières lignes de la porte Maillot (1900) à la porte de Vincennes et de la porte Dauphine à la place de la Nation ont été tout de suite envahies par des millions de voyageurs. Complet, le Métropolitain de Paris, sans encombrer la circulation desservira toutes les régions de la capitale. Il passe sous neuf lignes de chemin de fer, et plusieurs fois la Seine, tantôt sur viaduc comme de Passy à Grenelle, tantôt en de gigantesques tubes de fonte plongés sous le fleuve. Aux croisements, il y a plusieurs étages de gares, notamment à la place de l'Opéra.

Le facteur.

XV. — *POSTES, TÉLÉGRAPHES, TÉLÉPHONES*

Les postes modernes. — Un tel développement des moyens de transport ne pouvait que faciliter les correspondances. On est loin du temps où Mme de Sévigné plaignait les pauvres courriers qui par monts et par vaux, par le froid et le chaud, portaient ses lettres en Provence! Aujourd'hui lettres, journaux circulent avec la même rapidité que les voyageurs. L'administration des Postes, service d'État, dispose de toute une armée d'agents, qui depuis les employés de l'Hôtel Central rue du Louvre où se concentrent les arrivages et les départs, jusqu'à l'humble facteur de village, manipulent et transmettent des quantités prodigieuses de lettres, de cartes postales, d'imprimés, de journaux de toute sorte. Nous ne saurions décrire ici l'agencement ingénieux de l'Hôtel Central, l'immense table où se déversent des flots de lettres, qu'il faut trier, distribuer selon les régions, envoyer aux différentes gares par des voitures, aujourd'hui automobiles. Des bureaux ambulants accrochés aux trains rapides ou express reçoivent les correspondances et les distribuent, à chaque station, d'où se fait la répartition dans chaque région. Ce service méthodiquement organisé assure aux correspondances commerciales le plus de célérité possible et par de nouvelles mesures on cherche encore à le hâter. On

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

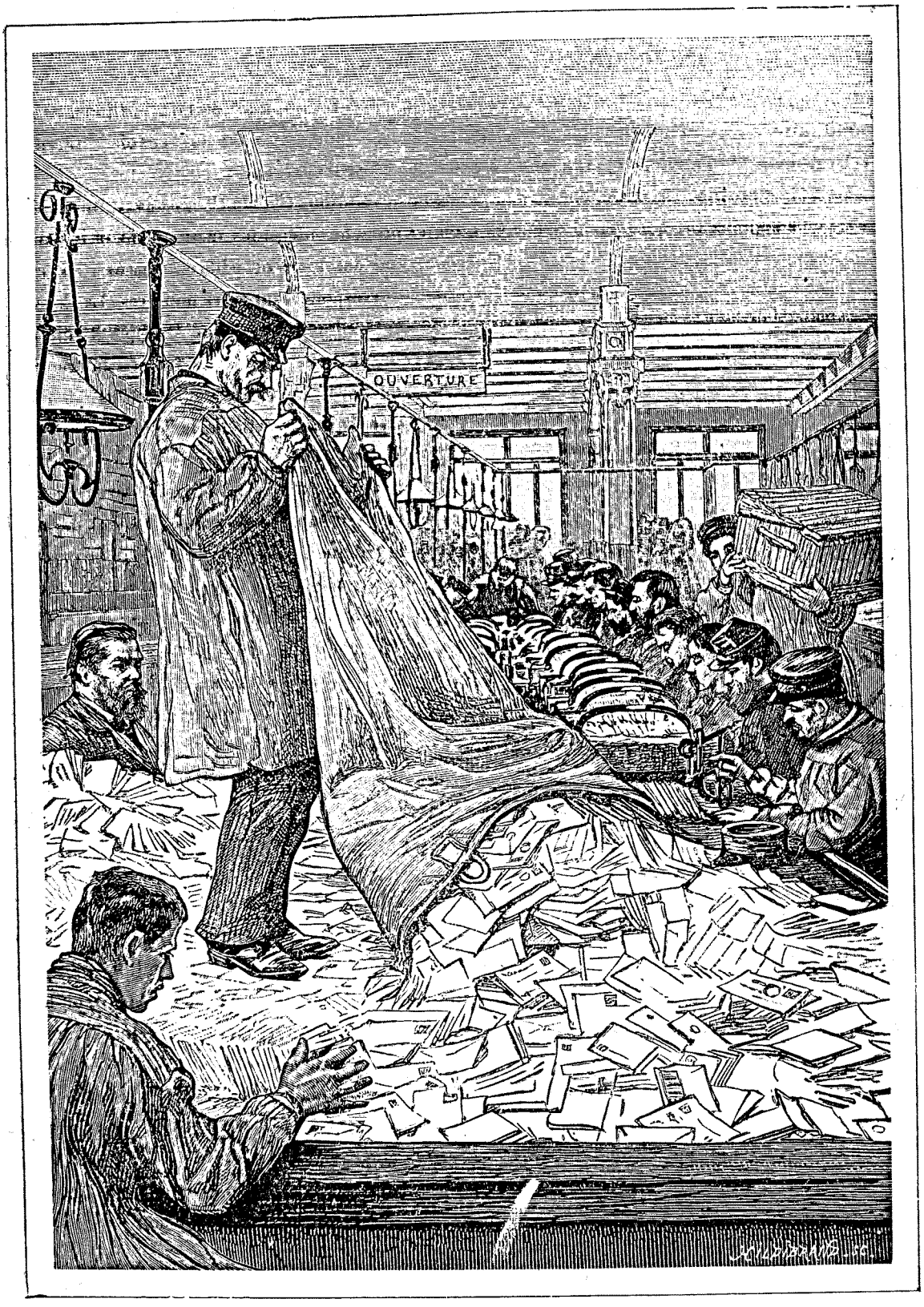

Le tri des lettres à l'Hôtel des Postes.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

compte qu'en France l'échange des lettres monte à un chiffre annuel de 863 millions. On ne saurait dire en outre quelle aide la poste prête au commerce pour les envois d'argent et d'échantillons. On l'a même chargée d'un service de Caisse d'épargne.

La télégraphie. Chappe. — A l'époque de la Révolution, *Claude Chappe* avait imaginé un système de signaux indiqués par des barres mobiles prenant différentes inclinaisons et installées sur des tours ou édifices classés : les mots correspondaient à des nombres. La Convention adopta le système Chappe et une première ligne fut établie jusqu'à la frontière du nord. Le 1er septembre 1794, à midi, une dépêche partie de la Tour Sainte-Catherine à Lille, arrivait de station en station jusqu'au dôme du Louvre à Paris. La Convention entrait en séance. Carnot monta à la tribune et annonça qu'il venait de recevoir par le *télégraphe* (grec : *écriture de loin*) la nouvelle suivante : « Condé est restitué à la République, la reddition a eu lieu ce matin à six heures. » On applaudit avec frénésie et dès lors on établit partout des *télégraphes aériens* qui ne nous surprennent pas depuis que nous voyons fonctionner la télégraphie électrique.

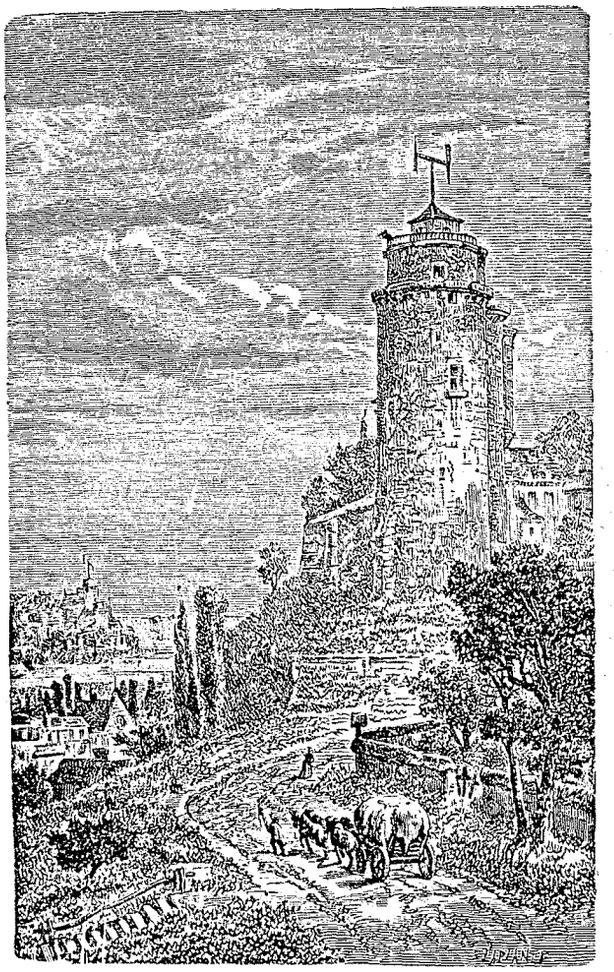

Les anciens télégraphes aériens (système Chappe).

Le premier télégraphe électrique. — Après les travaux admirables des savants *Ampère* et *Arago* qui trouvèrent moyen d'utiliser les courants voltaïques, on établit, sous le règne de Louis-Philippe, sur les indications et les instances d'Arago, un télégraphe *Foy-Bréguet* le long du chemin de fer de Paris à Rouen (1845). Ce télégraphe reproduisait aux stations de la ligne les signaux du télégraphe aérien. Ce n'était encore qu'un heureux début. Ce système fonctionna jusqu'au 11 juin 1854. *Morse* déjà (1837) avait mis en usage un appareil qui porte son nom : le *transmetteur* était un *interrupteur* qui en établissant un *contact* électrique plus ou moins prolongé, marquait les *traits* et les *points* d'un alphabet; le *récepteur*, à l'autre bout de la ligne, à mouvement d'horlogerie, reproduisait sous l'action du courant plus ou moins interrompu les signaux transmis.

En Angleterre le physicien *Wheatstone* avait imaginé le *télégraphe à aiguilles* et inventé le

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

télégraphe à cadran. Les systèmes les plus ingénieux se succédèrent : appareils *Blackwell*, *Bonetti*, *Hughes*. Ce dernier créa le télégraphe *imprimeur*.

Les câbles; télégraphes sous-marins. — De même que le chemin de fer passait sous les montagnes, le télégraphe passa sous la mer. En 1849, on réussit avec la *gutta-percha*, apportée de la Malaisie et qui constitue un excellent isolateur, à faire un câble qui put être jeté dans la Manche, en 1851, de Douvres à Calais. Paris et Londres se trouvèrent en relations télégraphiques.

Grâce à un immense navire, le *Great-Eastern*, qui le portait enroulé, on posa (1858) un câble électrique au fond de la mer, entre l'Irlande (Valentia) et Terre-Neuve. L'Europe fut ainsi

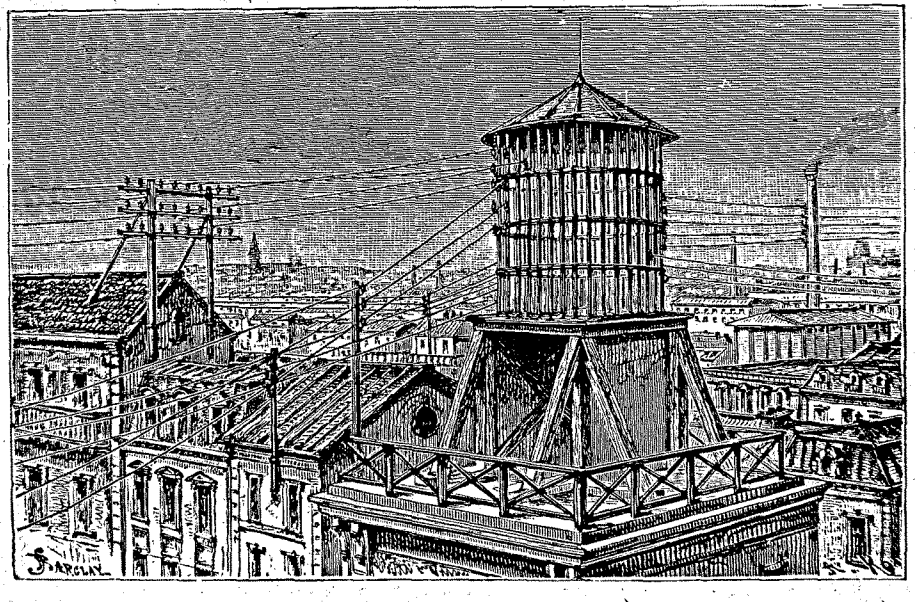

Tourelle de concentration.

reliée à l'Amérique. De nouveaux fils furent jetés de 1865 à 1872, et l'Angleterre était bientôt reliée à l'Amérique par trois câbles. La France, en 1869, voulut avoir le sien, qui, de Brest, va au petit îlôt de Saint-Pierre, près de Terre-Neuve, avant de rejoindre la côte du Massachusetts à Plymouth; deux autres lignes la relient aux Antilles et à l'Amérique du Sud. Comme la différence de longitude détermine des changements d'heure, on obtient ce résultat singulier, que les dépêches expédiées d'Europe arrivent dans l'Amérique du Nord six heures avant l'heure à laquelle elles sont parties. Expédiée à dix heures du matin, la dépêche est reçue presque aussitôt, et cette heure correspond à quatre heures du matin en Amérique. On a relié aussi l'Asie à l'Europe et, ainsi, peu à peu les lignes télégraphiques enveloppèrent le monde entier.

La télégraphie sans fil (1898). — Aujourd'hui c'est bien une autre merveille. On n'a plus besoin ni de câbles, ni d'appareils compliqués de fils électriques. La télégraphie *sans fil* fut découverte en 1898 par un physicien italien, *Guglielmo Marconi*. Le principe de M. Marconi

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

repose sur la découverte du physicien *Henry Hertz*, de Bonn, à savoir que l'électricité se propage dans l'espace par des *ondulations analogues aux ondulations lumineuses et ayant même vitesse* (300 000 kilomètres par seconde). L'appareil comprend : au départ, un *transmetteur* ou *radiateur*, et, à l'arrivée, un *récepteur*; la distance parcourue par les ondes dépend de la longueur de l'étincelle de la bobine d'induction. Les intempéries, pluie, neige, vent, ne s'opposent pas à la propagation des ondes. Le secret des correspondances semble assuré, car il est nécessaire que

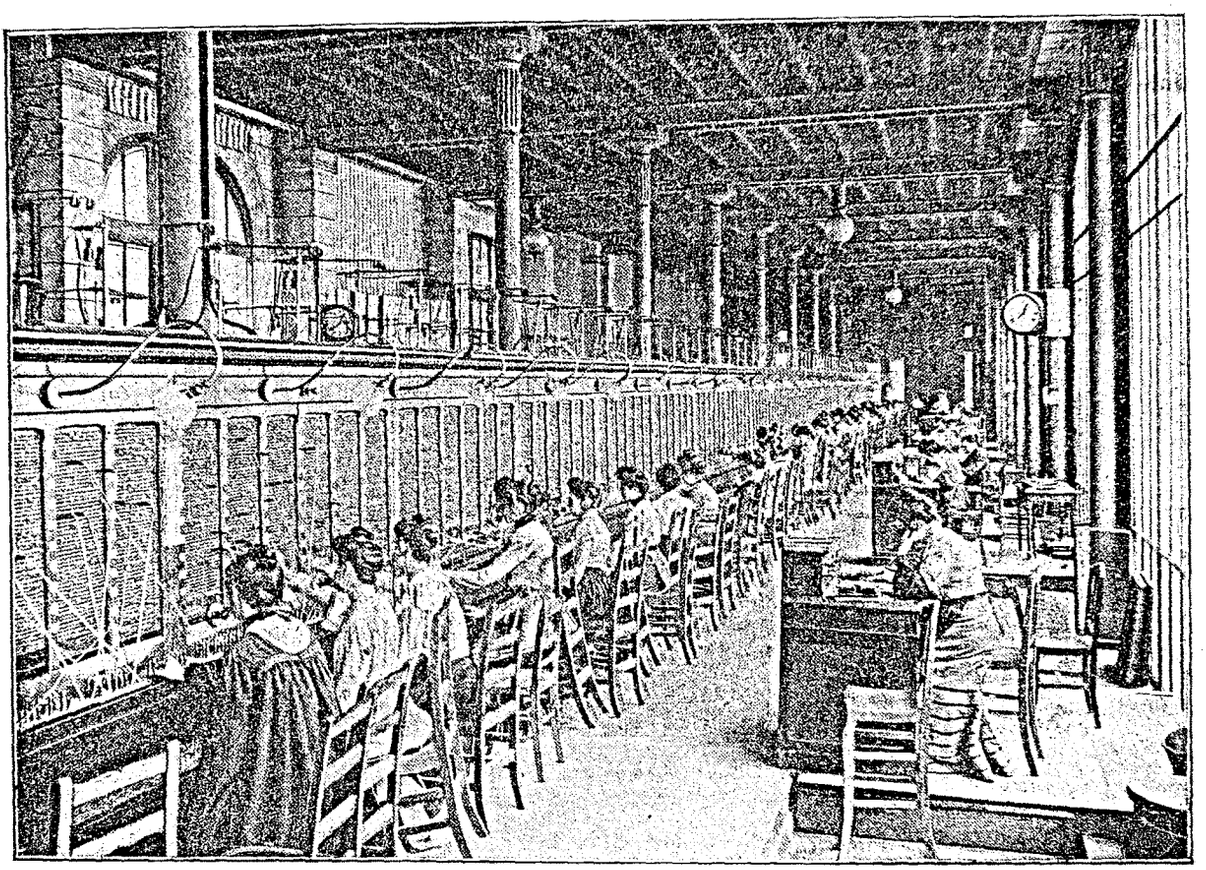

Bureau téléphonique.

transmetteur et récepteur soient accordés d'avance. Grâce au télégraphe sans fil, les navires en pleine mer, les avions dans l'air peuvent communiquer avec des stations terrestres. Les paquebots en cours de route reçoivent d'incessantes dépêches et, sur certaines on imprime même un journal donnant les nouvelles du jour. Les trains de chemins de fer peuvent recevoir aussi des dépêches et cette découverte a été tout de suite utilisée par la télégraphie militaire : elle est d'une ressource infiniment précieuse en campagne.

Les téléphones. — César raconte que les Gaulois disposaient dans les campagnes des hommes qui criaient de poste en poste les nouvelles et les ordres. Le massacre des Romains à Genabum fut ainsi connu, en un jour, des habitants de Gergovie, malgré une distance de

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

quatre-vingts lieues. Au XIXe siècle ce fut l'électricité qui porta au loin la voix humaine. On construisit d'abord des *vibrateurs électriques* (1847-1852), et en 1861, *Philippe Reiss* établit le premier *téléphone*, qui ne transportait que des sons isolés, des sons musicaux. Un Américain, Anglais d'origine, *Graham Bell*, transporta la parole même. Son appareil fut remarqué à l'Exposition de Philadelphie en 1876, et Graham Bell put engager une conversation à la distance de 22 kilomètres; appareil d'autant plus commode que les fils du télégraphe ordinaire servent à la transmission des sons. D'autres appareils furent construits par *Gover* et *Edison*, et l'usage du téléphone se répandit de plus en plus en Amérique et en Europe, même entre des villes fort éloignées. Des articles de journaux, dictés de Londres par téléphone, ont été imprimés à Paris; on peut causer de Paris à Marseille, de Paris à Rome.

XVI. — LE COMMERCE AUX XIXe ET XXe SIÈCLES

L'activité commerciale. — Au XVIIe siècle le bon la Fontaine admirait déjà les progrès réalisés de son temps :

> Lorsque le genre humain de gland se contentait,
> Ane, cheval et mule aux forêts habitait :
> Et l'on ne voyait point, comme au siècle où nous sommes,
> Tant de selles et tant de bâts,
> Tant de harnais pour les combats,
> Tant de chaises, tant de carrosses, etc. (Livre IV, 13)

Qu'eût-il dit s'il eût contemplé les merveilles réalisées en notre siècle : les chevaux remplacés par la vapeur, les voitures entraînées en longues files sur des routes de fer par de véritables monstres de fer animés par le feu, soufflant à grand fracas, sifflant et marquant leur passage vertigineux par un long bourrelet de fumée blanche qui se dissémine à travers la campagne!

Aussi quelles conséquences! quelle activité commerciale! Quoique la France, sous ce rapport, soit loin d'égaler l'Angleterre et les États-Unis, son commerce n'en a pas moins pris une extension prodigieuse. En 1789, le commerce extérieur pouvait s'élever pour l'importation à 577 millions; pour l'exportation à 447 millions et demi, total 1 milliard 15 millions : un siècle plus tard la valeur du commerce français dépassait dix *milliards*.

La richesse *monétaire* de la France était évaluée à 4 milliards 100 millions *or* et 2 milliards 106 millions *argent*.

Les centres de commerce. — La France a dû agrandir ses ports déjà magnifiques du *Havre*, de *Nantes*, de *Saint-Nazaire*, de *Boulogne*, de *Calais*, de *Bordeaux*, de *Cherbourg*, de *Brest* — ces deux derniers, malgré leur spécialité militaire, n'en servaient pas moins, et de façon très active à la marine marchande — de *Marseille*, la reine de la Méditerranée. *Lyon* est

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

la capitale commerciale de la vallée du Rhône, *Toulouse*, celle de la vallée de la Garonne; *Rouen*,

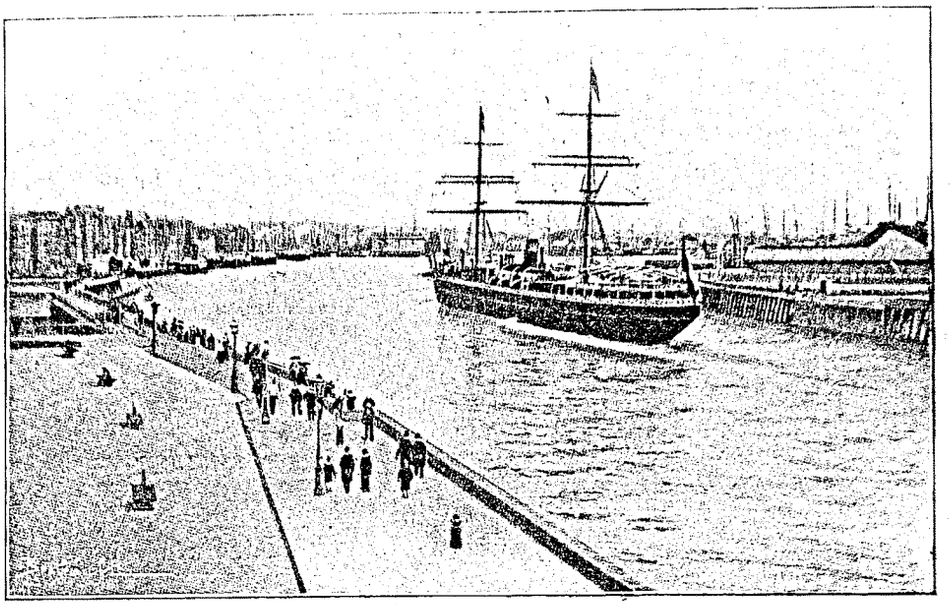

Le Havre. (Photo Neurdein.)

entre le Havre et Paris, garde son rang de grande cité; *Lille* est commerçante autant qu'indus-

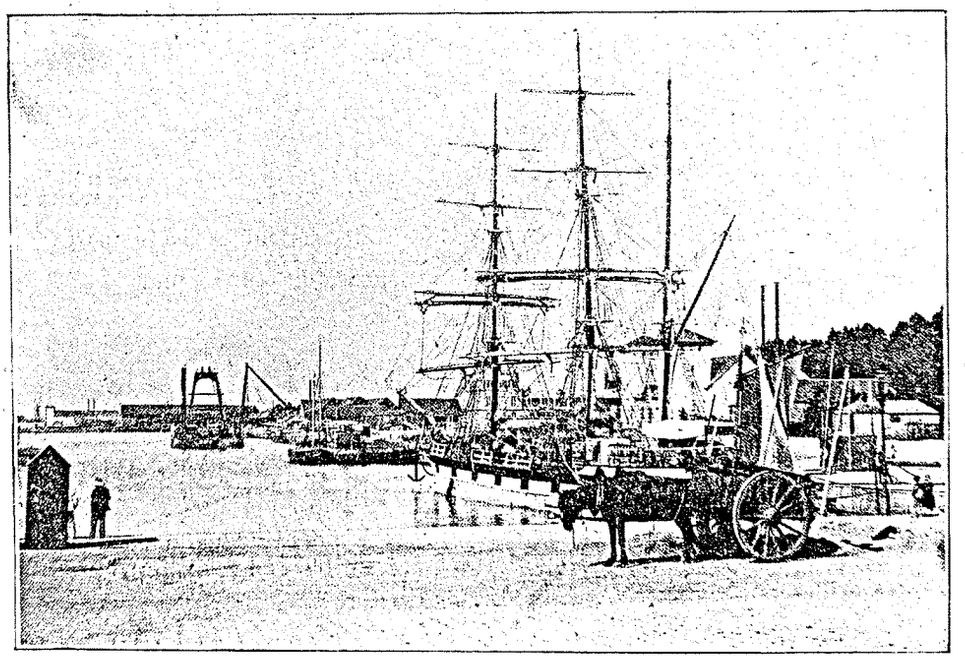

Saint-Nazaire.

trielle. *Paris* n'a point la mer, bien que des projets soient étudiés pour la lui amener. Mais, placé au centre d'un vaste réseau de voies ferrées, il prend une importance de plus en plus considérable

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

et sa population atteignait déjà presque 3 millions d'habitants. On ne saurait ici tracer le tableau du commerce de Paris si vaste, si compliqué, si varié, depuis les encombrements des pavillons des Halles (construits sous le second Empire) et les silhouettes pittoresques des dames de la Halle qui sont une corporation populaire, jusqu'aux immenses magasins de nouveautés où s'entassent des millions de marchandises et où s'engouffrent chaque jour des milliers d'acheteurs, jusqu'aux bazars à bon marché, jusqu'aux boutiques étincelantes qui, le long des principales rues, des boulevards, séduisent le passant par le luxe et l'harmonie de leurs étalages. Le commerce parisien est un des grands attraits de Paris et qui ne contribue pas peu à lui amener, de tous les coins du monde, quantité d'étrangers.

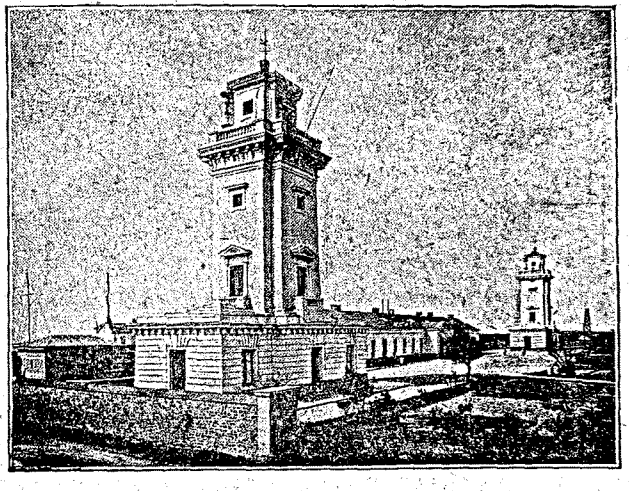

Phare de la Hève. (Photo des Monuments historiques.)

La liberté commerciale. — L'Angleterre avait, par une réaction hardie contre les préjugés des autres siècles, inauguré en 1846 les réformes commerciales, en ouvrant toutes grandes les portes de son pays aux céréales et aux bestiaux étrangers, et en renonçant au *système prohibitif*. La Belgique aussi avait accompli sa réforme économique. La France fut jetée en 1860, trop brusquement, dans cette voie de liberté par la volonté de l'empereur Napoléon III, et le *traité de commerce* signé avec l'Angleterre fut imposé à l'industrie française, mal préparée à soutenir la concurrence anglaise. La France pourtant n'avançait que de la prohibition à la *protection*, et des droits assez élevés étaient encore maintenus sur les importations de nos voisins, qui acceptaient presque en franchise nos vins et nos produits agricoles. Des traités de commerce analogues furent signés successivement de 1860 à 1866, avec la Belgique, le Zollverein, des pays allemands l'Italie, la Suisse, la Suède et la Norvège, l'Espagne, l'Autriche, les Pays-Bas.

Or les traités qui favorisaient les départements du Midi, principalement agricoles, amenèrent des crises très graves dans les départements industriels du Nord, qui, obligés de renouveler leur outillage, gênés par le prix élevé de la main-d'œuvre et le poids des impôts, ne purent soutenir la concurrence. La Prusse, victorieuse en 1870, imposa à la France, par le traité de Francfort, une clause onéreuse qui contraignait le gouvernement français à lui accorder les tarifs de la nation la plus favorisée, et l'industrie allemande a largement profité de cet avantage. Aussi le régime économique a-t-il donné lieu dans les Chambres françaises à de vives discussions, et les théories protectionnistes ont-elles repris le dessus, sans triompher pourtant. Heureusement, après la guerre de 1914-1918, la victoire de la France devait lui permettre de se libérer du traité de Francfort et de ses onéreuses conséquences.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Commissions internationales ; propagation du système métrique. — A Londres, en 1851, naquit l'idée du *Congrès international de statistique*, qui se tint à Bruxelles en 1853, à Paris en 1855 et successivement dans d'autres capitales. Presque chaque année de nombreux *congrès* se réunissent pour l'étude des questions scientifiques, médicales, économiques, sociales, qui font, aujourd'hui plus que jamais, des savants de tous les pays, une vaste communauté.

Un guichet à l'émission d'un emprunt.

Une association s'est formée également en 1855 pour aider à la propagation du *système métrique*. La *Hollande*, la *Belgique*, l'*Italie* ont accepté ce système si rationnel, ainsi que l'*Espagne* et le *Portugal*. En Angleterre il a, en 1863, obtenu, par un vote du Parlement, droit de cité, sans être officiel. En 1869, le gouvernement français convia les différents pays à se faire représenter dans une commission chargée de construire un *mètre* destiné à servir de prototype international. Une conférence diplomatique régla l'installation d'un *Bureau international de poids et mesures* (1872).

Unité monétaire. — Tous les peuples s'accordent à faire l'éloge du *système décimal*, si clair et si simple pour les grands calculs comme pour les minimes. Les traditions cependant sont si fortes que l'unité monétaire n'est réalisée qu'avec la *Suisse*, la *Belgique*, l'*Italie*, la *Grèce*. Une convention monétaire a été conclue avec ces pays en 1866, et déjà 70 millions d'hommes usent, pour le commerce, du même système de monnaies. Le *système décimal* a été adopté dans les Principautés Danubiennes (1867), aujourd'hui la Roumanie

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Le crédit commercial; les institutions de crédit; les assurances. — Le commerce vit de crédit. L'Angleterre compte, en dehors de sa Banque nationale, une foule de banques privées (plus de 2 250), qui jouissent également du privilège d'émettre du papier-monnaie. En France ce privilège est attribué à la seule *Banque de France*. Mais il ne s'en est pas moins constitué de nombreuses *sociétés de crédit*. La multiplicité des rentes d'État, des *actions* de sociétés, des *obligations* diverses, a amené le développement des marchés financiers ou *Bourses*, qui correspondent toutes entre elles et sont comme solidaires. Dans cette énorme circulation de valeurs commerciales, il arrive parfois des troubles, dus à des causes politiques ou économiques, qui amènent des catastrophes, des *krachs*, suivant un mot allemand devenu familier depuis un désastre financier survenu à Vienne.

On aurait à écrire des chiffres fantastiques si l'on pouvait exactement additionner toutes les valeurs industrielles et commerciales du monde actuel. Quelle différence entre le point de départ et l'arrivée. L'homme primitif échangeait péniblement des moutons contre un bœuf, une peau de bête contre un outil, un ustensile. Aujourd'hui des hommes, armés seulement d'un carnet et d'un crayon, font en quelques minutes des opérations commerciales par dix et cent mille francs. Ils achètent, ils revendent sans que la marchandise soit déplacée. Une parole, une note suffisent pour remuer des millions et les capitaux accumulés circulent avec une facilité que n'auraient jamais pu comprendre les hommes obligés, il y a seulement quelques siècles, de transporter à grand renfort de voitures des sommes qui nous paraîtraient minimes. Là, comme dans le mouvement industriel, on reste confondu par les résultats obtenus et surtout par l'aisance avec laquelle l'homme a pris possession de l'espace sur les terres, sur les eaux, et presque dans les airs!

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

CHAPITRE XI

A L'ÉCOLE

I. — *ÉPOQUE GAULOISE ET ROMAINE*

Un casier de livres de l'antiquité.

Dans la forêt; les écoles druidiques. — C'est par la tradition orale qu'aux temps primitifs, se transmettaient dans les familles les leçons de l'expérience. Dès que l'homme eut un langage, il eut une instruction orale. Ce n'est qu'aux époques historiques qu'on se préoccupa de réunir la jeunesse pour lui apprendre ce que les hommes savaient, ce qui devait être le point de départ de toute science nouvelle. Sous les hautes futaies des forêts, les druides gaulois énonçaient en des milliers de vers toute leur science soigneusement cachée au peuple, révélée seulement à leurs disciples. Aussi n'écrivaient-ils pas leur doctrine que leurs jeunes élèves devaient retenir par cœur; il ne fallait pas moins à ceux-ci, avant d'y parvenir, vingt années d'études. Et dans les retraites profondes, mystérieuses des forêts, près des rochers, des dolmens, des menhirs solitaires, les druides expliquaient le cours des astres, les lois des nombres, les vertus des plantes, les secrets de la divination ou magie.

Sur les bancs des écoles romaines. — Les Romains comptaient beaucoup sur l'instruction pour s'assimiler les Gaulois. Ils ouvrirent des écoles, dont les plus prospères furent celles de Marseille et d'Autun, plus tard celles de Narbonne, de Trèves, de Toulouse, de Bordeaux. Les écoles d'Autun surtout égalaient par la magnificence de leur construction les plus beaux temples de la cité; sur les murs de leurs portiques on voyait peintes les terres et les mers alors connues et inscrits les noms des peuples de l'univers. C'était sur ces cartes immenses que les jeunes gens apprenaient la géographie et suivaient les événements dont on leur racontait l'histoire.

Les riches Gaulois envoyèrent avec empressement leurs fils à ces écoles où on leur enseignait

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

la grammaire, où on leur faisait lire et commenter les œuvres des poètes de Rome et où on les initiait, par la rhétorique, à l'art de parler. Doués d'heureuses dispositions pour l'éloquence, les Gaulois devinrent les disciples fervents, même les émules des orateurs romains. Le talent de parole ouvrait l'accès des charges et des dignités. Les jeunes Gaulois fournirent ainsi à Rome des fonctionnaires instruits et habiles.

Les Romains ne proscrivirent pas le langage *gaulois*; mais dans les écoles on n'enseigna que la langue *latine*. Cette langue élégante, harmonieuse devint la langue de la société gallo-romaine.

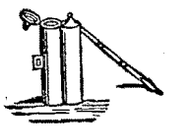

Encrier et calame.

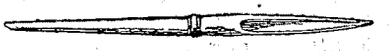

Calame.

Abaque à calcul (d'après un sarcophage du musée du capitole).

Tablette à écrire.

Les Gaulois réussirent si bien dans la culture de la langue latine qu'ils produisirent des poètes, des historiens rivaux des historiens et des poètes romains.

Le latin pénétra plus difficilement dans les campagnes; il s'y établit pourtant, mais corrompu, déformé par une rude prononciation. C'est de ce mélange avec les idiomes primitifs, et dans la suite avec les langues germaniques, que sortira la langue *romane*, origine de la langue *française*.

II. — L'ÉCOLE AU MOYEN AGE

A l'ombre des cloîtres. — Plante délicate et fragile, la science périt au milieu des invasions. A l'époque franque on ne la cultive plus qu'à l'ombre des cloîtres paisibles. Les moines dits *Bénédictins* avaient joint le travail à la prière et aux travaux manuels et intellectuels : ils recopiaient les manuscrits, ils ouvraient des écoles non seulement pour les clercs destinés à l'Église, mais pour les enfants des populations serrées autour du monastère protecteur. Au milieu d'une société retombée dans la plus profonde ignorance, les moines maintinrent une lueur de science bien vacillante, mais qui suffira pour ranimer la science entière.

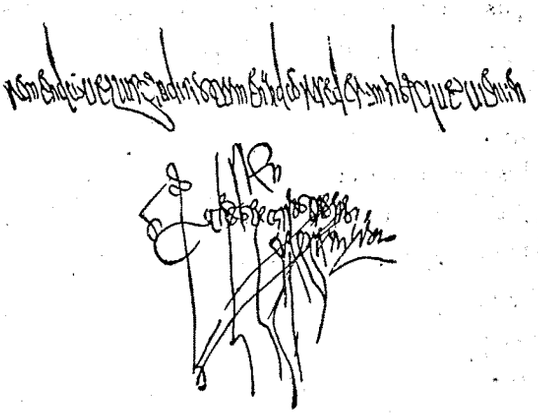

Écriture mérovingienne.

Dans le palais de Charlemagne. — Les Francs, sans trop s'adoucir, s'instruisirent, et leur redoutable empereur Charlemagne était devenu à demi romain, à demi lettré. Il étudia la

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

langue germanique et en fit rédiger une grammaire. Il apprit le latin. Il corrigeait les poèmes barbares et en même temps la Bible. Sa rude main, si habituée à manier l'épée, s'exerçait à tracer péniblement d'informes caractères. Charlemagne, dès l'année 789, dans une Assemblée tenue à Aix-la-Chapelle, prescrivait aux évêques d'établir des écoles de lecture pour les enfants. Il en avait lui-même établi une dans son palais qui n'était en réalité qu'une agglomération de bâtiments agricoles, une vaste métairie. Charles visitait souvent cette école où il faisait instruire, à côté des fils de ses officiers et de ses conseillers des fils d'hommes de condition inférieure. Ceux-ci étudiaient avec ardeur. Charles leur dit un jour : « Je vous loue beaucoup, mes enfants, de votre zèle à remplir mes intentions et à rechercher de tous vos moyens votre propre bien. Maintenant efforcez-vous d'atteindre à la perfection, alors je vous donnerai de riches évêchés, de magnifiques abbayes. » Puis il se tourna vers les enfants des grands, et d'une voix terrible il s'écria : « Quant à vous, fils des principaux de la nation qui, vous reposant sur votre naissance et votre fortune, avez négligé mes ordres et le soin de votre propre gloire dans vos études, si vous ne vous hâtez pas de réparer par une constante application votre négligence passée, vous n'obtiendrez jamais rien de Charles ! »

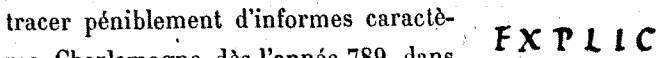

Écriture carolingienne (d'après Prou), fragment d'un manuscrit de la Vie de St Martin.

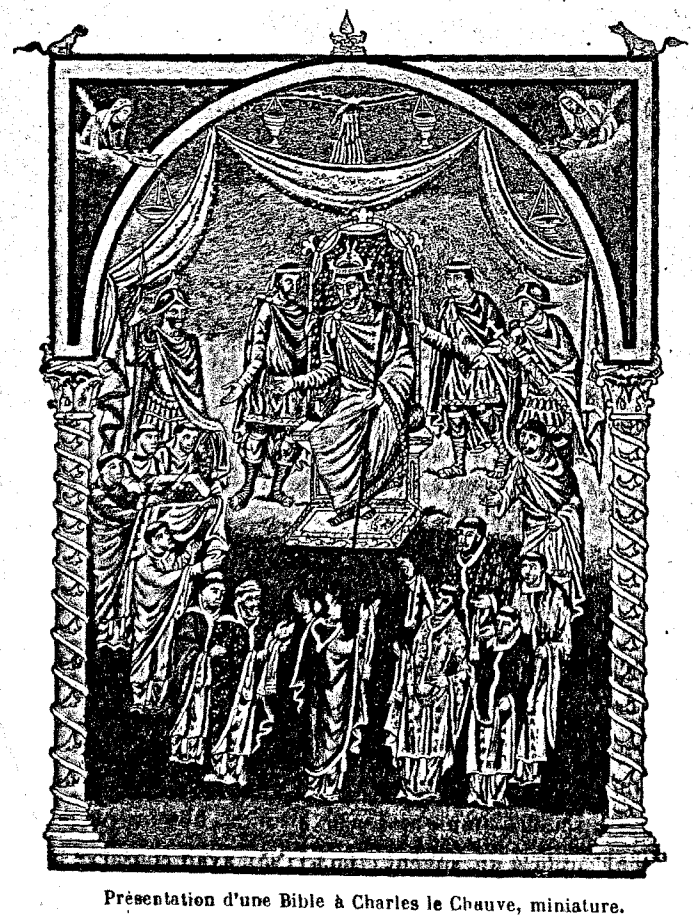

Présentation d'une Bible à Charles le Chauve, miniature.

Les leçons d'Alcuin à Charlemagne. — Alcuin enseignait à Charlemagne les sciences, bien peu avancées de son temps. Aussi échappa-t-il un jour à Charles de dire : « Ah ! que n'ai-je douze clercs aussi savants que le furent Jérôme et Augustin ! » Alcuin répliqua : « Le créateur du ciel et de la terre n'en a eu que deux, et toi tu en voudrais douze ! » Un autre jour, Alcuin, s'entretenant avec Charlemagne, lui dit : « Certaines choses

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

sont si brillantes et si nobles que leur possession est la plus belle récompense ; il faut les aimer, les honorer pour la seule dignité qui leur est propre. — Ah ! dit Charles, j'aimerais bien à les connaître. — Ce sont, répondit Alcuin, la *vertu* et la *vérité*. »

C'est avec des maîtres comme *Alcuin*, *Éginhard*, *Théodulfe*, que Charles avait composé ce qu'on appelait l'*Académie du Palais*, où il se plaisait à discuter, et se faisait appeler *David*, donnant également aux savants qui l'entouraient des noms tirés de la Bible ou des auteurs anciens.

D'une leçon d'Alcuin, conservée sous forme d'entretien, nous détacherons, pour donner un aperçu de son enseignement, quelques vérités, quelques maximes bien exprimées, quoique d'une façon trop subtile :

Pépin (fils de Charlemagne). — Qu'est-ce que la parole ?

Alcuin. — L'interprète de l'âme.

Pépin. — Qu'est-ce que la mort ?

Alcuin. — Un événement inévitable, un voyage incertain, un sujet de pleurs pour les vivants.

Pépin. — Qu'est-ce que l'homme ?

Alcuin. — L'esclave de la mort, un voyageur passager, hôte dans sa demeure.

Pépin. — Qu'est-ce que la liberté de l'homme ?

Alcuin. — L'innocence.

Pépin. — Qu'est-ce que le jour ?

Alcuin. — Une provocation au travail.

Pépin. — Qu'est-ce que le soleil ?

Alcuin. — La splendeur de l'univers, la beauté du firmament, la grâce de la nature, la gloire du jour, le distributeur des heures.

Pépin. — Qu'est-ce qui rend douces les choses amères ?

Alcuin. — La faim.

Pépin. — De quoi les hommes ne se lassent-ils point ?

Alcuin. — Du gain.

Pépin. — Qu'est-ce que l'amitié ?

Alcuin. — La ressemblance des âmes.

Sous le fouet. Le maître de Guibert de Nogent. — La lueur qui avait un moment reparu, au temps de Charlemagne, disparut de nouveau durant l'anarchie des IX^e^ et X^e^ siècles dans les ténèbres. Encore une fois les moines seuls abritèrent au fond de leurs couvents quelques maîtres et quelques écoliers. Maîtres de grammaire d'une très faible science et procédant d'une rude façon pour inculquer à leurs écoliers cette science embarrassée de formules obscures et peu intelligibles ! Un de ces écoliers, le chroniqueur Guibert de Nogent (1053-1125), avait conservé un cuisant souvenir des études qu'il avait faites. « Le maître, raconte-t-il, que ma mère me choisit, m'accablait presque tous les jours d'une grêle de soufflets et de coups, pour me contraindre à savoir ce qu'il n'avait pu m'enseigner lui-même. J'avais néanmoins conçu pour lui un tel sentiment d'amitié, quoique je fusse, pour mon âge, un peu lourd et timide, et quoiqu'il eût plus

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

d'une fois, sans motifs, marqué ma peau délicate de coups de fouet, que loin de ressentir la crainte qu'on éprouve communément à cet âge, j'oubliais toute sa sévérité et lui obéissais avec je ne sais quel naturel sentiment d'amour.

« Un jour que j'avais été frappé dans l'école, ayant interrompu mon travail pendant quelques heures de la soirée, je vins m'asseoir aux genoux de ma mère, rudement meurtri et certainement plus que je ne l'avais mérité. Ma mère m'ayant demandé, comme elle avait coutume, si j'avais encore été battu ce jour-là, moi, pour ne point paraître dénoncer mon maître, j'assurai que non. Mais elle, écartant, bon gré, mal gré, le vêtement qu'on appelle chemise, vit mes petits bras tout

Une école au Moyen âge. Abélard entouré de ses disciples (d'après le tableau de F. Flameng).

noircis et la peau de mes épaules toute soulevée et bouffie des coups de verge que j'avais reçus. A cette vue, se plaignant qu'on me traitait avec tant de cruauté dans un âge si tendre, toute troublée et hors d'elle-même, les yeux pleins de larmes : Je ne veux plus désormais que tu deviennes clerc, ni que pour apprendre tes lettres, tu supportes un tel traitement. A cette parole, la regardant avec toute la colère dont j'étais capable : Quand il devrait, lui dis-je, m'arriver de souffrir des maux pires, je ne cesserais pour cela d'apprendre et de vouloir être clerc. »

Les petites et les grandes écoles. — Au XI^e^, au XII^e^ siècle, l'Église multiplia les écoles, grandes et petites. Les *petites écoles* à Paris étaient placées sous la surveillance du Chantre de l'église métropolitaine. Annexées aux églises, aux monastères, elles correspondaient à ce que nous appelons l'enseignement primaire et se bornaient à l'enseignement de la lecture, de l'écriture, du plain-chant et de la musique religieuse.

Mais la curiosité de savoir, le désir d'apprendre, suscitèrent la création d'autres écoles qui s'établirent au pied et sur les pentes de la montagne Sainte-Geneviève. Dans les rues étroites et

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

pauvres du *Fouarre* et *Galande* s'entassa tout une tribu studieuse qui allait sur les pentes de la

La cour de l'ancienne Sorbonne.

montagne, parmi les haies verdoyantes et les arbres, se presser autour de maîtres célèbres enseignant en plein air comme les philosophes anciens. De là naquit bientôt l'Université.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

L'Université de Paris. — On appliquait au Moyen âge, le mot *Université* à toute

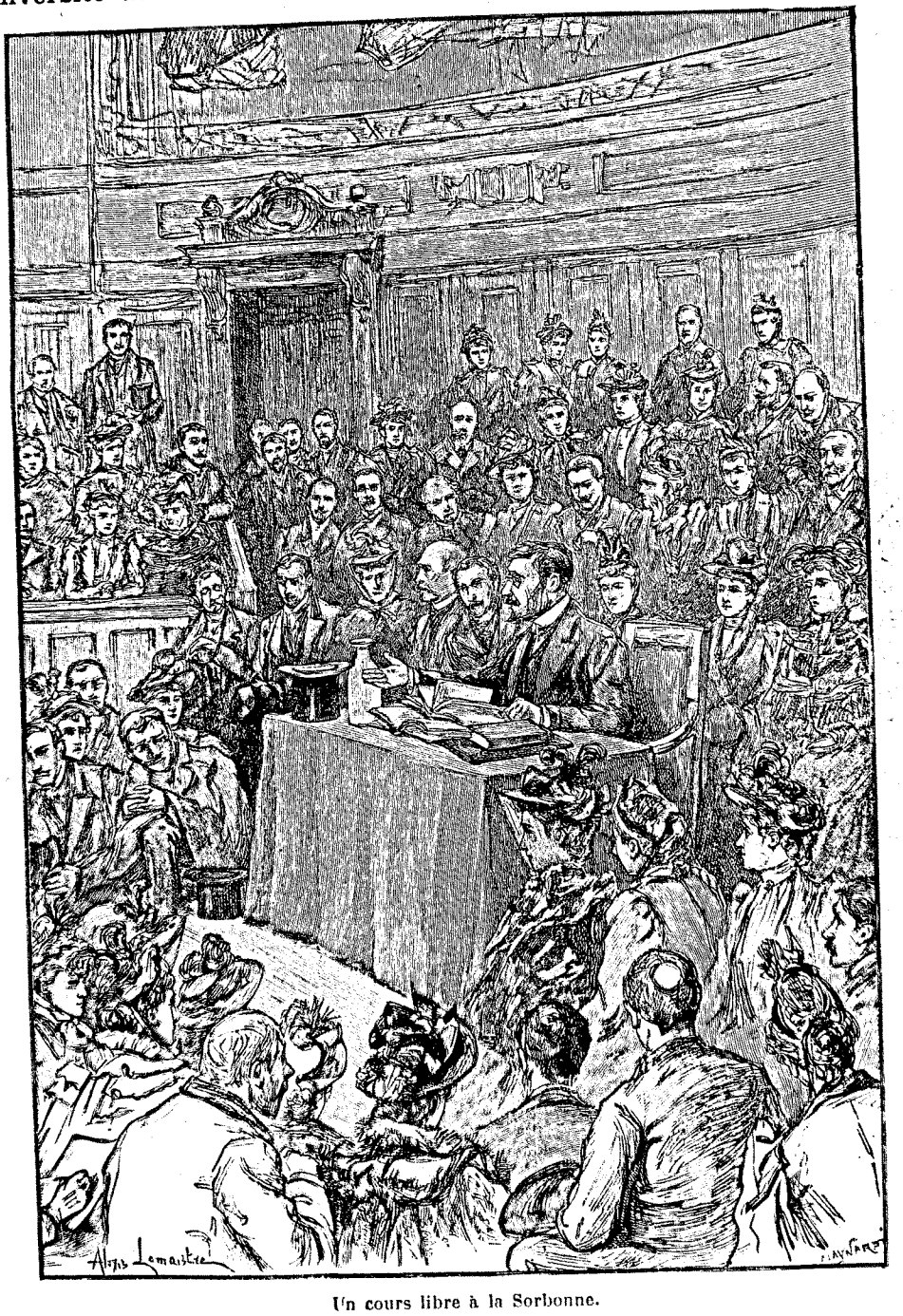

Un cours libre à la Sorbonne.

corporation dont les membres avaient des privilèges communs, mais il se trouva réservé à une des principales corporations que formèrent, vers la fin du XII[e] siècle, les maîtres et élèves des

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

écoles de Paris. Le nom vient peut-être aussi de ce que ces écoles confondaient dans un ense

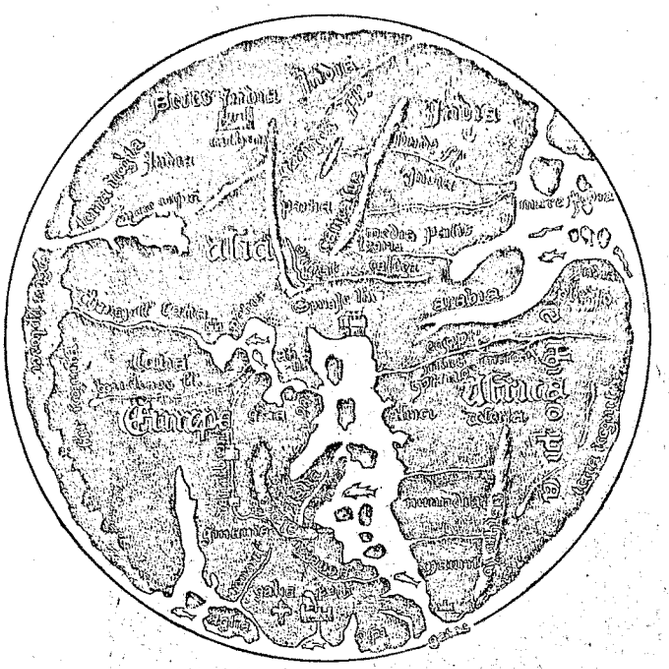

Mappemonde 1417.

gnement encore très vague et *univers* toutes les branches des connaissanc humaines. Il apparaît, pour la premiè fois officiellement dans la charte *Philippe Auguste* (1200) et dans l bulles du pape *Innocent III* (12(et 1210) qui consacrèrent les privilèg de l'Université de Paris. Les clercs docteurs de l'Université, considér comme d'Église, étaient exempts de juridiction du prévôt de Paris. Les éc liers de l'Université avaient le privilè de ne pouvoir être arrêtés par leu créanciers; leurs maîtres avaient droit d'intervenir pour fixer le prix leurs logements, réduits misérables les étudiants couchaient le plus souve sur de la paille. Bientôt tout ce qui se ra tachait aux études, les *écrivains*, les *parcheminiers* furent admis à faire partie du corps de l'U

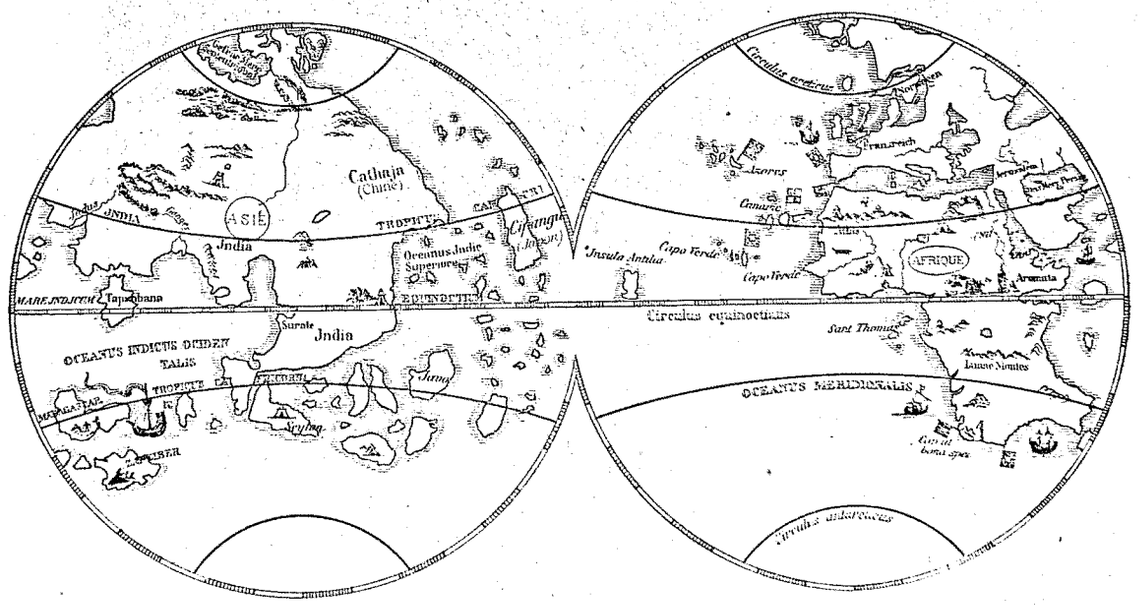

Globe de Martin Behaim, de Nuremberg, 1492.

versité, maîtresse et quasi souveraine de la montagne Sainte-Geneviève, avec une foule de jeune gens ardents sans doute à l'étude, mais bruyants aussi, turbulents, terreur des bourgeois, occu

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

pant sans cesse de leurs querelles les juridictions de l'évêque, de la ville de Paris, et du roi tou-

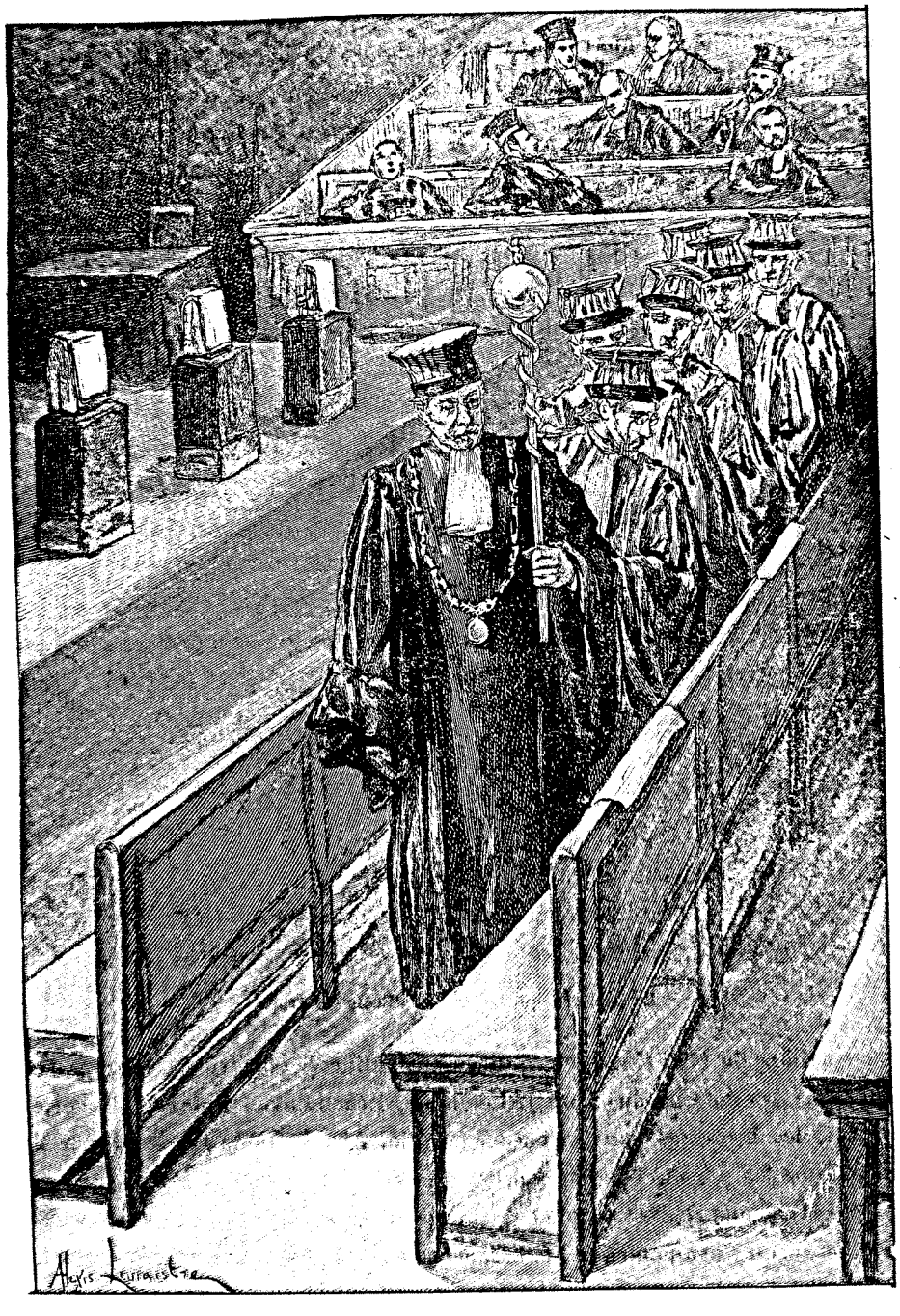

Le massier et les professeurs de la Faculté de médecine.

jours disposé à excuser des folies qu'il réprimait cependant lorsqu'elles devenaient scandaleuses et périlleuses. L'Université avait ses assemblées où maîtres et écoliers délibéraient sur les inté-

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

rèts de la corporation, et nommaient le *recteur* et les principaux dignitaires chargés de la gouverner, tels que le *chancelier* qui conférait la *licence* ou permission d'enseigner.

L'affluence des étudiants venus des provinces et des pays étrangers était telle que l'Université se partagea en quatre nations : la nation *française*, la nation *anglaise* (à laquelle fut substituée plus tard la nation allemande), la nation *picarde* et la nation *normande*. Ces nations eurent elles-mêmes leurs *provinces* dans lesquelles on comptait aussi d'autres nations étrangères diversement

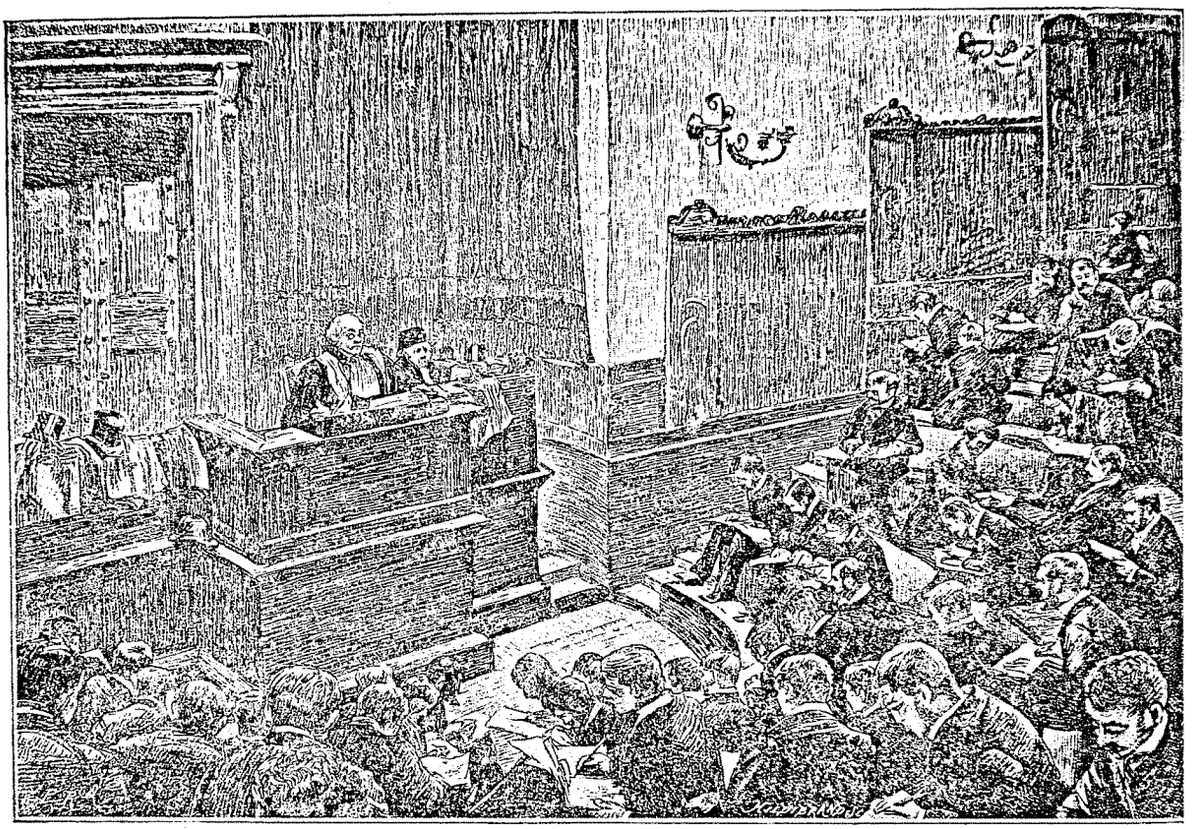

Le grand amphithéâtre de l'Ecole de droit.

groupées : les nations du Midi (Espagne, Italie, Constantinople et l'Orient), rangées dans la province de Bourges; les nations du Nord (Allemagne, Scandinavie, Pologne, Hongrie) dans la nation anglaise; les Pays-Bas dans la nation picarde. Aux jours de procession, le défilé était interminable. Tous les docteurs illustres des XII^e^ et XIII^e^ siècles avaient suivi les cours de l'Université de Paris et aucune réputation n'était achevée si elle n'y avait été en quelque sorte consacrée. Au XIII^e^ siècle, on y avait entendu l'Écossais *Duns Scot*, l'Espagnol *Raymond Lulle*, l'Anglais *Roger Bacon*; l'Allemand *Albert Legrand* avait enseigné sur une place qui prit et garda le nom de Maître Albert (Maubert); on vit à Paris *Brunetto Latini* et *Dante*.

Les collèges de l'Université. L'enseignement. — La vie difficile et misérable des écoliers fit naître des fondations pieuses et des créations de *collèges* où la plupart furent recueillis :

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

collège de Saint-Thomas de Cantorbéry (ou du Louvre), collège des *Dix-huit*, collèges des Anglais, des Danois, de Constantinople, des Bons-Enfants, d'Harcourt, du Chollet, de Calvi; collèges institués par les ordres religieux et dits des Mathurins, des Bernardins, des Carmes, de Saint-Denis, de Prémontré, de Cluny, etc. Au-dessus de tous ces collèges s'élève celui qui avait été fondé pour l'étude de la théologie par *Robert de Sorbon*, chapelain de saint Louis, et qui prit son nom, collège de *Sorbonne*. Ce nom a survécu quoique ne désignant plus un simple collège, mais le siège même de l'Université actuelle de Paris.

L'enseignement de cette époque était fort aride et fort épineux. C'était en quelque sorte l'enveloppe de la science plutôt que la science. On s'en tenait toujours aux deux grandes divisions des *sept arts libéraux*, au « trivium » : la *grammaire*, la *dialectique*, la *rhétorique*, et au « quadrivium » : l'*arithmétique*, la *géométrie*, l'*astronomie* et la *musique*.

La *dialectique* ou l'art de raisonner remplaçait la pensée par un cliquetis de mots et par des subtilités inintelligibles. A force de raisonner de la sorte, on perdait la raison. La science ne devenait plus qu'un fatras de déductions et qu'un labyrinthe de formules étiquetées sous des noms bizarres. La *rhétorique*, de même, ne consistait que dans l'emploi de figures empruntées aux ouvrages des rhéteurs anciens, et qui donnaient à tous les discours un caractère ampoulé. La rhétorique tuait l'éloquence.

Cet esprit de subtilité était si bien l'esprit du temps, qu'il corrompit la philosophie, la théologie et qu'on lui a donné le nom de *scolastique* (lat. : *scola*, école). C'était le produit des disputes interminables de l'École où les élèves cherchaient à faire preuve d'un esprit aiguisé et d'une érudition indigeste. Le mot de *scolastique* est resté pour caractériser l'enseignement et la philosophie d'une époque où l'amour d'Aristote, mal traduit (car on négligeait encore l'étude du grec) et mal compris, avait faussé le jugement.

III. — LES LIVRES AU MOYEN AGE

Comment on copiait les manuscrits. — L'enseignement était surtout oral : les écoliers recueillaient les leçons des maîtres. On n'avait point de livres, car les *manuscrits* étaient longs à établir et coûtaient fort cher. Les manuscrits les plus beaux étaient copiés sur un parchemin blanc et fin ou sur un parchemin teint en pourpre. Sur ce parchemin pourpre réservé en général aux livres liturgiques on écrivait avec de l'encre d'or et d'argent. L'encre noire servait exclusivement pour les manuscrits ordinaires. Même pour ces derniers, les titres des livres et des chapitres s'écrivaient avec de l'encre rouge, de là le nom de *rubriques* (lat. : *ruber*, rouge) donné à ces titres. Pour les ornements on employait aussi des encres bleues, vertes, jaunes.

Entrons dans la salle d'un monastère, dans « l'estude » consacrée à la copie des manuscrits. Les moines *historieurs* et *illumineurs* sont assis sur des bancs à dossier devant de massifs pupitres. Ils ont près d'eux un novice chargé du soin de passer à la pierre ponce les feuilles de vélin, de les rogner et de les coudre par « quouez » (cahiers) ou bien de préparer les papiers de

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Lombardie. Un autre novice piquait et rayait les feuillets à l'encre rouge, au crayon d'argent,

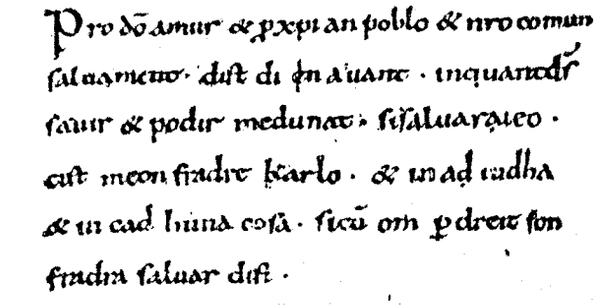

Serment de Strasbourg. Fac-similé d'un manuscrit du x^e^ siècle. (Bibliothèque nationale.)

Peinture du psautier de saint Louis.

ou bien avec la pointe sèche. Un troisième préparait les encres en vernis à écrire, les couleurs (azur, vermillon, vert de terre, blanc d'Espagne, etc.). Chaque feuillet écrit en lettres gothiques avec des plumes de *laiton*, ou de *cygne* et de *canard* de Hollande passait aux mains du correcteur qui ajoutait les points et réparait les erreurs assez fréquentes. Il arrivait alors entre les mains de *l'historieur* qui mettait les initiales, les lettres ornées dans la place réservée par le copiste. C'était ensuite le tour de *l'illumineur* qui enrichissait certaines pages de naïves, mais brillantes miniatures. Un dernier moine collait, reliait les « quouez » séparés, les renfermant par des clous de laiton dans des ais de bois de châtaignier, recouverts de cuir de cerf tanné en rouge et gaufré. On conserve encore dans les trésors des églises, dans les grandes bibliothèques publiques des manuscrits merveilleux ornés de lettres peintes relevées d'or et d'argent dont l'éclat ne s'est point terni, de peintures vivantes, de reliures en or battu, argent sculpté ou ivoire, que décorent des figurines de métaux précieux, des émaux, des pierreries, chefs

Miniature du livre d'heures de la reine Anne de Bretagne.

Initiale du xii^e^ siècle.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

d'œuvre en un mot de l'art de l'orfèvrerie. Les écoles ne pouvaient naturellement disposer de manuscrits aussi dispendieux; mais si simples que fussent ceux dont on se servait, leur acquisition était encore trop onéreuse.

Le duc d'Orléans recevant la dédicace d'un livre (Bibliothèque Nationale).

IV. — L'IMPRIMERIE; LA RENAISSANCE

Le papier de chiffon; l'imprimerie. — Les progrès de la fabrication des tissus répandirent les chiffons. On chercha à les utiliser pour l'écriture et on les transforma en *papier*. On put dès lors copier des ouvrages, à meilleur compte, sur papier. Mais il fallait toujours écrire, toujours recourir à un copiste dont la production était certainement très limitée. Au milieu du xv[e] siècle une découverte due au génie de *Gutenberg* opéra une véritable révolution dans les études et par là dans les intelligences.

Né à Mayence, Gutenberg vint travailler à Strasbourg. Jusqu'alors on avait bien imaginé d'*imprimer* avec des planches en bois entaillées comme faisaient les Chinois. Gutenberg fabrique

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

des *lettres* ou *caractères en fonte* et *mobiles*. Il pouvait assembler les lettres pour *composer* les mots, les disjoindre ensuite quand elles avaient servi. Imbibés d'encre, ces caractères s'imprimaient sur le papier de linge à l'aide d'une presse qu'on serrait avec une vis. On reproduisait chaque page autant de fois qu'on voulait, à 100, 200, 500 exemplaires et plus. Puis on les décomposait et, avec les mêmes caractères on reformait d'autres mots, d'autres pages. Aidé de *Pierre Schæffer* et *Jean Fust*, ses associés, Gutenberg, de 1438 à 1455, perfectionna la fonte des caractères, l'encre, la presse. L'*imprimerie* était trouvée. Le premier ouvrage sorti de la presse de Gutenberg fut le livre saint, la *Bible*.

Jtem apres lenterremẽt dudit corps eut grosse altercation entre ledit grant escuier et les aultres escuiers descuirie dudit roy et les religieulx dudit saint denys pour

Fragment du premier livre français imprimé en France.

Vers 1469, trois Allemands, disciples de Gutenberg, *Martin Krantz*, *Ulrich Gering* et *Michel Freyburger* furent, sous le règne de Louis XI, appelés en France par le prieur de la maison de Sorbonne et logés dans les bâtiments de la Sorbonne même : la première presse française y fonctionna. De là l'imprimerie, encouragée par Louis XII, François Ier, se répandit

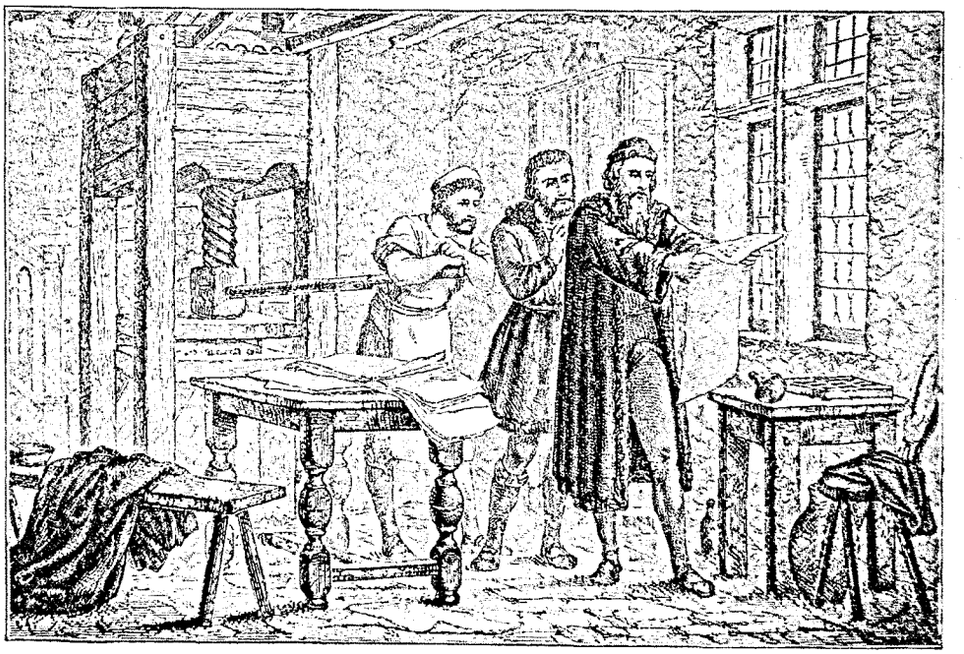

Jean Gutenberg. L'imprimerie.

rapidement dans tout le pays. Les conséquences en furent incalculables. Cette invention permettait de multiplier les livres, de mettre à la portée de chacun les ouvrages des auteurs anciens et modernes. Les livres pénétrèrent dans les écoles. Les études se trouvèrent singulièrement facilitées. Le nombre des savants s'accrut. L'imprimerie fut le plus puissant agent du progrès des Temps modernes et de la Renaissance de l'esprit humain.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

François Ier; le Collège de France. — C'était du reste l'époque où les Français guerroyaient en Italie dont la civilisation les éblouissait. Ils admiraient les villes qu'ils rançonnaient, les palais qu'ils occupaient, les manuscrits, les tableaux, les sculptures. Les Italiens devenaient les professeurs de leurs vainqueurs. Des Grecs savants aussi, chassés de Constantinople par les Turcs en 1453, avaient répandu en Italie, de là en France les livres sauvés des désastres de l'invasion. L'antiquité mieux connue vivifia les études et leur ouvrit des voies

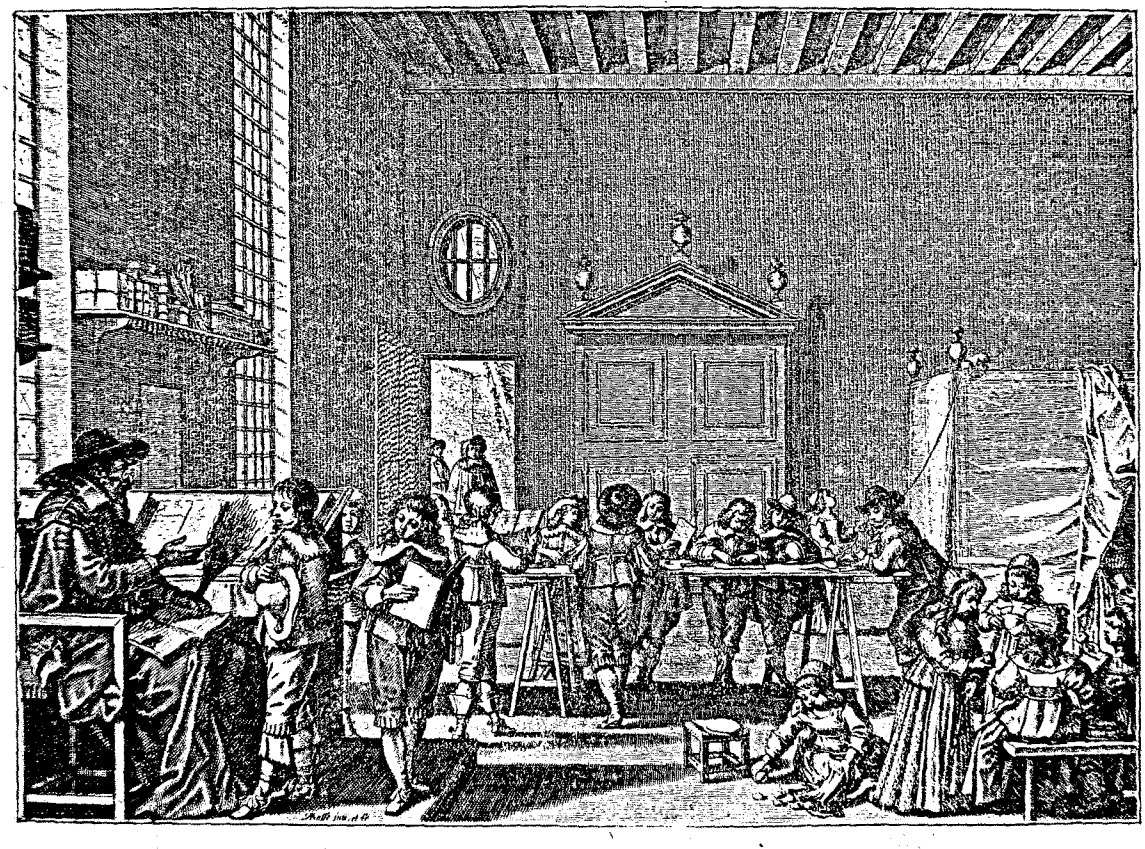

Une école au XVIIe siècle.

nouvelles. *Guillaume Budé*, né à Paris (1467-1540), remit en honneur la langue grecque. Il détermina François Ier à fonder en dehors de l'Université tout ecclésiastique et de la Sorbonne un établissement pour l'enseignement des langues anciennes : François Ier créa, en 1530, deux chaires d'abord, l'une de grec, l'autre d'hébreu. Ce fut le collège des *Deux langues*, qui devint ensuite le collège des *Trois langues* ou *trilingue* par la création d'une chaire de langue latine (1534). Telle fut l'origine du *Collège de France* qui s'accrut ensuite de chaires de mathématiques, de philosophie, de médecine, de chirurgie. Collège varié, libre vis à vis de l'Université, ouvert à tous les enseignements nouveaux et qui, sans cesse rajeuni, s'est perpétué et maintenu célèbre jusqu'à nos jours.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Les collèges au temps de Montaigne. — La Renaissance des études avait amené la multiplication des collèges, mais non l'amélioration de leurs méthodes. La discipline étroite et barbare du Moyen âge s'y maintenait et excitait les protestations des écrivains les plus renommés du temps. *Montaigne* nous trace un tableau peu flatteur d'un collège du XVI^e^ siècle. « C'est une vraie geôle de jeunesse captive. Arrivez-y sur le point de leur office, vous n'oyez que cris, et d'enfants suppliciés, et de maîtres enivrés en leur colère. Quelle manière pour éveiller l'appétit envers leur leçon, à ces tendres âmes et craintives, de les y guider d'une trogne effroyable, les mains armées de fouets! Inique et pernicieuse forme!... Combien leurs classes seraient plus décemment jonchées de fleurs et de feuillées que de tronçons d'osier sanglants!... Je n'ai vu d'autre effet aux verges, sinon de rendre les âmes plus lâches ou malicieusement opiniâtres. »

De son côté *Rabelais* dans son livre de *Gargantua*, si rempli de raison sous des inventions bizarres et pittoresques, émet ses idées sur l'éducation de son temps. Le géant, héros de son roman, Gargantua, est sorti des mains des pédants du Moyen âge, « fou, niais, rêveur et assoté ». On le confie à un précepteur de la nouvelle école, Ponocratès. Celui-ci ouvre au contraire l'esprit du jeune homme par l'étude des bons auteurs de l'antiquité, par celle des belles sciences, par celle des belles œuvres artistiques. Rabelais entrevoyait déjà le plan que les siècles suivants et les temps actuels devaient peu à peu faire triompher pour l'éducation : exercices physiques, étude de la nature, application aux sciences, instruction professionnelle. Montaigne, Rabelais furent des persécuteurs de la pédagogie moderne.

V. — ÉCOLES ET COLLÈGES AU XVII^e^ SIÈCLE

Les écoles primaires. — Au XVI^e^ siècle, l'Église avait senti le besoin, pour lutter contre les doctrines protestantes, de veiller à l'instruction publique, et le concile provincial de Rouen, en 1581, prescrivait aux évêques de rétablir les petites écoles dans leurs diocèses. Les mêmes préoccupations se montrent dans les ordonnances des rois. Les corps de ville donnèrent également leurs soins à la création des écoles. Sous Louis XIV, le cardinal *de Coislin* avait fondé à ses frais 200 écoles dans les paroisses du diocèse d'Orléans. Saint-Simon raconte que Louis XIV qui l'aimait beaucoup, ayant voulu qu'il résidât plus souvent à la cour, le cardinal refusa absolument, ne voulant pas s'exposer à voir ruiner une moisson si précieuse, des écoles si utiles.

A l'exemple de certaines congrégations qui avaient essayé, en Italie, de diriger les écoles pauvres, mais qui n'avaient point poursuivi leur mission, un chanoine de Reims, *Jean-Baptiste de la Salle*, forme une congrégation uniquement destinée à répandre l'instruction élémentaire. Les *Frères des écoles chrétiennes* qu'il réunit autour de lui, étaient des religieux sans cependant être prêtres ni pouvoir le devenir. Ce ne fut pas sans de grandes difficultés que la Salle parvint à fonder ses premières écoles à Reims (1679), à Rethel, Guise et Laon (1683), puis, à Paris (l'école de Saint-Sulpice, 1688), à Chartres (1701), à Troyes (1702), à Rouen (1705) où il mourut, en 1719,

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

avant d'avoir obtenu les lettres patentes du roi et la bulle pontificale qui devaient, en 1724, autoriser la nouvelle congrégation. La bulle imposait aux Frères l'obligation de ne recevoir que des enfants pauvres et de les instruire gratuitement; les lettres patentes de Louis XV et de Louis XVI, en consacrant cette obligation, bornaient l'enseignement des Frères au catéchisme, à la lecture, à l'écriture et au calcul. Si insuffisantes qu'elles fussent, les écoles des Frères offraient au moins une organisation méthodique, une direction uniforme sous l'action de maîtres liés par la discipline religieuse, et uniquement absorbés dans leur tâche quotidienne, astreints à la pauvreté et n'ayant d'autre famille que leur école même. Là où les Frères n'avaient pu installer d'établissement, les petites écoles étaient tenues soit par le curé, soit par le vicaire, ailleurs par des clercs ou des magisters; quand elles n'avaient point le revenu de fondations, les enfants payaient un droit d'écolage.

Elles étaient bien pauvres, à la fin de l'ancien régime, les écoles de village. Le maître ou recteur vivait dans une petite maison composée seulement de deux pièces, une où il faisait sa cuisine et couchait, l'autre où, à quelques tables, les enfants récitaient leurs leçons, copiaient leurs devoirs. La rétribution scolaire était souvent payée en nature : dans son grenier le maître rangeait les boisseaux de blé ou d'avoine, les écheveaux de chanvre qu'il recevait. Lui-même d'ailleurs était obligé de cultiver quelque terre et donnait congé, tout l'été, à son monde d'écoliers.

L'Université de Paris. — Ce fut surtout l'enseignement secondaire et supérieur qui profita du réveil des esprits. Le nombre des Universités s'était, à travers les siècles, accru jusqu'au nombre de vingt. Mais la principale était demeurée l'Université de Paris qui s'intitulait « fille aînée des rois » et qui gardait encore quelques souvenirs de son origine ecclésiastique et de la protection des papes. Elle comptait quatre *facultés* : celles de *théologie*, des *droits*, de *médecine*, des *arts*. Le siège de la faculté de théologie était dans la maison de Sorbonne et aussi au collège de Navarre. Dans la rue Saint-Jean de Beauvais se tenaient les écoles de la faculté des droits (droit civil et droit canon). La faculté de médecine, rue de la Bûcherie, compte jusqu'à 120 docteurs régents. La faculté des arts gardait encore l'ancienne division des quatre nations : France, Picardie, Normandie, Allemagne. Chaque nation avait un *procureur* pour la représenter auprès du *conseil* qui assistait le *recteur*, chef suprême et électif de l'Université. Les grades conférés pas la faculté des arts étaient la *détermination* ou *baccalauréat ès-arts*, la *licence* et la *maîtrise ès-arts*. La maîtrise ès-arts correspondait à ce que nous nommons le *doctorat*. Les plus hauts gradués des autres facultés portaient le titre de *docteur* en théologie, en droit, en médecine. Ces facultés distribuaient également les grades de *licence* et de *baccalauréat* qui réclamaient de longues années d'études. Le costume des régents de facultés, d'origine ecclésiastique comme celui des juges, avait conservé une analogie avec celui-ci. Les examens étaient soumis à un luxe singulier de règles et de formalités. Ainsi pour obtenir les grades en théologie, il fallait d'abord obtenir la maîtrise ès-arts et on ne pouvait affronter le baccalauréat en théologie qu'après l'âge de vingt-trois ans. Le candidat subissait devant un jury de 4 docteurs deux examens de quatre heures chacun sur la philosophie, puis il était admis à soutenir

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

publiquement une thèse appelée *tentative*. Alors, bachelier, il « entrait en licence ». Il suivait les cours de licence pendant deux ans, pendant lesquels il lui fallait passer par des épreuves dites le *grand ordinaire*, le *petit ordinaire*, la *sorbonique*. La dernière, la plus importante, consistait en une thèse dont la discussion en Sorbonne durait de douze à quatorze heures. Notons que thèses et discussions se soutenaient en latin, langue conservée pour l'enseignement de la Sorbonne. La licence obtenue, si l'on voulait arriver au dernier grade, le doctorat, et être admis dans la corporation des maîtres, on passait, de six mois en six mois, trois épreuves : la *vespérie*, l'*aulique*, la *résompte*. Le candidat, en robe, pour l'épreuve finale, tête nue, isolé devant une petite table où il ne pouvait avoir ni livres, ni notes, devait répondre à tout venant, docteurs et bacheliers « sans intermissions ». A peine lui laissait-on le temps, vers midi, de prendre un léger repas d'un quart d'heure, dans la salle. Ces examens de la Sorbonne prenaient chaque année, pour la cour et pour la ville, la proportion d'un événement et les plus hauts personnages de l'État venaient y assister.

Les Collèges. — Les collèges étaient pour ainsi dire la substance et la vie de l'Université de Paris et des autres Universités, comme cela existe encore en Angleterre. C'est de la faculté des arts que dépendaient les principaux collèges de la capitale. Mais à Paris, l'Université avait à subir la concurrence de l'ordre des *Jésuites* qui s'étaient emparés de l'éducation d'une grande partie de la jeunesse. Établis, malgré l'Université, sous Henri II, ils avaient déclaré leur enseignement *gratuit* et les élèves n'avaient à payer qu'une pension fort modique. Dans leurs collèges, ils donnaient comme base à l'instruction l'étude approfondie du latin. S'appliquant à la culture littéraire, ils préconisèrent un modèle d'éducation classique qui devait survivre à leur domination : ils négligèrent l'histoire, la philosophie, les sciences. Ce fut pourtant de leurs collèges que sortirent la plupart des brillants écrivains du temps. Les *Oratoriens*, moins exclusifs, moins défiants à l'égard de la liberté intellectuelle, ouvrirent aussi de nombreux collèges, entre autres le célèbre collège de Juilly (1638) où ils faisaient une place au français, à l'histoire, à la géographie. De cet ordre savant sortirent les *Mascaron*, les *Massillon*; des érudits, le père *Lelong*, le père *Lecointre*, etc. L'abbaye *de Port-Royal* (rue Saint-Dominique d'Enfer et Port-Royal des Champs) s'attira les rigueurs de Louis XIV par son attachement aux doctrines *Jansénistes*. Elle n'en avait pas moins été une pépinière d'hommes de science et de talent : le moraliste *Nicole*, le grammairien *Lancelot*, les théologiens *Arnauld*, *de Sacy*, etc. Les maîtres de Port-Royal donnaient une grande place à l'étude du français, s'appliquaient à développer l'intelligence des enfants par la réflexion personnelle. Leurs méthodes pour apprendre les langues sont restées des chefs-d'œuvre encore aujourd'hui étudiés avec fruit et la *Logique de Port-Royal* devint un livre classique. Les solitaires de Port-Royal ont été des maîtres en pédagogie.

Des hommes éminents, comme *Fénelon*, se préoccupaient des questions d'éducation et même de l'instruction des filles. Son *Traité de l'éducation des filles* est demeuré un chef-d'œuvre de bon sens et de délicatesse. Sans doute il limite trop les études permises aux femmes, mais il n'en

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

réalisait pas moins un grand progrès sur les idées et les pratiques du temps. *Mme de Lambert* continua et développa les principes indiqués par Fénelon. *Mme de Maintenon* les appliqua en partie dans la maison de Saint-Cyr où elle faisait instruire des jeunes filles nobles appartenant à des familles pauvres. Elle a mérité par ses instructions, ses réflexions sages, d'être comptée au rang des pédagogues distingués, ce qui la relève du rôle néfaste qu'elle joua dans les conseils de Louis XIV.

VI. — L'INSTRUCTION PUBLIQUE AU XVIIIe SIÈCLE. LA RÉVOLUTION.

Les collèges au XVIIIe siècle. — La rivalité entre les collèges des Jésuites et l'Université ne fait que s'accentuer. Les Jésuites possédaient jusqu'à quarante collèges dans le seul ressort du Parlement de Paris. A leur exemple, pour peupler les collèges qui n'étaient pas richement dotés et qui n'avaient qu'un petit nombre de *boursiers*, le régent Philippe d'Orléans affecta à ces collèges une partie du produit des *messageries universitaires* pour établir la gratuité des études (1719). La rivalité d'ailleurs se termine en 1762 par la suppression de l'ordre des Jésuites. Les collèges qu'ils occupaient furent donnés aux villes et firent plus que doubler l'importance des Universités. Le Parlement adressa alors un appel aux maîtres séculiers et entreprit une réforme générale de l'instruction publique. Déjà se manifestait le projet de centraliser l'instruction publique sous la direction de l'État. Le procureur général de Rennes, *la Chalotais*, présentait au Parlement de Bretagne son *Essai d'éducation nationale* (1763). Dans un mémoire adressé au Parlement de Grenoble (1764), *De Saussin* exprimait le désir que tous les collèges dispersés dans les diverses parties de la France fussent affiliés à l'Université de Paris. « Il est très utile à l'État, disait-il, que l'éducation suive une marche uniforme; elle ne peut véritablement être *nationale* que par ce moyen. » *Turgot*, sous Louis XVI, avait joint à son projet de constitution générale de tous les degrés d'administration celui de l'établissement d'un conseil de l'instruction nationale, qui devait avoir la direction générale des académies, des universités, des collèges, des petites écoles.

L'Assemblée constituante. L'instruction organisée par la Convention. Écoles primaires. Écoles centrales. Grandes écoles. — Lors des élections aux États-Généraux de 1789 beaucoup de cahiers avaient demandé « un plan d'éducation nationale ». La Constituante en fit l'objet d'un article de la Constitution de 1791 : « Il sera créé et organisé une instruction publique, commune à tous les citoyens, gratuite à l'égard des parties d'enseignement indispensables pour tous les hommes et dont les établissements seront distribués graduellement dans un rapport combiné avec la division du royaume. » Talleyrand fut chargé de préparer un rapport d'ensemble que la Constituante n'eut pas le temps de discuter. Déjà s'y trouvaient exposées les idées qui devaient plus tard prévaloir.

La Législative, la Convention, créèrent des *Comités spéciaux d'Instruction publique*. *Condorcet*, l'un des philosophes renommés du XVIIIe siècle, l'un des partisans des Girondins

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

proscrit avec eux et qui se tua dans sa prison, avait proposé, dès le 20 décembre 1792, un plan général; ses idées principales inspirèrent ensuite le rapport de *Lakanal*, d'après lequel fut votée la grande loi du 17 novembre 1794.

Dans les *écoles primaires*, le peuple devait apprendre les éléments de la langue française et du calcul, les principes de l'arpentage; dans les *écoles centrales*, les classes aisées pouvaient faire étudier à leurs enfants les *sciences*, les *belles-lettres*, les *langues vivantes les plus appropriées aux localités*, l'*histoire*, l'*économie politique*.

Pour former une armée de professeurs distingués, la Convention fonda une *École normale* (30 octobre 1794). Des écoles spéciales étaient créées pour la *médecine*, le *droit*, l'art *vétérinaire*. De cette époque datent aussi : le *Conservatoire des arts et métiers*, le *Conservatoire de musique*, le *Bureau des longitudes* (25 juin 1795) où travaillaient les géomètres *Lagrange* et *Laplace*, les astronomes *Lalande*, *Cassini*, *Méchain*, *Delambre*, les navigateurs *Borda* et *Bougainville*; l'*École polytechnique* (28 septembre 1794), créée sous le nom d'*École centrale des travaux publics*; le *Muséum d'histoire naturelle*, ouvert le 10 juin 1793, inauguré par *Daubenton*, *Brongniart*, *Jussieu*, et établi au Jardin des Plantes; la première organisation de l'*Institut*, destiné à remplacer les anciennes Académies (25 octobre 1795), et divisé en trois classes : sciences physiques et mathématiques, sciences morales et politiques, littérature et beaux-arts. Pour l'encouragement des arts, la Convention ordonna la formation d'un *musée*, ouvert au Louvre le 8 novembre 1793. L'*Institut national des Jeunes Aveugles* fut organisé le 28 juillet 1795. Les *Archives* furent réunies dans un dépôt général sous la direction de *Camus*.

VII. — L'INSTRUCTION AU XIX^e^ SIÈCLE

Le Consulat. Les lycées. — Dans la refonte qu'il entreprit de la société, le Premier Consul Bonaparte n'eut garde d'oublier l'instruction. Il fit peu pour l'instruction primaire; la dépense l'effraya, et en cela il eut tort. Il n'établit des instituteurs que dans les communes assez riches pour les payer. La commune fournissait le logement du maître, les écoliers payaient une rétribution qui formait son traitement. Le Premier Consul crut que l'*instruction secondaire* importait davantage. Il supprima donc les écoles centrales et les remplaça par vingt-neuf établissements appelés d'un nom grec : *Lycées*. Pour les études, le Premier Consul, bravant les préjugés de l'époque, remit en honneur les belles-lettres, c'est-à-dire les langues anciennes. Lui-même goûtait les littératures de Rome et d'Athènes, il s'en était nourri de bonne heure, et appréciait, avec toute l'élévation de son génie, les avantages d'une éducation classique. « Ceci, disait-il, n'est qu'un commencement; plus tard nous ferons mieux. »

Pour l'enseignement supérieur et spécial, le Premier Consul forma dix *écoles de droit* et six *écoles de médecine*. L'*École polytechnique*, qui existait déjà, fut améliorée. Il y ajouta une *école des ponts et chaussées*, puis établit à Compiègne une *école des arts mecaniques* qui, transportée à Châlons-sur-Marne, devint l'*École des arts et métiers*.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

L'Université impériale (1806-1808). — Il fallait former un personnel qui pût se vouer à la tâche laborieuse de l'éducation. Devenu empereur, Napoléon reprit son œuvre du Consulat et, par une loi du 10 mai 1806, organisa, sous le nom d'*Université impériale*, un corps chargé de l'enseignement et dont les membres contractaient des obligations civiles spéciales et temporaires. Les décrets des 17 mars 1808 et 15 novembre 1811 complétèrent cette loi et attribuèrent la direction de l'enseignement à un *grand maître*, assisté d'un *conseil*. Des *inspecteurs généraux* visitaient les établissements d'instruction répartis dans des circonscriptions appelées *académies*. A la tête de chaque *académie* un *recteur*, assisté également d'un conseil, avait lui-même sous ses ordres des inspecteurs. Dans chaque chef-lieu d'académie une *Faculté des lettres* et une *Faculté des sciences* distribuaient le haut enseignement. L'*École normale* devait former les jeunes gens destinés au professorat. Ceux qui faisaient partie de l'Université ne pouvaient en être exclus que par le jugement du corps lui-même dont ils étaient membres; de plus, pour fortifier l'esprit de corps par l'esprit de propriété, les décrets des 17 mars, 17 septembre, 11 décembre 1808 assuraient à l'Université sa fortune particulière : 400 000 francs de rentes inscrites au Grand-livre et le produit des inscriptions et des taxes spéciales. L'Empereur disait de cette institution nouvelle : « Il me fallait créer une profession civile désintéressée, grave, qui ne travaillât que pour les lettres et les sciences : c'est l'idéal de mon Université de France, et je puis dire d'outre-France.... J'ai bien entendu donner l'inamovibilité à ses membres comme à des magistrats. J'ai voulu surtout qu'elle fût fortement lettrée. J'aime les sciences mathématiques et physiques : chacune d'elles, l'algèbre, la chimie, la botanique, est une belle application partielle de l'esprit humain; les lettres, c'est l'esprit humain lui-même; l'étude des lettres, c'est l'éducation générale qui prépare à tout, c'est l'éducation de l'âme. »

L'Université impériale assurait à l'État le monopole de l'enseignement, car, en dehors des établissements *publics* dirigés par des fonctionnaires de l'Université, les établissements *privés* ne pouvaient exister qu'avec son autorisation et sous son contrôle. Les professeurs devaient prendre pour base de leur enseignement « les préceptes de la religion catholique, la fidélité à la dynastie napoléonienne, conservatrice de l'unité de la France et de toutes les idées libérales proclamées par la Constitution ». Le soldat couronné qui affectait de créer une organisation civile y faisait trop intervenir un régime martial. Les élèves des lycées revêtus d'un uniforme, astreints à une dure discipline, paraissaient composer des régiments et tout contribuait à exciter en eux les goûts militaires.

La Restauration. — En vertu de ses engagements de conserver les institutions de la Révolution et de l'Empire, le gouvernement de la Restauration maintint l'Université et son monopole. Il s'était rendu compte qu'il y avait là pour lui un moyen d'action dont n'avait jamais disposé l'ancienne monarchie. Il se contenta d'atténuer le caractère militaire des lycées et de subordonner l'Université au clergé en la plaçant sous l'autorité d'un évêque, ministre des affaires ecclésiastiques. De vives discussions dans la Chambre sous Charles X, et les progrès du parti libéral suscitèrent une réaction qui triompha un moment sous le ministère

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Martignac. On créa pour l'instruction publique un ministère spécial; c'était lui assurer en principe l'indépendance (1er février 1828). Le premier ministre de l'instruction publique fut Vatimesnil. Des ordonnances du 16 juin que Charles X se trouva obligé de signer formulèrent des règlements qui empêchaient l'instruction de tomber sous l'influence exclusive du clergé. Ces ordonnances décidaient que la direction d'un établissement d'instruction ne pourrait être donné à des membres de congrégations non autorisées, et les évêques durent soumettre à l'agrément royal les directeurs des écoles ecclésiastiques.

Louis-Philippe. Grands progrès de l'instruction primaire. — La Révolution de 1830, bourgeoise et démocratique, ouvrit à l'instruction une ère de progrès rapides. Au début du règne de Louis-Philippe l'instruction primaire ne paraissait pas en meilleure situation qu'à la fin de l'ancien régime. D'enquêtes officielles il résulte que dans certains arrondissements les maires ne savaient pas signer leur nom et ne se souciaient nullement de l'instruction des enfants qu'ils jugeaient inutile. A Terny (Oise) un instituteur offrait d'enseigner gratuitement; on le repoussa. Des curés demandent aux parents de laisser les enfants fréquenter leur école, ils leur proposent de l'argent dont on ne veut pas. La plupart des instituteurs sont profondément ignorants et se bornent à garder les enfants. Ce métier décrié est la ressource de beaucoup d'infirmes et de misérables. Les maîtres d'ailleurs sont obligés pour vivre de pratiquer un métier : laboureur, sabotier, cordonnier, cabaretier, etc. L'école n'est qu'une boutique, une grange, une salle de danse, ou une écurie où les enfants au moins ont chaud.

Une vraie révolution fut opérée par un ministre de Louis-Philippe, *François Guizot*, orateur et historien éminent.

Ministre de l'instruction publique dans le cabinet du 11 octobre 1833, Guizot créa pour ainsi dire, l'*instruction primaire*. La *loi de 1833* (28 juin), qu'il fit adopter aux Chambres et qu'on a appelée la *Charte de l'instruction primaire*, établissait deux sortes d'écoles : *élémentaires* pour les campagnes, *supérieures* pour les villes. *Toute commune était tenue d'entretenir une école publique*, placée sous la surveillance d'un comité local et d'un comité d'arrondissement. L'instruction devait être *gratuite* pour les enfants désignés par les conseils municipaux comme incapables de payer la rétribution. L'instituteur recevait un traitement fixe et une rétribution mensuelle de chaque élève. On formait, en faveur des instituteurs primaires communaux, une caisse d'épargne à l'aide d'une retenue annuelle d'un vingtième des traitements. Il existait déjà, en 1833, quarante-sept *écoles normales primaires* pour élever le niveau de l'instruction des instituteurs. On fit de ces écoles une institution générale et obligatoire.

En une année, le nombre des écoles fut porté de 31 000 à 33 000; en 1847, il était de 43 614, dans lesquelles 2 176 079 enfants recevaient les éléments indispensables de l'instruction. Il faut ajouter 19 414 écoles pour les filles. Le chiffre total des établissements d'instruction primaire de toute sorte dépassait 60 000 et la population scolaire 3 millions et demi.

L'enseignement supérieur. — Esprit élevé et nourri aux fortes études, Guizot avait préparé un projet de loi sur l'*instruction secondaire* qui, adopté par la Chambre des députés, n'alla

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

point jusqu'à la Chambre des pairs. Son œuvre n'en fut pas moins féconde : encouragements donnés aux *sociétés savantes*, fondation de la *Société de l'histoire de France* et surtout commencement de la *Collection des documents inédits de notre histoire*, véritable monument national.

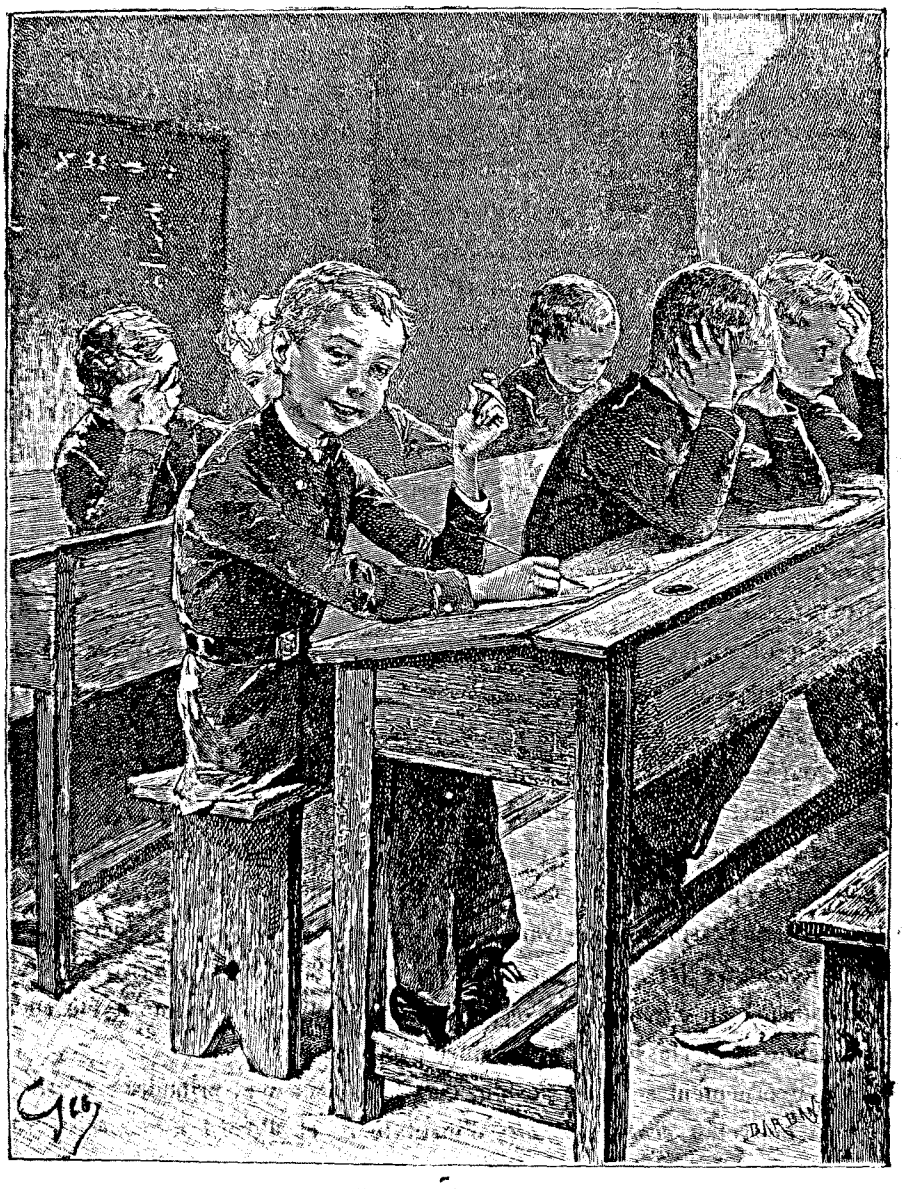

Une école de village.

D'autres ministres de l'instruction publique, *Victor Cousin*, *Villemain*, *Salvandy* se signalèrent aussi par une administration éclairée, libérale. Le dernier créa l'*École française d'Athènes*. Les progrès de l'instruction publique, pendant les dix-huit années du gouvernement de Juillet, se révèlent par des chiffres significatifs. L'allocation budgétaire était, en 1829, d'un peu plus de

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

3 millions. En 1847, elle dépassait 17 millions. En 1837, une ordonnance royale éleva les *s d'asile* au rang d'une institution nationale.

Le second Empire. — Durant la république de 1848, la Présidence de Louis-Napoléo le second Empire, les questions d'instruction publique offrirent de nombreux sujets de discus aux partis politiques qui essayaient chacun de l'organiser à son avantage. Nous n'avons pa suivre ici les vicissitudes au milieu desquelles l'Université, par la loi dite Falloux (15 mars 18 perdit son monopole. Cette loi proclama la *liberté de l'enseignement* et l'Université ne représe qu'une hiérarchie de professeurs nommés par l'État. Le second Empire lui parut même d'ab hostile et ne songea qu'à s'en faire un instrument de domination. Les règlements sévères ministre Fortoul avaient mis les professeurs dans une dépendance très étroite. Dans la seco partie de son règne au contraire, Napoléon III revint à des idées plus libérales, surtout s l'administration d'un universitaire, *Victor Duruy* (1863-1869). Parmi les réformes importan il faut citer : l'encouragement à l'étude trop négligée des langues vivantes, la création d nouvel enseignement secondaire appelé *enseignement secondaire spécial*, la fondation de lycées jeunes filles. Duruy avait proposé, en 1865, d'établir l'*obligation de l'enseignement primai* mais il ne put que faciliter, par une loi du 18 avril 1869, aux communes, l'établissement de *gratuité* absolue de l'instruction. Cette loi obligeait en outre toute commune de plus de c cents âmes à ouvrir une école primaire de filles.

L'instruction depuis 1871. — La guerre de 1870 avait prouvé l'influence de l'instr tion sur la force militaire d'une nation. On allait répétant que le maître d'école allemand av été le principal artisan des victoires allemandes. Plus que jamais les questions d'instructi furent à l'ordre du jour et la France, qui s'était laissé distancer par d'autres peuples, entra da une voie de progrès étonnants. Le ministère de *Jules Ferry* en 1880, en fut le point départ. Des lois importantes introduisirent le principe de l'élection dans l'organisation du *Co seil supérieur de l'instruction publique* et des *Conseils académiques* (1880). Le *baccalauréat* f réformé à plusieurs reprises. L'*enseignement supérieur* reçut une impulsion extraordinaire. L *Facultés* devinrent des personnalités vivantes, des *Universités* capables d'acquérir et de posséde L'*enseignement secondaire des jeunes filles* fut organisé (1880-1881). L'*enseignement secondai spécial* fut transformé en *enseignement secondaire moderne* qui lui-même a été complètemer fondu avec l'enseignement classique par la réforme de 1902.

L'effort du gouvernement se porta surtout vers l'enseignement primaire : *Caisses des écol* établissement de nouvelles *écoles normales* d'instituteurs et d'*écoles normales primaires sup rieures* à Fontenay-aux-Roses et à Saint-Cloud; *Musée pédagogique*; réorganisation des salle d'asile sous le titre d'*écoles maternelles*; loi du 28 mars 1882 qui rendit l'instruction primair *obligatoire* pour les enfants de sept ans à treize ans; loi du 30 octobre 1886, codifiant les lois pré cédentes et établissant la *laïcité* de l'instruction primaire, etc.

Les palais scolaires. — Les disciples des Druides, nous l'avons dit, n'avaient pour banc que des rochers et pour abris que les arbres des forêts. Aujourd'hui les enfants de nos villes e

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

de nos campagnes sont installés dans d'immenses écoles qui, à Paris, contiennent de 500 à 700 élèves. Ces écoles souvent d'apparence monumentale, sont au moins, à l'intérieur, bien aménagées, aérées, chauffées, éclairées, garnies d'un mobilier scolaire complet, dotées souvent de cantines populaires où l'on distribue la soupe aux enfants pauvres, surveillées par des légions d'instituteurs sortis la plupart des Écoles Normales et formés aux meilleures méthodes d'enseignement. Il n'est pas de village aujourd'hui où la maison d'école ne soit, avec la mairie à laquelle elle est parfois jointe, un bâtiment solidement construit, bien distribué, agréable aux yeux. On a même critiqué la rivalité des communes cherchant à avoir des maisons d'école peu en rapport avec leurs ressources et cette folie des palais scolaires. Le budget de l'instruction primaire qui, au début du XIXe siècle, était à peine de 50 000 francs sous la Restauration dépasse, au XXe siècle, 100 millions de francs. Il faut y ajouter les dépenses des départements et des communes et 50 millions en outre pour les autres ordres d'enseignement, sans compter les sacrifices faits par les écoles privées et libres La France a singulièrement distancé les nations voisines qui viennent aujourd'hui étudier ses écoles et ses méthodes.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

CHAPITRE XII

LA LITTÉRATURE

I. — *DES GAULOIS AUX FRANCS*

Les bardes gaulois. — Ce n'est qu'à un état déjà avancé de civilisation que l'homme a pu, en un langage précis émouvoir les autres hommes, exprimer, chanter ses croyances, ses joies, ses douleurs. Cet état se rencontra chez les Gaulois. A côté des Druides ils eurent des *bardes* ou poètes. « Les bardes, dit Strabon, chantent des hymnes. » Ammien Marcellin ajoute : « Ils racontent en vers héroïques les hauts faits des hommes illustres et ils chantent ces vers en s'accompagnant de leur lyre (*rotta* ou mieux *crotta*) ». Ils célébraient la puissance des dieux ou les victoires des guerriers. Parfois, quittant le ton lyrique, ils prenaient le ton de la satire. Les chefs, les rois s'attachaient des bardes qui les accompagnaient en les flattant de leurs louanges. De ce nom de barde viendrait celui des ménétriers bretons *barz*.

Les écrivains Gallo-romains. — Esprits ouverts et vifs les Gaulois étaient bien préparés pour profiter des leçons des Romains. Le vieux Caton avait dit : « La nation gauloise aime passionnément deux choses, combattre et finement parler. » Le latin fut adopté en Gaule et les vaincus égalèrent bientôt leurs vainqueurs en savoir et en beau langage. Un auteur d'une *Histoire universelle* qui a été perdue, *Trogue-Pompée*, était né en Gaule, de même que les poètes *Cornélius Gallus* et *Terentius Varro* d'Atace, ville de la Narbonnaise. Des rhéteurs gaulois allaient enseigner l'éloquence à Rome. Des avocats gaulois brillèrent à Rome. *Eumène*, directeur des écoles d'Autun, prononçait en 297, devant le gouverneur de la première Lyonnaise, sur le forum d'Autun, une harangue fameuse en faveur de ses écoles. Vers la fin de l'Empire, le poète *Ausone* (né en 310) devenait la gloire de Bordeaux.

Les premiers écrivains chez les Francs. La cour savante de Charlemagne. — Dans le tumulte des invasions l'Église recueillit la science. La Gaule eut d'éloquents évêques : *Salvien*, né à Cologne ou à Trèves (390-484) qui dans son véhément traité *Du gouvernement de Dieu* montrait les Barbares appelés à régénérer la société; *Sidoine Apollinaire*, né à Lyon (430-

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

489), dont les *Lettres* sont un tableau vivant des invasions; *Grégoire de Tours*, né en Auvergne (534-594), évêque de Tours et qui a écrit l'*Histoire des Francs*, un des premiers monuments de notre histoire nationale. L'évêque *Fortunat* nous a peint aussi cette société singulière dans ses poésies latines où se mêlent les descriptions des mœurs barbares et de ce qui restait de l'élégance romaine.

Après une nouvelle et longue nuit un éclat des lettres, bien pâle, honora la cour de Charlemagne. Le rude guerrier avait fait venir auprès de lui *Alcuin*, diacre né dans l'île de la Grande Bretagne, à York, et qui charmait l'empereur par des discussions aussi naïves que subtiles. Charlemagne s'était entouré aussi de *Pierre de Pise*, d'*Angilbert*, de *Théodulfe*, évêque d'Orléans et réputé le meilleur poète du temps, d'*Eginhard* son secrétaire et surtout son historien et dont les Annales sont précieuses.

II. — LES ORIGINES DE LA LANGUE FRANÇAISE

La langue d'oïl et la langue d'oc. — Le démembrement de l'empire de Charlemagne, les invasions normandes, l'anarchie féodale font disparaître encore les poètes et les écrivains et dans les monastères seulement travaillent quelques obscurs et maladroits chroniqueurs. Mais, au milieu de ce chaos se formait avec la nation française, la langue française. De la langue romaine mélangée avec les idiomes barbares, sort un langage populaire, le *roman*. Le latin reste la langue de l'Église et de la science, mais le *roman*, parlé et compris par la foule devient la langue poétique, non qu'il fût le même partout, tant s'en fallait. Suivant les variétés des mélanges on distinguait, au nord, la *langue d'oïl* (*oui* se disait *oïl*), au midi la langue *d'oc* (*oui* se disait *oc*). La langue d'oïl finit par l'emporter, le Midi ayant été, lors de la croisade des Albigeois, vaincu et dominé par le Nord. C'est de la *langue d'oïl* qu'est sortie, après une élaboration de plusieurs siècles, la *langue française*.

Les trouvères. La poésie; Les chansons de geste. — Bien qu'à peine dégrossie, la langue d'oïl se plia, dès le XI^e^ siècle, aux fantaisies des poètes. La société féodale et religieuse du Moyen âge se reflèta dans des poèmes qui ont du moins le souffle épique s'ils n'ont pas la perfection des poèmes antiques. Les grandes actions des Francs, la prodigieuse gloire de Charlemagne avaient fortement impressionné les esprits. Des *jongleurs*, dits aussi *trouvères*, s'en allaient de pays en pays, de château en château, célébrant les exploits singulièrement agrandis de Charlemagne devenu personnage légendaire. Autour du foyer clair qui brille dans la grande salle du château, à la lueur de quelques torches fumeuses, les chevaliers se reposent de la guerre en écoutant les interminables récits de combats fantastiques. Charlemagne est changé en empereur féodal; une imagination sans limites résume en sa personne toutes les prouesses des guerriers féodaux. Son neveu *Roland* devient le type accompli du chevalier, du paladin, supérieur aux autres hommes. La *chanson de Roland*, l'œuvre la plus remarquable du premier cycle de ces *chansons de geste* (lat. : *gesta*, faits, actions), est considérée, à juste titre, comme le premier monu-

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

ment de la poésie française. Elle est, comme les autres chansons de geste, empreinte du caractère chrétien et de l'esprit des croisades. « C'est dans ces longs récits, a dit Edgard Quinet en une belle page, que se retrouvent à leur place le monastère, les dames au clair visage, cueillant les fleurs de mai, ou du haut des balcons attendant des nouvelles; l'ermite au fond du bois qui lit son livre enluminé; la demoiselle sur son palefroi pommelé ; les messagers, les pèlerins assis à table et devisant dans la salle parée; les bourgeois sous la poterne; le serf sur la glèbe; les pavillons tendus au vent, les enseignes brodées et dépliées, les chasses au faucon, les jugements par le feu, par l'eau, par le duel; les plaids, les joutes; les épées héroïques, la Durandal, la Joyeuse, la Hauteclaire, les chevaux piaffant et nommés par leur nom à l'instar d'Homère, le Bayard des Fils Aymon, le Blanchard de Charlemagne, le Valentin de Roland; tout ce qui accompagnait et suivait les disputes des seigneurs, défi, pourparlers, injures, prises d'armes, convocation du ban et de l'arrière-ban, machines de guerre, engins, assauts, pluies de flèches d'acier, famines, meurtres, tours démantelées; c'est-à-dire le spectacle entier de cette vie bruyante, silencieuse, variée, monotone, religieuse, guerrière, où tous les entretiens étaient rassemblés, en sorte que ces poèmes qui semblaient extravagants d'abord, finissent souvent par vous ramener à une vérité de détails et de sentiments plus réelle et plus saisissante que l'histoire. Le génie guerroyant de la France respire principalement dans ces valeureux poètes. Malgré toutes les difficultés d'un idiome embarrassé, leurs fières fantaisies éclatent par de grands traits, comme la Durandal hors du fourreau; sans le secours de l'art ils combattent, à proprement parler, nus et sans armes, et par la seule vaillance de la pensée ils s'élèvent à un sublime naïf que l'on n'a plus retrouvé depuis eux... Vous respirez dans ces vers incultes le génie de la force indomptée, de l'orgueil suprême qui s'emparait de l'homme dans la solitude des donjons, d'où il voyait à ses pieds la nature humaine abaissée et corvéable; poésie non d'aigle de l'Olympe, mais de milans et d'éperviers des Gaules. (Edg. Quinet. *Épopées françaises du* XII^e^ *siècle*).

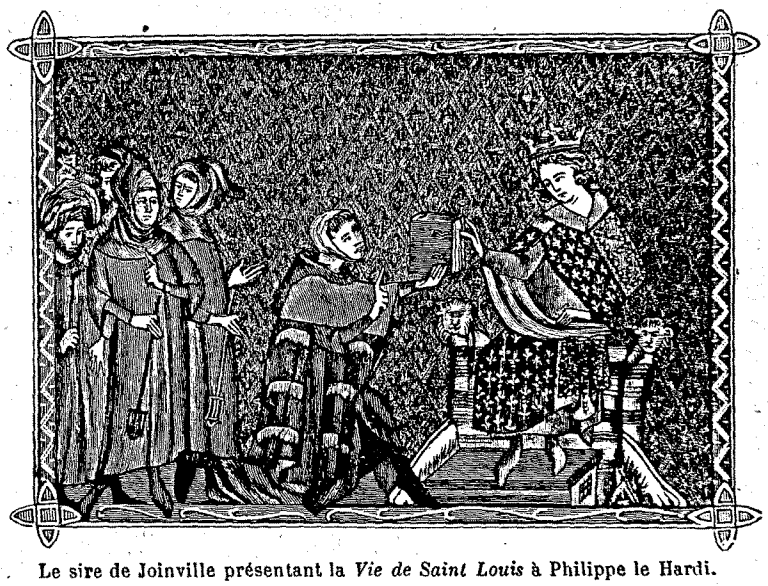

Le sire de Joinville présentant la *Vie de Saint Louis* à Philippe le Hardi.

Un autre cycle, toujours chevaleresque, dit *armoricain* ou *cycle d'Arthur*, alla chercher ses sujets en d'anciennes légendes celtiques. Arthur, personnage mythique des Bretons, devint,

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

comme Charlemagne, le héros principal d'une foule d'aventures. Une chevalerie de convention, une mythologie chrétienne, un certain mysticisme et beaucoup de galanterie, tels furent les caractères de cette poésie, moins rude que celle de l'âge précédent et dont nous connaissons mieux les auteurs, *Robert Wace*, *Chrétien de Troyes*. L'épopée s'en prit ensuite aux traditions anciennes. Le Moyen âge avait un vague souvenir de l'Antiquité et la travestit dans le cycle dit de *Rome la Grande*. Hector, Alexandre, Ulysse deviennent des sujets que les trouvères n'épuisent pas en des milliers de vers. Alexandre a douze pairs, des barons, des paladins. L'histoire ainsi faussée par la poésie devient populaire et les artistes du Moyen âge, s'inspirant des poètes, représenteront souvent les héros de l'antiquité avec les armures des chevaliers.

Les Troubadours. — Dans le Midi autre climat, autres mœurs, autres chants. Les poètes aussi vont de ville en ville, de château en château. Ils célèbrent aussi les combats, car ils ont l'imagination plus vive, plus de goût au plaisir, plus de joie de vivre, plus de gaieté dans leur langage sonore, très voisin du latin. Ce sont les *troubadours*. De même que les Grecs avaient des chants pour chaque heure du jour, pour chaque saison de l'année, les troubadours avaient des chants de *l'aube*; ils donnaient des *aubades*, coutume encore usitée dans les villages de Provence. Ils aimaient à imiter la chanson des pâtres, les *pastourelles*. Ils dansaient d'éperdues *farandoles* où la foule se partageait en divers groupes de plus de cent personnes; chacun de ces groupes formait en se tenant par la main une chaîne dansante menée par une femme qui chantait. La poésie des troubadours est essentiellement lyrique. Elle se plaît surtout à célébrer les sentiments tendres, l'amour chevaleresque soumis à un code compliqué. Dans les cours féodales, les fidèles, les chevaliers du suzerain devisent de cette gaie science et les troubadours les charment par des romans d'aventures galantes. Bernard de Ventadour acquiert une renommée par ses poésies en l'honneur des dames auxquelles doivent se dévouer corps et âme les valeureux guerriers. Elles étaient à la fois légères et tendres, souvent pleines de sentiments délicats. Elles reflétaient le langage parlé dans les réunions des chevaliers et des nobles dames où se débattaient des questions subtiles sur les écarts de l'amour chevaleresque. Les troubadours discutaient ces questions dont le jugement était remis à l'arbitrage de quelque noble châtelaine. De là le nom de *cours d'amour* donné à ces assemblées gracieuses et joyeuses où s'épanouissait en sa liberté quelque peu licencieuse l'esprit vif et pétillant du Midi. Elles égayaient les châteaux du comte de Toulouse, Raymond V, du seigneur de Montpellier, Guillaume VIII, de la comtesse Ermengarde et du vicomte Aimeri à Narbonne, des comtes de Rodez et des seigneurs des Baux en Provence, surtout de la fameuse comtesse de Die, Béatrix de Valentinois, la poétesse de Provence, de l'altière et fougueuse Éléonore d'Aquitaine, reine de France, puis reine d'Angleterre, et personnellement souveraine de l'Aquitaine, qu'elle porta d'un mari à un autre, mais où elle régnait adulée par les poètes qu'elle pensionnait. On rapporte au XIII^e^ siècle, vers 1220, la rédaction en latin d'un code de l'amour courtois par André le Chapelain où se trouvaient réunis des jugements des cours d'amour.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Les poètes lyriques du Nord. — Les trouvères du Nord, d'ailleurs, imitèrent comme ils le purent les poésies lyriques des troubadours. *Quesne de Béthune*, *Thibault IV*, comte de Champagne, s'appliquèrent à exprimer dans la langue d'oïl les sentiments du cœur ; leurs vers, souvent gracieux, semblent comme un sourire dans la masse confuse et trop monotone des longs poèmes allégoriques ou épiques. Au xv^e^ siècle, *Charles d'Orléans* atteindra déjà la beauté de la forme et le poète princier préparera la voie au poète populaire *François Villon*.

Les Romans allégoriques ; « la Rose » ; « le Renard ». — En plein épanouissement de

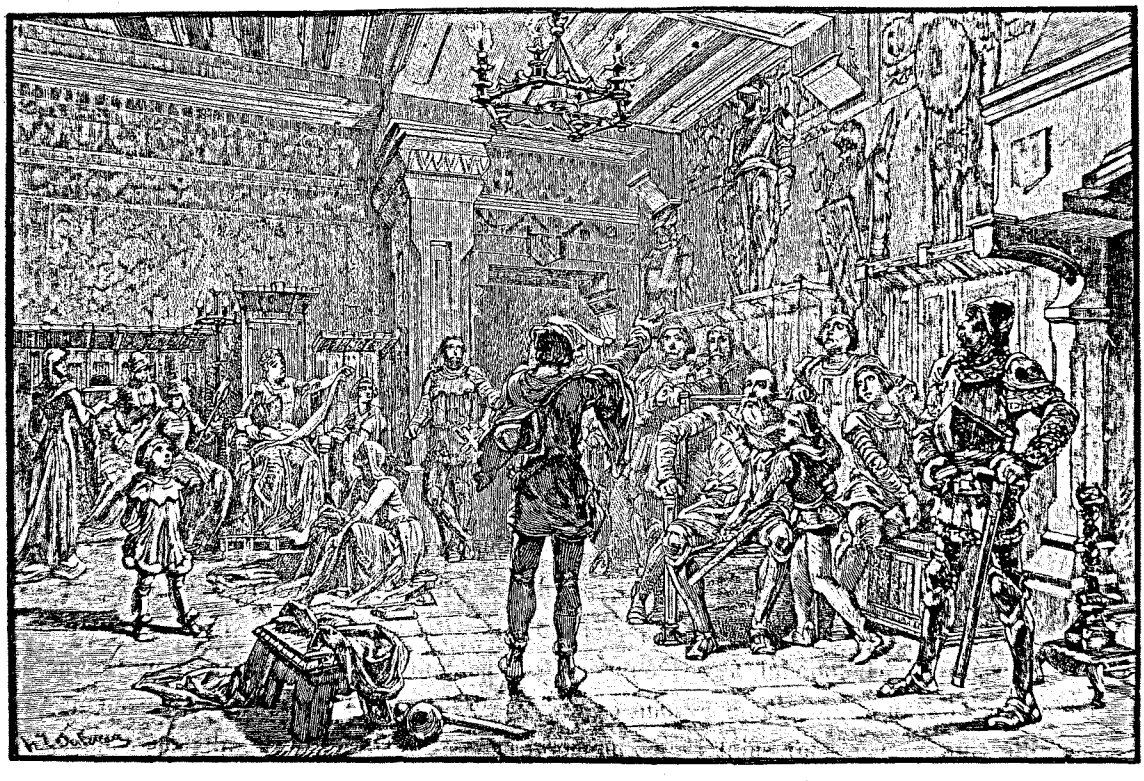

Le troubadour au château.

cette poésie lyrique du Midi, épique du Nord, on est étonné de trouver dans d'autres productions du xiii^e^ siècle, une sécheresse, une subtilité froide qui dénotaient au contraire des esprits calmes et raffinés. Des poèmes non moins longs que les chansons de geste, comme le *Roman de la Rose* en vingt-deux mille vers, n'ont plus pour héros de vaillants guerriers frappant d'estoc et de taille, mais des personnages abstraits : *Danger*, *Malebouche*, *Félonie*, *Bassesse*, *Haine*, *Avarice*. Rien n'est moins passionnant que ces aventures de personnages tout à fait fictifs, allégoriques, auxquels il manque la vie. Le Roman de la Rose fut l'œuvre de *Guillaume de Lorris* (mort vers 1260) continuée par *Jean de Meung* (mort vers 1318) et son inspiration est surtout malicieuse, satirique; sous des noms abstraits, les auteurs peuvent cacher plus d'un personnage réel.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Ils raillent, ils censurent. Ils mettent à nu les plaies de la société féodale et religieuse sans qu'on puisse les accuser d'avoir attaqué la religion ou les princes. Leur esprit d'ailleurs et leur malice les mettent à couvert. Le *Roman du Renard* était plus satirique encore que celui de la Rose. Le trouvère *Pierre de Saint-Cloud* y met en scène des animaux; son roman n'est qu'un apologue, un *fabliau* comme on en voyait déjà beaucoup, une satire complète de la société du temps. L'intérêt que les contemporains prenaient aux intrigues, aux fourberies du Renard, montre que la naïveté se corrigeait, que les illusions tombaient et que les préoccupations matérielles commençaient à l'emporter sur les rêveries mystiques.

La naissance du théâtre. — Le Moyen âge vit aussi naître le théâtre en France. Chose singulière, le théâtre moderne naquit dans les églises, comme le théâtre ancien à côté des temples. Des scènes religieuses étaient représentées aux grandes fêtes, rendant comme visibles et tangibles les drames de la Bible et les péripéties de la Passion : c'était la religion mise en action et en tableaux. Dès le XIIIe siècle ces représentations des scènes religieuses ou *mystères* séduisaient la foule. Puis *Adam de la Halle* transporta déjà quelques scènes hors de l'église, particulièrement des facéties. Mais la vogue des mystères date surtout du XIVe siècle où des confréries s'organisèrent comme celle de *la Passion*. En 1398 au bourg de Saint-Maur-des-Fossés, près de Vincennes, une troupe de confrères représenta pour la première fois sur un théâtre public, en présence et aux applaudissements frénétiques d'une immense affluence de peuple, le mystère de la Passion.

La prose : l'histoire. — La prose, quoique bégayant une langue qui n'est pas encore formée, a déjà ses chefs-d'œuvre.

Geoffroy de Villehardouin (1150 1213) nous entraîne à sa suite à la conquête de Constantinople. L'*histoire* commence avec lui, se dégageant de l'aridité des chroniques latines. Les moines n'ont su que compiler des faits, les entasser sans ordre et sans critique. Le maréchal de Champagne s'abandonnant à ses souvenirs, racontant sans prétention, nous donne le premier un tableau animé d'une grande expédition. Et *Joinville* (1224-1318), n'écoutant que son amitié enthousiaste pour saint Louis, nous retrace en ses *Mémoires* inimitables cette vie si simple et si pure; lui aussi crée l'histoire sans y penser, l'histoire qui peint les caractères, qui fait revivre les batailles; sa naïveté donne un charme de plus à ces scènes où l'on admire à la fois le héros et l'historien. Au XIVe siècle apparaît *Jehan Froissart*, né à Valenciennes en 1333, mort vers 1400. C'est le peintre narrateur saisissant de la guerre de Cent ans qui, dans son style naïf, pittoresque, reproduit le mouvement et le feu des batailles, la splendeur des fêtes et des banquets.

Le *droit*, jusqu'alors écrit en latin, devient une science française avec *Philippe de Beaumanoir*, bailli de Clermont en Beauvaisis qui rédigea les *Coutumes du Beauvaisis*, entre 1279 et 1283.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

III. — LES LETTRES FRANÇAISES AUX XV^e ET XVI^e SIÈCLES

Les poètes Charles d'Orléans, François Villon. — En réalité ce n'est qu'au XV^e siècle, au moment où les esprits s'éveillent en toutes choses que commence la littérature française. Un prince, *Charles d'Orléans*, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415 et qui passa presque toute sa vie en Angleterrre, révéla dans ses pièces légères un sentiment poétique encore inconnu. La langue se précisait et se prêtait mieux aux inspirations délicates. On admire encore ces jolis vers où Charles chante le printemps :

Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye;
Il s'est vêtu de broderie
De soleil luisant, clair et beau.
Il n'y a beste ni oiseau
Qu'en son jargon ne chante ou crie :
Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye.

Rivière, fontaine et ruisseau
Portent en livrée jolie
Gouttes d'argent, d'orfèvrerie,
Chacun s'habille de nouveau :
Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye.

Un gueux qui frisa plus d'une fois la potence, *François Villon* (1421-1484), fit entendre des accents plus émouvants que le poète princier, et plus populaires. C'est même par lui qu'on a longtemps commencé la liste des poètes français. Les petites pièces qui composèrent son *Testament*, ses *Ballades*, sont animées de sentiments profonds exprimés en vers énergiquement frappés. Louis XI le protégea. Ce roi avait aussi attiré auprès de lui *Philippe de Comines* (1445-1511), observateur attentif, qui écrivit l'histoire de ce temps en une langue très ferme et en mêlant au récit, des réflexions, des jugements qui dénotent un véritable historien.

Le théâtre en même temps se modifiait. Une confrérie de clercs et d'employés du Parlement, la *Basoche*, animait le Palais par la représentation de petites pièces allégoriques et satiriques, les *moralités*, les *soties* qui faisaient pressentir la comédie. Du reste, une *farce* anonyme intitulée *Maître Patelin* était déjà par les caractères bien étudiés une véritable comédie.

Les poètes de la Renaissance. — A la cour élégante de François I^er s'épanouit toute une floraison de poètes, de savants, de philosophes qui ont contribué à faire donner à cette époque le beau nom de *Renaissance*.

Clément Marot rabota et polit la vieille langue des fabliaux par ses badinages, ses spirituelles épîtres, ses élégies. *Pierre de Ronsard* (1524-1585) voulut la relever par l'imitation des anciens. Dans son enthousiasme pour les formes grecques et latines, il fabriqua une langue nouvelle, hérissée de termes étranges, qui ne put durer. La froideur de ses compositions, le cliquetis des mots barbares de son poème, la *Franciade*, empêchèrent sa révolution de réussir, heureusement pour notre langue, qui aurait perdu sa grâce et sa fraîcheur.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

La *tragédie* parut également à cette époque : *Jodelle* (1532-1573) composa et représenta devant la cour de Henri II une tragédie de *Cléopâtre*, sur le plan des pièces anciennes. Si sèche qu'elle fût, elle porta le dernier coup aux *mystères* des *confrères de la Passion*, trop naïfs pour une époque déjà raffinée. Jodelle faisait partie de la *Pléiade*, c'est-à-dire de six étoiles qui brillaient autour de Ronsard et imitaient ainsi la constellation de ce nom. Comme ses amis, *du Bellay*, *Baïf*, *Belleau*, il exagéra l'imitation de l'antiquité, qu'un autre poète, *du Bartas*, poussa jusqu'au ridicule. Seul *Agrippa d'Aubigné*, malgré un abus fatigant de la mythologie grecque et des allégories morales, retrouva, dans ses *Tragiques*, satire religieuse et politique, de mâles accents, qui venaient d'un cœur profondément indigné des persécutions dont les protestants avaient à souffrir.

Le droit ; l'histoire. — La poésie ne pouvait s'élever, alourdie par le bagage pédantesque dont on l'embarrassait. Mais la prose, qui a la marche plus grave et plus pesante, se trouva bien au contraire de ce renfort donné par les jurisconsultes, les philosophes, les historiens, les orateurs de l'antiquité.

Le *droit romain* fut éclairci avec l'aide de l'histoire par le célèbre *Cujas*. Le savant *Dumoulin* faisait un travail analogue pour le *droit coutumier*. Tous les deux créaient ainsi l'école juridique française, qui ne tarda pas à s'honorer des *Olivier*, des *l'Hopital*, des *Pasquier*, des *Harlay*, des *de Thou*, etc., et donna à la magistrature française un renom d'érudition égal à son renom de vertu.

L'antiquité avait à peu près tout dit sur l'organisation des États, et la curiosité se porta sur cette question, abordée par *la Boétie* (1530-1563) dans son traité de la *Servitude volontaire*, et *Bodin*, dans son traité de la *République*. Les emportements de la Boétie contre la tyrannie sentaient trop la rhétorique et l'imitation, mais il n'en fut pas moins, avec Bodin qui suivit trop fidèlement Aristote, un des premiers écrivains politiques. *De Thou* essaya d'imiter les historiens anciens, mais il se perdit dans les annales si compliquées du XVI^e^ siècle. Aussi se trouve-t-il que l'auteur qui rendit le plus grand service à l'histoire ne fut qu'un traducteur, l'évêque *Amyot* (1513-1593). Amyot revêtit de son langage naïf et gracieux les biographies de Plutarque. *Brantôme* essaya, non de traduire, mais d'imiter Plutarque en faisant comme une galerie des *Grands capitaines français*; son style est prime-sautier et parfois vigoureux, mais il n'approfondit pas son sujet, et son livre, pour agréable qu'il soit, ne saurait être compté parmi les vraies histoires.

La philosophie ; Ramus ; Montaigne ; Rabelais. — La philosophie surtout profita de l'étude des anciens. *Ramus* (1515-1572), épris de Platon et des dialogues où Socrate expose avec autant de naturel que d'abondance ses idées sur l'âme, voulut *socratiser* à son tour. La hardiesse de ses pensées lui attira beaucoup d'ennemis. Déjà la philosophie morale avait un maître dans *Michel de Montaigne* (1533-1592) nourri des anciens, dont il faisait passer la substance et la moelle dans ses causeries, les *Essais*. Montaigne s'affranchit de toute méthode. Il cause, il raconte, il raisonne sans affectation, laissant courir sa plume sur toute sorte de sujets, donnant

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

d'excellents conseils; ce libre causeur fut, sans y prétendre, l'un des précurseurs de la pédagogie moderne. Mais, se défiant de lui-même, effrayé de la science, il se demandait : *Que sais-je?* Sans le vouloir et sans le savoir, il ouvrait la porte au *doute*, au scepticisme, que son disciple *Charron* (1541-1603) formula nettement.

Montaigne écrivait pour les lettrés. Avant lui *Rabelais* (1495-1553) avait philosophé pour la foule avec ce bon gros rire et une langue trop ordurière même pour ces siècles à l'écorce rugueuse. Les singulières aventures de *Gargantua* et de *Pantagruel* mettent en relief la

Une ruelle sous Louis XIII vers 1635.

prodigieuse imagination et l'esprit de Rabelais, mais il y joint une vive satire de l'éducation et de tous les abus de son temps, sans compter que beaucoup des abus et des inepties ridiculisés par le malin curé de Meudon ont survécu à ses boutades.

IV. — LE XVII[e] SIÈCLE. L'ÉPOQUE DE RICHELIEU

La société française au dix-septième siècle; la conversation; l'esprit. — Le dix-septième siècle fut l'âge d'or des lettres et une des époques heureuses où l'esprit humain se retrouve, comme il fit aux temps de Périclès et d'Auguste. L'amélioration des conditions matérielles de la vie, la sécurité, la tranquillité protégées par un pouvoir dont on ne songeait point à blâmer la force, le luxe croissant avec l'industrie, modifiaient l'aspect de la société. Les nobles, ne guerroyant plus entre eux, se visitaient. La cour, peuplée de seigneurs qui rivalisaient d'élégance et de beau maintien, donnait le ton à la ville; les femmes prenaient l'empire, imposaient la politesse,

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

et l'esprit chevaleresque s'adoucissant aboutissait à la galanterie. Dès le règne de Louis XIII, se formèrent ces réunions de la classe noble et de la bourgeoisie riche où l'on s'appliquait à bien causer, à parler un langage choisi souvent jusqu'à la prétention et à la préciosité, à joindre à l'étalage des habits les gestes gracieux, à se divertir par des madrigaux, à s'enthousiasmer pour des sonnets, à critiquer, à babiller pour le plaisir de babiller, au risque de médire, et de perdre l'esprit en cherchant à en montrer. Les dames, trônant en grand habit dans leurs *ruelles* ornées de tapisseries, présidaient des cercles de dames et de beaux diseurs qui les enivraient de louanges, et luttaient, pour les captiver, dans l'art d'aiguiser les pensées, d'arranger les mots et d'exprimer noblement les choses vulgaires. L'*hôtel de Rambouillet* devint le modèle de ces réunions savantes et légères, où la société française se dépouillait de sa rudesse, se raffinait, enrubannait ses gaietés, épurait sa langue. La conversation devint la principale affaire, et l'intelligence particulièrement agile et délicate des femmes donna à cette conversation une allure vive, un tour si fin, si agréable, qu'il valut à l'esprit français d'être admiré de ceux-là même qui ne pouvaient y atteindre.

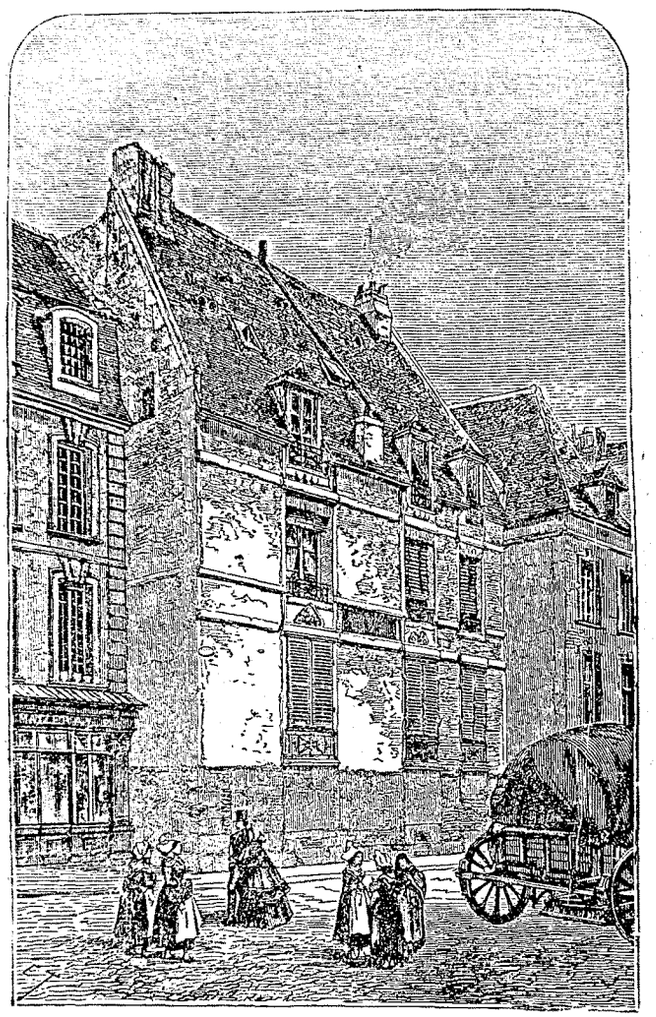

Maison de Malherbe à Caen.

Le goût : Malherbe, Balzac, Voiture. — La littérature française, expression de cette société élégante et polie, arriva naturellement et comme sans effort à la régularité, à la noblesse aisée, à la majesté simple, à la grâce souriante quoique étudiée, au sentiment poétique, à l'éloquence, à la verve comique en même temps qu'à la sévérité philosophique.

Malherbe (1555-1628) dès le temps de Henri IV, vint régler le goût poétique, et continua sous Louis XIII cette dictature du langage qui émonda la langue trop touffue du XVI^e^ siècle, mit dans les vers la mesure, dans les mots la justesse, dans le rythme la cadence. *Vaugelas* (1585-1650), plus grammairien qu'écrivain, commença à réformer la prose. *Balzac* (1594-1654) et *Voiture* (1598-1648) lui donnèrent, l'un de l'ampleur, l'autre de la grâce. Balzac poussa l'ampleur

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

jusqu'à l'emphase et à la lourdeur. Voiture, l'un des héros de l'hôtel de Rambouillet, altéra sa grâce par sa prétention et sa subtilité aussi maniérée que l'était d'ailleurs la pompe de Balzac. Mais ces auteurs et une foule d'autres auteurs secondaires n'étaient en réalité que des précurseurs.

Le théâtre; la Comédie française. — Depuis longtemps (1548) les représentations des mystères avaient été, grâce à un sentiment plus éclairé du caractère de la religion, interdites.

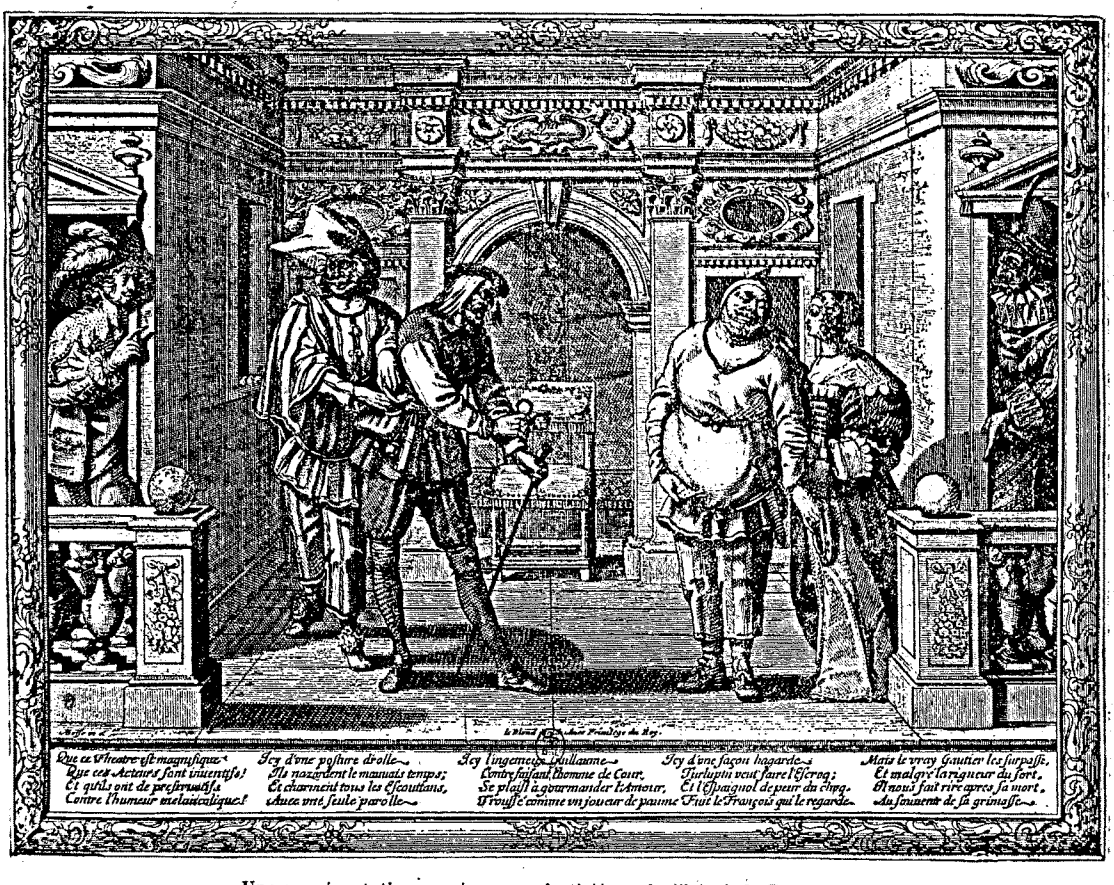

Une représentation comique sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne.

Seules, les pièces comiques continuaient à être jouées par des troupes d'acteurs nomades imitant les farces italiennes ou les pièces espagnoles. Les *confrères*, inhabiles à se plier au nouveau genre de pièces profanes, finirent par céder à une troupe de comédiens leur théâtre établi dans les dépendances de l'*hôtel* des ducs de *Bourgogne*, rue Mauconseil. Ces comédiens reçurent de Louis XIII le titre de *Troupe Royale*. Ils devinrent les comédiens ordinaires du roi et ce fut l'origine de la *Comédie française* qui resta à l'hôtel de Bourgogne durant 132 ans. Puis deux autres salles de spectacle s'ouvrirent dans le quartier du *Marais* et au *Palais-Royal*, toujours avec la protection des princes; salles bien nues, mal aménagées, avec deux rangs de *galeries* sur

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

les côtés et un *parterre* où l'on se tenait debout, une scène étroite à peine éclairée par des chandelles fumeuses. Les seigneurs obtinrent même le privilège d'avoir des sièges sur la scène. Les décors dans lesquels se jouait la pièce étaient peu variés et aussi fantaisistes que les costumes des personnages. Néanmoins nobles et bourgeois prirent un goût de plus en plus vif pour les plaisirs du théâtre. Peu à peu les pièces devinrent moins grossières, moins naïves;

LE SOIR, LE ROI, ET LES PERSONNES DE LA COUR VONT A LA COMEDIE

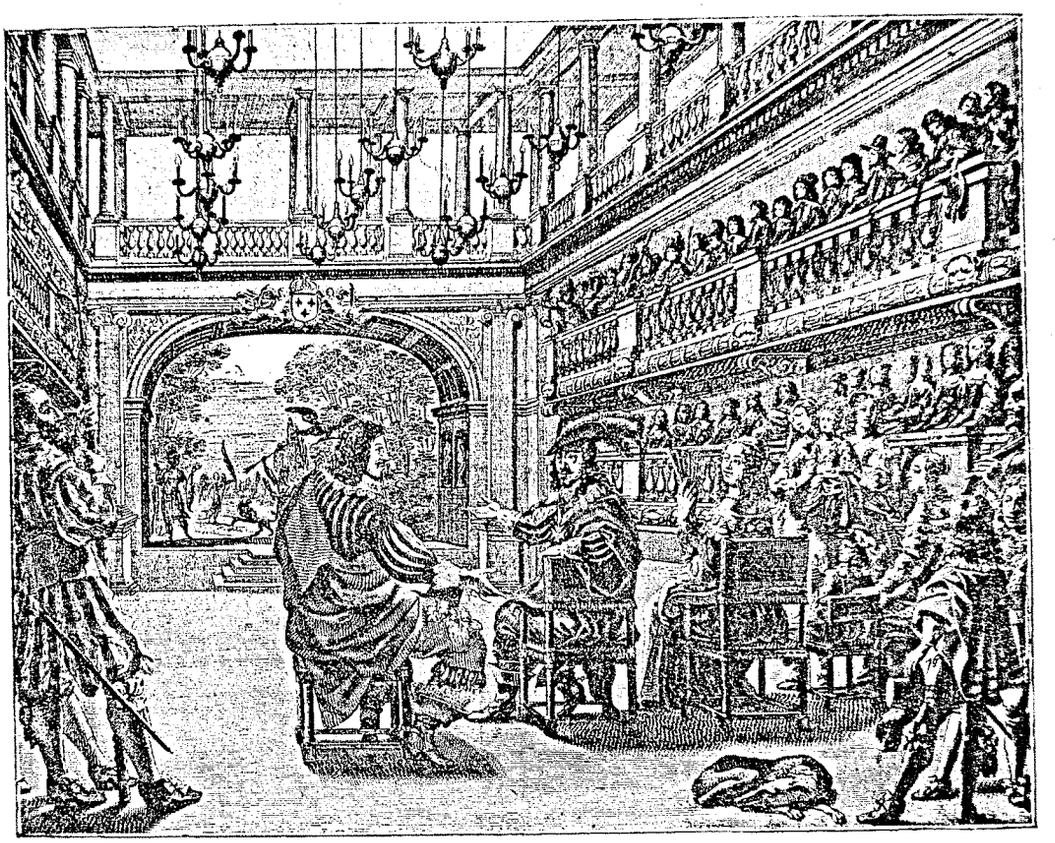

Comédie à la cour.

l'étude de l'antiquité ne tarda pas à inspirer à des auteurs de génie des chefs-d'œuvre qui firent du théâtre un noble divertissement de l'esprit.

Le premier chef-d'œuvre de l'art dramatique; Pierre Corneille. — Une tragédie, le *Cid*, dont le sujet était emprunté à une pièce espagnole et dont l'auteur était *Pierre Corneille* (1606-1684), de Rouen, excita une telle admiration en 1636 qu'elle devint le modèle des tragédies. Elle fut bientôt suivie de celles d'*Horace*, de *Cinna*, de *Polyeucte*. Opposant presque toujours le devoir et la passion, transportant à des époques différentes et dans des pays divers cette lutte éternelle des entraînements contre les principes de moralité, l'agrandissant par la noblesse qu'il donne à ses personnages, Corneille nous élève dans une région sereine où la vertu

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

triomphe des faiblesses humaines. En outre la langue française n'avait pas encore résonné si pleine, si ferme, si majestueuse et si égale aux sublimes pensées que lui faisait exprimer le génie de Corneille.

Pierre Corneille. D'après le portrait peint par Le Brun (1619-1690), à la Comédie-Française.

Les premiers chefs-d'œuvre en prose; Descartes, Pascal. — Une année après que Corneille avait écrit le premier chef-d'œuvre de l'art dramatique, *Descartes* (1596-1650) publiait (1637) la première œuvre en prose : le *Discours sur la méthode*. Il ouvrait la voie aux philosophes qui allaient raisonner sur l'âme.

Pascal (1623-1662), mathématicien et physicien, fut aussi un de nos premiers écrivains. Il rendit la prose plus alerte, plus vive, plus légère dans ses *Lettres provinciales*, satire mordante des doctrines des Jésuites à cette époque. Il ne put terminer un grand ouvrage sur la religion, mais en laissa les débris sublimes : les *Pensées*.

Pascal.

Racine.

L'Académie française (1635). — Cette première partie du XVII[e] siècle est dominée par Richelieu. Le terrible cardinal était un ami des lettres : il pensionnait des écrivains, des poètes, encourageait Corneille. Se piquant lui-même de poésie, il avait l'ambition d'égaler l'auteur du Cid et, ce fut là une de ses petitesses, s'en montra parfois jaloux. Son génie de gouvernement et d'administration lui inspira la pensée de discipliner la langue française trop flottante au gré des écrivains. Il lui donna comme un conseil souverain se recrutant parmi les écrivains et chargé de formuler les règles de leur langage, de déterminer les mots qui devaient être admis dans le *Dictionnaire*. Ce fut l'*Académie française*, composée de quarante membres et se complétant sans cesse par voie d'élection. Les auteurs les plus célèbres, en y entrant, lui communiquèrent en quelque sorte de leur gloire et l'Académie française, depuis 1635, s'est maintenue digne de sa mission, honorée et célèbre dans toute l'Europe.

Molière. Photographie du portrait peint par Mignard (1610-1695). Musée de Chantilly.

Les Académies fondées par Colbert. — Sur ce modèle, grâce à *Colbert* (1619-1683), le grand ministre pacifique de Louis XIV, furent créées d'autres compagnies littéraires également

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

encouragées par le pouvoir royal. Colbert établit, en 1663, une Académie qui n'avait d'abord pour mission que de composer les *inscriptions* des monuments élevés par Louis XIV; mais les

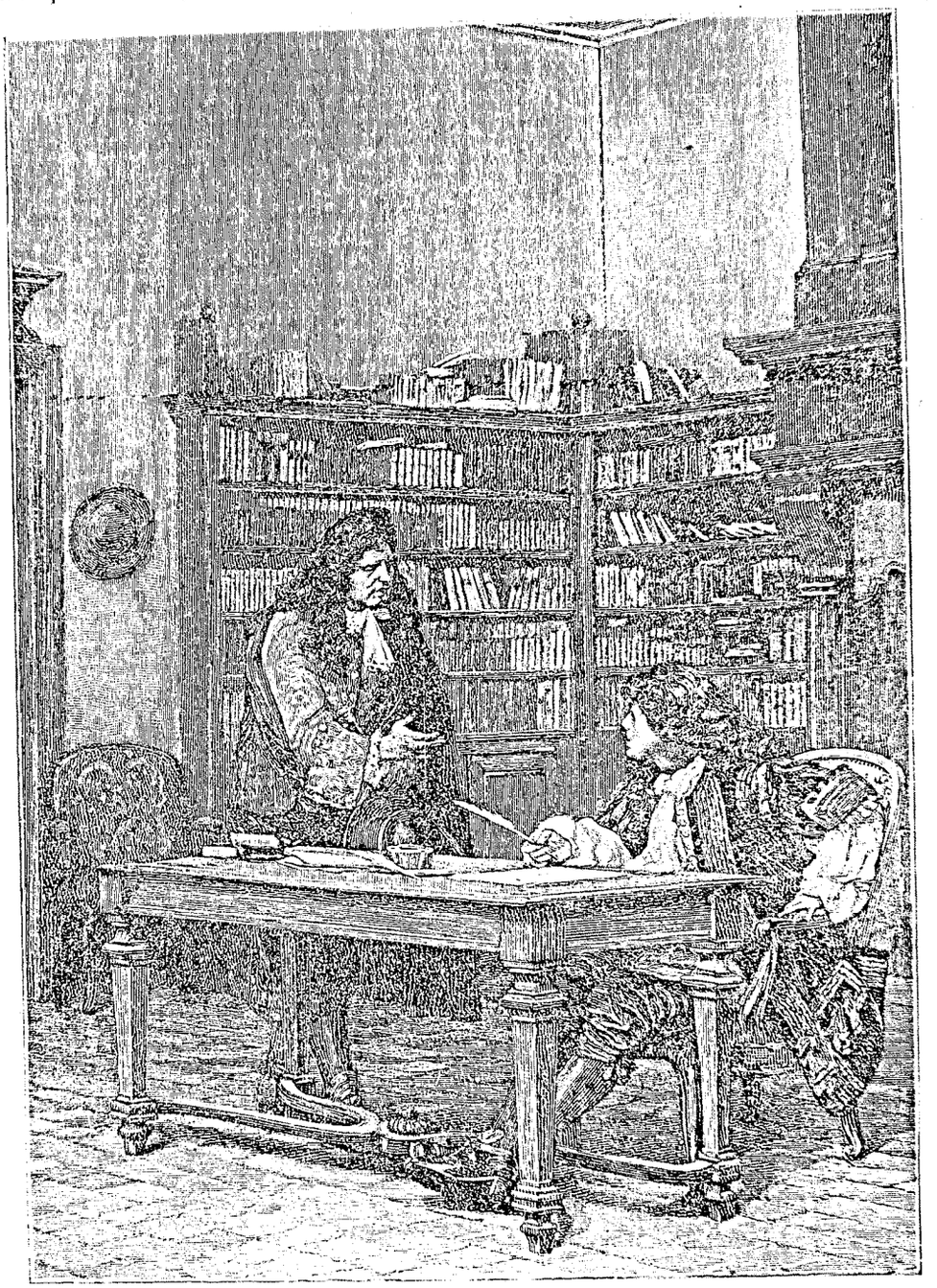

Boileau et Molière.

érudits qui y entrèrent, agrandirent cette mission et en firent l'arbitre de la saine critique et de l'érudition appliquées à l'histoire et à l'archéologie.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Colbert, en outre, fonda, en 1666, l'*Académie des sciences* et l'*Académie de musique*, puis en 1671 l'*Académie d'architecture*. L'*Académie de peinture et de sculpture*, due à Mazarin, datait de 1648.

Influence de Louis XIV sur la littérature. — Colbert était le ministre des générosités de Louis XIV à l'égard des écrivains, car le prince reprit avec plus de noblesse et de magnificence le rôle de protecteur des lettres qu'avait rempli Richelieu. On en vint même à oublier injustement ce dernier et à donner au siècle tout entier le nom de Louis XIV qui ne doit s'appliquer qu'à la dernière moitié. Louis XIV avait hérité d'écrivains déjà à demi disciplinés comme la nation. Il acheva de les soumettre à son influence. La littérature de son temps fut l'expression de la pompe, de la noblesse et de l'aisance qui caractérisaient sa cour digne et polie où la gravité n'avait rien de triste, la frivolité rien de bas, le plaisir rien de grossier, la religion rien de morne. Les esprits assez éveillés pour être féconds, assez dociles pour être contenus, furent capables d'arriver à la beauté soutenue, à l'élégance achevée, à l'exquise perfection de la pensée et du langage. La direction et la grâce qui faisaient du roi le modèle des seigneurs autant que la sévérité qui le rendait leur maître, la sûreté de son jugement de son bon sens choqué de tout ce qui était outré, en firent l'arbitre du goût et le guide du génie qui, par un heureux concours de circonstances, se rencontrèrent à sa cour.

Cl. Alinari.

Bossuet.

Fénelon.

Mme de Sévigné.

Buffon.

Les grands écrivains du temps de Louis XIV. — L'un des poètes préférés de Louis XIV, *Racine*, né à La Ferté-Milon (Aisne) [1639-1699], écrivit comme Corneille des tragédies. Mais il exprima surtout les sentiments tendres, dans ses œuvres d'*Andromaque*, de *Britannicus*, de *Bérénice*, d'*Iphigénie*, de *Phèdre*, et dans ses deux pièces religieuses d'*Esther* et d'*Athalie*.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Racine maintient toujours à sa poésie une élégance soutenue : ses vers, doux sans mollesse, charment par leur harmonie.

La comédie sortait des farces vulgaires pour devenir à son tour une école où le public pouvait reconnaître ses défauts, et rire pour ainsi dire à ses propres dépens. *Molière*, né à Paris (1622-1673), fils d'un tapissier du roi, acteur et directeur d'une troupe de théâtre, écrivant et jouant ses pièces, composa des comédies, les *Précieuses ridicules*, les *Femmes savantes*, le *Misanthrope*, le *Bourgeois gentilhomme*, l'*Avare*, *Tartuffe*, etc., chefs-d'œuvre d'observation et d'esprit.

Un ami de Molière et de Racine, *Boileau*, né à Paris (1636-1711), composa des poésies

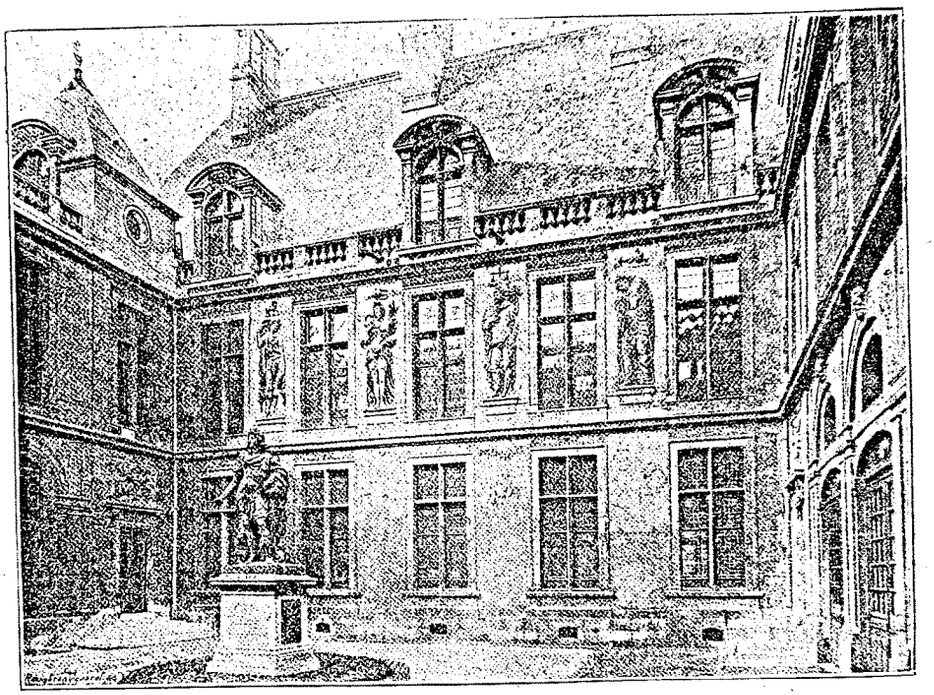

Hôtel Carnavalet, résidence de Mme de Sévigné à Paris. (Photo des Monuments historiques.)

courtes, des *Satires*, des *Epîtres*, genre secondaire. Ce fut le critique des écrivains de son temps, l'arbitre du bon goût. Dans son *Art poétique*. Il fixa les règles littéraires.

Boileau, comme les autres poètes, subit l'influence de Louis XIV. *La Fontaine*, né à Château-Thierry (1621-1695) y échappa. Ce poète indépendant suivit sa fantaisie jusque dans le mètre varié de ses vers. Ses *Fables*, en apparence naïfs badinages, instruisent autant qu'elles plaisent; les divers animaux y représentent les classes de la société; les bêtes y parlent le langage de l'homme, ont ses défauts, ses ridicules, ses passions. La Fontaine est moins de son siècle que de tous les temps, comme il charme tous les âges.

Une noble émulation animait alors les prédicateurs ainsi que les poètes et les philosophes. *Bossuet*, né à Dijon (1627-1704), fait retentir la chaire chrétienne de sa voix éloquente; ses *Sermons* élevés, pleins de grandeur, de force et d'éclat, sont restés des modèles de l'art oratoire.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Il atteignit au sublime dans ses *Oraisons funèbres* ou éloges de princes et de princesses, dont il sut tirer les leçons les plus émouvantes. Bossuet fut en même temps historien. Précepteur du dauphin, fils de Louis XIV, il traça pour lui un vaste tableau des temps passés dans le *Discours sur l'histoire universelle*. Ce fut encore un philosophe et un génie aussi abondant qu'élevé. Comme il était évêque de Meaux, on le surnomma l'*aigle de Meaux*.

Fénelon, archevêque de Cambrai, mérita, au contraire, d'être appelé le *cygne de Cambrai*; appartenant à une famille noble, il était né au château de Salignac-Fénelon (arrondissement de Sarlat, Dordogne) (1651-1715). C'était un orateur doux, tendre, insinuant, et ses sermons,

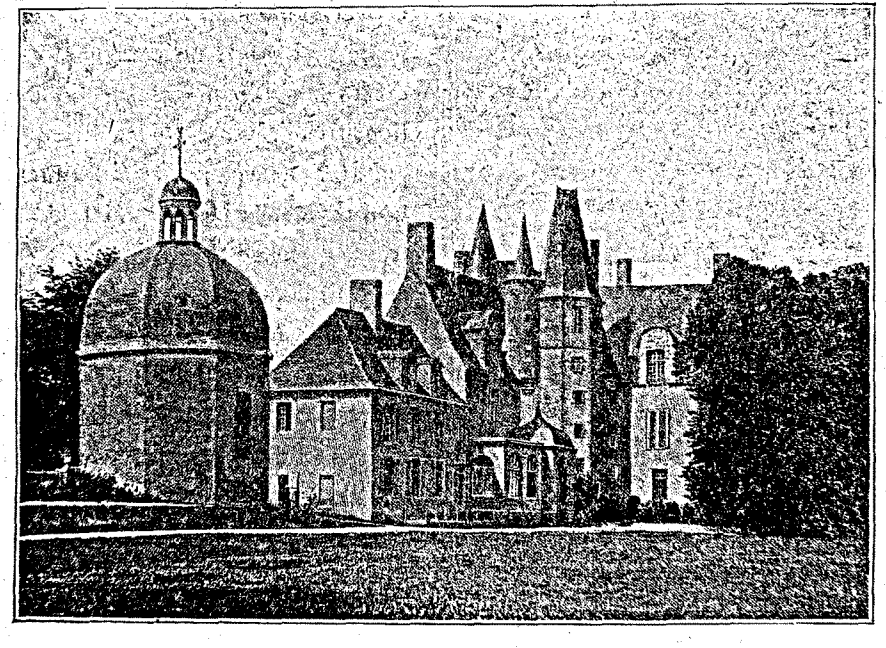

Château des Rochers, résidence d'été de Mme de Sévigné. (Photo René André.)

quoique fermes, avaient une simplicité, une onction pénétrante. Précepteur du duc de Bourgogne, petit-fils du roi, il écrivit l'ingénieux roman de *Télémaque* où il fait revivre, tout en mêlant aux récits des leçons de morale, les temps primitifs de la Grèce.

Le don de bien écrire devint si naturel, en ce siècle, que *Mme de Sévigné*, par de simples lettres, a mérité de prendre rang parmi les gloires du règne de Louis XIV. Elle est née à Paris (1626-1696), et fut la fleur la plus parfaite de la société contemporaine. Elle écrit à sa fille mariée au gouverneur de la Provence, en lui racontant les événements de la cour et de la ville; elle fait une vive peinture d'une société qui n'est plus et que nous revoyons dans ses lettres comme dans un miroir. Sa plume légère, gracieuse, spirituelle, relève, embellit, anime, fait étinceler tout ce qu'elle touche, et elle touche à tous les sujets.

La Bruyère, né à Paris (1645-1696) traite aussi tous les sujets; c'est un moraliste de belle

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

humeur qui peint les travers des hommes, et ses *Caractères* sont une galerie toujours vivante, toujours vraie, une comédie sans action.

Le premier journal. — Le XVII^e^ siècle vit naître le premier journal français, la *Gazette de France*, à l'imitation des gazettes d'Angleterre et de Hollande. En 1630 un médecin du roi, Théophraste Renaudot, actif, remuant, ouvrit d'abord un *Bureau d'adresses et de rencontres*, agence de placement, office de renseignements. Ce bureau devenu un centre de correspondance donna à Renaudot l'idée de recueillir et de publier les nouvelles. Pauvre journal que cette *Gazette* dont le premier numéro parut le 30 mai 1631, ne contenant que des faits divers insignifiants et surtout des informations très brèves des pays étrangers. Aucune publication ne pouvant paraître sans autorisation royale, la *Gazette* fut tout de suite patronnée par le roi Louis XIII; cela seul lui enlevait la possibilité de devenir ce que nous entendons vraiment par un journal. Sous l'ancien régime, la législation était si sévère, et les arrêts du Parlement si redoutés qu'il n'y eut pas, à proprement parler, de *presse* : elle ne commença qu'avec la Révolution.

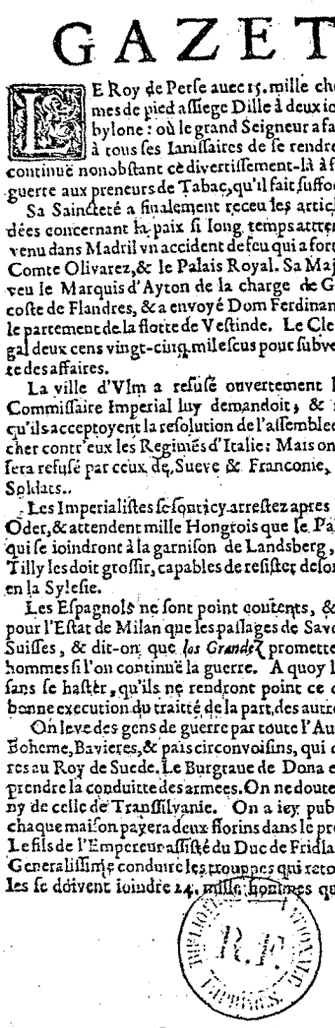

GAZETTE

LE Roy de Perſe auec 15. mille cheuaux & 50. mille hommes de pied aſſiege Dille à deux iournées de la ville de Babylone : où le grand Seigneur a fait faire commandement à tous ſes Ianiſſaires de ſe rendre ſous peine de la vie, & continuë nonobſtant ce divertiſſement-là à faire touſiours vne aſpre guerre aux preneurs de Tabac, qu'il fait ſuffoquer à la fumée. *De Conſtantinople le 2. d'Avril 1631.*

Sa Saincteté a finalement receu les articles & conditions accordées concernant la paix ſi long temps attenduë en Italie. Il eſt ſurvenu dans Madril vn accident de feu qui a fort endommagé l'hoſtel du Comte Olivarez, & le Palais Royal. Sa Majeſté Catholique a pourveu le Marquis d'Ayton de la charge de General de la marine en la coſte de Flandres, & a envoyé Dom Ferdinand Contieras pour haſter le partement de la flotte de Veſtinde. Le Clergé contribuë en Portugal deux cens vingt-cinq mil eſcus pour ſubvenir à la neceſſité preſente des affaires. *De Rome le 26. Avril.*

La ville d'Vlm a refuſé ouvertement la contribution que le Commiſſaire Imperial luy demandoit, & reſpondu au Magiſtrat qu'ils acceptoyent la reſolution de l'aſſemblee de Lipſic. On fait marcher contr'eux les Regimés d'Italie : Mais on croit que le paſſage leur ſera refuſé par ceux de Sueve & Franconie, qui ont deſia leué force Soldats. *De la haute Allemagne le 30. Avril.*

Les Imperialiſtes ſe ſont icy arreſtez apres la priſe de Francfore ſur Oder, & attendent mille Hongrois que le Palatin leur doit enuoyer, qui ſe ioindront à la garniſon de Landsberg, & autres trouppes dõt Tilly les doit groſſir, capables de reſiſter deſormais aux Suedois entrez en la Syleſie. *De Freiſtad en Syleſie le 1. May.*

Les Eſpagnols ne ſont point contents, & ne trouvent point ſeur pour l'Eſtat de Milan que les paſſages de Savoye ſoyent gardez par les Suiſſes, & dit-on que *les Grandes* promettent d'entretenir 40000. hommes ſi l'on continuë la guerre. A quoy les François repliquent, ſans ſe haſter, qu'ils ne rendront point ce qu'ils tiennent ſans vne bonne execution du traitté de la part des autres. *De Veniſe le 2. May.*

On leve des gens de guerre par toute l'Autriche, Syleſie, Moravie, Boheme, Bavieres, & pais circonvoiſins, qui donneront bien des affaires au Roy de Suede. Le Burgraue de Dona eſt retourné en Syleſie y prendre la conduitte des armees. On ne doute plus de la paix d'Italie, ny de celle de Tranſſilvanie. On a icy publié vn Edict portant que chaque maiſon payera deux florins dans le premier de May prochain. Le fils de l'Empereur aſſiſté du Duc de Fridland, s'en va en qualité de Generaliſſime conduire les trouppes qui retournent d'Italie, auſquelles ſe doivent ioindre 24. mille hommes que leur Duc de Fridland A *De Vienne le 3. May.*

Le premier journal français.

V. — *LE XVIII^e^ SIÈCLE. L'ÉPOQUE DE VOLTAIRE*

Les lettres au XVIII^e^ siècle; esprit philosophique. — Bien différent du XVII^e^ siècle, le XVIII^e^ brille par la grâce et la légèreté, surtout par un esprit particulier, l'esprit de critique, l'esprit philosophique.

La *philosophie* est l'étude des idées abstraites, des doctrines relatives à l'âme, à la nature de l'homme. Elle analysait aussi, examinait, jugeait le gouvernement, la religion, les lois qui régissent la société, l'histoire de l'humanité, ses progrès, sa destinée. Presque tous les auteurs de cette époque sont, à ce titre, des philosophes. La littérature du XVIII^e^ siècle devint *philosophique*.

Le représentant le plus célèbre de cet esprit philosophique et le grand maître de la littérature du XVIII^e^ siècle fut *Voltaire*, né à Paris (1694-1778). *Poète*, *historien*, *philosophe*, Voltaire excellait dans tous les genres. Il savait s'élever aux plus hautes pensées et nul n'était plus léger, plus

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

mordant, plus incisif. Ses attaques contre le catholicisme répandirent un esprit frondeur qu'on a appelé l'*esprit voltairien*. Polémiste, il occupa sans cesse l'opinion par ses lettres, ses plaidoyers en faveur de la liberté, de la tolérance, de l'humanité (affaire Calas, etc.).

Voltaire. Statuette en terre cuite datée de 1773. Musée Carnavalet.

Un grave magistrat, *Montesquieu*, analysait avec un style concis, fort et pénétrant, les théories et l'histoire des anciens gouvernements et des lois antiques. Né à la Brède près de Bordeaux (1689-1755), Montesquieu écrivit l'*Esprit des lois* et les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*. Il exaltait surtout le gouvernement anglais, tempéré, limité par les discussions des Chambres; ses ouvrages condamnaient la monarchie absolue.

Montesquieu étonnait les esprits par sa profondeur; Voltaire les charmait par la rapidité, la légèreté de son style; *Jean-Jacques Rousseau* les troubla. Il était né à Genève (1712-1778). Sa vie agitée, semée d'aventures, de déceptions, toujours inquiète, le rendit défiant, morose. Il attaque

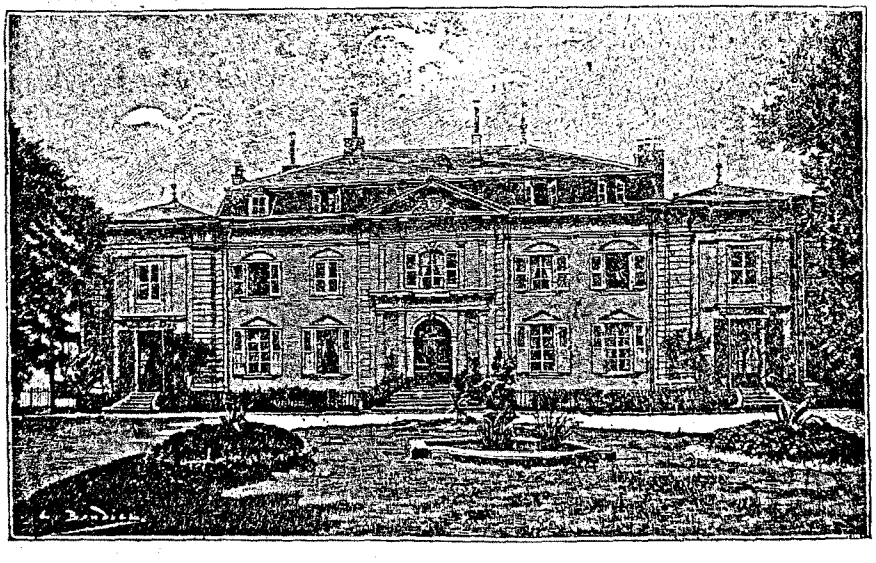

Château de Voltaire à Ferney.

ouvertement la société contemporaine, dont il dénonça les inégalités, les contradictions. Il soutenait les thèses les plus contraires aux doctrines jusqu'alors reçues. Quoique fort étrange dans sa conduite, il prétendait corriger et moraliser les hommes. Critique acerbe des procédés de l'éducation du temps, il formula, dans l'*Émile*, des vues neuves, hardies, souvent justes, mais

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

qu'il eut le tort d'exagérer. Il commença son traité du *Contrat social* par cette phrase : « L'homme

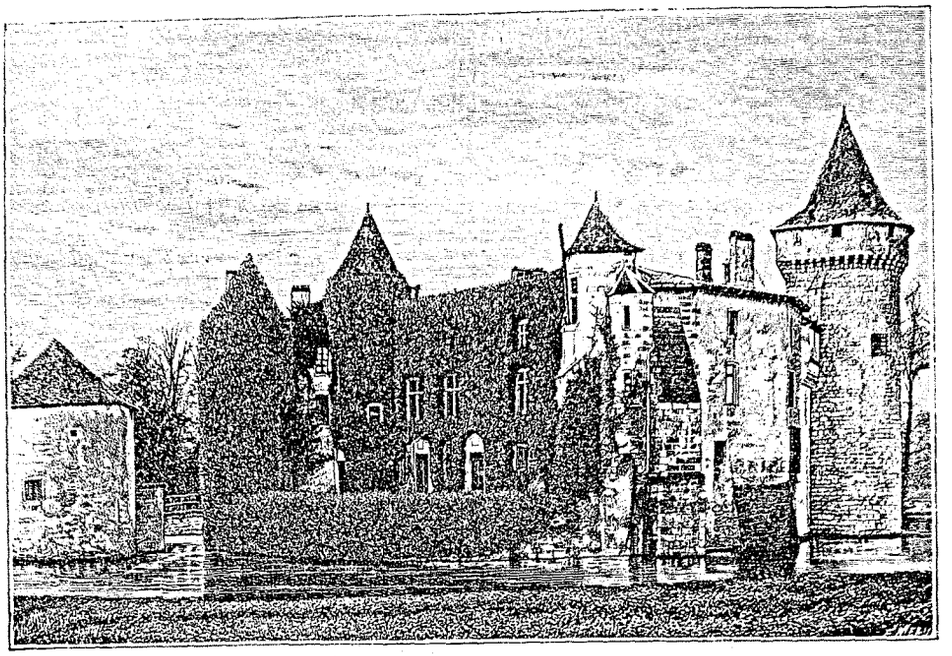

Château de la Brède, résidence de Montesquieu.

est né libre ». Il revendiquait l'*égalité* en même temps que la *liberté* et la *souveraineté du peuple*. Il devançait et préparait les temps nouveaux.

En dehors de ces écrivains de haut vol, d'autres se renfermaient dans la philosophie scientifique : *Condillac*, *Helvétius*, *d'Alembert*, *Diderot*; ou bien ils expliquaient les origines, la destinée de l'homme, de manière à ruiner la philosophie religieuse du siècle précédent. L'*Encyclopédie* à laquelle ils travaillèrent, passait la revue des connaissances humaines, en niant des vérités jusqu'alors indiscutées. Philosophes et encyclopédistes contribuaient à former ce qu'on a appelé, parce qu'il fut surtout répandu par Voltaire, maître critique et ironiste, l'*esprit voltairien*.

Montesquieu.

J.-J. Rousseau.

L'économie politique. — Les philosophes cherchent les lois du développement des sociétés et les conditions de leur prospérité. L'ordre dans la maison, c'est l'économie domestique. Des écrivains expliquèrent ce que devait être l'ordre dans les États, ou *économie politique*. Une science nouvelle s'affirmait avec l'Écossais *Adam Smith*, puis *Gournay*, *Quesnay* : Gournay préconisait la liberté des *échanges*; Quesnay, préoccupé de l'agriculture, lui sacrifiait à tort l'industrie.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Les œuvres légères. — Ce qui plaisait le plus, disons-le, au XVIIIe siècle, c'étaient les œuvres légères d'une foule d'auteurs de second rang, dont beaucoup sont oubliés. Ont survécu les romans, ou ingénieux, de *Lesage*; ou naïfs et tendres, de *Bernardin de Saint-Perre*; les comédies de *Marivaux*, modèles de grâce, et celles, plus élevées, du hardi *Beaumarchais* qui commença au théâtre l'attaque contre les privilèges de l'aristocratie. Beaumarchais se rattachait par là à l'école philosophique et aux écrivains du XVIIIe siècle qui préparèrent la Révolution française.

V. — *LES LETTRES DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIXe SIÈCLE*

Les nouvelles écoles littéraires; l'Empire. — Après la tourmente révolutionnaire, quand la société nouvelle se fut affermie sous la rigide administration de Napoléon Ier, on s'aperçut combien les esprits avaient changé.

Napoléon voulait de fortes études, il aurait désiré susciter des poètes, des écrivains; il rêvait pour son règne une gloire littéraire égale à celle du règne de Louis XIV. Il aimait surtout la tragédie. « Si la tragédie échauffe l'âme, disait-il, elle élève le cœur; elle peut, elle doit créer des héros! » « Si Corneille eût vécu de mon temps, disait-il encore, je l'aurais fait prince. » Mais il entendait une littérature disciplinée.

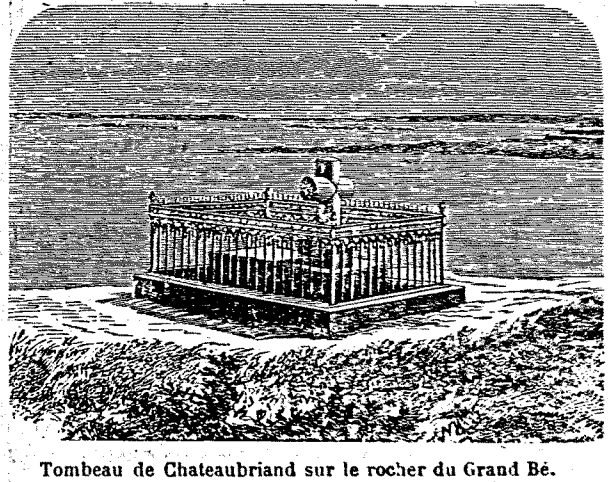

Tombeau de Chateaubriand sur le rocher du Grand Bé.

Or, les chefs-d'œuvre ne naissent point sur l'ordre d'un général, fût-il victorieux de l'Europe. Les poètes, sans inspiration et sans flamme, se traînaient dans l'imitation des tragédies froides ou des pièces légères du XVIIIe siècle.

Cependant une école nouvelle se rattachait à Jean-Jacques Rousseau et à Bernardin de Saint-Pierre, elle cherchait son inspiration dans la nature et dans les sentiments les plus élevés du cœur de l'homme. La littérature du XIXe siècle débuta avec des écrivains originaux tels que l'enthousiaste Chateaubriand et Mme de Staël qui refusaient de se laisser enchaîner aux liens dorés de Napoléon; ces deux écrivains se déclaraient même ses ennemis et il les persécuta. Chateaubriand, Mme de Staël furent contraints, pendant presque tout son règne, à vivre dans l'exil.

Chateaubriand (1768-1848), âme noble, ardente, contribua au réveil du sentiment religieux en exaltant les beautés morales du christianisme dans un livre éloquent : *Le génie du christianisme*. Poète en prose, il composa une touchante épopée : *les Martyrs*. Chateaubriand se laisse trop emporter par sa fougue et ses exagérations, mais par cela même ses phrases imagées plaisent aux jeunes imaginations.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Mme de Staël (1766-1817), fille du financier Necker, élevée dans des idées libérales, s'en inspira dans ses écrits élégants et animés. Elle aimait les lettres anciennes, et ses livres, ses romans sont remplis de souvenirs classiques. Elle révéla aussi à la France, dans un livre écrit après un voyage, un pays qu'on ne comprenait point encore, l'*Allemagne*.

Renaissance littéraire sous la Restauration; Lamartine et Victor Hugo. — Le mouvement littéraire commencé sous l'Empire ne prit toute son ampleur qu'à l'époque plus libre de la Restauration. C'est alors que s'affirma nettement le caractère du XIXe siècle, qui fut un grand siècle littéraire. Les idées et les sentiments modernes trouvèrent d'admirables interprètes. Dès l'année 1820 un modeste recueil de vers, intitulé *Méditations poétiques*, excita l'admiration : un vif sentiment de la nature, une émotion continuelle, des cris éloquents du cœur, des images éclatantes, une pureté, une douceur de langage qu'on ne connaissait plus, révélèrent un grand poète lyrique. C'était *Alphonse de Lamartine* (1790-1869), alors âgé de trente ans. Un nouveau volume de *Méditations* (1823), les *Harmonies poétiques et religieuses* (1829) accrurent sa renommée; mais cet écrivain si bien doué, dont les vers coulent de source, n'allait pas tarder à abandonner la poésie pour la politique et pour la prose.

Lamartine. (Photo Braün Clément par Gérard et Cie.)

Un autre poète, *Victor Hugo* (1802-1885), à peine âgé de vingt ans, s'annonçait comme le poète mâle et énergique. Ses *Odes et Ballades* (1822) entraînèrent le public par leur éclat et par leur souffle, bien qu'elles n'eussent pas encore atteint la force qui inspirera les autres œuvres du poète. Victor Hugo s'écartait de l'imitation des auteurs classiques. Il avait rejeté les anciennes règles de la versification et s'était affranchi de beaucoup de servitudes.

Les romantiques et les classiques; les batailles au théâtre. — Avec ses disciples, il se rattachait plutôt aux trouvères du Moyen âge : leurs œuvres rappelaient la liberté et la fantaisie des poèmes *romans*. Épris du Moyen âge, les écrivains de la nouvelle école cherchaient des inspirations dans le vieux passé de la France et se glorifièrent eux-mêmes du nom de *romantiques*. Les imitateurs du XVIIe siècle, qui ne voulaient point qu'on s'écartât des règles savantes, de la mesure, de l'ordre, de la solennité des auteurs classiques du siècle de Louis XIV, s'élevèrent

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

contre les libertés, les hardiesses des romantiques et s'égayèrent de leurs bizarreries. Ceux-ci, à leur tour, ne manquaient pas de tourner en ridicule les œuvres lourdes et froides de ces disciples dégénérés des *classiques*. Cette querelle passionna la jeunesse, alors si enthousiaste de ce qui touchait à l'esprit, à la langue française, qu'une œuvre de poésie, une pièce de théâtre provoquaient des batailles qui ne restèrent pas toujours littéraires.

La querelle des romantiques et des classiques s'engagea surtout au théâtre. Victor Hugo renouvelait l'art dramatique par ses pièces originales et puissantes. Dès 1827 il avait écrit un

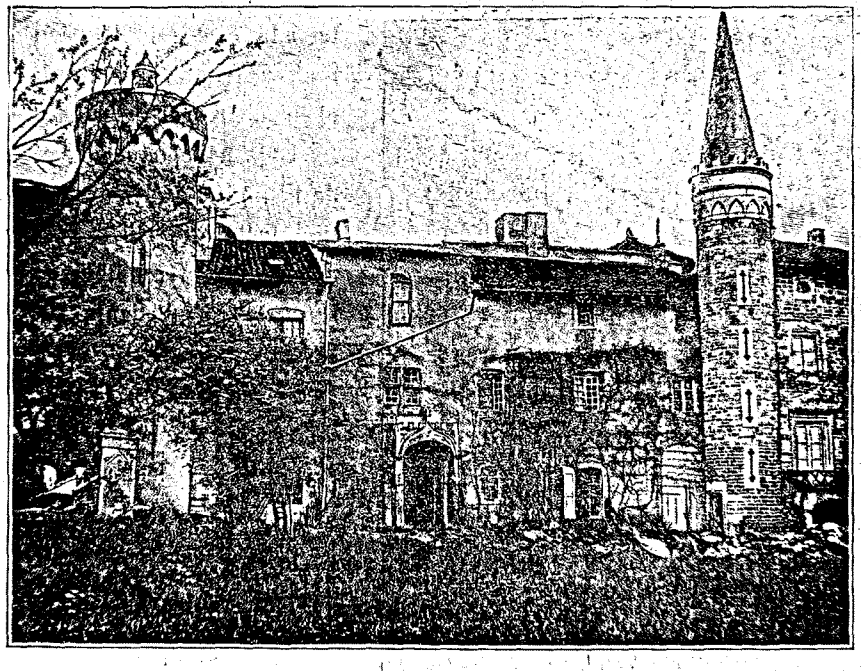

Saint-Point où Lamartine passa une partie de sa jeunesse. (Photo Rouget).

manifeste contre la tragédie dans la préface de son drame de *Cromwell*. En 1830, six mois avant les journées de Juillet, les représentations du drame de *Hernani* devinrent de véritables luttes à la fois littéraires et politiques. Les conservateurs, les élégants, qui occupaient les fauteuils de balcon, les premières loges, s'étaient armés de sifflets. Contre eux se dressaient les jeunes gens du parterre, les libéraux, affublés de costumes fantaisistes et la longue chevelure en désordre. Les colères se déchaînaient entre les deux partis, romantiques et classiques : on se lançait les pires injures. Quarante-cinq représentations furent autant de combats et les acteurs avaient peine à se faire entendre à travers les bruits des sifflets mêlés aux applaudissements. Chaque soir, Mme Victor Hugo, qui n'osait pas sortir de chez elle, demandait : « Est-on allé jusqu'au bout? » Quoique Victor Hugo eût discrédité les règles étroites de la tragédie, ses drames qui se succédèrent rapidement sous le règne de Louis-Philippe, en gardaient le ton : *Marion Delorme* (1831), *Le roi s'amuse* (1832), *Lucrèce Borgia* (1833), *Marie Tudor* (1833), *Ruy Blas* (1838),

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

les Burgraves (1843). Malgré la tendance à l'exagération des idées, à l'abus des antithèses, à l'emphase, la plupart de ces pièces ont survécu. Ce prodigieux génie n'était encore qu'au milieu de sa carrière. Sur les traces de Victor Hugo marchait *Alexandre Dumas* (1803-1870), mais écrivant ses drames en prose. Il excellait principalement dans le drame historique : *Henri III et sa cour*; il reconstituait des époques, des personnages; mais ce qu'il y avait de plus vrai dans ce genre de spectacles, c'était la reproduction des costumes et des mœurs.

Les grands comédiens. — L'éclat du théâtre français ne vint pas seulement du génie des auteurs, mais ils trouvèrent des interprètes admirables dont le jeu noble et dramatique tenait haletantes les salles ravies et faisait ressortir les beautés des pièces.

Victor Hugo en 1829. D'après la lithographie d'Achille Devéria.

Déjà à l'époque de la Révolution et de l'Empire *Talma* avait par sa déclamation juste et forte mérité une célébrité que Napoléon rendit universelle en faisant jouer à plusieurs reprises ce grand tragédien devant « des parterres de rois ». Après lui, *Rachel* excita surtout dans les rôles de la tragédie classique un enthousiasme dont les contemporains nous ont laissé de nombreux témoignages. *Mlle Georges*, *Mlle Mars*, *Mme Dorval* atteignirent aussi à une puissance extraordinaire en faisant vibrer les vers de l'école romantique. Et cette tradition de la belle déclamation s'est perpétuée depuis lors jusqu'à nos jours dans les rangs des acteurs de la Comédie française dont beaucoup se sont acquis une légitime renommée. Renommée bien périssable, car lorsque les « voix d'or » se sont éteintes, il ne reste rien pour les justifier auprès de la postérité qui n'a pu les entendre!

Les poètes secondaires. — Sous la Restauration, s'élevant moins haut que Lamartine et que Victor Hugo, d'autres écrivains se firent place auprès d'eux. *Alfred de Vigny*, poète et prosateur (1797-1863); *Casimir Delavigne* (1793-1843) qui, dans ses *Messéniennes* (1815), rappelle les douleurs de l'invasion et fait résonner la fibre nationale; il sut habituellement choisir dans l'histoire les sujets de ses drames. *Béranger* (1780-1857) de simples chansons sut parfois faire des odes. D'une famille pauvre, ouvrier imprimeur et commis, il compléta lui-même son éducation. Écho des griefs du peuple, il les traduisait avec une malice toute gauloise; puis il élevait le ton, il

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

évoquait les souvenirs des gloires militaires et, comme Delavigne, ravivait le sentiment national.

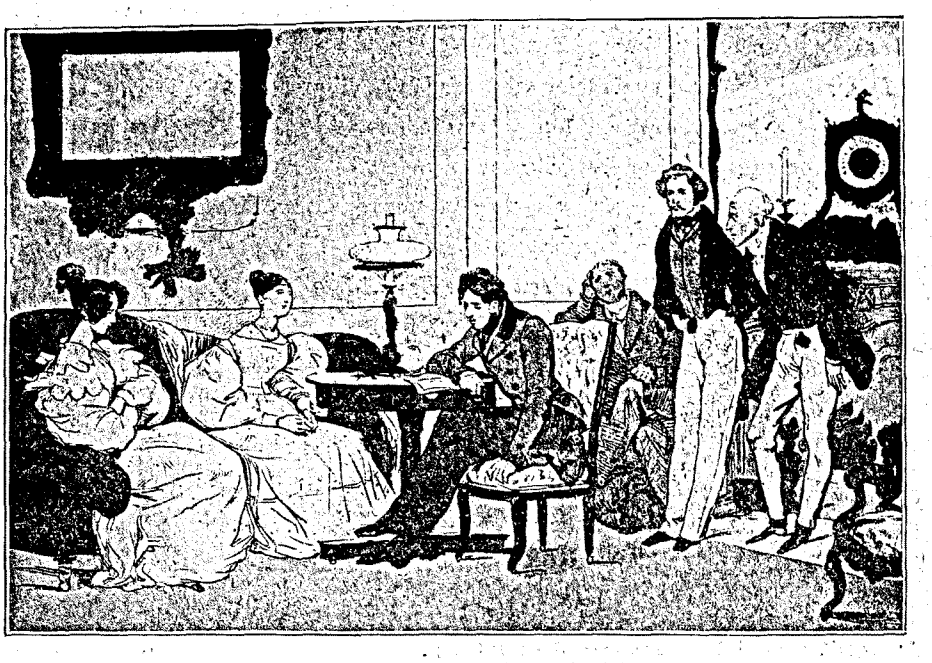

Lecture dans un salon romantique. (Tableau d'Eug. Lami.)

Alfred de Musset; les poètes après 1830. — En 1830 un nouveau poète se révéla, *Alfred de Musset* (1810-1857), à la fois sensible et spirituel, passionné et malicieux, exprimant dans une langue pure et correcte, toute classique, des idées et des sentiments romantiques. Son œuvre parfois licencieuse se ressentit des irrégularités de sa vie qui le conduisirent à une mort prématurée.

Alfred de Vigny. Musée Carnavalet.

Béranger par Ary Scheffer. Musée Carnavalet.

Sans arriver au premier rang, d'autres poètes ont mérité de survivre à leur époque : *Auguste Barbier* (1805-1882) qui, dans ses *iambes* éloquents, a flétri les bassesses, les turpitudes qui se mêlent aux révolutions; *Théophile Gautier* (1811-1872), imitateur de Victor Hugo, qui s'appliqua surtout à perfectionner la richesse des rimes et sut donner à ses pensées ingénieuses un relief vigoureux. Les beautés de la campagne, les scènes ordinaires de la vie des champs, les sentiments intimes trouvèrent en *Auguste Brizeux* (1806-1858) un poète ému.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Victor de Laprade (1812-1883), plus grave, chante aussi la nature que l'on comprenait mieux.

Le roman. — Le *roman*, mélange de fiction et de réalité, d'histoires vraies et inventées, analyse plus ou moins exacte des sentiments et des passions, fut le genre propre au XIXe siècle. *Alexandre Dumas*, plus fécond romancier qu'auteur dramatique, compose en s'inspirant des *Mémoires* des temps passés, des romans historiques qui, par la vérité des épisodes, l'intérêt des multiples intrigues, la vie des personnages remuants, bruyants, passionnés, présentaient l'attrait de véritables poèmes en prose. *Honoré de Balzac* (1799-1850) s'enferma dans l'observation de son temps et de la vie bourgeoise, et ce n'est pas à tort qu'il a donné à ses œuvres le titre de *Comédie humaine*. *George Sand* (1804-1876) a sans doute écrit des romans passionnés, mais elle a aussi tracé de touchants tableaux de la vie champêtre, qu'un style pur fera vivre autant que la langue française. *P. Mérimée* (1803-1870) s'est recommandé à la postérité par de courtes *nouvelles*, fines et spirituelles, et par un style élégant.

Alfred de Musset.

Honoré de Balzac, par Boulanger. Musée de Tours.

Renaissance de l'histoire. — Précisément au début du XIXe siècle, l'histoire, ce roman vrai dont l'imagination la plus fertile ne saurait égaler les péripéties et les aventures extraordinaires, revenait, sous la plume d'écrivains soucieux du pittoresque et de la couleur, à la reproduction la plus fidèle du passé. *Augustin Thierry* (1795-1856) faisait revivre les premiers siècles du Moyen âge; il mérita par son dévouement à la science, son ardeur infatigable qui lui coûta la vue, le nom d' « Homère de l'histoire ».

George Sand.

En même temps l'histoire devenait plus savante et philosophique. La Révolution avait donné comme la conclusion de quatorze siècles d'événements. On s'expliqua mieux cette société ancienne formée par le mélange de tant de peuples, par tant de guerres, d'usurpations et de violences. L'histoire cherche et trouve la vérité. Un professeur de la Sorbonne, *François Guizot* (1787-1874), dégagea avec une rare précision et une grande élévation de langage les liens qui rattachent les uns aux autres les faits de notre histoire. Il en développait, en de doctes leçons, la théorie, et retraçait l'évolution de la civilisation moderne.

Maison de George Sand à Nohant (Indre).

L'éveil était donné et toute une pléiade d'historiens allait renouveler l'étude des antiquités.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Champollion le jeune (1790-1832) trouva la clef de la mystérieuse écriture des Égyptiens, les *hiéroglyphes* gravés sur les monuments et qu'on ne pouvait déchiffrer.

Sous le règne de Louis-Philippe, *Michelet* (1798-1874) fut, dans son *Histoire de France*, à la fois orateur et peintre; il ressuscitait et faisait vivre, par son style coloré, les siècles disparus. *Mignet* (1796-1884) fut, au contraire, un historien calme, admirable de clarté, de précision. Cette clarté fit également le mérite de l'œuvre si considérable de *Thiers* (1797-1877) : l'*Histoire de la Révolution, du Consulat et de l'Empire*, conduite avec une méthode rigoureuse, appuyée sur une innombrable quantité de documents et de témoignages. L'érudition, d'ailleurs, l'archéologie, encouragées par le gouvernement, occupaient toute une armée de savants curieux de fouiller les bibliothèques, les archives.

François Guizot.

L'éloquence, la tribune française. — L'Empire tombé, la tribune française retentit de discours aussitôt répandus par la presse. Au Palais Bourbon, où siègent les députés, le général *Foy* remue l'assemblée par ses chaleureuses et patriotiques improvisations; l'orateur *Manuel* presse ses adversaires par ses raisonnements serrés; *Benjamin Constant* est habile, spirituel; *Royer-Collard, de Serre, Villèle* sont graves, élevés; *Martignac* séduit par sa parole élégante. La Chambre des pairs, qui siège au Luxembourg, est agitée par la voix passionnée de *Chateaubriand*. Il n'était pas jusqu'au pamphlet qui n'eût son éloquence : *Paul-Louis Courier*, dans ses attaques contre la Restauration, est étincelant de verve et de malice.

Sous le règne de Louis-Philippe la politique favorisa l'essor de nouveaux talents oratoires. L'avocat *Berryer* fit retentir la tribune de ses véhémentes protestations en faveur de la *légitimité*. *Thiers* et *Guizot* se livraient de véritables combats d'éloquence : l'un simple, familier, adroit, maintenant en quelque sorte le discours au ton d'une causerie attachante, vif, incisif, spirituel, critique impitoyable et revêtant les questions les plus arides du charme de son langage; l'autre plus froid, plus sévère, ayant gardé en son talent l'austérité du protestant, mais sachant serrer, tasser les arguments, s'élevant à des idées générales, dominant les assemblées par la gravité, la

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

noblesse, la chaleur de ses discours. Le comte de *Montalembert* (1810-1870), catholique ardent, s'exaltait et rappelait la manière de Chateaubriand. *Victor Hugo* dépassait encore cette exaltation et restait poète dans ses improvisations, ainsi que *Lamartine*, dont le langage harmonieux obtenait plus de succès. *Dufaure*, *Billault* et une foule d'autres possédaient également, à la barre des tribunaux comme à la Chambre des députés, l'art de convaincre et de remuer les esprits.

Adolphe Thiers.

La chaire chrétienne rivalisait d'éloquence avec la tribune, et un religieux, *Lacordaire* (1802-1861), rajeunissait les sermons en joignant aux questions religieuses les questions politiques et sociales.

La critique ; la philosophie. — L'historien est nécessairement un critique, mais *Villemain* (1790-1870), dans son cours de la Sorbonne, traita le premier avec éclat l'histoire des lettres comme une partie de l'histoire générale et traça un tableau fidèle de la littérature du XVIII^e^ siècle. *Sainte-Beuve* (1804-1869), esprit ouvert, curieux, subtil, disserta avec finesse et esprit sur la plupart des écrivains français. *Désiré Nisard* (1806-1888) concentra des études analogues en une magistrale *Histoire de la Littérature française*.

La philosophie, qui, sous la Restauration, avait eu d'éminents représentants dans *Royer-Collard*, *Jouffroy* et surtout *Cousin*, resta en quelque sorte, sous le gouvernement de Juillet, le domaine de *Victor Cousin* (1792-1867), chef de l'école dite *éclectique*, c'est-à-dire mêlant tous les systèmes. Mais contre cette philosophie officielle s'élevaient déjà la philosophie, dite *positiviste* : *Auguste Comte* et *Littré*.

Cl. Braun Clément et Cie

Sainte-Beuve.

Les Académies ; l'Institut de France. — Le réveil des lettres françaises avait naturellement amené celui des anciennes Académies qui avaient sombré dans la tourmente révolutionnaire. La Convention avait essayé de les rétablir sous le nom de *classes de l'Institut de France*, mais avec la Restauration (1816) les Académies reprirent leur ancien nom et commencèrent une nouvelle existence plus glorieuse. Elles continuèrent néanmoins à former un ensemble dit : *Institut de France* qui comprend l'*Académie française*, l'*Académie des inscriptions et belles-lettres*, l'*Académie des Sciences morales et politiques* rétablies par Louis-Philippe en 1832, l'*Académie des Sciences* et l'*Académie des beaux-arts*. Chacune ne compte que 40 membres qui portent le même uniforme et qui

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

recrutent eux-mêmes. Ce choix par les pairs, cette limite absolue du nombre des fauteuils les rend très difficiles à conquérir. L'Académie française surtout, par l'éclat de ses séances publiques,

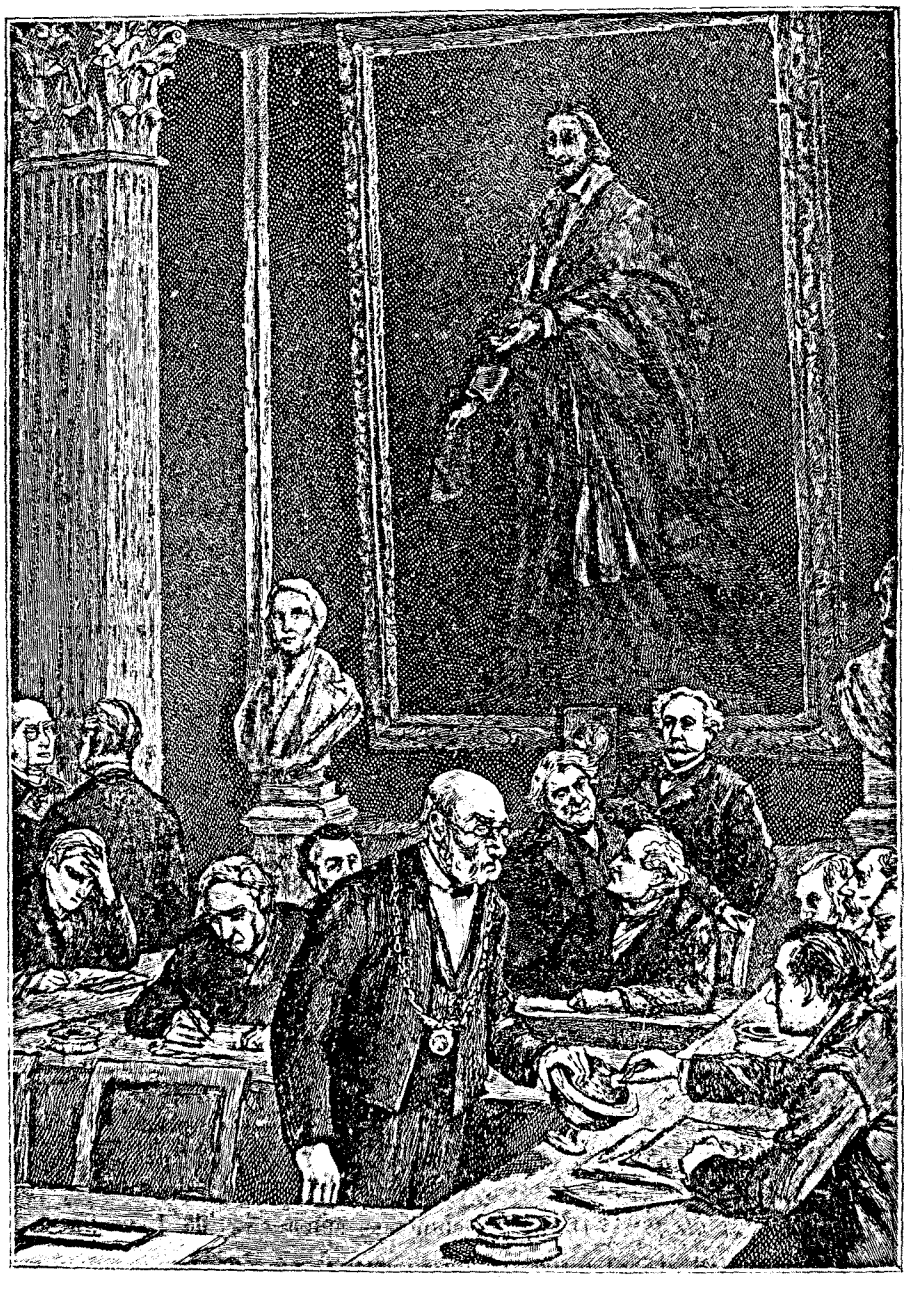

Une élection à l'Académie française.

les discours de réception prononcés par des maîtres en l'art de bien dire, attira toujours la foule et n'a pas cessé d'être l'une des institutions les plus admirées des autres nations de l'Europe.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

VII. — LA FIN DU XIXe SIÈCLE

Les poètes. — Le mouvement littéraire du XIXe siècle, si remarquable sous la Restauration et le gouvernement de Juillet, se poursuivit après 1848. La poésie, toutefois, n'eut plus de grands maîtres. *Victor Hugo* continue seul à dominer la foule des poètes, ses imitateurs, par ses *Contemplations*, ses *Châtiments*, sa *Légende des siècles*. Mais exagérant ses défauts, il tomba trop souvent dans l'incohérence et même l'incompréhensible. Néanmoins il est resté le plus étonnant génie lyrique de la France; en 1885, ses funérailles furent une véritable apothéose. Ceux qui imitèrent le plus fidèlement sa manière, comme *Leconte de Lisle* (1818-1894), ne sauraient lui être comparés. La poésie n'eut plus d'ailleurs de sublimes envolées; elle s'appliqua à ciseler des vers brillants, comme fit *Théophile Gautier*, ou spirituels, comme *Arsène Houssaye* (1815-1896), à exprimer des sentiments tendres, à traiter des sujets de la vie réelle : *Brizeux*, le poète breton; *Victor de Laprade*, le poète religieux; *Sully Prudhomme*, *Pailleron* (1834-1899), *François Coppée*; elle eut aussi de mâles accents dans les chants militaires de *Paul Déroulède*, et fût, avec Rostand, d'une fantaisie vraiment brillante.

Victor Hugo (par Chaplain).

Cl. Pivan St-Germain.

Leconte de Lisle.

Cl. P. Petit.
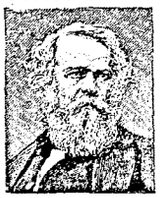
Arsène Houssaye.

Le théâtre. — Au théâtre, le *drame* attira la foule quand il était construit par *Alexandre Dumas père*. La *tragédie* essaya de revivre avec *Ponsard*, qui réussit mieux du reste dans la comédie. C'est la *comédie* qui convient le mieux à notre époque; *Eugène Scribe* (1791-1861) se montra ingénieux et inépuisable en combinaisons dans ses vaudevilles. Les belles peintures de caractères d'*Émile Augier* (1820-1889) sont supérieures, ainsi que les comédies passionnées d'*Alexandre Dumas fils* (1824-1895), les comédies spirituelles de *Victorien Sardou*, de *Labiche* (1815-1888), d'*Hervieu*, de *Maurice Donnay*, de *Lavedan*, de *Rostand*, etc.

Cl. Reutlinger.

A. Dumas père.

Le roman. — Le *roman*, que tant d'auteurs ont défiguré en le faisant servir à de longues et fastidieuses narrations, à des peintures trop réalistes, ou même à des excitations au vice, a cependant été ennobli par des écrivains sérieux et distingués, qui ont suivi la route tracée par

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

George Sand et *Balzac*, comme *Octave Feuillet* (1821-1890), *P. Mérimée*, *Edmond About* (1823-1885), *Jules Sandeau* (1811-1883), *Alphonse Daudet* (1840-1897), *Paul Bourget*, *P. Loti*, etc. Beaucoup d'autres, même de grand talent, ont soulevé, entre autres *Gustave Flaubert* (1821-1880), *Émile Zola* (1840-1902), de vives discussions, soit au point de vue de la morale, soit au point de vue du goût.

Cl. Benque.

A. Dumas fils.

L'histoire; la philosophie. — L'*histoire* continua la résurrection du passé avec *Michelet*, qui a surtout fait revivre le Moyen âge et qui a mis toute son âme dans ses récits : il est aussi bien poète qu'historien. *Mignet*, l'historien académique, resta plus fidèle à la vérité. *Thiers* déroulait avec science, clarté et précision l'épopée extraordinaire du *Consulat et de l'Empire*. *Victor Duruy* (1811-1894) résuma toutes les découvertes de l'érudition dans ses deux monuments de l'*Histoire des Grecs* et *des Romains*. *Fustel de Coulanges* (1830-1889) introduisit dans l'histoire une critique rigoureuse qui pourtant l'a entraîné parfois au paradoxe; *Taine* (1828-1893) y a porté une philosophie d'autant plus pénétrante qu'elle s'appuyait sur des documents patiemment étudiés. Il est impossible de citer les noms de tous les historiens, de tous les érudits, de tous les archéologues, de tous les savants chartistes qui sans cesse déchiffrent les parchemins, les inscriptions et évoquent les âges disparus.

Cl. Klary.

A. Daudet.

Flaubert.

Cl. Braün Clément et Cie.

Michelet.

La *philosophie*, spiritualiste au début du siècle, représentée par *Victor Cousin*, puis par *Jules Simon* (1814-1896), par *Caro* (1826-1887), eut à défendre ses idées contre des systèmes nouveaux plus ou moins matérialistes. *Taine* fut un de ses adversaires les plus redoutables. *Auguste Comte* (1798-1857) fonda une école *positiviste* qui prétendait fonder une religion humaine. *Littré* (1801-1884), un de ses disciples, éleva, en dehors de ses travaux philosophiques, un monument durable à la langue française, par son *Dictionnaire*, véritable prodige d'érudition.

Cl. Braün Clément et Cie.

Hipp. Taine.

La campagne des philosophes contre le catholicisme suscita dans le clergé des publicistes et des orateurs éloquents, les *Lacordaire*, les *Dupanloup* (1802-1878), les *Gratry* (1805-1872), et, parmi les laïques, l'orateur *Montalembert*.

Cl. Benque.

F. Sarcey.

Dans le camp opposé, *Ernest Renan* (1823-1892), érudit et polémiste, employait un rare talent d'écrivain à contester la divinité du christianisme tout en admirant la religion qu'il avait abandonnée. La *critique littéraire*, encore lourde au XVIIIe siècle, est devenue un véritable genre de littérature : *Hippolyte Taine*, plus critique encore que philosophe et historien, *Francisque Sarcey* (1828-1899), célèbre critique dramatique, et beaucoup d'autres qui les ont suivis, comme *Ferdinand Brunetière* (1849-1907), le plus profond, ont renouvelé et agrandi les méthodes de l'analyse littéraire.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

La presse. — Durant tout le cours du XIX^e^ siècle, une puissance nouvelle, la *presse*, a exercé une action quasi souveraine sur la politique et la littérature. Le *journal*, surtout depuis qu'*Émile de Girardin* (1802-1881) créa la presse à bon marché en 1836, s'est répandu partout, et chaque matin des feuilles d'opinions diverses vont porter avec les nouvelles, dans les moindres bourgades, les critiques, les discussions, les émotions du public.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

CHAPITRE XIII

DANS LES LABORATOIRES. LA SCIENCE

I. — *LA SCIENCE AU MOYEN AGE*

La science antique. — L'homme est doué d'une vive imagination. Il eut plus tôt fait d'approfondir, d'exprimer les idées et les sentiments que d'expliquer les phénomènes de la nature, dont il était pourtant vivement frappé. Les Grecs, les Romains brillèrent dans les lettres, mais non dans les sciences. Précisément leur imagination les emportait vers des explications hardies et fantaisistes des lois physiques. Ils avaient voulu, d'un coup, pénétrer les secrets de l'univers, qui ne les a pas encore tous révélés. Ils entendaient expliquer sa formation, les uns par l'air, les autres par l'eau, d'autres par le feu. Ils ne savaient pas observer, s'acharner à une patiente analyse. Ils formulaient des principes abstraits qu'ils inventaient et dont les conséquences ne pouvaient avoir d'autre valeur que celles de ces principes eux-mêmes. En tout ils procédaient par déduction et, comme leur point de départ était le plus souvent une erreur, ils n'aboutissaient qu'à des erreurs.

Si imparfaites qu'elles fussent les notions scientifiques des Grecs, conservées dans l'Empire Byzantin, ouvrirent des voies aux Arabes. L'*algèbre* fut une science arabe, comme l'indique son nom (*al-djeber*). La chimie leur doit aussi son nom (*al-kymia*).

La fausse science. Les alchimistes. — Quoique dénommée par les Arabes, la chimie est une science essentiellement moderne. Elle ne pouvait progresser alors, parce que les Arabes l'avaient lancée dans une fausse voie. De ce que les métaux se décomposent, les hommes du Moyen âge pensaient qu'à force de chercher des combinaisons ils arriveraient à produire le métal précieux, l'*or*, dont on n'avait qu'une quantité relativement peu considérable. A l'exemple des Arabes, dans leurs laboratoires mystérieux encombrés de creusets, de cornues, ils ne cherchaient absolument que cette transmutation des métaux et s'acharnaient à des tentatives dont l'insuccès ne les décourageait pas. La formule qu'ils convoitaient était dite la *pierre philosophale*, ne comprenant pas que la vraie pierre philosophale, c'était le travail, c'était la science, qui dans les temps modernes ont créé des richesses infinies. Ils pensaient aussi arriver

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

à fabriquer un remède contre la mort, l'élixir de *longue vie*. C'est en cela que consistait la chimie du Moyen âge, appelée par les nations ignorantes de la langue arabe l'*alchimie*, par suite de la fusion de l'article *al* avec le nom *kymia*. On a maintenu ce vocable pour désigner les essais fantaisistes de l'alchimie, mais nous avons distingué la science véritable en séparant l'article arabe et en disant *la chimie*.

Disons qu'au milieu d'un fouillis d'erreurs et d'insanités, les expériences amenèrent des découvertes utiles. Les Arabes, en cherchant l'élixir de longue vie, avaient fabriqué l'*alcool* (encore un nom arabe), dit vulgairement *eau-de-vie*. Raymond Lulle, Espagnol, mort en 1315, trouva l'acide nitrique alcoolisé; Ortholain. des procédés pour préparer les eaux-de vie à des degrés divers de concentration; Basile Valentin, moine allemand, les divers oxydes d'antimoine; l'Anglais Roger Bacon, mort en 1294, avait déjà, si l'on en croit quelques traditions, connu la composition de la *poudre à canon*. Il parle de verres grossissants et prédit que les voitures marcheront sans chevaux, que l'homme se dirigera dans les airs. Son imagination exaltée semble déjà entrevoir les merveilles des temps modernes qui paraissaient alors des folies.

Les mires et les chirurgiens barbiers. — En ces siècles où une foi ardente se conciliait avec une foule de superstitions, on s'en remettait plutôt aux saints qu'aux hommes pour la guérison des maladies. Il y avait quantité de saints guérisseurs, et certaines maladies étaient désignées par le nom du saint qui la guérissait : telle la danse de saint Guy (la *chorée*), le mal saint Jean (l'*épilepsie*), le mal saint Antoine ou mal des ardents (la *gangrène*); le mal saint Éloi (le *scorbut*); le mal saint Lazare ou saint Ladre (la *lèpre*), etc. On ne connaissait pas l'anatomie. La dissection des cadavres demeure interdite durant tout le Moyen âge. On ignorait dans les villes aussi bien que dans les campagnes les principes les plus élémentaires de l'hygiène : les rues étroites et sales des cités devenaient souvent des foyers d'épidémie. Longtemps on abandonna l'étude et la pratique de la médecine aux Arabes, aux Juifs qui l'apprenaient et l'enseignaient selon les livres grecs. Ce furent des Juifs qui fondèrent l'École de médecine de Montpellier, appelée à devenir si célèbre. Au XIII^e^ siècle seulement l'Université de Paris eut une Faculté de médecine et, au XIV^e^ siècle (1352), les ordonnances du roi de France interdirent l'exercice de la médecine à Paris à quiconque n'avait pas été reçu licencié par la faculté de cette ville.

Aussi durant tout le cours du Moyen âge il n'y a pas de science médicale, mais un empirisme entre les mains de *mires* ou de *phisiciens* analogues aux alchimistes, aux charlatans, aux sorciers. Ils formulaient sur le cerveau, les poumons, le foie, la rate, les théories les plus fantaisistes; ils prononçaient des paroles cabalistiques; ils prescrivaient les remèdes les plus étranges, le foie de crapaud, le sang de grenouille, de rat, de bouc, etc. L'haleine de l'âne expulsait du corps tout venin; une dent de mort guérissait du mal de dents; on calmait la toux en crachant dans la gueule d'une grenouille vivante. Les barbiers exerçaient aussi le métier de chirurgiens; mais ils n'avaient que l'autorisation de saigner et de purger. Ils conservèrent ce privilège malgré l'opposition des vrais chirurgiens, en robe longue, qui avaient étudié et, dès le temps de

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

saint Louis, s'étaient organisés en confrérie sous le patronage des saints Côme et Damien; celle des médecins était placée sous celui de saint Luc. Les chirurgiens avaient aussi à subir la concurrence des *rebouteux*, qui n'ont pas entièrement disparu de nos villages.

Les tissus de laine étaient généralement seuls en usage pour couvrir la peau qu'ils irritaient, de là et aussi d'une saleté repoussante le développement des ulcères, des dartres, de la teigne, de la pellagre, puis de la lèpre rapportée de l'Asie, au temps des Croisades. Les lépreux étaient condamnés à vivre dans l'isolement : ils ne pouvaient circuler que couverts d'une blouse rouge, munis de gants et agitant une crécelle pour avertir les passants de s'écarter. Au XIV^e^ siècle la peste noire à bubon ravagea l'Europe entière.

II. — LA NAISSANCE DES SCIENCES DU XV^e^ AU XVII^e^ SIÈCLE

Les mouvements de la terre et des astres. — Chose singulière, ce n'est pas la médecine, bien qu'elle intéressât la vie quotidienne, qui devint une des premières sciences.

C'est en dehors de la France que se faisaient les plus grandes découvertes astronomiques. L'Allemand *Kepler* (1571-1630) trouva la loi des ellipses et fit d'importants travaux sur les éclipses, les comètes. *Galilée*, né à Pise (1564-1642), construisit la première lunette astronomique grossissant cent fois, étudia la lune, les étoiles, les planètes, découvrit les quatre satellites de Jupiter, les taches du soleil, la rotation du soleil sur son axe, et, reprenant le système de Copernic, affirma le mouvement de rotation de la terre. Les superstitions étaient encore si étroites que Galilée, protégé pourtant par des papes éclairés, dut comparaître devant le tribunal de l'Inquisition pour répondre au sujet de quelques-unes de ses doctrines qui paraissaient en contradiction avec certains passages de la Bible : il se créa à ce sujet une légende de persécution détruite depuis longtemps par la critique historique.

Galilée avait marqué la place de la terre dans le système solaire. L'Anglais *Newton*, fils d'un simple fermier (1642-1729), mais doué d'une aptitude extraordinaire pour les mathématiques, trouva la loi qui retenait attachés la terre et les corps célestes. Il prouva que le soleil agit sur les planètes, que les planètes agissent les unes sur les autres proportionnellement à leurs masses, et formula une loi universelle en ces simples paroles : « La force d'attraction d'un corps est égale à la masse divisée par le carré de la distance ». Ce principe, qui est devenu le point de départ de toutes les études astronomiques, ne fut pas d'abord bien compris, et cependant c'était la plus étonnante découverte qu'on pût faire. L'homme arrivait à surprendre le secret de l'univers; les cieux étaient ouverts comme un livre.

On y lut dès lors aisément avec l'Anglais *Edmond Halley*, l'Allemand *Hevelius* et enfin, en France, les *Cassini*. C'était une vraie dynastie de savants que la famille des Cassini : *Jean Dominique*, né dans le comté de Nice (1625-1712); son fils *Jacques*, né à Paris (1677-1756); *Cassini de Thury* (1714-1784), fils de Jacques. Et cette famille se prolongea jusqu'au XIX^e^ siècle avec *Jacques Dominique Cassini*, mort en 1845. C'est sur les plans du premier des Cassini qu'on

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

éleva l'Observatoire de Paris (1664-1672). Aux travaux tout de suite remarquables de cet observatoire participa l'abbé *Jean Picard* (1620-1683), qui s'appliqua à déterminer le méridien de Paris. *Huyghens*, né à la Haye (1629-1695), fabriqua des *télescopes*; il fut le premier à voir Saturne entouré d'une bande lumineuse, l'*anneau*, puis il découvrit un de ses satellites. Un Danois, *Olivier Rœmer* (1644-1710), amené en France, logé à l'Observatoire, y travailla autant qu'à Uranienburg; il réussit à établir une lunette à demeure dans le plan méridien et mobile sur son axe.

Les mathématiques. — Les progrès de l'astronomie avaient été favorisés par ceux des mathématiques, rapides depuis le XVI^e^ siècle en Italie et en France. La science de la géométrie se construisait. *Pierre la Ramée*, dit *Ramus*, philosophe célèbre, lui assurait une base solide en traduisant les *Éléments d'Euclide*. Un jurisconsulte, *Viète* (1540-1603), avait créé le langage algébrique. Jusqu'alors on n'avait opéré qu'avec des nombres : l'inconnue seule et ses puissances étaient représentées par des abréviations ou des signes; Viète représenta par des *lettres* toutes les quantités. Il développa ainsi la géométrie et la trigonométrie.

La France, au XVII^e^ siècle, prit une grande part au développement des sciences mathématiques avec le philosophe *René Descartes* qui appliqua l'algèbre à la géométrie. Un autre savant de génie, *Pascal*, qui, tout enfant, avec quelques indications seulement, avait retrouvé tout seul les premiers livres d'Euclide, écrivit son traité sur les *Sections coniques*, inventa une nouvelle méthode d'analyse géométrique et la machine arithmétique. *Fermat* (1601-1665), conseiller au Parlement de Toulouse, perfectionna l'algèbre et formula le calcul des *probabilités*. D'autres mathématiciens d'Allemagne, d'Angleterre, de Hollande, de Belgique, de Suisse, continuaient ces beaux travaux où l'esprit s'élevait par la force de l'abstraction aux combinaisons des chiffres et des lignes. Ces études fermées au vulgaire étaient du plus grand secours pour les astronomes qui n'auraient pu, sans elles, se livrer aux calculs immenses nécessaires pour déterminer la position des astres et pour les savants qui allaient de leur côté pénétrer les lois des phénomènes physiques.

Les sciences physiques; la grande méthode expérimentale de François Bacon. — Ce qui avait, depuis l'origine des temps, égaré les hommes dans la recherche des lois du monde physique c'est qu'ils avaient toujours voulu imaginer d'un coup des explications généralement arbitraires et fantaisistes. *François Bacon* (1561-1626), qui fut chancelier d'Angleterre sous Jacques I^er^, ramena, par ses écrits, les esprits vers la véritable voie. Un de ses principaux ouvrages, le *Novum Organum*, préconisait, au lieu de la méthode antique de *déduction* qui va du général au particulier, la méthode d'*induction* qui, au contraire, s'élève du particulier au général. Aux arguments rigoureusement enchaînés, mais partant le plus souvent de principes hypothétiques ou faux, il substitue le raisonnement gradué, fondé sur l'observation patiente des faits, sur l'*expérience*. Il n'avançait que pas à pas, du *connu* à l'*inconnu* : méthode dont s'inspirèrent Descartes pour créer la philosophie et les savants pour trouver les lois du monde physique. Bacon a redressé l'esprit humain. « L'art qu'il a inventé, dit Macaulay, c'est l'art d'inventer les arts. »

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Galilée; Torricelli; Pascal; Mariotte. — Quelques génies cependant n'avaient pas attendu les écrits de Bacon pour s'adresser à l'*expérience*. On reste confondu lorsqu'on pense quels faits simples et journaliers ont souvent conduit l'homme aux plus belles découvertes. *Galilée* regarda une lampe qui oscillait dans la cathédrale de Pise (1583) : il observa que, même cette oscillation diminuant, les arcs, quoique plus petits, étaient tous décrits dans le même espace de temps : il formula la loi de l'*isochronisme* des oscillations du *pendule*, puis détermina la loi de la *pesanteur*. Un jardinier de Florence ayant construit une pompe plus longue que les pompes ordinaires, remarqua avec surprise que l'eau ne s'y élevait jamais au-dessus de trente-deux pieds ; Galilée chercha en vain à expliquer le fait. Son disciple *Torricelli* (1608-1647) l'éclaircit, et ses expériences sur

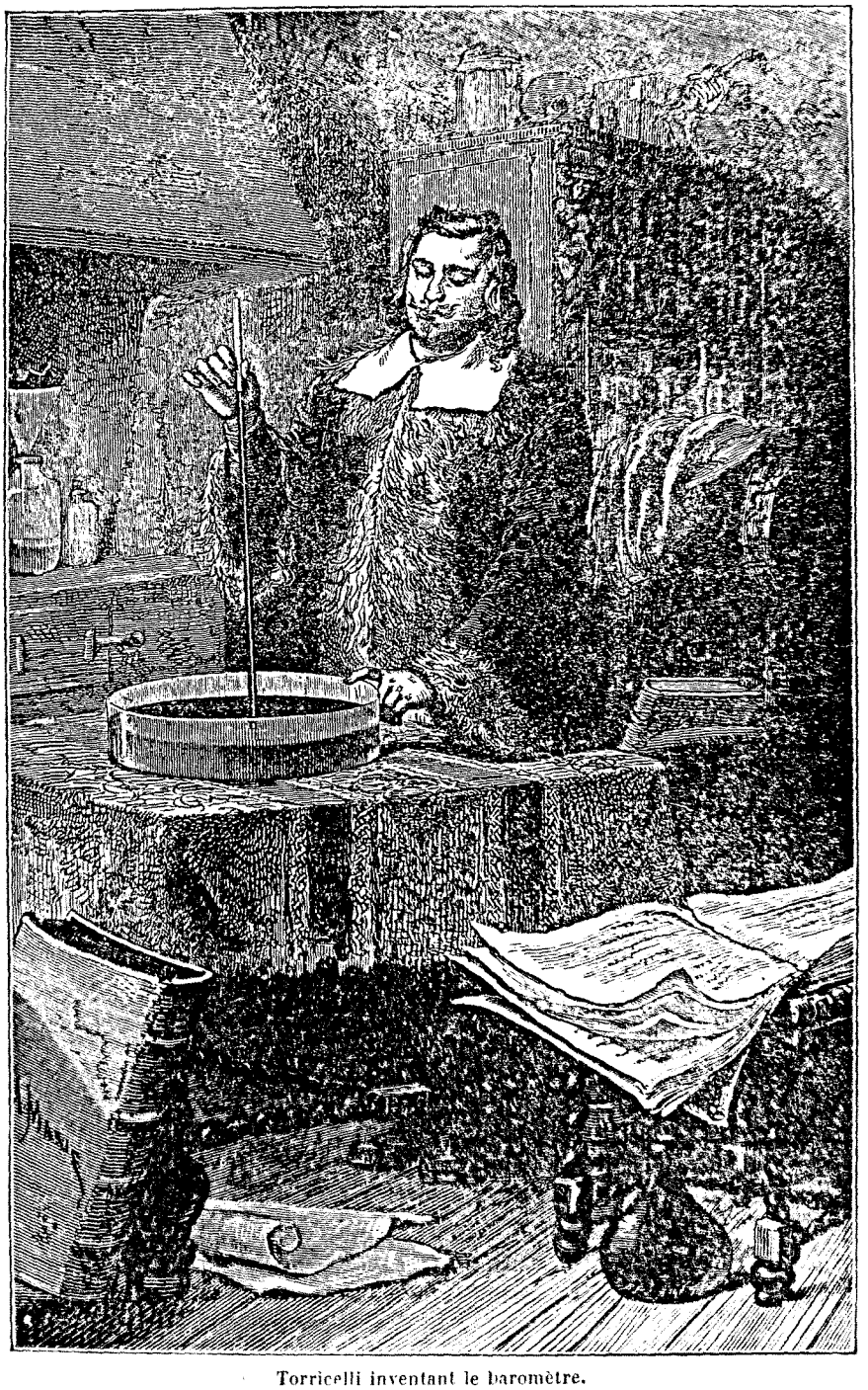

Torricelli inventant le baromètre.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

la pesanteur de l'air l'amenèrent à construire ses *tubes*, qui devinrent l'origine des *baromètres*.

Pascal reprit les expériences de Torricelli, fit mesurer la hauteur de la colonne de mercure à Clermont-Ferrand et au sommet du Puy de Dôme (1648), et trouva que la hauteur était inversement proportionnelle à l'altitude du pays. Il vérifia le fait par de nouvelles observations, à Paris, sur la tour Saint-Jacques-la-Boucherie. *Descartes*, si savant qu'il fût en physique, était plutôt mathématicien et s'égara dans un système chimérique des *tourbillons*, qui cependant, au point de vue historique, ne doit pas être dédaigné, car il mit peut-être Newton sur la voie de ses découvertes.

L'abbé *Mariotte*, qui mourut en 1684, trouva la loi qui a gardé son nom (1676) et qu'on a eu le tort seulement de trop généraliser, à savoir que, « la température restant la même, le volume d'une masse donnée d'un gaz quelconque est en raison inverse de la pression qu'elle supporte ». Les Allemands, les Anglais marchaient hardiment sur leurs traces.

III. — L'ESSOR SCIENTIFIQUE AU XVIII^e SIÈCLE

Au XVIII^e siècle, affranchies des tâtonnements du début, les sciences prirent tout à fait leur essor. L'Angleterre, l'Allemagne comptèrent une foule de mathématiciens distingués, mais ce fut la France qui brilla principalement. *D'Alembert* (1717-1783), enfant abandonné par ses parents et doué d'une telle facilité pour le calcul qu'à 24 ans il était membre de l'Académie des sciences, écrivit un mémoire sur le *calcul intégral*, un *Traité de dynamique* et un *Traité des fluides*; il prit part, en outre, à tous les grands travaux astronomiques. Ainsi que d'Alembert, *Clairaut* (1713-1765), enfant prodige, à douze ans s'annonçait au monde savant par un mémoire sur quatre *courbes géométriques*. Il fit plus tard, avec Maupertuis, le voyage de Laponie pour mesurer un degré du méridien; il se livra à d'immenses calculs sur la comète de Halley; il publia aussi des *Éléments de géométrie*. Enfin *Lagrange*, né à Turin (1736-1813), se fixa en France, acquit une réputation universelle par sa *Mécanique analytique*, sa *Méthode des variations*; sa carrière glorieuse se prolongea jusqu'aux premières années du XIX^e siècle. Napoléon l'appelait « la haute pyramide des sciences mathématiques ».

L'astronomie. — Français, Allemands et Anglais étaient saisis d'une noble émulation pour arriver à préciser les lois de l'astronomie entrevues au siècle précédent. En Angleterre, *Bradley* (1692-1762) faisait deux grandes découvertes; l'Allemand *Herschell* (1738-1822), qui s'était fixé à Bath, perfectionnait les instruments d'observation et construisit lui-même, en 1774, un télescope réflecteur avec lequel il observa l'anneau de Saturne et les satellites de Jupiter. Il décrivit ensuite la planète *Uranus*, reculant encore pour nous les limites du monde céleste.

En France, l'Académie des sciences et le gouvernement chargèrent (1736) *Godin*, *Bouguer* et *La Condamine* de se transporter au Pérou, dans l'hémisphère austral, pour mesurer un arc du méridien près de l'équateur. *Maupertuis*, de son côté, partit pour la Laponie avec Clairaut et d'autres. Ces voyages, ces études servirent à démontrer l'aplatissement de la terre aux deux

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

pôles. *Méchain* et *Delambre* mesurèrent le méridien entre Dunkerque et Barcelone; plus tard *Arago* et *Biot* continuèrent cette opération en Europe. Il faut encore citer parmi les astronomes renommés de ce temps *Lalande* et *Bailly*.

Mais un nom l'emportait sur tous les autres. *Laplace* (1749-1827) expliqua les mouvements des planètes et formula, à l'égard des satellites de Jupiter, deux théorèmes, connus sous le nom de *lois de Laplace*. Le savant mathématicien reconnut que si les ellipses planétaires sont variables, le grand axe de chaque orbite reste constant; par conséquent la révolution de chaque planète est renfermée dans des limites infranchissables. Laplace étudia en outre les perturbations lunaires, les anneaux de Saturne, etc.

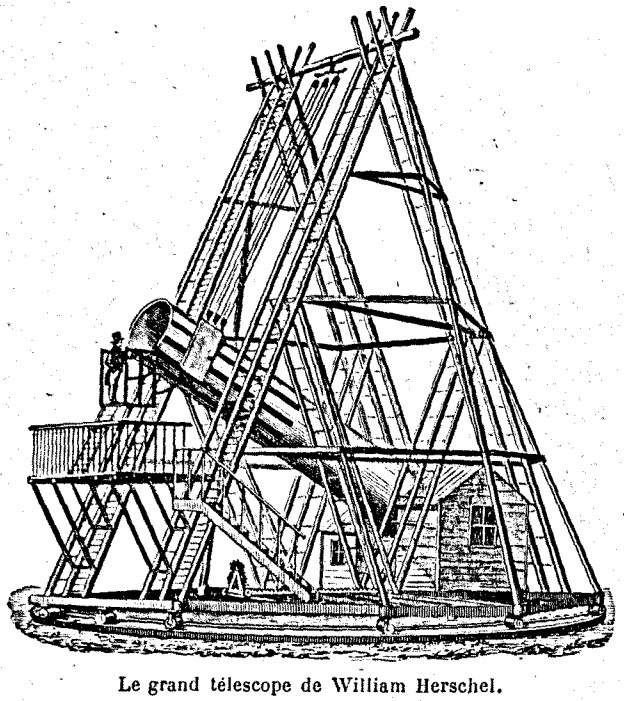

Le grand télescope de William Herschel.

La vapeur; Denis Papin. — Enfin l'une des découvertes qui devaient opérer la révolution la plus considérable remonte à cette époque : celle de la force de la *vapeur*. *Denis Papin* (1647-1714), né à Blois, mais chassé de France par la révocation de l'édit de Nantes, avait fait dès l'année 1674 des expériences sur l'eau chauffée à l'air libre et surchauffée en vase clos. Lui aussi avait regardé, puisqu'on attribue son invention à l'observation de l'effet produit sur le couvercle d'une marmite par la vapeur de l'eau bouillante. Quoi qu'il en soit, il arriva à établir, sous le nom de *digesteur*, un appareil destiné à extraire, par la vapeur à haute pression, la partie gélatineuse des os. Il construisit ensuite la première machine à vapeur à piston et lança sur la Fulda, en Allemagne, un vrai bateau à vapeur que des

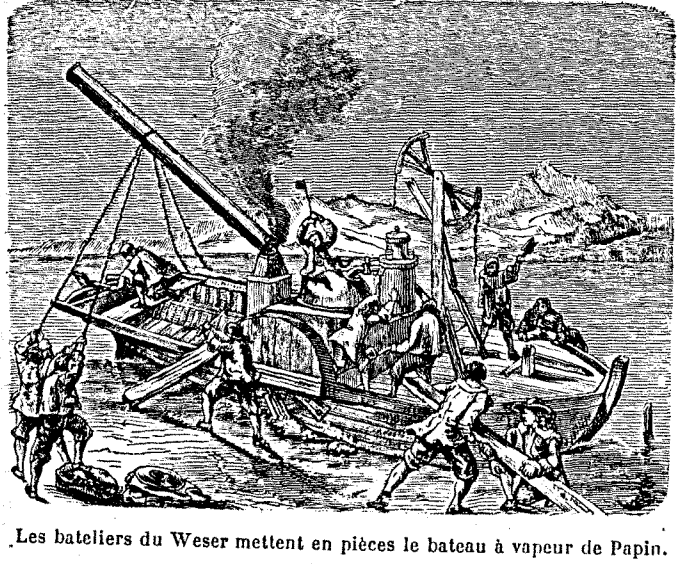

Les bateliers du Weser mettent en pièces le bateau à vapeur de Papin.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

mariniers ignorants et jaloux mirent en pièces. Il fallait encore plus d'un siècle avant qu'or pût se rendre compte de cette force nouvelle que révélait Papin et qui devait changer la face du monde.

Papin.

Les sciences naturelles ; les jardins botaniques ; Tournefort. — La science de la botanique, moins neuve, car l'observation des plantes avait toujours été en honneur, fit pourtant de grands progrès. Amsterdam avait un jardin botanique dirigé par *Frédéric Ruisch* ; l'Italie avait celui de Bologne, qui devint renommé sous la direction des frères *Ambrosini* ; la France eut le sien en 1626, sous Richelieu, et le premier intendant de notre *Jardin des Plantes* fut *Gui de la Brosse*. En 1635 on y acclimata le premier *acacia* introduit en Europe. La France s'honora surtout de *Tournefort* (1656-1708). Non seulement il étudia et rapporta des missions qui lui furent confiées sous Louis XIV un nombre considérable de plantes, mais il donna une *classification* qui devait régner dans la science pendant plus d'un siècle.

Tournefort.

La médecine. — Les progrès de la chirurgie, au XVI^e^ siècle, piquèrent l'amour-propre des médecins. On eut alors les travaux célèbres des Anglais *Harvey* (1578-1658), qui découvrit les lois de la circulation du sang et en quelque sorte le principe de la vie ; *Sydenham* (1624-1689), qui étudia les épidémies ; du Hollandais *Boerhaave* (1668-1738), un des fondateurs de l'enseignement clinique ; des Français *Pecquet* (1622-1674), dont le nom est resté à l'un des canaux qu'il a démêlés dans le corps humain et qui sert à la distribution du chyle, *Fagon*, le médecin de Louis XIV, *Maréchal*, *Félix de Tassy*, ses chirurgiens ; des Allemands *Frédéric Hoffmann* et *Georges Stahl*. La vieille médecine conjecturale essaya en vain de lutter contre la médecine expérimentale et ne tarda pas à succomber sous le ridicule dont Molière avait couvert les médecins pédants.

Pilâtre de Rozier.

Les sciences physiques. La vapeur. — Les progrès des sciences physiques furent plus rapides et plus populaires. *Fahrenheit* (1686-1740), *Réaumur* (1683-1757), le Suédois *Celsius* (1670-1756) construisaient des *thermomètres* qui permettaient de mesurer aisément la température.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Les frères *Montgolfier* faisaient (1725) la première expérience aérostatique à Annonay, devant les États du Vivarais. Invités alors par l'Académie des sciences à se rendre à Paris, ils répétèrent leur expérience à Versailles, en présence de Louis XVI. Le 21 novembre de la même année, Étienne Montgolfier fit partir du château de la Muette un autre ballon, dans lequel *Pilâtre de Rozier* monta hardiment. L'homme essayait de prendre possession des airs.

Les frères Montgolfier (médaille frappée en 1784).

En même temps que *Newcomen* et *Cawley*, un pauvre ouvrier mécanicien d'une ville d'Écosse, James Watt (1736-1819), faisait subir à la vapeur une telle transformation qu'il est considéré comme le créateur de la machine à vapeur moderne. Au lieu de condenser la vapeur dans le cylindre même où elle produisait son effet sur le piston, il la conduisit dans un récipient séparé où elle se liquéfiait : il avait trouvé le *condenseur*. Il amena la vapeur à agir sur les deux faces du piston et trouva le moyen de transmettre au balancier de la machine les deux impulsions successives résultant de l'élévation et de l'abaissement du piston. Enfin il transforma, en un mouvement de rotation de l'arbre moteur, le mouvement de va et vient. Le Français *Joseph Cugnot* construisit (1770) des chariots à vapeur qui ne servirent pas, mais qui furent comme l'embryon des locomotives.

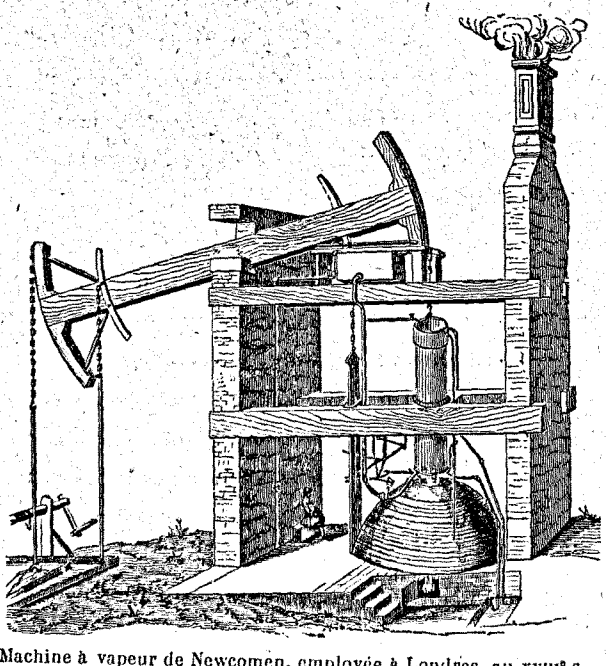

Machine à vapeur de Newcomen, employée à Londres, au XVIII[e] s., pour l'élévation et la distribution de l'eau de la Tamise.

L'électricité. — Aux XVI[e] et XVII[e] siècles on avait déjà eu quelques soupçons de l'électricité et des Anglais avaient construit des machines électriques. *Étienne Gray* et *Wheeler*, également découvrirent qu'il y avait des corps *conducteurs* et des corps *non conducteurs*. *Dufay*, physicien français (1698-1739), formula la théorie de l'électricité, dont il reconnut deux sortes : il montra qu'on pouvait tirer du corps humain des étincelles électriques. L'abbé *Nollet* (1700-1770) aida Dufay et continua ses travaux.

A Leyde, en Hollande, un physicien, *Musschenbroek*, s'occupant d'électriser de l'eau dans une fiole, mit par mégarde la main sur le conducteur métallique qui amenait dans l'eau l'électricité de la machine : il ressentit aussitôt une commotion tellement violente dans les

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

bras et la poitrine, qu'il se crut frappé à mort. Cet accident mit sur la voie de la bouteille qu'on a appelée la *bouteille de Leyde*. L'abbé *Nollet*, à Paris, *Watson*, *Bevis*, en Angleterre, firent de curieuses expériences sur la transmission de l'électricité, en même temps qu'ils donnaient à la bouteille de Leyde sa forme définitive.

Ces études sur l'électricité suggérèrent aux physiciens de tous les pays des rapprochements avec la foudre. En Amérique, *Franklin* (1706-1790), d'abord imprimeur, publiciste, puis physicien et enfin diplomate, imagina l'expérience du cerf-volant qu'il lança dans les airs près de Philadelphie, un jour d'orage (1752).

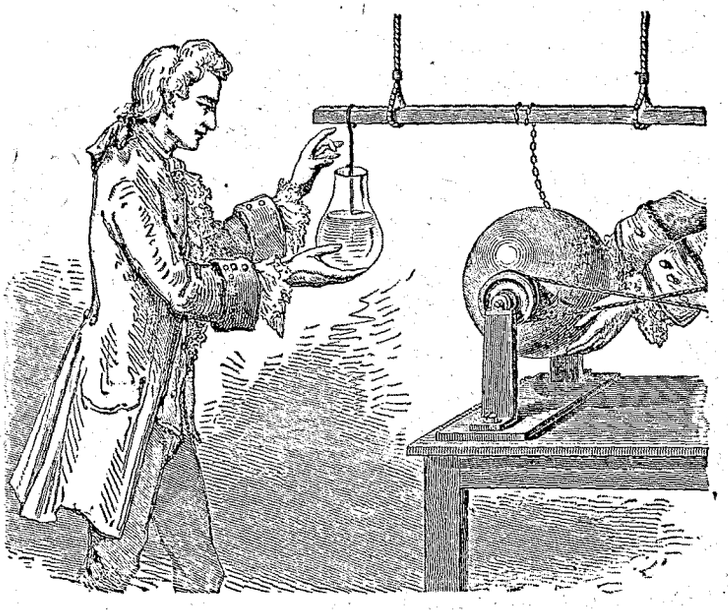

Électrisation de l'eau. Expérience de Musschenbroek, qui amena à construire la bouteille de Leyde.

La même expérience était, au même moment, tentée à Paris par *Dalibard*, avec une longue tige de fer sur un corps isolant. *Buffon* la répéta également avec une tige de fer placée sur son château de Montbard. Le professeur *Richmann*, membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, périt frappé de la foudre au moment où il essayait de renouveler ces expériences (1753). *Romas*, la même année, les reprit à Nérac avec plus de bonheur et une force tout à fait démonstrative. Le principe du *paratonnerre* était trouvé. Franklin fit élever le premier, à Philadelphie, en 1760, mais il fallut encore du temps avant que cette invention protectrice, adoptée avec enthousiasme en Amérique, fût accueillie en Angleterre et en France, où on ne la voit employée qu'en 1782.

L'électricité dynamique; Galvani et Volta. — Un professeur de Bologne, *Galvani* (1737-1798), fut amené, par des expériences sur des grenouilles, touchées par des métaux différents, à constater l'existence d'une électricité, qu'il crut distincte de l'électricité atmosphérique, et qu'il appela électricité *animale* (1786); nous l'appelons aujourd'hui *électricité dynamique*.

Volta, né à Côme (1745-1827), discutant les théories de Galvani, plaça au contraire dans les métaux la source de l'électricité que le professeur de Bologne mettait dans le corps de l'animal. Puis il construisit (1799) avec des pièces de cuivre ou d'argent appliquées à des pièces de zinc et séparées par des morceaux de carton imbibés d'eau salée, une *pile* qui accumulait aux extrémités ou *pôles*, à l'un l'*électricité positive*, à l'autre l'*électricité négative*. Cette pile déterminait un courant dont la puissance était appelée à réaliser des merveilles.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

La chimie; Lavoisier. — La chimie naquit vraiment au XVIIIe siècle, avec Priestley, Scheele et Lavoisier. L'Anglais *Priestley* (1733-1804), initié à presque toutes les sciences, fit de nombreuses expériences sur les gaz et fit connaître plus particulièrement le gaz acide carbonique, puis l'oxygène, l'azote, l'oxyde de carbone, l'hydrogène bicarboné. *Scheele* (1742-1786), né à Stralsund, mais qui vécut en Suède, apporta des données nouvelles sur l'oxygène et l'analyse de l'air, découvrit le chlore, l'acide arsénique, le bleu de Prusse, l'acide prussique, l'acide oxalique, etc. En France, l'éminent *Lavoisier* (1743-1794) trouva la composition de l'air atmosphérique, décomposa et recomposa l'eau; en 1783, il fit cette admirable expérience devant Louis XVI et plusieurs savants. Il fonda réellement l'école de chimie moderne.

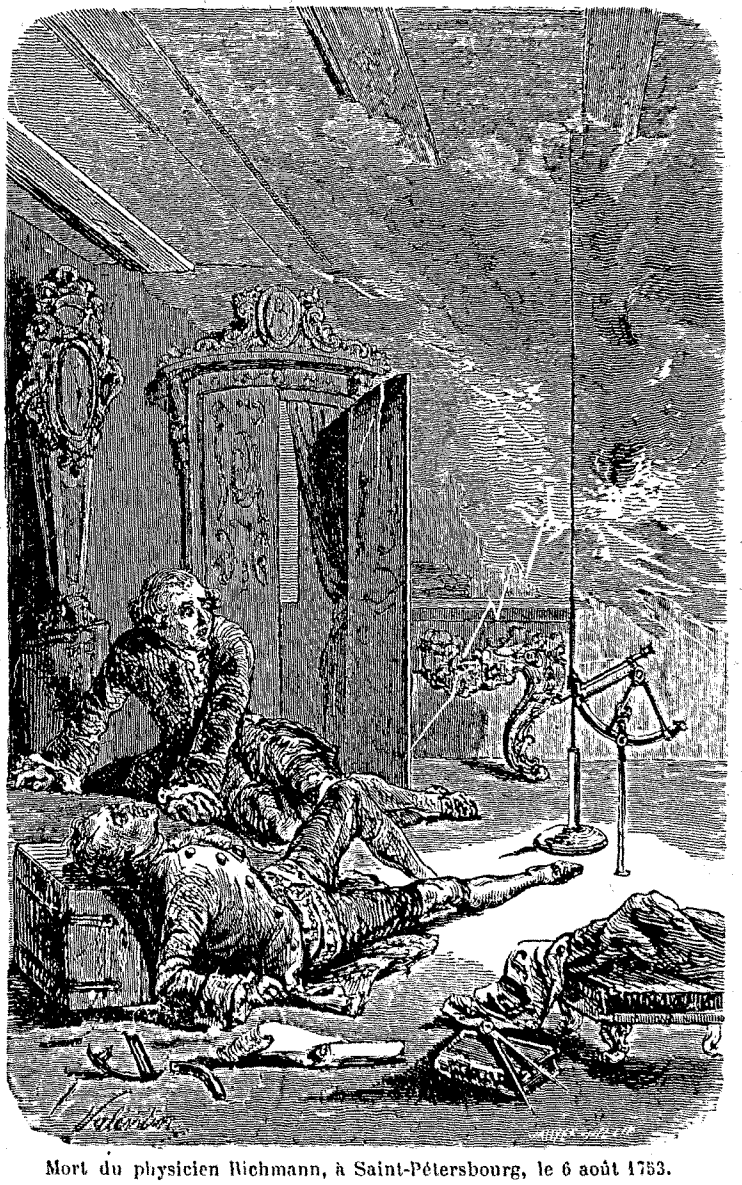

Mort du physicien Richmann, à Saint-Pétersbourg, le 6 août 1753.

Lavoisier eut des disciples et des continuateurs : *Guyton de Morveau*, de Dijon (1737-1816), *Berthollet*, de Talloires en Savoie (1748-1822), *Fourcroy*, né à Paris (1755-1809), qui répandit surtout par son enseignement le goût de la chimie; *Chaptal* (1756-1832) qui professa la chimie jusqu'en 1796. En Angleterre, *Cavendish* (1731-1810) se signala par de belles expériences sur l'hydrogène, l'acide nitrique, etc. Il faut ajouter à ces noms ceux de l'Irlandais *Kirwan*, de l'Allemand *Gœttling*.

Les sciences naturelles; Buffon, Linné. — Les sciences naturelles se précisèrent, s'enrichirent par de sagaces observations, et arrivèrent enfin à des classifications raisonnées. Jean-Louis Leclerc, comte de *Buffon* (1707-1788), né à Montbard (Côte-d'Or), écrivain élégant

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

autant que savant illustre, mérita d'être considéré comme le père de l'histoire naturelle, dont il répandit la connaissance et le goût par ses ouvrages si clairs et si intéressants. *Daubenton* (1716-1800) étudia les animaux au point de vue anatomique et, le premier, chercha à reconstruire les animaux fossiles. Il introduisit en France les moutons mérinos. Le Suédois *Charles Linné* (1707-1778) donna pour la *botanique* une classification ingénieuse, qui fut longtemps en usage. *Michel Adanson*, né à Aix (1727-1806), réforma sa méthode trop artificielle. *Bernard de Jussieu*, né à Lyon (1699-1777), s'appliqua également à trouver des classifications plus naturelles, et *Laurent de Jussieu*, son neveu (1748-1836), en trouva enfin une qui a été adoptée. *Haüy* (1743-1822) commençait ses remarquables études minéralogiques, qu'il devait poursuivre dans le siècle suivant.

Lavoisier.

Parmentier (1737-1813), agronome et pharmacien, étudiait les propriétés alimentaires de la pomme de terre et, grâce à la protection de Louis XVI, popularisait cette culture qui a rendu de si grands services.

La médecine ; Jenner. — Les progrès des sciences naturelles aidaient singulièrement la médecine, qui, affranchie, au siècle précédent, du joug de la routine, fit de nouveaux pas en avant avec les Français *Bordeu* et *Barthez*. A Paris la *Société royale de Médecine* fut fondée en 1778. En Italie, *Vallisnieri* fut à la fois naturaliste et médecin; *Spallanzani*, anatomiste, fit d'importantes observations sur la circulation du sang, la digestion, etc. En Angleterre, *Cheselden* (1688-1752), chirurgien, tenta la première opération de la *cataracte* et rendit la vue à un aveugle-né. *Jenner* enfin (1749-1823), né à Berkeley (Glocester), remarqua que le *cowpox* (maladie des vaches), inoculé à l'homme, le préservait de la petite vérole, fléau redoutable qu'on ne savait comment combattre. Le succès de ses expériences de *vaccination* eut un immense retentissement et lui valut des honneurs qu'on ne saurait trouver trop grands pour un tel service rendu à l'humanité.

IV. — LE TRIOMPHE DES SCIENCES AU XIXe SIÈCLE

Les sciences sous le Premier Empire. — Longtemps en retard, les travaux scientifiques avaient singulièrement repris de l'avance. Le XIXe siècle vit leur plein épanouissement, leur triomphe. Napoléon s'honorait de l'amitié de Laplace et de Monge. *Laplace* publiait sa *Mécanique céleste*, de 1795 à 1825; *Lagrange*, sa *Mécanique analytique*; *Monge* donnait sa *Géométrie descriptive*; *Haüy* éditait en 1801 son *Traité de minéralogie*. A côté d'eux il faut citer les chimistes *Fourcroy* et *Berthollet*, le naturaliste *Georges Cuvier*, qui reconstruit par la science le monde antédiluvien; *Bichat*, qui publiait ses *Recherches physiologiques sur la vie et la mort* (1800); *Geoffroy Saint-Hilaire*; *Gay-Lussac*, illustré par ses *Recherches physico-chimiques*, et *Brongniart*.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Chaptal popularisa la chimie et en fit d'utiles applications : il fabriqua de l'alun, du salpêtre, des ciments, établit un atelier de teinture de coton en rouge d'Andrinople et naturalisa la soude d'Alicante dans le midi. Un de ses meilleurs ouvrages fut son livre de la *Chimie appliquée aux arts* (1809). La physique préludait à des applications plus avantageuses et plus retentissantes, telles que les expériences des aérostats. En 1804, *Biot* et *Gay-Lussac* tentaient une heureuse ascension.

En août 1803, *Fulton* essayait un bateau à vapeur sur la Seine. Malheureusement la commission à laquelle Napoléon le renvoya ne sut pas apprécier l'importance de sa découverte et son auteur alla la porter en Amérique.

Robert Fulton.

Grand mouvement scientifique sous la Restauration et le gouvernement de Juillet, sciences naturelles. — A l'époque de la Restauration les études préparatoires étaient faites, les tâtonnements disparaissaient; les découvertes succédèrent aux découvertes.

Cuvier (1769-1832), déjà célèbre sous l'Empire, aidé de quelques os seulement, reconstitua les différentes espèces d'animaux géants qui ont précédé le déluge et même l'apparition de l'homme sur la terre; les découvertes de squelettes faites depuis dans des terrains primitifs ont confirmé la justesse des vues de Cuvier et continué à révéler l'histoire des âges successifs du globe terrestre.

Un émule de Cuvier, *Geoffroy Saint-Hilaire* (1772-1844), bornant ses études aux espèces vivantes, s'éleva à cette proposition fondamentale, que les matériaux trouvés dans une famille existent dans toutes les autres : il proclama loi de la nature l'*unité de composition organique*.

Par sa naissance, *Alexandre de Humboldt*, né à Berlin en 1769 et mort dans la même ville en 1859, était allemand; mais on peut aussi bien dire que sa patrie fut Paris, qu'il habita longtemps, ou bien le monde, qu'il parcourut presque tout entier. De 1799 à 1804 il explora en tous sens l'Amérique. Il choisit Paris pour publier les résultats de son voyage; œuvre immense dans laquelle l'aidèrent les savants les plus illustres du temps. En 1829, il partit pour une nouvelle exploration en Sibérie et dans l'Asie centrale. Humboldt a résumé ses longues études dans un livre magnifique, le *Cosmos*, véritable panorama du monde et de la science.

Dans l'ordre des sciences naturelles, *Élie de Beaumont* (1798-1874) s'illustrait par ses études sur la géologie et poursuivait la préparation de la *Carte géologique de la France*, commencée sous la Restauration.

Les sciences mathématiques et physiques; Ampère, Arago, Biot. — Trois hommes, à cette époque, firent faire de grands pas aux mathématiques, à l'astronomie et à la physique, par leurs travaux particuliers et l'association de leurs efforts. *Ampère* (1775-1836), *François Arago* (1786-1853), *Biot* (1774-1862). Sous l'Empire, Biot et Arago avaient fait ensemble

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

un voyage en Espagne pour continuer la mesure de l'arc d'un méridien terrestre. Biot avait été élu, en 1803, membre de l'Académie des sciences, à l'âge de vingt-huit ans, et Arago y entrait en 1809 à l'âge de vingt-trois ans. Tous deux étudièrent aussi les principes réfringents des *gaz* et la *polarisation de la lumière*. Arago, travaillant dans la même direction que le physicien danois

Ampère.

Œrstedt, observa qu'on peut *aimanter* une verge d'acier en la plaçant au centre d'un courant électrique (1820). Il poursuivit ses expériences avec Ampère, et tous deux firent ainsi une des découvertes les plus importantes du siècle, celle de l'*électro-magnétisme*. On doit également à Ampère la théorie de l'*ammonium*.

Arago.

Ancien ingénieur, *Fresnel* (1788-1827) commença ses études scientifiques vers 1815; en 1819, un de ses mémoires était couronné par l'Académie des sciences, qui lui ouvrit ses portes en 1823. Fresnel mourut en 1827, mais il avait immortalisé son nom par l'application de la lumière électrique aux phares.

La chimie : Vauquelin; Chevreul; Thénard. — Toutes les sciences se tiennent : aussi la chimie suivait-elle la marche de la physique. *Vauquelin* (1763-1829) fit d'importantes découvertes et s'occupa de l'analyse des *matières organiques*. L'Anglais *Humphry Davy* (1778-1829) étudia le *protoxyde d'azote*, inventa la *lampe des mineurs*, découvrit le *potassium*, l'*iode*. Le Suédois *Berzelius* (1779-1848) révéla le pouvoir exercé par la *pile voltaïque* sur les corps composés.

Un élève de Vauquelin, *Chevreul*, qui vécut centenaire (1786-1889) et voulut n'être appelé que « le premier étudiant » de France, se livra avec ardeur à une longue série d'expériences sur les corps gras. Avant lui, il avait été impossible d'obtenir à volonté des dégradations successives de plusieurs couleurs; par d'heureuses applications de la chimie, Chevreul perfectionna les travaux de la manufacture des Gobelins. « C'est par centaines de millions qu'il faudrait nombrer les produits dus à ses découvertes », disait Dumas en 1852.

Thénard (1777-1857), dont les découvertes suscitèrent de nombreuses applications à l'industrie, dut encore une vaste popularité à son remarquable talent de professeur. On peut dire avec Flourens que presque toute l'Europe a appris de Thénard la chimie.

Gay-Lussac. — Parmi les maîtres de la chimie on classe aussi *Gay-Lussac* (1778-1850) quoiqu'il fût, à vrai dire, un savant universel. Il avait fait des ascensions célèbres avec Bio (1804), des voyages d'exploration avec Humboldt; il enseignait la physique, où il marqua sa place, comme en chimie, autant par ses travaux que par ses leçons.

L'astronomie. — *François Arago* continua, sous Louis-Philippe, ses beaux travaux astronomiques : il faisait construire à l'Observatoire l'*équatorial de Paris*, capable d'être dirig

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

successivement vers tous les astres du firmament. Un simple calcul des écarts remarqués dans la marche de la planète *Uranus* détermina un autre astronome, *Le Verrier* (1811-1877), à établir l'existence d'une planète jusqu'alors inconnue et cause de ces perturbations. En juin 1846, il annonça à l'Académie des sciences quelle serait la place de cet astre au 1er janvier de l'année suivante. Un Allemand, *Galle*, aperçut le 23 septembre la planète indiquée. Aussi donne-t-on d'ordinaire à la nouvelle planète le nom de *Le Verrier*, quoique la science lui ait attaché le nom de *Neptune* pour conserver l'uniformité du système solaire. *Faye*, en 1843, avait signalé une *comète* qui a gardé son nom.

Gay-Lussac.

La physiologie. — Une science vraiment nouvelle, la *physiologie*, s'affirmait avec *Jean-Pierre Flourens* (1794-1867), qui expliquait les propriétés et les fonctions du système nerveux et établissait les rapports de la physiologie avec l'anatomie.

Joseph Niepce.

La médecine. — La médecine, qui avait fait des pas décisifs au siècle dernier, arriva, au XIXe, à la hauteur des autres sciences. *Bichat*, qui mourut au début du siècle et à l'âge de trente-deux ans (1771-1802), fut un des maîtres qui lui ouvrirent la grande route en coordonnant dans ses admirables leçons tout ce que l'on savait alors de l'organisme et de la vie. Sa statue a été avec raison placée dans la cour d'honneur de l'école de Médecine. Un de ses élèves, *Broussais*, professeur éloquent, polémiste ardent, ramena la médecine clinique à l'observation bien entendue, à l'exploration attentive des organes. *Gal* étudia particulièrement le cerveau, *Corvisart* les poumons et le cœur; *Laënnec* rendit le plus grand service en trouvant le système, devenu général, de l'*auscultation*. Il faut encore ajouter à ces noms ceux de *Magendie* et surtout du chirurgien *Dupuytren*, célèbre par sa science, sa dextérité rare et aussi sa générosité. Une pléiade de grands médecins et d'habiles chirurgiens allaient, dans les époques suivantes, porter bien haut la renommée de l'école médicale française.

Daguerre.

La photographie. — Une découverte dont l'application est devenue populaire fut celle de la *photographie*. *Niepce* (1765-1833) trouva, en 1813, le moyen de fixer, par l'action chimique de la lumière, l'image des objets extérieurs. En 1824 il reproduisit les images formées dans la chambre noire, les fixa sur le métal et composa des planches pour les graveurs : c'était l'*héliographie*. On le mit en relations avec *Daguerre* (1787-1851), l'inventeur du *diorama*. Celui-ci perfectionna les

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

procédés de Niepce, qui mourut sans avoir pu jouir des heureux résultats de ses recherches. Daguerre poursuivit seul ses études et parvint à obtenir des images photographiques en 1839 : ce fut le *daguerréotype*.

Chronophotographie et cinématographe. — Après la photographie, on créa la « chronophotographie » qui consiste à obtenir une série d'épreuves photographiques d'un sujet en mouvement, à des intervalles régulièrement espacés. Il restait à agrandir et à projeter ces épreuves photographiques sur un écran, tout en immobilisant chaque épreuve pendant un espace de temps relativement long et en la rendant visible durant ce temps. C'est ce que MM. A. et L. Lumière réalisèrent dans leur cinématographe qui devait être bien vite perfectionné. Et l'on allait s'attaquer au problème, déjà en partie résolu, de la vision à distance.

Les découvertes de la fin du XIX^e^ siècle. — Depuis 1848, loin de se ralentir, le mouvement s'accéléra. Les élèves des physiciens, des astronomes, des mathématiciens, passaient maîtres à leur tour. *Delaunay* expliqua la variation du *jour sidéral* et se signala par ses théories de la *marche* et des *mouvements de la Terre*. *Le Verrier*, l'un des plus célèbres astronomes, établit tout un ensemble de postes destinés à noter en France les variations barométriques, thermométriques, les changements des vents, la force des pluies, la marche des tempêtes. Ces observations, centralisées par un *Bureau*, distinct aujourd'hui de l'Observatoire sous la direction du savant *Mascart*, et complétées par les renseignements venant de l'étranger, permettent de mieux étudier les perturbations atmosphériques. Les tempêtes sont signalées partout où elles doivent passer, et leur rapidité étant devancée par celle du télégraphe, on peut avertir les navires prêts à sortir du port; sans compter que cette étude approfondie, journalière, quasi universelle des mouvements de l'air permettra sans doute de donner des bases solides à la *météorologie*, science nouvelle qui révélera encore à l'homme bien des mystères. L'astronomie a continué ses progrès avec le mathématicien *Joseph Bertrand*, puis *Faye*, *Villarceaux*, etc.

Cl. Gerschel.

Bertrand.

Cl. Piron St-Germain

Faye.

La médecine. — Aux médecins et chirurgiens de la première moitié du siècle, il faut ajouter, pour la seconde : *Velpeau*, *Nélaton*, *Tardieu*, *Vulpian*, *Trousseau*, qui le premier osa pratiquer la *trachéotomie*; *Broca*, fondateur de l'institut anthropologique; *Andral*, professeur d'hygiène. Les opérations chirurgicales sont de nos jours rendues plus faciles par la *chloroformisation*, mise en évidence dès 1848 par Simpson, et par la découverte des *antiseptiques*.

La physiologie : Claude Bernard. — La physiologie, science toute nouvelle, qui surprend les organes de la vie dans leurs fonctions mêmes, dut ses développements à *Claude Bernard* (1813-1878). Ce savant, qui passa toute son existence dans un laboratoire du Collège de France, fit connaître le mécanisme de la sécrétion du suc gastrique et le rôle que jouent dans la digestion les diverses sécrétions du canal alimentaire; il publia des études importantes sur le foie et le pancréas. En même temps il faisait faire un grand progrès à la *biologie* et établissait

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

les rapports de la physiologie et de la science expérimentale. C'est un des maîtres dont les doctrines ont exercé la plus grande influence.

Les électriciens. — Nous ne reviendrons pas sur les merveilles qu'ont produites les admirables travaux faits sur l'électricité, principalement ceux de *Ruhmkorff* (1803-1877) et de sa machine qui permit d'utiliser l'*électricité par induction*, de *Marcel Deprez* qui démontra qu'on pouvait employer l'électricité à de grandes distances, des inventeurs de la *lumière électrique*, le Russe *Jablochkoff*, l'Américain *Thomas Edison*; de *Philippe Beiss* qui établit le premier *téléphone* et de l'Américain *Graham Bell* qui le perfectionna, de *Léon Scott*, inventeur du phonographe.

Réception de la dépêche téléphonique à Salem. Expérience faite au mois de juin 1877, de Boston à Salem, par M. Graham Bell.

La photographie des corps opaques. — En 1896 une découverte étonnante ouvrit un champ nouveau à la photographie. A l'aide de rayons dont il est difficile de déterminer la nature, qu'on a dénommés les *rayons X*, l'Allemand *Roentgen* a pu photographier l'intérieur de corps opaques. Il a obtenu le squelette d'une main et la représentation de ce que contenaient des caisses fermées. La médecine et la chirurgie surtout bénéficièrent de cette découverte et purent préciser la place exacte où une balle ou tout autre objet était logé dans le corps.

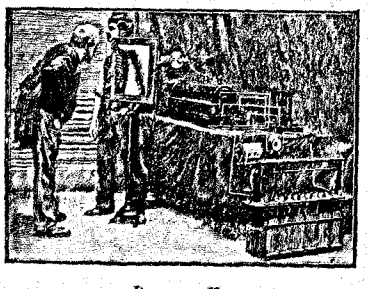

Rayons X.

La télégraphie sans fil. — Nous avons dit aussi quel progrès immense avait fait la télégraphie par l'étude des ondes vibratoires qui permettent d'expédier et de recevoir des dépêches *sans fil*, sans autre agent de transmission que l'air lui-même. Les appareils spéciaux envoient des ondes électriques dont la combinaison se traduit en langage télégraphique. Ces ondes se transportent avec une vitesse inouïe à travers l'atmosphère et, lorsqu'elles rencontrent des appareils récepteurs disposés pour les recueillir, elles reproduisent les signaux du point de départ. Les navires en mer peuvent ainsi communiquer avec la terre et ne sont plus isolés. Il en est de même pour les avions.

La navigation aérienne. — Nous avons également montré par quelle série d'audacieuses expériences des hommes intrépides avaient essayé de prendre possession de l'air. Le sort de malheureuses victimes n'arrêta point l'élan des *Godard*, des *Nadard*. On avait surtout cherché à s'élever très haut dans les airs. On chercha ensuite à des hauteurs moyennes à diriger les ballons.

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Puis l'on créa les aéroplanes qui, sans cesse transformés, faisaient du 100, du 200, et, en 1922, du 345 à l'heure! Et l'on multipliait les expériences de vol plané afin de découvrir l'appareil se rapprochant le plus du vol de l'oiseau.

Cl. Illustration.

Cte Renard.

Cl. Nadar.

Santos-Dumont.

La chimie, les travaux de Pasteur. — Les chimistes ont fabriqué un nouveau métal, l'*aluminium*, susceptible d'être employé, en certains cas, à la place de l'argent. C'est *Sainte-Claire-Deville* qui a trouvé, avec *Debray*, les moyens de produire l'aluminium.

Mais les plus étonnantes et les plus bienfaisantes découvertes de la chimie ont été celles de l'illustre Pasteur. Né à Dole (Jura), *Pasteur* (1822-1895), à force d'études patientes, méthodiques, dirigées avec un génie vraiment extraordinaire, a tracé un sillon lumineux dans le monde des infiniment petits. N'ayant à sa disposition qu'un étroit laboratoire de l'École Normale supérieure, il aborda (1857) la question vivement controversée de la *génération spontanée*; il combattit cette doctrine et fut amené à considérer le rôle que jouaient dans la putréfaction des corps et des liquides les poussières contenues dans l'atmosphère. Il reconnut dans chaque fermentation l'existence de végétations ou d'êtres organisés qui se chargent d'accomplir les transformations et les décompositions. Il fit de savantes recherches sur la fabrication du *vinaigre*, de la *bière*, les maladies des *vins*. Il prouva que, pour conserver les vins inaltérables, il suffirait de les porter, quelques instants seulement, à une température de 55 à 60 degrés. Son attention ayant été appelée sur une maladie des *vers à soie* qui ruinait l'industrie de plusieurs départements, Pasteur la définit, la reconnut dans les œufs des papillons, et indiqua un moyen pratique de discerner les œufs bons ou mauvais grâce auquel la richesse fut ramenée dans les Basses-Alpes, l'Ardèche, le Gard, la Drôme et dans tous les pays où l'on élève les vers à soie.

Cl. P. Petit.

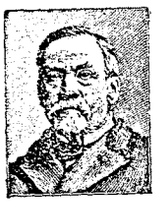

Pasteur.

Puis l'infatigable chimiste, sans même se laisser arrêter par la maladie, domestiqua les microbes des fermentations, et finit par les transformer en véritable *vaccin* des maladies virulentes. Il s'attaqua d'abord au virus du *charbon* et trouva le moyen d'en préserver les animaux. Il étudia le *choléra* avec ses élèves, dont l'un, *Thuillier*, mourut en Égypte victime d'une épidémie qu'il était allé observer.

A la fin de l'année 1885, Pasteur annonçait à l'Académie des Sciences, dans une note aussi émouvante que modeste, qu'il avait découvert le vaccin de la *rage*, cette maladie terrible qui faisait chaque année de nombreuses victimes. Au XVIIe siècle, on recourait contre la rage à un singulier remède. Mme de Sévigné écrivait le 13 mars 1671 : « Il y a huit jours que Mme de Ludres, Coëtlogon et la petite de Rouvroi furent mordues d'une petite chienne; cette petite chienne est morte enragée; de sorte que Ludres, Coëtlogon et Rouvroi sont parties pour aller à Dieppe et se faire jeter trois fois dans la mer ». Tous les remèdes imaginés depuis n'étaient pas meilleurs, et les malades étaient condamnés à mourir dans d'indicibles souffrances. Pasteur essaya d'appliquer à la rage la méthode qui lui avait réussi pour le charbon. Il cultivait

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

les virus des diverses maladies, les atténuait, les inoculait à des animaux qui se trouvaient *vaccinés* et préservés de la maladie. Il cultiva de même le microbe de la rage et, après une infinité d'observations patientes, parvint à obtenir un *sérum* pris sur des chevaux immunisés. Le succès répondit à des efforts conduits avec une rare précision scientifique : les malheureux atteints de la rage furent guéris.

Cl. Piron St-Germain.

Roux.

On créa un établissement spécial : l'*Institut Pasteur*, où des milliers de victimes de morsures ont été soignées depuis 1886.

Dans cet institut, situé rue Dutot, à Paris, où l'on a voulu que reposât le corps du grand savant, ses élèves poursuivirent ses recherches. Les docteurs *Roux* et *Behring* ont découvert, en 1896, le vaccin de la terrible maladie de la *diphtérie* (le croup). Ce fut de même un sérum pris sur des chevaux vaccinés qui devint le remède. La mortalité des enfants atteints de cette maladie descendit de 50 à 12 pour 100.

Le radium. — Une découverte des plus récentes parmi les métaux nouveaux est celle du *radium*, obtenu en 1903 par M. et Mme Curie. Extrait par eux de la pechblende (minerai de zinc) de Joachimstall (Bohême), il appartient à la série de l'uranium et du thorium. Ses propriétés physiques sont des plus nombreuses : action à distance, production de rayons directs et émanations, phosphorescence, décomposition chimique, transmission de ses propriétés aux corps voisins, production d'électricité, brûlures à distance. Son application, si le prix très élevé présentement (150 000 francs le gramme en 1903) ne s'y opposait, pourrait se généraliser pour la guérison du lupus, du cancer, etc.

Curie.

Le mouvement scientifique au XIXe siècle. — L'imagination demeure confondue en présence de tant de merveilles accumulées par la science. Notre époque a recueilli sans doute les résultats des travaux des siècles précédents, mais quels fruits en ont tirés les chimistes, les physiciens, les ingénieurs, les mathématiciens et les astronomes! La nature révèle un à un tous ses mystères et prête à l'homme des secours pour lui en arracher d'autres : la vapeur, disciplinée, donne à l'industrie une force inappréciable; l'électricité transporte la pensée et la parole, éclaire et, en outre, devient un moteur puissant. Les savants ont analysé toutes les substances, décomposé les corps, dégagé et utilisé les gaz. Ils ont obligé le soleil à fixer sur le papier les images des hommes et des pays, et voilà qu'ils font reculer la mort! Conquêtes pacifiques, plus glorieuses que les conquêtes militaires, car elles rendent l'homme maître de la nature dont il avait été si longtemps le jouet et la victime! Conquêtes fructueuses qui contribuent, par l'amélioration du bien-être, au rapprochement des peuples, en un mot, à la civilisation! Conquêtes sublimes qui nous font mesurer la valeur de l'intelligence humaine, trop rabaissée par certains philosophes, et qui prouvent qu'elle dérive d'un principe supérieur à la matière, puisqu'elle commande à cette matière!

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE I. — LA VIE DOMESTIQUE

CHAPITRE I

LES ABRIS. — L'HABITATION

I. — Aux temps préhistoriques 1
II. — Aux temps historiques. Période gallo-romaine et franque 4
III. — Au Moyenâge 9
IV. — A l'époque de la Renaissance 11
V. — Aux temps modernes 15
VI. — Accessoires des constructions. 17
VII. — Le logis moderne 22

CHAPITRE II

DANS LA MAISON. L'AMEUBLEMENT

I. — Les sièges et les meubles antiques. . . 27
II. — Les sièges et les meubles du Moyenâge. 28
III — Les salles, les chambres, les salons. . . 36

CHAPITRE III

LE COSTUME

I. — Gaulois, Gallo-Romains et Francs. . . . 47
II. — Période du Moyenâge 49
III. — Renaissance et temps modernes 54
IV. — Révolution et Empire 62
V. — Le XIXe siècle 67

CHAPITRE IV

LA TABLE

I. — Chez les Gaulois et chez les Francs. . . 71
II. — Les repas au Moyenâge 74
III. — La table moderne 79

LIVRE II. — LA VIE PUBLIQUE

CHAPITRE V

LA VIE MILITAIRE

PAR LE FER ET PAR LE FEU

I. — Armes gauloises et romaines. 85
II. — Les armées franques. 89
III. — Les armures de fer 91
IV. — L'âge chevaleresque. 92
V. — La France hérissée de forteresses. . . . 94
VI. — La période moderne. Les armes à feu. . 98
VII. — Les armées de la Révolution et de l'Empire 110
VIII. — L'armée nouvelle. La puissance du feu . 114
IX. — La marine 118

CHAPITRE VI

LA VIE RELIGIEUSE

I. — La religion gauloise et romaine. 125
II. — La religion chrétienne. Les premiers siècles 127
III. — La religion chrétienne au Moyenâge . . 132
IV. — Les divisions de l'Église : la Réforme . . 146
V. — La religion catholique dans les temps modernes. 150

CHAPITRE VII

LA VIE JUDICIAIRE. POUR LE DROIT

I. — La justice barbare. 155
II. — La justice féodale. 160
III. — Les pénalités. La torture. 166
IV. — La justice moderne 171

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

LIVRE III. — LA VIE ÉCONOMIQUE

CHAPITRE VIII

LA VIE AGRICOLE. L'HOMME ET LA TERRE

I. — Les premiers temps 177
II. — Le Moyen âge. Le servage. Les droits féodaux 179
III. — L'agriculture dans les temps modernes . 187
IV. — Les campagnes à la fin de l'ancien régime 190
V. — Jean-Jacques Rousseau. 196
VI. — La Révolution française. L'affranchissement et le morcellement de la propriété 197
VII. — Le XIXe siècle. L'agriculture savante. . . 198

CHAPITRE IX

A FORCE DE BRAS ET DE MACHINES LA VIE INDUSTRIELLE

I. — Aux temps primitifs 205
II. — Industrie gauloise, romaine et franque . 207
III. — Au Moyen âge. 208
IV. — Aux temps modernes 212
V. — Au XIXe siècle. L'industrie libre et scientifique 217
VI. — Les industries gigantesques et les forces motrices. La vapeur. 233
VII. — Le gaz de houille 234
VIII. — Le règne de l'électricité 241
IX. — Les expositions universelles 242
X. — L'organisation du travail. 247

CHAPITRE X

SUR LES ROUTES. COMMERCE, TRANSPORTS ET VOYAGES

I. — Les échanges primitifs. Les monnaies . 251
II. — Chemins et routes. Les voies romaines . 252
III. — Le commerce aux temps mérovingiens et carolingiens 254
IV. — Le commerce au Moyen âge 256
V. — Les monnaies féodales et royales. Les Juifs 262
VI. — Le XVe et le XVIe siècle. Révolution économique 265
I. — Les transports aux premiers siècles modernes. 266
VIII. — Le commerce sous Louis XIV. 2
IX. — Le XVIIIe siècle. Banque et valeurs de crédit 2
X. — Les transports au XVIIIe siècle. La poste . 2
XI. — La vapeur et l'électricité suppriment les distances. 2
XII. — La vélocipédie. L'automobilisme 2
XIII. — Sur les eaux et dans les airs 2
XIV. — L'électricité et les transports. 2
XV. — Postes, télégraphes, téléphones. 2
XVI. — Le commerce aux XIXe et XXe siècles. . . 2

CHAPITRE XI

A L'ÉCOLE

I. — Époque gauloise et romaine . . . . . .
II. — L'école au Moyen âge . . . . . .
III. — Les livres au Moyen âge. . . . . .
IV. — L'imprimerie; la Renaissance . . . . .
V. — Écoles et collèges au XVIIe siècle . . . .
VI. — L'instruction publique au XVIIIe siècle. La Révolution. . . . . .
VII. — L'instruction au XIXe siècle. . . . . .

CHAPITRE XII

LA LITTÉRATURE

I. — Des Gaulois aux Francs . . . . . .
II. — Les origines de la langue française . . .
III. — Les lettres françaises aux XVe et XVIe siècles . . . . . .
IV. — Le XVIIe siècle. L'époque de Richelieu. .
V. — Le XVIIIe siècle. L'époque de Voltaire . .
VI. — Les lettres dans la première moitié du XIXe siècle . . . . . .
VII. — La fin du XIXe siècle . . . . . .

CHAPITRE XIII

DANS LES LABORATOIRES. LA SCIENC

I. — La science au Moyen âge . . . . . .
II. — La naissance des sciences du XVe au XVIIe siècle . . . . . .
III. — L'essor scientifique au XVIIIe siècle . . .
IV — Le triomphe des sciences au XIXe siècle .

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

TABLE DES GRAVURES

CHAPITRE I

LES ABRIS. L'HABITATION.

L'homme aux âges préhistoriques. 1
Caverne dite des Baoussé-Bossé (Rochers-Rouges) à l'est de Menton. 2
Habitations lacustres. 3
Habitation gauloise. 4
Coupe et restauration d'une maison romaine. 5
Reconstitution d'une villa gallo-romaine. 6
Restauration d'une villa mérovingienne. 7
Maisons de bois (XIVe siècle). 9
Escalier du château de Pierrefonds. 11
Manoir d'Ango, à Dieppe (1530-1545). 12
Cour intérieure et escalier de la maison du sire de Beaujeu à Montferrand. 12
Château d'Ussé (XVe siècle). 13
Hôtel de Sens, à Paris, rue du Figuier (XVe siècle). . 14
Hôtel de Jacques Cœur, à Bourges (XVe siècle). . . 14
Hôtel Sully, rue Saint-Antoine (XVIIe siècle). 16
Une maison du début du XVIIe siècle. Rue de Birague. Paris. 16
Château de Maisons-Laffitte (XVIIe siècle). 17
Château de Vaux-le-Vicomte (XVIIe siècle). 17
Escalier du château de Blois (Renaissance). 19
Cheminée chez un riche bourgeois du XVe siècle. Maison du Mans. 20
Cheminée à trois corps et à manteau armorié (XVe siècle). Poitiers. Palais de Justice. Salle des Gardes 20
Cheminée de la galerie Henri II à Fontainebleau (XVIe siècle) 20
Cheminée de l'Hôtel de Terre-Neuve (1600). Fontenay-le-Comte 21
Maison dite des *sept péchés capitaux*, à Pont-à-Mousson (XVIIIe siècle). 22
Hôtel de Soubise, aujourd'hui Palais des Archives (XVIIIe siècle). 23
Maison où naquit Bonaparte à Ajaccio. 23
Maison à Paris (XIXe siècle). 25
Maison de campagne de Gambetta, dite les Jardies, à Ville-d'Avray 26

CHAPITRE II

DANS LA MAISON. L'AMEUBLEMENT.

Lit romain. 27
Siège romain. 28
Cathedra, siège romain. 28
Trône dit de Dagobert. 28
Coffre ou bahut du XIVe siècle. 31
Chaire ou chaise de la fin du XVe siècle. 31
Crédence ou petit buffet du XVe siècle. 31
Cabinet François Ier. 33
Meuble de Boulle. 33
Pendule monumentale (XVIIe siècle). 34
Lit d'Antoine de Lorraine (XVe siècle). 35
Lit à courtines (XVIe siècle). 35
Lit de Jeanne d'Albret (XVIe siècle). 35
Une chambre du palais des Tournelles (XVIe siècle). . 37
La chambre de Louis XIV, à Versailles. 39
Un salon Louis XIV. 40
Un salon Louis XV. 41
Une chambre Louis XVI (Chambre de Marie-Antoinette au Petit Trianon) 42
Console Louis XVI. 42
Lit de Napoléon Ier à Fontainebleau. 43
Style Empire. Berceau du roi de Rome. 43
Salon du second Empire. 44
Intérieur d'ouvriers aisés (XIXe siècle). 45

CHAPITRE III

LE COSTUME.

Tissus primitifs trouvés dans les stations lacustres. . 47
Costume gaulois. 48
Une caracalle gauloise. 48
Romain revêtu de la toge. — Costume de femme romaine. 49
Coiffures romaines. 49
Gallo-Romains. 50
Chaussures romaines. 50
Costume de cérémonie d'un seigneur franc (IXe siècle). 51
Costume féminin (IXe siècle). 51
Bliaut d'homme 52
Houppelande (XVe siècle). 52
Pourpoint de Charles de Blois (XIVe siècle). 53
Le duc de Berry. 54
Louis XI tenant un chapitre de l'ordre de Saint-Michel. 55
Dame coiffée du hennin (XVe siècle). 56
Renaissance. François de Guise, en costume de cour. 56
Elisabeth de France avec ses bijoux. 57
Gentilhomme vers 1595. 58
Élégant à la mode de 1650. 58
Costumes sous Louis XIII, vers 1635. 59
Louis XIV en grand costume 60
Marie-Thérèse, reine de France, en grand costume. . 61
Élégant de la Régence. — La redingote 63
Costume Louis XV (Madame Louise de France). . . . 63
Un ministre en habit de cérémonie sous Louis XVI. . 64
Costumes des trois ordres aux États-Généraux de 1789. 64
Patriote élégant en 1789 et 1790. 65
Un membre du Conseil général de la Commune (1793). 65
Un incroyable sous le Directoire. 65

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Costume à la romaine (1799). 65
Costumes sous le premier Empire. 66
Une promenade. Costumes sous la Restauration. . . . 67
Un élégant sous Louis-Philippe. 68
La crinoline sous le second Empire 68
Une amazone (second Empire) 69
Costumes des provinces. 70

CHAPITRE IV

LA TABLE.

Un festin à l'époque de la pierre polie. 72
Repas à l'époque romaine. 73
Repas au xᵉ siècle. 75
Saint-Louis en costume épiscopal, donnant à manger aux pauvres. 76
Banquet au xvᵉ siècle. 77
Un intérieur du temps de Louis XII 78
Un dîner dans une chambre de dame au xviiᵉ siècle. 79
La boutique du pâtissier (xviiᵉ siècle). 80
Une cuisine moderne. 81
Salle à manger du paquebot transatlantique la *Gascogne* 82
Un restaurant populaire. Bouillon Duval 83

CHAPITRE V

LA VIE MILITAIRE. PAR LE FER ET PAR LE FEU.

Armes en silex. 85
Pointes de flèches en bronze. 86
Épée en bronze. Épée en fer. 86
Fer de javelot. Fer de lance. 86
Hache en fer. 86
Casque gaulois. 87
Armes et objets gaulois. 87
Camp romain. 88
Légionnaire romain avec le casque, le bouclier, le glaive et le javelot. 88
Chef franc. 90
Cavalier carolingien. 90
Chevalier des xiᵉ et xiiᵉ siècles. 91
Costumes militaires du xiiiᵉ siècle. 91
Un bassinet. Un heaume (Le heaume de Saint Louis). 93
Armure complète du xvᵉ siècle. 93
Un château primitif (xᵉ siècle). 94
Plan théorique d'un château fort du xiiᵉ au xvᵉ siècle. 95
Un château féodal (xiᵉ et xiiᵉ siècles). 95
Essai de restauration de Château-Gaillard (xiiᵉ siècle). 96
Château de Falaise (xiiᵉ siècle). 97
Ruines du château de Coucy. Le donjon (xiiiᵉ siècle). 98
La porte de l'Aude, à Carcassonne. 99
Château de Rambures (xivᵉ siècle). 100
Château de Vincennes (xiiiᵉ et xivᵉ siècles). 101
Une machine de jet, dite le *trébuchet*. — Piquier et arbalétriers (xivᵉ siècle). 102
Arbalète à rouet. 102
Arbalétrier (xviᵉ siècle). 102
Gendarme des Compagnies d'ordonnance de Charles VII 103
Ribaudequin. 104
Fauconneau. Coulevrine. Faucon. 104
Hallebarde. Pertuisane. 105
Soldats et artillerie du temps de François Iᵉʳ. 105
Bouclier de François Iᵉʳ. 105
Henri IV et son armure. 105
Cavalier du temps de Charles IX. 106
Arquebusier du temps de Henri III. 106
Arquebuse et mousquet. Début du xviiᵉ siècle. . . . 106
Mousquetaire du temps de Louis XIII. 107
Grenadier (Louis XIV). 107
Mousquetaire tirant. 107
Première baïonnette à douille (1703). 107
Officier de cuirassiers sous Louis XIV. 108
Fortifications avant Vauban 108
Fortifications de Vauban. 108
Canon du règne de Louis XIV. 109
Infanterie française sous Louis XV. 109
Grenadier aux gardes françaises (xviiiᵉ s.). 109
Soldat de la République. 111
Grenadiers sous l'Empire. 111
Infanterie sous Louis XVIII. — Dragon de la Manche (1821). — Infanterie sous Louis-Philippe. — Infanterie en 1848. 111
Le maréchal Bugeaud et les zouaves. 111
Grenadier de la Garde (1870). 111
Fusil Chassepot (France) et fusil Dreyse (Allemagne). 111
Tirailleur sénégalais (xixᵉ siècle) 111
Infanterie coloniale en colonne (xixᵉ siècle). 111
Fortifications modernes. 111
Artillerie de siège et de campagne. 111
Galère du ixᵉ siècle. 111
Ouvriers normands. 111
Navires anglais à la Rochelle (xvᵉ siècle). 111
Grand navire de guerre avec tour crénelée. 112
Un vaisseau de la flotte de Louis XIV : le *Soleil-Royal* 112
Partie supérieure de l'arrière du vaisseau le *Soleil-Royal*. 112
Un vaisseau de ligne à la fin du xviiiᵉ siècle, le *Sans-Pareil*. 113
Le *Goubet*. — Le *Goubet* entr'ouvert. 113
La baleine intelligente 113
Le *Goubet* vide, à flot, faisant bouée. 113
Le *Redoutable* remis en rade. 113
Cuirassé d'escadre. 113

CHAPITRE VI

LA VIE RELIGIEUSE.

Tête en bronze du dieu *Cernunnos*. 115
Druides. 115
Reconstitution de l'autel de Rome et d'Auguste à Lyon. 115
Maison carrée à Nîmes. 115
Croix de Saint-Éloi. 115
Un évêque à l'époque mérovingienne. 115
Art carolingien. Reliure d'un recueil d'évangiles ayant appartenu à Charlemagne 116
Costume de diacre avec la dalmatique 116
Costume ecclésiastique au ixᵉ siècle 116
Archevêque avec le pallium (xiiᵉ siècle) 116
Abbé bénédictin avec la cuculle. Époque carolingienne. 116
Un franciscain (xiiiᵉ siècle) 116
Dos de la chasuble de Thomas Becket. 116
Chasuble à tirettes. Époque carolingienne 116
Reliquaire du Trésor de la cathédrale de Reims. . . . 116
Calice dit de saint Remi (xiᵉ ou xiiᵉ siècle). 116
Reliquaire de Saint-Germain-des-Prés. 116
Crosse d'ivoire (xiiᵉ siècle) 116
Mitre brodée du xivᵉ siècle 116
Église Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand . . . 116
Façade de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers (xiiᵉ siècle). 116
Cloître à Moissac (xiiᵉ siècle). 116
Matifas de Bussy, statue funéraire (xivᵉ siècle) 116
Évêque en chape (xvᵉ siècle). 116
Façade de Notre-Dame de Paris (xiiiᵉ siècle) 116
Crosse du xiiiᵉ siècle. 116
Intérieur de la Sainte-Chapelle (xiiiᵉ siècle). 116
Cloître de Saint-Gengoult (xviᵉ siècle. Style ogival flamboyant) 116

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

Cathédrale de Rouen (XIIIe-XVIe siècle) 145
Costume ecclésiastique au XVIIe siècle 146
Cortège d'évêque au XVIIe siècle 147
Sermon par un capucin 148
Retable du XVIIe siècle. 149
Église Saint-Sulpice (XVIIIe siècle) 151
Église de la Trinité (XIXe siècle) 152
Église de Saint-Augustin (XIXe siècle). 152
Église du Sacré-Cœur de Montmartre (XIXe siècle) . . 153
Sortie de la messe de minuit au village. 153

CHAPITRE VII

LA VIE JUDICIAIRE. POUR LE DROIT.

Le duel judiciaire sous les Mérovingiens. 156
Le duel judiciaire. Combat à cheval (XVe siècle) . . . 157
Un duel judiciaire sous la Renaissance. Le combat de la Châtaigneraie et de Jarnac (1547) 159
Adam de Cambray, premier président au Parlement de Paris. 164
Président à mortier. 165
Conseiller au Parlement. 166
Le palais de la Cité sous Louis XIII 167
La question des brodequins 168
Le Pilori des Halles. 169
Lit de justice tenu par Louis XVI 171
La Cour d'assises 172
Une confrontation. 173

CHAPITRE VIII

LA VIE AGRICOLE. L'HOMME ET LA TERRE.

L'agriculture à l'époque du fer. 178
Paysans au XIVe siècle. 182
Berger du temps de Louis XI 183
Paysans au XIVe siècle 184
Batteur en grange du temps de Louis XI. 185
Un paysan à la charrue 186
Paysan sous Louis XIV 188
Paysans à table sous Louis XIV 189
Une ferme normande 191
Une habitation dans le Loir-et-Cher 192
Une paysanne de Maurienne. 193
Attelage dans le Haut-Poitou 194
Paysan du Morbihan. 195
Paysanne du Morbihan. 195
Paysanne de l'Anjou. 196
Un paysan du Limousin 196
Le labourage d'après un bas-relief antique. 198
Laboureur romain. 199
Arrachoir de betterave 199
Charrue simple 199
Charrue monosoc 200
Labourage à vapeur. 200
Le fauchage du blé 201
Faucheuse transformée en moissonneuse. 202
Moissonneuse-lieuse 203
Installation d'une batteuse locomobile. 203
Semoirs attelés de quatre chevaux. 204

CHAPITRE IX

À FORCE DE BRAS ET DE MACHINES. LA VIE INDUSTRIELLE.

Silex taillé du Périgord (couteau, grattoir). 205
Marteau en silex emmanché dans un bois de cerf. . . 205
Hache de pierre des habitations lacustres de la Suisse. 205
Outil en bois de renne. — Outil en corne de cerf. . . 206
Pince de fer. — Ciseaux à ressort en fer trouvés dans le lac de Neuchâtel. 206
Tailleurs de pierre. — Menuisiers. — Charron (Vitraux de Notre-Dame de Chartres) 209
Maréchal ferrant. — Tonnelier (Vitraux de Notre-Dame de Chartres). 210
Esclave à la meule. Rome 211
Le grand pont à Paris et moulins à farine. 211
Costume de femme du Limousin. 218
Intérieur de tisserand 219
Métier Jacquard. 220
La salle des « Broches ». — Ourdissage de la « Chaîne ». 221
Une machine à tricoter 222
Le déballage et le mélange du coton 222
Atelier de tissage mécanique 223
Dentellières d'autrefois à leurs métiers. 225
Au pays normand : les raboutisseuses 226
Impression des toiles 227
Gutenberg. 228
Presse typographique moderne 228
Atelier moderne de composition 229
Légende. 230
Boulangerie 230
Sablier artistique du XIIIe siècle 231
Clepsydre à roue dentée et cadran. — Un coucou. — Pendule. 231
Montre du XVIIe siècle. 231
Intérieur d'une verrerie 232
Marteau-pilon 234
Forges du Creusot. 235
Mineurs extrayant le charbon dans la veine 236
La descente dans la mine 237
Chandelier. — Lampes. — Quinquet. 238
Comment on fabrique le gaz. — Les cornues pour la distillation de la houille. 239
Un gazomètre 240
La roue d'une machine dynamo 241
Ampoule électrique 241
Lampe électrique 242
Accumulateur d'électricité. 242
Paris. Exposition universelle de 1855. 243
Paris. Exposition universelle de 1867. 244
La Tour Eiffel (1889). 245
Le Palais de l'Électricité (1900) 246
Une cité ouvrière à Anzin 248
Familistère de Guise. 248

CHAPITRE X

SUR LES ROUTES. COMMERCE. TRANSPORTS ET VOYAGES.

Monnaie des Bretons en argent. — Orgétorix. 252
Monnaie d'or attribuée aux Arvernes. 252
Monnaie de Vercingétorix. — Monnaie de Dagobert Ier. — Monnaie de Philippe Ier. 252
Un fonctionnaire sur son char, IIe et IIIe siècle. . . . 253
Chariot gaulois 253
Sceau des marchands de l'eau de Paris 256
Halles de Paris et boutiques de marchands au XIIIe siècle. 257
Vue ancienne des Halles de Paris 258
Marchands au XVIIIe siècle 259
Les Halles centrales de Paris (XIXe siècle) 260
Un marché aux bestiaux (XIXe siècle). 261
Monnaie de Louis XI 263
Spécimen d'un billet de la banque en 1719. 264
Char 265
Une famille en voyage au XVIe siècle 267
Carrosse fin du XVIe siècle. 267
Voiture de poste sous Louis XVI. 268
La Cour allant à Fontainebleau sous le règne de Louis XIV. 269
La galerie du palais (au XVIIe siècle) 273
Colbert 274
Une boutique de fourreur (XVIIIe siècle). 275

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -

La rue Quincampoix en 1720. 277
Plan de la foire Saint-Germain. 279
La maison de poste 282
La diligence. 283
Le Carabas (XVIIIe siècle). 283
Coche de terre (XVIIIe siècle). 284
Coucou (XIXe siècle) 284
Une voiture de promenade en 1800. Le Bocker 285
Chaise de poste (XVIIIe siècle). 286
Malle-poste 287
Omnibus à trois chevaux 287
Le *Savannah*, premier bateau à vapeur qui ait fait la traversée d'Amérique en Europe. 288
Le *Clermont*, premier bateau à vapeur (1807). 288
La « fusée » de Robert Stephenson 289
Locomotive (1843). 289
Viaduc de Nogent-sur-Marne. 290
Pont de Kehl sur le Rhin 290
Entrée du tunnel. Col de Lioran 291
Coupe du tunnel de Blaisy 291
Viaduc de Garabit. 292
Viaduc de Beaucaire. 292
Gare du Nord 293
Hall couvert de la gare du Nord. 293
Locomotive du Côte d'Azur rapide 293
La bicyclette au XXe siècle. 295
La voiture à vapeur de Cugnot (1771). 295
Une des premières voitures sans chevaux. 296
La course du mont Ventoux 296
Un des derniers types de voitures de course. 297
Voiture automobile Mékarski à air comprimé 297
Nef du XIIIe siècle 298
Un transatlantique. 299
Coupe transversale dans la chaufferie 299
Le premier aérostat allongé des frères Robert 300
Expérience du premier aérostat électrique de MM. Tissandier 301
L'aérostat dirigeable de MM. Renard et Krebs 302
Travaux du chemin de fer Métropolitain 303
Le facteur. 304
Le tri des lettres à l'Hôtel des Postes 305
Les anciens télégraphes aériens 306
Tourelle de concentration. 307
Bureau téléphonique. 308
Le Havre 310
Saint-Nazaire 310
Phare de la Hève 311
Un guichet à l'émission d'un emprunt 312

CHAPITRE XI

A L'ÉCOLE.

Un casier de livres de l'antiquité 315
Encrier et calame. — Calame. — Abaque à calcul. — Tablette à écrire 316
Écriture mérovingienne. 316
Écriture carolingienne. 317
Présentation d'une Bible à Charles le Chauve 317
Abélard entouré de ses disciples. 319
La cour de l'ancienne Sorbonne 320
Un cours libre à la Sorbonne 321
Mappemonde (1417) 322
Globe de Martin Behaim (1492) 322
Le massier et les professeurs de la Faculté de médecine. 323
Le grand amphithéâtre de l'École de Droit. 324
Fac-similé d'un manuscrit du Xe siècle 325
Peinture du psautier de Saint-Louis. 325
Miniature du livre d'heures de la reine Anne de Bretagne 325
Initiale du XIIe siècle 325
Le duc d'Orléans recevant la dédicace d'un livre. . . 327
Jean Gutenberg. L'imprimerie. 328
Une école au XVIIe siècle. 329
Écoliers d'aujourd'hui. 337

CHAPITRE XII

LA LITTÉRATURE.

Le sire de Joinville présentant la *Vie de Saint Louis* à Philippe le Hardi 343
Le troubadour au château. 345
Une ruelle sous Louis XIII. 349
Maison de Malherbe à Caen 350
Une représentation comique sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne 351
Comédie à la cour. 352
Pascal. — Racine. — Pierre Corneille. — Molière. . . 353
Boileau et Molière 354
Bossuet. — Fénelon. — Mme de Sévigné. — Buffon. . 355
Hôtel Carnavalet, résidence de Mme de Sévigné . . . 356
Château des Rochers, résidence d'été de Mme de Sévigné. 357
Le premier journal français 358
Voltaire. 359
Château de Voltaire à Ferney 359
Château de la Brède, résidence de Montesquieu. . . . 360
Montesquieu. — J.-J. Rousseau. 360
Tombeau de Chateaubriand 361
Lamartine. 362
Saint-Point où Lamartine passa une partie de sa jeunesse 363
Victor Hugo en 1829. 364
Lecture dans un salon romantique. 365
Alfred de Vigny. — Béranger 365
Alfred de Musset. — Honoré de Balzac. — George Sand. 366
Maison de George Sand à Nohant-Vic. 366
François Guizot 367
Adolphe Thiers. — Sainte-Beuve. 368
Une élection à l'Académie française 369
Victor Hugo. — Leconte de Lisle. — Arsène Houssaye. — A. Dumas père. 370
A. Daudet. — A. Dumas fils. — Michelet. — Flaubert. — F. Sarcey — Hipp. Taine. 371

CHAPITRE XIII

DANS LES LABORATOIRES. LA SCIENCE.

Torricelli inventant le baromètre. 377
Le grand télescope de William Herschel. 379
Les bateliers du Weser mettent en pièces le bateau à vapeur de Papin. 379
Papin. — Tournefort. — Pilâtre de Rozier 380
Les frères Montgolfier. 381
Machine à vapeur de Newcomen 381
Électrisation de l'eau 382
Mort du physicien Richmann. 383
Lavoisier 384
Robert Fulton. 385
Ampère. — Arago 386
Gay-Lussac. — Joseph Niepce. — Daguerre. 387
Bertrand. — Faye 388
Réception de la dépêche téléphonique à Salem. . . . 389
Rayons X 389
Pasteur 390
Roux. — Curie. 391

© Les Passerelles du Temps - 324 234 426 RCS Lyon - Website: www.exvibris.com - Renseignements : contact@exvibris.com -